



**HAL**  
open science

# L'environnement sonore en Haute-Bretagne (1880-1950) : l'exemple de la région de La Roche-Bernard

Hervé Dréan

► **To cite this version:**

Hervé Dréan. L'environnement sonore en Haute-Bretagne (1880-1950) : l'exemple de la région de La Roche-Bernard. Linguistique. Université Rennes 2, 2018. Français. NNT : 2018REN20054 . tel-02108101v2

**HAL Id: tel-02108101**

**<https://theses.hal.science/tel-02108101v2>**

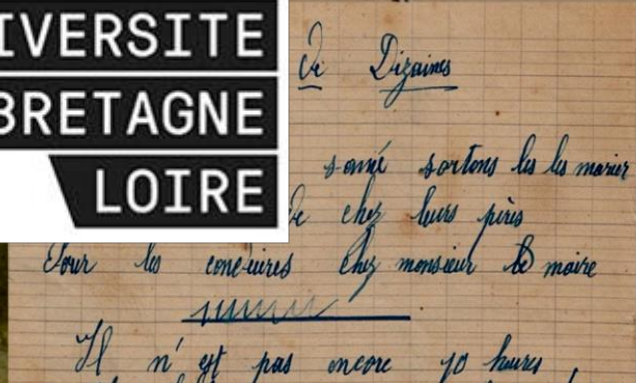
Submitted on 24 Apr 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**UNIVERSITE  
BRETAGNE  
LOIRE**



# L'environnement sonore en Haute-Bretagne (1880-1950) L'exemple de la région de La Roche-Bernard

**THESE / UNIVERSITE RENNES 2**  
sous le sceau de l'Université Bretagne Loire  
pour obtenir le titre de  
**DOCTEUR DE L'UNIVERSITE DE RENNES 2**  
Mention : Breton et Celtique  
Ecole doctorale SHS

présentée par  
**Hervé Dréan**  
Préparée à l'Unité Mixte de recherche (EA 4451)  
CRBC  
Rennes 2

- Thèse soutenue le 25 mai 2018**  
devant le jury composé de :
- Marlène BELLY**  
Maître de conférences Université de Poitiers / rapporteure
  - Céline MOUNOLE**  
Maître de conférences Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) / rapporteure
  - Laurent VISSIÈRE**  
Maître de conférences Université Paris-Sorbonne / examinateur
  - Daniel GIRAUDON**  
Professeur des universités émérite Université de Bretagne Occidentale (UBO) / examinateur
  - Herve LE BIHAN**  
Professeur des universités Rennes 2, Directeur de thèse



UNIVERSITÉ RENNES 2  
Unité de Recherche  
Ecole Doctorale SHS

*Sous le sceau de l'Université Bretagne Loire*

**L'ENVIRONNEMENT SONORE EN HAUTE-BRETAGNE (1880-1950)  
L'EXEMPLE DE LA RÉGION DE LA ROCHE-BERNARD**

Thèse de Doctorat

Discipline : Breton et Celtique

Présentée par Hervé DRÉAN

Directeur de thèse : Herve LE BIHAN

Soutenue le 25 mai 2018

Jury :

Mme Marlène BELLY Maître de conférences, Université de Poitiers  
(Rapporteure)

Mme Céline MOUNOLE Maître de conférences, Université de Pau  
et des Pays de l'Adour (UPPA) (Rapporteure)

M. Laurent VISSIÈRE Maître de conférences, Université Paris-Sorbonne  
(Examineur)

M. Daniel GIRAUDON Professeur des universités émérite, Université  
de Bretagne Occidentale (UBO) (Examineur)

M. Herve LE BIHAN Professeur des universités, Rennes 2 (Directeur de thèse)

Je remercie vivement M. Herve Le Bihan, mon directeur de thèse, ainsi que M. Daniel Giraudon, ancien professeur et émérite de l'UBO, qui, pour des raisons administratives, n'a pu suivre ce travail de manière officielle, pour leur confiance et soutien, pour leur compétence et leurs conseils avisés. Les nombreux échanges que nous avons eus autour du thème de la place du sonore dans la société traditionnelle bretonne ont été, pour moi, autant de moments de grande richesse.

Rachel Goodwin pour m'avoir soutenu pendant la longue durée de l'élaboration de cette thèse.

Je remercie tous mes informateurs dont les noms figurent dans le texte et, tout spécialement parmi eux, M. André Biton (1904-1986), mécanicien à La Roche-Bernard qui, lors d'un entretien en avril 1980, a engagé toute cette réflexion sur l'environnement sonore de notre région.

Je remercie les amis avec lesquels j'ai débuté ces collectes orales autour de La Roche-Bernard en octobre 1975 : Kloé Chatal, Anne Guilloré-Robert, Jean-Louis Le Fur et Yannig Robert.

Je remercie aussi particulièrement pour leur aide et contributions diverses :

Hugo Aribart et Dastum 44, Cyril Barbé et Ludovic Barbé, Père Simon Baron, Gildas Buron, Pierre Catanès, Isabelle Catteddu, Marc Clériver, Nolwenn Le Dissez, Maryvonne Le Maulf, Anne-Marie Le Mauff, M. Roland Le Moign, Paule Le Net, Timothée Le Net, Marcelle Malivet, Thierry Monfort, Vincent Morel, Laetitia Moulin, Pierre-Luc Philippe, Pierre Prat, Frédéric Prot et le journal *L'Écho de la Presqu'île* à Guérande, Mikaël Robert.

# Sommaire

<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>3</b>
<b>AVANT-PROPOS .....</b>	<b>7</b>
HISTOIRE DES BRUITS ET ENVIRONNEMENT SONORE .....	9
CADRE .....	14
SOURCES.....	18
<i>Sources écrites, iconographiques, matérielles et sonores</i> .....	19
<i>Sources orales</i> .....	22
METHODE.....	22
<i>Collecter les témoignages oraux</i> .....	25
<i>Retrouver les sons</i> .....	27
OBJECTIFS .....	29
<b>1 ÉTAT DES LIEUX .....</b>	<b>31</b>
1.1 CARACTERISTIQUES GENERALES.....	33
<i>Saisons et vents</i> .....	33
<i>Entendre ou pas</i> .....	38
<i>Distances</i> .....	40
<i>Silences ?</i> .....	42
<i>Identités et espaces sonores</i> .....	42
<i>Attitudes face aux sons</i> .....	59
<i>Expression des appartenances</i> .....	68
<i>Breton, Gallo et Français</i> .....	75
Langue bretonne.....	75
Langue des campagnes.....	81
1.2 SONS UTILITAIRES.....	85
<i>A – Communications entre les hommes</i> .....	86
Cloches.....	86
Sonneries supplémentaires.....	91
Tambours et clairons .....	95
Subllets des machines.....	101
Trompes et cornes d’appel .....	102
Voix .....	108
Appels et annonces du quotidien .....	109
Cris professionnels .....	115
Cris de métier .....	116
<i>B - Communications avec les animaux domestiques</i> .....	125
Entendre la bête .....	126
Parler à l’animal .....	131
Nommer les animaux.....	133
Mener à la parole, commander .....	136
Chanter aux bœufs ?.....	140
Mener des chevaux et des vaches .....	142
Commandes aux chiens .....	143
Appeler et chasser .....	145
Capturer .....	151
Exciter, encourager ou calmer .....	152
Obtenir une indication .....	156
Particularités des adresses aux animaux .....	156
<i>C - Communications avec la nature sauvage</i> .....	165
Ecouter.....	165
Imiter le chant de l’oiseau .....	169
Onomatopées .....	171
Comprendre le chant .....	173
Mimologismes .....	173
Chants et mimologismes.....	175
Le texte .....	181
L’apprentissage des mimologismes .....	187
Utilisation des mimologismes .....	188
1.3 SONS ESTHETIQUES .....	191

<i>Musiques et paramusiques ?</i> .....	191
<b>A - Chants profanes</b> .....	193
Moments du chant .....	198
Chanter pour la danse.....	201
Chanter pour le travail .....	206
Chanter d'façon .....	209
Renouveler le répertoire.....	211
Chanteurs de rue .....	213
<b>B - Pratiques instrumentales</b> .....	219
Instruments éphémères.....	219
Peutards, figouères et mirottes.....	219
Subllets, musiques et sonnettes.....	220
Biniou, bombarde et veuze.....	222
Violon.....	229
Accordéon.....	231
Société instrumentale : la Lyre Rochoise .....	238
Danses aux instruments.....	246
<b>C - Musiques et chants religieux</b> .....	252
Son des prières quotidiennes .....	252
Chanter à l'église .....	255
Parodies .....	258
Orgue, harmonium, ophicléide et cornet .....	259
<b>1.4 SONS SYMBOLIQUES</b> .....	263
<b>A – Rites calendaires</b> .....	264
Musiques et chants processionnels .....	264
Processions des fêtes religieuses .....	264
Aspects sonores des fêtes profanes.....	269
Quêtes traditionnelles .....	276
Passion et résurrection .....	276
Mai .....	302
Eginane.....	305
Chants de Noël .....	310
Déclamation et chants des Trois Rois .....	312
Carnaval .....	316
Instruments des Ténèbres .....	323
Embêter les vieilles .....	328
Chaudron de Saint-Jean .....	329
<b>B – Rites de passage</b> .....	334
Publicité sonore .....	334
Rythmer le temps .....	342
Couvrir les rites de séparation .....	350
Protéger et assurer la fécondité .....	353
<b>C – Expressions sonores de la désapprobation</b> .....	358
Silences et charivaris.....	358
Charivaris .....	359
Charivari, pour qui ?.....	360
Effroyable sérénade .....	363
Acteurs et mise en scène .....	368
Autres charivaris ordinaires .....	370
Fin des charivaris.....	371
Cris des émeutes.....	372
Mort ou dérision ? .....	377
<b>1.5 SONS SURNATURELS</b> .....	381
<b>A – Explications surnaturelles de bruits naturels</b> .....	382
<b>B - Sons prédictifs de la mort</b> .....	385
Ajournements et visions .....	385
Animaux .....	385
Oiseaux.....	385
Chiens et Bœufs .....	388
Funérailles .....	390
Rencontrer le charigo.....	390
Veillée et enterrement.....	394
Ceux qui voient et entendent .....	398
Revenants .....	400
Fin des ajournements .....	403

<b>2 D'UN ENVIRONNEMENT SONORE A UN AUTRE .....</b>	<b>405</b>
2.1 SONORITES NOUVELLES .....	407
<i>Nouveau fond sonore .....</i>	<i>407</i>
<i>Nouvelles intensités, nouvelles diffusions .....</i>	<i>410</i>
<i>Période de transition .....</i>	<i>412</i>
<i>Silences .....</i>	<i>424</i>
De l'exceptionnel à l'intolérable .....	424
<b>3 CONCLUSION GENERALE.....</b>	<b>429</b>
3.1 BILANS.....	431
Chronologie sonore .....	431
Perspectives.....	434
ANNEXES .....	437
1 <i>Blasons populaires.....</i>	<i>437</i>
2 <i>Le maître des cloches.....</i>	<i>440</i>
3 <i>Zoonymes .....</i>	<i>446</i>
4 <i>Deux chansons à la mariée.....</i>	<i>449</i>
5 <i>Saltimbanques à La Roche-Bernard (1873-1880).....</i>	<i>452</i>
6 <i>Instruments de la musique traditionnelle aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles.....</i>	<i>454</i>
7 <i>Subllets et bruiteurs.....</i>	<i>456</i>
8 <i>La Lyre Rochoise .....</i>	<i>459</i>
9 <i>Chants de quête.....</i>	<i>463</i>
10 <i>Feux et sonneries de la Saint-Jean (1890-1970) .....</i>	<i>475</i>
11 <i>Chants de conscrits et de noces .....</i>	<i>477</i>
12 <i>Charivaris (1853-1941) .....</i>	<i>483</i>
13 <i>Insultes ordinaires .....</i>	<i>486</i>
14 <i>Comment parler du son ? .....</i>	<i>489</i>
15 <i>Liste des illustrations sonores.....</i>	<i>494</i>
REFERENCES .....	497
<i>Bibliographie .....</i>	<i>497</i>
<i>Archives consultées .....</i>	<i>519</i>
<i>Sitologie.....</i>	<i>524</i>
<i>Disques compacts et émissions radiophoniques .....</i>	<i>531</i>





## Avant-propos

En avril 1980, lors d'une discussion avec M. André Biton à propos de sa prime jeunesse à La Roche-Bernard avant la première guerre mondiale, cette phrase retint aussitôt mon attention : « *Il y a deux choses qui m'ont marquées : les bruits et les odeurs* ».

Trente ans ou presque plus tard, la question des bruits refit surface alors que je cherchais une maison où m'installer. Le critère d'un voisinage calme, d'un espace silencieux était haut placé sur la liste de mes exigences et la campagne me semblait être l'endroit idéal. Or, même dans un espace rural, perdu au milieu des champs, lieu que je pensais encore protégé des agressions sonores modernes, il n'était plus possible d'accéder au silence, ou tout au moins à l'idée que j'en avais alors. J'entendais venus de partout en effet des bruits d'automobiles, de tracteurs, d'avions. J'en ai donc conclu que plus un seul endroit n'échappait désormais à l'emprise des moteurs et qu'il fallait bien que je m'en fasse une raison.

Enfin, la lecture d'un ouvrage de Raymond Murray Schafer fit repartir la réflexion. Le compositeur et acousticien canadien, écrit en effet à la fin des années 1970 que l'homme du 20<sup>e</sup> siècle avait appris peu à peu à faire abstraction des bruits qui l'entouraient. Selon lui, c'est cette distanciation qui avait permis à *la pollution sonore* de s'installer durablement dans le monde moderne (Murray Schafer, 1977, 16).

Ces trois événements ont été, je crois, à l'origine de ma recherche sur l'histoire de l'environnement sonore de la région où je vis.

Cette étude a pour cadre historique une longue durée allant de la fin du 19<sup>e</sup> siècle aux années 1950. Elle repose principalement sur le témoignage de nombreuses personnes dont les plus âgées étaient nées vers 1890 et habitaient autour de la ville de La Roche-Bernard, en Haute-Bretagne, au sud du département du Morbihan. Cette région a la particularité de border l'estuaire du fleuve la Vilaine. Sur la rive gauche et d'Ouest en Est, Pénestin, Camoël, Férel, Nivillac, Saint-Dolay et Théillac, formaient traditionnellement *le pays Mitaod*. Ses habitants étaient appelés *Mitaods* et *Mitaodes*. En face, sur l'autre rive, *dans l'Berton*, les *Bertons* [bœrtõ] et les *Bertonnes* vivaient à Arzal, Marzan et Péaule. À ce territoire de base, j'ai adjoint assez souvent au fil de l'étude des communes situées au Nord et au Sud afin de compléter les informations locales ou d'établir des comparaisons.



Situation de la région de La Roche-Bernard en Bretagne.



Situation du *pays Mitaod* et du *Berton*. Selon les témoignages oraux recueillis, le *Mitaod*, ou *pays Mitaod* est bordé par la Vilaine au Nord et suit au Sud les limites du Morbihan et de la Loire-Atlantique. Les communes appartenant à cette dernière ne sont pas considérées comme faisant partie du *Mitaod* par mes informateurs. Il m'est difficile de savoir cependant s'il en a toujours été ainsi. Les occurrences du mot *mitaod* ou *mitaod* ne remontent pas en effet au-delà de l'extrême fin du 19<sup>e</sup> siècle, alors que celles du mot *berton*, ou *breton*, sont plus fréquentes dès le début de ce siècle pour désigner les habitants de la rive droite de la Vilaine.

Les communes où a eu lieu l'enquête sont indiquées en caractères noirs et en gras. Les informations complémentaires ont été obtenues dans celles indiquées en caractères plus petits et grisés.

## Histoire des bruits et environnement sonore

Les historiens ont assez tôt pensé qu'une histoire des bruits était réalisable. À la suite des travaux de Lucien Febvre qui esquisse l'idée d'une l'histoire générale des sens et des sensibilités dès 1938 (Corbin, 1990, 13), Guy Thuillier propose en 1973 d'approfondir la recherche. Après avoir procédé à un inventaire, il est possible, écrit-il, « *(de) dater leur apparition, (de) repérer leur disparition, (d')analyser les représentations du bruit, les réactions collectives devant le bruit, (et) le silence* ». La recherche ne sera cependant pas facile, prédit l'historien, particulièrement à cause de l'ambiguïté de la notion de bruit (Thuillier, 1973, 81).

En effet, le bruit est souvent considéré aujourd'hui comme une sensation auditive plutôt désagréable, même s'il garde toutefois une connotation positive dans certaines expressions du langage courant<sup>1</sup>. Mais, généralement, la considération négative est de loin celle qui l'emporte. Dans les années 1950, le bruit devient ainsi un « *fléau universel* » selon les médecins et les biologistes. Les classifications scientifiques<sup>2</sup> ont à leur manière contribué sans doute à cette appréciation en cherchant à catégoriser les bruits, en les mesurant à l'aide d'unités fixes, les décibels (Db). L'échelle ainsi constituée part de 0 Db, dans le cas d'absence totale de bruit, aux 160 Db de l'avion au décollage. Le phénomène est ainsi morcelé en unités distinctes et mesurées, comparables entre elles en termes d'agressivité. Les bruits deviennent de la sorte tolérables ou non, stressants ou apaisants pour l'auditeur (Granger, 2014, 89). Ces évolutions récentes de la perception des bruits laissent donc entendre que nous serions arrivés, dans les années d'après-guerre, à une sorte d'impression de saturation auditive générale, à la *pollution sonore* de Raymond Murray Schafer.

Ce constat n'est probablement pas étranger à l'intérêt porté aux bruits qui démarre dans ces années-là, et tout cela engendre une interrogation plus globale sur l'ensemble de l'environnement sonore quotidien. On a cherché d'abord à conceptualiser l'ensemble des sons, sans cette fois se limiter aux seuls bruits. À la fin des années 1970, la notion de *sound-scape* ou *paysage sonore* apparaît, suite à la parution d'un livre de Raymond Murray Schafer,

<sup>1</sup> Les expressions *bruits de la nature, bruit de baisers, bruit du vent, bruit léger, bruit cristallin, doux bruit...* trouvées dans le dictionnaire me paraissent plutôt positives. (Rey-Debove, Rey, 2013 ; 309) et Trésor de la langue française informatisé - ATILF. Site du CNRS et de l'Université de Lorraine. [En ligne]. CNRS et Université de Lorraine. [Page consultée le 19 octobre 2016]. Disponibilité et accès : <http://atilf.atilf.fr>.

<sup>2</sup> Les scientifiques ont défini les bruits comme une catégorie de sons, une vibration acoustique qui se propage dans un milieu comme l'air ou l'eau et perçue par l'oreille humaine ou animale. Ils se distinguent par un ensemble de critères : l'intensité : un son particulièrement fort devient un bruit, la complexité du signal comme lorsqu'on n'arrive pas à y trouver de caractères clairs comme ceux produits par les instruments de musique par exemple. On retient aussi comme distinctifs leur brièveté ainsi que des variations importantes de la fréquence et de l'intensité, la hauteur et volume du son considéré. (Botte et Chocholle, 1984 ; 15).

l'inventeur du concept (Murray Schafer, 1977 et 1979). À vrai dire, la notion d'*acoustic space* - espace physique acoustique - avait été conçue préalablement à celle de *soundscape* par l'anthropologue Edward Carpenter au début des années 1950. Chez les Aivilik du Nord canadien où il enquête, les conditions climatiques particulièrement difficiles dans cette région du monde font que les hommes appréhendent leur environnement par l'intermédiaire de l'ouïe plutôt que par la vue. Carpenter pense que cette dernière fait percevoir le monde d'une manière relativement statique comparé à l'ouïe qui, elle, recueille les sons venant de toutes les directions. Partant de cette constatation, il conçoit l'*acoustic space* comme une sphère entourant l'auditeur. Elle se déplace avec lui, recréant perpétuellement des limites changeantes (Carpenter, 1973 et Murray Schafer, 1985).

Il faut cependant revenir au titre original de l'ouvrage écrit par Raymond Murray Schafer pour comprendre ce qu'il entend véritablement par *soundscape*, notion plus globale que celle de l'*acoustic space* de Carpenter. La traduction française parue en 1979, *Le Paysage sonore, Toute l'histoire de notre environnement sonore à travers les âges*, ne donne pas son intégralité. Le titre anglais du livre est en effet : *The Soundscape, Our Sonic Environment and The Tuning of the World*, que je comprends comme : *Le paysage sonore, notre environnement sonore et l'accord du monde*. Le mot *accord* me semble ici à rapprocher du sens d'accordage, comme lorsque le musicien prépare son instrument pour le faire sonner juste<sup>3</sup>. Est-ce à dire alors que l'environnement sonore de notre monde sonnerait désagréablement faux ?

Afin de le démontrer, Murray Schafer met en place des outils conceptuels qui l'aideront à déchiffrer le *soundscape*, qu'il considère, en musicien qu'il est, comme une partition<sup>4</sup>. Pour cela, il s'inspire tout d'abord des travaux de Pierre Schaeffer afin d'en extraire le plus petit élément audible autonome : *l'objet sonore*.

« *The sound object is then defined by the human ear as the smallest self-contained particle of a soundscape, and is analyzable by the characteristics of its envelope.* [L'objet sonore est dès lors défini par l'oreille humaine comme le plus petit élément autonome constitutif d'un envi-

---

<sup>3</sup> Les citations qui suivront seront donc toujours extraites de l'édition originale en anglais (Murray Schafer, 1977) et traduites par moi.

<sup>4</sup> L'association directe avec la musique apparaîtra dans la dernière édition de l'ouvrage parue en 2010 avec le sous-titre : *Le paysage sonore, le monde comme musique* (Murray Schafer, 2010).

ronnement sonore, et il peut être analysé grâce aux caractéristiques de son *enveloppe*. (L'enveloppe est l'image visuelle du son).] » (Murray Schafer, 1977 ; 274).

Tous ces phénomènes acoustiques sont observables en laboratoire et Murray Schafer, homme de terrain, constate rapidement les limites de cette notion lorsqu'il s'agit d'environnement sonore.

« *The limitations of such a clinical approach for soundscape studies will be obvious, and though soundscape researchers will want to be familiar with such work, we will be equally concerned with the referential aspects of sounds and also with their interaction in field contexts.* [Les limitations d'une telle approche « clinique » de l'environnement sonore paraissent évidentes, et, si les chercheurs doivent l'intégrer dans leurs travaux, on devra tenir compte également des aspects référentiels des sons ainsi que des interactions qu'ils entretiennent avec leur contexte] » (Murray Schafer, 1977 ; 131).

Afin d'éviter la confusion, Murray Schafer invente alors le terme de *sound event*, ou *fait sonore*, qui a l'avantage de tenir compte du contexte dans lequel il survient.

« *Thus the same sound, say a church bell, could be considered as a sound object if recorded and analyzed in the laboratory, or as a sound event if identified and studied in the community.* [Ainsi, le même son, par exemple celui d'une cloche d'église, peut être considéré comme un *objet sonore* s'il est enregistré et analysé en laboratoire, ou comme un *fait sonore* s'il est identifié et étudié directement dans la société où il advient.] » (Murray Schafer, 1977 ; 131).

Le *fait sonore* devient alors un objet de référence lié à un contexte possédant une dimension symbolique, sémantique et culturelle (Murray Schafer, 1977 ; 274).

Les *faits sonores* peuvent être constitués ensuite de *keynotes* ou *tonalités* qui forment le *background* ou *fond sonore* sur lequel se détachent les *sound signals* ou *signaux sonores*. Ces derniers sont isolés de leur contexte par l'auditeur. L'oreille réagirait ainsi de la même manière que les yeux lorsqu'ils distinguent une figure ou un motif de l'arrière-plan général.

« *Sound signal : any sound to which the attention is particularly directed. In soundscape studies sound signals are contrasted by keynote sounds, in much the same way as figure and ground are contrasted in visual perception.* [Signal sonore : tout son qui attire particulièrement l'attention. Dans les *soundscape studies*, les *signaux sonores* se distinguent des *tonalités* de la même manière que sont isolés par les yeux le motif et l'arrière-plan]. » (Murray Schafer, 1977 ; 275).

Certains de ces *signaux sonores*, les *soundmarks* ou *sons repères*, ont d'ailleurs pour intérêt de marquer l'*identité sonore* d'un lieu donné. Ils possèdent des qualités uniques et sont reconnus comme tels par la communauté de ses habitants.

« *The term soundmark is derived from landmark and refers to a community sound which is unique or possesses qualities which make it specially regarded or noticed by the people in that community.* [Le mot *soundmark* est dérivé de *landmark*, (point de repère visuel dans un paysage). Il fait référence à un son appartenant à la communauté qui est unique ou qui possède des caractéristiques qui le font reconnaître et remarquer comme tel par les membres de cette communauté.] » (Murray Schafer, 1977 ; 10).

Ce dernier concept se rapproche de celui de *signature sonore*, outil commode pour l'historien et l'ethnographe en ce qu'il s'adapte aussi aux notions d'époque et de situation sociale<sup>5</sup>.

« *Cette expression désigne tout signe sonore qui permet d'identifier, sans confusion possible, un lieu, une époque ou une situation sociale. Une signature sonore est d'autant plus nette que la reconnaissance de la société est immédiate.* » (Amphoux, 1993 ; 20).

Tous ces outils conceptuels, choisis pour leur pertinence, seront cités à plusieurs reprises dans cette étude.

À l'aide de ces notions, Murray Schafer peut distinguer deux catégories d'environnements : le *hi-fi* et le *lo-fi*. Dans le premier, le rapport signal/bruit est satisfaisant. Le calme ambiant de l'environnement *hi-fi* permet à l'auditeur de percevoir les sons clairement et à distance, alors que dans le *lo-fi*, la perspective est perdue.

« *In a lo-fi soundscape individual acoustic signals are obscured in an overdense population of sounds. The pellucid sound – a footstep in the snow, a church bell across the valley or an animal scurrying in the bush – is masked by broad-band noise. Perspective is lost.* [Dans un environnement sonore *lo-fi*, le signal acoustique particulier est noyé dans surpopulation de sons. Le son clair – un pas dans la neige, une cloche d'église dans la vallée ou un animal qui

---

<sup>5</sup> Ma démarche est d'ordre ethnographique autant qu'historique. Elle se situe dans un cadre géographique restreint et est le résultat d'une immersion prolongée dans ce terrain. Elle utilise largement l'enquête orale (Bonte et Izard, 2013, 470). Généralement, à la suite de Claude Lévi-Strauss, l'ethnographie est entendue comme le premier stade du recueil de données sur un terrain relativement restreint. Les données sont ensuite comparées à un niveau plus large par l'ethnologie puis analysées, à un niveau plus large encore, par l'anthropologie (Lévi-Strauss, 1974 ; 4). Le même auteur signale par ailleurs les similitudes des démarches de l'ethnographe et de l'historien – le premier établissant des documents utiles au second - : « *L'ethnographe est quelqu'un qui recueille les faits, et qui les présente (s'il est un bon ethnographe) conformément à des exigences qui sont les mêmes que celles de l'historien.* » (Lévi-Strauss, 1974 ; 24).

s'agite dans un buisson – est masqué par le bruit ambiant. La perspective est perdue.] » (Murray Schafer, 1977 ; 43).

Le paysage *hi-fi* serait caractéristique de l'environnement sonore rural. À l'opposé, la qualification *lo-fi* conviendrait davantage aux zones urbanisées et industrialisées. Le bruit généré par les machines étouffe alors les sons des hommes et de la nature.

« *The Industrial Revolution introduced a multitude of new sounds with unhappy consequences for many of the natural and human sounds which they tended to obscure.* [La révolution industrielle a amené avec elle une multitude de sons nouveaux ; les conséquences de cet apport ont été malheureuses à la fois pour l'homme et pour la nature car leurs productions sonore étaient couvertes par les sons nouveaux.] » (Murray Schafer, 1977; 71).

Raymond Murray Schafer affiche ouvertement sa préférence pour un environnement naturel *hi-fi* et donne ainsi à son projet une dimension esthétique. Afin de mettre en place une relecture réfléchie et réinventée du *soundscape*, il utilise puis soumet à ses contemporains une sélection de matériaux sonores enregistrés<sup>6</sup>. Une (ré)éducation de l'oreille moderne, déformée par les sons industriels, paraît donc selon lui indispensable. C'est en tout cas l'un de ses objectifs quand il promeut le *sound design*, concept qui a pour but d'améliorer un *soundscape* donné et de réconcilier les hommes avec les sons de la nature (Murray Schafer, 1979, 326). La lecture du *soundscape* de Murray Schafer supposerait de ce fait un réarrangement esthétique du réel. Ces expériences sont bien légitimes car après tout, l'inventeur du concept est compositeur de musique<sup>7</sup>.

L'ethnographe et l'historien ne peuvent cependant pas suivre sans conditions ces directions, si intéressantes soient-elles, et se doivent d'adopter un cadre de recherche défini de façon plus neutre, sans avoir l'objectif d'arranger la réalité selon leurs inclinaisons personnelles. L'expression « *environnement sonore* », plus que celle de « *paysage sonore* », me paraît répondre davantage à ce caractère important de neutralité. L'*environnement sonore* peut être

<sup>6</sup> Le moyen utilisé pour conceptualiser le paysage sonore est toujours l'enregistrement audio de terrain. Celui-ci, malgré ses indéniables qualités de fidélité, a tendance à en rendre l'approche partielle et artificielle. Les enregistrements sont limités dans le temps car les informations recueillies seraient trop nombreuses à analyser. Les enregistrements permettent aussi une réécoute infinie des sons, ce qui est impossible en temps réel.

<sup>7</sup> Raymond Murray Schafer écrit ainsi: « *Throughout this book, The Soundscape, I am going to treat the world as a macrocosmic musical composition.* [Tout au long de ce livre, *The Soundscape*, je vais considérer le monde comme une composition musicale « macro-cosmique »]. Le titre du paragraphe d'où est tirée cette citation est révélateur : « *Orchestration is a musician's business* [L'orchestration est un travail de musicien] » (Murray Schafer, 1977 ; 5).

alors défini très simplement comme l'ensemble des sons perçus par un auditeur dans un temps et un espace donnés (Corbin, 2001, 42 ; Ferraud, 2013, 108)<sup>8</sup>.

## Cadre

Cette étude sur l'environnement sonore a pour espace et pour dimensions temporelles une société rurale traditionnelle aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles. Une société rurale, selon Henri Mendras, est composée de « *collectivités locales* », unités aux dimensions géographiques et humaines réduites, vivant en autarcie relative dans les domaines démographiques, économiques et culturels. C'est aussi un groupe d'interconnaissance où « *le faible encombrement du champ laisse peu de chance à une présence de passer inaperçue, la connaissance des habitudes de chacun fait prévoir cette présence, celle de la silhouette et de l'allure favorise l'identification à distance* » (Maget, 1955 ; 377 et Mendras, 1984 ; 18), ce que Jean-Michel Guilcher exprime par : « *rien de ce qui lui arrive ou de ce qu'il fait ne peut rester longtemps ignoré* » (Guilcher, 2009 ; 47).

---

<sup>8</sup> Les nombreux débats autour de la pertinence de l'expression *paysage sonore* ont suscité de multiples adaptations et définitions pour convenir aux diverses disciplines et auteurs qui l'utilisaient. Tout cela a rendu l'expression difficile à saisir et à manipuler. Tout récemment, Alexandre Vincent proposait de valider malgré tout la notion de *paysage sonore* en histoire. Pour ce faire, il redéfinit à nouveau l'expression en 6 critères : « *Un paysage sonore est la représentation (1) par un individu ou un groupe d'individus (2) dont les sens sont le produit d'une construction sociale historiquement datée et contextualisée (3), d'un ensemble d'événements sonores (4) entendus en un lieu et un temps historique déterminé (5) pouvant être urbain ou rural (6).* » (Vincent, 2015 ; 28). Les anthropologue et ethnomusicologue Joël Candau et Marie-Barbara Le Gonidec considèrent plus simplement le *paysage sonore* comme un ensemble de stimuli auditifs perçus comme tels qui regrouperait diverses formulations comme milieu, environnement ou ambiance sonores (Candau et Le Gonidec, 2013, 19). D'autres chercheurs s'approprient plutôt cette dernière appellation en s'éloignant du *paysage sonore*. Ils établissent ainsi, selon le cadre de leur étude, un nouveau concept à leur mesure. La notion d'*ambiance sonore*, très proche, est par exemple celle retenue par François Augoyard, du laboratoire Cresson de Grenoble, à partir des années 1980. Elle est à l'origine d'études basées sur l'aménagement de l'espace urbain contemporain. La définition proposée par François Augoyard est en quatre points : « *un ensemble de phénomènes localisés peut exister comme ambiance lorsqu'il répond à quatre conditions : 1) Les signaux physiques de la situation sont repérables et décomposables. 2) Ces signaux interagissent avec : a- la perception et l'action des sujets, b- les représentations sociales et culturelles. 3) Ces phénomènes composent une organisation spatiale construite (construction architectonique et/ou construction perceptive). 4) Le complexe [signaux/percepts/représentations] est exprimable (possibilité d'accéder à la représentation experte et/ou usagère).* ». Augoyard Jean-François. « *Éléments pour une théorie des ambiances architecturales et urbaines* », *Les Cahiers de la recherche architecturale*, 3<sup>e</sup> trimestre 1998, n°42/43, Ambiances architecturales et urbaines, pp. 7-23. In Cresson, centre de recherche sur l'espace sonore & l'environnement urbain. [En ligne]. Cresson. [Page consultée le 14 septembre 2015].

Disponible sur : [http://doc.cresson.grenoble.archi.fr/opac/doc\\_num.php?explnum\\_id=57](http://doc.cresson.grenoble.archi.fr/opac/doc_num.php?explnum_id=57) . La notion d'*espace sonore* retenue par Olivier Balaÿ dans son étude sur Lyon au 19<sup>e</sup> siècle part, elle, d'une préoccupation architecturale et du point de vue des bâtisseurs : « *retrouver les traces de l'existence d'une intuition sonore chez les concepteurs de la ville et renouer l'articulation entre l'art de bâtir et la culture sonore qui l'environne.* » (Balaÿ, 2003 ; 13).



Le groupe humain que j'étudie est composé majoritairement de paysans travaillant sur de petites exploitations<sup>9</sup> ; j'y rencontre aussi des commerçants, des artisans, des médecins, des représentants de l'administration et de la religion catholique... Ces dernières catégories, jouant le rôle d'intermédiaires avec le pouvoir civil ou religieux, habitent le plus souvent dans les bourgs et à La Roche-Bernard - les bourgs étant dans l'ouest de la France ce qu'ailleurs on appelle villages et les *villages*, les hameaux français. L'interconnaissance et l'interdépendance se manifestent enfin quotidiennement ainsi que lors d'événements rassemblant tout ou partie de la collectivité, comme les grands travaux agricoles, les marchés et des foires, les célébrations religieuses.

Jean-Michel Guilcher ajoute quant à lui d'autres critères pour décrire le cadre de la société rurale traditionnelle en soulignant l'importance première du groupe qui, dans ces sociétés, a tendance à effacer l'individu. Les relations sociales sont de ce fait solidaires certes, mais contraignantes. Dans le domaine culturel, les savoirs, pratiques et croyances sont en outre dominés par une transmission orale de génération en génération qui y affirme la position dominante de la tradition (Guilcher, 2009 ; 46-64).

La tradition est une notion communément définie sur l'idée de la conservation et la transmission des traces du passé. Cependant, cette définition est aujourd'hui discutée. Dans les sociétés dites « modernes », il s'agirait davantage de l'expression d'un point de vue sur les générations passées qui réaménagerait l'Histoire à sa convenance (Pouillon, 1991 in Bonte et Izard, 2013 ; 712 et Lenclud, 1997, 110-123). Mais les sociétés ordinairement dites « traditionnelles », où la transmission orale est dominante, ne seraient cependant pas sujettes à ces « réaménagements », car, soulignent ces mêmes auteurs, « *d'une tradition vivante, on ne parle pas. Inconsciente mais opérante, elle n'apparaît qu'à l'étranger et ensuite seulement alors à soi-même et grâce à lui quand il vous interroge sur les raisons de ce qu'on fait sans y penser. La tradition dont on a conscience, c'est celle qu'on ne respecte plus, ou du moins dont on est près de se détacher.* » (Pouillon, 1997 in Bonte et Izard, 2013 ; 712).

Malgré l'importance qu'y joue la tradition, la société rurale française a malgré tout subi de profonds changements avant de disparaître. Henri Mendras fixe dans les années 1960 son

---

<sup>9</sup> La surface moyenne des exploitations agricoles dans le canton de La Roche-Bernard est de 11 hectares en 1929 (Radioyes, 1968 ; 428).

constat de décès dans un ouvrage au titre évocateur : *La fin des paysans*. « *En une génération, écrit-il, la France a vu disparaître une civilisation millénaire* ». L'agriculture française peut passer alors au stade industriel (Mendras, 1984, 365).

Cette disparition, si brutale soit-elle, a été précédée en réalité d'une longue période de désorganisation. Le folkloriste André Varagnac situe cette rupture après 1870.

« *Tout un ordre de croyances et d'usages, et pour mieux dire tout un monde spirituel, tout un monde d'activités idéales et concrètes était rejeté après avoir été pieusement conservé depuis un temps immémorial. /.../ Et c'est ce phénomène nouveau que nous appelons : régression traditionnelle. Cette régression /.../ semble avoir été marquée par une première grande vague au cours des années qui suivirent la guerre de 1870.* » (Varagnac, 1948 ; 18 et 59).

Plus près de La Roche-Bernard, en Haute-Bretagne, Amand Dagnet observe la même chose dans le Coglais, près de Fougères :

« *Je l'ai dit et redit, la guerre de 1870-1871 emporta avec elle une grande partie de toutes ces bonnes vieilles coutumes* » (Dagnet, 1914 ; 101).

À la suite d'André Varagnac, Eugen Weber estime que ce qu'il appelle la *modernisation de la France rurale* commence véritablement dans les années 1880<sup>10</sup> (Weber, 1983, 69, 71, 177, 188, etc.). Autour de La Roche-Bernard, dans ces années de fin de siècle, les observateurs perçoivent bien ces changements profonds et continus. Léon Maître les attribue en 1893 à l'arrivée du chemin de fer, au désenclavement des villages et à une nouvelle idée du bien-être qui modifie jusqu'aux apparences vestimentaires et aux mobiliers domestiques.

« *Les mœurs se modifient tous les jours dans la région voisine de la Vilaine, comme dans les autres parties du département de la Loire-Inférieure [la Loire-Atlantique actuelle. Léon Maître commet toutefois ici une légère imprécision en parlant de communes situées dans le Morbihan]. L'établissement du chemin de fer de Savenay à Redon, le développement des chemins vicinaux, en facilitant les communications, ont éveillé le goût du bien-être et créé entre toutes les communes voisines une sorte d'émulation qui les met dans la voie du progrès.* » (Maître, 1893 ; 115).

---

<sup>10</sup> « *Quel que soit l'indicateur auquel on a recours, les années 1880 et le quart de siècle suivant semblent constituer, dans ce domaine [Eugen Weber parle ici de l'apparition de l'économie monétaire dans les campagnes] comme dans d'autres, la ligne de partage des eaux.* » (Weber, 1983 ; 69).

La société traditionnelle rurale que je me propose d'étudier ici est une de ces nombreuses « *collectivités locales* » au territoire de dimension humaine évoquée plus haut<sup>11</sup>. Il n'est toutefois pas dans mes intentions de reprendre ici l'analyse détaillée des raisons exposées rapidement par Léon Maître et qui ont amené à sa modernisation ; les chercheurs cités plus haut l'ont déjà faite (Weber, 1983 et Mendras, 1984). Par contre, Je retiendrai, parmi les évolutions dont je peux retrouver la trace au niveau local, celles qui ont pu influencer directement sur l'environnement sonore. Je restreindrai encore mon approche plus précisément aux savoirs, pratiques et croyances qui font partie du domaine du folklore, étant bien entendu que je ne retiens pas ici le terme folklore, non comme quelque chose de « *pittoresque mais dépourvu de sérieux* », mais plutôt comme une « *science des usages et de l'art populaire d'un pays, d'une région, d'un groupe humain* » (Rey-Debove et Rey, 2013, 1067)<sup>12</sup>.

Si donc je réduis mon approche aux phénomènes sonores, j'observe que le monde rural a basculé, à la période où débute cette étude, sous l'emprise des moteurs très bruyants à vapeur, puis à explosion, véritables emblèmes de la modernisation des campagnes (Mendras, 1984, 21). Le bruit qu'ils génèrent a contribué à changer durablement l'environnement sonore en altérant progressivement sa situation *hi-fi* qui était celle de la société rurale traditionnelle (Murray Schafer, 1979, 109-111).

La modification d'un environnement sonore peut cependant dépendre de bien d'autres facteurs que celui, purement mécanique, de l'apparition ou de la disparition de générateurs de

---

<sup>11</sup> En un sens, cette étude rejoint les préoccupations des historiens de la microhistoire. Les italiens Giovanni Levi et Carlo Ginzburg ont développé à partir des années 1970 la *microstoria* ou *microhistoire* en étudiant la vie d'un individu ou d'une petite communauté, ville ou village (Levi, 1989 et Ginzburg, 1980). Cette histoire à petite échelle repose souvent sur la découverte de traces ou d'indices qu'il faut ensuite replacer dans un contexte plus universel (Ginzburg, 2010 ; 218-294). La microhistoire privilégie enfin plutôt l'anormal, l'exception qui, par miroir, est un reflet de la société : « *Alors que la norme n'implique pas les déviations possibles, toute anomalie implique la norme. Cette asymétrie prouve que les anomalies sont plus riches que les cas soi-disant normaux, parce qu'elles permettent de penser le général.* ». Sophie Pujas. « Carlo Ginzburg : « Les anomalies sont plus riches que les cas soi-disant normaux ». in Le Point. [En ligne] [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr) . Le Point, 8 mars 2011. [Page consultée le 4 janvier 2017]. Disponible sur : [http://www.lepoint.fr/grands-entretiens/carlo-ginzburg-les-anomalies-sont-plus-riches-que-les-cas-soi-disant-normaux-08-03-2011-1303981\\_326.php](http://www.lepoint.fr/grands-entretiens/carlo-ginzburg-les-anomalies-sont-plus-riches-que-les-cas-soi-disant-normaux-08-03-2011-1303981_326.php)

La recherche sur l'environnement sonore à l'échelle locale est nourrie de ces indices et de ces anomalies.

<sup>12</sup> Jean-Michel Guilcher, lorsqu'il commente les travaux de Patrice Coirault, adopte ainsi son appellation de « *chanson folklorique de langue française* » que ce dernier préfère à « *chanson populaire* » (Guilcher, 1989, 102). L'ambiguïté est relevée par l'historien médiéviste Jacques Le Goff qui, à son tour, préfère parler de « *culture folklorique* » plutôt que de « *culture populaire* », car, écrit-il, le folklore est un domaine scientifique doté de grands classiques, d'un outillage verbal et mental et d'ouvrages de référence. Il déplore « *le discrédit où sont tombés folklore et folklorique. On ne veut plus être folkloriste quand on peut s'appeler ethnologue et même ethnologue est en passe de subir le même sort d'infériorisation face au valorisant anthropologue.* » (Le Goff, 1990 ; 299). Je remarque aussi que le mot folklore ne rebute pas les chercheurs anglo-saxons.

bruits. Lorsqu'il se penche sur l'histoire des cloches en France, Alain Corbin constate ainsi qu'une véritable « *désorganisation* » de l'environnement sonore apparaît dans la seconde partie du 19<sup>e</sup> siècle. Celle-ci n'est pas due, comme on pourrait le penser hâtivement, qu'à la disparition des sonneries elles-mêmes<sup>13</sup>, mais plutôt à un « *affaïssement du sens, d'un basculement des modalités de l'attention, d'un rétrécissement des usages et de la rhétorique des cloches.* » (Corbin, 1994, 490).

Poursuivant son analyse, Alain Corbin expose plusieurs raisons à cette disparition progressive. La symbolique identitaire liée aux cloches disparaît :

- L'usage des cloches n'est réservé à partir de ce moment qu'au seul domaine religieux.
- La diffusion de l'écrit dans les campagnes sous la forme d'affiches, de convocations imprimées, enlève l'importance de la sonnerie comme annonce (Corbin, 1994, 490).

Tout un contexte immatériel est donc à prendre en compte lorsqu'on envisage l'étude d'un environnement sonore dans la durée.

## Sources

Que faut-il s'attendre alors à recueillir lorsqu'on enquête sur un environnement sonore disparu ? La principale difficulté à laquelle je me suis heurté est évidemment celle de n'avoir pas pu écouter les sons *in situ*. Il n'en existe que peu d'enregistrements et ceux-ci ne concernent que des domaines très précis de la recherche. À ma connaissance, le plus vieux date de 1949 et contient une série de contes et de chansons recueillie par une équipe du Musée des Arts et Traditions Populaires à La Chapelle-des-Marais, à 10 kilomètres au sud de La Roche-Bernard<sup>14</sup>. Dans la plupart des cas, aucune observation participante n'étant possible, je dois me contenter aujourd'hui de témoignages descriptifs indirects dont l'obtention, d'ailleurs, ne va pas de soi.

Ainsi, la question initiale par laquelle je commence habituellement les entretiens - « *de quels bruits de votre jeunesse vous souvenez-vous ?* » - surprend invariablement d'abord mes informateurs. Un silence suit d'ailleurs généralement la question. Une archiviste à qui

<sup>13</sup> « *La puissance et la qualité des cloches de village sont supérieures en 1880 à ce qu'elles étaient à l'aube de la monarchie censitaire* » (Corbin, 1994, 489).

<sup>14</sup> Au début des années 1960, toujours dans le domaine des chansons traditionnelles, d'autres enregistrements sont faits à Saint-Dolay par le Cercle Celtique de Redon. Tous ces enregistrements sont actuellement consultables sur la base de données de Dastum. Dastumedia. [En ligne]. Dastum. Disponibilité et accès <http://www.dastumedia.org>

j'expliquais l'objet de ma recherche a eu aussi cette réaction spontanée : « *on a ça chez nous ?* »... Et pourtant, les témoignages oraux et les sources documentaires écrites ont pu fournir de nombreuses et précieuses informations.

### Sources écrites, iconographiques, matérielles et sonores

Le thème de l'environnement sonore touche à beaucoup de domaines différents et il est très rare qu'il soit le sujet principal des documents. L'accès aux informations dans les sources écrites est donc long, difficile et hasardeux. En effet, les indications utiles y sont très éparées, les descriptions parfois laconiques. Il faut se contenter souvent de petites phrases ou d'allusions. Certaines catégories de bruits, particulièrement celles qui concernent la vie quotidienne et les travaux d'intérieur par exemple, n'y sont que peu ou pas abordées.

Néanmoins, une fois recoupées, comparées, mises bout à bout, toutes ces informations dispersées forment sens. Parmi tous les documents écrits, la consultation de la presse écrite locale, journaux et bulletins, est incontournable pour comprendre à la fois la place du sonore dans la société et les réactions suscitées par son usage. Les faits divers, les annonces des fêtes dans les journaux comportent la mention de sons de toutes sortes. Parfois, mais c'est plus rare, des éditoriaux ou billets d'humeur sont consacrés spécifiquement à l'environnement sonore ou le mentionnent expressément. L'auteur de l'article décrit cependant le *fait sonore* qui l'a frappé, l'exceptionnel plutôt que l'environnement banal et quotidien. Dans tous les cas, la lecture des articles est à interpréter en fonction des opinions politiques, voire confessionnelles, des rédacteurs, ce qui ajoute d'ailleurs à son intérêt. Là, souvent, s'expriment les avis des élites locales ou départementales que l'on peut comparer utilement avec ceux de l'homme de la rue ou de la campagne.

Ces documents peuvent donner en outre des datations précises sur l'apparition de certains sons et certains bruits exceptionnels sont bien datés. L'explosion du pont de La Roche-Bernard le dimanche 15 août 1944 ou les tocsins des déclarations de guerre par exemple. Il faut cependant être prudent car s'il est possible en effet de repérer la première mention de tel ou tel son dans un document, il est souvent plus difficile de prouver qu'il n'a pas été entendu auparavant.

Les archives des communes de la série 3Es des Archives départementales - les registres des délibérations, les arrêtés, les procès-verbaux de la police locale - comportent eux aussi de

nombreuses références à l'environnement sonore en termes de réglementation, indiquant volontiers les intolérances, dévoilant les hostilités au bruit<sup>15</sup>. En effet, y figurent entre autres des plaintes contre le tapage, des descriptions de fêtes, de charivaris, des indications sur les saltimbanques et chanteurs ambulants...

Les archives judiciaires de la série U, les fonds de la justice de paix et des tribunaux, sont complémentaires de la recherche sur la presse et les registres de la police. La justice de paix règle en effet entre autres choses les conflits liés aux bruits et présente le grand intérêt de consigner les dépositions des prévenus et témoins, sources de multiples informations sur l'environnement sonore et sa perception<sup>16</sup>.

Les archives des cultes, celles des fabriques des séries 3Es et V, contiennent de même quelques rares traces de conflits ou des règlements et comptes liés pour la plupart, dans le domaine qui m'intéresse, à l'usage des cloches des églises.

Les sources dites littéraires, romans, nouvelles et articles divers composés par des écrivains, comportent de nombreuses allusions aux sons et aux silences. J'ai ainsi consulté avec profit quelques romans dont l'action se déroule dans la région immédiate de La Roche-Bernard :

- *La Brière* d'Alphonse de Châteaubriant dont l'intrigue se déroule aux alentours de Saint-Joachim (Châteaubriant, 1928),
- *Au Pays de Brière*, journal d'enquêtes préalables au roman paru quelques années plus tard (Châteaubriant, 1935),
- *Jeanne Torlec* par M. La Fleuriais, roman publié en 1836 basé sur la première enquête connue sur la tradition orale dans la région proche de La Roche-Bernard (La Fleuriais, 1836),
- *Le village sous les sables* d'Ernest Fouinet dont l'action se passe dans la presqu'île Guérandaise à Escoublac aux 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles, écrit en partie sur la base de souvenirs personnels (Fouinet, 1834).

---

<sup>15</sup> Les registres du commissariat de police de La Roche-Bernard se rapportent à une période légèrement antérieure à celle que j'ai retenue, de 1853 à 1871. Je les ai cependant utilisés à cause de leur grand intérêt. Les registres du commissariat de police de La Roche-Bernard se trouvent aux Archives départementales du Morbihan – désignées dorénavant sous le sigle A.D.M – sous les références 3 Es 195/24 à 27 et 4M 60.

<sup>16</sup> Malheureusement, les dossiers du tribunal correctionnel de Vannes n'ont pas tous été conservés faute de place. La recherche y est longue et hasardeuse mais certains dossiers valent la peine d'être lus. Ainsi, les documents concernant les inventaires de 1906 à Saint-Dolay et Théhillac possèdent un certain nombre d'indications sur l'environnement sonore des manifestations populaires qui eurent lieu dans ces communes. Tribunal correctionnel de Vannes. « Rébellion » à Saint-Dolay et Théhillac, 12 mai 1906. A.D.M. U 3643.

De même, aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles, les voyageurs passant dans la région ont laissé des écrits sous la forme de livres ou d'articles de presse qui font parfois allusion à l'environnement sonore. Il convient d'être très critique cependant avec ce genre de documents et recouper les sources au maximum afin d'authentifier les informations qu'ils contiennent<sup>17</sup>. Dans cette même catégorie d'écrits, les *descriptions littéraires* de la France du 19<sup>e</sup> siècle renferment elles aussi de quoi étoffer la recherche. Il n'est pas toujours facile, hélas, comme dans les journaux de voyages, de distinguer ce qui a été effectivement observé par l'auteur de ce qui a été recopié sur d'autres ouvrages<sup>18</sup>.

Les sources iconographiques de la série Fi des Archives départementales et les collections privées présentent parfois un intérêt de complément pour la recherche sur l'environnement sonore. Le sujet représenté peut en effet être directement lié à la production de sons : un musicien, une machine... Mais ces documents sont de qualité inégale. Certains clichés ont été manifestement « posés » et ne correspondent pas à une attitude, un usage naturel. Il est difficile aussi, à la vue d'une simple photographie, de savoir exactement ce qu'a pu être son environnement sonore. Toutefois, certains éléments représentés peuvent aider à l'imaginer. Par exemple, dans le cas d'une photographie représentant un jour de marché à La Roche-Bernard, la densité de la foule, la diversité des races animales présentes laissent imaginer puis suggèrent facilement une impression sonore...

La recherche a aussi permis de retrouver des objets ou *artefacts* directement liés à la production sonore. C'est le cas, par exemple, des cloches à main utilisées par le crieur public lors des proclamations, ou des crécelles des enfants de chœur annonçant les offices de la Semaine sainte. La plupart du temps, ces instruments avaient été oubliés dans un coin de grenier ou de sacristie. Un des intérêts de cette étude a été de retrouver tout ou partie de

---

<sup>17</sup> En voici un exemple : Fortuné Abraham-Dubois, écrivant sous le nom d'emprunt de Fortuné du Boisgobey arriva, selon son journal de voyage, à La Roche-Bernard le mardi 6 août 1839. Il est réveillé le lendemain par les cloches de l'église : « *On enterre une personne de marque, l'église est tendue de noir et un glas funèbre, tel que je n'en ai jamais entendu, accompagne mon lever.* » (Fortuné du Boisgobey, 2001, 55). L'état-civil de La Roche autour de cette date est muet : pas d'enterrements de notable. Il n'y a eu, le trois août, que la déclaration du décès de la petite Françoise Derien, âgée de deux ans et décédée la veille. Fille de François Derien, chapelier, cet enfant n'a pas eu le temps, hélas, de devenir une personne de marque. Registre des naissances, mariages et décès de 1839, La Roche-Bernard. Mairie de La Roche-Bernard.

<sup>18</sup> L'exemple de *l'Ami Courtais* d'Herbignac est assez révélateur. Cet être fantastique, ce fantôme hurleur dont j'aurai à reparler, est en effet signalé pour la première fois en 1829 (Girault de Saint-Fargeau, 1829, 74). Cette description originale se retrouve plus ou moins altérée dans divers ouvrages tout au long du siècle, dont ceux, plus célèbres, d'Abel Hugo par exemple qui, pour une raison inconnue, change le nom du fantôme en « *Louis Courtais* » (Hugo, 1835, 155).

leur histoire, de les remettre en valeur en attirant l'attention des municipalités et des associations culturelles locales sur leur valeur patrimoniale et leur préservation.

### Sources orales

Complétant toutes ces sources écrites et matérielles sur de très nombreux sujets, les témoignages oraux contemporains, dans une période comprise entre 1900 et 1960, constituent la source principale sur laquelle se base cette étude. Mes enquêtes orales autour de La Roche-Bernard ont commencé en 1975 et se sont poursuivies jusqu'à aujourd'hui. Mais, lorsque je les ai commencées, la société rurale traditionnelle avait disparu et avec elle une grande partie de la tradition orale vivante.

Certes, j'ai encore connu dans ma jeunesse les toutes dernières émanations de ces anciens modes de vie et certains événements sonores, comme les bassins de la Saint-Jean, avaient perduré ici ou là. J'ai pu entendre aussi étant enfant, dans le domaine religieux, les chants des processions des Rogations ou ceux des Fêtes Dieu ou de la fête patronale ; j'ai annoncé au son de la crécelle et des clochettes les offices de la Semaine sainte dans les rues de La Roche-Bernard. Il m'était encore possible d'entendre des chants traditionnels pendant les repas de noces. Mais, pour accéder à une connaissance plus approfondie de cette société et de sa tradition orale, je n'avais plus d'autre choix que de rechercher la mémoire de témoins plus âgés que moi.

### Méthode

En octobre 1975, j'ai pu assister à la première édition du concours de chant traditionnel de Haute-Bretagne « *la Bogue d'Or* » à Redon. Cet événement provoqua le démarrage de mes collectes dans la région de La Roche-Bernard. L'objet en était alors uniquement le chant et la musique. Dans ce domaine, outre les chants des noces familiales, les seules références que j'avais alors étaient des thèmes de Haute-Bretagne écoutés sur quelques disques ou cassettes audio et ce que j'avais entendu à Redon<sup>19</sup>. J'allais avoir 16 ans et n'avais bien sûr aucune expérience dans le domaine de la collecte orale.

Mes premiers pas se sont déroulés dans le cadre des relations proches : parents et grands-parents, puis leurs amis. La façon dont s'est établi ce réseau d'informateurs découlait d'une perception empirique, naturelle et limitée du territoire de ma collecte, influencée sans aucun doute par le réseau d'interconnaissance propre aux sociétés traditionnelles. Au fur et à

---

<sup>19</sup> Les vinyles 33 tours du groupe Tri Yann – *Dix ans, dix filles* (1973) et *Suite Gallaïse* (1974) qui contenaient des chants retrouvés en Haute-Bretagne, ou ceux de Malicorne – *Pierre de Grenoble* (1973), *Le Mariage Anglais* (1975).



mesure de mes enquêtes, je me suis rendu compte que cette intuition, toute expérimentale que soit la démarche, reposait sur l'expérience vécue de l'autochtone que je suis resté. Au fil du temps, elle a été confortée par les conversations multiples échangées avec mes informateurs.

Mon réseau s'est agrandi peu à peu au gré des amitiés ou du hasard. Par exemple, lors d'une visite à l'une de mes informatrices à Marzan, sa voisine passa devant la fenêtre tout en tricotant. Elle entra et prit part à la discussion tout naturellement. Elle devint ainsi une de mes informatrices attirées et me fit rencontrer sa belle-sœur, qui elle-même m'a présenté à sa sœur... c'est ainsi qu'en passant de l'un à l'autre, le réseau a pris forme dans la commune. Au début de mes enquêtes, l'insouciance de la jeunesse aidant, il m'est arrivé de demander au petit bonheur dans les villages s'il n'y avait pas des personnes âgées qui pourraient me parler de leur jeunesse.

Dès le commencement, j'ai cherché à établir un large réseau afin de confronter les points de vue autant que possible. Le choix d'informateurs attirés, dont l'exploration de la mémoire demande de fréquents entretiens, se fait assez naturellement. Je suis donc allé voir à plusieurs reprises, aussi souvent qu'il était possible et sur un temps parfois très long ceux qui, acceptant ma proposition d'entretiens réguliers, avaient gardé vivante en mémoire la connaissance du passé. Marie Huguet de Bringuin en Nivillac détient le record avec des visites plus ou moins régulières étalées sur quinze années. Mieux connaître la personnalité de son informateur permet en outre d'interpréter plus facilement ses propos et d'adapter, le cas échéant, les questions à lui poser à la prochaine entrevue. D'un entretien à l'autre, l'informateur poursuit ainsi seul son chemin de mémoire.

Dans le cadre de ma recherche sur l'environnement sonore, j'ai tenté aussi de retrouver le témoignage d'acteurs spécifiques. J'avais déjà eu la chance, lors de mes premières enquêtes, de rencontrer des chanteurs et des musiciens reconnus par la communauté pour leurs compétences. Certains d'entre eux sonnaient pour les noces et d'autres faisaient partie des fanfares et harmonies locales. J'ai recherché ensuite particulièrement la trace des sonneurs de cloches, des artisans « frappeurs » dont le métier faisait du bruit : forgerons, maréchaux ferrants ou carriers...

Afin d'y parvenir, j'ai eu parfois recours à des intermédiaires pour commencer les entretiens dans des communes où je n'étais pas allé. Ce sont généralement des présidents de club des anciens, des instituteurs ou des directeurs d'école depuis longtemps en poste dans leur commune ; des gens qui connaissent donc beaucoup de monde et qui ont pu me diriger vers des informateurs potentiels. Ces intermédiaires ont pu, à l'occasion, devenir des informateurs à leur tour.

Parcourir l'ensemble du territoire de collecte a été mon objectif dès le départ. Si je privilégiais les informateurs (très) âgés et paysans, j'ai assez tôt fait des comparaisons entre les témoignages obtenus dans les bourgs et à La Roche-Bernard avec ceux des informateurs paysans des villages. La différence entre les *Bertons* [bœrtɔ̃]<sup>20</sup> de la rive droite de la Vilaine et des *Mitaods* de la rive gauche est, elle aussi, très vite apparue : les chants, les traditions n'étaient pas tout à fait les mêmes de part et d'autre du fleuve. Je me suis aperçu dans un second temps que tout n'avait pas disparu partout au même rythme. Certains milieux résistaient plus que d'autres. Des villages ou groupes de villages plus ou moins isolés pratiquaient encore ou conservaient davantage la mémoire des faits anciens. Ainsi, on m'a volontiers conseillé d'aller enquêter dans des sortes d'enclaves à l'intérieur des communes. Situées un peu à l'écart du bourg, les usages anciens s'y étaient gardés plus longtemps qu'ailleurs. C'était ce qu'on appelait chez les *Mitaods* « *la Côte* », « *l'Armo* » à Pénestin, ou encore « *l'Armor* » chez les *Bertons* de Péaule et Marzan. Ces villages se situent ordinairement en bordure de Vilaine, comme on a pu le comprendre. J'y ai rencontré en effet de bons informateurs.

La grande majorité de mes informateurs a passé toute sa vie dans sa commune d'origine ou une commune voisine. Une toute petite minorité a quitté la région pendant sa vie professionnelle. Les témoins, nés entre 1885 et 1930, sont, pour la moitié d'entre eux des agriculteurs ou des personnes qui sont issues du monde agricole, des artisans (20%) ; 10% habitent la ville de La Roche-Bernard. Deux tiers enfin de ces personnes sont des femmes.

---

<sup>20</sup> J'ai adopté la plupart du temps l'orthographe proposé par Régis Auffray (Auffray, 2007) pour la transcription des mots en gallo. Lorsque leur prononciation était particulière à la région de La Roche-Bernard et donc quand il était difficile de la déduire à partir de la graphie, je l'ai précisée à l'aide de l'alphabet phonétique international entre crochets.

### Origine professionnelle des informateurs en %

Agriculture	Artisanat	Commerce	Services (transport...)	Administration (médecine, éducation...) & autres
<b>55</b>	<b>20</b>	<b>15</b>	<b>7</b>	<b>3</b>

Les pourcentages sont tous arrondis. Ce type de calcul n'ayant de toute façon qu'une valeur très approximative, il ne sert qu'à dégager des tendances pour donner une idée des catégories sociales et professionnelles interrogées.

Au total, la collecte a concerné 150 personnes sur un territoire de dix à quinze kilomètres de rayon. J'ai enregistré ou noté le contenu de 300 entretiens environ. Dans cet ensemble, je ne tiens pas ici compte des multiples et courtes entrevues, ou des simples phrases parfois notées au hasard des rencontres, sans les avoir toujours recherchées, mais qui m'ont donné des informations utiles. C'est un des avantages de vivre sur le lieu de son enquête.

La totalité de la collecte a été déposée à l'association Dastum et regroupée dans un fonds dont l'indexation en cours contient à ce jour 2100 items – extraits d'interviews présentant une unité thématique.

#### Collecter les témoignages oraux

À partir de 1978, le chant et la musique ne devinrent plus l'unique objet de ma recherche que j'élargis alors à ce qu'on appelle communément l'ensemble des traditions orales. Des recherches aux Archives départementales à Vannes m'avaient permis en effet de découvrir deux ouvrages qui m'ont accompagnés ensuite tout au long de la collecte : *En Haute-Bretagne* d'Henri-François Buffet et surtout le *Manuel de folklore français contemporain* d'Arnold Van Gennep (Buffet, 1957 et Van Gennep, 1937-1958). Je préparai alors plus sérieusement les entrevues à l'aide de questionnaires élaborés à partir de ces textes. Ces listes ont eu l'avantage de cadrer les entretiens mais, à mesure que l'enquête avançait, j'y avais de moins en moins recours. Je procédais de façon plus intuitive et surtout moins formelle. Au départ, je déroulais les questions les unes à la suite des autres, parfois trop rapidement et sans réel souci de cohérence. Aujourd'hui, je laisse beaucoup plus d'espace à l'informateur, certes, en préparant toutefois toujours l'enquête, mais celle-ci devient beaucoup moins directive<sup>21</sup> et elle est surtout nourrie de lectures et d'expériences plus nombreuses.

<sup>21</sup> Par exemple, à la fin de l'entretien, souvent, je discute avec mes informateurs réguliers. La conversation continue librement et il n'est pas rare que j'apprenne à ce moment-là d'autres détails intéressants.

J'ai toujours provoqué l'entretien ; en 42 ans de collectes, une personne seulement s'est spontanément présentée pour que j'aie l'enregistrer<sup>22</sup>. Les entretiens les plus réussis l'ont été avec un seul informateur. Les rares expériences que j'ai eues avec plusieurs personnes ou plusieurs enquêteurs n'ont pas été très profitables et je les évite maintenant autant que possible. En effet, dans ces cas-là, l'enquêteur entend souvent les conversations dériver ou bien il doit suivre deux ou trois discours en même temps. Une hiérarchie s'installe bientôt. Parfois, un informateur prend le dessus sur les autres et masque son ignorance par une parole forte et continue. L'intérêt de ces réunions, si on doit absolument en trouver un, est pour l'enquêteur l'occasion de repérer des informateurs qu'il peut aller revoir seul à seul.

Lors des premiers entretiens, je prends des notes. Celles-ci sont de simples pense-bêtes, des mots jetés rapidement sur la page d'un petit carnet afin de ne pas troubler le flux du discours. Dès le retour à la maison, juste après l'entretien, je mets en forme ces notes en y ajoutant des informations sur la personne rencontrée quand elle accepte toutefois de me les donner – identité, âge, métier(s), commune d'origine, diverses informations sur sa vie ayant filtré dans la discussion - ainsi que des impressions sur la collecte. Je rédige aussi à part les précisions, les idées qu'il sera nécessaire éventuellement de développer lors d'une rencontre prochaine.

Au bout d'un certain temps, variable selon les informateurs, quand la confiance est établie, je propose ou non d'enregistrer l'entretien. Le contenu des enregistrements est transcrit aussitôt que possible<sup>23</sup>.

Comme dans toutes les relations humaines, le rapport de sympathie s'installe progressivement... ou pas. Ces longs moments de discussion créent inévitablement des liens : les infor-

---

<sup>22</sup> Cet entretien a pu avoir lieu grâce à la publication à La Roche-Bernard d'une revue d'histoire locale, *Le Ruicard*, qui, à partir de 1977, faisait des appels réguliers à témoignages.

<sup>23</sup> La plupart des chants et des conversations étaient enregistrés sur un petit magnétophone à cassettes et à piles. Aujourd'hui, j'utilise un enregistreur numérique, beaucoup plus discret et performant. Le magnétophone était d'ailleurs souvent l'objet d'interrogations de la part des informateurs, intéressés, mais un peu méfiants parfois car, comme il parle et retient des informations, il est considéré presque comme un objet vivant. Une de mes informatrices appelait d'ailleurs le magnétophone « *le perroquet* ». Voici quelques réactions à son égard : « *Tout c'qu'on dit là : i' marque tout ? Ah ! ben i' va n'en savai ! [savaj] il va en savoir !* »

Surmontant l'appréhension, quelques-uns demandaient à s'entendre à la fin de l'entretien :

« *Fais-le don' marcher, ton truc-là !* ».

« *C'est tout ! 'core une ancienne chanson ça... mais c'est enregistré ça, non ?*

- *Oui.*

- *Chante-là don' un peu !* »

« *Alors, tout va être dedans ?*

- *Oui, tout va être dedans.*

*Et comment que vous allez départir ça en vers ?* », dit un informateur-chanteur.

mateurs deviennent des amis et l'enquêteur rencontre tôt ou tard la famille proche, les voisins du village ou de la rue. Souvent, après les entretiens, je reviens à la maison avec un pot de confiture, une bouteille de cidre de la ferme, une caisse de pommes du jardin... à moi ensuite la prochaine fois de ne pas arriver les mains vides !

Le lieu où se tient la discussion a son importance. Les meilleurs entretiens se sont déroulés lorsque l'informateur était chez lui, dans le village et la commune où il avait passé une grande partie de sa vie. Les quelques entrevues qui ont eu lieu dans le milieu hospitalier ou en maison de retraite n'ont quasiment rien donné. Les personnes y perdent leurs repères familiers, ce qui ne facilite pas le travail de mémoire, lorsqu'elles ne sont pas sous l'influence d'un traitement médicamenteux plus ou moins lourd. Une exception cependant est à formuler pour le logement-foyer de Nivillac, où les personnes vivent dans un appartement ou une maison à eux, et dans lequel j'ai pu mener des entretiens très constructifs.

Dès qu'il a décliné son identité, l'enquêteur est l'objet de demandes de précisions multiples de la part de l'informateur, demandes qu'il faut satisfaire au plus vite. Tout d'abord sur sa parenté - « *tu es le fils de... ?* » pour pouvoir établir des liens, gagner la confiance et me replacer dans le paysage local. Le commentaire, dans mon cas, ne se faisait pas attendre : « *je connais bien ton père !* [Mon père était cordonnier-bottier et nombre de mes informatrices connaissaient aussi ma mère, coiffeuse à La Roche-Bernard] ». Parfois d'ailleurs c'était mon grand-père à qui l'informateur faisait référence. Plus tard dans l'entretien, le même genre de situation apparaît, il faut situer aussi tel protagoniste - « *un tel, tu le connaissais bien... il habitait à... ben c'est son frère que j'te dis-là* » ; « *toi tu l'as pas connu mais tes parents l'ont bien connu...* ». On retrouve là encore la place centrale de l'interconnaissance au sein de cette société.

### Retrouver les sons

Il faut ensuite expliquer pourquoi je fais de telles enquêtes. Même lorsqu'il s'agit d'un informateur régulier et connu, je n'entre pas aussitôt dans le vif du sujet. Les premiers mots d'échange portent en général sur le temps qu'il fait, tel fait divers annoncé à la radio ou à la télévision est l'objet de commentaires qu'il faut écouter, partager et éventuellement commenter à son tour mais avec tact.

Je commence par une présentation très générale : « *ça ne devait pas être la même vie qu'aujourd'hui dans votre jeunesse ?* ». Elle a pour effet d'engager assez vite la discussion et d'amener tout de suite les différences des modes de vie passés et présents : « *Ah ! Ben, de not' temps, ça 'tait pas pareil qu'asteure [que maintenant] !* »

Certains sujets comme les travaux agricoles d'autrefois ou les fêtes calendaires sont d'assez bonnes approches. Ce sont celles que j'ai communément utilisées lors de cette enquête en orientant discrètement la discussion par la suite vers des aspects plus spécifiques. Il m'a fallu souvent donner des amorces pour faire surgir des souvenirs. J'ai à cet effet gardé quelques formules, quelques faits glanés avec d'autres informateurs ou recueillis dans des ouvrages d'autres chercheurs.

Très peu d'informateurs conçoivent leur environnement sonore comme un tout – quelques-uns l'ont fait cependant – et la réponse à la question initiale est presque toujours précédée d'un temps de réflexion, ainsi que je l'ai signalé plus haut. Parfois, quelques informateurs se reprennent et répondent comme s'ils redécouvraient avec surprise une parcelle oubliée de leur mémoire. L'environnement sonore se redécouvre donc par petites touches.

Je me suis fixé un guide d'entretien qui, en isolant d'abord le contexte dans lequel un son était émis ou reçu, me permettait de connaître :

- l'identité, la nature ou l'identité du ou des émetteurs et du ou des récepteurs.
- Les conditions : le lieu, l'occasion, le moment de l'émission ou de la réception des sons.
- La destination du son : à qui était-il destiné ? Y avait-il une intention à cette émission ? Était-elle comprise et acceptée par le récepteur ?

Cette approche différencie émetteur et récepteur, induit une interprétation du son comme un signe, un code ayant un sens et qui permet à ce titre une situation de communication<sup>24</sup>.

La restitution des sons pose ensuite un problème particulier en ce que les sonorités ne sont évidemment pas reproduites telles qu'elles ont été perçues par l'informateur en situation. Selon ses aptitudes, ce dernier utilise avec plus ou moins de bonheur des onomatopées, des effets de voix, en tentant ainsi de donner une impression aussi précise que possible à l'enquêteur. En dernier lieu, lorsque l'imitation est impossible, on décrit tant bien que mal le

---

<sup>24</sup> D'après le schéma classique de Jakobson (Jakobson, 1963 ; 209-248).

son avec des phrases en faisant le plus souvent des comparaisons avec des sons actuels. Lorsqu'il s'agit de bruits disparus et qui demandent l'usage d'une machine ou d'un objet disparu ou difficile à retrouver aujourd'hui, par exemple celui généré par les machines à battre, l'enquêteur doit, ou se procurer des enregistrements, ou, lorsque c'est encore possible, retrouver les sons dans des reconstitutions impliquant l'emploi de ces machines et objets dans les fêtes de battages à l'ancienne par exemple. À cet égard, les sons musicaux, le chant et la musique instrumentale sont plus faciles à retrouver.

## Objectifs

Bien que l'exercice soit difficile, le premier temps de mon étude tentera d'établir une sorte d'état des lieux se déroulant sur une période assez longue, qu'il faudra donc imaginer dynamique car en perpétuel changement. Cette première partie intégrera de ce fait beaucoup de moments de ruptures.

Il ne sera toutefois pas question pour moi d'entreprendre la reconstitution d'un environnement sonore disparu, comme ces « *paysages sonores du passé* » reconstitués par Mylène Pardoën (Pardoën, 2015 ; 145-160). Aussi intéressants soient-ils, ces travaux supposent un travail de création, une *artialisation* (Roger, 1997), une mise en scène artistique. L'enjeu sera plutôt pour moi de déterminer quelles caractéristiques générales possède l'environnement sonore étudié, puis de découvrir quels sons lui appartiennent en propre. En abandonnant l'idée de reconstitution pure qui ne mettrait en jeu que les relations des sons les uns avec les autres, les informations recueillies ainsi permettraient plutôt de réfléchir à une catégorisation qui prenne davantage en compte leur perception et leur émission, ou plus exactement leurs fonctions, usages et interprétations<sup>25</sup>. Le classement qui en découlera tiendra de surcroît compte du caractère traditionnel ou folklorique des sons retenus.

Cette manière d'inventaire, qui ne pourra pas être exhaustif, permettra cependant de cerner dans un second temps les moments de rupture où un type d'environnement sonore disparaît et cède la place à un autre. Ces ruptures repérées, je chercherai à en donner une chronologie générale puis à en donner les raisons. Revenant à mon point de départ, la société rurale traditionnelle, je tenterai d'établir enfin les éventuels rapports entre la disparition de cette société particulière et les changements de son environnement sonore.

---

<sup>25</sup> Voir à ce sujet les réticences exprimées par Alain Corbin : « *Cette quête [des sons] repose sur un postulat contestable. Elle implique la non-historicité des modalités de l'attention, des seuils de la perception, de la signification des bruits, de la configuration du tolérable et de l'intolérable.* » (Corbin, 1998, 230).





## 1 État des lieux

Pouvoir apprécier l'évolution de l'environnement sonore dans une société donnée suppose d'avoir une idée de ce qu'il était à l'origine. Le point de départ de cette étude étant la fin du 19<sup>e</sup> siècle, peut-on en effet encore « modéliser » cet environnement sonore disparu ? En l'absence de tout enregistrement, retrouver l'agencement exact des sons les uns par rapport aux autres en termes de fréquences et d'intensités est une gageure. Je propose donc ici, après une description rapide de ce qu'a pu être les caractéristiques générales d'un environnement sonore local, un regroupement par catégories :

- Sons utilitaires pour la communication,
- Sons esthétiques, les chants et la musique instrumentale,
- Sons symboliques des cérémonies et des rites,
- Sons surnaturels.



## 1.1 Caractéristiques générales

Mes informateurs, décrivant l'environnement sonore de leur enfance dans les premières années du 20<sup>e</sup> siècle, tiennent à peu de choses près les mêmes propos : sur un fond de silence initial, évoluent des sons rares et lointains.

*« (Il) y avait un silence ! Ça c'était extraordinaire, oui. Des choses qu'il y avait pas : ce qu'on appelle la pollution du bruit, quoi, à cette époque-là. Un bruit, on entendait ça loin comme ça. Ça se répercutait parce que c'était pas arrêté par les autres bruits qui se chevauchent qu'on entend maintenant. »*

(Avril 1980 - André Biton, mécanicien, La Roche-Bernard, né en 1904).

CD 1. *« Il y avait un silence... »*. Avril 1980 - André Biton, mécanicien, La Roche-Bernard, né en 1904. Enregistrement chez l'informateur : Hervé Dréan.

*« Parce qu'il y avait un silence. Oui, pis ça c'était extraordinaire. Oui, des choses que... Y'avait pas c'qu'on appelle la pollution du bruit, quoi, à cette époque-là. Ça se... Un bruit, on entendait ça loin, comme ça. Ça se répercutait parce que c'était pas arrêté par les autres bruits qui se chevauchent, qui se... qu'on entend maintenant. »*

À la campagne, c'est la même chose que dans la ville de La Roche-Bernard :

*« C'est qu'il n'y avait pas de bruits. Les bruits n'étaient pas perdus dans les autres bruits. »*

(Janvier 2014 – Marie Malnoë, Le P'tit Bézo, Saint-Dolay, née en 1926).

Le voyage du bruit éphémère dans le silence ambiant est donc partout aisément perceptible. Alphonse de Châteaubriant décrit parfaitement ce phénomène en évoquant le passage des carrioles ramenant les ouvriers des forges de Trignac en Brière, au tout début du 20<sup>e</sup> siècle.

*« Cela passe, infernal, cela s'éloigne, cela se perd peu à peu, au loin, dans le silence. »*

(Châteaubriant, 1935 ; 18).

Les bruits, de ce fait, sont distincts, clairs et discontinus.

### Saisons et vents

Selon les conditions atmosphériques et la saison, le voyage des sons dans l'atmosphère est très changeant. Tout le monde connaît en effet, ces sensations d'étouffement des sons dans les temps brumeux saturés d'humidité, et, à l'inverse, le son acéré par le temps froid et sec hivernal. « [Les voix], écrit le romancier nantais Ernest Fouinet, [sont] *rendues plus claires et plus pénétrantes encore par le froid vif qui aiguise, pour ainsi dire, tous les sons.* » (Fouinet, 1834 ; 38). Ainsi, dans la saison froide, les nombreux émondeurs de haies, les fagoteurs, la vingtaine de bûcherons de Burin en Saint-Dolay encore, travaillant dans la forêt voisine de la

Bretesche à quelques kilomètres au sud de La Roche-Bernard, répandent dans la campagne environnante les coups réguliers, clairs et coupants des haches.

Et puis, les sons voyagent surtout grâce aux vents, au gré de leur provenance. Leur écoute attentive et pragmatique permet à l'auditeur d'obtenir principalement des informations météorologiques essentielles<sup>26</sup>. Dans la région, les vents du Sud-Ouest sont prédominants « *(apportant) les effluves tièdes et modérateurs de l'océan* », puis ensuite ceux venant du Nord (Kuntz, 1929 ; 10).

Les indications tirées de cette écoute mentionnent, non pas vraiment la direction du vent, mais plutôt la chose entendue. Ce sont souvent les cloches de la paroisse ou des paroisses voisines qui sont évoquées en premier lieu par mes informateurs.

« *Quand on entendait la cloche d'Arzal, les vents avaient baissé, qu'on disait. « Tiens, on entend la cloche d'Arzal, c'est signe de pluie ». La cloche de Marzan, c'était du beau temps. Celle de Péaule, c'était pas bon, des averses, de la grêle... « Tiens ! On entend le bourdon d'Piaule ! » [La grosse cloche du clocher de Péaule pèse 1700 kilogrammes]... c'était un gros bruit, grave, fort. /.../ La cloche de Nivillac, c'était du beau temps aussi. La cloche de La Roche : « le vent tait rendu en soulaire, dans l'trou d'la mouillette » [de la pluie]. »*

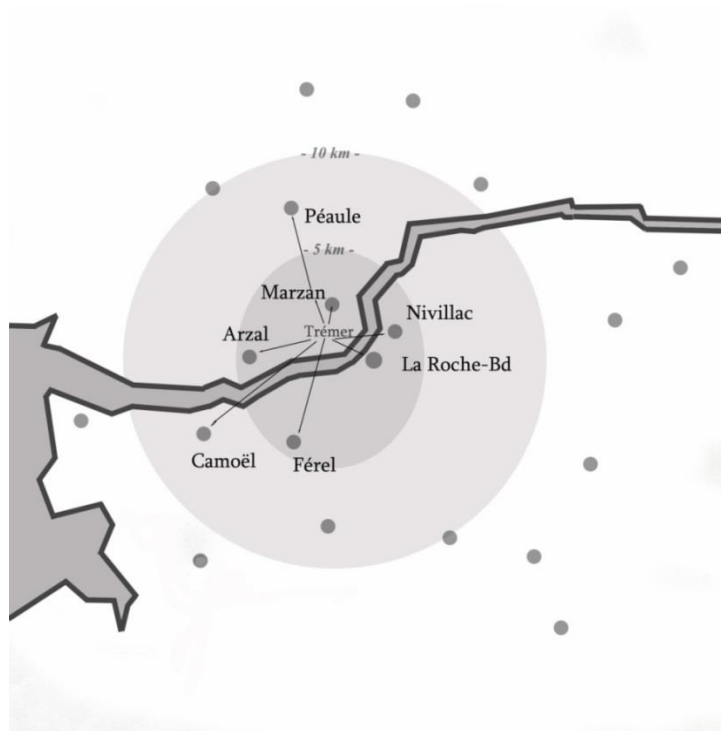
<sup>26</sup> Un vocabulaire précis désigne d'ailleurs les différentes directions du vent. Les deux secteurs dominants sont désignés *Haot* et *Bas*. Le Nord/Nord-Est, le vent de *Haot*, amène du beau temps en été, du froid en hiver ; le vent de *Bas*, d'Ouest à Sud-Ouest, signale l'arrivée de la pluie. Pour désigner les vents du Nord et du Sud, on dit par exemple : « *vent d'à Haot* », « *vent d'à Bas* », « *le vent est Haot* », « *le vent est Nord* », « *Le vent est Bas* ». Les deux autres secteurs complémentaires sont : la *Galerie*, qui désigne une zone de noroît, Nord/Nord-Ouest - les expressions qui en découlent étant : « *le vent est Galerie* », « *le vent est en Galerie* » - et le secteur Sud/Sud-Est, c'est la *Soulerne* des *Mitaods* ou la *Soulaire* des *Bertons*.

Les vents peuvent donc éventuellement « *baisser* » ou « *descendre* » du *Haot* vers le *Bas* ou vers la *Galerie* par exemple. Il peut aussi *tourner*. Ainsi, un son est apporté par le vent « *quand le vent est d'tour* ». Lorsqu'il est bien orienté, le vent s'engouffre aussi parfois dans « *l'trou d'la mouillette* » ou encore « *dans l'trou d'la neige* » pour amener avec lui pluie ou neige (Décembre 2014 – Augustine Bocéno, agricultrice, Trémer, Marzan, née en 1924) ou « *le vent est sous la neige* » (Janvier 2013 – M. F., agricultrice, Nivillac, née en 1926). Daniel Giraudon, citant de nombreux exemples glanés ailleurs en Bretagne qui le prouve, pense que c'est là « *une allusion à une ancienne croyance d'après laquelle un personnage aurait tenu la pluie enfermée dans un sac, comme Éole retenait les vents dans une outre.* » (Giraudon, 2007, 142).

Paul Sébillot l'a déjà remarqué, les vents sont parfois assimilés à des personnes (Sébillot, 1968-1, 75). Ainsi, à Camoël, on parlait de la « *fillette de Galerie* » dans une expression qui prédit que le vent de noroît amène un temps changeant : « *La fillette d'Galerie n'a qu'un bout d'béo [beau]. Les anciens disaient ça. Ça veut dire que les jours où le vent de Galerie soufflait, s'il faisait beau le matin, l'après-midi il faisait mauvais ou inversement. Le temps ne tenait pas toute la journée* » (Juin 2014 – Joseph Bertho, marin-pêcheur, Kerguen, Camoël, né en 1940).

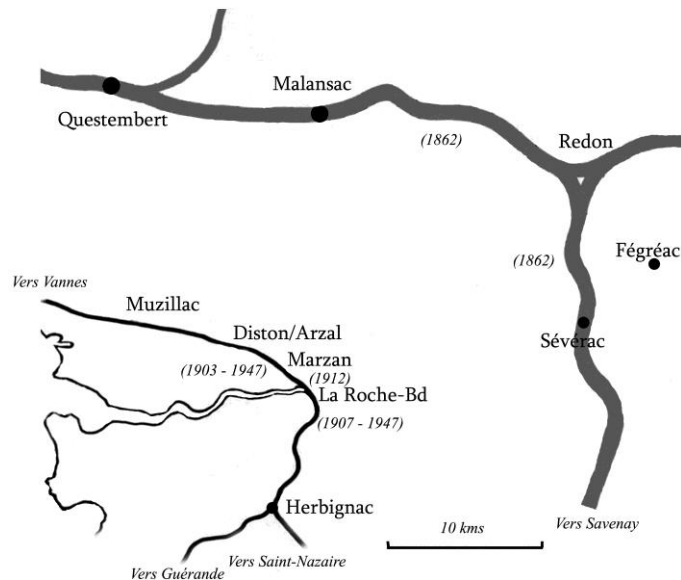
À défaut d'être vraiment un personnage dans le *Berton*, le vent qui vient de la mer chargé de sel – du Sud-Ouest - porte tout de même le nom de *morfi* à Péaule : « *y'a du morfi !* ». Il est réputé mauvais pour les arbres fruitiers quand il souffle au printemps car il « *brûle les bourgeons* » (Avril 2016 – André Jubert, agriculteur, Kerpaix, Péaule, née en 1945). Ce vent est appelé *morsec* à Arzal. « *Ça brûlait les feuilles d'un côté. On disait : « t'as vu les feuilles ? Y'a du morsec dedans ! »* (Juillet 2016 – Jean Le Mailloux, agriculteur, Quelled, Arzal, né en 1932).

(Décembre 2015 – Augustine Bocéno, agricultrice, Trémer, Marzan, née en 1924).



Les ensembles de cloches entendues à Trémer en Marzan. Décembre 2015 - Augustine Bocéno, agricultrice, Trémer, Marzan, née en 1924.

Un autre grand classique de la météorologie sonore fait référence au bruit généré par le passage des deux lignes de chemin de fer traversant la région.



Les deux lignes de chemin de fer traversant la région aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles. La plus ancienne, celle de Savenay à Landerneau passant par Fégéréac à l'Est est établie en 1862 (Nenning, 2008, 79 et 87) ; celle de Vannes à La Roche-Bernard suit quarante ans plus tard, en 1903. Cette dernière ne traverse cependant la Vilaine qu'en 1912 par le pont. La jonction avec Herbignac et la presqu'île Guérandaise est désormais possible. Le train de la presqu'île est arrivé en 1907 au Rodoir, gare située au sud de la ville (Pasgrimaud, 1989, 5 et Nennig, 2003 ; 137). Moteurs et sifflets des trains Vannes - La Roche-Bernard ne vont cependant remplir l'espace sonore local que pendant une trentaine d'années, de 1902 à 1947, année de fermeture de la

ligne (Pasgrimaud, 1989 ; 12 et Nennig, 2003 ; 137). Ils ont néanmoins marqué les esprits et leur souvenir est très présent chez mes informateurs.

Deux sonorités peuvent être alors perçues, le moteur et le sifflet. Contrairement au moteur qui est constant à chaque passage du train, le sifflet ne retentit que ponctuellement à chaque fois que la voie traverse les nombreux passages à niveau sans barrière, ou encore lorsqu'un obstacle se dresse sur la voie, comme les troupeaux de vaches qui parfois s'y attardent (Nennig, 2003 ; 158). Le train s'entend ainsi six fois par jour au début du 20<sup>e</sup> siècle. Les horaires publiés dans la presse en mars 1903, à l'ouverture de la ligne Vannes-La Roche-Bernard, donnent par exemple trois départs à 4 h 30, 9 h 55 et 15 h 07 ainsi que trois arrivées à 9 h 16, 14 h 37 et 20 h 07<sup>27</sup>.

Entendu de Péaule et Nivillac, le passage plus lointain du train de l'autre ligne Landerneau - Savenay au Nord, Nord-Est ou à l'Est, est un présage de temps froid et beau.

« *Le train, quand on l'entendait partir de Malansac à aller à Redon [à 12 kilomètres au Nord à vol d'oiseau], c'était pas bien beau parce que c'était du froid, et à l'été c'était signe de beau temps.* »

(Décembre 2015 – André Jubert, agriculteur, Kerpaix, Péaule, né en 1945).

« *On entendait le train d'Fégréac, c'était signe de grand froid [à 16 kilomètres à l'Est à vol d'oiseau]. On disait qu'on entendait les chérrettes du Haot [Les charrettes du Nord].* »

(Juin 2015 – A. G., agricultrice, Nivillac, née en 1931).

Ce bruit, très distinctif dans l'environnement sonore local, est donc désigné par une expression qui lui est propre par les habitants des villages de Nivillac près de la Vilaine. Le *Haot* étant ici le Nord-Est car le train est entendu surtout quand les vents soufflent dans cette direction.

Parmi les grands bruits distinctifs porteurs d'indications météorologiques, il y a celui de la mer, entendu sur toute la côte. À Pénestin, un dicton très populaire dit ainsi :

« *Quand la mer sonne à Loscolo [au sud-ouest de la commune], la pluie [ou : de l'eau] à grand galop !* ».

---

<sup>27</sup> *Le Progrès du Morbihan*, 7 mars 1903, Archives du Morbihan. [En ligne]. Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 2 juillet 2017]. Disponibilité et accès <http://www.archives.morbihan.fr>

Les gens de cette commune ont développé d'ailleurs une écoute fine qui leur permet de distinguer plusieurs situations.

« *Si on entend la mer qui sonne à La Mine d'Or [à l'Ouest], c'est signe de pluie, à Loscolo, signe de vent [au Sud-Ouest], à Pont-Mahé, c'est du brouillard [au Sud].* »

(Avril 2015 – Jeannette Crusson, agricultrice, Le Val, Pénestin née en 1942).

D'après ces témoignages, « *la mer sonne* » à Pénestin. Le folkloriste Paul Sébillot avait noté cette expression ailleurs en France et pensait qu'elle faisait référence plus précisément au son de la cloche (Sébillot, 1968, II ; 12)<sup>28</sup>. Cependant, mes informateurs n'ont pas fait ce rapprochement et le verbe *sonner* est employé dans la région dans le sens général de faire du bruit. Lorsque le temps est mauvais, ils disent aussi que la mer *bouille* en comparant sans doute le bruit qu'elle fait à de l'eau qui bout.

« *Ça bouille à Pontmahé !* »

(Décembre 2014 - Guy Gervot, le bourg, Camoël, né en 1932).

Ou encore côté *berton* :

« *Ça bout à Port Nard !* »

(Février 2014 – Jean Le Mailloux, agriculteur, Quellec, Arzal, née en 1932. Port-Nard est une anse naturelle au-dessous du lieu-dit la Bergerie à Billiers à l'estuaire de la Vilaine. Le bruit du ressac qui s'engouffre à gros bouillons dans la petite crique et frappe la falaise s'entend en effet dans les villages d'Arzal se situant à l'Ouest).

Ces deux expressions décrivent seulement la qualité du son de la mer. Mes informateurs expliquent aussi son origine par le mouvement incessant des vagues sur le fond. Le bruit ainsi produit, indépendant de l'action du vent, annonce le mauvais temps.

« *Quand la mer fait du bruit, je n'sais pas, moi, ce sont les vagues qui font du bruit au fond de la mer... On l'entendait plus [davantage] avant /.../. La mer bouge avant le vent. Elle remue et on disait : « tu verras, demain, il fera mauvais temps ! »* »

(Avril 2015 – Jeannette Crusson, agricultrice, Le Val, Pénestin, née en 1942).

---

<sup>28</sup> Ailleurs en Bretagne, on considère que le bruit de la mer est comparable aux aboiements d'un chien. Mais sur les côtes de l'Écosse, on pourrait retrouver l'idée de la mer qui sonne car, « *certaines personnes considéraient certains bruits des vagues qui venaient se briser sur le rivage comme un intersigne de mort. Lorsque se produisait une noyade, les vagues, dit-on, faisaient entendre comme un glas plaintif tant que le corps n'avait pas été retrouvé* » (Giraudon, 2013 ; 25).

### Entendre ou pas

Le voyage d'un son, aussi puissant soit-il, est toutefois tributaire, en plus de la direction des vents, de contraintes liées à la topographie. Si je reprends l'exemple des cloches, dans la grande majorité des cas, les témoignages oraux indiquent qu'il est possible d'entendre de 2 à 4 carillons. Les habitants de Trémer en Marzan, comme on l'a vu plus haut, en entendent 5. Mais certains villages n'en perçoivent aucun.

*« On n'entendait pas beaucoup de choses lointaines, là où on était nous. Parce que la Butte du Piéssi, comme on disait, ça bloquait les sons... »*

(Septembre 2015 – Augustine Vignard, Bois-Rivaut-de-Haut, Saint-Dolay, née en 1930)<sup>29</sup>.

Le paysage de la région de La Roche-Bernard est cependant plutôt favorable en matière de propagation du son. Il est peu accidenté et est constitué de plaines, de vallons, de coteaux et de gorges (Ogée-Marteville, 1842 et Maître, 1892, 4)<sup>30</sup>. Or, si les sons sont diffus et dispersés dans les grandes plaines, les vallées ont pour effet de les contenir.

*« Soundscapes acquire their individuality through a combination of factors: In hilly habitats, sounds tend to be more contained. But when the area is flat, open, and dry, sound disperses more quickly and seems to get lost [l'environnement sonore se singularise grâce à une combinaison de différents facteurs : Dans les régions de collines, le son a tendance à être plus contenu. Mais quand la zone est plate, sans obstacles et sèche, le son se disperse plus rapidement et semble perdu]. »* (Krause, 2012, 27).

Le bruit de la mer va en fournir un exemple. Il est entendu, avec vent portant, jusqu'à Camoël, dans les villages situés à 6 kilomètres de la côte. La propagation du son est ici favorisée par la configuration géographique des lieux.

*« On entendait (la mer) de Kerguen [à Camoël], là où j'habitais étant jeune. La mer qui se brisait sur la plage de Pontmahé [à Assérac]. Quand la mer était grosse, on entendait la mer qui roulait parce que c'était plat. »*

(Juin 2014 – Joseph Bertho, marin pêcheur, Kerguen, Camoël, né en 1940).

L'observation d'une carte topographique permet de comprendre que le son de la mer qui se brise dans la Baie du Palandrin s'engouffre, par vent de Sud-Ouest, dans l'étier de Pontmahé

<sup>29</sup> Cette répartition n'est pas spéciale à la région de La Roche-Bernard et a été observée ailleurs en Bretagne en milieu rural. La propagation du signal sonore des cloches sur le territoire de 8 communes du Trégor donne des répartitions spatiales sonores particulières : des « *nœuds sonores* » où peuvent s'entendre 2 à 4 cloches de provenances différentes, ainsi que des zones de plus faible couverture (Ollivier, 2010 ; 230).

<sup>30</sup> Carte topographique de l'Institut Géographique National 1021 E au 1/25000<sup>e</sup> « Allaire », IGN, Paris, 1993 et 1022 OT « La Roche-Bernard », IGN, Paris, 2000.



puis dans celui du Foy. Ces deux étiers qui forment de petites gorges, s'enfoncent dans les terres sur environ 3 kilomètres. Le reste du trajet jusqu'à Kerguen est en effet sans obstacle et contenu par des élévations qui le bordent<sup>31</sup>.



Trajet du bruit de la mer de la baie du Palandrin en Pénestin jusqu'à Kerguen en Camoël. Le bruit s'engouffre dans une brèche créée par l'étier du Foy entre les élévations parallèles à la côte. Base de la carte : carte topographique de l'Institut Géographique National 1022 au 1/50000<sup>e</sup> « La Roche-Bernard », IGN, Paris, 1981.

La vallée de la Vilaine agit de même en formant comme une caisse de résonance naturelle, grâce à l'escarpement et l'encaissement de ses rives. L'amplification des sons, leur réverbération sur l'eau et dans la vallée, remonte facilement jusqu'aux villages les plus proches.

*« On entendait les glaçons sur la Vilaine qui se cognaient ensemble comme ça quand il faisait très froid à l'hiver. Y'en avait qu'étaient gros comme des barriques. »*

(Juin 2015 – A.G. agricultrice, Nivillac, née en 1931. Mon informatrice fait probablement référence ici à l'hiver particulièrement rude de 1962 à 1963).

Il en est de même à l'endroit de confluence des nombreux petits cours d'eau qui se jettent dans le fleuve. Les étiers, appelés localement *coulées*, sont autant de résonateurs et de passages favorisant la circulation des bruits<sup>32</sup>. Comme les sons naturels, les paroles, les cris, les

<sup>31</sup> Carte topographique de l'Institut Géographique National 1022 au 1/50000<sup>e</sup> « La Roche-Bernard », IGN, Paris, 1981.

<sup>32</sup> Un journaliste, signant un article sur les célébrations lors festival départemental de gymnastique des 24 et 25 août 1929 à La Roche-Bernard, décrit de manière poétique cet effet de réverbération. *« Les détonations des pièces d'artifice s'amplifient dans les gorges profondes de la vallée, rompant le calme poétique d'un paysage où*

chants des hommes sont répercutés d'une rive à l'autre sur une distance atteignant par endroits plusieurs centaines de mètres. En février 1908, Pierre Mané, cultivateur, travaille dans les champs près du village de Béliéan en Marzan. Le village est séparé de la Grée de l'Isle par petite vallée. Malgré la distance, il entend une conversation entre Cécile Flohic et Yves Pajolec, tous les deux sur la Grée. Les propos entendus seront rapportés au juge de paix de La Roche-Bernard dans le cadre d'une affaire de diffamation. Son témoignage illustre bien le rôle des *coulées* dans la propagation des sons<sup>33</sup>.

« *Me trouvant sur la Grée de L'Isle à environ un demi-kilomètre de la noë [une nôe [no] est un lieu humide : un pré, une prairie, un marais] où se trouvait la fille Flohic, j'ai entendu celle-ci dire à Pajolec que sa femme avait pris sept sortes d'herbes pour se faire avorter, à quoi Pajolec a répondu : « Tu n'avorteras pas, toi, tu les étoufferas »* »<sup>34</sup>.

### Distances

Lorsqu'on évoque la propagation des sons dans de bonnes conditions, les témoignages font état de distances impressionnantes. De certains villages de Saint-Dolay comme La Pommerais par exemple, on entend les cloches de Missillac au Sud, à 9,5 kilomètres à vol d'oiseau ; de Kerpaix en Péaule, celle de Caden à 9 kilomètres au Nord, du Val en Pénestin, celles d'Arzal au Nord-Est, soit 7,9 kilomètres.

Le train agrandit encore les dimensions du territoire acoustique sensible. Le « *train d'Seuv'ra [Sévérac sur la ligne Landerneau à Savenay]* » passant dans les marais est entendu jusqu'au Cressin à Nivillac situé à l'Ouest, à environ 15 ou 16 kilomètres de là (Février 2014 - M.F., agricultrice, Nivillac, née en 1926)<sup>35</sup>. De même, au Cosquer en Marzan, il est possible jusque dans les années 1950 de percevoir le train circulant sur le tronçon Malansac - Redon à environ 14,5 kilomètres (Octobre 2014 – André Pivault, agriculteur, Cosquer, Marzan, né en 1946). On pouvait en suivre le bruit dans l'espace : « *On l'entendait à partir de la gare de Malansac et on l'entendait aller jusqu'à Redon* » (Décembre 2015 – André Jubert, agriculteur, Kerpaix, Péaule, né en 1945). De 1912 jusqu'à la seconde guerre mondiale, le train de la

---

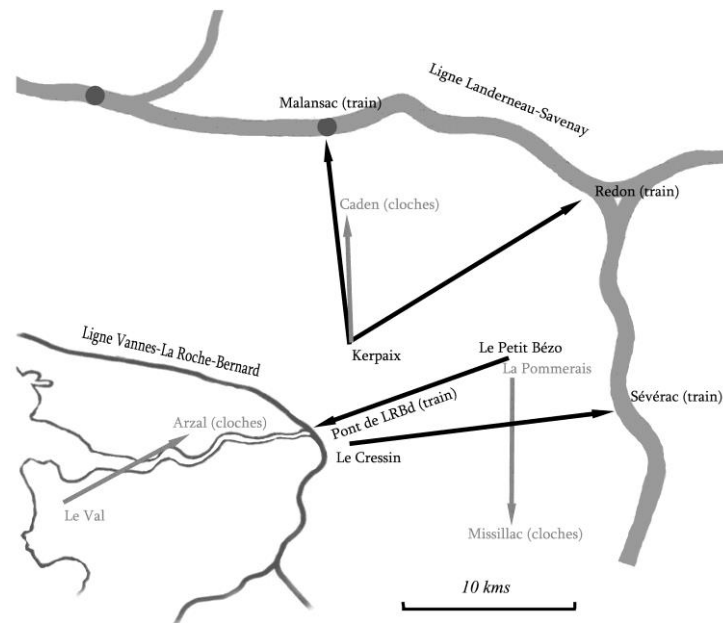
*le silence n'est habituellement troublé que par le cri des mouettes remontant la rivière aux heures de flux* ». *La Presqu'île Guérandaise*, 7 septembre 1929. Archives de Loire-Atlantique. [En ligne] Département de Loire-Atlantique [Page consultée le 2 mai 2015]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.loire-atlantique.fr>

<sup>33</sup> Enquête, contre-enquête et jugement entre Cécile Flohic et Yves Pajolec des 6, 13 et 20 février 1908. Minutes de la justice de paix de La Roche-Bernard. A.D.M. 2U 2705.

<sup>34</sup> Malheureusement, le document ne nous donne pas la liste de sept plantes abortives dont il est question ici.

<sup>35</sup> Cette informatrice n'a pas voulu que je cite son nom, ni d'autres renseignements pouvant trahir son identité. Les références incomplètes qui suivent ont la même explication.

ligne Vannes - La Roche-Bernard passant sur le pont était entendu des prés bordant la Vilaine sous le village du P'tit Bézo en Saint-Dolay, soit à 12 kilomètres à vol d'oiseau, ou à 17 kilomètres si l'on suit le cours de la Vilaine (Septembre 2014 – Marie Malnoë, Le P'tit Bézo, Saint-Dolay, née en 1926)<sup>36</sup>.



Exemples de distances lointaines de propagation des sons intenses des cloches et du train figurées à partir de plusieurs témoignages oraux.

De par leurs caractéristiques, tous les *signaux sonores* évoqués jusqu'ici, les cloches, la mer, les trains, possèdent un statut de *sons repères* en ce qu'ils circonscrivent un espace sonore dans lequel les auditeurs trouvent de quoi se situer. Un informateur a d'ailleurs bien rappelé cette fonction essentielle des sons lointains.

« *Quand on était gosse, [en écoutant les cloches] on s'imaginait le bourg, les gens qu'étaient là... On était content.* »

(Octobre 2016 – A.B., Trémer, Marzan, né en 1956).

Toutefois, les sons lointains n'ont pu circuler si facilement dans cet environnement que grâce à la bonne qualité de l'acoustique ambiante, le « *silence* » de mes informateurs.

« *On entendait tout, y'avait pas de bruits comme maintenant. C'était le silence.* »

(Septembre 2014 – Marie Malnoë, Le P'tit Bézo, Saint-Dolay, née en 1926).

Mais qu'en est-il vraiment ?

<sup>36</sup> Les distances ont été calculées à partir des outils en ligne « mesures/distances » sur la carte d'état-major du site de l'IGN. Géoportail – cartes de l'état-major (1820-1866). [En ligne] Institut Géographique National – IGN. [Page consultée le 24 octobre 2016]. Disponibilité et accès <https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/carte-de-letat-major-1820-1866>.

### Silences ?

Le *silence de la campagne* revient comme un leitmotiv sous la plume des écrivains ayant observé et décrit la région - c'est le cas d'ailleurs un peu partout au 19<sup>e</sup> siècle (Corbin, 2016 ; 55-56). Alphonse de Châteaubriant, au sujet de la Brière au début du 20<sup>e</sup> siècle, écrit : « *partout le silence* » (Châteaubriant, 1935 ; 43), et puis c'est Alphonse Daudet encore, venant à Guérande au milieu des années 1870, notant que « *ce côté de la Bretagne vous donne l'impression d'un grand couvent* ». Daudet traverse en été des « *villages muets* » où, dit-il, « *le travail lui-même est silencieux /.../ malgré la grande activité de la moisson, et partout sur notre passage, les batteuses, les fléaux s'agitaient en mesure, sans la moindre excitation de chants ou de paroles* » (Daudet, 1888 ; 241). J'ai toutefois de la peine à imaginer que les fléaux, les batteuses, sans parler des chants, des éclats de voix qui accompagnent ces grands travaux agricoles, ne fassent aucun son remarquable et propre à relativiser quelque peu le silence conventuel voulu par Alphonse Daudet. C'est que l'auteur ne les identifie sans doute pas. Il est écrivain, pas paysan. À moins que, pour des raisons esthétiques peut-être, ou pour défendre jusqu'au bout la thèse de sa *campagne silencieuse*, il ne veuille pas tenir compte de ses *bruits* ? Le choix, conscient ou non, fait par Alphonse Daudet réarrange donc les limites du territoire sonore perçu par lui. Tout ce qu'il ne veut ou ne sait pas entendre est donc du silence.

Le silence ne se laisse donc pas enfermer facilement dans une définition simple et unique d'absence totale de bruits et son appréciation dépend de la qualité et de l'intention de l'écoute. C'est en tout cas ce qu'expérimente un des personnages principaux du roman *Pierre et Jean* de Guy de Maupassant. Pierre s'installe dans une maison qu'il croit au départ très silencieuse. Puis, il découvre qu'elle est en fait habitée de maints petits bruits : « *Quand il eut cessé de remuer, le silence de cette demeure l'émut ; puis, un à un, il en distingua les moindres bruits.* » (Maupassant, rééd. 1999 ; 141). Le *silence* décrit par mes informateurs en début de ce chapitre comme un des éléments essentiels de l'environnement sonore de leur jeunesse pourrait donc à l'examen être finalement bien plus sonore que prévu.

### Identités et espaces sonores

Cette campagne silencieuse peut-elle être opposée à un autre territoire sonore caractéristique ? On pense bien sûr aussitôt ici à l'espace plus urbanisé, plus dense et donc plus sonore des bourgs<sup>37</sup> mais une question se pose alors : si elle existe, comment et où établir la

---

<sup>37</sup> J'englobe ici La Roche-Bernard sous l'appellation « bourg » bien qu'elle ait eu le privilège d'être érigée en communauté de ville depuis 1666 (Le Breton, 1919 ; 121). La ville se comporte en effet, du point de vue sonore,

limite de ces deux milieux ? Ce qui reviendrait en fin de compte à pouvoir différencier deux environnements sonores respectifs, celui de la campagne et celui du bourg.

La limite sonore des différents espaces urbains et campagnards n'est jamais facile à concrétiser. Peter Borsay, étudiant les villes anglaises du 18<sup>e</sup> siècle, envisage même un passage continu de l'un à l'autre, plus conforme pense-t-il à la réalité que l'existence d'une limite précise au-delà de laquelle on passerait brusquement d'une ambiance à une autre.

« *It is clearly not the case that all sound in the town is urban, and all that outside it, rural. It is more realistic to conceive of a graded continuum of sound* [tous les sons de la ville ne sont pas forcément urbains comme tous ceux de l'extérieur ne sont pas ruraux. Il serait plus réaliste de concevoir une graduation continue des sons]. » (Borsey, 2015 ; 91).

Dans les régions rurales, la situation paraît beaucoup plus simple. Les maisons des bourgs donnent presque toutes directement sur l'espace naturel de la campagne et il n'y a pas de zone intermédiaire comme on peut en observer dans les abords des grandes villes anglaises. Dans les bourgs, on n'est jamais très loin des arbres, des bois, des champs, du chant des oiseaux. Les sons de la campagne y parviennent donc sans difficulté. L'été, ce sont les battages qu'on entend le mieux. Le bruit des machines à vapeur, les chants s'entendent jusque dans les bourgs.

« *De la Roche, on entendait chanter les gens de Marzan en septembre, après les battages.* » (1977 – Valérie Ravily, La Roche-Bernard, née en 1891).

« *Quand on entendait la machine à battre sur la butte du Grand Morin [village proche de la ville de Questembert, à 20 kilomètres au nord-ouest de La Roche-Bernard, où habitait mon informatrice], quand on était gosse, on se précipitait à l'étage chez nous pour essayer d'apercevoir la machine.* »

(Février 2017 – Anne Dréan, coiffeuse, La Roche-Bernard, originaire de Questembert, née en 1927).

Dans la dernière décennie du 19<sup>e</sup> siècle, vers 1895, l'emploi des machines à vapeur se généralise partout en Haute-Bretagne (Buffet, 1954 ; 121). C'est sans doute dans cette extrême fin de siècle que les vapeurs, les *machines à feu*, comme disent mes informateurs les plus

---

comme un gros bourg rural, ainsi que j'aurai l'occasion de le montrer dans ce chapitre. Toutefois, en cette fin de 19<sup>e</sup> siècle, La Roche-Bernard - 1800 à 1900 habitants sur un demi-kilomètre carré - est beaucoup plus dense que Nivillac ou Marzan à la même époque avec environ 55 à 60 habitants au kilomètre carré. Listes nominatives des recensements de population en 1881 de La Roche-Bernard - A.D.M. 3Es 195/9, Marzan - A.D.M. 3Es 126/3 et Nivillac - archives de la mairie de Nivillac.

âgés, se répandent vraiment autour de La Roche-Bernard<sup>38</sup>. Les premiers accidents relatés par la presse locale apparaissent en effet à partir de 1899, époque où elles sont donc très probablement devenues d'usage courant<sup>39</sup>.

Le bruit des anciennes machines à battre est alors comparé à un grondement, un ronflement énorme. Lorsqu'on veut à cette époque, donner l'impression d'une grande intensité sonore, la comparaison s'impose avec le bruit de la machine à battre. En août 1912, le passage d'un « cyclone » surprend dans la nuit les habitants de deux villages de Surzur [commune située à 30 kilomètres au nord-ouest de La Roche-Bernard] qui sont réveillés par un « *grondement, ou plutôt par un ronflement assez formidable, assez semblable à celui d'une machine à battre.* »<sup>40</sup>. C'est d'abord un « *vrombissement* » lorsque la batteuse se met en mouvement puis, « *l'énorme bruit devenait peu à peu un ronronnement qu'on entendait à des kilomètres à la ronde. /.../ Ainsi, pendant 10 à 15 jours, le vrombissement et le ronronnement sympathique des machines à battre envahissaient la campagne.* » (Fleury, 2013 ; 82 et 86).

Un grand nombre d'autres sonorités courantes à la campagne sont entendues dans les bourgs. Des fermes y sont installées, même à La Roche-Bernard où l'unique ferme de la ville n'a cessé ces activités qu'en 1975. On entend le chant du coq et celui des poules, le passage des troupeaux, celui des charrettes attelées qui se rendent aux champs.

*« (J'entends encore) le bruit de la charrette d'Auguste Ménager... il avait une petite ferme dans le bourg et il passait dans la rue avec ses bœufs. Il marchait à côté comme ça et puis il partait couper du trèfle vers 5 heures ou 5 heures et demie le matin, l'été comme ça. Il allait le couper à la fraîche. Il revenait vers 10 ou 11 heures. Je le regardais passer. Il parlait à ses bœufs. C'était pendant la saison d'été ou au printemps... les roues de la charrette étaient ferrées alors ça faisait du bruit. »*

(Novembre 2015 – Marcelle Chaussée, boulangère, le Bourg, Saint-Dolay, née en 1925).

<sup>38</sup> Dès le début des années 1850, de nombreux constructeurs de machines à battre à la vapeur existent à Nantes (Bourrigaud, 1994 ; 237-238). Quinze à vingt ans plus tard, les batteuses semblent s'imposer peu à peu dans la région puisque qu'il existe deux exploitants de machines à battre le grain, un à Marzan en 1867 et un autre à Pénestin en 1873. Patentes. A.D.M. P 1895.

<sup>39</sup> En août 1899, un jeune homme de Pénestin se fracture le bras, pris entre la courroie et le volant de la machine. C'est à ma connaissance la première mention dans la presse d'un accident dans la région proche de La Roche-Bernard. Ce ne sera pas le dernier, hélas. Parmi les suivants, il me faut noter l'explosion de la machine du village de La Porte en Férel le 29 août 1905 qui s'entendit à des kilomètres de là. *Le Nouvelliste du Morbihan*, 27 août 1899, Archives du Morbihan. [En ligne]. Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 21 mai 2017]. Disponibilité et accès <http://www.archives.morbihan.fr>. *Le Nouvelliste du Morbihan*, 29 août 1905, Archives du Morbihan. [En ligne]. Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 21 mai 2017]. Disponibilité et accès <http://www.archives.morbihan.fr>.

<sup>40</sup> *Le Courrier Morbihannais*, 18 août 1912, Archives du Morbihan. [En ligne]. Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 21 mai 2017]. Disponibilité et accès <http://www.archives.morbihan.fr>.

La Roche-Bernard, comme les bourgs environnants, contient toute une population d'animaux dont certains, à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, vaquent encore dans les rues<sup>41</sup>. Les bouchers par exemple y tuent leurs animaux, laissant bien souvent sang et entrailles sur la chaussée, ce qui attire les porcs laissés en liberté dans la ville. Les propriétaires des animaux qui divaguent sont parfois rappelés à l'ordre et, en février 1888, le juge de paix doit ainsi signaler à la veuve Sébillot de ne pas laisser divaguer ses poules et ses poulets dans la ville. Et qui dit poulet dit aussi coq qu'on entend donc chanter dès le matin<sup>42</sup>.

Les foires et les marchés de la ville renforcent ces impressions et une ambiance sonore de campagne, certes très amplifiée, y est particulièrement bien représentée. Germaine Rieux, se souvenant des marchés de son enfance avant la première guerre mondiale, parle de *tohu-bohu*, de *cacophonie* de « *tintamarre criard et braillard* » des cris des hommes et des animaux mêlés (Rieux, 1980 ; 7). Edmond Marquer décrit de la même façon des foires d'importance comparable à Questembert à la même époque : « *Les cris des forains se mêlaient au claquement des fouets, aux beuglements des bœufs, aux bêlements des moutons, aux grognements des porcs, faisant un vacarme assourdissant.* » (Bleiguen, 1958 ; 375-376). L'ambiance se prolonge parfois tard dans la nuit jusqu'à la fermeture des cafés, et la consommation d'alcool, particulièrement sensible à ces occasions, ajoute encore à l'intensité sonore. Le commissaire de police de La Roche-Bernard dénonce ainsi le 1<sup>er</sup> janvier 1857 « *l'ivresse presque générale des gens de campagne qui remplissaient les rues et les débits de boisson* » lors des marchés et des foires. De temps à autre, les bêtes sont oubliées par un nouveau propriétaire éméché sur le lieu des ventes et un peu de l'atmosphère du marché perdure pendant la nuit. « *Les bêtes restaient la nuit sur la place de l'église après le marché. Les maquignons étaient souvent fins saouls. Ils les oublièrent et ils ne venaient pas les chercher. Bien souvent on a été réveillés par les bêtes qui beuglaient* [mon informateur habitait la rue de l'hôpital longeant la place de l'église à La Roche-Bernard]. » (Août 2016 – Jean Lescop, conducteur, La Roche-Bernard, né en 1935)<sup>43</sup>.

<sup>41</sup> Le recensement de 1841 apporte des précisions sur la population animale dans La Roche-Bernard. On y trouve 280 poules et poulets, 67 chevaux et juments, 19 porcs, 16 vaches et veaux, 3 moutons et brebis, 1 bélier. Listes nominatives du recensement de population, 1841. A.D.M. 3Es 195/8.

<sup>42</sup> Minutes de la justice de paix de La Roche-Bernard, 23 février 1888. A.D.M. 2U 2686. Les porcs qu'on laisse vaguer sont l'objet de l'arrêté municipal du 10 avril 1832 qui mentionne aussi le travail des bouchers sur la rue (Guerrier, 1997 ; 119).

<sup>43</sup> Rapports de quinzaine du commissariat de police de La Roche-Bernard au préfet du Morbihan, 1<sup>er</sup> janvier 1857. A.D.M. 4M 60. Cet article de la presse locale en 1954 fait écho au témoignage : « *épaves bruyantes - Jeudi dernier, jour de foire, sept vaches et un taureau passèrent la nuit sur le champ de foire où ils exécutèrent un véritable concert au détriment des dormeurs. Vendredi, 10 heures, le propriétaire n'étant pas arrivé à cette*

Toutes ces considérations amèneraient à la conclusion que l'espace rural du 19<sup>e</sup> siècle et début du 20<sup>e</sup> siècle ne posséderait donc pas d'espaces sonores caractérisés. L'exemple de certaines villes montre pourtant que *l'identité sonore* des différents quartiers passe encore à cette époque par des spécialisations professionnelles<sup>44</sup>. Qu'en est-il de la région de La Roche-Bernard ?

La lecture des archives montre qu'il n'y a pas eu dans la région de regroupements importants d'artisans ou d'ouvriers spécialisés dans telle ou telle production. C'est généralement en effet une activité artisanale modeste et à petite échelle assez bien répartie, à quelques exceptions près, qui y est dépeinte : « *(On) ne se livre point à l'exportation et (on) ne travaille que pour les besoins de la localité* », précise par exemple le maire de La Roche-Bernard en 1848. La situation semble rester la même pendant les décennies suivantes<sup>45</sup>.

Cependant, l'impact sonore de quelques professions me paraît à tenir en compte. Les artisans du fer et du bois, aux techniques de frappes répétées et bruyantes, modifient l'environnement sonore local. Selon les listes nominatives des recensements de population de la fin du 19<sup>e</sup> siècle, ces professions sont davantage représentées dans les bourgs et à La Roche-Bernard que dans les villages. Les 13 cordonniers du bourg de Marzan à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, là où il n'y en a généralement que trois ou quatre dans les autres bourgs, y font sans doute un bruit sensible<sup>46</sup>. Néanmoins, les points sonores que pouvaient être l'atelier ou la boutique ne sont pas toujours fixes car certains artisans sont mobiles ; les cordonniers vont au marché de La Roche-Bernard et peuvent travailler à la demande sur place<sup>47</sup> ; le forgeron et le maréchal se déplacent chez leur client, tout comme le charron. Les métiers du bâti-

---

*heure, ils furent ramassés par les soins de la mairie et mis en fourrière d'où le propriétaire, gratifié d'un procès-verbal et après avoir payé les frais pourra les enlever. À midi, personne ne les avait encore réclamés.* » *La Presqu'île Guérandaise*, 27 juin 1954. Archives du journal *L'Écho de la Presqu'île*, Guérande.

<sup>44</sup> Olivier Balaÿ parle ainsi d'« *identité sonore* » des quartiers de Lyon au 19<sup>e</sup> siècle due à leurs spécialisations professionnelles (Balaÿ, 2003 ; 55-64).

<sup>45</sup> Enquête industrielle du canton de La Roche-Bernard (1848). A.D.M. 6M 1053.

<sup>46</sup> Remarques issues de la consultation des listes nominatives des recensements de population de 1881 de La Roche-Bernard - A.D.M. 3Es 195/9, Saint-Dolay -A.D.M 3Es 212/13, Marzan - A.D.M. 3Es 126/3, ainsi que de la statistique militaire, questionnaire récapitulatif du canton de La Roche-Bernard (établi vers 1872 ?) A.D.M. 3Es 195/2.

<sup>47</sup> « *Avant la guerre de 1914, les cordonniers de Marzan s'installaient place du Bouffay [mon informatrice précise dans un entretien ultérieur « place du marché aux veaux »] et travaillaient sur place* » (1978 – Valérie Ravilly, La Roche-Bernard, née en 1891). Jacques Quellec cordonnier de Péaule oublia en 1811 ses outils chez M. de Closmadeuc à La Roche-Bernard chez qui il travaillait. Dossiers du tribunal d'assises de Vannes. Affaire Jacques Quellec (1811). A.D.M. U 1830.



ment, les charpentiers et les menuisiers, travaillent évidemment sur les chantiers. Les chaudronniers ainsi que beaucoup d'autres métiers frappeurs ambulants passent régulièrement dans les bourgs et les villages<sup>48</sup>. Les sources sonores produites par les artisans frappeurs sont donc multiples et mouvantes.

Quelques-unes sont cependant plus localisées. Celles, déjà évoquées, que produisent les bûcherons de la forêt de la Bretesche, ou encore celles des carriers. Les carrières de pierre sont disséminées un peu partout dans les campagnes, les ardoisières étant davantage présentes à Saint-Dolay et Théhillac. La localisation de ces carrières n'est pas toujours aisée. Les archives écrites ne répertorient que les plus importantes et il faudrait pour cela faire une recherche systématique à l'aide des témoignages oraux. Pour donner une idée de leur implantation dans le paysage local, évoquant les très nombreuses carrières de pierres en activité entre les deux guerres, un historien local peut ainsi en citer une vingtaine creusées près des villages proches de La Roche-Bernard mais, ajoute-t-il, « *je suis certain d'en oublier. /.../ Ceux qui, habitant les villages voisins, ont déjà vécu un demi-siècle se souviennent des équipes de carriers qui s'activaient en ces endroits à présent déserts.* » (Le Borgne, 1981, 12).

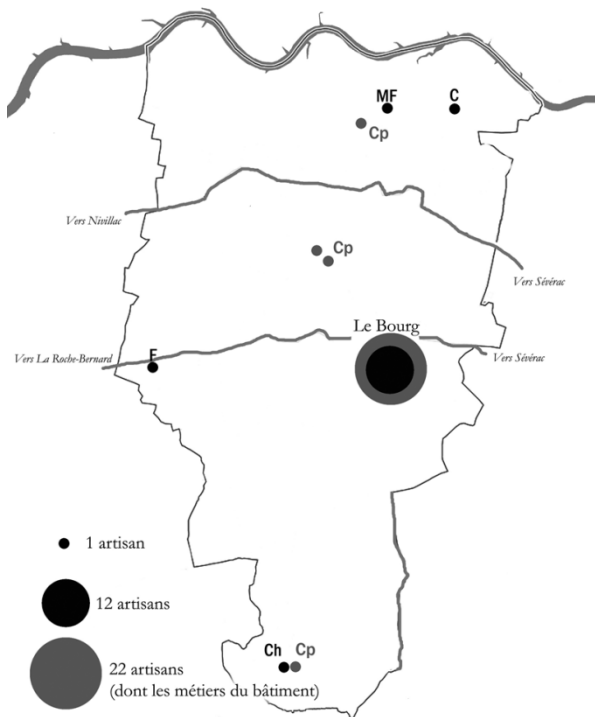
Les carrières de calcaire sont, elles, une exclusivité du village de Bergon en Missillac [village situé à 10 kilomètres au sud-est de La Roche-Bernard] (Maître, 1893 ; 5). Cette production de chaux est unique dans la région et fonctionne jusqu'aux premières années du 20<sup>e</sup> siècle. Elle attire de nombreux paysans des alentours et le bruit du trafic des charrettes y est incessant.

« [Il n'y avait pas de livraison de chaux assurée par les producteurs]. *Ceux qui en voulaient, venaient avec charrette ou tombereau, à cheval ou à bœufs, parfois de loin (de Guérande, etc...).* On a souvent vu plus de 20 charrettes attendre leur tour pour le chargement. C'était donc un va et vient incessant dans le village avec le bruit continu des essieux trop libres en leur moyeux, des charretiers qui encourageaient de la voix leurs chevaux ou leur bœufs. » (Martin, 2014 ; 80).

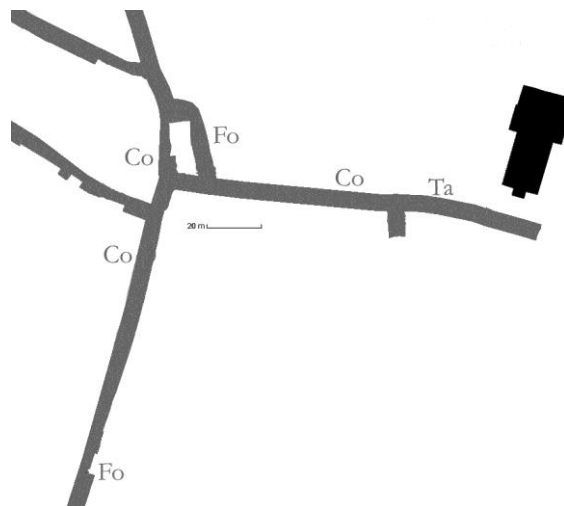
---

<sup>48</sup> Leur présence, peu perceptible sur les documents officiels, est attestée parfois très indirectement. Un chaudronnier ambulant, Frédéric Thibaut, de passage à La Roche-Bernard, sauve ainsi de la noyade plusieurs fillettes à l'étang du Rodoir le 26 août 1898. *Le Nouvelliste du Morbihan*, 1<sup>er</sup> septembre 1898, Archives du Morbihan. [En ligne]. Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 10 mai 2017]. Disponibilité et accès <http://www.archives.morbihan.fr>.

En plus des frappes incessantes à l'aide de barres d'acier et de coins, les burins et les masses préparent l'usage des explosifs. « *La poudre noire* », en vente libre à La Roche-Bernard, servait en effet alors à débiter les blocs récalcitrants (Le Borgne, 1981, 15).



Localisation des « artisans frappeurs » à la campagne. L'exemple de Saint-Dolay selon la liste nominative du recensement de population de 1881. A.D.M. 3 Es 212/13. Sur la carte : le maréchal ferrant est noté MF, le forgeron : F, le charron : Ch, le charpentier : Cp, le cordonnier : C. Au bourg, se trouvent aussi : 2 Forgerons, 3 couvreurs, 4 maçons, 1 charron, 1 tonnelier, 3 charpentiers, 3 cordonniers, 2 sabotiers.



Situation des artisans frappeurs dans un bourg. L'exemple de Pénestin dans les premières décennies du 20<sup>e</sup> siècle. Co = cordonnier ; Fo = forgeron ; Ta = tailleur de pierres. Les listes nominatives des recensements de population ne permettant pas la localisation précise des artisans, cette reconstitution a été effectuée d'après les souvenirs consignés dans un cahier manuscrit par Mme Marcelle Le Goueff, née à Pénestin en 1904. Ce cahier m'a été aimablement prêté pour consultation par sa fille Marcelle Malivet en mars 2015.

Dans ce contexte général d'artisanat routinier, trois projets à échelle industrielle modeste ont vu le jour aux portes de La Roche-Bernard. Deux fabriques de charrues éphémères ont exercé de 1879 à 1885<sup>49</sup> mais la seule véritable usine qui tiendra est installée au Rodoir tout proche de la ville, un haut fourneau fabriquant dès 1835 toutes sortes d'ustensiles en fonte. Il utilise déjà une machine à vapeur dont le bruit, hélas, n'a pas été décrit dans les documents d'archive. Il devait être conséquent toutefois car on a craint à l'époque de son installation qu'il serait susceptible d'effrayer les chevaux qui passent sur la route nationale 165 longeant l'usine (Guerrier, 1997 ; 95-96 et 98-99). Une trentaine d'années plus tard, au début des années 1870, les meules de la minoterie installée en 1849 qui remplacent le haut fourneau sont toujours mues par une machine à vapeur dont la puissance a été doublée, ce qui en fait sans doute, d'un point de vue sonore, l'endroit de la région le plus durablement affecté par le son d'une telle machine au 19<sup>e</sup> siècle<sup>50</sup>.

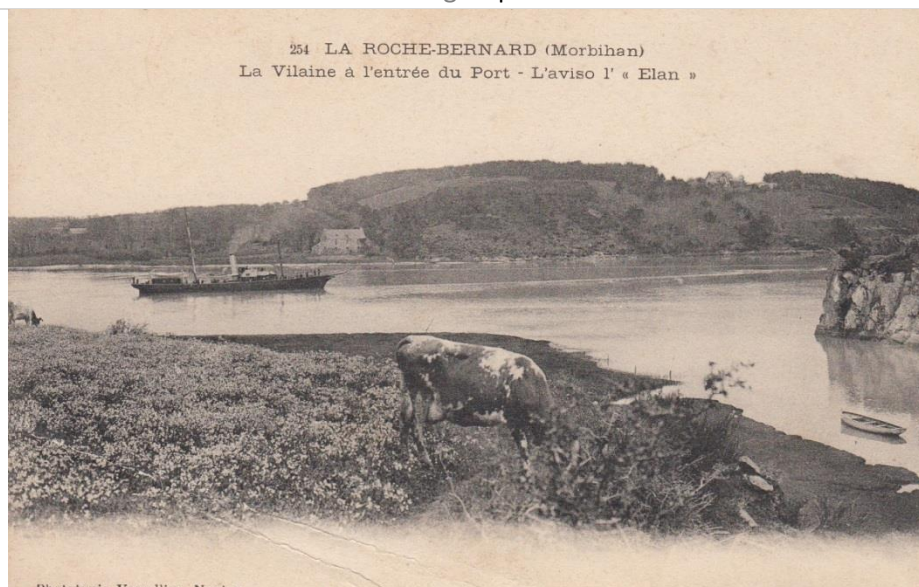
Liée en partie en cette fin de 19<sup>e</sup> siècle à la minoterie du Rodoir, l'activité économique soutenue du port à La Roche-Bernard accentue la pression sonore autour du site. Cette dernière n'est pas due aux navires eux-mêmes car ceux qui passent sur la Vilaine où qui accostent au quai sont alors en majorité des voiliers. Les navires à vapeur ne leur font pas beaucoup concurrence, d'après ce que l'on peut en savoir de l'examen des registres de port<sup>51</sup>. Selon le journal *le Nouvelliste du Morbihan*, le premier vapeur marchand n'entre dans le port de La Roche-Bernard que le 14 novembre 1898<sup>52</sup>.

<sup>49</sup> États de la situation industrielle du département du Morbihan adressés par le préfet au ministre (1879-1885). A.D.M. 9M 3.

<sup>50</sup> Statistique militaire, questionnaire récapitulatif canton de La Roche-Bernard (vers 1872 ?) A.D.M. 3Es 195/23. C'est une machine de 80 chevaux en 1880. Projet d'enquête sur la nécessité du chemin de fer de Guérande à Questembert, rapport du notaire Tallendeau du 9 mars 1880. A.D.M. 3 Es 195/40.

<sup>51</sup> Il est à noter toutefois que le registre du mouvement des navires que j'ai consulté ne comptabilise que les bateaux entrant et sortant de ces ports et qu'il ne représente donc pas l'intégralité du trafic en Vilaine. Registre du mouvement des navires, ports de Tréhiguier et La Roche-Bernard (1887-1929). A.D.M. 3 ES 195/40. En outre, la tenue du registre, en ce qui concerne le port de La Roche-Bernard est, hélas, très irrégulière. Les autres registres du port disponibles au 19<sup>e</sup> siècle s'arrêtent en 1858 et n'indiquent pas le moyen de propulsion des navires.

<sup>52</sup> La date d'arrivée du premier vapeur marchand dans le port de La Roche-Bernard paraît cependant tardive. *Le Nouvelliste du Morbihan*, 17 novembre 1898, Archives du Morbihan. [En ligne]. Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 25 janvier 2017]. Disponibilité et accès <http://www.archives.morbihan.fr>. Le passage de remorqueurs à vapeur sur la Vilaine est attesté par exemple par ce jugement de la justice de paix de La Roche-Bernard de 1885 qui mentionne un armateur installé à Redon dont un des remorqueurs à vapeur amène un chaland de sacs de châtaignes de Théhillac au marché de Redon. Jugement Mabon contre Frappin, minutes de la justice de paix de La Roche-Bernard, 24 décembre 1885. A.D.M. 2U 2683.



Un navire de guerre et un remorqueur à vapeur à La Roche-Bernard. Cartes postales du début du 20<sup>e</sup> siècle. Collection Hervé Dréan.

Si j'en crois les registres de port, mais sans doute faut-il être prudent pour les raisons exposées plus haut, les navires de commerce et remorqueurs, peu nombreux, ne semblent n'avoir qu'un impact sonore très limité. Je n'ai pas de descriptions locales du sifflement ou bruissement de la vapeur qui s'échappe des cheminées (Morlent, 1837 ; 7 et Flaubert, 1965 ; 19) ni du tintement des cloches qui signale généralement le départ des bateaux. Il ne semble pas qu'on se soit plaint de l'abus de l'usage des sifflets, comme ce fut le cas par exemple en 1902 sur la Seine et la Marne, où le trafic est plus dense que sur la Vilaine<sup>53</sup>.

<sup>53</sup> Le Conseil Général de Seine-et-Marne le rappelle au Préfet lors de la séance du 22 août 1902 : « *les sifflets troublent la tranquillité des populations* ». Conseil Général de Seine-et-Marne, *Rapports du Préfet et de la commission départementale, procès-verbaux des délibérations – année 1902*, Legrand, Melun, 1902, p. 825.

Les manœuvres de chargement et déchargement sont quant à elles plus régulièrement sonores, mobilisant à quai marchands, marins, dockers, chevaux et charrettes qui repassent ensuite par la ville. Ce sont ici discussions, cris, appels, commandements aux animaux, bruits de sabots et de roues ferrées qui résonnent dans la coulée encaissée de l'étier du port. Lorsque les marins montent en ville ou redescendent au port, le bruit de leurs sabots résonne dans les petites rues étroites et pavées.

« *Les gars de Noirmoutiers allaient chercher des « pommes », comme ils disaient, dans les fermes à Nivillac. Ils remplissaient leurs canotes tous les ans [à l'automne]. /.../ On entendait les sabots qui claquaient dans la rue de la Quenelle, surtout la nuit, quand ils revenaient (au port). Ils chantaient et ça parlait.* »

(Sans date – Jean Dréan, bottier, La Roche-Bernard, né en 1918 ; probablement d'après les souvenirs de son père Francis Dréan, bottier, La Roche-Bernard, né en 1889).

La démarche hésitante des marins permet à mon informateur d'en déduire un état d'ébriété plus ou moins avancé. Le bruit des sabots contre les pavés ou les cailloux de la route rend d'ailleurs possible, parfois, jusqu'à l'identification des personnes à leur façon de marcher. « *J'ai r'connu ma mie à son pas* », dit par exemple une chanson traditionnelle retrouvée à Herbignac. Théotiste, l'héroïne du roman *La Brière*, « *reconnaissait au bout du chemin les pas de son père* » (Châteaubriant, 1928 ; 43)<sup>54</sup>.

Comme le signale aussi un des témoignages précédents, les marins amenaient avec eux des parlars différents. Les équipages des navires anglais, espagnols, hollandais ou norvégiens restent en effet parfois plusieurs jours à quai et montent en ville. En juin 1888, quatre marins de *sa Majesté la reine Victoria* s'illustrèrent bruyamment ainsi dans un café de La Roche-Bernard en se battant et en s'invectivant en anglais<sup>55</sup>.

---

Gallica. [En ligne]. Bibliothèque Nationale de France [Page consultée le 24 janvier 2018]. Disponibilité et accès [www.gallica.bnf.fr](http://www.gallica.bnf.fr).

<sup>54</sup> Barbey d'Aurevilly en parle aussi dans *L'Ensorcelée* : « *quand Jeanne apparut au seuil garni de paille de sa demeure, - j'ai reconnu le bruit de vos sabots.* » (Barbey d'Aurevilly, 1977 ; 126)

<sup>55</sup> *Le Progrès du Morbihan*, 30 juin 1888, Archives du Morbihan. [En ligne]. Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 27 décembre 2016]. Disponibilité et accès <http://www.archives.morbihan.fr>. La présence de la langue anglaise à La Roche-Bernard est bien plus ancienne. En témoigne la présence d'une « *Nouvelle grammaire de la langue Anglaise* » chez un charpentier de la ville en 1795. Inventaire après décès de Jeanne Lévesque veuve Guillaume Rival, charpentier, rue de la Mazière Janot, La Roche-Bernard, 12 fructidor an 3. A.D.M. 6E 4852. En outre, l'examen du registre des mouvements de navires (1887-1929). A.D.M. 3 ES 195/40, montre la présence d'équipages espagnols, norvégiens et hollandais séjournant à Tréhiguiet et La Roche-Bernard.

Remontant du port, le bruit généré par les moyens de transport affecte ensuite la ville toute entière. L'activité du port, couplée à celle de la minoterie du Rodoir, accroît de manière sensible le trafic dans les rues. Le Rodoir avait d'ailleurs déjà été l'objet d'une demande d'indemnités du maire de la ville en 1841 « *pour le dommage (qu'il) cause aux pavés de cette ville avec ses voitures de transport des marchandises et l'alimentation des produits de son usine* »<sup>56</sup>. Le crissement des essieux et des roues ferrées sur les cailloux ou les pavés de la route et des rues, les fers aux sabots des chevaux, remplissent les rues étroites de bruits au passage des véhicules.

La plupart de ces voitures empruntent la route départementale de Nantes à Brest, franchissant la Vilaine au pont. Son espace sonore est très caractérisé : passages des voituriers, des marchands de toutes sortes, comme par exemple ces bouchers de Guérande qui traversent la ville au galop les jours de marché, ou des paludiers de la presqu'île Guérandaise venus vendre le sel des marais voisins<sup>57</sup>. Ainsi se mélangent en ville et sur la route les sons hauts des grelots et sonnailles attachés aux harnais, de la *campane* de la mule maîtresse des sauniers, les sifflements, les claquements des sabots et des fouets, les ordres criés aux chevaux. Tout cela s'amalgame et ne forme plus finalement qu'une seule et même sonorité. L'ambiance décrite par Flaubert et Ducamp en 1847 à Carnac lors de l'arrivée de la poste pourrait bien s'appliquer à La Roche-Bernard : « *enfin, un trot de cheval fatigué qui bat le briquet, un bruit de grelots, un coup de fouet, un homme qui crie : « Ho ! Ho ! Voilà la poste ! »* » (Flaubert et Ducamp, 1989, 143).

---

<sup>56</sup> Registre des délibérations du conseil municipal de La Roche-Bernard, délibération du 10 mai 1841. A.D.M. 3 Es 195/6.

<sup>57</sup> Registre des délibérations du conseil municipal de La Roche-Bernard, délibération du 10 août 1856. A.D.M. 3Es 195/7. « *Ne voyons-nous pas presque tous les jours et au moins toutes les semaines un bon nombre de paludiers conduisant à la file leurs chartées (sic) de sel qu'ils vont vendre dans l'Ille-et-Vilaine et plus loin encore et repassent en retour avec d'autres denrées qu'ils en rapportent et qui seront vendus dans leur pays.* » Registre des délibérations du conseil municipal de La Roche-Bernard, délibération du 29 janvier 1859. A.D.M. 3 Es 195/6. « *Que de fois avons-nous rencontré, sur les routes herbeuses qui relient nos villages, ces longues caravanes conduites par la maîtresse mule, que distinguaient ses sonnettes et ses houppes bariolées de son harnais ! Sur l'accotement marchait le saunier, s'égayant à exécuter avec son fouet mille batteries sautillantes ou mille points d'orgues prolongés et sonores* » (Souvestre, 1867 ; 141).



Le réseau routier dans la région proche de La Roche-Bernard à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. La route départementale, axe principal passant par La Roche-Bernard au trafic le plus important, puis la route communale passant par Saint-Dolay et Herbignac, et enfin les divers chemins vicinaux desservant les bourgs. Extrait de la carte routière des départements du Finistère, Côtes du Nord et du Morbihan, divisés par arrondissements et cantons, Paris, J. Dosseray, 1886. Bibliothèque Nationale de France, cartes et plans. GE C-3601.

En dehors de ces axes routiers importants, le trafic se fait moindre et, dans les campagnes, il est beaucoup plus ponctuel.

À l'extrême fin du 19<sup>e</sup> siècle, les automobiles font leur apparition et commencent à modifier durablement les émissions sonores dues aux transports. Le premier véhicule possédé par un habitant de La Roche-Bernard est celui d'Ephrem Boterf en 1899, maire et négociant en grains et propriétaire de la grande minoterie du Rodoir. Jusqu'à la veille de la première guerre mondiale, l'implantation de l'automobile est encore faible dans la région et les véhicules n'appartiennent qu'à l'aristocratie et la bourgeoisie locale<sup>58</sup>. Le véritable essor intervient dans les années 1920 qui sont l'occasion, pour La Roche-Bernard comme partout en Bretagne, de rattraper son retard sur les autres régions françaises en matière de moyens de

<sup>58</sup> En 1914, on dénombre 8 véhicules à La Roche-Bernard, 1 à Pénestin et 1 à Péaule. Nivillac et Férel n'auront leur première automobile qu'en 1920 et 1923. Registre des certificats d'immatriculations du département du Morbihan (1899-1924). A.D.M. S 3313.

transport automobile (Harismendy, 1997 ; 87)<sup>59</sup>. Au cours des années 1920, l'arrivée des camions et camionnettes chez les professionnels, ainsi d'ailleurs que celles des motos - moyen de transport très populaire chez les vicaires de l'époque - accroît l'assise du bruit des moteurs dans l'environnement sonore local<sup>60</sup>. Ainsi, à la Roche-Bernard, le nombre de véhicules motorisés appartenant à des habitants de la ville augmente sensiblement : 8 automobiles et 1 camionnette en 1920 puis en 5 ans seulement, en 1925, on passe à 21 voitures particulières et 2 camions. L'automobile n'est plus réservée alors qu'aux seuls gros négociants, propriétaires, médecins et notaires et son usage se démocratise lentement.

Les plus anciens de mes informateurs nés avant 1914 se rappellent le « *bruit assourdissant* » des moteurs, ceux des camions surtout qui font « *un vacarme épouvantable* » et « *casse(nt) les oreilles par (leur) bruit infernal* » (Pério, 1981 ; 11). On « *entendait dans toute la ville* » le démarrage d'une automobile (avril 1980 – André Biton, mécanicien, La Roche-Bernard, né en 1904).

L'automobiliste du début du 20<sup>e</sup> siècle possède aussi un avertisseur aux sonorités toutes nouvelles. On peut alors en distinguer deux sortes : le cornet à pompe au son grave et celui de la poire à caoutchouc qui « *claironne* » (Septembre 1982 – André Biton, mécanicien, La Roche-Bernard, né en 1904. Entretien avec M. Jean Le Borgne. Le Borgne, 1983 ; 3).

Le bruit du moteur et celui des roues sur le gravier de la route sont les éléments avertisseurs dans cet environnement où ils sont encore rares. On les entend alors venir de loin, passer, puis s'évanouir lentement. Dans les grands jours, une ou deux automobiles passent et c'est alors à chaque fois un événement.

« *Un bruit assourdissant accompagnait les autos dans leur déplacement /.../ Aussi quel événement lorsqu'un fracas, qui pouvait devenir terrifiant, avertissait qu'une « pétroleuse » ne tarderait pas à entrer dans l'agglomération !* »

(Septembre 1982 – André Biton, mécanicien, La Roche-Bernard, né en 1904. Entretien avec M. Jean Le Borgne. Le Borgne, 1983 ; 3).

« *On regardait quand même et puis une fois que la voiture était passée, ben c'était fini quoi ! On n'en voyait pas une autre comme maintenant que ça se suit à la queue leu-leu.* »

(Avril 1980 – André Biton, mécanicien, La Roche-Bernard, né en 1904).

<sup>59</sup> Registre des certificats d'immatriculations du département du Morbihan (1899 – 1924). A.D.M. S 3313.

<sup>60</sup> Registre des certificats d'immatriculations du département du Morbihan (1899-1924). A.D.M. S 3313. Voitures de tourisme et bicyclettes, registre de déclaration, 1<sup>er</sup> janvier 1920 et 1925. A.D.M. 3Es 195/23.



L'utilisation des pneumatiques sur les automobiles et surtout celui, plus progressif et tardif, des « *roues caoutchoutées* » sur les chars-à-bancs vont diminuer un peu la pression sonore du trafic. Les pneus figurent dans les encarts publicitaires de la presse locale dès 1898 et il est possible d'en trouver facilement chez les concessionnaires, à Vannes par exemple. L'automobile a ainsi sans doute démocratisé l'emploi du caoutchouc sur les roues dont ont bénéficié, plus tard, les charrettes.

*« Les chars-à-bancs, c'était le bruit des roues. Alors après, y'a eu des roues caoutchoutées. Alors là, c'était encore un progrès. /.../ On n'entendait que les sabots des chevaux. On n'entendait que les roues vaguement. Tandis que quand c'était les roues cerclées de fer, ça faisait du bruit sur les graviers, sur les cailloux, (et) y'avait beaucoup de cailloux. »*

(Avril 1980 – André Biton, mécanicien, La Roche-Bernard, né en 1904).

En 1929, on organise à Marzan dans le cadre de la célébration de la fête nationale du 14 juillet une « *course de voitures non caoutchoutées* », signe peut-être que les roues cerclées de fer commencent à passer un peu de mode<sup>61</sup>.

Le développement des moyens de transport amène avec lui dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle de nombreux touristes dans la région. Ce sont le pont de La Roche-Bernard et les plages de Pénestin qui sont alors les plus visités<sup>62</sup>. On se déplace de loin pour voir le pont et c'est ainsi sans doute que les premiers moteurs d'automobiles sont entendus en nombre dans la ville.

*« Les voitures automobiles de M. Josso [ce sont des voitures à vapeur du service pour voyageurs et marchandises de Sarzeau à Vannes Josso, installé rue du Mené à Vannes] ont commencé à venir à La Roche-Bernard. Hier, par un temps superbe, bien qu'un peu brumeux le matin, une excursion a amené sur les bords de la Vilaine une trentaine d'amateurs. Nous espérons que l'essai réussira [M. Josso n'a mis en place ces excursions que depuis le 1<sup>er</sup> mai*

<sup>61</sup> *La Presqu'île Guérandaise*, 13 août 1929, Archives de Loire-Atlantique. [En ligne] Département de Loire-Atlantique. [Page consultée le 23 mai 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.loire-atlantique.fr>.

<sup>62</sup> Tous les voyageurs du 19<sup>e</sup> siècle commencent par s'extasier sur la hardiesse de la construction du pont et leurs récits se passent même parfois de la description de la ville. C'est le cas par exemple d'Almire Lepelletier de la Sarthe en 1853. « *C'est une petite ville du Morbihan, située sur la Vilaine, de treize à quatorze cents habitants, avec un petit port marchand, n'offrant par elle-même, aucun objet essentiel à noter, mais devenue maintenant célèbre par son magnifique pont suspendu qui mérite une description particulière* » (Lepelletier de la Sarthe, 1853 ; 10). Pour l'anecdote, Joseph Tallendeau, journaliste de La Roche-Bernard, propose en 1898 de signaler dans les guides touristiques l'existence d'un « *curieux effet acoustique* » qui peut être observé sous les culées du pont. L'écho des paroles prononcées peut s'y entendre jusqu'à cinq fois et, la détonation d'un pistolet, jusqu'à « *neuf ou dix fois* ». Notre auteur a dû l'essayer, comme on l'imagine ! Odon du Hautais, « *causerie bretonne* », in *L'Avenir du Morbihan*, 6 avril 1898. Archives du Morbihan. [En ligne]. Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 21 décembre 2017]. Disponibilité et accès <http://www.archives.morbihan.fr>.

1900] et que Vannetais et Sarzotins viendront fréquemment pendant la belle saison visiter notre charmante localité et ses alentours<sup>63</sup>. »

En 1911, c'est déjà un « défilé incessant d'automobiles » qui passe sur le tout nouveau pont dont le tablier a 7 mètres de large, de façon à ce que les voitures puissent se croiser dans les deux sens ; la voie de chemin de fer d'intérêt local est établie au milieu<sup>64</sup>. Plus besoin, dorénavant, de se servir des cloches pour annoncer son passage sur le pont : ce signal sonore original aura été utilisé pendant presque trente ans, de 1872 à 1911 (Guerrier, 1997 ; 86).

« Il n'y a passage que pour un véhicule, aussi, avant de s'engager sur l'étroit sentier, faut-il avoir soin de sonner afin qu'il soit possible de régler les départs des deux rives ; faute de quoi on risque d'être obligé de reculer, ce dont les chevaux s'accommodent moins que les écrevisses »<sup>65</sup>.



Cloche du pont de La Roche-Bernard (1872-1911). Hauteur : 32 cm, diamètre : 27,5 cm. Poids : 13 kg. La cloche n'a plus son battant. Il ne figure apparemment aucune inscription de fabricant. Musée de la Vilaine Maritime, La Roche-Bernard. Photographie : Hervé Dréan, mai 2016.

Dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle, la côte de Pénestin attire les touristes venus des villes des environs, souvent issus à cette époque des seules classes aisées. Comme eux, les gens de La Roche-Bernard viennent aussi y pêcher lors des grandes marées, y louent des maisons sur la côte

<sup>63</sup> *Le progrès du Morbihan*, 9 juin 1900, Archives du Morbihan. [En ligne]. Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 21 mai 2017]. Disponibilité et accès <http://www.archives.morbihan.fr>.

<sup>64</sup> *Le Nouvelliste du Morbihan*, 12 décembre 1908, Archives du Morbihan. [En ligne]. Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 21 mai 2017]. Disponibilité et accès <http://www.archives.morbihan.fr>.

<sup>65</sup> *Le Nouvelliste du Morbihan*, 10 août 1905, Archives du Morbihan. [En ligne]. Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 13 mai 2016]. Disponibilité et accès <http://www.archives.morbihan.fr>.

ou prennent des bains de mer<sup>66</sup>. Pendant les périodes d'été, le trafic routier augmente donc sensiblement sur la route de La Roche-Bernard jusqu'aux plages de Pénestin à la belle saison<sup>67</sup>. Le journaliste rochois Joseph Tallendeau – Odon du Hautais - en souligne bien l'importance dès 1898.

« *Poudranté* [village et un des premiers lieux de villégiature de Pénestin] *avec ses constructions de chalets et la grand'route qui permet aux voyageurs en voiture de prendre accès directement sur la plage* »<sup>68</sup>.

La plage et ses environs s'emplissent en juillet et août des cris et exclamations des centaines de baigneurs qui s'ébattent dans l'eau.

« *Les chaudes journées que nous traversons ont amené sur la jolie plage de Pénestin beaucoup de baigneurs et nombreuses sont les familles qui occupent les chalets de la côte ou les maisons du bourg. Les dimanches surtout, la plage de Kerfalher compte des centaines de personnes heureuses de s'ébattre dans les flots bleus* »<sup>69</sup>.

Il faut souligner que Pénestin n'est toutefois qu'une petite station balnéaire comparée à ses voisines plus peuplées ou plus mondaines de la presqu'île Guérandaise : La Baule, Pornichet ou même Piriac (Vincent, 2008 ; 146-147). Pénestin est similaire à Billiers, sa voisine d'en face sur l'estuaire, dont parle à la même époque Joseph Tallendeau : « *Billiers, dans le classement méthodologique des stations balnéaires, rentre assurément dans la catégorie des « petits trous pas chers* » [en italiques dans l'original] » (Odon du Hautais, 1900 ; 14-15).

Les touristes n'arrivent pas dans un endroit vide et désert accompagné du seul bruit des vagues et des oiseaux marins, un *territoire du vide*, pour reprendre le titre d'un ouvrage de l'historien Alain Corbin (Corbin, 1990). Les populations locales investissent en effet fré-

<sup>66</sup> Les « *étrangers en villégiature* » à Pénestin sont signalés dans la presse locale en 1900. *Le Nouvelliste du Morbihan*, 19 août 1900, Archives du Morbihan. [En ligne]. Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 21 mai 2017]. Disponibilité et accès <http://www.archives.morbihan.fr>. La présence des Rochois à Pénestin est mentionnée par exemple dans un jugement conservé dans les minutes de la justice de paix datant du mois d'août 1893. On y apprend que François Derien, marchand chapelier, loue une maison à Kerfalher et qu'il « *se paye des bains de mer* ». Jugement Derien contre Chevalier, 23 août 1893. A.D.M. 2U 2691. D'autre part, les 2 et 3 mars 1900, jours de grande marée, « *des habitants de La Roche-Bernard sont venus /.../ en partie de plaisir et le coup d'œil sur les rochers qu'égayaient la foule des pêcheurs était absolument pittoresque* » lit-on dans *Le Nouvelliste du Morbihan*, 8 mars 1900, Archives du Morbihan. [En ligne]. Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 21 mai 2017]. Disponibilité et accès <http://www.archives.morbihan.fr>.

<sup>67</sup> *Le Nouvelliste du Morbihan*, 17 août 1911, Archives du Morbihan. [En ligne]. Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 21 mai 2017]. Disponibilité et accès <http://www.archives.morbihan.fr>.

<sup>68</sup> Odon du Hautais, « *causerie bretonne* », in *L'avenir du Morbihan*, 10 décembre 1898, Archives du Morbihan. [En ligne]. Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 21 décembre 2017]. Disponibilité et accès <http://www.archives.morbihan.fr>.

<sup>69</sup> *Le Nouvelliste du Morbihan*, 17 et 27 août 1899, Archives du Morbihan. [En ligne]. Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 21 mai 2017]. Disponibilité et accès <http://www.archives.morbihan.fr>.

quemment la côte et leurs activités sont quelquefois assez sonores. Des femmes allaient par exemple régulièrement laver leur linge au lieu-dit La Source, sur la plage de la Mine d'Or à Pénestin. Mais c'est surtout la pêche à pied qui y amène les autochtones, professionnels et amateurs. Une activité mytilicole et ostréicole organisée est déjà attestée à Penestin vers 1880 ; elle prendra de l'ampleur dans la première décennie du 20<sup>e</sup> siècle (Menozzi, Rapillard, 2011 ; 41).



Le lavoir de La Source sur la plage de la Mine d'Or à Pénestin vers 1935. Collection : Musée de la Vilaine Maritime, La Roche-Bernard.

On vient aussi sur la côte chercher du goémon. Aux marées d'équinoxe, la « *guérie* » à Pénestin est en effet un rassemblement important des cultivateurs de la région qui viennent remplir des charretées de varech. La côte « *en un clin d'œil se couvre de monde, /.../ les charrettes, sans souci des cahots et des ornières, sillonnent les plages : et les bœufs sous la poussée de l'aiguillon [et des ordres de guidage] entraînent les véhicules lourdement chargés* »<sup>70</sup>.

Cette augmentation du nombre de touristes et d'automobiles n'a pas été bien sûr sans provoquer des réactions au sein des populations locales, dont certaines sont directement liées au domaine du sonore. En partant de l'exemple de l'automobile, bruit nouveau, et en l'élargissant aux sonorités quotidiennes, il est donc temps de se demander maintenant quelles sont les réactions, les attitudes adoptées face aux sons en général dans la société rurale traditionnelle.

<sup>70</sup> *Le Nouvelliste du Morbihan*, 21 septembre 1899, Archives du Morbihan. [En ligne]. Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 27 décembre 2016]. Disponibilité et accès <http://www.archives.morbihan.fr>.

### Attitudes face aux sons

Les premières réactions à l'arrivée de l'automobile ont été très contrastées et les témoignages écrits comme oraux disent bien leur ambiguïté.

*« Des enfants couraient pour l'admirer, les yeux grands ouverts ; d'autres se cachaient derrière les arbres, la peur l'emportant sur la curiosité. »*

(Septembre 1982 – André Biton, mécanicien, La Roche-Bernard, né en 1904. Entretien avec M. Jean Le Borgne. Le Borgne, 1983 ; 3).

Au début des années 1930, la peur est toujours là. Le bruit du moteur, qui identifie les motos dans le témoignage suivant, en est directement la cause.

*« Je me rappelle aussi une fois, les bonnes sœurs nous avaient fait aller deux par deux de l'école sur la route de La Roche pour marcher un peu. Et là on avait entendu une moto venir de loin. On disait nous une « peute-peute ». On avait eu à moitié peur. On s'étaient toutes mises dans le fossé ! Dame ! On les comptait à ce moment-là... »*

(Novembre 2015 – Marcelle Chaussée, Le Bourg, Saint-Dolay, née en 1925).

Il n'y a pas que les enfants qui ont peur du bruit de l'auto, les personnes âgées en sont elles aussi parfois les victimes comme cette femme du bourg de Péaule qui, affolée, ne se range pas à son passage et est renversée<sup>71</sup>.

Le bruit des véhicules fait peur aussi aux animaux et la rencontre des attelages et des automobiles ne va pas sans heurts. Nombreux sont en effet les accidents relatés par la presse locale qui témoignent de la cohabitation difficile de ces deux mondes.

*« M. Joseph Gautier, négociant à Vannes, arrivait en automobile à la foire de Péaule. Le « teuf-teuf » du véhicule effraya les bœufs. Leurs propriétaires, Julien Perruche, Jean Le Nué et Pierre Rio, firent à M. Gautier des observations plutôt vives. En tout cas, M. Gautier s'est plaint d'avoir été saisi à la gorge et les autres soutiennent avoir été bousculés<sup>72</sup>. »*

Ces années-là, quelques signes d'intolérance au bruit émanent de la population locale. À Férel en 1904 par exemple, un homme s'en prend directement aux passagers d'une automobile en leur lançant son sabot à la figure.

<sup>71</sup> *Le Nouvelliste du Morbihan*, 1<sup>er</sup> septembre 1912, Archives du Morbihan. [En ligne]. Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 22 mai 2017]. Disponibilité et accès <http://www.archives.morbihan.fr>.

<sup>72</sup> *Le Nouvelliste du Morbihan*, 15 avril 1909, Archives du Morbihan. [En ligne]. Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 22 mai 2017]. Disponibilité et accès <http://www.archives.morbihan.fr>.

« Marc Nicollet n'aime pas les automobiles. Les jours derniers, il en rencontra une et s'empressa de lancer son sabot aux personnes qui se trouvaient à l'intérieur »<sup>73</sup>.

Mais ce genre de réaction semble toutefois très rare.

Dans le domaine des sonorités quotidiennes et ordinaires, l'attitude adoptée est totalement différente. À en croire les témoignages oraux, la plupart des sons du quotidien s'intègrent dans l'environnement sans provoquer de réactions particulières. Par exemple, une informatrice qui évoque ici les frappes du forgeron sur l'enclume et le bruit des charrettes dans le bourg de Pénestin souligne leur statut de bruits ambiants et la tolérance à leur égard.

« On n'était pas dérangé pour ça [par le bruit de la forge] parce que c'était dans un local fermé... mais enfin... la porte était toujours ouverte ! Bof, ça ne résonnait pas tant que ça. /.../ On entendait les charrettes passer dans les rues. C'était pas goudronné. Crrr, crrr, crrr... [Mon informatrice imite le bruit des roues ferrées sur les cailloux de la route] mais on faisait pas attention, vraiment... »

(Décembre 2014 – Jeannine Chotard, Le Bourg, Pénestin, née en 1932).

Plus encore, ces bruits familiers et connus de tous rythment les jours et les saisons, ce qui les rend nécessaires à la perception du temps dans la société traditionnelle.

« À la saison où il y avait du travail dans la forge /.../, à la saison des socs, (mon père) se levait de bonne heure, au jour. C'était quand les paysans achetaient des socs neufs, au début du printemps. /.../ Mon père commençait au jour. Les gens disaient : « tiens ! le forgeron est réveillé ! » »

(Décembre 2016 - Jeannine Chotard, fille du forgeron du Bourg, Pénestin, née en 1932. Mon informatrice dira la même chose lorsqu'elle évoquera les frappes du cordonnier son voisin qui commence sa journée : « On se disait « tiens ! il est réveillé ! Il a commencé à travailler. » »).

Personne ne songe alors à s'insurger contre tous ces bruits. Au contraire, toute rupture des régularités sonores, même saisonnières, provoque une interrogation, voire une indisposition, une sensation de manque. Un habitant de La Roche-Bernard qui se déplace chez sa fille

---

<sup>73</sup> *Le Progrès du Morbihan*, 27 août 1904, Archives du Morbihan. [En ligne]. Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 23 mai 2017]. Disponibilité et accès <http://www.archives.morbihan.fr>.

à Nivillac se plaint ainsi de ne plus entendre la sonnerie des heures de l'horloge de sa mairie la nuit<sup>74</sup>.

« *Ce qui me manque, dit-il à sa fille, c'est la cloche de la mairie.* »

(Mai 2014 – Jeanne Guilloré, La Roche-Bernard, née en 1926).

Voici un autre exemple parmi beaucoup d'autres retrouvé dans les archives du juge de paix de La Roche-Bernard. Il témoigne de l'intérêt aussitôt porté à une situation brisant l'environnement sonore quotidien. Au mois d'avril 1909, à 8 heures et demie ou neuf heures du matin, Marie-Françoise Robert, journalière dans la rue Haute Notre-Dame à La Roche-Bernard, « *étant dans son lit malade* », la fenêtre et la porte de sa maison étant fermées, entend distinctement une querelle entre la veuve Renaudin qui habite en face et sa voisine. Marie-Françoise Robert rapporte mot pour mot au juge de paix la conversation vive qui s'ensuit<sup>75</sup>. Tout est ici une affaire intéressante pour cette femme, car les informations obtenues de cette manière lui seront peut-être utiles. Épier les faits et gestes de ses voisins, écouter leurs conversations sont des activités assez courantes dans la société rurale traditionnelle. Elle ouvre la voie aux bonheurs du bavardage et des cancans, l'oral ayant ici une place de choix dans la passation des informations (Maget, 1955 ; 378).

La curiosité est attisée par le fait qu'un peu partout les portes des maisons et des ateliers restent ouvertes. Elles ne sont fermées qu'en cas d'absence<sup>76</sup>. Les voix, les sons de l'activité professionnelle, les moindres petits bruits du quotidien, peuvent donc être entendus du dedans comme du dehors. Les souvenirs d'enfance de mes informateurs incluent ainsi le bruit du vent qui s'engouffre dans les cheminées, dans les toitures et les fenêtres mal isolés ; celui de la pluie aussi qui bat sur les ardoises et qu'on entend partout dans la maison. Aoustin, le héros du roman *La Brière* d'Alphonse de Châteaubriant, peut facilement entendre les gens manger en passant à l'heure du dîner dans un village. « *Par les portes ouvertes lui arrivait le bruit des cuillers dans les écuelles.* » (Châteaubriant, 1923 ; 10). Le bruit mat du choc des cuillères en buis, comme c'était le cas jusqu'au début du 20<sup>e</sup> siècle dans la région (Septembre 1980 – Marie Leray, agricultrice, Kergalin, Marzan, née en 1896 et Août 1977 – Hen-

<sup>74</sup> Cette horloge est installée en 1856 et remplace celle de l'église qui était vétuste et irrégulière. Registre des délibérations du conseil municipal de La Roche-Bernard, délibération du 21 décembre 1856. A.D.M. 3Es 195/6.

<sup>75</sup> Jugement et enquête Le Fol contre Renaudin, des 27 mai et 10 juin 1909. Minutes de la justice de paix. 2U 2706.

<sup>76</sup> Beaucoup de portes, dites « *à lucet* » possèdent, en haut et en bas, deux battants indépendants. Dans beaucoup d'occasions, le haut reste ouvert.

riette Quistrebert, boulangère, Le Bourg, Férel, née en 1901), contre la terre cuite des écuellles est en effet très caractéristique. Il existe donc bien ici ces « *circularités sonores* » entre la rue et l'habitat remarquées par Oliver Balaÿ dans Lyon au 19<sup>e</sup> siècle (Balaÿ, 2003 ; 40). La rue et la maison paraissent ainsi perméables et ne présentent qu'une isolation très relative à toute sonorité extérieure<sup>77</sup>. Les bourgs ruraux semblent d'ailleurs avoir gardé ces caractéristiques longtemps et jusque dans les années 1950 encore, cet espace, investi par tout le monde, est le théâtre d'une vie sociale importante où les informations glanées çà et là se répandent rapidement.

C'est particulièrement évident à la belle saison, lorsque les femmes s'assoient sur le seuil de la porte, quand les anciens prennent leurs aises et s'installent confortablement sur le trottoir comme s'ils étaient chez eux<sup>78</sup>. Les enfants jouent dans la rue pendant qu'on bavarde et écoute des histoires :

« [Du] côté droit (de la rue des ailes dans le bourg de Pénestin), [c'était le] *prolongement du café Lespert /.../ [Il y avait] cinq propriétaires dans la cour qu'on appelait la cour des miracles, les soirs d'été n'étaient pas tristes avec leurs histoires* »<sup>79</sup>.

La route est régulièrement considérée comme un terrain de jeu. L'espace se remplit des cris des joueurs passionnés et, à Théhillac en 1899, le maire va d'ailleurs jusqu'à interdire des parties de boules apparemment très disputées.

« *On vient d'interdire [par arrêté municipal] à Théhillac certains jeux de boules sur la voie publique parce que les joueurs, par animosité ou autrement, risquaient de blesser les voyageurs ou animaux, en n'interrompant pas les jeux sur leur passage* »<sup>80</sup>.

<sup>77</sup> Dans le Paris du 18<sup>e</sup> siècle, Arlette Farge trouve même impossible de tracer une limite entre le pavé de la rue et les espaces bâtis. « *Les logements se répandaient sur la rue* » écrit-elle (Farge, 1979 ; 26 et 36).

<sup>78</sup> « *Dimanche 23 juin entre six heures et sept heures du soir, sur la Grande Rue [à La Roche-Bernard]/.../ la femme Bonamy était assise sur le seuil de sa porte.* » ; « *Dimanche soir 6 août courant [Marie Guillotin] était assise sur le seuil de sa porte au bourg de Camoël.* » Ces deux exemples montrent des attitudes féminines. Je n'ai pas retrouvé de mentions similaires où les hommes seraient assis au seuil des portes. Jugement Bonamy contre Hubert du 19 septembre 1907. Minutes de la justice de paix. A.D.M. 2U 2704. Jugement Guillotin contre Bizeul du 16 août 1876. Minutes de la justice de paix. A.D.M. 2U 2675. « *(À La Roche-Bernard) les plus anciens sortaient les chaises pour s'asseoir et les gosses jouaient jusque tard dans la rue.* » (Décembre 2016 – Anne Dréan, coiffeuse, Questembert/La Roche-Bernard, née en 1927 qui parle des années 1950).

<sup>79</sup> Extrait du cahier manuscrit de Marcelle Le Goueff sur la topographie du bourg de Pénestin dans les années de son enfance. Madame le Goueff était née en 1904. Le cahier m'a été aimablement prêté pour consultation par sa fille Marcelle Malivet en mars 2015.

<sup>80</sup> *Le Nouvelliste du Morbihan*, 7 mai 1899, Archives du Morbihan. [En ligne]. Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 10 décembre 2016]. Disponibilité et accès <http://www.archives.morbihan.fr>. Cette habitude a cependant subsisté jusqu'à nos jours car dans certains villages, le dimanche, on joue encore au palet sur la route.



Certes, le trafic peu important de véhicules permettait cet usage de la route comme terrain de jeu, et une telle habitude est sans doute difficile à imaginer aujourd'hui. Mais parfois, on va plus loin et c'est le repas qui est partagé avec ses voisins à l'extérieur, dans les bourgs et les villages.

« À l'été, on allait manger la soupe dehors. On rencontrait les gens du bourg dans la rue [Il s'agit ici du bourg de Férel]. »

(Novembre 1978 – Angélique Éonnet, agricultrice, Kerabin, Férel, née en 1904. La même habitude est signalée dans les villages par : Septembre 1980 – Marie Crusson, agricultrice Kertalet, Férel, née en 1904).

À la rue comme occasion de rencontres s'ajoutent d'autres lieux spécifiques et sonores où l'appétence aux nouvelles, à la rumeur, appelée d'ailleurs fort justement *bruit public*, va trouver de quoi se nourrir. Parmi eux, les fontaines, endroit très fréquenté puisque la corvée d'eau y amène tout le monde plusieurs fois par jour.

« La borne-fontaine, placée à l'angle de la petite ruelle [qui débouche sur la rue de la Quenelle dans le Vieux Quartier de La Roche-Bernard], rendait ce passage très vivant et le matin, que de babillages ! Car ce quartier était alors très peuplé. Parfois, l'hiver, comme dans tout La Roche, il fallait dégeler la pompe, et l'été (quand celui-ci était très sec) attendre très longtemps pour remplir sa cruche de terre cuite, tant le débit de l'eau était faible. » (Gendre, 1979).

À la campagne, c'est la même chose qu'en ville, tous les points d'eau sont autant de lieux de bavardages plus ou moins hauts, surtout lorsqu'ils font à la fois office de lavoir – de *doué* -, d'abreuvoir et de fontaine. Le 6 juin 1883, Pierre-Marie Leray cultivateur à Drézeul en Saint-Dolay, dépose ce témoignage auprès du juge de paix de La Roche-Bernard : « Il y a environ trois semaines, c'était un vendredi ou un samedi vers midi, je menai mon cheval à l'abreuvoir du Drézeul. Il y avait au lavoir plusieurs lavandières, pendant que mon cheval buvait, Lemoine et Pério vinrent se laver les mains à la fontaine »<sup>81</sup>.

Pierre-Marie Leray raconte ensuite ce qu'il y a entendu. On imagine ici se superposer aux paroles échangées entre les deux hommes qui se lavent les mains, le bruit de l'eau qui coule, les coups de battoirs et les voix des lavandières, les hennissements du cheval. Dans d'autres

---

<sup>81</sup> Enquête Magré contre Lemoine du 6 juin 1883. Minutes de la justice de paix de La Roche-Bernard. A.D.M. 2U 2682.

villages, c'est le bruit régulier d'une pompe au point d'eau qui signale une présence, aussitôt notée, comme ici à la fontaine de la Ville au Porcher en Nivillac, le soir du 2 octobre 1895.

*« Il y a environ trois semaines, un soir étant à la fenêtre du grenier de la maison Le Thiec à la Ville au Porcher, j'ai entendu Evain qui était à tirer de l'eau »<sup>82</sup>.*

Tout n'est pas toujours si calme, loin de là, autour de l'eau du lavoir. Les témoignages oraux ont souvent évoqué les voix hautes perchées des lavandières, les conversations, les rires, mais aussi les fâcheries et les querelles récurrentes pour une place usurpée ou une pierre déplacée. La présence de femmes grincheuses, connues comme telles, n'empêche pas la diffusion d'importantes informations, lesquelles sont vérifiées, commentées et enjolivées. Cette réunion sonore des lavandières est régulière et c'est ce qui fait son intérêt. Elle a lieu en début de semaine, généralement le lundi.

*« Même au doué [lavoir], /.../ ah, dame là ! et ça s'piochait des fais [faj, on s'y battait parfois.]. Mai [maj, moi] j'ai pas vu ça mais j'ai entendu parler de ça. Y'en avait une là, ça 'tait au village de B. ça, c'est elle qu'avait apporté la roche [la pierre] là : la place était toujours à y'elle du lundi au samedi. Les gens i' s'fâchaient : « pourquoi y'elle, elle a p'us droits qu'les autres ? Elle a qu'à emmener sa roche et on en mettra une autre ! » Ah, mais dame ! elle ne voulait pas céder ! Ça marchait mal ! /.../ Ah ! dame ! Y'en avait qui 'taient quelquefois mal raisonnables ! Si on n'avait pas sa place, ça 'tait pas bien ça 'tait les grognons, on les connaissait bien ! Y'avait des accrocs des fois ! Et comme disait not' recteur de Saint-Cry là que les femmes allaient blanchir leur linge au lavoir mais ils allaient noircir le prochain ! Ça arrivait itou ! « Oh ! tu sais pas ? J'ai mai [maj, moi] oui ça... » On parlait de c'qui se passait, des nouvelles... et des fais [faj, des fois] on apprenait une nouvelle, mais ça 'tait pas répété, comme ça 'tait dit bien souvent... Si y'en a long comme ça, on en rallonge ! Ça 'tait la radio ! »*

(Mars 1986 – Marie Huguet, agricultrice, Bringuin, Nivillac, née en 1911).

Du point de vue sonore, le *doué* est aux femmes ce que le café est aux hommes, lieu dont la fréquentation est plus importante aussi certains jours de la semaine. D'ailleurs, à en croire les gendarmes de La Roche-Bernard, la population locale serait ivrogne, et particulièrement celle des campagnes. Les rapports du commissaire de police de La Roche-Bernard au préfet

---

<sup>82</sup> Enquête Le Gland contre Sébilo du 2 octobre 1895. Minutes de la justice de paix de La Roche-Bernard. A.D.M. 2U 2693.

du Morbihan fourmillent d'annotations condamnant l'alcoolisme des habitants de la région. Toutes les communes y ont droit : à Pénestin qui produit du vin, c'est une « *tendance naturelle de sa population à l'ivrognerie, d'où il résulte nécessairement des rixes fréquentes, d'où résulteraient même de graves désordres* » si j'en crois le rapport du 1<sup>er</sup> mai 1858 ; à Férel, Camoël et Théillac, « *les habitants sont brut [sic] et aiment boire* », selon celui du 2<sup>e</sup> trimestre 1860 ; « *les habitants de Nivillac sont ivrognes et peu dociles* », à en lire le rapport du 15 décembre 1855 ; et le 1<sup>er</sup> juillet 1857, il constate qu'à Saint-Dolay « *les femmes comme les hommes y sont très adonnés à la boisson et il arrive très souvent qu'ils passent une grande partie de la nuit à boire dans les cabarets* »<sup>83</sup>. Les cabarets, trop nombreux au goût du commissaire, ne sont pour lui que des lieux de débordements sonores récurrents, de rixes et de désordres.

Il est cependant difficile d'évaluer précisément les localisations exactes et le nombre des cafés et cabarets de la région, points de ces potentiels débordements sonores. Le nombre des cafés est d'ailleurs un des sujets appréciés de discussion entre informateurs à La Roche-Bernard ; dans le feu de l'action, certains, bien sûr, en rajoutent et prétendent qu'il en existait jusqu'à 99 en ville lorsqu'ils étaient jeunes. Les archives n'en dénombrent pourtant qu'une cinquantaine en 1902<sup>84</sup>.

Quoi qu'il en soit, les cabarets sont sujets à la répression publique car les gendarmes sont très souvent alertés par les voix hautes des consommateurs se répandant dans la rue.

« *Passant par la rue de l'Isle avons aperçu le cabaret du sieur Sabouïn Pierre ouvert et nous avons entendu du monde qui parlait fort haut et qui nous paraissait à leur parler être ivres. Après avoir écouté quelque temps à la porte,* » le gendarme entre, il est 9 heures 10 minutes, l'heure de fermeture, fixée à cette époque à huit heures du soir, est donc largement passée. Il trouve le cabaret vide. « *Il ne se trouvait personne dans l'embas. Les personnes que nous*

---

<sup>83</sup> Rapports de quinzaine du commissaire de police de La Roche-Bernard au préfet du Morbihan, 15 décembre 1855 et 1<sup>er</sup> juillet 1857 ; Rapport de tournée générale à M. le préfet, du 2<sup>e</sup> trimestre 1860 et copie du registre d'ordres, 1<sup>er</sup> mai 1858. A.D.M. 4M 60. Mais ce ne sont pas la question de l'alcoolisme proprement dit qui me retient ici. Elle a été déjà bien étudiée pour la Bretagne et notamment par les travaux et publications de Thierry Fillaut (Fillaut, 1983 et 1991).

<sup>84</sup> En 1880, on comptait ainsi à La Roche-Bernard 38 cabarets, puis 51 en 1902, dont 24 dans la seule rue Saint-James. Beaucoup d'entre eux n'ouvrent cependant que pour les foires et les marchés (Guerrier, 1997 ; 33-34). À titre de comparaison, les listes nominatives du recensement de 1881 donnent 5 auberges dans les bourgs de Marzan et Saint-Dolay et deux ou trois cabarets dans les villages de campagne. Ces listes sont pour l'instant avec celles de La Roche-Bernard les seules disponibles, pour la région proche, aux archives départementales du Morbihan. Listes nominatives des recensements de population de Marzan et Saint-Dolay (1881). A.D.M. 3Es 212/13 (Saint-Dolay) et 3Es 126/3 (Marzan).

*entendions parler étaient dans la chambre et qu'on y avait fait monter à dessein pour que nous les voyons pas, vu leur état d'ivresse »<sup>85</sup>.*

Parfois même, les portes du cabaret restent ouvertes, ce qui rend l'intervention des gendarmes encore plus facile :

*« En passant par la rue Saint-James à neuf heures et quart près du cabaret tenu par Orellie Hervé, veuve Jagu avons vu la porte ouverte et du monde causant dans la maison »<sup>86</sup>.*

Pour autant, l'intolérance des gendarmes ne paraît pas partagée par les habitants de la ville. Ainsi que me le disent les informateurs, on paraît habitué à la présence plus ou moins bruyante des ivrognes, plus nombreux qu'aujourd'hui dans les rues. On tolère aussi le bruit qui s'échappe des cafés. En effet, dans la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle, le sujet très épineux de l'heure de fermeture des cabarets à La Roche-Bernard est l'objet de demandes réitérées au préfet du Morbihan de la part du conseil municipal afin de la retarder. En 1852, le refus préfectoral de prolonger l'ouverture après 8 heures provoque même la démission de conseillers. En 1887, on demandera à nouveau une autorisation pour 11 heures afin de pouvoir offrir à boire aux « *étrangers revenant des foires et marchés des environs jusqu'à une distance de 20 kilomètres* »<sup>87</sup>.

En plus des jeudis, jour des marchés à La Roche-Bernard, la nuit du dimanche au lundi est souvent agitée auprès des cabarets et les tapages brisent le silence des bourgs. La plupart du temps, ce sont des « *bandes de jeunes gens* » qui « *chantent et crient à tue-tête dans les rues* »<sup>88</sup>. C'est que les hommes profitent en effet du repos dominical pour faire le tour des caves ou aller au cabaret (Dréan, 2015 ; 168-169). Lorsque le cabaret est fermé, on emploie les grands moyens pour « *se faire payer un coup à boire* », on crie devant la porte du débit.

*« Un groupe d'une quinzaine de jeunes gens poussaient des cris devant un débit [au bourg de Férel] et troublaient le repos public à une heure assez avancée de la nuit. À l'approche des*

<sup>85</sup> Registre des procès-verbaux du commissariat de police de La Roche-Bernard, 9 février 1860. A.D.M. 3Es 195/25.

<sup>86</sup> Registre de procès-verbaux du commissaire de police. La Roche-Bernard, 4 novembre 1859. A.D.M. 3Es 195/25.

<sup>87</sup> Registre des délibérations du conseil municipal de La Roche-Bernard, 14 septembre 1852. A.D.M. 3 Es 195/7. Lettre du 25 juin 1887 adressée au préfet. A.D.M. 3 Es 195/7.

<sup>88</sup> Les entrefilets dans la presse locale sont assez nombreux à mentionner cette nuit de la semaine comme étant particulièrement agitée. À titre d'exemples : Le dimanche 24 avril 1904, trois jeunes gens se promenaient dans les rues de La Roche-Bernard à dix heures et demie du soir « *en chantant et en faisant un vacarme épouvantable* ». *Le Nouvelliste du Morbihan*, 1<sup>er</sup> mai 1904, Archives du Morbihan. [En ligne]. Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 13 décembre 2016]. Disponibilité et accès <http://www.archives.morbihan.fr>.

*gendarmes, ils prirent la fuite.* » Et quand on refuse de servir, on brise même les carreaux du cabaret<sup>89</sup>.

Le débit de boissons jouxte assez souvent un autre lieu de fréquentation masculine : la forge, centre important de propagation des nouvelles locales. Les discussions des hommes se mélangent aux rythmes des notes claires du métal frappé, dans ce lieu éminemment sonore.

« *(Le forgeron), il avait beaucoup de travail. Ah ! Ben des fois, il fallait attendre, hein. Une demi-journée... parce qu'il y avait deux ou trois qui passaient avant nous alors. Mais personne demandait, y'avait pas d' rendez-vous ! Le premier arrivé, il passait. Ben... on allait au café pendant ce temps-là [la femme du forgeron tenait un café, situé tout près de la forge]. /.../ On discutait aussi entre nous des marchés et tout. C'est pas comme main'nant parce que c'est chacun pour soi mais à ce moment-là, comment qu'les veaux ça marchait... les nouvelles du coin, quoi. Oui, ça nous faisait du bien, quoi.* »

(Décembre 2016 – André Jubert, agriculteur, Kerpaix, Péaule, né en 1945).

Les lieux sonores, points d'eau, forge ou cabaret, n'engendrent donc pas d'intolérances importantes dans la population locale. Ils permettent un échange, une circulation d'informations nécessaires au bon fonctionnement de la société traditionnelle rurale. Cette dernière va même savoir jouer sur cette fonction essentielle. En voici deux illustrations qui se déroulent en bordure du fleuve, lieu dont les qualités sonores ont déjà été démontrées plus haut. Elles font référence à l'intérêt des *Mitaods* de la rive gauche à observer en face le déroulement des noces *bertonnes*.

« *En face, de l'autre côté, là, on les voyait passer (pendant les mariages), ils tuaient huit jours avant la vache [les Mitaods savent que les Bertons font leur repas de noces dans les prés, contrairement à eux qui mangent au restaurant]. /.../ Alors, ils l'amenaient tout en chantant. On les voyait bien d'ici ! /.../ Quand j'étais jeune, je me rappelle, quand j'avais des noces [quand il y avait des noces], soit à Guédas, soit n'importe où, on allait toujours au bord de la mer [la Vilaine]. On les voyait toujours danser dans les prés. On tait à regarder comme ça, nous autres.* »

(Janvier 1979 – T. et H. S., agriculteurs, Férel).

---

<sup>89</sup> À Marzan, le dimanche 21 décembre 1902 les carreaux du débit de boisson de Mme Dano sont brisés. *Le Progrès du Morbihan*, 22 janvier 1902, Archives du Morbihan. [En ligne]. Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 28 décembre 2016]. Disponibilité et accès <http://www.archives.morbihan.fr>. Le tapage de Férel se trouve dans *Le Nouvelliste du Morbihan*, 19 décembre 1907, Archives du Morbihan. [En ligne]. Conseil Général du Morbihan. [page consultée le 10 décembre 2016]. Disponibilité et accès <http://www.archives.morbihan.fr>.

Un autre exemple montre des jeunes gens d'un village *berton* qui, profitant de la réverbération naturelle des rives de Vilaine, simulent une noce en espérant être entendus de leurs voisins d'en face. Les *Mitaods* les entendent effectivement, les observent et sont pris ensuite à leur propre jeu.

« *On allait garder les vaches dans les prés de Vilaine, là, l'été et pis on se mettait à chanter et danser. Et ceux d'Nivillac [en face], les Mitaods comme on dit, alors quand ils se trouvaient avec des gens qui se connaissaient à peu près à La Roche-Bernard le jeudi : « Mais y'a un mariage cette semaine dans vot' coin ?*

- *Ben, non !*

- *Oh ! ben, on entendait pourtant chanter et danser... »*

*(On faisait ça) dans not' jeune temps, parce que y'avait rien pour s'amuser. »*

(Décembre 2015 - André Jubert, agriculteur, Kerpaix, Péaule, né en 1945).

Le rôle du marché de La Roche-Bernard comme vecteur de l'information est crucial, comme le confirme cet autre informateur.

« *C'était dans ces moment-là [les périodes de calme, sans vent] qu'on entendait tout : les gens de l'aut' côté [sur la rive opposée] qui étaient su' leur bêtes [à crier sur leurs bêtes], même les prières et tout ! Ça se disait ça après au marché de La Roche : « Ah ! ben, on vous a bien entendu l'aut' jou' » dame... les femmes, ça parlait à ce moment-là ! (rire). »*

(Mars 2015 – Joseph Bertho, marin-pêcheur, Vieille Roche, Camoël, né en 1940).

Tous ces témoignages mettent en évidence, dans la circulation des bruits publics, l'importance de la géographie humaine de la région proche de La Roche-Bernard où le fleuve sépare les deux grands groupes de population qui y vivent et s'épient mutuellement. Or, ces différences sont exprimées de manière très sonore, par des cris lancés de part et d'autre de la Vilaine par les jeunes pâtres le long de la vallée fluviale.

### Expression des appartenances

Ces cris traditionnels font partie de l'ensemble des blasons populaires, ces « *qualificatifs que les habitants d'un pays, d'une province, parfois d'une commune, adressent à leurs voisins* » (Gaidoz et Sébillot, 1884). Les blasons se trouvent dans la tradition orale sous la forme d'un mot, d'une ou de plusieurs phrases rimées, voire de récits entiers. Ils jouent un rôle important dans la société traditionnelle et sont une manière d'affirmer sa différence en cherchant à jeter le discrédit sur l'autre (Giraudon, 2006, 10). Dans l'ensemble des formules recueillies

dans la région de La Roche-Bernard, je ne retiendrai ici que ceux qui ont un lien direct avec l'environnement sonore, soit parce qu'ils y participent directement en tant que *fait sonore*, soit que leur texte fait référence aux particularités sonores de tel ou tel groupe de la population.

On se croit évidemment supérieur aux voisins et aucune occasion n'est perdue pour le leur faire comprendre. Dans les noces, les batailles de chansons que se livraient les chanteurs à mesure que la journée s'avance sont sur ce point assez révélatrices en jouant ainsi sur l'expression du sentiment d'appartenance. Celles dont les mariés venaient de communes différentes, ou même tout simplement de quartiers différents, en étaient ponctuées.

« *Le matin, c'était timide. C'était à qui aurait lancé la première chanson mais après la sortie de la messe /.../. Eh bien, c'est au vin d'honneur que ça commençait à prendre et c'est à qui qu'aurait pris le dessus, hein !* »

(Décembre 2015 – André Jubert, agriculteur, Kerpaix, Péaule, né en 1945).

« *Fallait pas aller sur leurs plates-bandes ! Les gens quand y'avait un groupe d'une commune et de l'autre commune ou de différents (coins) de la commune et puis c'est à qui chanterait le plus et le plus fort et le plus de chansons... c'est ça, c'est ça... plus fort et puis aux voix et puis il entraînaient les autres, ses copains, pour étouffer les autres.* »

(Février 2014 – André Pivault, agriculteur, Cosquer, Marzan, né en 1946).

Ensuite, une des insultes les plus courantes est celle d'accuser ses voisins de ne pas savoir chanter, d'être tout juste bon à crier. Les informateurs de Marzan émettent par exemple un avis sur les chansons d'une commune voisine : « *les chansons de Limerzel, [le bourg de Limerzel est situé à 20 kilomètres au nord de La Roche-Bernard, à 13 kilomètres de celui de Marzan] j'sais pas... elles sont plus criardes !* » (Décembre 2015 – A. et T. P., agriculteurs, Marzan, nés en 1947).

De ce fait, les autres *huchent* au lieu de parler, ont une *grande goule*, bref, ne savent pas se tenir en société. À Nivillac, où l'on sépare les villages de la Côte, près de la Vilaine, de ceux des Bois [bwaj], au Sud-Est, une informatrice m'a ainsi désigné ses voisins comme des *brail-lous* qui ne savent pas s'amuser et faire la fête correctement, en prenant évidemment bien soin ensuite de bien se différencier d'eux.

« *Oh ! À Sainte-Marie, là [Sainte-Marie se situe dans « les Boilles » (les Bois)] /.../, c'était des braileries là-d'dans. Chez nous, non.* »

(Juillet 2015 – M. F., agricultrice, Nivillac, née en 1926).

À Saint-Dolay encore, les habitants de Nivillac sont désignés comme les *Bedas*, les cochons, mais aussi comme des *huchous*, ce qui peut avoir un certain rapport<sup>90</sup>. « *Les huchous d’Nivilla, qu’on disait.* » (Janvier 2014 – Marie Malnoë, Le P’tit Bézo, Saint-Dolay, née en 1926). Ce compliment est assorti d’une réputation de pauvreté (Janvier 2014 – Marie Malnoë, Le P’tit Bézo, Saint-Dolay, née en 1926) qu’on retrouve d’ailleurs aussi à La Roche-Bernard où les *Bas Quartiers* sont bruyants et pauvres. Cet endroit est d’ailleurs appelé volontiers par mes informateurs le *quartier arabe*.

« *La population : (dans les Bas quartiers) des ouvriers, des malheureux, pauvres plutôt, chicaneurs...* »

(Février 1986 – Marie Laudren, La Roche-Bernard, née en 1898).

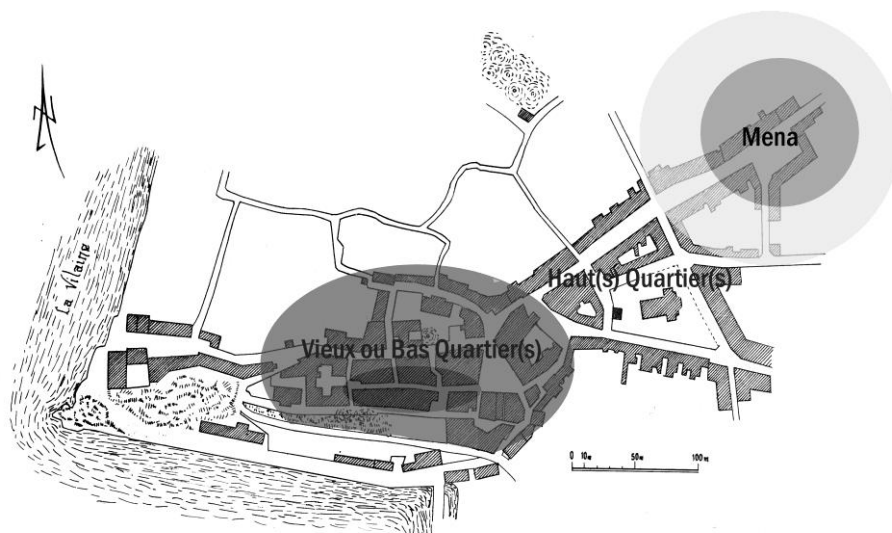
Les riches vivent dans le *Menas*, dans le haut de la ville.

« *Le Mena – les rues Saint-James et avoisinantes – avait, faut-il le dire, un peu de dédain en parlant parfois du « quartier arabe » comme il l’appelait alors. /.../ [Le cidre d’un des cafés du Vieux Quartier] était réputé /.../ hélas il coupait les jambes et montait à la tête, d’où le temps des bagarres assez fréquentes.* » (Gendre, 1983 ; 9)<sup>91</sup>.

<sup>90</sup> À en croire les expressions populaires, hucher, crier n’est pas vraiment digne pour un homme. Celles-ci font presque toujours des références aux animaux : outre les classiques *crier comme un âne* ou *comme une bourrique*, « *crier comme une feurzae* [fəʁzaj] », c’est-à-dire comme l’effraie dont le cri n’est pas agréable à entendre et pour cause, il prédit la mort. « *Qhé feurzae !* » dit-on de quelqu’un qui a une voix forte (septembre 2014 – Yvonne Crespel, Le Petit Bézo, Saint-Dolay, née en 1928). On peut encore *crier comme une corneille*. Alphonse de Châteaubriant signale en Brière « *crier comme la corneille à Jean des Bois* », expression dont je n’ai pas trouvé d’équivalent dans mes collectes autour de La Roche-Bernard (Châteaubriant, 1923 ; 173). On peut crier encore *comme un beda*, un cochon – le blason populaire des gens de Nivillac et Camoël qui sont, pour leurs voisins « *les bedas* ». Car le cochon quand on l’égorge *brè haot*. Il braille haut, c’est-à-dire fort, comme peuvent le faire aussi les enfants qui, s’ils pleurent plus doucement, *pignent* ou *ouincent* à la manière d’une porte mal graissée. Se faire traiter de *brailou*, comme peuvent l’être les adultes qui ne savent pas se tenir en société, n’est pas un compliment. Un *brailou*, un *huchou*, un *beudou*, le vocabulaire local ne manque pas de mots pour désigner celui qui crie au lieu de parler ou de chanter et qui trahit ainsi son manque d’humanité.

<sup>91</sup> Il est toujours possible de rencontrer des manifestations de cette division entre quartiers, certes très atténuée de nos jours. Par exemple, il existe dans années 1950 deux associations de commerçants organisant indépendamment des fêtes de quartier, ceux « *du quartier de la mairie* » en bas et ceux du « *haut de la ville* ». Voir par exemple *La Presqu’île Guérandaïse*, 18 octobre et 28 septembre 1952, archives du journal *L’Écho de la Presqu’île*, Guérande.





Localisation des quartiers à La Roche-Bernard au début du 20e siècle. Base du plan : Le Ruicard/Patrick Guilloché 1980. Il est difficile cependant de mettre des limites précises à chaque quartier, les informateurs ayant chacun une interprétation personnelle de leur appartenance. Il faut donc considérer les limites ci-dessus comme très indicatives. Il semblerait aussi exister un troisième espace intermédiaire où habitait mon informateur qui n'est pas nommé mais qui transparaît dans le témoignage suivant : « *Nos parents nous interdisaient d'aller dans le Haut-Quartier [zone indiquée Mena dans le plan ci-dessus], c'était le quartier des rupins, et puis dans les Bas Quartiers, le quartier arabe, c'était trop dangereux !* » (Août 2016 – Jean Lescop, conducteur de travaux, La Roche-Bernard, né en 1935).

Mais la manifestation la plus connue des blasons populaires locaux se crie de part et d'autre de la Vilaine entre *Bertons* et *Mitaods*. Son usage ne dépasse cependant pas les villages proches des rives.

« *À travers la Vilaine là, oui j'ai su ça, mais on n'allait pas si loin à ce moment-là [nous sommes à Quelnet, dans le Mitaod, à 5 kilomètres environ de la Vilaine].* »

(Sans date – Férel).

Les cris sont plus fréquemment entendus à la belle saison, à partir du printemps, lorsque les pâtres gardent les animaux sur les prés de Vilaine et que l'activité agricole reprend.

« *Quand c'était la saison de couper les roseaux sur les prés de Vilaine. Ben, ça arrivait qu'on leur criait (aux Bertons) toutes sortes de choses.* »

(Sans date – M. R., agricultrice, Férel, née en 1904).

Tout commence par des provocations.

« *Des buttes de Vilaine, on leur criait : « Viens donc ici si t'es pas fainéant ! » »*

(Sans date – Madeleine Dréno, couturière, le Château, Péaule née en 1906).

« Quand on était à garder nos vaches (et qu'on s'injurait), on disait : « tais don' tai [taj, toi] ! j'vas r'tirer ma veste. J'sais ben moi nager, j'vas passer la Marée ! » [La Vilaine était appelée la Marée, prononcée ici maRœj] On avait peur que'que fois (si l'autre venait). »  
(Mai et octobre 2012 – Marie Malnoë, Le P'tit Bézo, Saint-Dolay, née en 1924).

Puis, prenait place un échange de formules rimées dont le texte change légèrement selon les lieux<sup>92</sup>. En amont du fleuve, à Béganne et Saint-Dolay, on entend ainsi respectivement :

[Cri *berton*]

« On se mettait au bord de l'eau, les mains en porte-voix et on leur criait ça à pleine voix :

« Mitaouaouin, Mitaouaouine,

Quatre pieds sur sa poulaine,

Le poulain a l'vé du cul,

Le Mitaod est foutu !

Ta mère couche-t'elle 'core dans une armoère ?

[Cri *mitaod*]

- Nenni, astour, elle couche dans une barrique effonceuille.

Elle tourne son cul à la bande.

Faut v'nir y mett' ton nez ! » (Calofer, 1998, 45-46).

À partir de Marzan et Férel, les formules deviennent presque identiques jusqu'à l'embouchure du fleuve.

### **Férel/Marzan**

« Mitaud, Mitauyen,

Frotte ton cul cont' le mien,

Qhi [tʃi], qu'est l'plus chaod ?

C'est celui du Mitaod ! »

« Beurton, Beurtonnaille,

Qui chie su' la paille,

Quand la paille est fichue,

Le Beurton est foutu ! »

(1978 – Henriette Quistrebert, boulangère, Le Bourg, Férel, née en 1901. Ces textes m'ont été chantés par mon informatrice comme une comptine sur l'air de « Vive les vacances... ». Par contre, tous les autres textes ont été recueillis sans mélodie).

<sup>92</sup> La totalité des textes recueillis se trouve en annexe 1 « Blasons populaires ».

Les thèmes des formules adressées aux *Bertons* ont une relative constance tout au long de la Vilaine et possèdent quelques similarités avec ceux recueillis ailleurs en Haute-Bretagne<sup>93</sup>. On se moque de leurs conditions de vie archaïques, de l'absence de lieux d'aisance, des lits remplacés par des barriques sans fond. Les *Mitaods*, eux, se font ainsi attaquer sur la chaleur de leur fondement.

Les formules criées de Béganne, Péaule ou Marzan, comportent aussi un élément qui a trait aux façons de parler propre aux *Mitaods* de Saint-Dolay à qui elles sont destinées.

« *Mitaouin, ouin, ouin,*

*Quatre pieds sur son (ses) poulain(s),*

*Ton père et ta mère couchent-i' dans une barrique efonçae [ɛfɔ̃saj] ? »*

(Novembre 2012 – Simone Le Hur, Truhel/La Ville Roux, Nivillac, née en 1924).

Mon informatrice a bien insisté sur la dernière syllabe de « efon-çae », or la prononciation avec des finales en « aille » - [aj] - est caractéristique de Nivillac et Saint-Dolay. Les *Bertons* utilisent donc ici l'argument des façons de parler qui les distinguent des *Mitaods*. Car, ainsi que me l'a dit une informatrice, « *Les Mitaods parlaient drôle envers Marzan.* » (Septembre 1981 – Scholastique Dunais, agricultrice, Pourran/Rosquéran, Marzan, née en 1907).

Pour expliquer ces différences, on attribue à ceux dont on se moque une origine étrangère ancienne. On se souviendra ici que les récits accompagnent parfois les blasons populaires.

« *Les habitants de Saint-Cry sont très, très différents du reste des communes ; à l'époque, on ne comprenait pas leur parler. Alors, mes parents m'ont dit que (quelqu'un leur) avait dit que c'étaient des Gitans qui s'étaient établis là* [En février 1984, mon informatrice me racontant

---

<sup>93</sup> À Moncontour dans les Côtes d'Armor et Saint Cast en Ille-et-Vilaine, Paul Sébillot a retrouvé en 1892 des formules proches de celles de la région de La Roche-Bernard. Les quatre derniers vers de la formule destinée aux Bretons, communs à toute la vallée de la Vilaine en aval de Saint-Dolay, sont ainsi similaires à ceux de Moncontour.

« *Berton, bertonnaille,*

*Combien ta volaille ?*

*-Cinq sous et demi !*

*-Berton, Bertonnaille,*

*Cinq sous et demi !*

*Berton, tu as menti,*

*Berton, Bertonnaille,*

*Qui ch... dans la paille,*

*La paille a efoncé,*

*Le Berton a tout liché. (Moncontour) » (Sébillot, 1892 ; 54).*

cette histoire parlait alors d'une « *tribu de Romanichels* »]. *Alors, c'était caractéristique leurs visages... Ils ont dû changer, je suppose... Ils étaient jaunâtres et ils étaient bistrés. Ils n'étaient pas beaux ! /.../ Au marché de La Roche-Bernard, je vous défiais de comprendre un mot de leur parler ! »*

(Février 1984 et mai 1988 - Jeanne Olivier, agricultrice, Cosca, Arzal, née en 1896).

Par suite, on peut se moquer facilement et sans complexe de celui qui parle différemment. La langue et les accents sont alors objets d'imitations amusantes. Ici, une informatrice *bertonne* se moque des *Mitaods*<sup>94</sup>.

« À Nivillac, c'est spécial, hein. Vous devez avoir du mal à les comprendre, hein ! Y'a un jeune de Saint-Cry que j'ai entendu y'a pas longtemps. Il s'est mis à parler comme les gars de Nivillac /.../ Rien compris ! Ben j'te dis qu'il nous a fait rire. On a rigolé, mais on a rigolé ! Et pis, ils causent très vite, hein ! Et on peut pas les comprendre. »

(Janvier 1980 – Antoinette Triballier, boulangère, le Bourg, Arzal, née en 1907).

S'il est difficile de trouver des justifications historiques au peuplement de la région de Saint-Cry qui expliqueraient leur façon de parler, en revanche l'appellation de *Bertons* donnée aux habitants de la rive droite de la Vilaine paraît au premier abord être liée avec l'usage de la langue bretonne. Or, il y aurait, me semble-t-il, quelque légitimité en effet à intégrer la langue dans l'étude de l'environnement sonore d'une région. La linguiste Elisabeth Lhote a ainsi délibérément utilisé et justifié l'expression de « *paysage sonore d'une langue* » (Lhote, 1990) et s'en est expliqué.

« Par « *paysage sonore d'une langue* », nous entendions tout ce qui participe à la représentation mentale des caractéristiques sonores d'une langue donnée pour un locuteur de cette langue. Ce concept englobe toute la variabilité sonore de cette langue, parlée par toutes sortes de locuteurs, dans toutes sortes de situations de parole. De même qu'un paysage géographique varie avec la saison, l'heure, le lieu où se situe l'observateur et en fonction de la personnalité de l'observateur, le paysage sonore varie et avec le locuteur et avec l'auditeur. »

(Lhote, 2001 ; 447).

---

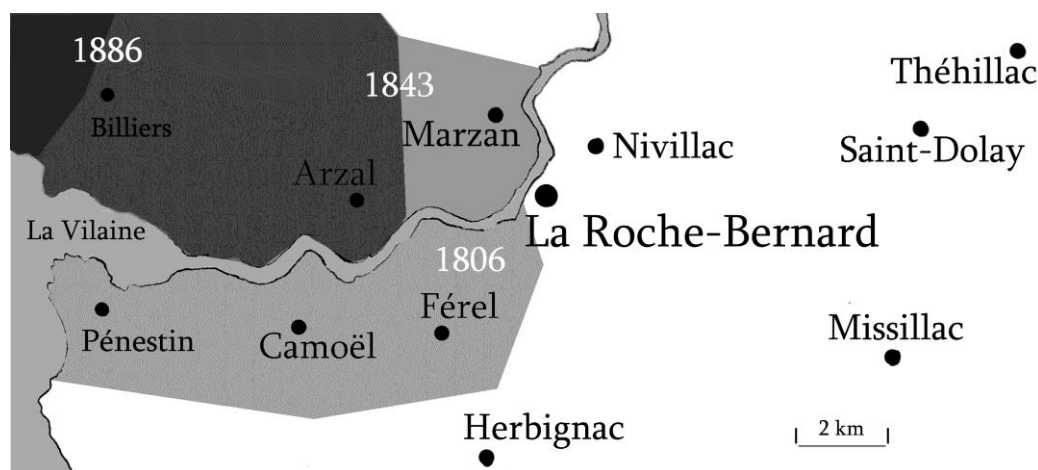
<sup>94</sup> La notoriété du parler de Saint-Cry a dépassé les limites de la commune de Nivillac et partout, dans le *Berton* comme dans le *Mitaod*, ce groupe de villages est connu pour sa façon de parler particulière.

## Breton, Gallo et Français

### Langue bretonne

À l'époque de la jeunesse de mes informateurs, donc au moment où les pâtres lancent les formules évoquées plus haut, les *Bertons* de Marzan, Arzal et Péaule ne parlent pas la langue bretonne, ce qui aurait pourtant été commode pour expliquer l'appellation. En serait-elle alors un souvenir lointain ? Si c'était le cas, la situation de l'environnement sonore linguistique local aurait évolué dans le temps.

La Roche-Bernard et sa région proche sont aujourd'hui en Haute-Bretagne. En effet, la ville, comme la majorité des communes environnantes, « parle le français » comme ont pu le noter les continuateurs de Jean-Baptiste Ogée en 1843 (Ogée, 1843 ; 462). Quoique ceux de la rive droite de la Vilaine soient dénommés *Bertons*, plus personne aujourd'hui ne se souvient d'y avoir entendu parler la langue bretonne. La Roche-Bernard elle-même, ainsi que les communes à l'Est, Nivillac, Saint-Dolay et Théhillac, sont « de langue française » depuis la seconde moitié du 15<sup>e</sup> siècle (Le Moing cité par Broudic, 1993, 144). Pourtant, quelques documents du 19<sup>e</sup> siècle remettent en cause cette façon un peu abrupte de dépeindre la situation des langues française et bretonne dans la région de La Roche-Bernard.



Les étapes du recul du breton au 19<sup>e</sup> siècle. En octobre 1806, le préfet du Morbihan écrit à Coquebert de Monbret que la Vilaine est une frontière linguistique et que Férel, Camoël et Pénestin toutefois, quoique le français y soit dominant, utilisent aussi le breton (Broudic, 1993 ; 151 et 1995 ; 30). Malheureusement pour nous, le préfet n'indique rien de la situation dans les communes de Loire-Atlantique limitrophes, à Assérac par exemple. En 1843, on sait qu'Arzal est bilingue alors que Billiers est bretonnant (Ogée, 1843 ; 49 et 87). Puis, en 1886, la frontière passera derrière Billiers et Muzillac (Sébillot, 1886 ; 12).

Au temps de la jeunesse de mes informateurs, la région de La Roche-Bernard se situe à quelques dizaines de kilomètres seulement de la frontière linguistique.

« *J'les ai entendus causer (la langue bretonne). Ils causaient breton jusque Ambon, là. J'ai bien entendu causer breton mais on ne comprenait pas nous autres. On n'a pas appris ça, nous, oh ! non ! /.../ (Nos parents), ils connaissaient pas le breton... »*

(Juin 1978 – Marie Leray, agricultrice, La Noë/Kergalin, Marzan née en 1896).

« *(Les) vrais Bretons se reconnaissaient rapport à leur patois [sic]. »*

(Septembre 1981 – Scholastique Dunais, Pourran/Rosquéran, Marzan, née en 1907).

On distinguait ainsi les « *vrais Bretons* » des « *sots Bretons* » en renvoyant toujours plus au Nord l'appartenance bretonne liée à l'usage de la langue.

« *Les vrais Bretons, c'est ceux du côté de Vannes ou d'Auray. Ceux de Questembert sont « plus Bretons » que nous déjà. Les « vrais Bretons » parlent la langue bretonne et ont des chapeaux à guides... »*

(Septembre 1981 – Emile Le Gal, agriculteur, Kerjean, Marzan né en 1918).

Selon cet informateur, les *Mitaods* et les *vrais Bretons* auraient donné cette dénomination de « *sots Bretons* » aux *Bertons de Marzan* (Septembre 1981 – Émile Le Gal, agriculteur, Kerjean, Marzan, né en 1918).

Les divers moments où ces communautés linguistiques vont se rencontrer sont autant d'occasions d'en prendre conscience. On entendait parler la langue bretonne au très suivi pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray et même, plus localement, pendant les foires et les marchés.

« *C'était plutôt quand on allait es [aux] foires comme ça qu'on entendait ça. Y'en avait qui comprenaient pas autrement que le breton, hein ! Les anciens, tout à fait... Ils causaient pas français, dame ! /.../ Ils apprenaient ça dans les écoles autrefois [le français], mais de mon temps, non. Ça s'fait 'core dans l' Bas-Breton, là, comme on dit, mais pas ici. »*

(Juin 1978 – Marie Leray, agricultrice, La Noë/Kergalin, Marzan née en 1896).

Un article publié dans le journal *La Presqu'île Guérandaise* le 11 janvier 1930, signale qu'aux marchés de La Roche-Bernard non seulement la langue bretonne était parlée mais elle était comprise par une petite partie au moins de la population locale.

« *La Roche-Bernard est comme le point de jonction, la soudure entre le pays Vannetais et toute la partie ouest de la Loire-Inférieure [c'est-à-dire la Loire-Atlantique actuelle]. Situé aux confins de la Bretagne bretonnante, son marché rassemble, mêlés aux habitants de la Presqu'île [Guérandaise] toute proche, aux Nantais et aux Nazériens, des Bas-Bretons en très grand nombre venus souvent d'assez loin et, on les entend parler la langue ancestrale, à la-*

*quelle certains vieux commerçants de La Roche-Bernard ne sont pas demeurés tout-à-fait étrangers* »<sup>95</sup>.

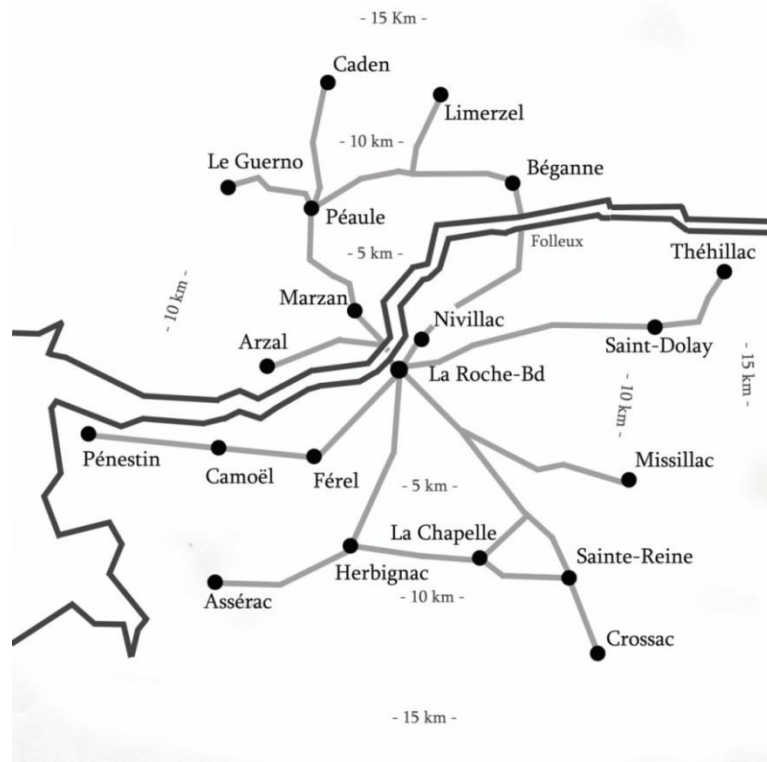
Il est assez étonnant de constater qu'en 1930, les zones d'échanges des marchés de La Roche-Bernard n'avaient pas vraiment changé par rapport à ce qu'ils étaient aux 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles. Ce qui est valable à cette époque concernant une pratique occasionnelle et partielle de la langue bretonne par les commerçants de la ville l'était donc très vraisemblablement 50 ans plus tôt, lorsque le notaire Tallendeau les décrit en 1880. Ce dernier constate que la foule qui les fréquente est composée tout d'abord d'agriculteurs et d'artisans locaux provenant d'une vingtaine de communes situées dans un rayon de 15 kilomètres autour de La Roche-Bernard. À cette première couronne productrice, il en ajoute une autre bien plus large. La production s'écoule en effet grâce aux marchands venus de la *Loire-Inférieure* voisine, de la presqu'île Guérandaise, et certains d'entre eux sont d'ailleurs bretonnants (Mathelier, 2017), puis de Nantes. C'est là le circuit d'échange historique des marchés et foires de La Roche-Bernard<sup>96</sup>. D'autres marchands arrivent enfin de Vannes et de Rennes<sup>97</sup>. Dans ces conditions, il est très fréquent d'entendre à La Roche-Bernard la langue bretonne, ou tout au moins une accentuation bretonne en français.

---

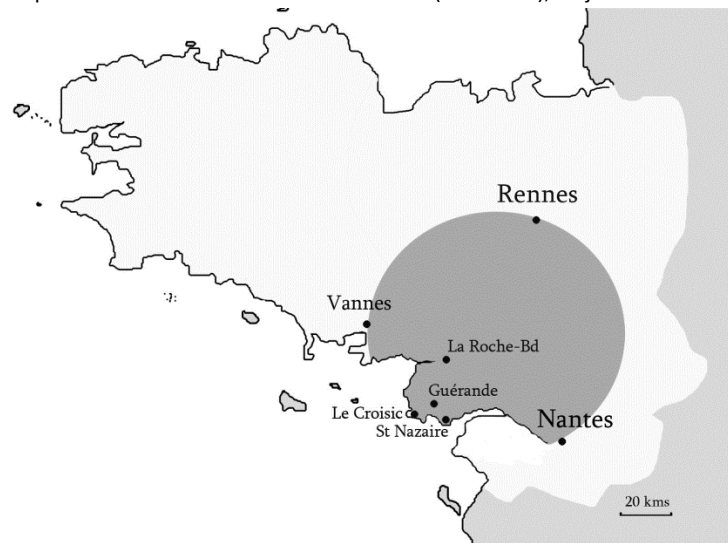
<sup>95</sup> *La Presqu'île Guérandaise*, 11 janvier 1930. Archives de Loire-Atlantique. [En ligne] Département de Loire-Atlantique [Page consultée le 2 mai 2015]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.loire-atlantique.fr>.

<sup>96</sup> « *Le commerce des grains y est considérable, de même que celui des bêtes à cornes. Il s'y fait aussi un bon commerce des toiles qui s'y fabriquent, de beurre et d'œufs que les habitants vont acheter dans les métairies, à quatre ou cinq lieues aux environs, pour les porter ensuite aux marchés de Nantes.* » (Expilly, 1770 ; 338).

<sup>97</sup> Projet d'enquête sur la nécessité du chemin de fer de Guérande à Questembert, rapport du notaire Tallendeau du 9 mars 1880. A.D.M. 3 Es 195 / 40. Ce mémoire complète la liste dressée par le même Tallendeau en 1870 sur laquelle se base la carte ci-dessous, en ajoutant une partie de la commune de Saint-Joachim dans les producteurs locaux. Note des communes, autres que les huit communes du canton, fréquentant le marché de La Roche-Bernard (Morbihan), 12 juin 1870. A.D.M. 4S 319. Le commerce régulier du sel fait venir dans la région de La Roche-Bernard des paludiers bretonnants de la presqu'île Guérandaise en dehors des foires et des marchés, ainsi qu'on l'a déjà évoqué plus haut.



La zone d'attraction du marché de La Roche-Bernard à la fin du 19<sup>e</sup> siècle d'après la « Note des communes, autres que les huit communes du canton, fréquentant le marché de La Roche-Bernard (Morbihan), 12 juin 1870 ». A.D.M. 4S 319.



Provenances des marchands en 1880 d'après le « Projet d'enquête sur la nécessité du chemin de fer de Guérande à Questembert » A.D.M. 3Es 195/39.

Mais la langue bretonne est encore parlée à La Roche-Bernard dans d'autres circonstances que les marchés et les foires et ce ne sont plus les riches marchands *bas-bretons* qui l'emploient mais les mendiants et les vagabonds. Pour cette catégorie de population, l'attraction exercée par la région de Nantes à cette époque est forte (Hautebourg, 1980, 360)<sup>98</sup>. Or, pour elle, La Roche-Bernard se trouve être un passage presque obligé : il faut tra-

<sup>98</sup> Un Nantais sur cinq « peut se réclamer affectivement ou culturellement de la « Bretagne » » suite aux migrations bretonnes importantes du 19<sup>e</sup> siècle (Nantes-Histoire (collectif), 2000, 10). En 1851, un tiers de la popula-



verser la Vilaine. Situé sur l'axe principal de la route de Nantes à Brest, le pont inauguré en 1839 facilite grandement la traversée du fleuve. D'autant que cette traversée est gratuite, contrairement à celle effectuée par les bacs de passage.

Les rapports du commissaire de police de La Roche-Bernard contiennent quelques procès-verbaux mettant en scène des bretonnants en route vers Nantes. Le 19 janvier 1854, sur la place du marché au blé à La Roche-Bernard, « *un individu qui paraissait étranger au pays* » se fait aborder par un policier qui lui demande son passeport. Pierre Le Flohic, venant de Landerneau dans le Finistère, a 16 ans et ne parle pas français. Le commissaire le comprend pourtant car il note sur son registre : « *nous ayant déclaré en langue bretonne qu'il n'en avait pas* »<sup>99</sup>. Le 26 juin 1856 encore, « *un enfant d'une dizaine d'années ne portant pas la coiffure du pays* » est « *abandonné à l'entrée de la halle* ». Le port d'une coiffure différente de celles portées dans les environs attire le regard du policier. D'ordinaire, il n'y a pas beaucoup d'enfants venus d'ailleurs dans les marchés, en dehors de ceux de la ville. En effet, les agriculteurs des environs ne les amènent jamais avec eux ces jours-là. Ensuite, la fillette est seule, c'est ce qui fait penser sans doute au policier qu'elle est abandonnée, livrée à elle-même. Puisqu'elle n'est pas du pays, de quoi vit-elle donc ? La solution la plus logique sans doute aux yeux du policier est qu'il a affaire à une petite mendiante. Bien que le plus souvent, ces enfants soient accompagnés d'un adulte – lequel a pu s'enfuir à l'approche de la police dans le cas qui nous occupe –, les cas d'enfants seuls éloignés de leur lieu de naissance qui mendient ne sont pas extraordinaires à cette époque<sup>100</sup>.

Si nous admettons par hypothèse que la fillette mendie, on peut comprendre alors qu'un jour de marché à l'abri de la halle lui est favorable. Le commissaire note ensuite que la fillette est originaire de Plaudren dans le Morbihan. Elle déclare tout d'abord en breton ignorer son âge. Jugeant qu'elle se trouve dans une contrée de langue française, elle se dit probablement que les autorités ne la comprendront pas. À sa grande surprise sans doute, et à celle du jeune homme de Landerneau quelques années auparavant, le policier saisit ce qu'elle raconte. D'où viennent donc ces policiers qui comprennent la langue bretonne ? La

---

tion bretonne nantaise vient du Morbihan. La migration finistérienne à Nantes au 19<sup>e</sup> siècle se renforce, elle, à partir de 1872 (Nantes-Histoire (collectif), 2000, 13).

<sup>99</sup> Registre des procès-verbaux du commissariat de police de La Roche-Bernard, 21 février 1859 et 19 janvier 1854. A.D.M. 3 Es 195/25.

<sup>100</sup> Guy Hautebourg dans son étude sur les mendiants et vagabonds bretons du 19<sup>e</sup> siècle constate qu'on commence à mendier plus jeune qu'à vagabonder. « *Il s'agit dans certains cas d'enfants qui mendient seuls mais le plus souvent d'enfants qui accompagnent un parent. L'éloignement du lieu de domicile (ou lieu de naissance) ne se fait guère avant une dizaine d'années, la vie d'expédients s'effectuant auparavant sur place.* » (Hautebourg, 1980 ; 343-344).

Roche-Bernard étant un lieu de passage important des bretonnants allant vers Nantes, les autorités se devaient de pouvoir converser avec eux. Je me suis donc intéressé à la personnalité des commissaires en poste à La Roche-Bernard au moment de ces deux intéressants procès-verbaux.

Noël Clerjou est le premier commissaire en poste à La Roche-Bernard, de 1853 à 1855<sup>101</sup>. À sa suite, Mathurin Lote prend ses fonctions et reste jusqu'en 1858<sup>102</sup>. Noël Clerjou a vécu à Auray, puis devient marchand de bois à Pluvigner avant d'exercer à La Roche-Bernard. Mathurin Lote, originaire de Berné, est, lui, un ancien instituteur et secrétaire de mairie qui a travaillé longtemps à Landévant. Les deux commissaires venus du Morbihan comprennent apparemment sans difficultés les deux jeunes bretonnants rencontrés à La Roche-Bernard. Je ne sais pas quel est le niveau de compréhension de Noël Clerjou mais Mathurin Lote « *connaît parfaitement la langue et les usages (bretons)* »<sup>103</sup>.

Voyant que le commissaire Lote entend bien le breton, la fillette de Plaudren passe alors au français. Rien d'extraordinaire sans doute à cela, le bilinguisme était courant dans le Vannetais bretonnant. Jean-Michel Guilcher y constate par exemple l'emploi indifférencié de chansons en français « *empruntés à la Haute-Bretagne* » ou en breton pour accompagner la danse (Guilcher, 1976 ; 355 et 362). Le commissaire Lote, dont je peux soupçonner un intérêt particulier pour les langues, décrit alors la façon de parler de l'enfant de Plaudren.

« *Elle a fini par nous parler en français absolument comme on parle dans les campagnes qui avoisinent La Roche-Bernard* »<sup>104</sup>.

Cette dernière phrase du rapport, très intéressante, est cependant énigmatique : veut-elle dire que les habitants des environs de La Roche-Bernard parlent breton et qu'ils ont un accent lorsqu'ils s'expriment en français ? S'agit-il d'un accent gallo ? Ou bien, s'ils parlent en gallo, la musicalité du parler est-elle la même que celle des bretonnants qui s'entretiennent

<sup>101</sup> Les commissariats cantonaux sont donc très récents au moment de l'interpellation du jeune homme de Landerneau. Celui de La Roche-Bernard, comme les 7 autres du Morbihan, est installé suite au décret impérial du 17 janvier 1853 et fut supprimé en 1870 (Hautebourg, 1980 ; 296). Les rapports de quinzaine envoyés par le commissaire de La Roche-Bernard au préfet du Morbihan démarrent en effet à cette date. A.D.M. 3Es 195/25.

<sup>102</sup> L'acte de nomination du préfet du Morbihan est daté du 14 septembre 1855 et la demande de déplacement adressée au même préfet est du 27 juillet 1858. A.D.M. 4M 23. Noël Clerjou est signalé comme marchand de bois à Pluvigner en janvier 1852. *Le Lorientais*, 14 janvier 1852, Archives du Morbihan. [En ligne]. Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 25 octobre 2017]. Disponibilité et accès <http://www.archives.morbihan.fr>.

<sup>103</sup> Ainsi d'ailleurs que le latin. Dossier Mathurin Lote. Rapport au préfet du Morbihan du 27 juin 1860. A.D.M. 4M 23.

<sup>104</sup> Registre des procès-verbaux du commissariat de police de La Roche-Bernard, procès-verbal du 26 juin 1856. A.D.M. 3 Es 195/25.

en français ? Mélangent-ils encore des mots ou expressions bretons et français dans leurs phrases ? Il est hélas bien difficile de répondre.

### *Langue des campagnes*

Un document vient ajouter d'autres informations indirectes sur la pratique de la langue bretonne dans la région de La Roche-Bernard. En mars 1866, le tribunal d'assises de Vannes juge la veuve Le Roux, Marie Rouillard, originaire de La Trinité-Surzur, pour pratique de médecine illégale. Cette femme, appelée dans la région « *la médecinoire* », « *la médecinouse* » ou encore « *la femme de la Trinité* » consulte dans les auberges, aux foires de La Roche-Bernard et Marzan ainsi qu'à Muzillac. Sa réputation d'avorteuse pour guérir d'un certain mal qui revient dans les témoignages sous le nom de « *vam dillech* », ou « *mal de la mère* » selon le traducteur du tribunal, lui amène des femmes de Billiers, « *de Péaule et de l'autre côté de la Vilaine* », « *de Questembert, de La Roche-Bernard et autres lieux* ». Or, les interrogatoires de la veuve Le Roux se font au tribunal avec un interprète, « *l'inculpé ne peut parler qu'en langue bretonne* » et « *ne sait pas lire ni écrire* ». Comment Marie Rouillard communique-t-elle avec ses patientes, surtout celles venues « *de l'autre côté de la Vilaine* » car à Billiers on parle encore le breton ?

Je peux imaginer qu'elle s'exprime par gestes, ou qu'elle a un interprète avec elle lors des consultations, mais aucune déposition ne le mentionne dans les minutes du procès. Les patientes expliqueraient donc leur cas en parlant breton ou en baragouinant avec *la femme de La Trinité*. Je peux aussi concevoir que la veuve feint de ne pas savoir parler français au procès, évidemment. Mais, de par les contacts répétés de la population des environs de La Roche-Bernard avec la langue bretonne, quelques mots, quelques phrases essentielles ont pu être de connaissance commune<sup>105</sup>.

D'autant que la langue bretonne n'avait pas disparu depuis si longtemps, à cette époque, de la région de La Roche-Bernard. Le préfet du Morbihan écrit en 1806 que dans toute la partie ouest du canton de La Roche-Bernard, c'est-à-dire à Pénestin, Camoël et Férel, on parle le breton, quoique le français y soit dominant (Broudic, 1995 ; 30). Il signale aussi l'usage du breton sur la rive droite à Arzal et Marzan.

<sup>105</sup> Procès en assises pour pratique de médecine illégale, Marie Rouillard veuve Le Roux, 1866. A.D.M. U 1556.

En 1843, selon le dictionnaire d'Ogée, Billiers est toujours bretonnant et Arzal parle « *le breton et le français* » (Ogée, 1843 ; 49 et 87). Le breton aurait été même employé à Arzal jusqu'à la toute fin du 19<sup>e</sup> siècle, et Pénestin aurait continué à le parler « *jusqu'à une période assez rapprochée de nous* », si j'en crois Jean-Marie Le Mené qui publie ces informations en 1891 (Broudic ; 1993 ; 150-151).

Au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, dans les environs immédiats de La Roche-Bernard, la majorité des communes parlent donc « *français* ». Seules Arzal, ainsi que peut-être Pénestin, seraient en situation plus ou moins avancée de bilinguisme. À Férel, Camoël et Marzan cependant, les plus anciens comprenaient le breton et le parlaient peut-être encore.

La partie ouest de la région de La Roche-Bernard serait ainsi passée progressivement, au cours du 19<sup>e</sup> siècle, du breton au gallo ou/et au français. Mais là aussi, de nombreuses questions se posent sur comment s'est vraiment effectuée la transition et par quels biais. En l'absence de documents locaux et pour tenter d'y répondre, on peut tenter une comparaison avec ce qui s'est passé dans une autre région de Bretagne en situation de bilinguisme breton/gallo à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Paul Sébillot, étudiant la limite linguistique en Bretagne en 1886, décrit la situation dans les Côtes-d'Armor, là où la pratique est alors partagée entre breton et français. Le cercle familial ou la communauté villageoise paraissent être les derniers remparts de la pratique d'une langue dont l'usage collectif est minoritaire. Par exemple, dans le village de Saint-Laurent en Plouagat de langue française, il ne se trouve plus que deux ou trois familles brittophones (Sébillot, 1886 ; 7). Les situations de bilinguisme y sont aussi observées : « *Dans tout Plouha on parle breton et souvent aussi le français /.../ ; tous les habitants se servent à peu près indifféremment et suivant les circonstances, du breton et du français* » (Sébillot, 1886 ; 5 et 7).

Tous mes informateurs ainsi que leurs parents n'ont connu que ce qu'ils appellent « *le patois* » et qu'on nomme aujourd'hui « *gallo* ». La région de La Roche-Bernard ne constitue pas pour autant une zone homogène de pratique et laisse apparaître de nombreuses particularités interprétées comme des signaux distinctifs. Lorsque mes informateurs m'en font part, ils prennent d'abord l'exemple de la prononciation des pronoms « moi » et « toi » qui, selon

eux, rend bien compte des différentes façons de parler de la région<sup>106</sup>. Une même commune peut entendre plusieurs « *patois* », par exemple à Saint-Dolay :

« *Déjà, à Burin là* [village de Saint-Dolay près de Missillac], *ils disaient « ma et « ta » et nous à Kernevy* [autre village qui borde Burin en Saint-Dolay], *c'était mai et tai* [maj/taj]. *Et c'est à quoi ? À huit cents mètres ?... À Saint-Dolay, c'était encore pas le même patois... »*

(Novembre 2017 – M.V., agricultrice, Kernevy, Saint-Dolay, née en 1927).

« *(Y'avait) une seule femme bretonne dans le village qui s'était mariée à quelqu'un du village. Elle avait une coiffe de bretonne. Elle parlait bien le breton aussi* [Mon informatrice *mitaode* veut dire ici qu'étant de Marzan, *bertonne* donc, cette femme avait donc la façon de parler des habitants de l'autre côté de la Vilaine. Elle ne veut pas dire qu'elle parlait la langue bretonne]. *Du « mai » et du « tai »* [mɛ/tɛ] *et tout ! Elle était de Bois Marzan. Les parlars étaient différents entre communes déjà ! J'avais une d'Allaire, elle était bretonne* [c'est-à-dire venant aussi de la rive droite de la Vilaine] *elle aussi et ça ajoutait des « eu » partout : « failleu pas travailleu » ! Chaque pays, chaque mode ! »*

(Décembre 2012 – M. F., agricultrice, Nivillac, née en 1926).

« *En les écoutant, oui, on voyait à peu près... puis par leur physionomie aussi, on se rendait compte d'où ils venaient /.../ La façon de parler ? Ah, ben oui ! Là, on les reconnaissait nettement là, à leur façon de parler. Un type qui était de Saint-Cry par exemple, il roulait les « R » et du côté de Férel, c'était autre chose. Ils parlaient différemment. C'était différent. [C'était comment à Férel ?] C'était comment ? On lui parlait d'une femme, là, ils l'appelaient la « grole de Kerverte »* [dit avec l'accent des gens de Férel. Cette femme était surnommée ainsi à cause de la noirceur de ses cheveux qui la faisait ressembler à une *grole*, à un corbeau]. *Alors ils disaient toujours : « c'est la grole de Kerverte ! » Alors voilà comment ils parlaient. C'était leur façon de parler, quoi. »*

(Juillet 1987 – Jean Dréan, bottier, La Roche-Bernard, né en 1918).

CD 2. « *En les écoutant...* ». Juillet 1987 – Jean Dréan, bottier, La Roche-Bernard, né en 1918. Enregistrement : Hervé Dréan.

« *(Hervé Dréan) Et est-ce que tu pouvais reconnaître d'où venaient les gens au marché ? En regardant, en les écoutant parler comme ça ?*

*(Jean Dréan) En les écoutant ? Oui, on voyait à peu près. À leur physionomie aussi. On se rendait compte d'où ils venaient.*

*(H.D.)° Et la façon de parler, par exemple, entre Nivillac...*

*(J.D.) La façon de parler, ah, ben oui ! là, on les reconnaissait nettement, là... leur façon de parler. Un type qu'était de Saint-Cry, par exemple, il roulait les « R » et du côté de Férel, là, c'était... c'était autre chose. Ils parlaient différemment. C'était différent. [comment ?] Comment ? On parlait... Ils parlaient d'une femme, là, ils l'appelaient « la grole de Kerverte » [une*

<sup>106</sup> Les mots *mai* et *tai*, moi et toi, sont dits [maj/taj] à Férel, Nivillac, Saint-Dolay, Théhillac, [mɛ/tɛ] à Marzan et à Camoël, [mu□/tu□] à Pénestin, [ma/ta] à Burin en Saint-Dolay.

grole est un corbeau. La femme avait des cheveux noirs d'où son surnom]. *Ils disaient toujours : « c'est la grole de Ker-verte » ! Voilà comment ils parlaient. C'était leur façon de parler, quoi. »*

CD 3. *La musique du parler*. Exemple de Marzan dans le *Berton*. « *Comment vous appreniez à danser ?* ». Août 1980 - Anne-Marie Rialland, agricultrice, la Noë, Marzan, née en 1904 et un informateur inconnu. Enregistrement : Hervé Dréan.

« *[Comment vous appreniez à danser ? À regarder les autres... ?*

- *(Anne-Marie Rialland) Oh ! J'ai appris tout seule, moi.*
- *(Informateur) Ça s'prend automatique, ça.*
- *(A.M. R.) Oui, et puis (j'arrivais bien ?) y'a pas besoin d'apprend' /... ?/ J'avais toujours des Jules pour me mener à danser ! Ah ! ça !*
- *(Informateur) Il rigole !*
- *(A.M. R.) Ah ! Il rigole, oui, oui. Tiens, y'a Vincent Paulay le pauv' gars. Ah ! le pauv' gars, i' m'a t-y menée à danser. I' tait bien c'gars-là. Alphonse Lanoë, core. Il faudrait pas qu'personne nous entendrait, i' nous prendrait pour des fous ! Ah ! c'est pas grave, on fait pas d'mal ! Oh ! »*

Enregistrements chez les informateurs : Hervé Dréan.

Le vocabulaire, les accents et les variations mélodiques et rythmiques du parler font de lui une *signature sonore*. L'appréciation et la compréhension de ces subtiles différences sont une façon très efficace de se repérer à l'intérieur de la société traditionnelle rurale. Tout comme les sons lointains évoqués au début de ce chapitre, le parler définit des collectivités distinctes. Ces territoires définis, l'ensemble de cette société, pour assurer son bon fonctionnement, a besoin d'une autre catégorie de repères sonores bien caractérisés, *les signaux sonores*.

## 1.2 Sons utilitaires

L'objectif des chapitres suivants est d'inventorier les *signaux sonores* volontaires de communication ayant une fonction d'appel, d'annonce ou d'alarme. Ces signaux sont essentiels au bon fonctionnement des collectivités et sont, parmi les autres catégories de sons, les plus habituels sans doute de leur quotidien. Certains d'entre eux vont aussi posséder la qualité de définir des territoires, comme les sons dont j'ai parlé dans les chapitres précédents, mais ce ne sera pas là leur fonction première. Parmi les signaux sonores de communication, j'ai distingué :

A - Les signaux émis par et pour l'homme. La présence d'instruments de musique dans ce premier ensemble implique une sorte de professionnalisation de l'émetteur ou tout au moins une spécialisation. Les instruments dont la puissance est la plus importante se trouvent au bourg à la disposition des institutions, l'église et la mairie. À côté de tous ces signaux institutionnels bien caractérisés, les plus quotidiens, utilisés par tout le monde, sont en grande majorité vocaux.

B - Les signaux émis par l'homme à l'adresse des animaux domestiques et sauvages.

C - Les signaux naturels interprétés par l'homme émis par les animaux domestiques ou sauvages.

## A – Communications entre les hommes

### *Cloches*

Depuis très longtemps et partout sur le territoire, la cloche de l'église - la *cloche* [tʃɔʃ] - est considérée comme le *signal sonore* par excellence et ce, depuis très longtemps (Marcel-Dubois, 1980 ; 24). Dans certains textes médiévaux, la cloche est désignée ainsi par le mot « *signum* », le signal (Gonon, 2010, 21 ; Marcel-Dubois, 1980, 24). Mes informateurs ont quant à eux nommé la sonnerie des cloches « *le son* », comme s'ils indiquaient, par cette appellation simple et forte, une sonorité unique, originale et idéale. La cloche est au surplus un *son repère*, reconnu comme tel par la communauté. Elle concerne en effet directement l'ensemble des paroissiens, c'est-à-dire à cette époque la quasi-totalité de la population rurale locale<sup>107</sup>.

Pourtant, toutes puissantes qu'elles soient, les cloches ne s'entendent pas sur le territoire entier de la paroisse et, dans des conditions ordinaires, ne sont bien perçues que dans un rayon de deux à trois kilomètres autour de l'église. Le son, porté au gré du vent et des conditions atmosphériques, n'est pas d'intensité régulière. Sa diffusion est enfin tributaire de la position du clocher dans le paysage ambiant.

*« Dans cette situation-type, à savoir un appareil campanaire installé dans une tour de 7 mètres environ et positionné sur un promontoire dominant un paysage de plaine, une sonnerie de une à deux cloches, même modeste en intensité, peut aisément s'entendre sur un rayon de 2,5 à 3 kilomètres. Cette performance de propagation du son peut nettement être améliorée par des effets météorologiques, comme l'influence de certains vents ou les conditions hygrométriques. »* (Regnault, 2010 ; 106).

Très vite pourtant, on a cherché à remédier un peu partout à cette « *inadéquation entre la sonnerie et l'étendue du territoire* » dont parle Alain Corbin (Corbin, 1994 ; 167). Jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle, les cloches des églises locales n'étaient pas bien grosses et logeaient dans des clochers aux dimensions très ordinaires. Il faudra attendre les dernières décennies du siècle pour qu'on se préoccupe de ce problème. Ainsi, en 1872, la « *grande cloche* » de Camoëll étant cassée, elle est refondue afin d'en fabriquer une autre qui soit « *plus forte* ».

*« Les habitants se plaignent avec raison que celle qui est actuellement dans la tour est trop petite et n'est point entendue d'assez loin /.../. Il est nécessaire d'avoir une cloche plus forte*

---

<sup>107</sup> Le taux d'adultes allant à la messe dans les années cinquante dans le canton de La Roche-Bernard est encore supérieur à 80% (Lambert, 1985, 8).



*que celle dont on se sert habituellement pour les offices divins et dont le son ne porte pas assez loin pour être entendu des habitants des villages éloignés* »<sup>108</sup>.

La « *grande cloche* » de 1789 qui pesait environ 146 kilogrammes (299 livres) est donc remplacée par une nouvelle de 401 kilogrammes en 1872 (Germond, 2000 ; 28). À la suite de Camoël et partout dans la région en quelques années, le poids des cloches paroissiales est augmenté de deux à quatre fois et leur puissance s'en trouve donc améliorée. Parmi les plus grosses, celle de Saint-Dolay installée en 1926 atteint les 945 kilogrammes (Calofer, s. d. ; 12) ; le *bourdon d'Piaule*, mis officiellement en branle en 1919, bat tous les records avec ses 1700 kilogrammes (Danigo, 1998 ; 86). Ses fréquences graves augmentent considérablement la taille du territoire dans lequel il est perçu. Mais ces deux cloches, aussi grosses qu'elles soient sur le plan local, ne sont pas grand-chose comparées à celles des grandes villes. Deux des plus lourdes cloches de Bretagne se trouvent dans l'église Sainte-Croix à Nantes et dans la cathédrale de Rennes et pèsent respectivement 8069 et 7938 kilogrammes (Lomenech, 2000 ; 42).

Le nombre des cloches des églises paroissiales a généralement augmenté au 19<sup>e</sup> siècle. À La Roche-Bernard par exemple, on est passé d'une seule cloche avant la Révolution à deux en 1814, puis à trois à la fin du siècle (Le Breton, 1919 ; 170 et Le Breton, 1921 ; 395 et 425). Beaucoup d'églises semblent passer de deux à trois cloches, sauf Saint-Dolay qui passe à quatre ; Marzan serait la seule des environs à avoir gardé ses deux cloches<sup>109</sup>. Les nouvelles sonneries installées dans les clochers locaux forment un accord conforme à l'usage général en France.

*« La sonnerie de deux cloches pré-accordées entre elles par le fondeur généralement à la tierce, celle de trois cloches donnant des notes successives à intervalle d'un ton, ou bien, pour les sonneries harmoniques, à intervalle de tierce, restent des sonneries courantes. Lorsque le nombre de cloches est plus important et que le format et l'accord des cloches sont nettement différenciés, on parle de carillon. »* (Marcel-Dubois, 1980, 50-51).

À la fin du 19<sup>e</sup> siècle, l'environnement sonore local est donc grandement affecté musicalement car, outre leur intensité, les notes produites par les nouvelles cloches sont différentes de celles des anciennes.

<sup>108</sup> Registre des délibérations du conseil municipal de Camoël, délibération du 11 août 1872. A.D.M. 3Es 30/1.

<sup>109</sup> L'évolution du nombre des cloches dans chaque paroisse au cours des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles est cependant difficile à saisir tant les informations sont éparées, rares parfois et difficiles à interpréter. Les chiffres exposés plus haut ont été déduits de la lecture des historiens locaux (Danigo, 1988. Germond, 2000. Tendron, 2002. Calofer, n. d.).

Ce changement est issu d'une vague de construction d'églises, aux clochers plus hauts et plus solides, déferlant dans la région de 1877 à 1906. Le mouvement est d'ailleurs national dans la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle et est d'une ampleur rarement égalée dans les siècles précédents y compris en Bretagne (Chaline et Charon, 1987 ; 35).

« En Ille-et-Vilaine, 169 paroisses sur 367 (46%) voient alors leur église entièrement reconstruite. Un tel pourcentage est de loin supérieur à la moyenne nationale qu'on évalue généralement autour de 25%. En Loire-Atlantique, on dénombre 168 chantiers pour la seconde moitié du siècle, dont 79 pour le seul épiscopat de Mgr Jacquemont (1846-1869). Les Côtes-d'Armor comptent 198 églises bâties au XIX<sup>e</sup> siècle, le Morbihan 185. » (Bonnet, 2005 ; 79).

Le constat est alors à peu près partout le même : les églises, de construction ancienne, sont jugées trop anciennes pour être réparées<sup>110</sup>. Sur les 9 paroisses concernées par l'étude, 7 construisent des églises nouvelles et seules, Marzan et Arzal gardent leurs anciens édifices.

Le clocher de l'église paroissiale nouvelle, de taille bien supérieure à l'ancien, devient alors l'objet de toutes les fiertés<sup>111</sup>. Mais sa construction a été souvent bien postérieure à celle de l'église. Paradoxalement, les chantiers qui s'éternisent souvent pour des questions techniques et surtout financières, ont mis un frein momentané à la diffusion du son des cloches paroissiales<sup>112</sup>. Descendues au sol près de l'église en construction, elles sont alors le plus souvent installées sur un portique jusqu'à ce que les travaux se terminent. Si les cloches de Férel n'ont passé qu'une année sur la place de l'église (Gravier, 1895 ; 96), celles de Nivillac et Saint-Dolay ne sonnent que 20 et 30 ans plus tard dans leur nouveau clocher<sup>113</sup>.

<sup>110</sup> À Camoël, le conseil municipal en 1859 constate ainsi que « l'église de la commune est dans le plus triste état de délabrement par suite de vétusté de d'ancienneté ». Registre de délibération du conseil municipal de Camoël, 6 novembre 1859. A.D.M. 3Es 30/1. De même, à La Roche-Bernard en 1852 « Les crevasses augmentent dans l'église et (...) elles constituent un danger pour la sécurité publique » (Le Breton, 1921 ; 414).

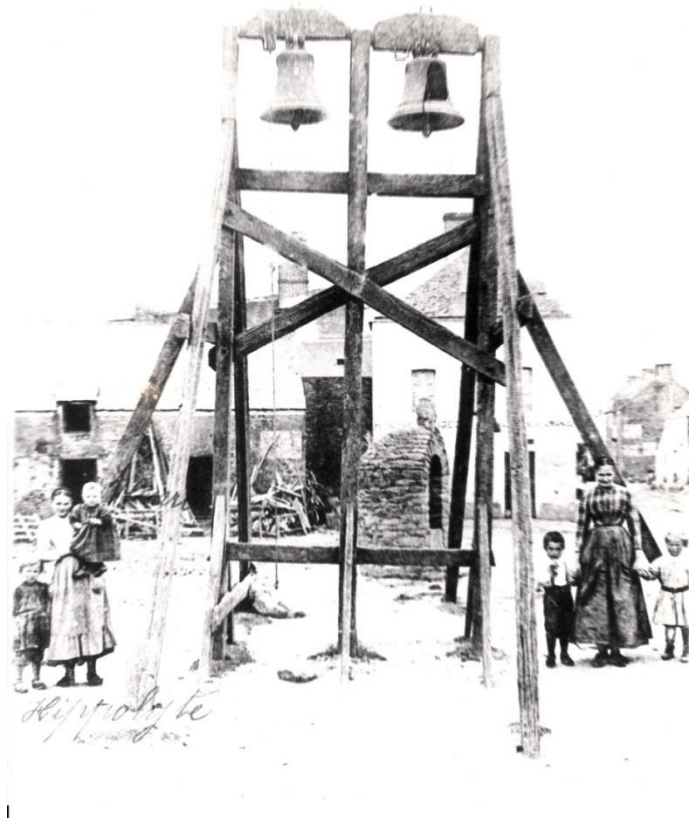
<sup>111</sup> L'attachement à son clocher, à son village natal, est présent un peu partout en Bretagne et en France. Un chant à danser le rond, retrouvé à Nivillac raconte l'histoire d'un prisonnier dont la femme, pour le revoir, serait prête à donner Paris, Saint-Denis, la tour de Notre-Dame et... *le clocher d'son pays*. Le clocher de son pays est donc une chose si considérable qu'il est possible de le comparer, dans une chanson tout du moins, à la tour de Notre-Dame voire à la ville de Paris toute entière ! « *J'ai planté (t')un ormeau* », chant collecté à Cassan, Nivillac le 10 octobre 1976. Ce chant possède plusieurs variantes locales – *J'ai planté un rosier*, etc. – aux finales légèrement différentes quant aux dons que la femme fait pour récupérer son mari.

Catalogue Coirault : 1502 - Le prisonnier des Hollandais.

Catalogue Laforte : I, I-2 - Par derrière chez ma tante.

<sup>112</sup> Des projets de clochers ont été ainsi abandonnés ou reconsidérés faute de financement. C'est le cas de Nivillac et d'Arzal qui attendit de 1905 à 1941 pour avoir un nouveau clocher (Tendron, 2002 ; 11 et Brageul, 1977).

<sup>113</sup> Nivillac resta sans clocher de 1902 à 1929 (Tendron, 2002 ; 11). En 1906, les trois cloches se trouvent dans un appentis en bois touchant l'église. Inventaire des biens de la fabrique de l'église paroissiale de Nivillac (1906). A.D.M. V 466. Le clocher de Saint-Dolay s'effondre en 1895. Deux cloches demeurent jusqu'en juin 1922



Le portique des deux cloches installé au bourg de Saint-Dolay, à côté du puits devant l'église actuelle et à l'angle des routes allant vers Missillac et La Roche-Bernard. Carte Postale. Collection : Musée de la Vilaine, La Roche-Bernard.

Le but de tous ces aménagements d'églises est de toute évidence de resserrer la communauté des paroissiens au son de cloches puissantes. Le territoire défini ainsi devient cohérent. La *resacralisation* du territoire rural français constaté par Alain Corbin au 19<sup>e</sup> siècle, passe en effet par un usage important des cloches, favorisé à la fois par le renouvellement du parc campanaire et la construction d'églises neuves aux clochers imposants (Corbin, 1994 ; 82). Comme pour bien assurer la cohésion de ce territoire, le coq de la tour du clocher fait un tour symbolique de la paroisse avant d'être installé, comme ici à Saint-Dolay en janvier 1925 où il est fixé « *après avoir été promené par les maçons dans le bourg et les villages de la paroisse qu'il visitera désormais de son regard vigilant* »<sup>114</sup>.

La cohérence des communautés s'entretient donc par la fierté de posséder des cloches puissantes installés dans un haut clocher et qui répandent leurs signaux réguliers sur tout le territoire.

---

sur portique, mises à l'abri derrière l'église et finalement 4 cloches nouvellement fondues à Villedieu arrivent en gare de Redon en janvier 1926 et sont montées dans le clocher. Cahier de paroisse de Saint-Dolay consulté au presbytère de La Roche-Bernard avec l'aimable autorisation du père Simon, curé de La Roche-Bernard.

<sup>114</sup> Cahier de paroisse de Saint-Dolay, janvier 1925. Archives du presbytère de La Roche-Bernard.

Pour cela, les sonneries retentissent tous les jours pour l'office matinal quotidien de 6 heures 30. Puis s'ajoutent les trois angélus quotidiens à 6 heures, 12 heures – Cette sonnerie porte le nom de « *son de midi* » à Arzal - et 19 heures. Lorsque l'église possède une horloge, l'angélus sonne après les tintements des heures. C'est un marqueur de temps très important à la campagne.

« *Le tintement de l'angélus donne généralement le signal du commencement et de la fin de la journée agricole.* » (Choleau, 1907 ; 81).

Cette sonnerie particulière commence par une série obligée de trois fois trois coups donnés sur la petite cloche, suivis par une volée régulière sur la même cloche. Ces 9 tintements permettent de l'identifier facilement.

« *Nos parents nous disaient. Quand l'angélus sonne, vous ramenez les vaches à midi.* »

« *Tout le monde n'avait pas de montre, déjà. Alors, déjà à midi pour l'angélus, bon, ben... il était midi, il est temps de partir du champ.* »

(Décembre 2015 – André Jubert, agriculteur, Kerpaix, Péaule, né en 1945).

Une concurrence très localisée à l'angélus a pu exister localement, dans quelques grandes maisons qui utilisent les cloches pour appeler leur personnel. Elles en font profiter les riverains.

« *La cloche de Brambert* [Brambert est une grande maison proche du bourg de Pénestin]. *Les propriétaires s'en servaient pour appeler leurs domestiques à midi et puis le soir. On disait : « v'là Brambert qui sonne ! Il est temps d'manger ! »*

(Mars 2015 – Marcelle Malivet, Le Bourg, Pénestin, née en 1929).

Les cloches des écoles ont d'ailleurs joué le même rôle ainsi que les bruits réguliers du passage des trains.

« *Quand on entendait l'train, on savait qu'il fallait s'en v'ni. On se basait (sur ça) pour rentrer nos vaches.* »

(Sans date – Marie Huguet, agricultrice, Bringuin, Nivillac, née en 1911. Cette informatrice habite à l'Est à une dizaine de kilomètres de là, dans un village des bords de Vilaine, et ne pouvait donc pas entendre l'angélus).

À tout cela, il faut ajouter les appels à la grand-messe dominicale de 10 heures 30, celui des vêpres à 15 heures, puis, plus ponctuellement, les sonneries des autres offices du rite chrétien. À la fin du 19<sup>e</sup> siècle par exemple, deux baptêmes et un enterrement sont célébrés en moyenne chaque semaine dans les grosses communes de 3000 habitants comme Saint-Dolay et Nivillac. Dans les communes plus petites de 2000 habitants environ comme Marzan ou Férel, un baptême par semaine et un enterrement. La ville de La Roche-Bernard avec ses 1300 habitants n'a en moyenne qu'une sonnerie de baptême tous les 9 jours et un enterrement toutes les deux semaines environ<sup>115</sup>. Ce sont donc au total 4 ou 5 sonneries de cloches au minimum qui sont entendues quotidiennement et jusqu'à 7 le dimanche ; tout cela sans compter les rappels nombreux des différents rites et offices. Par exemple, les mariages ont deux sonneries en début et fin d'office, celle de l'enterrement proprement dite est précédée de nombreux *glas*. Le premier est sonné aussitôt le prêtre prévenu du décès et les autres après chaque angélus, jusqu'au jour de l'enterrement. Pour les services anniversaires, le glas est sonné avant l'angélus du soir (Avril 2016 – René Le Ray, fils de sonneur, Le Bourg, Marzan, né en 1934).

### Sonneries supplémentaires

L'utilisation de sonneries supplémentaires particulières à certaines paroisses et frairies ajoutent encore à leur fréquence<sup>116</sup>. À Marzan par exemple, l'office dominical de 10 heures 30 est annoncé plusieurs fois par une série de sonneries préparatoires. À 9 heures, retentit alors « *le son d'une heure /.../ avec la petite cloche pour signaler que la grand-messe approche* » (Avril 2016 – René Le Ray, fils de sonneur, le Bourg, Marzan, né en 1934). Cette sonnerie, qui existe aussi à Arzal, ne m'a pas été signalée à La Roche-Bernard et dans les autres paroisses *mitaodes*. Cette particularité est due sans doute à ce que, dans le diocèse de Vannes, une relative liberté est laissée à chaque paroisse dans ce domaine. « *Il n'existe pas dans mon département de règlement sur la sonnerie des cloches* », écrit en effet le préfet en 1862<sup>117</sup>.

<sup>115</sup> Moyennes calculées sur la période 1880/1890 à partir des tables décennales de l'état civil. Archives du Morbihan. [En ligne]. Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 3 mai 2016]. Disponibilité et accès <http://www.archives.morbihan.fr>.

<sup>116</sup> La frairie est très présente et bien représentée dans toute la région de La Roche-Bernard. « *En Bretagne celtique, une institution originale connue surtout à la fin du Moyen Âge commence à se distinguer : la frairie. Il s'agit d'une association à caractère d'abord religieux mais qui dépasse ce cadre pour atteindre une convivialité étendue. Centrée sur un hameau et dotée d'une chapelle, elle s'étend sur une fraction de paroisse et quand elle apparaît en pleine lumière, elle se manifeste comme le lieu d'une solidarité marquée.* » (Pichot, 2002 ; 340).

<sup>117</sup> Églises - cloches (1800-1866). A.D.M. V 522.

Ces spécificités peuvent être dues, en ce qui concerne les chapelles de frairie éloignées du bourg, à un maintien plus long de pratiques sonnées plus anciennes. Cela est particulièrement sensible côté *berton* où la densité d'édifice est plus importante que dans le *Mitaod*<sup>118</sup>. Ces communautés possèdent souvent un fort sentiment d'appartenance et de ce fait une autonomie relative. À Marzan, elles sont regroupées d'ailleurs de façon révélatrice dans une expression les désignant : « *le fond d'la paroisse* » (Septembre 2015 – René Leray, fils de sonneur, le Bourg, Marzan, né en 1934).

Pendant le temps des Rogations, en avril et en mai, les chapelles de frairie importantes, but des processions, peuvent aussi accueillir un office annoncé par des sonneries de cloches comme c'est le cas à Saint-Cry, Sainte-Anne en Saint-Dolay, Miquel et Trémer en Marzan.

« *Mon père sonnait les cloches de la chapelle (de Miquel) quand il entendait les chants sur la route, après Bois Marzan* [les paroissiens venaient à pied de Marzan le second jour, soit 8 kilomètres aller-retour]. »

(Avril 2015 – M.B., agricultrice, Miquel, Marzan, née en 1946).

À Marzan, la chapelle de Miquel connaît jusque dans les années 1950, les longues sonneries de la Toussaint.

« *À la chapelle de Miquè* [Miquel à Marzan], *on sonnait les cloches le soir du 1<sup>er</sup> novembre. Y'avait plusieurs sonneurs du village* [et de quelques villages aux alentours] *qui se relayaient ; ça sonnait pendant longtemps, longtemps...* »

(Avril 2015 – M.B., agricultrice, Miquel, Marzan, née en 1946).

Les sonneries de Toussaint ont perduré ailleurs dans le *Berton*. Les cloches de la chapelle Saint-Michel de Questembert retentissaient aussi plusieurs heures à La Toussaint et ce au moins jusqu'en 1939 (Septembre 2014 - Anne Dréan, coiffeuse, Questembert, née en 1927). Partout ailleurs dans la région, elles ne sont pas plus longues qu'un glas ordinaire. Il faut aller chercher assez loin dans le temps pour en retrouver la trace. Henri Le Breton les signale dans les églises paroissiales de Marzan, Nivillac et La Roche-Bernard au 18<sup>e</sup> siècle mais sans dire, hélas, quand elles se sont arrêtées. Il donne à ces glas particuliers de la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 novembre le nom (traditionnel ?) de « *pleurs* », expression par les cloches, écrit-il, de la voix des âmes des trépassés (Le Breton, 1919 ; 200).

---

<sup>118</sup> La densité de ces chapelles frairiales, et donc la fréquence et la diversité de leurs sonneries, est importante à Marzan et Péaule. Au début du 20<sup>e</sup> siècle, ces deux paroisses possèdent en effet huit chapelles en exercice, alors que les sept paroisses du *Mitaod* n'en ont que 5. Je n'ai pas trouvé de raisons qui pourraient expliquer cela. Dans le *Mitaod* en effet, beaucoup d'édifices ont disparu assez vite aux 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles.

Le signal des cloches rassemble et assure la cohésion de la communauté, rythme le temps rural et, dans ces conditions, chaque manquement au code, chaque cassure de la normalité, sont ressentis comme des offenses. La réaction des auditeurs peut être à cette occasion assez violente.

*« Les trois coups [de l'angélus], ça comptait beaucoup parce que ça permettait de savoir que c'était bien l'angélus. Une fois, j'ai été... enfin... embêté par le secrétaire de mairie de l'époque [mon informateur, le fils du sonneur de cloches, était en charge ce jour-là de faire sonner l'angélus. Toujours vexé soixante-dix ans après les faits, il a refusé catégoriquement de me dire pourquoi !]. J'ai oublié de sonner les trois coups. Je ne me suis pas rendu compte tout de suite. Je suis sorti de l'église : tout le bourg était à la fenêtre à regarder. « Mais Eugène ! Qu'est-ce que t'as fait là ! T'as oublié de sonner les trois coups. Faut qu'tu recommences ! » Et j'ai recommencé parce que personne n'aurait compris. »*

(Janvier 2015 – Eugène Lemonnier, fils de sonneur, le Bourg, Arzal, né en 1931).

Dans ce deuxième témoignage, on s'en prend une nouvelle fois au sonneur mais de manière moins policée.

*« Le Vendredi saint, il n'y avait donc pas d'angélus [les cloches sont muettes à la fin de la Semaine sainte]. Et un jour, François Geffray qui faisait bedeau - on l'appelait filloqhet [les informateurs consultés n'ont d'ailleurs pas pu m'expliquer ce surnom]. Il boitait énormément... - il avait don' sonné l'angélus un Vendredi saint par erreur. Il avait oublié, je sais pas. Il a été hué ! Mais alors ! Tout le monde était sorti à sa porte et en sortant de l'église, il avait été hué ! C'est arrivé qu'une seule fois, je crois. À midi, je crois que c'était. »*

(Avril 2015 – Michèle Hellard, le Bourg, Nivillac, née en 1933).

Le sonneur est très logiquement ici l'objet de la colère des habitants du bourg à la moindre erreur de sa part. C'est que son rôle est primordial. Il est le maître des cloches, celui qui a le *pouvoir* d'assurer le rythme de vie quotidien de la communauté<sup>119</sup>.

Les annonces religieuses, si fréquentes soient-elles, ne forment pas toutefois l'intégralité des sonneries de cloches. D'autres événements sont célébrés à toute volée, comme c'est le cas à la fin des guerres mondiales ou à l'arrivée à La Roche-Bernard du dernier prisonnier de la commune en 1946 (Octobre 2014 – Pierre Averty, charcutier, La Roche-Bernard, né en

<sup>119</sup> Voir annexe 2 pour des témoignages plus complets sur les sonneurs et sur l'usage du terme « pouvoir ».

1936). Les déclarations de guerre sont annoncées par le tocsin, sonnerie particulière et triste qui résonne aux occasions jugées hostiles à la communauté<sup>120</sup>.

La fonction principale du tocsin est cependant celle de servir d'appel en cas d'incendie. Il a un caractère d'urgence et invite à rassemblement immédiat, toutes affaires cessantes.

*« Le 30 avril, vers les six heures du soir, au moment où la procession de l'ouverture du mois de Marie allait commencer, le tocsin se faisait entendre. Aussitôt, prêtres et assistants s'empressèrent de quitter l'église et de courir au village de Kertréton, distant d'environ deux kilomètres du bourg où le feu venait de se déclarer dans un bâtiment appartenant à M. Guillaume Magrez et habité par son fermier Pierre Le Ray<sup>121</sup>. »*

*« Je n'ai entendu ça qu'en septembre 1939 (à la déclaration de la guerre). Il y avait un ouvrier chez mon père ici [le père de mon informateur était menuisier au bourg] qui, dès qu'il a entendu le tocsin a mis les mains sur la table et il a dit « je pars dans quinze jours. Il a arrêté le travail aussitôt... »*

(Mars 2015 – R. A., Marzan).

La lugubre sonorité du tocsin est très souvent comparée à celle du glas. Elle crée un certain malaise évidemment et participe de ce fait au sentiment de panique<sup>122</sup>.

*« Ça m'est resté... c'était comme si c'était un enterrement : Bam... bam...bam... [Mon informatrice chante une note grave et régulière]. »*

(Août 2016 – Michèle Hellard, Le Bourg, Nivillac, née en 1932).

La technique employée, la frappe directe avec le battant sur la cloche, donne en effet au tocsin un effet métallique irritant et inquiétant.

*« C'était lugubre. On montait au clocher, mon père s'il était là [le père de mon informateur était sonneur] ou n'importe qui. Il fallait décrocher le marteau de la petite cloche... la grosse,*

<sup>120</sup> Son usage a été étendu lors des inventaires des biens des églises de 1906. Un exemple parmi d'autres, l'édition du *Courrier Breton* du 18 mars 1906 mentionne le tocsin à Férel : « *cependant le tocsin sonne envoyant au loin ses notes lugubres et appelant les fidèles à la défense de leur église.* ». *Le Courrier Breton*, 18 mars 1906, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 1<sup>er</sup> novembre 2016]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>.

<sup>121</sup> *Le Courrier Morbihannais*, 9 mai 1896, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 14 mai 2016]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>.

<sup>122</sup> « *Les habitants /.../ ont été réveillés par le glas du tocsin* », « *Au son du tocsin qui, sans discontinuer, fait entendre son glas d'appel.* » Ces deux exemples tirés de la presse morbihannaise proviennent de Pluneret et Surzur. *L'Arvor*, 22 juillet 1904 et 20 août 1902. Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 1<sup>er</sup> novembre 2016]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>.



*c'était trop lourd ! Et on s'en servait pour frapper sur la cloche comme un marteau à coups réguliers. »*

(Octobre 2015 – René Le Ray, fils de sonneur, le Bourg, Marzan, né en 1934).

Dans les chapelles frairiales, la cloche est mise en branle avec la corde comme à l'habitude mais à un rythme soutenu et obsédant (Novembre 2015 – André Jubert, agriculteur, sonneur de la chapelle de Saint-Cornély, Kerpaix, Péaule, né en 1945).

Le tocsin est très long, c'est une de ses caractéristiques. En décembre 1899, à Marzan, il dure ainsi une heure.

*« Vers 7 heures, mardi soir, un incendie a éclaté dans une écurie située au village de la Brya. /.../ Pendant une heure, le tocsin n'a cessé de sonner à l'église de Marzan appelant les paroissiens au secours »<sup>123</sup>.*

Enfin, le tocsin n'est sonné à l'église du bourg que si l'incendie a lieu à proximité. Lors de la grande vague de feux allumés à Marzan par Jean Bodo en 1866, seul celui du Cosquer, village touchant le bourg, a été annoncé par le tocsin à l'église paroissiale<sup>124</sup>.

Les cloches étant les instruments les plus puissants disponibles, leurs messages règnent longtemps sans partage. En cette fin de 19<sup>e</sup> siècle, apparaissent pourtant d'autres signaux, envoyés de la part d'autres institutions du bourg comme la mairie ou le corps des pompiers qui vont changer progressivement la donne. L'histoire de la sonnerie du tocsin à La Roche-Bernard va en donner une première illustration.

### ***Tambours et clairons***

Au 18<sup>e</sup> siècle, La Roche-Bernard est habituée déjà à ce que le tocsin des cloches paroissiales soit accompagné par le tambour qui « *bat la générale* » afin de rassembler les hommes de la milice (Le Breton, 1921 ; 37). En 1848, le corps des pompiers nouvellement constitué continue la coutume de l'appel au son du tambour. Le règlement précise d'ailleurs à cette époque que le pompier-musicien doit s'entraîner régulièrement et que l'instrument dont il a la garde ne doit être utilisé que dans le cadre strict de ses obligations de garde national.

---

<sup>123</sup> *Le Nouvelliste du Morbihan*, 3 décembre 1899, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 14 mai 2016]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>.

<sup>124</sup> Tribunal d'assises de Vannes. Jean Bodo, incendiaire, 6 décembre 1866. A.D.M. U 5244.

« Les tambours de la Garde Nationale ne peuvent battre le rappel que sur l'ordre du commandant. Ils doivent ne pas troubler le repos public par des exercices à domicile ; la conservation des caisses leur a été confiée »<sup>125</sup>.

Jusqu'en 1874, le corps des pompiers sera rassemblé au son d'un seul tambour. Puis un second instrument est acheté afin de pouvoir accompagner les deux clairons nouvellement acquis par la ville<sup>126</sup>. Le signal émis gagne alors indéniablement en puissance tout en restant à l'usage exclusif du corps des pompiers. L'article de presse cité ci-dessous ne doit toutefois pas faire illusion sur ce dernier point car le tocsin est toujours, à cette époque, sonné aussi par les cloches de l'église. « Depuis que la saison des battages a commencé, les incendies des maisons se multiplient. Ces jours derniers, c'était à Marzan et à Pénestin. Jeudi soir, 12 septembre, tambours et clairons annonçaient qu'un autre sinistre était à déplorer. Le feu venait en effet de prendre au village de Trélais en Nivillac »<sup>127</sup>.

Après 1926, les comptes de la ville ne mentionnent plus le salaire du tambour des pompiers, laissant ainsi penser que le cliron est désormais le seul son d'annonce des incendies à La Roche-Bernard<sup>128</sup>. Le témoignage oral suivant semble le confirmer.

« Mon père annonçait (les feux) avec son cliron [ce pompier joueur de cliron habitait dans la rue Saint-James, en pleine ville de La Roche-Bernard. Mon informatrice me chante, imitant le son du cliron :]



Je l'ai entendu bien des fois ! Après, il allait après au local des pompiers (qui se trouvait) à La Grée Blanche [quartier situé à l'extrémité sud de la ville]. »

(Mai 2014 – Jeanne Guilloré, fille du capitaine des pompiers, La Roche-Bernard, née en 1927).

<sup>125</sup> Règlement de la Garde Nationale de La Roche-Bernard, 24 décembre 1848. A.D.M. 3Es 195/23.

<sup>126</sup> État des sous-officiers et des sapeurs-pompiers. La Roche-Bernard (1920-1928). A.D.M. 3Es 195/24. Registre des délibérations du conseil municipal de La Roche-Bernard, budget de l'année 1874 et délibération du 27 mai 1874. A.D.M. 3Es 195/6.

<sup>127</sup> *Le Progrès du Morbihan*, 18 septembre 1907, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 11 août 2016]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>.

<sup>128</sup> Registre des délibérations du conseil municipal de La Roche-Bernard, budget de 1926. Mairie de La Roche-Bernard.



Détail du clairon ayant appartenu au capitaine des pompiers de La Roche-Bernard Alfred Josso (1888-1966). L'instrument date d'après le numéro de série de 1937 et est de marque *Gaillard et Loiselet*. Il a été acheté chez Bossard et Bonnel, célèbre magasin de musique de Rennes. Luthier vents. [En ligne]. Luthiervents. [Page consultée le 15 janvier 2018]. <http://www.luthiervents.blogspot.fr>

L'usage du clairon comme seul signal d'appel semble se répandre dans d'autres communes environnantes et les pompiers de cette époque l'adoptent de préférence au tambour. À Herbignac par exemple, où le corps des pompiers est créé en 1922, le rappel est battu au son d'une sonnerie de clairon dans le bourg<sup>129</sup>.

Quelle pouvait être la fréquence de ces appels ? En fait, les tambours et les clairons ne résonnent pas très souvent dans la ville. Selon un décompte tenu de 1891 à 1910, les pompiers de La Roche-Bernard ne sont intervenus que 33 fois en 18 ans, soit une moyenne de 2 fois par an environ<sup>130</sup>. Cette *signature sonore* est réservée à la ville de La Roche-Bernard car, dans les bourgs environnants, l'alerte est donnée par le tocsin, sonné aux cloches de l'église.

S'il est détrôné à terme par le clairon pour les appels des pompiers, le tambour accompagne seul la voix des autorités en devenant le signal des proclamations officielles dans la commune. À La Roche-Bernard, c'est en 1840 que le terme de « *tambour-afficheur* », associé à celui de « *garde champêtre* », est adopté dans les comptes de la commune. Dans les décennies précédentes, n'y figure simplement que l'expression de « *crieur public* ». Dès lors, « *le tambour de ville* » restera ainsi attaché à l'emploi de son instrument fétiche. Dans certains

<sup>129</sup> *Guérande-Journal*, 2 octobre 1921, 18 juin 1922 et 22 juin 1924. Archives de Loire-Atlantique. [En ligne] Département de Loire-Atlantique [Page consultée le 30 août 2016]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.loire-atlantique.fr>.

<sup>130</sup> Les pompiers interviennent de 0 à 4 fois dans les années citées. Historique de la subdivision des sapeurs-pompiers de La Roche-Bernard, 3 pages manuscrites non-datées (1910 ?). A.D.M. Es 195/24.

documents communaux de la fin des années 1950, alors que l'instrument n'était plus utilisé depuis longtemps, il y est en effet encore désigné comme « *tambour* » ou « *tambour-afficheur* »<sup>131</sup>.

Le déroulement des proclamations municipales est immuable. Le roulement de tambour en signale le début et la fin. Le témoignage suivant, basé sur des souvenirs d'enfance de la fin des années 1920 à La Roche-Bernard, dit bien la solennité et l'exceptionnel de la battue du tambour par les rues et les places. La moindre perturbation de l'environnement sonore quotidien devient attirante, créant une véritable parenthèse sonore dans la vie des habitants de la ville.

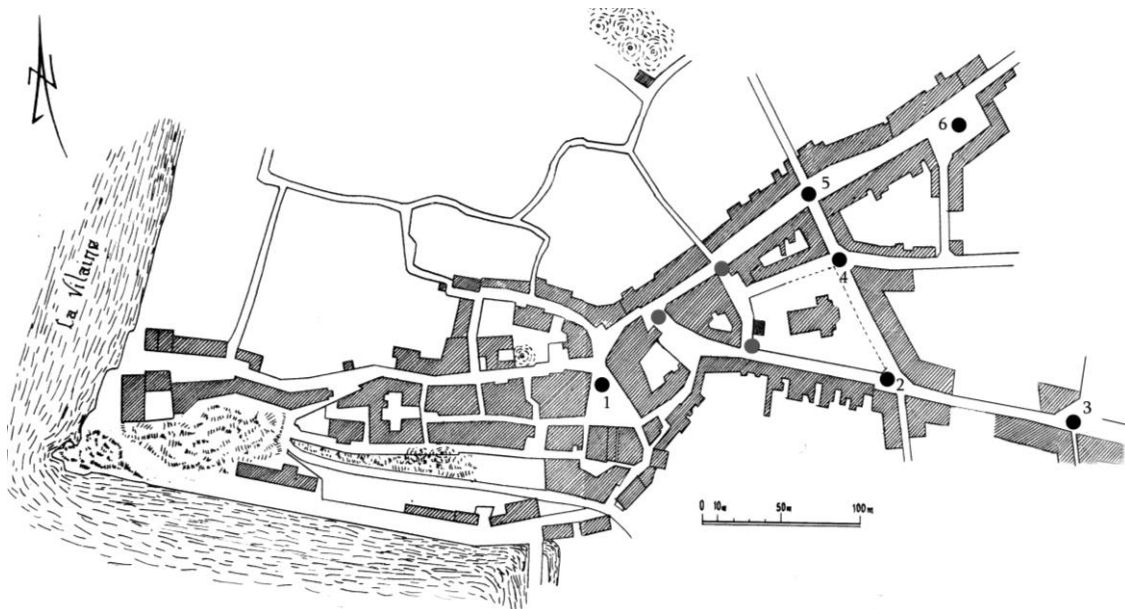
*« Mais voici que le roulement de tambour se fait entendre. Les enfants se regroupent en silence autour du garde champêtre qui bat sans douceur la peau d'âne de son instrument, les fenêtres s'ouvrent d'où surgissent des têtes de femmes, des vieux sortent sur le pas des portes, la main en conque autour de l'oreille pour ne rien perdre de la proclamation. Il est pourtant exceptionnel qu'elle ait une réelle importance, à part le rappel d'une quelconque interdiction édictée par le maire. /.../ Après avoir prolongé exagérément sa batterie pour son plaisir et celui des enfants, mais aussi pour se satisfaire de l'impatience des habitants, François (dit « jambe de bois »<sup>132</sup>) enfle ses baguettes dans les étuis du baudrier dont il est ceint et qui porte la caisse bleue et or de son tambour dont la peau est devenue d'un jaune grisâtre. Il chausse sans hâte ses lunettes, déplie lentement le document que lui a remis l'édile dont il est le porte-parole et, d'une voix rugueuse et sonore, donne la lecture du texte qu'il connaît par cœur : « Avisse à la population !... ». Ces avis sont toujours emprunts d'une dérisoire solennité et même d'une étonnante gravité quand l'annonce lui semble le mériter/.../ Puis, il reprend lentement les opérations en sens inverse et les enfants demeurent près de lui pour écouter le roulement ponctuant la fin de la proclamation. Les ménagères échangent de fenêtre à fenêtre des propos circonstanciés de voisinage avant de reprendre le cours de leur ouvrage. Les anciens profitent de l'occasion – et de leur oisiveté – pour se retrouver à la buvette, sous prétexte de commenter l'annonce, et chacun paye sa tournée. » (Marsac, 1995, 18).*

<sup>131</sup> Les expressions en italiques sont extraites de documents locaux. Registre des délibérations du conseil municipal de La Roche-Bernard, Budget de 1840, 3Es 195/6. Les exemples de maintien de la dénomination jusqu'à la fin des années 1950 ont été trouvés dans les délibérations du conseil municipal de Marzan du 11 novembre 1955 et du 22 novembre 1959. Mairie de Marzan.

<sup>132</sup> Le garde champêtre était grand mutilé de la guerre 14-18.

Le son du tambour, en marquant le début et la fin des proclamations, isole et délimite ainsi un petit nombre d'événements sonores autonomes qui seraient en outre assez banals sans lui, puisque les nouvelles proclamées ne sont pas, à en croire ce témoignage, d'importance considérable. Ces *signaux sonores* brefs ne s'adressent qu'à une petite dizaine de personnes à la fois et se déroulent à huit ou neuf endroits de la ville, sur les places et aux carrefours<sup>133</sup>. Ce faisant, ils satisfont et entretiennent le sentiment d'appartenance à un quartier, plus exactement d'ailleurs à un groupe plus restreint de voisinage. Ce signal sonore, comme celui des cloches, rassemble un ensemble préconstitué de la population, à la différence près que celui-ci ne réunit qu'un faible nombre de personnes à la fois.

Aucun document ne dit comment ont été choisis et fixés les lieux de proclamation dans la ville et il m'est difficile de dire s'ils ont été modifiés au cours des années. Si j'en crois les témoignages récents, certains points d'annonce ont été supprimés à la fin des années 1970, lorsque la pratique disparaît. Quoi qu'il en soit, le *tambour* profite toujours des espaces acoustiques ouverts et c'est sans doute pour cette raison qu'il ne proclame pas dans la partie basse de la ville, le tissu urbain y étant trop resserré.



Les points d'annonce à la clochette à La Roche-Bd à la fin des années 1970, d'après le témoignage du dernier annonceur. Les chiffres indiquent l'ordre dans lequel les annonces sont émises (Septembre 2017 – Alain Couffin, La Roche-Bernard). Les points en grisé sont ceux qui ont été supprimés en fin de pratique et signalés par des témoignages oraux plus anciens (Base du plan Le Ruicard/Patrick Guilloché 1980).

<sup>133</sup> La manière est ancienne en ville puisque qu'au 18<sup>e</sup> siècle, le héraut de La Roche-Bernard convoquait déjà l'assemblée municipale par « *le bat du tambour par les rues et carrefours de cette ville* ». Le son du tambour doublait alors celui de la cloche puisque ces deux instruments servaient alors à convoquer l'assemblée de la communauté de ville. On utilise aussi à ces fins le timbre de l'horloge (Le Breton, 1919 ; 226).

À La Roche-Bernard, les proclamations sont faites selon des fréquences irrégulières dans la semaine et parfois le dimanche. Dans les bourgs alentours, c'est toujours à la sortie des messes dominicales, près de l'église<sup>134</sup>.

Le garde champêtre de La Roche-Bernard délaisse le tambour pour utiliser une petite cloche à main à une date que je n'ai pu préciser avec exactitude. François Oillic, dit « *jambe de bois* » cité dans le témoignage ci-dessus, fait ses proclamations au son du tambour et prend sa retraite en 1954. Pierre Valleau lui succède mais utilise, lui, une clochette dès 1955<sup>135</sup>. En supposant que François Oillic bat le tambour jusqu'à la fin de sa carrière, le changement d'instrument a dû se faire au milieu des années 1950, diminuant de ce fait le prestige du crieur public et de sa proclamation. D'ailleurs, un observateur de l'époque ne s'y trompe pas : « *ce n'est plus la même chose* » écrit-il (Marsac, 1985 ; 18).

Le son d'annonce du garde champêtre ne se distingue plus vraiment de celui du bedeau qui fait ses annonces dominicales ou organise les mises aux enchères au profit de l'église, tout près d'une des portes latérales ou à *la passière du cimetière*<sup>136</sup>. La nouvelle sonorité se situe à mi-chemin entre les usages profanes et religieux et devient de la sorte plus ambiguë. Le double usage religieux et profane de la clochette est même mis à profit par un certain abbé à Saint-Cry qui va dans les cabarets chercher ses ouailles à coups de clochette.

« *Le qhuré Bénighel i' tait pas commode. Il allait chercher les hommes qui 'taint à boire un coup dans les cafés avec une clochette [tjoʃɛt] et il leur faisait tout un sermon !* »

(Juin 2015 – A.G., agricultrice, Nivillac, née en 1931).

Parfois encore, comme à Camoël, les annonces, qu'elles soient faites à la voix pour la mairie ou pour l'église, se font par le garde champêtre.

<sup>134</sup> Voir par exemple l'affaire de la proclamation illicite par le tambour de ville des ouvriers menuisiers de Marzan le dimanche 10 mars 1861 « *à la sortie de la messe* ». A.D.M. 10M 38.

<sup>135</sup> Le départ en retraite de François Oillic, dit « *Jambe-de-bois* », et son remplacement par Pierre Valleau est signalé dans *La Presqu'île Guérandaise*, 11 juillet 1954, archives du journal *L'Écho de la Presqu'île*, Guérande. Pierre Valleau est photographié en 1955 sur la place du Bouffay à La Roche-Bernard faisant une annonce avec sa clochette pour un article de la revue « *Semaine du Monde* » n°115 du 21 au 27 janvier 1955, in *Le Ruicard*, La Roche-Bernard, automne 1980, n°21, p. 14.

<sup>136</sup> « *Quand on tuait un cochon par exemple, on faisait une offrande à l'église. On le posait sur l'autel et ce morceau-là était vendu aux enchères au profit de l'église par le bedeau. Y'avait une annonce de la famille (qui l'avait offert). C'était à la passière du cimetière. On disait un pater et un avé à l'intention de la famille après !* » (Février 1984 – Jeanne Olivier, agricultrice, Cosca, Arzal, née en 1896).

« Y'avait une sorte d'estrade, un caillou, auprès de la porte de l'église. Le garde champêtre montait dessus pour faire les annonces de la semaine après la grand-messe. /.../ Après Noël, il faisait aussi la vente des denrées que les gens donnaient à la crèche : du pain et tout ça. Mais il avait pas de clochette, non. À la voix comme ça. »

(Janvier 2018 – Joseph Bertho, marin-pêcheur, Vieille Roche, Camoël, né en 1945).



La cloche à main du crieur public de La Roche-Bernard. Hauteur 25,5 cm, diamètre bas 13,3 cm. La cloche, fêlée, ne produit plus une note franche. Mairie de La Roche-Bernard. Photographie : Hervé Dréan, janvier 2018.

À côté de ces signaux du bourg, attachés à un bâtiment, une institution, il en existe d'autres dans les bourgs et villages de campagne. Ils sont émis à l'aide d'instruments aux sonorités parfois très particulières et utilisent d'autres modes de diffusion que ceux de la ville.

### *Subllets des machines*

Un des signaux le plus présent dans la mémoire de mes informateurs, typiquement campagnard et saisonnier, est sans doute celui des machines à battre qui *subllent* [sybj]. Elles sifflent et leur *subllet* [sybjɛ] est un avertissement caractéristique des grands travaux agricoles de l'été. Actionné par le mécanicien, le sifflet rythme la journée des batteurs en annonçant désormais les diverses phases de la journée de travail : le commencement, les pauses et

l'heure du repas (Tendron, 1995 ; 27-28). Ce à quoi il faut ajouter, dans certains cas, toutes les demi-heures le *coup d'sublet* annonçant les changements d'équipes.

« *On travaillait alors par équipes et pour certaines batteries, le sifflet de la machine à vapeur était actionné toutes les demi-heures et marquait le changement du personnel au travail.* » (Grayo, 1980 ; 332).

D'autre part, le *sublet* de la machine à battre est un bon indicateur auquel on prête attention pour évaluer l'avancement du travail chez les voisins.

« *Déjà, le camber de Kergerbé [les cambers bertons et les contrées mitaodes sont des regroupements de fermes qui permettaient de mutualiser le travail et l'usage de la machine], quand le vent était au Sud-Ouest, on entendait... et c'est pas d'notre camber. Mais on entendait Béganne aussi, Nivillac, Cassan [Mon informateur habite un village près de la Vilaine, côté berton. Il évoque ici les villages mitaods d'en face].* »

(Décembre 2015 – André Jubert, agriculteur, Kerpaix, Péaule, né en 1945).

Plus ancien que le sifflet des batteuses, le signal des trompes et des cornes retentit dans les campagnes et en partage la fonction d'appel. Mais ce n'est pas là toutefois sa seule utilité.

### *Trompes et cornes d'appel*

La trompe d'appel la plus ancienne que je connaisse dans la région a été fabriquée en terre cuite. Elle a été retrouvée dans le village de Trément en Herbignac, près d'Assérac à une douzaine de kilomètres au sud-ouest de La Roche-Bernard. D'après son possesseur actuel, cet instrument daterait du 18<sup>e</sup> siècle et proviendrait d'un des nombreux ateliers de potiers qu'abritait la commune d'Herbignac. Divers instruments de ce type sont en effet signalés dans la production potière des ateliers d'Herbignac (Guériff, 1973, ss p).

L'observation de l'embouchure de la trompe de Trément tendrait à prouver que la technique de souffle employée pour le faire sonner est équivalente à celle de la trompette. Il me paraît donc fort peu probable qu'on ait ajouté une anche comme un hautbois ainsi que le suggère Fernand Guériff (Guériff, 1973).





La trompe d'appel de Trément en Herbignac (18<sup>e</sup> siècle ?). Collection : Pierre-Luc Philippe. Vue générale (1) ; embouchure (2) ; pavillon (3). Photographies : Hervé Dréan, mai 2014.



Une trompe d'appel ? Sablière de la chapelle Sainte-Anne à Saint-Dolay (16<sup>e</sup> siècle). Photographie : Hervé Dréan, avril 2011.

Deux illustrations, malheureusement très imprécises, figurent dans l'ouvrage de Fernand Guériff. Elles ne ressemblent pas à l'instrument de Trément et feraient penser davantage à une production tardive ou exceptionnelle. Ainsi, l'instrument décrit comme « *cor de chasse* » pourrait bien être la *pièce rare* qui fut exposée au comice agricole d'Herbignac en 1922<sup>137</sup>. Il s'agirait là d'un instrument unique et destiné à l'exposition.

Ce qu'on appelle généralement abusivement « *cor de chasse* » est en réalité la trompe de chasse. Elle est utilisée par le petit nombre de campagnards aisés qui peuvent entretenir un équipage de chiens pour la chasse à courre. Ses différents signaux, sophistiqués puisqu'ils

<sup>137</sup> « La poterie de Landieule était également composée [pendant l'exposition] de pièces très curieuses ; à noter un cor de chasse qui avait dû nécessiter beaucoup d'ingéniosité et d'adresse pour sa confection. Il est plutôt rare de trouver un instrument de musique de ce genre en terre cuite » *Guérande-Journal*, 1<sup>er</sup> octobre 1922, Archives de Loire-Atlantique. [En ligne] Département de Loire-Atlantique [Page consultée le 30 août 2016]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.loire-atlantique.fr>.

sont composés de courtes mélodies, ponctuent le déroulement de la chasse et sont autant d'indications aux membres de l'équipage, la troupe de chasseurs.

« *Tout cela, c'est un code que chaque équipage a assimilé ; pas besoin de se parler : avec un coup de trompe on sait où se placer, ce qu'il faut faire, qui mène la danse*<sup>138</sup>. »

Quelques équipages sont répertoriés autour de La Roche-Bernard au 19<sup>e</sup> siècle et, au début du 20<sup>e</sup> siècle, ils parcourent les campagnes de Nivillac, Herbignac, Assérac et Missillac (Bourdon, 2015 ; 241-242, 336, 348,355). Il arrive même que le signal de la trompe s'entende exceptionnellement dans la ville de La Roche-Bernard lorsqu'un animal aux abois se perd dans les rues<sup>139</sup>.

La musique des trompes prend presque parfois l'allure d'une *signature sonore* propre à quelques villages des alentours de la Bretesche. On peut ainsi y entendre régulièrement celles des garde-chasses de la forêt. La fille d'Alexandre Gaudin, garde et responsable du chenil du comte, à La Grée en Missillac, indique que son père en jouait tous les soirs et que « *le son du cor* » s'entendait de très loin dans les villages<sup>140</sup>.

« *Les anciens se souviennent encore du « piqueux » Victor Chavaillon venu de son lointain Berry, que le comte baptisa « La Rosée » et que l'on entendait souvent, vers les années 30, jouant artistiquement de son cor de chasse [il faut comprendre trompe], à la nuit tombante et dont l'écho prolongeait, dans les lointains, les accords harmonieux.* » (Grayo, 1980 ; 289).

L'auteur qui relate ici un souvenir de son enfance indique ensuite tout le pouvoir onirique que cette sonnerie exerçait alors sur les villageois.

De facture plus simple que la trompe de chasse, la *corne d'appel* est fabriquée d'une corne de bovin. On en « sonne » de la même manière et on peut en tirer un son comparable, selon

<sup>138</sup> Xavier Legendre, sonneur de la Brenne. Extrait d'un entretien filmé par Michel Colleu, avec Luc Avot, pour l'inventaire FITF, 26 novembre 2014. Fiche d'inventaire du patrimoine culturel immatériel, « l'art des sonneurs de trompe », p. 10. In Ministère de la Culture. Patrimoine culturel immatériel. [En ligne]. Ministère de la Culture. PCI. [Page consultée le 24 mars 2018]. Disponible sur : [file:///C:/Users/propr%C3%A9taire/Downloads/Fiche+Art+des+sonneurs+de+trompe+DEF+\(1\)%20\(1\).pdf](file:///C:/Users/propr%C3%A9taire/Downloads/Fiche+Art+des+sonneurs+de+trompe+DEF+(1)%20(1).pdf)

<sup>139</sup> En 1897 la presse locale rapporte ainsi le passage d'un cerf suivi d'une quinzaine de chasseurs en habits rouge, piqueurs et meute dans les rues. « *À la nuit tombante, on entendait encore le son du cor* ». En 1899, c'est un chevreuil qui s'y perd. *Le Nouvelliste du Morbihan*, 14 janvier 1897, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 9 mai 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>.

<sup>140</sup> Témoignage de Mme Louissette Clerch, née en 1931. Trois joueurs de trompe au moins sont présents dans les équipages de la Bretesche. Association Mémoire et Patrimoine Missillacais, *Chasse et chasseurs autrefois à Missillac*, document photocopié, Missillac, 2014, p. 3 et 15.

Alphonse de Châteaubriant, au « *beuglement d'un taureau* » (Châteaubriant, 1935 ; 37-38). Les modèles plus récents utilisés dans la région jusque la fin des années 1930 paraissent cependant posséder une anche métallique qui leur donne « *un son sombre* » (Août 2016 – Michèle Héllard, Bourg, Nivillac, née en 1932).

Les cornes de campagne servent tout d'abord à appeler. Dans les années 1850, à Crossac, dans le marais de la Brière à une quinzaine de kilomètres au sud-est de La Roche-Bernard, on s'en sert pour appeler les fidèles à des réunions de prières organisées dans les villages au mois de mai pendant le *mois de Marie*. « *Dans un bon nombre de villages on corne pour donner le signal du rendez-vous ou de la réunion* » (Allain, 1984 ; 66)<sup>141</sup>. Cet usage de la corne en fonction d'appel est mentionné également par les témoignages oraux dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle.

Certains professionnels ambulants circulant de village en village emploient aussi la corne pour s'annoncer. Le réparateur d'horloge par exemple avertit de son arrivée dans les villages de Nivillac avec un instrument, d'après la description qu'en fait une informatrice, fait d'une corne de bovin (Septembre 1981 – Marie Huguet, agricultrice, Bringuin, Nivillac, née en 1911). Chaque corne de marchand possède un son différent, clairement identifié par ses clientes.

« *Chaque gars qui passait était reconnu au son de sa corne. C'était en général les femmes qui venaient acheter et elles ne se déplaçaient pas s'ils n'avaient rien à prendre avec celui dont ils reconnaissaient le son de la corne.* »

(Sans date – M. J., fille du boulanger, Saint-Cry, née en 1911).

Dès le début des années 1930, certains commerçants ambulants, changeant leur ancien mode de locomotion - marche, voiture attelée, voiturette à chiens ou *karriquets* – circulent

<sup>141</sup> L'abbé Allain signale que les prières du mois de Marie ont été installées dès 1847 dans les villages de Crossac (Allain, 1984 ; 65). « *Le mois de mai, ça tait le mois de Marie, de la Vierge. Dans nos maisons comme ça, dans le village. Pendant la guerre, ça tait chez moi. Tiens, su' mon buffet, là, on mettait la statue et puis on mettait des fleurs et puis tous les sois [saj, soirs], on s'assemblait pour dire notre chapelet et dire des cantiques. Les voisins ou... tout le village hein ! Tout le village se rassemblait là ! Ah ! ben, on mettait des bancs. Y'avait pas 'core tout le monde, tout le monde ne v'nait pas. Y'en avait vanties [vãti, peut-être] ben un, deux par maison. Les bon-hommes, y'en avait pas guère qui v'naint. Alors, c'est tout le temps pareil ! (c'était surtout les femmes) les « sert-de-rien » !* » (Mars 1988 – Marie Huguet, agricultrice, Bringuin, Nivillac, née en 1911). Ces réunions de prières ont perduré dans quelques villages de la région jusque dans la première décennie des années 2000.

en camion ou camionnette<sup>142</sup>. Le klaxon des véhicules, remplaçant les cornes, devient alors le signal d'annonce dans les villages et les bourgs.

« *Les tournées (de pain et d'épicerie) se faisaient le mardi et le vendredi. (Au début), on avait un cheval et une voiture. On s'annonçait avec une corne, une vraie, qu'on tenait à la main ! Quand on a eu le fourgon Citroën c'était le klaxon [Mon informatrice, l'aînée des filles du boulanger de Saint-Cry faisait la tournée dans les villages de Nivillac après avoir passé son permis vers 1935].* »

(Sans date – M. J., fille du boulanger, Saint-Cry, née en 1911).

Le klaxon est d'ailleurs toujours utilisé de nos jours ainsi que j'ai pu le constater lors de mes déplacements dans les bourgs et villages environnant La Roche-Bernard.

Les marchands ambulants ne sont pas les seuls à utiliser la corne comme signal. Le boulanger du bourg sonne pour indiquer à ses clients que le four est prêt pour la cuisson des pains.

« *Il y avait trois boulangers au bourg de Saint-Dolay, je parle du temps de mes parents. Quand les gens avaient du pain qu'ils voulaient cuire dans le four (du boulanger), ils avaient don' une corne. Ça voulait dire que le four était chaud. Chacun devait reconnaître sans doute son boulanger au son de la corne... je ne sais pas, c'est moi qui dit ça....* »

(Novembre 2015 – Marcelle Chaussée, fille de boulanger, d'après les souvenirs de sa mère, le Bourg, Saint-Dolay, née en 1925)<sup>143</sup>.

Henri Le Breton évoque aussi l'usage local de « *cornes de pâtre* » au début du 19<sup>e</sup> siècle, cornes dont on peut supposer qu'elles servaient pour rassembler les troupeaux mais elles sont aussi mentionnées par cet auteur comme signal d'alarme (Le Breton, 1921 ; 217). La double fonction de ces instruments, l'appel et l'alarme, est en effet attestée ailleurs en

<sup>142</sup> Les premières mentions de tournées de vente de pain en « *voiture automobile* » dans les villages de Nivillac apparaissent en 1932 dans la presse locale. *La Presqu'île Guérandaise*, 2 août 1932, Archives de Loire-Atlantique. [En ligne] Département de Loire-Atlantique [page consultée le 22 mai 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.loire-atlantique.fr>.

<sup>143</sup> Paul Sébillot mentionne cet usage, au détour d'un conte sur des lutins, les *Fions de la Rance*. « *Les fermiers étaient à charruer pour faire du blé noir dans un champ à-côté. Ils entendirent corner pour appeler au four et ce n'était pas la première fois qu'ils oyaient ce bruit.* » Les hommes ensuite demandent aux Fions des tourteaux qui leur sont servis sur une nappe avec du beurre et des couteaux. L'un des laboureurs qui n'avait pas pris le sien met un couteau dans sa poche à la fin du repas, mais à l'instant tout disparaît (Sébillot, 1882, 104). La corne de bovin est utilisée pour l'appel des domestiques de ferme dans le Finistère : « *C'est un usage encore conservé dans les fermes que de corner le repas, pour appeler les gens qui travaillent souvent assez loin* ». Information extraite de l'inventaire de 1901 du Musée départemental breton de Quimper (Marcel-Dubois, 1980 ; 89). En Mayenne, le son de la trompe en terre cuite éloigne aussi les loups jusqu'en 1880 (Cordonnier-Détrie 1937 ; 173-174). Cependant, je n'ai pas retrouvé la trace de ces usages précis dans la région de La Roche-Bernard.

France (Marcel-Dubois, 1980 ; 148). Le signal d'alarme de la corne perdure jusqu'au début du 20<sup>e</sup> siècle dans la région, en Brière tout au moins, ainsi qu'a pu l'observer Alphonse de Châteaubriant.

*« Soudain, comme nous glissions en silence [l'auteur est dans un blin, une barque plate de Brière. Il est étranger et est guidé par le garde du marais, ce qui va expliquer l'usage des cornes], une femme apparut, droite et fière, dans l'un des courtils, porta à ses lèvres une grande corne recourbée en forme d'oliphant et en tira un son qui résonna vers le large comme le beuglement d'un taureau. Le son de corne avait à peine été poussé, qu'une autre femme, armée de la même corne d'alarme, apparut dans le courtil qui suivait et poussa le même beuglement sauvage.*

*Que signifiaient ces étranges appels ? Je le demandais à mon guide, qui, sans me répondre, se contenta de laisser errer dans ses poils je ne sais trop quel sourire.*

*Et d'autres femmes envoyèrent vers le large le beuglement de leur corne, et bientôt l'île entière retentit de ces basses profondes, qui rappelaient les échos que tiraient de leurs cors de guerre, taillés eux aussi dans des cornes de bœufs, les Vikings de jadis, ancêtres nordiques authentiques des Briérons [sic] de nos âges.*

*Les hommes, au loin, partis à la pêche dans les roseaux, étaient ainsi avertis de l'insolite et mystérieuse apparition d'un étranger inconnu... »* (Châteaubriant, 1935 ; 37-38).

Dans son roman *La Brière*, Châteaubriant reprendra le contenu de ces notes, l'indication du « beuglement » des cornes qui se répondent de village à village, mais pour prévenir cette fois d'un incendie (Châteaubriant, 1923 ; 41 et 264).

Le signal d'alarme a pour but parfois de protéger les membres de la communauté contre les gendarmes ou les militaires. Les gens de la campagne ont alors une manière bien particulière de faire passer le message. Celle-ci est décrite dans la région de La Roche-Bernard pour la première fois à ma connaissance dans des documents datant de la fin du 18<sup>e</sup> siècle. En janvier 1799, dans les campagnes de Nivillac, les troupes républicaines recherchent le chef chouan de Sol de Grisolles aperçu à Béganne. Le commandant de l'expédition Hallier mentionne cet usage des cornes dans le rapport à son collègue de Vannes :

*« Il existe un signal qui se pratique dans les campagnes pour déjouer les mesures que l'on prend pour découvrir les ennemis de la République, c'est celui de corner et c'est ce qui s'est manifesté lors de la marche de la troupe pour l'expédition de Trégouet [village de Béganne où aurait été aperçu de Sol de Grisolles]. Lorsque le détachement a paru en vue d'un village de la commune de Nivillac situé aux approches de Foleux en Béganne, on a commencé à cor-*

ner. Ce cornement s'est successivement répété de village en village jusqu'à Allaire et Rieux. /.../ Je ne sais quelle autre dénomination donner à ce que je vous donne sous celle de corner ; mais vous entendez facilement ce que cela signifie »<sup>144</sup>.

L'instrument et la manière paraissent donc familiers aux soldats républicains de cette époque puisque Hallier suppose que son supérieur hiérarchique a compris. La description, hélas, n'apporte pas de détails sur les instruments, la qualité des sons produits, ni sur la manière d'en jouer : faisait-on des notes longues ? Avaient-elles un rythme ? Un code ? Pouvaient-on interpréter plusieurs types de messages ?

Ce mode de diffusion de l'information, successivement répétée par beaucoup d'instrumentistes, à l'opposé des procédés institutionnels, fait participer une communauté entière qui fait bloc contre son « ennemi » politique d'alors. L'événement relaté plus haut donne d'ailleurs en passant un bel exemple de collaboration entre *Mitaods* et *Bertons*, en dépit des inimitiés ancestrales. L'usage était donc commun aux deux rives de la Vilaine.

### Voix

À la fin des années 1870, Gustave Blanchard a entendu à Herbignac, d'où il est originaire, un signal d'alarme dont le procédé et les motivations sont identiques à celui propagé de village à village par des cornes.

« Entendez-vous dans la direction d'Assérac [à vol d'oiseau, le bourg d'Assérac se trouve à 12 kilomètres environ au sud-ouest de La Roche-Bernard et 6 kilomètres au sud-ouest du bourg d'Herbignac], un cri répété de proche en proche dans la campagne, et qui en un instant va se rendre aux extrémités de la commune ? C'est un signal à la façon gauloise, le « clamor per agros » de César. On a vu les gendarmes se dirigeant de ce côté : les braconniers sont avertis. » (Blanchard, 1878, 58).

Tout comme les documents du 18<sup>e</sup> siècle avec les cornes, Gustave Blanchard ne précise pas hélas, ni quel était ce cri d'alarme, ni de quelle manière il était articulé, modulé, rythmé... Il ne dit pas non plus quelle est la qualité des voix, ni qui émettait le message. Peut-on y entendre, comme Alphonse de Châteaubriant en Brière au début du siècle, les cris perçants des femmes ?

---

<sup>144</sup> La citation est extraite de l'ouvrage d'Henri Le Breton (Le Breton, 1921, 358). L'auteur recopie un document du 29 nivôse an 7 (14 janvier 1799) conservé dans les archives du collège Saint-François-Xavier à Vannes.

« Alors une voix aigre, ce braillement habituel aux paysannes qui, si souvent dans les champs, sont obligées de se faire entendre à de grandes distances, perça l'air. » (Châteaubriant, 1935 ; 80).

La voix a été, comme la corne, un moyen de transmettre un signal d'alarme. Dans le quotidien de la société traditionnelle, beaucoup de formules vocales remplissent les mêmes fonctions que celles attribués aux instruments : l'appel, l'annonce, l'avertissement. Cependant, elles s'adressent généralement, si l'on excepte le cri d'alarme décrit plus haut, à un auditoire plus proche de par la plus faible étendue de leur portée. Cependant, la voix humaine peut utiliser toute une gamme d'intensités variées, de la parole au cri. Elle utilise des formules articulées, de l'onomatopée au texte court rimé. Ces énoncés ont souvent un rythme, parfois une mélodie ou une intonation qui leur est propre.

#### Appels et annonces du quotidien

Parmi les formes les plus courantes et les plus simples, figure l'appel, lorsqu'on *huche* sur *qheqh'un* ou, à l'inverse, lorsqu'on *se fait hucher d'ssus*. Pour appeler une personne dans la rue ou sur un chemin par exemple, on utilise ainsi les très classiques « *ho !* » ou « *hé !* ». On y ajoute éventuellement le nom ou mieux le surnom de la personne dont on veut attirer l'attention, lesquels peuvent être d'ailleurs employés seuls sans l'onomatopée d'usage.

« Tu l'appelais par son nom de famille, il ne se détournait pas... Mais si tu lui disais : « *hé, [avec son surnom] !* » « *Là, ça y était !* »

(Sans date – André Chatal, René, Férel, né en 1926).

L'appel a un but précis : « *Quand tu te fais hucher d'ssus, ça veut dire que celui qui le fait a besoin de savoir quelque chose....* »

(Juin 2014 – Joseph Bertho, marin pêcheur, Kerguen, Camoël, né en 1945).

La formule d'appel peut dans certains cas être longue et personnalisée. Quelques informateurs des Vieux Quartiers de La Roche-Bernard ont ainsi retenu celle d'une mère à ses enfants lancée dans la rue à l'heure du dîner.

« *Doxie [Eudoxie], ma mignonne !*

*Toine [Antoine] et Maurice, mes deux cochons [ou salauds, selon les témoignages] !*

*Venez manger !* »... *La mère Bretonnière qui disait ça.* »

(1978 – Jean Dréan, bottier, La Roche-Bernard, né en 1918 d’après les souvenirs de son père Francis Dréan, bottier, La Roche-Bernard né en 1888 et Valérie Ravily, La Roche-Bernard, née en 1891).

Malgré mes recherches, je n’ai pu recueillir d’autres exemples de ce genre d’appel. Je ne pourrais dire s’il est né de l’imagination de cette femme de La Roche-Bernard ou s’il est une variante d’un appel plus commun.

Le sifflement bref peut être aussi un signal volontaire d’appel destiné à une personne mais il est considéré toutefois comme inconvenant. Ce sont d’ailleurs ordinairement les hommes qui « *subllent* » [sybj, subl], qui sifflent. Le témoignage suivant en montre un exemple. L’usage du sifflement me semble avoir ici un intérêt double : attirer l’attention de la personne tout en lui signalant la présence de l’émetteur. Pierre-Marie Morice, domestique à la Ville David en Nivillac, est à planter des choux en ce mois de juillet 1912. Il remarque par hasard que les vaches d’Alphonse Lefrère conduites par sa femme entrent dans un pré de foin prêt à être fauché : « *Le hasard m’a fait lever les yeux et ayant vu [les trois vaches entrer dans le pré de foin], j’ai sifflé et aussitôt la femme Lefrère a fait sortir ses vaches. Le foin était presque bon à couper* »<sup>145</sup>.

Le juge de paix qui consigne les faits ne s’étend évidemment pas, hélas, sur l’allure du coup de sifflet. Il faut probablement imaginer un sifflement d’alerte bref, très sonore, émis sur une note aiguë.

Les femmes n’ayant pas le droit de siffler, elles peuvent utiliser d’autres moyens de communiquer : elles *houpent*<sup>146</sup>.

<sup>145</sup> Jugement définitif Panhéleux contre Lefrère du 31 octobre 1912. Minutes de la justice de paix de La Roche-Bernard. A.D.M. 2U 2708.

<sup>146</sup> Beaucoup de formules très populaires, dont il a été possible encore de trouver des versions localement, rappellent en effet que les filles et les femmes ne doivent pas, en sifflant, inverser les rôles en se comportant comme des garçons et des hommes, sous peine de malheur à venir. Ces dictons sont connus partout en France et en Europe et les références sont très nombreuses dans les travaux des folkloristes. Eugène Rolland considère d’ailleurs que la croyance autour de la poule qui chante le coq est générale en France (Rolland, 1883, 84-85). Daniel Giraudon cite aussi des exemples provenant de Haute-Bretagne et de Basse-Bretagne, d’Irlande, d’Angleterre et d’Allemagne (Giraudon, 2012 ; 140 et 141). J’ai pu à mon tour recueillir de nombreux dictons connus localement. « *Si une femme siffle, elle fait pleurer la Vierge.* » (Sans date – Notes à Arzal).

« *Poule qui chante le cô* [qui chante comme un coq, qui « *tourne en cô* », c’est-à-dire qui ne pond plus car elle se prend pour un coq],

*Vache qui meugle* [c’est-à-dire qu’« *elle prend pas de veau* »],

*Et fille qui sublle* [sybj],

*Sont trois bêtes de trop.* »

(Janvier 2013 – Marie Malnoë, Le P’tit Bézo, Saint-Dolay, née en 1924).

« *Une vache qui brouille* [beugler à la manière des taureaux],



« Ça tait souvent les femmes qui houpaient... »

(Septembre 2015, André Vignard, agriculteur, Le Plessix, Saint-Dolay, né en 1927).

Mon informateur fait référence ici aux appels des pâtres dans les champs qui *houpent*, c'est-à-dire qui crient à la façon de la chouette, la *houpette*. Si les femmes adoptent par la suite ce moyen de communication, les jeunes pâtres l'emploient indifféremment, qu'ils soient garçons ou filles.

« Quand on se rencontrait avec d'autres gamins du village, on se demandait : « où est-ce que tu mènes tes vaches, toi ? », « Nous aussi, on va y aller ! » et on se retrouvait dans les mêmes coins. Et pour savoir s'ils étaient rendus [arrivés] on houpait : « ou, ou, ou ! » et l'autre, s'il était arrivé, il répondait. »

✕  
ou

✕  
ou

☺  
✕  
ou

(Noire = 112 env.)

(Mai 2014 – M.F., agricultrice, Nivillac, née en 1926).

L'usage de cet appel s'est toutefois mieux conservé sans doute côté *Mitaod* car mes informateurs *bertons* nés à partir des années 1920 n'ont jamais entendu *houper*.

Je peux imaginer, sans toutefois en avoir la preuve, que la forme de l'appel des pâtres a été autrefois plus complexe dans la région de La Roche-Bernard et qu'on n'en aurait gardé que l'introduction. Il a été retrouvé en effet en Haute-Bretagne, à Bléruais et Tréffendel en Ille-et-Vilaine, des chants dialogués de pâtres qui feraient penser aux équivalents de Basse-Bretagne (Dastum, 2007 ; 40). Les « ou » locaux se présentent bien eux aussi sous la forme d'un dialogue ; c'est un appel demandant une réponse<sup>147</sup>.

---

*Une fille qui sublle [sybj] [une fille qui siffle],  
Une poule qui chante le cô,  
Trois bêtes qui méritent la mo [la mort]. »*

(Juin 2015 – A.G., agricultrice, Nivillac, née en 1931). La formule n'est d'ailleurs pas un vain mot car on tuait la poule fautive. « Quand la poule chantait l'cô, on la tuait. Ça porte malheur. « Poule qui chante le cô mérite la mo ». Fallait faire attention parce qu'on savait pas toujours laquelle c'était. » (Octobre 2013 – M.F., agricultrice, Nivillac, née en 1926). Tout ceci a pour effet que l'on interdisait aux filles de siffler. « Ben oui, mais aut'fois nos parents, ils n'aimaient pas nous entendre siffler, hein, les filles. Oh ! Malheur ! /.../ tout d'suite tu entendais : « un gars manqué ! » » (Juin 2015 – A.G., agricultrice, Nivillac, née en 1931). Cette incitation répétée aux filles à ne pas se comporter comme des garçons a fait que plusieurs de mes informatrices ne savent pas comment siffler.

<sup>147</sup> De nombreux exemples de chants et d'appels de pâtres de Haute et de Basse-Bretagne peuvent être entendus sur Dastum, *Mille métiers, mille chansons, mil micher, mil kanaouenn*, Dastum, 2007. 2 disques compacts (CD) et un livret (164 p.). Les *Olole* en breton retrouvés par Claudine Mazéas à Kernascléden, Morbihan et à Plounévez-Quintin, Côtes-d'Armor ainsi que, côté gallo, la *Pâturette* de Bléruais en Ille-et-Vilaine, collectée par

« Quand on revenait des répétitions de théâtre à Saint-Cry, y'avait deux équipes de jeunes, une d'ici [le Couédi] et l'autre de la Ville au Baud [1,5 kilomètres à vol d'oiseau. Les deux villages sont sur des points hauts respectivement à 47 mètres et 53 mètres d'altitude et sont séparés par une petite vallée ou point bas à 25 mètres<sup>148</sup>]. Et quand on arrivait dans nos villages, on houpait : « ou ! ou ! ou ! » et les autres nous répondaient. »

(Juin 2014 – A.G. agricultrice, Nivillac, née en 1931).

Paul Sébillot a lui aussi noté cet appel du soir en Haute-Bretagne, le « *hou ! hou ! plusieurs fois répété* » (Sébillot, II, 1968 ; 423) ou encore le « *lou hou hou ! cri guttural familier aux paysans bretons lorsqu'ils rentrent le soir* » (Sébillot, II, 1968 ; 348).

Aux appels traditionnels utilisés dans le contexte quotidien des activités rurales, s'ajoutent le signal conventionnel pour attirer l'attention du passeur de Vilaine. Celui qui voulait passer le fleuve, le passager donc, criait : « *embarque !* » au passeur.

« *Quand tu voulais passer, tu huchais rendu à la côte [tu criais arrivé à la rive].* »

(Octobre 1993 – Marie Huguet, agricultrice, Bringuin, Nivillac, née en 1911).

Le cri cependant n'était utilisé que de la rive face à l'habitation du passeur.

« *Les Mitaods (habitants de la rive gauche) [nous sommes ici à Vieille Roche en Camoël où se trouve la maison du passeur] se contentaient de frapper à la porte du passeur mais, côté Arzal [sur la rive opposée], il fallait procéder autrement. Les passagers se présentaient à la cale de Vieille Roche qui descendait devant la maison Guillo, laquelle était un ancien bureau des douanes. Le passager criait « embarque ! embarque ! » d'une voix suffisamment forte pour être entendue du passeur* » (Menozzi-Rappilliard, 2011 ; 76)<sup>149</sup>.

L'appel devait être répété. Un informateur me dit ainsi qu'au passage de Guédas, en face de La Roche-Bernard, « *Il fallait crier longtemps « embarque ! embarque !* » [Les témoignages

---

Chrisstof Simon - ainsi que sur la base de données de Dastum, particulièrement le « *Qelaud, Qelaud ! Eh ! Là-bas ! Les gars d'la Pajae ! Eh ! les gars d'la Malmousse !* » recueilli à Amanlis et le « *Lolo, lolo, lolo, comben y'a-t-il à alae un p'tit qei de pu à Saint-Malo alae qu'à reveni* » de Saint-Marc Le Blanc en Ille-et-Vilaine, toujours par Chrisstof Simon. *Dastumedia*. [En ligne]. Dastum. [Page consultée le 23 juin 2017], disponibilité et accès <http://www.dastumedia.bzh>.

<sup>148</sup> Ces coordonnées ont été calculées à partir de l'outil « calculer un profil altimétrique » sur la carte de l'état-major en ligne (1820-1866). Géoportail – cartes de l'état-major (1820-1866). [En ligne] Institut Géographique National – IGN. [Page consultée le 9 janvier 2017]. Disponibilité et accès <https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/carte-de-letat-major-1820-1866>

<sup>149</sup> Les appels proviennent de la rive droite bretonne, d'Arzal, Marzan, Péaule et Béganne, pour les passages de Tréguier, Vieille Roche, l'Isle, Port-es-Gerbes et Folleux, et de la rive *Mitaode*, de Férel et La Roche-Bernard pour Noy et Guédas.

répètent souvent le cri deux fois] *pour que le passeur vienne. Quelquefois on attendait une demi-heure. On était du côté de La Roche et il fallait qu'il traverse nous prendre.* »

(Avril 2015 - Eugène Lemonnier, Le Bourg, Arzal, né en 1931).

Cet inconvénient n'est d'ailleurs pas nouveau. En 1811, le service des dépêches, qui se sert alors d'une trompette, s'en plaignait déjà au préfet du Morbihan : « *Il faut sonner la trompette et souvent crier pendant une heure avant que les passagers [comprendre passeurs] aient entendu.* » (Guerrier, 1997, 60). Les documents plus anciens attribuent cette surdité chronique des passeurs à leur tendance à abuser de l'alcool (Prat, 1986 : 35). Mais la raison peut aussi se trouver ailleurs. Le passeur avait en effet souvent une autre activité qui l'empêchait parfois d'entendre les appels.

« *La personne qui désirait passer à Arzal vers Camoël criait sur la berge « embarque » jusqu'à ce que le passeur l'entende, et, comme le père Santerre tissait et que le métier à tisser faisait beaucoup de bruit, c'était alors son épouse qui guettait les clients.* »

(Janvier 2018 – Joseph Bertho, marin-pêcheur, Vieille Roche, Camoël, né en 1945. Ce témoignage m'a été communiqué par écrit par mon informateur d'après les souvenirs de son père).

Le développement important des moyens de transports, notamment dans la première partie du 20<sup>e</sup> siècle eut raison des bacs de passage sur la Vilaine et avec eux, dans le domaine qui m'intéresse, des appels au passeur. Les derniers ont été entendus dans la région dans les années 1950 et 1960, décennie qui voit l'arrêt définitif des traversées de la Vilaine par bac (Menozzi-Rappilliard, 2011 ; 73 et 76)<sup>150</sup>.

À cette fonction d'appel s'ajoute celle de l'annonce qui souvent lui est liée. Les très conventionnelles formulations « *y'a-t-y qheqhu'un ?* », y a-t-il quelqu'un ?, « *Y'a-t-y du monde là-dans ?* » se disent, ici comme ailleurs, au seuil d'une maison en attendant d'être invité à entrer. Il n'y a jamais en effet de carillon ou de cloches aux portes en campagne comme dans les magasins de La Roche-Bernard ou des bourgs ainsi que dans les grandes maisons bourgeoises.

---

<sup>150</sup> Le premier à disparaître face à la concurrence du pont fut celui de Guédas en 1836. Il servit toutefois ponctuellement pendant le 19<sup>e</sup> siècle lorsque des avaries rendaient le pont impraticable (Prat, 1986 : 35). Les derniers à disparaître sont ceux de Vieille Roche et Tréhiguier en 1954 puis Cran en 1967 (Menozzi-Rappilliard, 2011 ; 73 et 76).

« Je me rappelle de M.D. là, il venait comme ça souvent le dimanche pour boire un coup. Il mettait son vélo comme là, sur le mur [à 5 mètres de la porte de la maison] et puis il criait comme ça : « Y'a-t-y du monde là-d'dans ? Ça dort vanties [vãti□, peut-être] ? » »

(Septembre 2017 – R.M., agriculteur, Arzal, né en 1932).

La formule peut-être donc l'occasion d'une plaisanterie, pour faire réagir les habitants de la maison tout autant que pour les prévenir de son arrivée.

Plus que l'expression en elle-même, qui est somme toute assez classique et très répandue, c'est sa place dans le déroulement de l'arrivée dans une maison voisine ou étrangère qui est intéressante. Ainsi, il n'est pas possible d'entrer sans y être convié et surtout si l'on n'est pas « de connaissance » et l'annonce est alors faite de l'extérieur. Dans le roman *la Brière*, le garde des marais fait du bruit afin de signaler sa présence au seuil des maisons.

« Quand il entrait dans les maisons, il commençait par donner deux grands coups de talon sur le seuil. » (Châteaubriant, 1923 ; 73).

Un témoignage tiré des minutes de la justice de paix décrit comment, le premier mai 1878, la femme Duval, voisine de Joseph Cadio à Saint-Dolay, vient le prévenir à 10 ou 11 heures du soir. Elle frappe d'abord à la porte de derrière sans doute pour ne pas l'inquiéter et lui signaler ainsi qu'elle est une familière de la maison. Puis elle l'appelle : « levez-vous ! » et lui explique que quelqu'un a brisé la barrière du jardin d'en face. Cadio se lève en chemise mais n'ouvre que le haut de sa porte à lucet pour terminer la conversation ; la voisine n'est pas entrée dans la maison<sup>151</sup>.

La même expression d'annonce aux seuils des maisons, sert aussi dans les chemins creux de campagne dont l'étroitesse ne permettait pas le passage de deux véhicules côte à côte.

« Les chemins creux n'étaient pas larges. Quand on entrait dans le chemin, on tait obligé d'app'ler « Y'a-t-y qhequ'un ? » pour prévenir, tiens. Y'en avait un (chemin) du côté d'Saint-Cry comme ça où fallait appeler. »

---

<sup>151</sup> Déposition de Joseph Cadio, journalier au bourg de Saint-Dolay. Jugement ordonnant enquête, Gougeon contre Jouin, du 1<sup>er</sup> mai 1878. Minutes de la justice de paix. A.D.M. 2U 2677. Les mendiants par exemple n'entrent pas directement dans les maisons et les prières préalables à leur accueil à l'intérieur sont récitées sur le seuil de la porte. « Oui, j'avais [il y avait] des mendiants qui venaient à notre porte. Ils disaient leur prière à la porte. Ils ne rentraient pas. Des pèchous de pain [pècher : chercher] qu'on les appelait avec leur sac sur le dos. Ben, ils disaient le « Notre Père » et un « Je vous salue Marie ». » (Septembre 1980 – Marie Crusson, agricultrice, Kertalet, Férel, née en 1904). Dans certains cas plus rares, comme les annonces d'enterrement à La Roche-Bernard sur lesquelles je reviendrai, l'annonceuse se dispense de frapper et entre sans qu'on l'y convie.

(Janvier 2014 – Marie Malnoë, Le P'tit Bézo, Saint-Dolay, née en 1926)<sup>152</sup>.

### Cris professionnels

D'autres formules criées spécifiques d'annonce sont entendues cette fois dans un contexte d'activités professionnelles. Dans le domaine agricole, je n'ai pu recueillir que les cris poussés pendant des grands travaux estivaux.

À la fin des moissons en effet, une véritable compétition s'engage entre voisins afin de terminer le premier. Dans ce contexte, les cris poussés à la coupe de la dernière gerbe témoignent de la fierté d'avoir fini le travail<sup>153</sup>. Le but étant de le faire savoir à tous et surtout aux retardataires.

« À la dernière gerbe coupée, on disait comme ça : « tiens, on a pris la ouae [waj, oie] ! ». Ça veut dire qu'on a tout fini. On la montrait comme ça (à bout de bras), on la soulevait. On se dépêchait pour l'avoir... C'était l'oiseau qui s'envolait. »

(Sans date – Marie Huguet, agricultrice, Bringuin, Nivillac, née en 1911).

Les gerbes étant coupées de façon circulaire autour du champ en partant des bords, les dernières à rester debout se trouvent donc en son centre et parfois un animal s'y réfugie, d'où le cri plus explicite suivant.

« À la fin, quand on coupait les dernières gerbes, on criait : « Attention le lièvre va sortir ! » »

(Juin 2013 – Marie Malnoë, Le P'tit Bézo, Saint-Dolay, née en 1926)<sup>154</sup>.

Pendant les battages, les oisifs sont immanquablement exposés à une sanction et des cris dont le *Courrier Morbihannais* donne une description en 1896.

« Ceux qu'ils (les batteurs) n'aiment pas, ce sont, comme ils disent, les « paresseux » qui restent les bras croisés, contempler l'ouvrage des autres /.../. Qu'un visiteur peu sympathique se fourvoie au milieu d'eux (des batteurs), la malice paysanne - autorisée par l'usage – saisit

<sup>152</sup> On se souviendra ici du signal sonore émis par les cloches du pont de La Roche-Bernard qui avaient la même fonction.

<sup>153</sup> À Férel, ceux qui avaient terminé la moisson plantaient un bouquet dans le champ des retardataires. « Le premier qui (avait) fini (de couper), ils plantaient un bouquet à l'autre qu'avait pas fini. Une branche d'arbre piquée dans le bout du champ (l'air de dire) : « On t'a fait le bouquet ! On est avant toi ! ». On n'a (z') eu dans la Grée de l'Isle, là... tout le monde parlait de C.. l' 'tait-y bon pour ça ! « On aura fini avant y'eux de couper notre grain, on va les baiser ! On finira avant eux ! » Il avait été de bonne heure le matin, la nuit... t'arrivais... le bouquet était piqué dans l'bout de ton champ dans le bout qu'était commencé ! » (Sans date – Marie Crusson, agricultrice, Kertalet, Férel, née en 1904).

<sup>154</sup> Le lièvre qui sort des dernières gerbes à couper est de bon augure en Basse-Bretagne. « Poent eo d'ar c'had mont er-maez, poent eo dezhi karzhañ », disait-on. Il est temps que le lièvre sorte, il est temps qu'il décampe (Giraudon, 2013 ; 348).

*l'occasion aux cheveux. Si les femmes peuvent empoigner l'intrus, elles lui font faire un peu de gymnastique, les unes le prenant par les pieds, les autres par les mains ; et alors on lui fait toucher directement l'aire à battre. En même temps, les garçons font entendre leurs joyeux « Hu ! Oh ! Hu ! Hu ! Ho ! »*<sup>155</sup>.

Le journal ne donne pas de localisation précise dans le Morbihan de cette « *coutume rustique* » mais j'ai recueilli des souvenirs à Arzal et Marzan d'un usage similaire, quoique de motivation un peu différente, la *brancule* ou *bracule*. Ce mot me semble pouvoir être mis en relation avec la *bacule* ou le *bacus* médiéval infligé à « *une fille dévergondée* » à laquelle « *on /.../ donne le bacus, dernier affront qui consiste à lui frapper rudement et à plusieurs reprises le derrière contre terre.* » (Godefroy, 1880 ; 548). Selon Philippe Marçais, ce « jeu » célébrait la fin des battages.

« *Les gars se saisissaient d'une fille, l'un prenant les bras, les autres les jambes, et la hingaient, c'est-à-dire la balançaient, la posaient à terre, et la bousculaient quelque peu, jusqu'à ce qu'elle se rachète en cédant un baiser.* » (Marçais, 1976 ; 27). À Arzal, c'est le fils du patron de la ferme que l'on secoue ainsi<sup>156</sup>.

Un second type d'annonces vocales utilisées dans un contexte professionnel concerne le passage de marchands ou d'artisans ambulants dans les bourgs et les villages. Les formes sont là plus sophistiquées et se situent à la marge du cri et du chant.

### *Cris de métier*

L'artiste forain sur la place du bourg, le vendeur d'aiguilles au village lancent à pleine voix une annonce appelée communément *cri de métier*. Véritable *signature sonore* publicitaire identifiée par tous : « *ils sont la première forme – orale – de la publicité* » (Massin, 1978 ; 25). Ce cri formulé est d'ordinaire très pragmatique, assez court et fait généralement directement allusion au service et à la marchandise proposés. Il comporte souvent des adresses directes aux femmes – « *mesdames* », « *les dames d'en-haut* », etc. – car ce sont les premières clientes des ambulants, celles qui entendent le plus rapidement leurs annonces.

Lorsqu'on pense aux cris de métier, ce sont ceux des grandes villes et particulièrement de Paris qui viennent d'abord à l'esprit. Nombre d'études leur ont été consacrées évoquant leur âge d'or, du Moyen Age au 19<sup>e</sup> siècle et les cris de la rue parisienne vont jusqu'à devenir presque un véritable genre littéraire à eux seuls (Vissière, 2006 ; 71). Certes, les cris y étaient

<sup>155</sup> *Le Courrier Morbihannais*, 15 août 1896, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 18 juillet 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>.

<sup>156</sup> Je remercie ici M. Henri Pluyette de Broël en Arzal qui m'a communiqué cette information.

beaucoup plus nombreux en effet que dans les bourgs, les villages ruraux où la cacophonie infernale des rues de Paris est inconnue.

*« À toutes les époques, les mêmes mots reviennent sous la plume des auteurs qui ont consacré des pages aux cris des grandes villes : tous parlent de « cacophonie », de « concert monstre », de « d’infernal charivari ». /.../ Les Parisiens, à force de vivre au milieu du vacarme engendré par les cris, finissaient par n’y prêter plus guère attention » (Massin, 1978 ; 89 et 97).*

Mais si, à en croire Robert Massin, le Parisien ne prête plus attention aux cris à force d’habitude, affirmation qui est sans doute est à nuancer, le village et le bourg vivent, eux, chaque apparition sonore des ambulants comme une véritable attraction.

*« Le petit bourg de Férel était en émoi. Un artiste forain de passage donnait à grand renfort de réclame sonore une séance d’acrobatie sur la place publique. Ravis de l’aubaine, les habitants du bourg se pressaient autour de l’artiste, et parmi eux se trouvaient de nombreux enfants attirés par la naturelle curiosité de leur âge et l’espoir d’une distraction inédite »<sup>157</sup>.*

Le témoignage oral suivant décrit l’arrivée des rémouleurs à Nivillac.

*« Y’avait un couple qui venait, je ne sais pas d’où ! « Madeleine et Antoine » on les appelait. Il était rémouleur. Il ramonait les cheminées aussi, je crois. Ils couchaient à la Métairie de Bas [ferme se situant tout près du bourg de Nivillac] et ils restaient là huit ou quinze jours dans la grange. Ils faisaient tout Nivillac. Madeleine, elle était toute rouge. Elle devait être alcoolique, elle avait un teint rouge, mais rouge ! Dame, ça buvait... Y’avait des parties d’rigolade à les regarder. Mais, ils connaissaient tout le monde ! Nous on les connaissait par cœur ! C’était tout un truc : « V’là Mad’leine et Antoine qu’arrivent ! » »*

(Août 2016 – Michèle Hellard, Bourg, Nivillac, née en 1932).

Les rythmes de passage des différents métiers ne sont bien sûr pas tous les mêmes. Les marchands ayant un magasin à La Roche-Bernard passent ainsi plus régulièrement dans les villages par exemple que les artisans ou les autres vendeurs venus de plus loin et dont les cris s’entendaient donc plus sporadiquement.

J’ai pu rassembler quelques *cris de métier* entendus dans la région proche de La Roche-Bernard dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle. Ils sont émis par des artisans (rémouleurs,

---

<sup>157</sup> *Le Courrier Breton*, 2 septembre 1911, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 18 juillet 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>.

rérameurs, ramoneurs) et des marchands (marchands de peaux, d'aiguilles, de manches d'outils, de cerises, de sardines, de moules et de bigorneaux, d'oignons et d'allumettes). D'autres annonces, comme celles du raccommodeur de parapluie ou du chaudronnier signalés dans les documents d'archives locaux, n'ont pas été retrouvées. Cet inventaire sera donc incomplet<sup>158</sup>.

Les cris sont utilisés pour annoncer, avertir de l'arrivée et de la présence de ces ambulants<sup>159</sup>. La voix qui les porte est généralement puissante et les témoignages disent parfois que les marchands « *crie à tue-tête* ».

« *(Le rémouleur), sa voix était très forte. À faire trembler les montagnes, presque ! Une voix grave, pas une p'tite voix, quoi. Je ne pourrais pas l'imiter [mon informatrice fait pourtant ici un essai avec la voix la plus grave dont elle est capable.]* »

(Septembre 2017 – Annick Couffin, Muzillac, née en 1946).

Le rémouleur en question ici doublait d'ailleurs son appel vocal par une sonnerie de clochette.

« *Il avait une cloche qu'il faisait sonner en tirant sur une corde. La cloche était fixée sur sa charrette à bras qu'il avait.* »

(Septembre 2017 – Annick Couffin, Muzillac, née en 1946).

Les cris que l'on entend le plus régulièrement sont ceux des marchands locaux. Pour l'épicier ambulant dont le magasin se trouve à La Roche-Bernard, le *Caïffa*<sup>160</sup> :

« *C'est Caïffa qui vient par-là, sortez-moi l'cai [kaj / l'argent], y'a d'la trouvaille !* »

(Noté sans la mélodie à Saint-Dolay – Calofer, 1998 ; 93).

Ou encore, avant la première guerre mondiale, le chant presque quotidien de la marchande d'allumettes de La Roche-Bernard. L'annonce paraît ici plus longue donc que les cris habi-

<sup>158</sup> Pour donner une comparaison avec le Paris médiéval, le *Dit des crieries de Paris* de Guillaume de La Ville-neuve fait mention de 130 cris différents (Lett et Offenstadt, 2003, 25). Le raccommodeur de parapluie ou le chaudronnier sont signalés dans *Le Nouvelliste du Morbihan*, 23 novembre 1913, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 24 décembre 2016]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr> et le second *Le Nouvelliste du Morbihan*, 1<sup>er</sup> septembre 1898, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 24 décembre 2016]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>.

<sup>159</sup> Il n'y a malheureusement que peu de mentions de cris de métiers dans les collectes limitrophes. Une partie des 7 cris retrouvés par Guy Belliot à La Chapelle-des-Marais a été reprise ici. Fonds Guy Belliot – La Chapelle-des-Marais, CD 002 « La Marchande de sardines ». ; 11 cris figurent dans la collecte de Fernand Guériff à Saint-Nazaire (Guériff, 2009 ; 262-265) ainsi que 14 cris dans celle de Marie Droüart à Rennes (Droüart, 2014 ; 152-163) ; il n'y en a pas dans les recueils de Louissette Radioyes à Saint-Congard (Radioyes, 1995 et 1997).

<sup>160</sup> Le Caïffa vendait du café mais aussi tout un assortiment d'article d'épicerie. Il tirait son nom de la chaîne de magasin créée en 1890 « *Au planteur de Caïffa* » dont une succursale était installée à La Roche-Bernard.



tuels car il s'agissait une chanson entière commençant par : « *Les allumettes sont des petits bouts de bois, p'tits bouts de bois...* » (Rieux, 1981 ; 4)<sup>161</sup>.

D'autres cris sont des marqueurs sonores saisonniers car les artisans et marchands passent à des moments déterminés de l'année, en suivant presque toujours les mêmes parcours.

« *Il passait en journée, toujours par le même chemin. On savait qu'il arrivait par cette rue-là ; on l'entendait.* [Mon informatrice décrit ensuite le trajet effectué par le rémouleur dans son quartier]. *Il venait une fois au printemps, à la belle saison avant l'été, et à l'automne ; jamais l'hiver.* »

(Septembre 2017 – Annick Couffin, Muzillac, née en 1946).

Le rémouleur dont il est question ici s'annonce partout à peu près de la même façon. Voici, à titre d'exemple, un cri relevé à Saint-Dolay :

Cou - teaux, ci - seaux, ra - soirs!

Af - fi - ler les ci - seaux!

(Noire pointée = 66 env., Janvier 2014 – Marie Malnoë, Le P'tit Bézo, Saint-Dolay, née en 1926).

À la Chapelle-des-Marais<sup>162</sup> :

Ra - soirs, cou - teaux, ci - seaux! Le ré - mou - leur est au bou...lot!

Le cri du rétameur était, de la même manière, entendu trois à quatre fois l'an dans les villages de Saint-Dolay.

« *V'là l'rétameur,*

*Pour vot' bonheur !* »

(Noté sans la mélodie à Saint-Dolay - Calofer, 1998 ; 93).

La même fréquence de passage est observée pour le chiffonnier, ou *pilotou*, qui s'occupait de ramasser aussi les peaux de lapin. Il s'annonce partout avec un cri qu'il répète plusieurs fois :

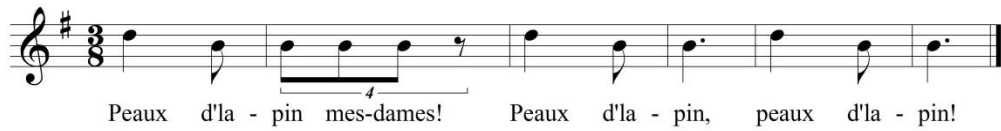
<sup>161</sup> Les cris des marchandes d'allumettes de Saint-Nazaire (Guériff, 2009 ; 268) et Rennes (Droüart, 2014 ; 154) ne comportant pas de vers approchants, je n'ai hélas pas pu avoir une idée du thème de la chanson.

<sup>162</sup> Cri relevé à La Chapelle-des-Marais par Guy Belliot Fonds Guy Belliot – La Chapelle-des-Marais, CD 002 « La Marchande de sardines ».



« Peaux d'lapins, peaux ! » Il prenait aussi les peaux d'écureuils... »

(Janvier 2015 – Eugène Lemonnier, Conducteur, Le Bourg, Arzal, né en 1931)<sup>163</sup>.



(Noire pointée = 84/88 env. Ton original. Les mesures 3 à 6 ont été chantées seules par mon informatrice au cours de l'entretien. Juillet 2015 – A.G., agricultrice, Nivillac, née en 1931).

Les grandes foires attiraient une fois l'an d'autres sortes de marchands ambulants et de forains venus de la ville. Celle du 6 mai à Herbignac fait venir par exemple les marchands de berlingots, lesquels avaient une formule chantée assez longue, notée à Saint-Nazaire par Fernand Guériff (Guériff, 2009 ; 269)<sup>164</sup>.

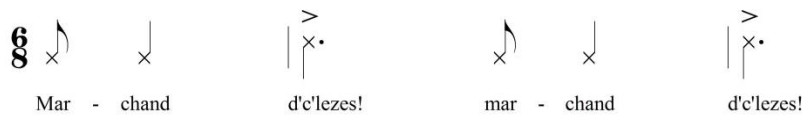
les dames d'en haut, les dames d'en bas, des - cen - dez vite car je n'monte pas, et vous au - rez bien - tôt, de jo - lis ber - lin - gots, à la va - nille, pour les p'tites filles, au cho - co - lat, pour les pa - pas, et au ci - tron, pour les jo - lis gar - çons.

La vente des produits agricoles ou de la pêche ont évidemment comme partout une influence directe sur l'environnement sonore et les cris des marchands s'entendent à chaque

<sup>163</sup> Même cri relevé à La Chapelle-des-Marais par Guy Belliot Fonds Guy Belliot – La Chapelle-des-Marais, CD 002 « La Marchande de sardines » - et à Saint-Nazaire par Fernand Guériff (Guériff, 2009 ; 268).

<sup>164</sup> Les marchands de berlingots à Herbignac sont mentionnés dans *Guérande-Journal*, 6 mai 1922. Archives de Loire-Atlantique. [En ligne] Département de Loire-Atlantique [Page consultée le 30 août 2016]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.loire-atlantique.fr>.

saison nouvelle. Au mois de mai, ce sont les marchands de cerises venus de Limerzel qui vont dans les bourgs et les villages jusqu'à La Chapelle-des-Marais.



(C'lezes : cerises).

Au mois de juin, les marchandes de sardines venues de La Turballe, d'Assérac ou de Billiers arrivent en fin d'après-midi à La Roche-Bernard et dans les bourgs environnants. Les paniers de sardines étaient garnis de feuilles de fougère et les clients étaient partout alertés par le même cri de « À la fraîche ! À la fraîche ! ».



\*prononcé sardèñ

(Fonds Guy Belliot – La Chapelle-des-Marais, CD 002 « La Marchande de sardines ».)

Les marchandes de Billiers, les *Bigriennes*, *Bigeuriennes* - du nom générique donné par les gens d'Arzal aux femmes de Billiers – ou encore *Billiotines* à La Roche-Bernard, étaient réputées fortes en gueule, connues pour leur gouaille, leur grossièreté, leur effronterie même (Novembre 2014 – Jean Le Mailloux, agriculteur, Quellec, Arzal, né en 1932). La marchande de sardine ne semblait effectivement n'avoir peur de personne : « *Aujourd'hui, on se rend chez le poissonnier. Autrefois, c'était la marchande qui allait vers le client* » (Pézier, 1995 ; 5-6). Au marché de La Roche-Bernard, les *Billiotines* se regroupaient place Louis Lévesque, une petite cour enchâssée dans le bâtiment de la mairie, un des points sonores et réverbérants remarquables du marché : « *(elles) criaient très fort dans un langage bien à elles, en interpellant leur clients* » (Gendre, 1979).

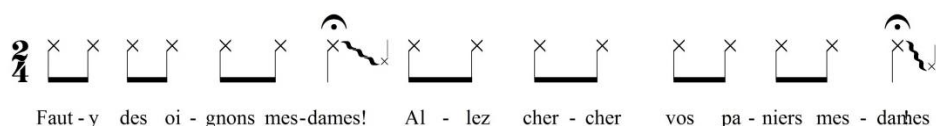
À la saison des moules, le cri du vendeur venu de Pénestin retentit dès 7 heures du matin dans les rues de La Roche-Bernard<sup>165</sup>.

<sup>165</sup> Au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, les marchands d'huîtres et de moules venaient aussi de Pénerf à La Roche-Bernard. Registre des procès-verbaux du commissariat de police de La Roche-Bernard, 15 septembre 1859. A.D.M. 3 Es 195/25.



(Noté sous la dictée. Septembre 2017 – Jean Lescop, La Roche-Bernard, né en 1935).

En été aussi, le cri des femmes de la presqu'île Guérandaise qui passent vendre des oignons dans les villages.



(Fonds Guy Belliot – La Chapelle-des-Marais, CD 002 « La Marchande de sardines ».)

Les ramoneurs à l'accent auvergnat passent une fois l'an, à l'automne. Leur arrivée était liée aux premiers moments des froids de novembre.

« Les ramoneurs venaient à La Roche-Bernard et dans les environs. Ils venaient après la Toussaint. Ils restaient à peu près trois semaines par ici. J'ai connu deux adultes et une quinzaine d'enfants qui passaient. Ils se répartissaient le travail dans le coin ici. Ils couchaient dans les fermes. /.../ Les enfants passaient dans la cheminée. Quand ils étaient au milieu et en haut, ils chantaient une sorte de petite comptine. Ils avaient des grands écouvillons et un sac de cuir qu'ils portaient sur le dos. Ils étaient sales ! Ils venaient d'Auvergne. »

(1978 – Jean Dréan, d'après les souvenirs de Francis Dréan son père, bottiers, La Roche-Bernard nés respectivement en 1918 et 1888).

Leur cri d'annonce, très populaire car ambigu, se retrouve parfois dans les refrains des chansons d'amour avec un double sens évident.

« Ramoni, ramona, la ch'minée du haut en bas ! »

(Noté sans la mélodie à Saint-Dolay – Calofer, 1998 ; 94).



(Noté sous la dictée. Janvier 2015 – Eugène Lemonnier, Conducteur, Le Bourg, Arzal, né en 1931).

La diversité des cris n'est pas unique aux seuls ramoneurs. Je remarque en effet que le cri utilisé par une même corporation peut varier de marchand à marchand. Ce peut être tout

simplement un accent local qui donne au cri une allure différente et permet aux auditeurs d'identifier facilement l'origine du crieur. Ainsi, cette vendeuse de sardines de la Turballe entendue au début du 20<sup>e</sup> siècle : « *â la frinche, â la sardine frinche, â la frinche !* » (Pézier, 1995 ; 6). J'ai pu noter par exemple plusieurs annonces chez les vendeurs d'*épilles*, les marchands d'épingles. Une formule dite par deux enfants, notée sur le marché de La Roche-Bernard en 1894 : « *Quatre quartons pour un sou ! Qui veut des épilles ?* »<sup>166</sup> ; puis deux variantes entendues respectivement à La Roche-Bernard et à Saint-Dolay :

« *Madame veut des épilles, qui piquent par la tête qu'arrêtent par la pointe.* »

(Février 1990 - Aurélie Malnoë, agricultrice, Le P'tit Bézo, saint-Dolay, née en 1900).



(Noté sous la dictée. Sans date – Marie Mondeguer, commerçante, La Roche-Bernard, née en 1911. Chanté par le Père Michel, vendeur d'*épilles* à La Roche-Bernard).

Les cris de métier vont disparaître après la seconde guerre mondiale, au cours des années 1950. Les informateurs les plus jeunes n'ont retenu généralement que celui du rémouleur et du chiffonnier ramassant ses peux de lapins, les derniers à passer dans les campagnes. Toutes ces professions, très dépendantes du style de vie et de consommation particulier aux sociétés rurales traditionnelles, ne trouveront plus leur place, à l'heure de la grande consommation, au moment où le pouvoir d'achat qui augmente fera progressivement déplacer quotidiennement les clients dans les magasins.

Me voici arrivé au terme de l'inventaire des signaux de communication entre les hommes, ceux toutefois dont j'ai retrouvé la trace dans les témoignages oraux et les documents d'archives. Les signaux sonores qui suivent sont destinés plus précisément à la communication avec les animaux domestiques. S'ils possèdent une partie des mêmes fonctions que ceux destinés aux hommes, ils font appel à un langage différent. L'échange avec les animaux repose en effet sur une gamme plus étendue de paroles, de cris ou de sifflements

<sup>166</sup> Cri relevé auprès de deux enfants qui vendaient des épingles à La Roche-Bernard en 1894. Odon du Hautais, « Pour les petits qui vendent des épingles », in *Le Morbihannais*, 8 mai 1894, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 15 juillet 2016]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>. Le *quarton* est probablement un quarteron, « la quatrième partie d'un cent », (Littré, 1874 ; 1404), soit un lot de 25 épingles vendus dans des pochettes de papier, d'où peut-être l'origine de la corruption de quarteron en *quarton*/carton.

s'adressant précisément à chaque espèce et qui lui est exclusivement destinée. Ces signaux forment enfin un ensemble cohérent, de par les moments et les lieux très particuliers dans lesquels ils sont utilisés.

## B - Communications avec les animaux domestiques

La cohérence de l'ensemble des adresses aux animaux incite à les regrouper sous un vocable unique. Rémi Dor propose ainsi d'adopter le terme de *huchements*. À partir du « *vieux verbe médiéval français, hucher, « appeler en criant ou sifflant »* », il retire le dérivé nominal *huchement*, défini comme un « *son (articulé ou sifflé) adressé par l'homme à l'animal domestique pour influencer sur son comportement.* » (Dor, 2002, 132).

Je peux admettre cette définition mais le mot de *huchement* pose problème. En effet, le verbe *hucher* est toujours employé dans la région que j'étudie, il possède une définition précise en gallo : *parler haot, parler fort, crier, brailler...* on peut ainsi *hucher*, certes, sur un animal, mais aussi, comme on l'a vu plus haut, « *su' qheqh'un* » pour attirer leur attention. Le mot n'est donc en aucun cas exclusivement réservé aux animaux. D'autre part, dans l'ensemble des signaux adressés aux bêtes, il y en a qui ne sont pas *huchés* et qui sont émis intentionnellement d'une voix calme et posée.

Enfin, il n'existe pas de mot ou d'expression locale pour désigner l'ensemble de ces signaux. J'ai certes entendu les expressions « *crier es bêtes* » ou « *hucher su' les bœufs* », mais les informateurs disent plutôt généralement qu'ils *parlent aux bêtes*, qu'ils leur adressent des *paroles*.

Ces *paroles* ont plusieurs fonctions. Elles servent à guider l'animal avec des ordres et des commandes, à l'appeler et à le chasser, à l'encourager, l'exciter ou l'apaiser. D'autres encore permettent d'obtenir un renseignement sur son état de santé en observant ses réactions. Les adresses aux animaux utilisent un grand nombre de fréquences et d'intensités. Elles sont majoritairement parlées mais quelques-unes sont sifflées. J'ai utilisé pour les reproduire une notation musicale sur portée effectuée à partir des enregistrements en indiquant des tempi qui devront cependant être lus comme très approximatifs. De toute évidence, cette notation laisse de côté un certain nombre d'éléments gestuels et sonores que l'observation *in situ* ou que l'écoute des enregistrements peut seule véritablement restituer<sup>167</sup>.

Il faut souligner ici que les conditions dans lesquelles ont été enregistrées ces formules ont été artificielles. L'entretien avec mes informateurs, qui ne possédaient plus d'animaux d'élevage, avait lieu à l'intérieur. Les enregistrements n'ont donc pas été faits en situation,

<sup>167</sup> Une sélection d'adresses aux animaux que j'ai enregistrés dans les entretiens peut être écoutée sur le disque compact joint. Sur la restitution de la tradition orale par la notation musicale, je renverrai aux actes du colloque de Camecy des 26 et 27 octobre 2000 et notamment, parmi d'autres, à la contribution de Françoise Étay (Étay, 2001 ; 45-49).

dans les champs ou à l'écurie. Il est difficile dès lors de s'imaginer l'intensité, le volume sonore de ces ordres dans leur utilisation normale. Pour tenter de pallier à cet inconvénient, j'ai toutefois demandé à mes informateurs de s'imaginer être à conduire ou à rassembler leurs bêtes dans les champs mais la réponse obtenue est parfois variable et dépend grandement du degré de confiance que j'ai pu établir entre eux et moi. D'autre part, la plupart de mes informateurs sont âgés et n'ont plus la force et le timbre de voix de leur jeunesse.

Malgré tout, l'obtention des paroles aux animaux a été très aisée car le temps où on avait ses bêtes est, pour mes informateurs agriculteurs, un moment heureux. « *Ah ! Je regrette mes vaches ! Si je pouvais, j'en aurais encore !* », me dit-on souvent. Ces réactions spontanées traduisent bien les liens affectifs importants existant entre les agriculteurs et leurs animaux.

### *Entendre la bête*

Ces liens sont entretenus par une fréquentation de tous les instants, y compris à l'intérieur des maisons. Les bêtes se font alors facilement entendre des hommes. Les descriptions pittoresques du début du 19<sup>e</sup> siècle montrent ainsi que les maisons de ferme sont prévues pour la cohabitation. Selon les recensements de 1856, à la campagne 9 maisons sur 10 n'ont qu'un rez-de-chaussée, formé d'une grande pièce partagée entre l'espace où vivent les hommes et l'étable ou *écurie*<sup>168</sup>. En 1893, Léon Maître décrit ainsi l'intérieur d'une ferme ordinaire de la région.

« *Questionnez un vieillard, il vous dira que de son temps on se contentait d'une seule chambre pour toute la famille [...]. L'étable aux bœufs et aux vaches n'était séparée de la chambre du maître que par une cloison en planches, dans laquelle on perçait des trous ovales assez larges pour que la tête de l'animal pût passer et saisir la nourriture qu'on lui préparait* » (Maître, 1893 ; 117).

---

<sup>168</sup> Les maisons à étages sont davantage présentes dans les bourgs ainsi qu'à La Roche-Bernard. Ailleurs, elles ne représentent que 6% du total des maisons recensées. Les inventaires après décès et les appositions de scellés y montrent davantage de pièces spécialisées à La Roche-Bernard et dans les bourgs qu'à la campagne. J'ai exploité ici les listes nominatives des recensements de 1856 plutôt que ceux de 1881 car ce sont les seuls, au plus proche de ma période de référence, qui possèdent des indications de cette nature. Listes nominatives des recensements de population des communes de Marzan, Arzal, Théhillac, Saint-Dolay, Nivillac, La Roche-Bernard, Férel, Camoël et Pénestin (1856). A.D.M. 6M 11 à 14.



Mes informateurs se souviennent encore de cet agencement intérieur et quelques photographies prises jusque dans les années 1960 montrent même de rares fermes où l'étable ou écurie n'est toujours pas séparée de l'habitation des hommes<sup>169</sup>.

« *Oui, j'ai vu ça, oui, mais y'a longtemps. Mais où qu'a 'tait ma mère, ça 'tait ça. Les vaches... les bœufs, parce que c'était pas les vaches parce que les vaches n'avaient pas de crèches, mais les bœufs mangeaient en dedans la cuisine comme ça. Y'avait des trous dans la cloison et puis les bœufs passaient leurs têtes à venir manger dans la crèche.* »

(Janvier 1979 – Scholastique Dunais, agricultrice, Pourran, Marzan, née en 1907)<sup>170</sup>.

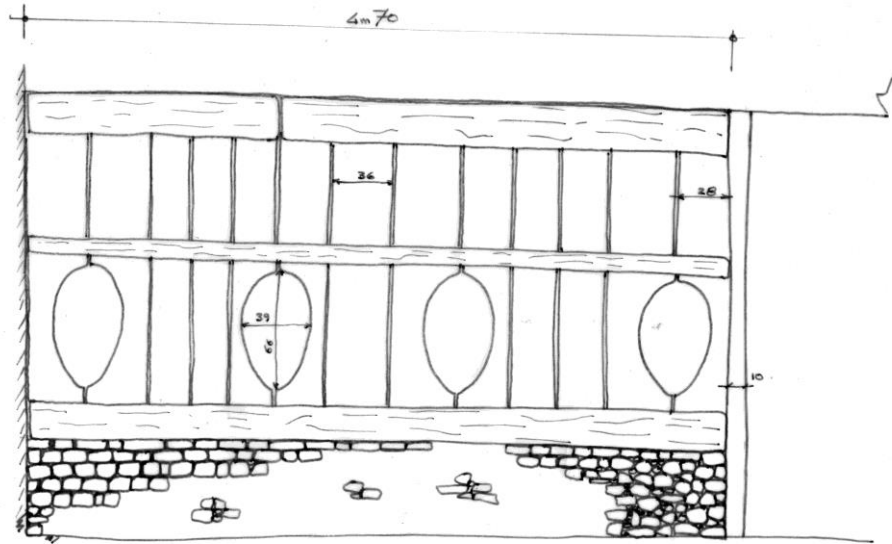
---

<sup>169</sup> La dernière cloison d'écurie en planches était encore en place dans un bâtiment abandonné en 1998 à Férel. Elle fut malheureusement démolie avant qu'on ait pu la sauvegarder. Voir le plan qui figure en illustration.

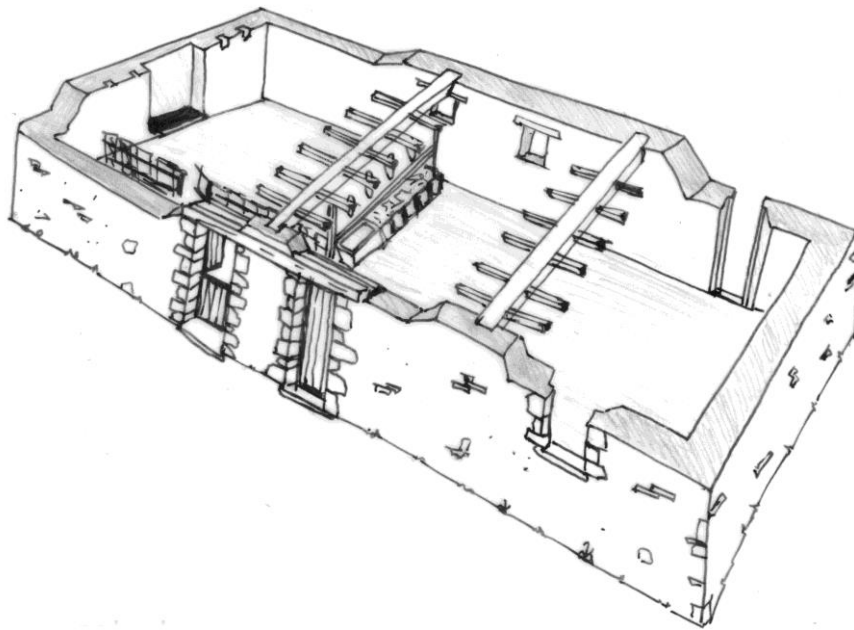
<sup>170</sup> Tout un vocabulaire est resté pour décrire ces aménagements. Les cloisons, appelées *piancher* ou *cornadie* dans le *Mitaod* et *embreunies* dans l'*Berton*, étaient édifiées sur des murets de pierres sèches. Les trous de la cloison étaient appelés *œillets*, *épelis* (Juin 2013 – Yvonne Crespel et Marie Malnoë, Le P'tit Bézo, La Théilla, Saint-Dolay, nées en 1928 et 1926) ou encore *chatterons* (Février 1979 – Marie Huguët, agricultrice, Bringuin, Nivillac, née en 1911). Au début du 20<sup>e</sup> siècle, certaines habitudes d'aménagement intérieur sont issues de la disposition ancienne. On a conservé ainsi la file d'armoires le long des crèches. Le petit couloir entre la cloison et les armoires est dénommé par des informateurs la *coulisse* (Février 1979 – Bernadette Bizeul, Bringuin, Nivillac, née en 1896) le *couloir* (Avril 1984 – Marie Huguët, Bringuin, St Cry, née en 1911) ou le *corridor*, le *colidor* (Octobre 1986 – Séraphine Bodiguel, Boceret, Nivillac, née en 1897).



Intérieur d'une ferme à Herbignac au début des années 1960. Origine inconnue. Collections du Musée de la Vilaine, La Roche-Bernard.



façade cloison vue de la partie habitable.



Plan de la dernière cloison à trous existant à Férel au village de Trémoré à la fin des années 1990. Plan et restitution : Mikaël Robert.

Il est très difficile cependant de savoir quelle a été la fréquence exacte de ce type de structure dans la région. Beaucoup de mes informateurs ont connu une séparation avec les animaux matérialisée par une cloison en planches pleines. Cette évolution n'amène toutefois pas une grande amélioration au niveau sonore. Alphonse de Châteaubriant constate le peu

d'efficacité d'une telle cloison lorsqu'il séjourne en Brière, dans la pièce voisine de sa logeuse.

« *Comme je n'étais séparée d'elle que par un rang de lattes en sapin, j'entendais tous les craquements de son lit* » (Châteaubriant, 1935 ; 28).

Beaucoup d'auteurs ont avancé, pour expliquer la cohabitation des hommes et des bêtes dans une même pièce, l'argument de la chaleur que les animaux dispensent aux hommes par temps froid. L'idée est aussi celle de beaucoup d'auteurs : « *cette disposition, il est vrai, augmentait sans frais la chaleur de l'habitation* » (Maître, 1892 ; 118). Il semblerait pourtant que ce ne soit pas la seule explication. La cloison en planches pleines, et a fortiori celle avec trous laissant passer les sons produits par les animaux, favorisent un contact sonore rapproché, essentiel lorsqu'il faut surveiller une bête malade ou qui va mettre bas par exemple. La surveillance des animaux s'en trouvait ainsi renforcée, surtout pendant la nuit. L'espace étable et habitation des hommes, d'un point de vue sonore, ne formerait alors qu'un tout. Les réflexions de Marcel Drulhe sur la maison occitane trouvent ici un certain écho.

« *La maison, la nuit, ce n'est plus qu'un lit d'où l'on identifie les sons familiers. Identifier est d'ailleurs un mot trop froid : il y a plus que cela dans cet « espace auditif ». C'est l'inquiétude pour la vache « qui ne va pas ». La maison, la nuit, c'est un lit et une étable qui sont en communication.* » (Drulhe, 1975 ; 165).

Dans certaines fermes, pour cette même raison, le valet dort avec les animaux.

« *Dans les fermes plus modernes, l'écurie était séparé par un mur avec une porte qui correspondait avec la pièce d'habitation. L'inconvénient, c'est qu'on ne pouvait plus surveiller les animaux dans l'écurie. Alors, un employé (domestique) ou un fils de la maison, couchait dans l'écurie pour surveiller les animaux. Un lit de quelques planches était suspendu au plafond au-dessus des animaux, et le domestique ou le fils de la maison se trouvait très heureux d'être seul. Il pouvait sortir la nuit sans autorisation et surtout il était très au chaud à l'hiver. Il était heureux. Je l'ai fait.* » (Burban, 1985 ; 79).

Léon Burban, l'auteur de ce texte, est né à Marzan en 1913. Cette information m'a été donnée aussi à Arzal (Novembre 1980 - Jeanne Olivier, agricultrice, Cosca, Arzal, née en 1896). La surveillance dans l'écurie ne dépend pas, contrairement à ce que dit Léon Burban, de la modernité de l'habitat puisque l'information figure dans les minutes du procès de Jean Bodo, accusé d'avoir allumé volontairement des incendies à Marzan en 1866. Jean-Marie Le Mauff, laboureur à Kertilly rapporte une discussion qu'il a eue avec Jean Bodo, l'accusé.

« (Jean Bodo :) - Le feu a manqué de prendre à Kerblay, mais peut-être qu'il ne manquera pas de prendre à Kerverlin ou en quelqu'endroit avant que la semaine soit passé.

(Jean-Marie Le Mauff :) – Tu es une bête car si malheureusement le feu prenait dans l'écurie de Kerverlin, il brûlerait leurs bêtes et leur domestique »<sup>171</sup>.

Surveiller, c'est bien sûr s'assurer que les bêtes se portent bien, qu'elles ne soient pas malades. Il ne faudrait pas non plus qu'elles soient victimes des manigances des jeteurs de sorts et autres *voleurs de beurre* par exemple (Simon, 1998 ; 274). Le témoignage suivant, sans confirmer entièrement cette hypothèse, indique que la proximité de l'étable a pu permettre d'identifier et de confirmer l'action néfaste d'un sorcier. Cette identification se fait ici grâce au son qui se propage à l'habitation à travers une cloison en planches pleines.

« On a remplacé les cordes par les chaînes pour attacher les bêtes, les vaches. On a changé ça après qu'on s'est marié [mon informatrice s'est mariée en 1951]./.../ Quand ça tombait dans les crèches, les chaînes, ça faisait du bruit, quand on les détachait. /.../ Les sorciers jouaient des tours. Y'avait un sorcier, on disait qu'il jouait des tours, moi j'y croyais pas trop. Il venait chez nous et les vaches se détachaient toutes seules dans l'écurie. On se disait : « tiens, tu les as pas bien attachées ? » et on a fait attention. Un jour, y'a une voisine qu'est venue chercher son lait. Elle croyait pas que c'était le sorcier et puis on entend « dine ! dine ! » : les chaînes des vaches qui tombaient comme ça. Toutes détachées ! On a été voir le prêtre qui est venu bénir. Depuis, on n'a plus rien eu. »

(Octobre 2013 – M. F., agricultrice, Nivillac, née en 1926).

« Entendre les bêtes » est donc primordial pour l'éleveur qui les protège, et *entendre* signifie savoir interpréter les bruits que l'on connaît afin de comprendre ce qu'ils veulent dire.

« C'est pire que la personne humaine parce que la bête, tu peux pas savoir c'qu'elle a parce qu'elle dit pas, tiens, mais ils se plaignent les bêtes aussi. Elles font des plaintes comme la personne. /.../ On entendait la bête. »

(Juillet 2015 – A.G., agricultrice, Nivillac, née en 1931).

### **Parler à l'animal**

Dès le plus jeune âge, les liens s'établissent entre le garçon et les bêtes employées au travail de la terre. Les témoignages oraux disent ainsi que, dès 10 ou 11 ans, les jeunes garçons ap-

<sup>171</sup> Tribunal d'assises. Jean Bodo, incendiaire, 6 décembre 1866. A.D.M. U 5244.

prenaient avec leur père à tracer un *sion* [sillon] bien droit avec une charrue et un attelage de bœufs (Novembre 2017 – M. V., agricultrice, Kernevy, Saint-Dolay, née en 1927. Mon informatrice évoque ici l'expérience de son mari). En 1896, le jeune Célestin Lescop, âgé de 13 ans, est mort dans un champ près du Pont-de-Fer en Camoël écrasé par le rouleau traîné par les deux bœufs qu'il conduisait seul. « *Cet enfant, précise l'article de presse qui relate les faits, était très estimé de son patron, et c'est en l'absence de ce dernier qu'il s'est mis à conduire les bœufs, ce genre de travail lui plaisait beaucoup* »<sup>172</sup>.

Or, conduire les bêtes, c'est forcément leur parler.

« *On leur parlait aux bêtes. Les bêtes ne vivaient pas dehors comme ils vivent maintenant. Ils vivaient à l'écurie. Et pis, j'sais pas moi, y'avait sans doute un courant qui passait ou une entente quoi. /.../ C'était comme vous et moi. Vous leur parlez, ils vous répondaient pas mais ils obéissaient. (Les bœufs) sont très sensibles à la parole humaine.*

*(On leur parlait) tout le temps, tout le temps... /.../ Mais c'était une conversation, c'était une conversation dans la journée, hein. Je pense que les bêtes appréciaient qu'on leur parlait. /.../ ça marchait parce que la bête, elle était consentante avec vous. /.../ vous les meniez à la parole. »*

(Juillet 1996 et juillet 2015 – Hilaire Chatal, René, Férel, né en 1930).

Les paroles aux bêtes accompagnent toute relation avec elles. Ainsi pendant la traite, les femmes s'adressent très souvent aux vaches.

« *Vas-tu bouger !* » ou « *tourne-toi don'* » quand t'étais pour les traire dans les écuries comme ça. « *Vas-tu t'chomer !* » [te lever]. *Des fois, quand i's étaient couchées : « allez, vas-tu t'chomer ! » »*

(Juillet 2015 – A.G., agricultrice, Nivillac, née en 1931).

Une autre informatrice m'a aussi évoqué les « *petits mots* » qu'elle adressait à ses vaches pendant la traite car, disait-elle, « *Les vaches aussi faut les traiter avec douceur sinon, i' t'envoient un coup de pied. Pendant la traite, je les caressais.* »

(Novembre 1986 – Marie Huguet, agricultrice, Bringuin, Nivillac, née en 1911).

Toutefois, on ne parle pas avec toutes les espèces de la même manière ni à la même fréquence. Les hommes et les femmes utilisent donc chacun des adresses particulières selon les

---

<sup>172</sup> *Le Progrès du Morbihan*, 20 mai 1896, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 15 juin 2016]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>.

animaux dont ils ont la charge. Tout en haut de la liste pour les hommes, le bœuf, le cheval et le chien, les compagnons de travail. Le temps passé ensemble resserre ici les liens. Un adage dit d'ailleurs de façon humoristique que l'homme tient davantage à son cheval qu'à sa femme.

*« Grand Dieu d'à haot,  
Enl'vez ma femme,  
Laissez mon ch'vao ! »*

(Janvier 2014 – Marie Malnoë et Yvonne Crespel, Le P'tit Bézo, Le Temple, Saint-Dolay, nées en 1928 et 1926)<sup>173</sup>.

Tous les animaux avec qui les hommes et les femmes conversent vivent près d'eux. Outre les vaches, bœufs et chevaux, cette proximité est valable aussi pour le chien, seul animal à avoir le droit de partager l'intimité des hommes, ce qui ne veut pas dire qu'il était bien traité pour autant.

*« Les chiens autrefois, on les laissait rentrer dans les maisons. »*

(Avril 2016 – André Jubert, agriculteur, Kerpaix, Péaule, né en 1945).

Les espèces à qui on s'adresse le moins sont logées plus loin, à l'extérieur. C'est le cas du porc et de la volaille. Les poules ont même un statut de semi-liberté qui les rapproche de l'état sauvage. Si on leur adresse la parole pour les appeler et les chasser, elles ne suscitent pas beaucoup de sentiments chez les femmes qui s'en occupent.

*« Ça 'tait mon travail de tuer les poules, de les épieumer [déplumer], avec des ciseaux dans l'fond du bec : un coup à descendre dans le cou vite fait. Ça saigne... Je la passais à l'eau bouillante et l'épieumer après. /.../ Les lapins, pareil, ça 'tait mon travail : avec la main, un coup derrière la tête. C'est comme les cochons, ça me fait rien du tout. On les élève, c'est pour les manger. C'est avec ça qu'on vit. »*

(Novembre 1986 – Marie Huguët, agricultrice, Bringuin, Nivillac, née en 1911).

### **Nommer les animaux**

Les animaux éloignés, les oiseaux de la basse-cour, le cochon ou les moutons n'ont pas, ou rarement, de *zonymes*, de noms qui leur sont attribués. Le fait de rester anonyme peut aussi aider à se détacher affectivement de l'animal. Les espèces qui sont élevées pour la

---

<sup>173</sup> « Bon Dieu d'en haut, prends ma femme ; laisse mes chevaux ». C'est un dicton qu'on attribue aux laboureurs », écrit Paul Sébillot pour la Haute-Bretagne (Sébillot, 1881 ; 358).

vente ou l'engraissement ne restent pas très longtemps dans la ferme et ne sont pas nommées, elles non plus.

« *Les veaux quand fallait les vendre, j'aimais pas ça. On les gardait six à sept semaines. C'était des veaux de boucherie. On les soignait. On les vendait pour qu'ils se fassent tuer... ça faisait mal...* »

(Novembre 1986 – Marie Huguet, agricultrice, Bringuin, Nivillac, née en 1911)<sup>174</sup>.

Parmi les animaux les plus susceptibles de porter un nom, on retrouve donc les animaux de proximité : le chien, le chat, les vaches, le cheval et, moins souvent, les bœufs.

« *Ils connaissent leur nom [les vaches]. Dans la salle de traite, on les appelait par leur nom, elles venaient.* »

(Juillet 2016 – Thérèse Le Floch, agricultrice, La Grée, née en 1937).

Du point de vue sonore, le nom de l'animal ne présente pas vraiment de particularités, sinon une courte valeur rythmique qui permet de l'intégrer plus facilement dans les formules de commandes ou d'appels. Sur les 85 noms du corpus, plus de deux-tiers n'ont en effet que deux syllabes : *Tanbelle* (chienne), *Mouton* (bœuf et cheval), *nez Bian* - nez blanc – *La nai* [nai] – la noire - (vache) par exemple et trois noms seulement dépassent les trois syllabes. Un zoonyme sur trois comporte un article et un nom (souvent « la ») comme *La coucou*, *la nouvelle*, et il est très souvent destiné aux vaches.

On ne retrouve pas de prédominance marquée de sonorités, mises à part peut-être dans les noms recueillis attribués au chat qui commencent tous par [m(i)].

La plupart du temps, les zoonymes sont d'origine française. Ce sont l'apparence, la couleur de leur robe - la *Blanche*, *Noirette*, *Bruneau...* -, les caractéristiques physiques – *La coucou* qui a le cou dégagé comme celui d'un coucou -, et le caractère des animaux - *Joyeuse*, *Mignonne...* - qui transparaissent le plus souvent dans les noms. Parfois, la provenance de l'animal, souvent les vaches, est indiquée par le nom de son village d'origine ou celui du vendeur – *La Trélais* du nom d'un village, ou la *Denigot...* d'après le nom d'un ancien propriétaire<sup>175</sup>.

<sup>174</sup> Un ami avait ainsi nommé ses deux moutons « *Casse-croûte* » et « *Méchoui* », afin de diminuer, disait-il, la charge affective.

<sup>175</sup> La liste entière des zoonymes retrouvés figure en annexe 3 « Zoonymes ».



Une utilisation un peu plus courante du gallo apparaît aussi dans les noms donnés aux vaches, de loin les plus nombreux dans le corpus recueilli. 1 vache sur 7 environ y est dénommée en gallo. Le nom décrit l'apparence de l'animal : *la nai* [naj] (à la robe noire), *la gare*, *la pigarlée* (de deux couleurs), *la breune* (la brune), *la loutée* (marron bigarrée), *nez bian* (nez blanc), *la broquette* (aux cornes pointues) ainsi que son état : *La bode*, *la grande bode* (qui a eu des veaux, des *bodets*).

Les zoonymes attribués aux chevaux et juments, aux vaches aussi, ont la particularité d'être aussi un prénom qui rappelle la proximité que ces animaux ont avec les hommes ainsi que leur statut privilégié. Je trouve ainsi *Julie*, *Martin*, *Véronique*, *Margot*, *Lisette*...

Certains zoonymes, mais ce ne sont pas les plus nombreux, sont communs aux différentes espèces animales comme par exemple *Mouton*, employé à la fois pour les bœufs, les chevaux et les vaches, ainsi que *Rosette*, *Fauvette* ou *Mignonne* pour les vaches et les juments. Chacune des espèces semble plutôt disposer d'un ensemble dans lequel on puise et, lorsque j'interroge mes informateurs sur ce point, ceux-ci font référence à un usage « *traditionnel* ». « *Nous, on prenait les noms qu'on avait entendu aut'fois chez nos parents, qu'on avait vus chez eux.* »

(Juillet 2016 – M.R. agricultrice, Nivillac, née en 1933).

Le même nom est parfois d'ailleurs transmis d'une bête à l'autre.

« *Quand une mère par exemple partait à l'abattoir ben, on donnait son nom à la jeune.* »

(Septembre 2017 – Jean Le Mailloux, agriculteur, Quellec, Arzal, né en 1932).

L'emploi du zoonyme n'est cependant ni général ni systématique et suit, selon certains témoignages, les habitudes familiales.

« *À mon avis, ça dépend des gens. Ils disent : « on va donner un nom ». Y'en a d'autres qui disent : « oh ! on s'en fout ! ». Y'en avait qui aimaient bien donner un nom. J'me rappelle chez R., à K., là, souvent ils avaient leurs noms, toutes les bêtes. Son cheval avait un nom, tout ça... Alors que nous, on avait des noms aussi mais c'était pas comme lui à lui dire son nom tout le temps.* »

(Juin 2016 – Bernard Provost, agriculteur, Les Marres, Nivillac, né en 1942).

Les listes retrouvées dans les inventaires et poses de scellés confirment ce fait. J'y remarque en effet la présence d'animaux nommés et anonymes quoique faisant partie du même chep-

tel. En 1846, chez Pierre Bompoil cultivateur à Caréo en Nivillac une seule vache ne porte pas de nom alors que les quatre autres en ont un.

« Dans l'écurie bêtes bovines et ovines et chevalines. Deux brebis /.../, deux bœufs poil rouge de harnais /.../, une vache garre rouge /.../, une petite génisse garre rouge /.../, une vache rouge dite grande bode /.../, une vache rouge dite la petite bode /.../, une vache noire dite la taupe /.../, une vache noire dite la grillée /.../, une jument poil noir hors d'âge »<sup>176</sup>.

Il est à noter cependant que les jeunes animaux ne sont pas forcément nommés tout de suite. Chez certaines espèces comme les vaches, le nom n'apparaît en effet que tardivement, après qu'elles ont vêlé. Les génisses ne portent donc pas de nom.

Enfin, la comparaison entre les témoignages oraux et les documents d'archives du 19<sup>e</sup> siècle montre une relative stabilité dans le corpus local des zoonymes. Cependant, de nouveaux noms apparaissent comme *Tango* pour les chiens, *Dalhia* pour les vaches ou encore *Fanny*, relevé pour une jument en 1920 par exemple<sup>177</sup>. Ce dernier nom d'origine anglo-saxonne fut-il à la mode suite à la venue des Américains à la fin de la guerre 14-18 ?

Toutes ces façons de nommer l'animal ne paraissent pas vraiment particulières à la région de La Roche-Bernard et semblent se retrouver en Bretagne bretonnante ainsi qu'un peu partout en France.

« Dans la société française du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle par exemple, les bovins portent des noms qui tiennent compte de leurs particularités physiques, de leur caractère, de la couleur de leur robe. /.../ on pourrait parler de noms génériques puisqu'ils ne varient pas ou très peu et qu'ils sont repris systématiquement lorsqu'ils sont disponibles. Ces noms stéréotypés décrivent plus qu'ils ne nomment, ils permettent cependant de désigner l'animal, voire de l'interpeller. » (Méchin, 2004 ; 133).

La particularité des zoonymes locaux, s'il en est une à retenir, serait qu'un sur dix environ est en gallo.

### ***Mener à la parole, commander***

L'emploi de zoonymes ne résume pas les adresses aux animaux. Pour diriger les bêtes, il faut utiliser des commandes conventionnelles qui leur sont apprises par répétition. Les bœufs ou

<sup>176</sup> Inventaire après-décès de Pierre Bompoil veuf Michèle Gergaud, Caréo, Nivillac, 16 janvier 1846, A.D.M. 6E 10739.

<sup>177</sup> Chevaux et juments à La Roche-Bd (1920 et 1935) A.D.M. 3Es 195/23.

les chevaux, utiles au travail agricole, sont ainsi spécialement dressés à ces fins et ce sont eux surtout à qui s'adressent les formules plus élaborées.

Comme l'a signalé un de mes informateurs cité plus haut, les bœufs seraient sensibles à la parole humaine. Pour les *toucheurs de bœufs* qui ont dressé et conduit un attelage c'est un fait avéré.

*« Y'en a qui étaient plus doués que les autres à dresser (les bœufs) et à les conduire. C'était une vraie réputation... un prestige ! Sur la route, un jour il se retrouve face à face avec un car. Pas moyen de passer, la route était pas assez large. Ben, il les a fait reculer pour laisser passer le car, rien qu'à la parole ! Tous les gens du car étaient impressionnés à voir ça ! Il les guidait qu'à la parole... »*

(Février 2014 – Jean Tabart, agriculteur, Bourgerel, Arzal, né en 1948).

Cette petite histoire, aux allures presque légendaires, m'a été racontée par plusieurs informateurs d'Arzal. Elle dit assez bien l'admiration partagée pour celui qui sait guider ses bœufs à la force de sa voix, ce qu'on appelle « *mener les bœufs à la parole* ». Cette prouesse qui amène prestige et considération n'est pas alors à la portée de tous puisque mes informateurs pensent volontiers qu'il s'agit d'un don.

Malgré tout, le dressage n'est pas de tout repos et les premières difficultés apparaissent lorsqu'il faut lier ensemble les deux bêtes pour la première fois et, pendant quelques mois, les entraîner à force de répétitions à réagir aux commandes.

*« Pour les dresser, je plantais deux gros piquets dans la terre, à la distance de la largeur d'un joug, 1 mètre 50 à peu près. Les bœufs étaient attachés au piquet et je leur passais une corde derrière les oreilles. S'ils remuaient, ils avaient mal. Je leur mettais le joug et petit à petit, ils comprenaient. Ça prenait quelques mois pour les dresser. »*

(Décembre 2013 – Léon Fréhel, agriculteur, le Cressin, Nivillac, né en 1924).

*« (C'était) à force de (leur) répéter /.../ et puis finalement au bout de quelques mois de dressage, l'animal, il marchait à la parole. »*

(Juillet 2015 – Hilaire Chatal, René, Férel, né en 1930).

Les mots répétés pendant le dressage incluaient un nombre fini de sonorités. L'emploi de ces ordres et encouragements vise en premier lieu à maintenir une cadence, un bon rythme de marche qui conditionne la qualité du travail.

« Si ça allait pas assez vite : « allez ! », pour les faire avancer plus vite, mais s'ils tenaient leur cadence... Ça venait des bêtes, quoi. S'ils marchaient pas bien, tu leur parlais, mais autrement, non, tu les laissais aller. /.../ S'ils suivaient droit, ça allait bien, mais... alors là : T(v\*)U, RAILLE ! [Mon informateur utilise ici les ordres de commandes pour faire aller les bœufs à droite, puis à gauche] Fallait les remettre en ligne. »

(Juin 2016 – Bernard Provost, agriculteur, Les Marres, Nivillac, né en 1942).

- Pour aller à droite : T(v\*)U ou TRRR\*\*

[\*(v\*) = vibré produit en détendant la lèvre supérieure.]

[\*\*le R est roulé.]

- Pour aller à gauche : RAILLE ou AILLE ou (h)AILLE avec un (h) légèrement expiré
- Pour aller en avant : EN AVANT ! ou ALLEZ ! (avec un léger coup d'aiguillon sur le dos) ou au démarrage (au commencement d'une tâche) : ALLEZ, LES GARS, EN ROUTE !
- Pour arrêter : HO !, WOO !
- Pour aller en arrière (cet ordre s'accompagne parfois d'une tape légère sur le nez avec l'aiguillon) : ARRIERE !, RECULE ! QHUL !, OUST ! ou OUSS ARRIERE !

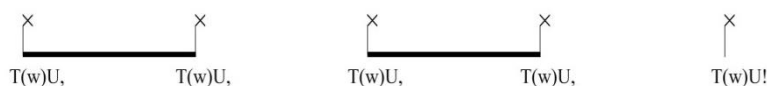
Les sonorités peuvent être ajoutées pour créer un ordre nouveau. Par exemple :

- Pour partir ou repartir (en début de sillon par exemple) : T(v\*)U, RAILLE, ALLEZ !  
ou T(v\*)U, AILLE, ALLEZ !

Toutes ces commandes de base peuvent être reprises plusieurs fois (voir les exemples 1 et 2), contenir des encouragements (exemple 4) ou être agrémentées de diverses expressions. Elles intègrent quelquefois le nom de l'animal (exemple 5).

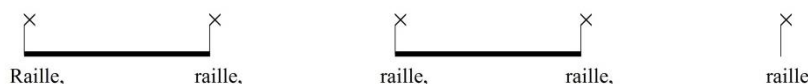
Exemple 1 – « à droite »

(Brusque et décidé, l'ordre est sec et court / Noire = 152 env.)



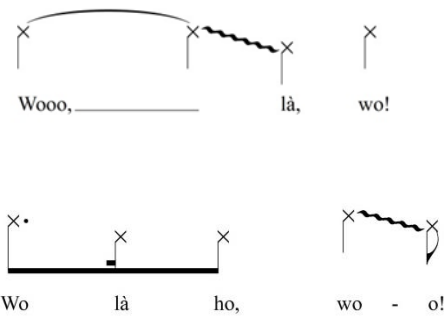
Exemple 2 – « à gauche »

(Brusque et décidé, l'ordre est sec et court /Noire = 136 env.)

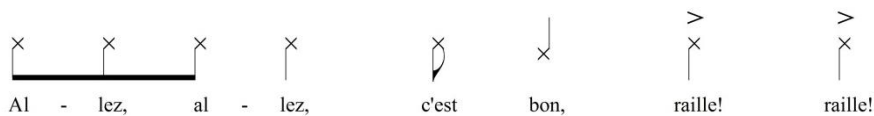


## Exemples 3 et 3 bis – « arrêtez »

(Voix plus grave / Blanche = 60 env. et noire pointée = 68 env.)



## Exemple 4 – « à gauche » et encouragements

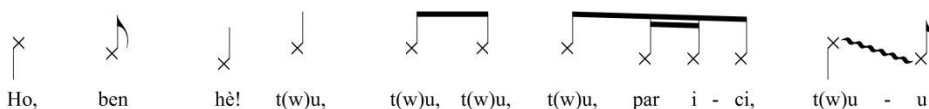


(L'ordre est brusque / noire pointée= 132 env.)

Exemple 5 – « avancez » avec intégration du zoonyme. L'intégration du zoonyme peut aussi avoir lieu dans le cas d'attelage à trois animaux, bœufs ou chevaux - sans mélanger toutefois les espèces : « *ça allait moins bien ; ils ne marchaient pas au même pas !* ». On s'adresse ainsi directement à celui qui est devant, le premier à tourner en bout de sillon. Toutefois les attelages à trois ou à quatre animaux sont employés plus exceptionnellement en cas de charrois lourds ou pour entraîner des machines et mécaniques volumineuses.



Exemple 6 – « tournez » en bout de sillon. Succession d'ordres : arrêtez puis tournez à droite avec paroles intercalées.



(croche = 144 env.)

(Les exemples 1 à 4 et 6 : mai 2016 - Bernard Provost, agriculteur, Les Marres, Nivillac, né en 1942. Mon informateur a conduit un attelage à la fin des années 1950. L'exemple 5 : janvier 2014 - Marie Malnoë, Le P'tit Bézo, Saint-Dolay, née en 1926.)

CD 4. *Guidage des bœufs*. Mai 2016 - Bernard Provost, agriculteur, Les Marres, Nivillac, né en 1942. Présente à l'enregistrement M.B. Marzan, née en 1936. Mon informateur a conduit un attelage à la fin des années 1950. Enregistrement chez l'informateur : Hervé Dréan.

« (Bernard Provost) *T(w)u, qu'on disait, t(w)u. À gauche. Raille !*

(Hervé Dréan) *Et tu leur répétais ça plusieurs fois ou...*

(M.B.) *Oui ils s'habituait comme ça.*

(B. P.) [Exemple 1 : voir transcription plus haut] *T(w)u, T(w)u, T(w)u, T(w)u, T(w)u, T(w)u, !*

*Allez, allez, bon, allez, raille, raille !*

*Un p'tit peu à gauche. Oui, oui...*

(M.B.) *Ils s'habituait comme ça.*

(B. P.) *Il fallait bien deux ou trois fois, POUR même des bœufs intermédiaires. Fallait continuer à tourner. (Alors, on était là ( ?)) : T(w)u, T(w)u, T(w)u, T(w)u, T(w)u, T(w)u !*

*Par contre, pour arrêter les chevaux comme les bœufs c'était : wo !*

(M.B.) *Ben oui, oui, c'est vrai, oui.*

(B. P.) *Ça tait l'mot qu'on disait.*

(H. D.) *Si t'es en train de conduire, tu veux les faire arrêter, tu dis comment ?*

(B. P.) *Ben, wo ! Wo, là, wo ! Wo, là o, wo !* [Voir la transcription de ces ordres plus haut : exemples 3 et 3 bis].

*Les bœufs s'arrêtent.*

(H. D.) *Voilà, t'arrives au bout de ton sillon.*

(B. P.) *Wo, ben, hé, T(w)u, T(w)u, T(w)u, par ici, T(w)u !* [Voir la transcription plus haut : exemple 6 :].

*C'était pour les faire tourner, quoi.*

(H. D.) *Si tu veux les faire tourner à gauche ?*

(B. P.) *Raille, raille, raille, raille, raille, raille !* [Voir la transcription plus haut : exemple 2]. *Allez. C'est comme ça qu'ils tournaient où que toi tu veux les faire tourner. »*

Je peux aisément supposer que les ordres sont d'intensité supérieure à ceux que j'enregistre pour les raisons exposées en début de chapitre. La voix du toucheur est très variée et son interprétation modulée en fonction de la situation. Ainsi, selon l'humeur des animaux, l'homme ajuste à la fois la rudesse, la force et le débit de son ordre.

Toutes ces adresses aux bœufs sont similaires de part et d'autre de la Vilaine, dans le *Berton* comme dans le *Mitaod*. Ces derniers achètent les animaux pour les dresser dans « *l'bas du Morbihan* », « *dans l'Berton* » et les y revendent.

### **Chanter aux bœufs ?**

En plus de la parole, l'accompagnement des bœufs utilise le chant dans certaines régions. En 1850, Emile Souvestre affirme ainsi avoir entendu chanter aux bœufs dans la toute proche presqu'île Guérandaise, entre Guérande et Le Croisic (Souvestre, 1850 ; 712-713 et 727-728). Il reproduit même les paroles d'un chant et agrmente sa prose de quelques mots locaux. Mais quelques années plus tard, en 1854, il dira avoir entendu cette adresse aux bœufs « *le*

*long de la Loire* », ce qui fragilise beaucoup son témoignage initial (Souvestre, 1854 ; 9). Qu'est-il alors ? La région proche de La Roche-Bernard aurait-elle connu elle aussi les chants aux bœufs ?

Ces chants ont été entendus dans des régions limitrophes, il n'y a pas si longtemps encore, en Haute-Bretagne au Nord, dans les environs de Rennes (Quimbert, 2012 ; 110) ainsi qu'au Sud, en Vendée (Colleu, 2012 ; 73-81) et Poitou-Charentes (Belly, 2012 ; 86-107). Fernand Guériff, après avoir pensé qu'il n'en restait aucune trace dans le répertoire chanté de la presqu'île Guérandaise, en a finalement retrouvé un souvenir à Saint-Nazaire. « *En recueillant dernièrement les souvenirs d'une vieille dame nazérienne, madame Priou* [Il s'agit probablement de Mme Georgette Priou, chanteuse de Saint-Nazaire dont le répertoire figure dans (Guériff, 2009 ; 139-179)], *nous eûmes la confirmation que les chants de labourage existaient bien chez nous.* » (Guériff, 1982). Malheureusement, le collecteur n'a pu retrouver aucun de ces chants.

Il en est de même dans la région proche de La Roche-Bernard où le souvenir, écrit ou oral, de ce chant aux bœufs n'a pas été gardé. Cependant, il est possible de constater certaines analogies entre les adresses aux bœufs locales et la structure des chants vendéens. Ces derniers peuvent en effet intégrer les noms des animaux ou zoonymes, des ordres de guidage ainsi que des sifflements : on siffle et on chante alternativement aux bœufs (Colleu, 2012, 78). Dans les campagnes autour de La Roche-Bernard à l'époque des labours, les cris des laboureurs, les noms des bœufs, les paroles de guidage retentissent, entrecoupés aussi de mélodies sifflées.

« *Dans les champs, on entendait crier sur les bêtes, parce ça marchait à la parole, à ce moment-là. (On entendait aussi) plus les gens siffler à cette époque-là, en travaillant...* »

(Septembre 2014 – Jean Olivier, agriculteur, Colon, Arzal, né en 1926).

Ainsi que je l'ai signalé plus haut, les laboureurs de Saint-Dolay sifflaient des airs de chansons pour se distraire pendant leur travail (Janvier 2014 – Marie Malnoë, Le P'tit Bézo, Saint-Dolay, née en 1926). On peut se demander si tout ceci ne serait pas un vestige lointain du chant aux bœufs. Ainsi, Guy Thuillier, parlant de la disparition des chants des laboureurs dans la Nièvre, a pu constater la chose suivante : « *Le tiaulement* [chant de labour], *dans tel village, était déjà disparu vers 1900, les laboureurs se contentaient de siffler (flûter en patois) de vieilles mélopées.* » (Thuillier, 1977, 242). Je resterai néanmoins très prudent sur cette

hypothèse pour le moins fragile, car l'habitude de siffler en travaillant était courante et les laboureurs de la région de La Roche-Bernard ne font peut-être tout simplement ici ce que tous les hommes de leur époque faisaient pendant leurs occupations quotidiennes.

### *Mener des chevaux et des vaches*

Les bœufs ne sont pas les seuls à pouvoir être menés à la parole pour les labours ou les charrois et les chevaux guidés de la même manière ont aussi été utilisés à ces fins. Ces derniers sont réputés plus rapides à la tâche que les bœufs, mais ils seraient aussi plus délicats.

Cette utilisation des chevaux est relativement récente dans la région. Les travaux de François Spindler à partir des enquêtes agricoles de 1862 montrent, si on ne considère que la Bretagne, que le nombre de bœufs comparé à celui des chevaux est supérieur dans les départements du Morbihan et de La Loire-Atlantique, contrairement au Finistère et aux Côtes d'Armor où les chevaux dominent (Spindler, 1997 ; 61-65). En 1913, la statistique agricole donne encore dans le canton de La Roche-Bernard un rapport de 3 bœufs pour 1 cheval ; l'utilisation des bœufs a été constante dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle puisque le rapport est encore de 4 bœufs, soit 2 attelages, pour 1 cheval en 1950<sup>178</sup>.

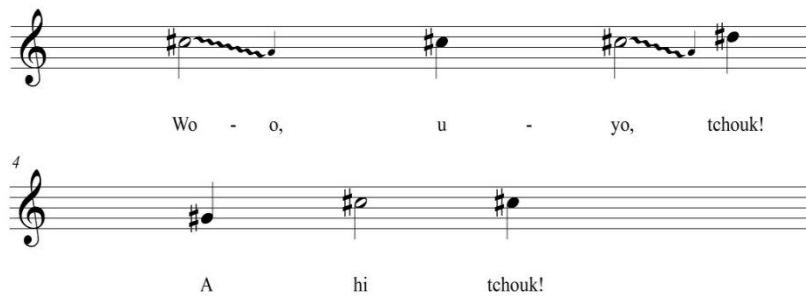
Les chevaux ne répondent pas aux mêmes ordres que les bœufs et les ordres sont, là aussi, similaires de part et d'autre de la Vilaine.

- Pour aller à droite : UYO ! UYOOO !, UYOU !
- Pour aller à gauche : TCHOUK !
- Pour aller en avant : AILLE !, HUE !, AHI TCHOUK !  
AHIII
- Pour continuer tout droit : UYO TCHOUK ! (Couédel, 1998 ; 38)
- Pour arrêter : O ! WOOO !
- Pour aller en arrière : RI !, RI ARRIERE !, REQHUL !, EN ARRIERE REQHUL !, QHUL !,  
RI RI RI !

---

<sup>178</sup> Statistique agricole annuelle du canton de La Roche-Bernard, 1913. A.D.M. 6M 1075. Etats communaux de statistique agricole. 1950. A.D.M. 2W 10476.





(Trois ordres aux chevaux enchaînés. Hauteurs de notes approximatives. Juillet 2015 – A.G, agricultrice, Nivillac, née en 1931).

Dans les petites fermes, qui n'ont ni bœufs ni chevaux, les vaches sont attelées et font le même travail de labour et de charrois<sup>179</sup>. Elles sont guidées par les mêmes ordres que les bœufs. Les vaches sont réputées moins dures à manœuvrer que les bœufs, mais elles sont aussi moins puissantes et plus fragiles.

« Ça marchait mieux [que les bœufs] à part si tu les poussais d'trop. Là, elles aimaient pas ça. Ça fatiguait plus vite une vache et puis le soir... Rien du tout ! [Les vaches ne donnaient pas de lait à la traite du soir]. /.../ Moi j'aimais bien travailler avec la bonne femme avec ses vaches [mon informateur faisait des journées chez une veuve]. Elle, elle voyait bien quand... [mon informateur avait trop sollicité les vaches]. « Oh, là ! T'as touché dur ! » »

(Juin 2016 – Bernard Provost, agriculteur, Les Marres, Nivillac, né en 1942).

### Commandes aux chiens

Les autres paroles de commandes sont destinées aux chiens de troupeau qui doivent eux aussi répondre aux ordres donnés par les enfants, - *pâtours* et *pâtous mitaods* et p'tits *beghules* [bədzy] *bertons* – ou les femmes chargés de la garde des vaches au pré. Ces chiens sont d'ailleurs, dans les souvenirs de mes informateurs, « plus ou moins bien dressés ». En fait, beaucoup pensent que la bête possède ou non des prédispositions pour être un bon gardien de troupeau et que le dressage, finalement, ne fait pas tout.

« C'était pas des chiens comme maintenant. Maintenant, ça marche... C'était pas toujours des bons. /.../ Y'avait des chiens qu'étaient bons, mais y'en avait d'autres... ».

(Juin 2016 – Bernard Provost, agriculteur, Les Marres, Nivillac, né en 1942).

<sup>179</sup> En 1915, en pleine guerre, Célestine Bizeul d'Izerna en Nivillac, dont l'époux était au front, possédait une vache qu'elle utilisait « pour ses travaux de labour et charrois ». Célestine avait à son service une domestique, Jeanne Priou âgée de 16 ans, qui la gardait au pâturage mais la minute ne précise pas qui guidait cet animal. Enquête et jugement Desbois, Tendron du 1<sup>er</sup> et 15 avril 1915, justice de paix du canton de La Roche-Bernard. A.D.M. 2U 2710.

Des signes permettent pourtant de le savoir à l'avance :

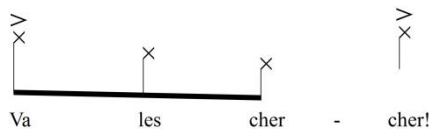
« *Si les chiens ont le haut du palais noir, ils garderont bien les vaches.* »

(Février 1982 – Madeleine Dréno, couturière, Le Château, Péaule, née en 1904).

Ces chiens surveillent et rassemblent le troupeau en l'encerclant - « *Ils faisaient l'tour* » - au moment des déplacements. Pour les guider, un certain nombre d'ordres sont lancés par le pâtre. Ces ordres étaient en général brusques et lancés à pleine voix sur un tempo rapide. Ainsi, pour empêcher le troupeau ou une vache solitaire de passer dans un champ cultivé, le pâtre commande au chien d'aller chercher ou d'amener l'animal.

« *On pâturait [on gardait les vaches] des fois, y'avait un champ de choux à côté. Le chien était dressé, il savait bien. Il suivait bien le sillon de choux que la vache n'allait pas le manger, hein. /.../« Va chercher ! » « Amène-la ! » Mais le chien comprenait bien. Ou bien « Passe devant ! » on disait « Allez, Passe devant ! Arrête-la ! »*

(Juillet 2015 – A.G., agricultrice, Nivillac, née en 1931).



(Noire pointée = 108 env.)

(Juin 2016 – Annick Provost, Madon, Muzillac, née en 1946).

Pour repartir :

PISTOLE ! [nom du chien] VA LES CHERCHER, ALLEZ, ALLEZ, EN ROUTE !

(Juin 2016 – Annick Provost, Madon, Muzillac, née en 1946 et Juillet 2016 – Georges Le Floch, agriculteur La Grée, né en 1933).

Pour arrêter le chien, on emploie souvent la formule COUCHE-TOI LA ! Les chiens courant sans but après les vaches sont arrêtés par l'ordre « TÈ, TÈ ! » prononcé très brusquement et puissamment.

TÈ VIENS ICI !

(Juillet 2016 – Jean Le Mailloux, agriculteur, Quellec, Arzal, né en 1931).

TÈ peut aussi ponctuer un ordre.

VAS-TU T'TAIRE, TÈ !

(Juillet 2016 – Georges Le Floch, agriculteur La Grée, né en 1933).

TÈ, TÈ ICI !, ainsi que TCHÂ, TCHÂ ICI !, sont utilisés à Arzal avec des fonctions polyvalentes pour appeler, arrêter ou pour chasser le chien (Couédel, 1998 ; 38).

L'interjection TÈ est associée généralement aux chiens dans d'autres régions de France pour les appeler<sup>180</sup>. Ce cri a été toutefois relevé en Brière par l'écrivain Alphonse de Châteaubriant pour appeler les oies.

« Tè, tè, tè..., cria-t-il d'une voix subitement devenue puissante...

*Les oies poussèrent leur cri fameux dans l'histoire et les ailes étendues, moitié courant, moitié volant, arrivèrent à grand fou-frou.* » (Châteaubriant, 1935 ; 135).

### *Appeler et chasser*

Les déplacements du troupeau, avec les commandes au chien, se font aussi au préalable grâce à des adresses aux vaches qui ont cette fois une fonction d'appel. Dans les champs, le pâtre appelle son troupeau afin de le rassembler, ce qu'on nomme *agober* les vaches (Mai 2014 – M.F., agricultrice, Nivillac, née en 1926). Il utilise encore ces appels pour les faire revenir à l'étable, changer de pâture ou les conduire à l'abreuvoir.

« Les vaches, on les mettait au pré deux fois par jour et on les rentrait deux fois par jour. Au pré jusqu'à midi. À midi, on les emmenait à boire à l'abreuvoir. /.../ Les bêtes restaient à l'écurie de midi à cinq heures et à cinq heures : la traite, et à six heures : dehors jusqu'à la nuit. »

(Juillet 2015 – Hilaire Chatal, René, Férel, né en 1930).

Pour tous ces trajets, l'appel aux vaches le plus fréquent dans toute la région est DICHE !, tant du côté *mitaod* que *berton*. Ce mot dont les significations sont plurielles fait sourire parfois mes informatrices lors des entretiens car cette sonorité entre toutes évoque pour elles un temps heureux de la possession d'un troupeau. L'appel DICHE est partout répété sur un rythme régulier, avec parfois un léger glissando vers la note supérieure. Mes informateurs le répètent de façon monotone, en longue série.



(Ton original. Noire = 100 env.)

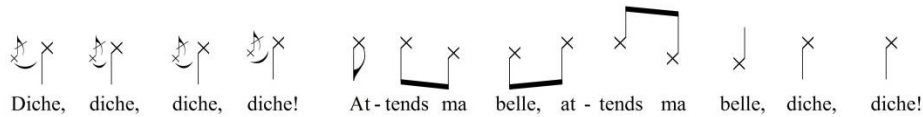
(Février 2014 – André Pivault, agriculteur, Cosquer, Marzan, né en 1946).

<sup>180</sup> « Pour faire venir un chien à soi on l'appelle au moyen d'interjections qui varient selon les provinces : tia, tia ! – ta, ta ! – tè, tè ! – tou, tou ! – tiou, tiou ! Ces interjections ont pour origine les différents impératifs du verbe tenir. On dit encore à un chien : tiens ici ! » (Rolland, 1881, 7). Elle est aussi notée en Rouergue (Coget, 1990, 75).

Les DICHE s'accompagnent parfois d'une adresse aux vaches pour que le troupeau suive bien à une allure paisible. On s'adresse ici à la (ou aux) « meneuse(s) », vache(s) qui a (ont) une position dominante dans le troupeau.

DICHE, DICHE, DICHE, MA (ou LA) BELLE, DICHE !

(Janvier 2014 – Marie Malnoë et Yvonne Crespel, Le P'tit Bézo et Le Temple, Saint-Dolay, nées en 1926 et 1928 ; Juillet 2016 - Odette Chatal, La Bélioterie, Missillac, née en 1929).



(Noire = 104 env.)

(Juillet 2015 – A.G., agricultrice, Nivillac, née en 1931).

CD 5. *Appel aux vaches*. Juillet 2015 – A.G., agricultrice, Nivillac, née en 1931. Enregistrement chez l'informatrice : Hervé Dréan.

« Nous on disait « diche », pourquoi ? Pour les empêcher d'aller si vite. On disait ça aussi : « diche, diche, diche, diche ! Attends ma belle, attends ma belle ! Diche, diche ! » [Voir transcription ci-dessus] Et pour les appeler... Eh, ben on disait aussi : « en route ! » aussi. Mais oui, mais on les gardait aussi les vaches à ce moment-là.

(H. D.) Vous leur disiez quoi ?

Eh, ben, quand c'était le moment, après qu'on avait eu commencé à avoir des clôtures électriques, quand ils étaient dans le champ. Eh ben, on les gardait pas à ce moment-là. On allait les chercher, « allez, en route ! » [voir transcription ci-dessous] qu'on disait. »



(Ton original - Juillet 2015 – A.G., agricultrice, Nivillac, née en 1931).

Le passage à l'octave sur la dernière note a été faite par de nombreuses informatrices *bertonnes* et *mitaodes* mais ce n'est pas partout le cas (Janvier 2014 – Marie Malnoë et Yvonne Crespel, Le P'tit Bézo et Le Temple, Saint-Dolay, nées en 1926 et 1928 n'octavient pas par exemple).

L'ordre pouvait être répété : EN ROUTE, EN ROUTE !

Si l'adresse DICHE est omniprésente dans la région, il semblerait qu'à Arzal, on ait employé aussi concurremment P(v\*)IO pour les mêmes usages.

P(v\*)IO, P(v\*)IO !, ALLEZ P(v\*)IO, P(v\*)IO !

CD 6. *Appel aux vaches*. Février 2014 – Jean Le Mailloux, agriculteur, Quellec, Arzal, né en 1932. Enregistrement chez Jean et Gisèle Tabart, Bourgerel, Arzal, nés en 1948). Hervé Dréan.

« (Jean Le Mailloux) Ben c'est tout c'que j'peux dire, hein : P(w)io, p(w)io !

(Hervé Dréan) Ça, c'est pour les...

(Jean Tabart) Pour appeler les vaches.

(J. L.M.) Pour appeler les vaches.

(Gisèle Tabart) Pour qu'elles viennent à la barrière.

(J. L.M.) Ouais, ouais...

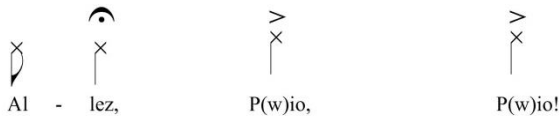
(Gisèle Tabart) Pour les emmener à la maison

(André Pivault) Ou pour les changer d'parcelle.

(J. L.M.) Oui, déjà, oui, et on allait les chercher dans l'pré, ben, ils venaient. « Allez, p(w)io ! p(w)io ! » ça venait, hein.

( ? ) Ouais, ouais...

(J. L.M.) Ça démarrait. »



(Noire = 100 env. Une tierce environ entre les deux parties de l'appel)

(Février 2014 – Jean Le Mailloux, agriculteur, Quellec, Arzal, né en 1932).

Les veaux ont un appel particulier lorsqu'il faut les sortir pour la première fois de l'étable ou les changer de pâture.

BOUDJI, BOUDJI, BOUDJI !

Cet appel pour les veaux est signalé par les informateurs *mitaods* et *bertons*.

(Janvier 2014 – Marie Malnoë, Le P'tit Bézo, Saint-Dolay née en 1926 ; Février 2014 – groupe d'agriculteurs de Bourgerel et Quellec, Arzal, nés en 1932, 1937 et 1947).

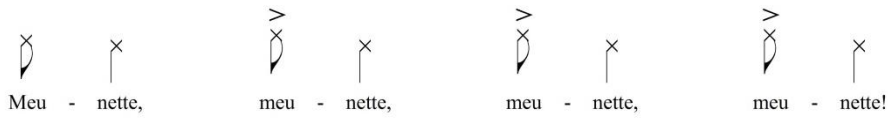
Un *bouyi*, ou un *p'tit bouyi*, étant un veau, cet appel signifierait alors : « *veau, veau, veau !* »

(Juillet 2016 – Odette Chatal, La Bélioterie, Missillac, née en 1929).

Il en est de même des génisses.

« Celui qui va devant appelle : *MENETTE !* Pour que les génisses, i' suivent, jusqu'à temps que tout le troupeau vient bien et puis de temps en temps on regarde derrière et on redit de retour pour qu'i' sortent. Et une fois qu'ils sont bien habitués les bêtes, eh ben, i' suivent. Tu vas dans l'bout du champ ou du pré quoi, t'appelles : *MENETTE !* Eh ben, ça court, hein ! Mais moi, j'le fais core, hein ! »

(Décembre 2015 – André Jubert, agriculteur, Kerpaix, Péaule, né en 1945).

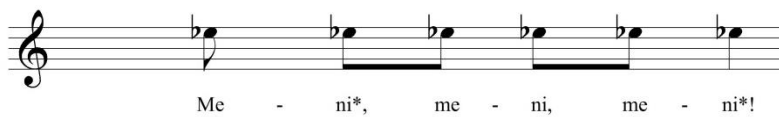


(Tempo irrégulier. Noire pointée = 80 env. L'écart (très relatif) entre les notes est d'une seconde, un peu large en fin d'appel mais mon informateur ne lançait pas l'appel à pleine voix) L'appel MENETTE ou M'NETTE est aussi utilisé à Arzal pour les brebis et les moutons, ainsi que pour les vaches.



(Février 2014 et juillet 2016 – Jean Le Mailloux, agriculteur, Quelled, Arzal, né en 1932 qui l'avait remarqué chez un agriculteur d'un village voisin).

Deux variantes, MENET, MENI ou M'NI, pour les moutons ont été recueillies dans la même commune.



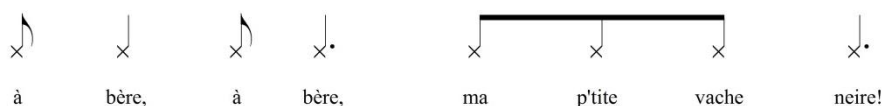
(\*De très légères inflexions suivent le « i ». Noire = 120 env.)



(Noire = 120 env. Ton original. D'après un appel dit par un ancien d'un village d'Arzal : « Il avait un peu... une façon de parler... Un accent, quoi /.../ C'était « venez, venez ! », si on veut. ». Le M'NI final est prononcé [mniə]).

(Février 2014 – Roger Flohic, agriculteur, Kerdavid, Arzal, né en 1947).

Des sifflements sont intégrés dans certains ordres et particulièrement dans les appels à boire des vaches. Toutes les femmes ne sachant pas siffler, cet appel peut n'être dans ce cas que crié, généralement sur une même note, sans le sifflement.

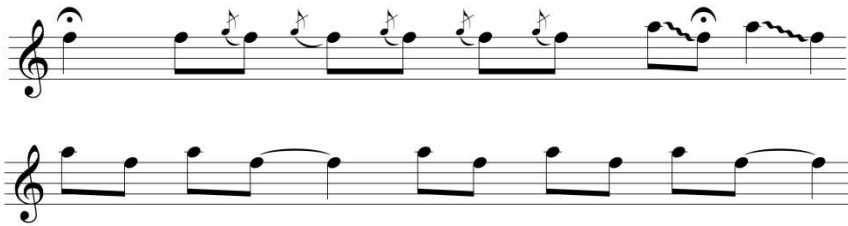


(Notés sous la dictée. Janvier 2014 – Marie Malnoë, Le P'tit Bézo, Saint-Dolay, née en 1926. Même ponctuation sifflée chez une autre informatrice de Nivillac (Février 2014 – M.F., agricultrice, Nivillac, né en 1926).

À BERE, À BERE, MA GRANDE VACHE NEIRE !

(Janvier 2014 – Yvonne Crespel, Le Temple, Saint-Dolay, née en 1928).

Les hommes *bertons* comme *mitaods* sifflaient pour appeler à boire les vaches et les chevaux. Voici deux exemples d'appels à boire sifflés pour les vaches :



(Le premier exemple de la ligne 1 est interprété très *legato*. Noire = 138 env. Ton original. Février 2014 – André Pivault, agriculteur, Cosquer, Marzan, né en 1946).

Les truies – *gores* ou *mères à cochons* -, les poules et le chat avaient tous, à la fois un appel particulier et un mot ou une expression pour les chasser, ces derniers s'accompagnant presque toujours par un geste du bras vers l'extérieur. Ces appels et chassés sont le plus souvent prononcés par les femmes qui sont responsables de l'élevage de ces animaux ou qui ont un contact affectif plus grand avec eux, comme dans le cas du chat. La plupart du temps, ils sont utilisés pour les appeler à manger.

Cochons et truies :

Appel commun aux *mitaods* et aux *bertons* : KE TCHI, KE TCHI, KE TCHI !

« Les mères à cochons, on les mettait dans un parc. Elles mangeaient dehors et on les appelait quand il fallait les rentrer. Quelquefois, il fallait même aller les chercher ! Les cochons qu'on engraisait ne sortaient pas mais les mères étaient sorties deux fois par jour, le matin et le soir pendant une heure. C'était pour les appeler : KE TCHI, qu'on disait... et puis OUSS ! pour les chasser. »

(Juillet 2016 – Thérèse Le Floch, agricultrice, La Grée, Férel, née en 1937).

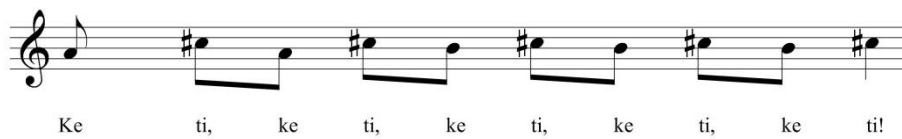
Chassé : T(v\*)OU ! ou OUSS !

Un appel plus rare pour les cochons m'a été signalé à Arzal :

GUEDJONNE, GUEDJONNE, GUEDJONNE !

D'après le témoignage recueilli, il a été utilisé par « *une ancienne du village de Bourgerel* », qui « *promenait son cochon* »<sup>181</sup>. Cet appel original lui a d'ailleurs valu son surnom : « *Marie Guedjonne* » (Juillet 2016 – Jean La Mailloux, agriculteur, Quelled, né en 1932). Cet appel KEUTCHON !, répété trois fois serait, selon Marcel Couédel à Arzal, celui réservé aux moutons (Couédel, 1998 ; 39).

Les appels aux poules sont lancés majoritairement par les femmes qui sont en charge de leur entretien. Lorsque, ponctuellement, les hommes sont obligés de le faire, ou quand ils sont célibataires ou veufs par exemple, ils prennent une voix aigüe.



(Noire = 108 env. Les notes sont indicatives. Ton original. Juillet 2015 – A.G., agricultrice, Nivillac, née en 1931).

Les appels suivants sont les plus communs dans le *Mitaod* :

TI, TI, ou : TIT', TIT ! et encore : TIT', TIT', TIT !

(Février 2014 – M.F., agricultrice, Nivillac, née en 1924 ; Janvier 2014 – Marie Malnoë, Le P'tit Bézo, Saint-Dolay, née en 1926 ; juillet 2016 – Odette Chatal, La Bélioterie, Missillac, née en 1929 ; janvier 2018 – Joseph Bertho, marin-pêcheur, Vieille Roche, Camoël, né en 1946, etc.).

L'onomatopée imitant leur chant est cependant parfois utilisée pour faire venir ses poules :

« *QUEUTE, QUEUTTE, QUEUTE ! qu'elle disait ma mère.* »

(Novembre 2017 – M. V., agricultrice, Kernevy, Saint-Dolay, née en 1927).

L'appel aux poules est par contre très différent chez les *Bertons* : P(v\*)T, P(v\*)T !

CD 7 - *Appel aux poules et frappements sur le seau*. Mai 1998 - Anne Tual, Kerraut, Marzan. Enregistrement en extérieur dans le poulailler : Hervé Dréan.

<sup>181</sup> C'est une marque de pauvreté. Une autre femme de La Roche-Bernard par exemple « *promenait (sa biquette) dans toutes les rues de la ville et était attifée de façon misérable, avec une jupe qui balayait le sol, toujours un grand chapeau et un parapluie déchiré, qui, l'été, lui servait d'ombrelle.* » (Gendre, 1981 ; 9). Même souvenir à Saint-Dolay avec « *la Caillette* », femme un peu simple d'esprit qui tricotait tout en promenant sa vache « *attachée à son poignet* » dans les rues du bourg (Septembre 2015 – Marcelle Chaussée, commerçante, bourg, Saint-Dolay, née en 1925).





P(w)t, p(w), p(w), p(w), p(w), p(w), p(w), p(w), p(w), p(w), p(w), p(w)!

(Appel fait par un homme. Noire = 88 env. Voix aigüe. Note approximative : ré. Juin 2016 – Bernard Provost, agriculteur, Les Marres, Nivillac, né en 1942).

Pour chasser les poules : CHCHCHCH [son assez long], CHCHCH [son assez long] !, ALLEZ, CHOU !, CHCHCH [son long] CHOU !, A CHOU ! CHOU LES POULES !

(Le son CH ainsi que CHOU sont communs aux *Mitaods* et aux *Bertons*).



A                    chou                    -                    e!

(Noire = 192 env. Les notes sont ici très indicatives. Juillet 2015 – A.G., agricultrice, Nivillac, née en 1931).

L'appel aux poulets est : PETITS, PETITS, PETITS !

L'appel aux dindons est GLOU, GLOU, GLOU ! par imitation de leur cri.

« Ils répondaient comme ça on savait où ils étaient parce que souvent, le soir ils étaient perchés dans les arbres n'importe où et il fallait qu'on les rentre à cause du renard. »

(Juillet 2016 – M.R., agricultrice, Nivillac, née en 1931).

L'appel au chat inclut le nom de l'animal répété plusieurs fois : MINOU, MINOU, MINOU, MINOU ! ou MI, MI, MI !, MI, MI, MI, MI, MI !

(Ces appels sont en général faits dans l'aigu). On les accompagne parfois d'un bruit des lèvres [bruit de succion : aspiration, lèvres quasi fermées].

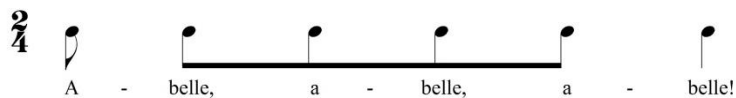
Pour les chasser : A CHAT ! ou CHAT, CHAT !

### Capturer

Les adresses aux animaux dont la fonction est la capture sont plus rares. Le seul que j'ai pu retrouver dans la région concerne les abeilles. Cet animal au statut mi-sauvage, mi-domestique, le seul à qui on attribue des droits comme celui de porter le deuil par exemple, est attiré grâce au cri répété de : ABELLE. Lorsque les essaims se déplacent, ordinairement au mois de juin, le bruit et le cri ont la vertu, croyait-on, de les faire se poser à terre.

« On tapait dans nos mains, sur des faux, sur des casseroles, tout ce qui pouvait faire du bruit. On criait aussi : « ABELLE, ABELLE, ABELLE ! » [Cri sur une même note haute avec un tempo rapide]. Ça les faisait atterrir. »

(Décembre 2014 – Albert Jauny, agriculteur, Le Val, Pénestin, né en 1935).



(Noire = 98 env.).

Il n’y a pas, à ma connaissance, d’équivalents exacts notés en Haute-Bretagne mais il est possible de rapprocher cet appel de ceux des régions voisines notés par Eugène Rolland, en Normandie « *Appelle, appelle, mère, appelle !* » ou dans le Poitou, « *Ah ! Cybèle ! Ah ! Cybèle !* », qui accompagnent eux aussi la frappe d’objets métalliques ou de la branche d’arbre sur laquelle s’est réfugié l’essaim (Rolland, 1881 ; 267). Toutefois, une ressemblance existe aussi avec ceux du sud de la France notés par exemple en Rouergue par Jacques Coget où on s’adresse à l’abeille en l’appelant « *belo* », belle : « *paousa belo* » : pose-toi, belle (Coget, 1990 ; 111).

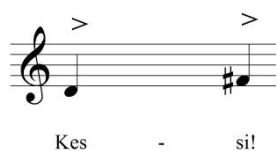
### *Exciter, encourager ou calmer*

Une autre catégorie de paroles destinées aux animaux a pour but de les exciter. Le premier sans doute à les entendre, c’est le chien de troupeau qui est enjoint ainsi à mordre un animal fautif à la patte.



(Blanche = 48 env.)

« [dʒ tʃɛisi]<sup>182</sup> qu’on disait quand on voulait le faire arrêter quand il mord ou bien quand on



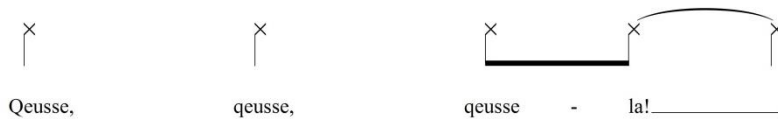
disait : « *va chercher, mords-les, mords-les !* »... *kessi !* [kɛsi] et même,

<sup>182</sup> L’interjection DJE n’est pas apparue dans d’autres témoignages. Elle est cependant intéressante car elle s’apparenterait à ce qu’on a observé en d’autres régions comme ponctuation ou renforcement rythmique de l’ordre donné. Ainsi, il serait peut-être une variante locale du « Tè » déjà évoqué plus haut. Il remplit ici la même fonction que le ALLEZ, rencontré déjà souvent précédemment.

*on disait ça aux vaches* [Mon informatrice reprend le même ordre mais cette fois les notes sont plus graves env. sol/env. si]. » (Juillet 2015 – A.G. agricultrice, Nivillac, née en 1931).

Pour inciter le chien à mordre, on utilise aussi un mot du vocabulaire gallo *qeusser, qousser* ou *qhesser* : « *Quand un autre chien venait d'ailleurs [que du village] on les qeussait d'ssus QEUSSE, QEUSSE ! pour les exciter les uns contre les autres.* »

(Juillet 2016 – Georges le Floch, agriculteur, La Grée, Férel, né en 1933).



(Janvier 2014 – Marie Malnoë, Le P'tit Bézo, Saint-Dolay, née en 1926).

La plupart du temps, on n'emploie que les sons des consonnes du mot *qeusser* :

KSS, KSS, KSS !

(Février 2014 – M.F., agricultrice, Nivillac, née en 1926).

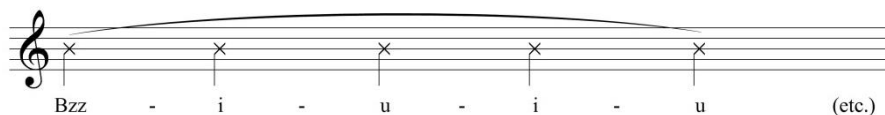
Ou encore : KEUCH, KEUCH, KEUCH !

(Février 2014 – Groupe d'agriculteurs, Arzal nés en 1932, 1937 et 1947).

Il est possible aussi d'exciter les vaches et mes informateurs se sont tous rappelés, invariablement en riant, des moments où, jeunes pâtres, ils les faisaient « *moucher* ». Le principe en est simple : ils imitent le taon.

« *On disait nous des ta-ons [taõ], maintenant c'est des taons [tã]. Ben là, quand on avait marre de les garder, on était là : BZZZZ [rire] Eh, ben ! ils partaient ! [rire] /.../ ça s'en allait comme ça pouvait... »*

(Juillet 2015 – A.G. agricultrice, Nivillac, née en 1931. Mêmes informations côté *berton* :



(Noire = 152 env. Ton original. Février 2014 – Groupe d'agriculteurs et d'agricultrices, Arzal et Marzan).

Certaines adresses visaient, sans être aussi fortes que les excitations, à encourager les animaux. Les hommes sifflent ainsi aux chevaux pour les encourager à se soulager : « *On voyait bien quand ils avaient envie d'pisser...* ». Je n'ai pas pu retrouver quels sont ces sifflements.

Le « *cri d'la coche* » - de la jeune truie – est imité afin qu'elle donne du lait à ses petits. Les témoignages *bertons* et *mitaods* s'accordent à peu de choses près sur les paroles à employer.

« *Pour faire donner du lait à leurs petits, on restait auprès d'elles. J'aimais pas ça, moi. J'étais jeune et il fallait rester longtemps... on leur disait : COUCHE, COUCHE et on passait la main sur les mamelles en imitant le cri d'la coche : RAN, RAN... et la coche faisait pareil après.* »

(Février 2014 – André Pivault, agriculteur, Cosquer, Marzan, né en 1946).

« *Quand ils faisaient des petits, on était trois nuits à les garder, couchés dans la paille avec les cochons. Alors on disait pour la faire se coucher comme ça :*

[Mon informatrice prend une voix grave]

↓ x	↓ x	↓ x	↓ x	↓ x
Coche,	coche,	coche,	coche,	coche

(Noire = 108 env.)

*On la caressait. On lui frottait la mamelle : COCHE, COCHE, COCHE, COCHE... Fallait voir /.../ Elle faisait attention à se coucher pour pas se coucher sur ses petits et après pour donner son lait. On faisait comme ça et on frottait la mamelle : ALLEZ, COCHE, COCHE, COCHE, COCHE. Fallait voir quand le lait partait : les petits [Mon informatrice imite ici les bruits de succion].* »  
(juillet 2015 – A.G., agricultrice, Nivillac, née en 1931).

« *Pour les faire se coucher, pour donner à boire à leurs petits, on leur frottait le ventre, les mamelles : ENGUEURNE, ENGUEURNE, ENGUEURNE, ENGUEURNE [Mon informateur m'a indiqué ensuite que le « vrai » mot était ENGRAINE patoisé ici en ENGUEURNE. J'ai en effet entendu d'autres informateurs employer le mot ENGRAINE]... Les femmes qui faisaient ça souvent, c'est elles qui les engraisaient aussi.* »

(Juillet 2016 – Jean Le Mailloux, agriculteur, Quellec, Arzal, né en 1931).

A une intensité plus basse encore, les paroles qui calment lorsqu'une intervention sur l'animal est envisagée et que l'homme doit l'approcher. Les formules parlées s'accompagnent alors presque toujours d'un geste apaisant. Pendant la traite, moment toujours un peu critique, les femmes parlaient aux vaches doucement en les caressant.

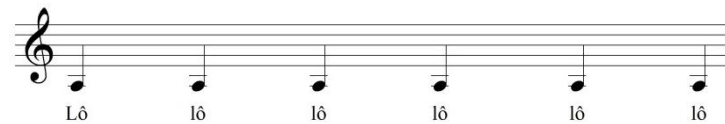
« Pendant qu'on trayait quelquefois c'était long. On se distrait et on leur disait :

« Disse, douce, disse, douce, disse, douce, donne ton lait la rousse... »

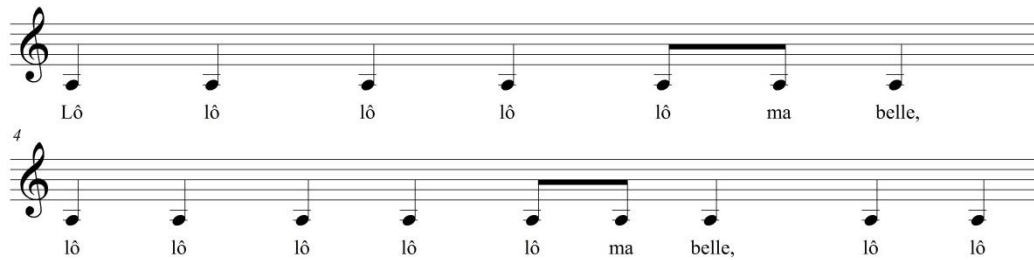
(Février 2014 – Gisèle Tabart, agricultrice, Bourgerel, Arzal, originaire de Muzillac, née en 1948).

Le *disse, douce* puise dans les mêmes sonorités apaisantes que le mot DICHE, déjà rencontré pour les appels, et qui revient aussi parfois pour calmer les animaux.

« Pour les calmer, je me rappelle, on disait aux vaches :



Quand tu voulais attacher une vache qu'elle était pas habituée ou l'approcher. /.../ Tu lui mettais la main su' l'dos :



(Noire = 160 env. La voix est grave et la note indicative)

Les marchands de bestiaux disaient ça aussi. »

(Février 2014 – Groupes d'agriculteurs et d'agricultrices, Arzal).

Le « *lo, lo, lo* » est employé pour dire aux vaches de s'arrêter ainsi que pendant la traite :

« *Lo, lo, lo, dure tranquille, ma vache !* » (Arzal) (Couédel, 1998 ; 38).

Ces dernières adresses ne semblent pas utilisées dans le *Mitaod*<sup>183</sup>.

<sup>183</sup> Pour calmer une vache à qui on retire son veau, on lui donne à manger une feuille de choux contenant son odeur. « Pour faire taire une vache qui brane [meugle] quand on lui enlève son veau, on frotte une feuille de choux contre le nez du veau. On la donne après à manger à la mère et elle arrête de braner parce qu'elle croit que son veau est toujours là. » (Septembre 2014 – Marie Malnoë, Le P'tit Bézo, Saint-Dolay, née en 1926).

**Obtenir une indication**

Une autre catégorie de paroles visait à provoquer une réaction afin de se renseigner sur l'état de l'animal. Dans le témoignage suivant, on reconnaîtra, ce qui n'est sans doute pas un hasard, l'appel aux veaux évoqué plus haut.

« On voyait une vache. On s'demandait si elle était en chaleur ou pas. On faisait :

Bou - dyi, bou - dyi, bou - dyi, (b)rrrrrr... Bou -

dyi, bou - dyi, bou - dyi, (b)rrrrrr...

(La formule est prononcée [budji bx]. Le tempo est rapide : noire= 208 env.)

Alors tu voyais la vache avec ses oreilles debout. La vache s'allongeait. Ça veut dire : elle est en chaleur ! »

(Février 2014 – André Pivault, agriculteur, Cosquer, Marzan, né en 1946).

« Quand on les voyait se chevaler [aller l'une sur l'autre]. On faisait ça pour voir si elle était en chaleur. Elle s'allongeait après...

(R\*)A, BOUDJI, BOUDJI, BOUDJI ! »

(R\*) = long vibré de la langue sur le palais)

(Juillet 2016 - Jean Le Mailloux, agriculteur, Quellec, Arzal, né en 1931).

**Particularités des adresses aux animaux**

L'inventaire des adresses aux animaux domestiques a montré une certaine unité à l'intérieur de la région. Sauf pour les appels aux poules et, dans une bien moindre mesure, ceux aux vaches où seule une partie d'Arzal utilise un cri particulier, les limites du *Berton* et du *Mi-taod*, ou les différentes prononciations locales du gallo ne semble pas avoir ici d'importance. Partant de cette constatation, on peut se poser la question de savoir si ces paroles possèdent un sens qui leur est propre et surtout, en termes sonores, des particularités qui provoqueraient la réaction attendue de la part de l'animal. Pour tenter d'y répondre, l'analyse portera dans un premier temps sur les liens éventuels entre les sonorités et leur contexte musical en termes de rythme, d'intensité et de fréquence.

Plusieurs de mes informateurs ont émis l'idée qu'ils utilisaient des mots et expressions d'une langue dont on ne connaîtrait plus le sens aujourd'hui. Par exemple, cette informatrice hésite sur la signification de « *Tche(i)ssi* », ordre destiné à son chien.

« *Tche(i)ssi, ça voulait dire... le chien ! sans doute...* »

(Juillet 2015 – A.G. agricultrice, Nivillac, née en 1931)<sup>184</sup>.

Plus pragmatiques, d'autres informateurs ayant acheté un cheval venant de Basse-Bretagne pensent qu'ils parlent breton lorsqu'ils lui donnent des ordres. Malheureusement, il est difficile de trouver un sens, une origine et une étymologie satisfaisants à toutes les adresses et il est effectivement tentant, comme le fait notre première informatrice, de conclure à une langue étrange dont on aurait perdu l'usage !

Les formules recueillies sont formées sur une répétition systématique de mots ou de syllabes qui a son importance afin que l'animal comprenne bien le message. Jacques Coget établit sur ce point un parallèle avec le langage destiné aux petits enfants en faisant référence aux travaux de Jakobson sur le parler de leurs gardiennes.

« *Les phonèmes doivent pouvoir être reconnus, distingués, identifiés : suivant ces exigences, ils doivent être délibérément repérables. Cette répétitivité trouve son expression la plus concise dans une expression comme « papa ». La présentation successive des mêmes phonèmes consonantiques, chaque fois supportés par la même voyelle, améliorent leur intelligibilité et contribuent à une réception correcte du message.* » (Coget, 1990 ; 79)<sup>185</sup>.

La comparaison avec les enfants est d'ailleurs parfois établie par mes informateurs lorsqu'ils parlent des animaux. Le parallèle établi entre les jeunes enfants et les animaux est assez fréquent.

« *Y'avait une bonne femme qui disait comme ça en parlant de son petit-fils : « Il est comme les viaos, i vae [vaj] toutes les berches ! [Il est comme les veaux, il voit tous les endroits où il peut s'enfuir ; une berche étant une entrée de champ] ».*

(Janvier 2014 – Marie Malnoë, Le P'tit Bézo, Saint-Dolay, née en 1926).

Dans l'extrait suivant, il est fait référence à la conduite des bœufs.

« *Au niveau de la voix, c'est pareil, s'il obéit bien, tu élèves pas la voix. Dès qu'ça va pas, t'es obligé d'élever la voix pour les faire comprendre que : « bon, faudrait p't-être obéir !*

<sup>184</sup> Eugène Rolland fait dériver cet ordre d'une expression française « *tiens ici* » (Rolland, 1881, 7).

<sup>185</sup> Cette citation provient de Jakobson Roman, *Langage enfantin et aphasie*, Paris, Éditions Flammarion, 1980, p. 126.

- *C'est comme avec un gamin, quoi !* [rires]. »

(Juin 2016 – Bernard Provost, Les Marres, Nivillac, né en 1942 en dialogue avec M.B., Marzan, née en 1936)<sup>186</sup>.

Ce dernier témoignage signale bien l'importance de l'intensité avec laquelle est porté le message. Cette dernière est dépendante du contexte relationnel – établir une dominance de l'homme sur l'animal – ou émotionnel – exciter ou calmer l'animal. Le tempo et le débit des paroles est généralement rapide pour les fonctions d'appel et d'excitation, plus lent lorsqu'il s'agit de calmer l'animal. L'emploi de certains sons souligne aussi le contraste entre intensités fortes aux fréquences aiguës, et faibles aux fréquences plus graves. Ainsi, la voyelle la plus utilisée pour l'appel semble être le [i] parmi les plus aiguës des voyelles françaises (Munot et Nève, 2002 ; 54). Pour les formules qui calment, les voyelles sont très logiquement logées plutôt dans les fréquences graves, d'intensité plus faible. Elles privilégient donc le [ɔ]. Sur le plan des consonnes, les appels utilisent toutes les occlusives sourdes [t], [p] ou [k], les vibrés labiaux - notés ici (v\*). Le message bénéficie ainsi d'une ponctuation sonore qui permet de renforcer son intensité afin de le rendre audible à distance. À l'inverse, le son plus doux [l], couplé à la voyelle grave du [o] donne un maximum d'efficacité au message calmant du *lô, lô...* dit aux vaches par exemple. Sonorités et intensités donnent une cohérence au message.

Toutefois, il semblerait que la tessiture dans laquelle est émise la formule ne paraît pas avoir d'influence sur la qualité de la réponse de l'animal. Dans les moments difficiles de la première guerre mondiale, les femmes ont dû remplacer les hommes à la conduite des attelages de bœufs. La tessiture dans laquelle les commandes ont été données a alors monté et les bêtes ont dû ainsi réagir à des signaux plus aigus. Cet exemple tend à faire penser que les sonorités de la langue importent autant, sinon plus, que la hauteur puis, dans une moindre mesure sans doute, l'intensité du son.

Les sons qui ont pour but de chasser les animaux sont très souvent des constrictives sourdes, sifflantes et chuintantes : [s] et [ʃ]. Le chuintement est en effet une forme assez répandue

---

<sup>186</sup> D'autre part, les appels ont donné, dans deux cas au moins, la base de mots enfantins. Lorsqu'on parle aux petits enfants d'une poule, on la désigne comme une *titite* (Septembre 2014 – Marie Malnoë, Le P'tit Bézo, Saint-Dolay, née en 1926), copie de l'appel « *tit' tit' tit' !* ». De même les vaches, qu'on appelle communément par « *diche !* », sont désignées comme « *boudiches* » pour les enfants (Janvier 2018 – Joseph Bertho, marin-pêcheur, Vieille Roche, camoël, né en 1946).



dans le monde pour les formules d'éloignement (Dor, 2002 ; 136-137). Les sifflantes et chuintantes sont souvent associées au phonème [u] dans le cas des signaux d'éloignement locaux : ceux des poules, du chat ou de la truie.... Cette association se retrouve ailleurs. Par exemple, au pays de Galles, pour la volaille éloignée avec : *cwishw*, ainsi que les chats : *cuhwshi-git* (Thomas, 1939 ; 3).

Certains chercheurs se sont attachés à retrouver des points communs aux adresses recueillies partout dans le monde afin de vérifier l'efficacité de tel ou tel son (Coget, 1994 ; 80, 83 et surtout Dor, 2002 ; 134, 135). Par exemple, dans l'appel aux moutons turc « PRRR », l'occlusion initiale serait utilisée selon Rémy Dor pour arrêter l'animal, puis la trille –RRRR - pour le mettre en avant (Dor, 2002 ; 134). Cette même trille chez les Berbères servirait à arrêter le troupeau (Dor, 2002, 135). Un même son peut-il donc avoir deux effets opposés ? Le déplacement vers l'arrière de la bouche de certaines occlusions, en l'occurrence « p » et « k », seraient selon cet auteur lié à la taille de l'animal : PRRR pour les ovins et KRRR pour les équidés (Dor, 2002, 134). Dans ce cas, le TRRR ou T(v\*)U, noté pour les bœufs autour de La Roche-Bernard, ne devrait pas commencer par une occlusive dentale... sauf évidemment à considérer un déplacement minime par rapport au P(v\*)T des poules débutant par un occlusive labiale ! On le voit, l'exercice, s'il est passionnant, s'avère très périlleux et il me paraît bien difficile à ce stade d'établir un lien strict entre un son et un sens.

David Thomas a pensé plutôt que la diffusion des appels aux animaux pouvait s'expliquer pour des raisons culturelles et pense suivre ainsi les migrations préhistoriques. Chaque « tribu », comme il les appelle, aurait donc laissé sa trace sonore reconnaissable dans les appels aux animaux contemporains. Thomas distingue ainsi la « *Hutsh tribe* », caractérisée par des appels comme *hutch* ou *hutch*, la « *Derry tribe* », avec des appels comme *dara*, *dera*, *dere*, pour ne citer que les premières dans la liste (Thomas, 1939 ; 2-7.). Poursuivant la même idée mais en l'élargissant, Rémy Dor pense, lui, trouver une origine universelle à la communication homme-animal, « *des traces plus ou moins sédentarisées d'un ancien système de communication.* » (Dor, 2002 ; 139). Il situe cette origine au moment où, dans les temps préhistoriques, les hommes ont dû émettre des sons qui font approcher les proies (somatotropes), les font fuir (somatofuges), ou les neutralisent (somatoneutres) (Dor, 2002 ; 131-132). La très grande étendue spatiale et temporelle sur lesquelles se déroulent ces hypothèses complexifie cependant grandement le propos. L'extrême diversité, à la fois des formules et de

leur distribution dans le monde, rend à mon sens très hasardeuse toute tentative d'explication par une origine unique dans l'espace et le temps.

D'autant que la formule sonore n'est pas la seule à donner du sens. Dans quelques cas, elle est en effet complétée par un bruit et un geste particuliers. On secoue parfois le seau dans lequel se trouve le grain des poules pour les faire venir<sup>187</sup>. Les paroles pour les éloigner s'accompagnent systématiquement d'un ample mouvement circulaire du bras vers l'extérieur.

« *On faisait des gestes et puis ça s'en allait comme ça ! /.../*

- *Quand elles étaient sur la table quelquefois, on foutait un coup d' pied sur la table !*

*/.../ Il suffit qu'une démarrait et puis les autres... « hop ! ssss ».... »*

(Juin 2016 – Bernard Provost, agriculteur, Les Marres, Nivillac, né en 1942 ; Annick Provost, Madon, Muzillac, née en 1946).

Or, l'efficacité des gestes et attitudes humains sur l'animal est reconnue et il semblerait qu'ils soient une part essentielle à la compréhension des messages. L'exemple du cheval *Hans le malin* en est l'illustration la plus célèbre. Au début du 20<sup>e</sup> siècle, Van Osten, propriétaire du cheval Hans, faisait en public la démonstration des pouvoirs extraordinaires de son animal. Hans pouvait en effet lire des écrits, faire des opérations telles que des additions, soustractions, multiplications... auxquelles il donnait la solution en tapant le sol de son sabot du nombre de coups attendus. Le sociologue Oskar Pfungst s'intéressa à la question et se rendit compte que le comportement de ceux qui posaient des questions donnait involontairement des indices au cheval. Celui-ci était capable d'interpréter le moindre hochement de tête ou soulèvement de sourcil (Coget, 1990 ; 72-73)<sup>188</sup>. Le geste n'a donc pas besoin d'être ample. Certaines de mes informatrices, par exemple, hochent insensiblement la tête en à chaque fois qu'elles scandent DICHE, DICHE ! à leurs vaches (Juillet 2015 – A.G., agricultrice,

<sup>187</sup> On entend d'ailleurs bien le frappement du seau sur la plage 8 *Appel aux poules* du disque compact joint.

<sup>188</sup> Pour l'anecdote, de tels numéros avaient lieu lors des foires locales. Ainsi, à Herbignac, dans les assemblées du 6 mai, de petits cirques proposaient ces attractions : « *Des foués, j'a des cirques aussi sur la fère, eyou qu'ils faisaient compter des bourins pareils qu'à des personnes humaines ; j'en aouait un p'tit nail qu'aurait fait un maît' d'école, nom de disse, voute âge, celle-là de voute femme ; n'en faut du temps à derset des animals de même.* » [Des fois, il y a des cirques aux foires qui font compter les chevaux comme des humains. Il y en avait un petit noir qui aurait fait un bon maître d'école : votre âge, celui de votre femme. Il en faut du temps pour dresser des animaux de la sorte]. *La Presqu'île Guérandaise*, 1<sup>er</sup> mai 1932, Archives de Loire-Atlantique. [En ligne] Département de Loire-Atlantique [Page consultée le 1<sup>er</sup> septembre 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.loire-atlantique.fr>.

Nivillac, née en 1931). Le geste s'accompagne parfois d'un contact direct avec l'animal lorsqu'il faut le calmer.

Les informateurs mentionnent en outre, en plus des appels et des gestes, l'importance des habitudes horaires quotidiennes régulières associées à la venue de celui qui nourrit les bêtes.

*« (Les vaches) savent l'heure de rentrer. Elles approchaient de la berche [barrière], hein. Des fois elles étaient rendues à la berche, ils attendaient là. /.../ De toute façon, les bêtes, ils savaient quand ils voyaient l'bonhomme arriver. Ils savaient bien : « faut rentrer ». Ils savaient bien l'heure aussi, les bêtes. I's s'trompaient pas beaucoup d'heure... »*

(Juin 2016 – M.B., agricultrice, Marzan, née en 1942).

Lors des entretiens, l'évocation des différences, de l'utilisation ou non des formules selon les endroits et les individus, sont accompagnés de commentaires qui auraient tendance aussi à minimiser l'impact strict des seules adresses sur l'animal en évoquant l'accoutumance à tel ou tel type de sons.

*« Moi, je sifflais jamais. Ça venait des gens. Y'en a qui aiment bien siffler après eux mais... après les bêtes s'habituent, hein. Les bêtes si tu les siffles tout le temps, toute la journée après eux, après la bête sait aussi. C'est comme si tu lui parles. /.../ Mais, ça dépend des coins. À mon avis, chaque secteur c'est pas pareil.*

- *Chaque personne avait son habitude.*
- *C'est vrai que ça change de secteur. C'était un peu, les secteurs, dans les cambers qu'ils appelaient ça, dans les battages. Tout le monde se réunissait. C'est comme ça que ça se faisait, les di'tons, les machins, les paroles aux bêtes. « On est allé dans un camber, tiens, il dit pas pareil, lui ! »*
- *Oui, c'est vrai, oui ! »*

(Juin 2016 – dialogue entre Bernard Provost, agriculteur, Les Marres, Nivillac, né en 1942 et M.B., Marzan, née en 1936).

Notre informateur indique, en même temps qu'une utilisation collective parfois différenciée selon les endroits, une personnalisation des adresses aux animaux. Celle-ci consiste le plus souvent en une adaptation des formules par ajout de mots personnels ou convenus. Une anecdote, très populaire à Nivillac, concerne la construction du presbytère de la toute nouvelle paroisse de Saint-Cry à la fin des années 1930. Ces travaux ont donné lieu à des char-

rois faits à l'aide d'attelages de bœufs. Là aussi, l'intensité et surtout la forme des ordres donnés aux bœufs ont eu leur importance.

*« Pour charruer comme ça, on avait des bœufs, ça 'tait des charolais ou des parthenay... Pour les faire avancer, c'est qu'ils juraient et pis c'est bon, tiens ! Y'en avaient qui disaient « T(v\*)U !, AILLE ! » pour les faire aller à droite et à gauche. J'me rappelle... J'vas pas dire ça parce que tu vas rire de moi [moi [maj] 'core après !*

*Un jour, c'est quand ils 'taient à faire, oh !... attends don'... ça 'tait le presbytère de Saint Cry. Ça 'tait derrière la butte quand tu montes en allant su' Trévineu'. Y'avait un grand ruisseau comme ça. Alors les gens, pour faire le presbytère aussi bien comme pour l'école, ben ils donnaient des pieds d'arbres pour faire tout c'qu'i' fallait faire, tiens. Et pis y'avait le père Bénighel (le prêtre) qu'était venu avec y'eux... Ils n'en avaient sorti des pieds. J'sais pas si ça 'tait trois ou quatre paires de bœufs pour sortir, mais ça 'tait mal ! [on avait de la peine à les sortir]. Ça 'tait derrière la butte, fallait monter pis fallait passer par le courant d'éo, là. Ben oui, mais, il 'tait tout le temps li avec y'eux, le père Bénighel, là. Ils pouvaient pas toucher leurs bœufs comme ils voulait parce que... ils voulait 'core pas dire ! Il voyait quand même bien qu'il gênait, mais ils savaient pas quand même dire pour passer le courant d'éo, là. Les bœufs 'taient là bourdis [embourbés]. Ben, bourdis : ils ne pouvaient pas avancer ni reculer, tiens ! Et le père Bénighel, il dit comme ça : « J'vois bien qu'il y a quelque chose qui manque, mais touchez vos bêtes comme vous avez l'habitude de toucher... c'est parce que je suis là mai [maj] » et pis, y'en avait un : « Allez, Bon Dieu ! Tu vas passer ! » Comme ça, v'là tout ça parti après ! »*

(Octobre 1980 – Marie Huguet, agricultrice, Bringuin, Nivillac, née en 1911).

Or, l'utilisation de jurons à l'intérieur des commandes aux bœufs n'a pas semble-t-il été la règle pour tous.

*« Chacun disait comme il voulait /.../ Ça venait de la personne. Ça changeait pas grand-chose /.../ Y'a des gens qui juraient jamais... y'en a qui jurent. /.../ Allez, quand ça allait pas droit, comme on dit, s'il jurait pas, il était pas content, l'gars ! »*

(Juin 2016 – Bernard Provost, agriculteur, Les Marres, Nivillac, né en 1942).

Pour conclure, beaucoup de facteurs entrent donc en scène lorsque l'homme cherche à se faire comprendre de l'animal. L'acoustique et l'intensité de l'adresse, le geste, l'attitude, les habitudes régulières et les sentiments à son égard, sont matières à interprétation pour la bête. Ainsi, au terme d'une analyse spectrale de formules d'appel et d'éloignement des

chèvres utilisées en Rouergue, « Béi-tè », Jacques Coget isole l'élément acoustique « tè » comme significatif pour l'animal : « *L'acoustique et la gestique primeraient ainsi sur le message linguistique qui ne serait ici qu'un support* » (Coget, 1990, 84). Rémy Dor arrive lui aussi, presque à regret, aux mêmes conclusions : « *La vérité oblige à dire que ce sont les paramètres supra-segmentaux qui sont déterminants dans l'interprétation. À une différence d'intensité du huchement peut correspondre une modification ou une inversion du mouvement demandé à l'animal.* » (Dor, 2002 ; 133).

Malgré tout, les adresses aux animaux sont transmises de génération en génération un peu partout dans le monde. Mes informateurs ont insisté en effet sur l'importance de la tradition dans ce domaine.

« *Ça venait des parents, on faisait comme eux.* »

(Juillet 2016 - Jean Le Mailloux, agriculteur, Quellec, Arzal, né en 1932).

On y est donc attaché comme l'indique cette informatrice à qui je demande si, changeant de commune ou de terroir, elle aurait adopté ses formules d'appels, celles qu'elle avait apprises de ses parents. La réponse a été claire : « *j'aurais gardé les miens !* ». Comme dans tout processus de transmission traditionnel, il faut aussi tenir compte ici d'éventuelles légères adaptations personnelles. Ainsi, lorsque M.F. donne des ordres à la jument conduite d'habitude par son mari, elle reprend la formule qu'elle utilise aussi pour ses vaches, avec le passage à l'octave déjà signalé en pareil cas.

« *ALLEZ FAUVETTE, EN ROUTE ! [octavié]* »

(Décembre 2013 – M.F., agricultrice, Nivillac, née en 1926).

Parler aux animaux et leur reconnaître la faculté de comprendre ce qu'on leur dit est une pratique et un sentiment partagé par beaucoup dans la société rurale traditionnelle. Mais, complémentairement à cette pratique et pour qu'un dialogue soit véritablement établi, il faut encore que les animaux puissent parler à leur tour aux hommes. « *Il ne leur manque que la parole* » dit-on souvent. Parmi tous les animaux domestiques, le chien, très proche de l'homme de la campagne, est particulièrement observé et écouté de celui-ci.

« *Quand on lui donnait quelque chose au chien, un morceau de viande ou qhequ'chose à manger, on lui disait avant : « Allez ! Parle un coup ! » « Woao ! » Il aboyait et puis on lui donnait.* »

(Février 2014 – M.F., agricultrice, Nivillac, née en 1926).

Les aboiements des chiens qui se répondent de loin en loin en campagne font partie de l'environnement sonore rural et on sait distinguer, selon leur intensité et leur allure, quelles sont les intentions de l'animal. Lors du procès de Jean Bodo, incendiaire de Marzan, Jean-Marie Le Bras fermier à Kerblay dans sa déposition du 13 juillet 1866 a montré comment l'écoute et l'observation de son chien lui ont fait soupçonner que quelque chose d'anormal avait lieu dans le village voisin.

*« Le soir de l'incendie, quand mon chien aboyait, il courait toujours vers Kerverlin [village où avait lieu l'incendie] et revenait ensuite vers la maison »<sup>189</sup>.*

Savoir vraiment ce qu'expriment les bêtes, ce qu'elles disent, est donc l'objet d'une écoute et d'une observation attentive du monde animal qui ne s'arrête pas à l'animal domestique et va se prolonger et s'étendre aux animaux sauvages.

---

<sup>189</sup> Tribunal d'assises. Jean Bodo, Marzan, incendiaire, 6 décembre 1866. A.D.M. U 5244.

## C - Communications avec la nature sauvage

### Ecouter

L'écoute attentive des sons émis par les animaux sauvages est tout d'abord utilitaire. À la fin du 19<sup>e</sup> siècle, l'environnement naturel local n'est plus aussi hostile que par le passé. Les derniers hurlements des loups, annonce d'un danger pour les hommes et les troupeaux, s'entendent encore ici ou là<sup>190</sup>. Mais désormais, la fonction la plus courante de l'écoute de la nature sauvage sert à la prédiction du temps. La météorologie est en effet une préoccupation quotidienne pour une société traditionnelle dont la majorité des membres vit directement ou indirectement de l'agriculture. Si l'écoute des sons de la nature n'est qu'un des nombreux moyens de prédire l'évolution du temps, il existe bien ce qu'on pourrait appeler une « *météo sonore* »<sup>191</sup>.

Aussitôt que quelqu'un perçoit un son utile, l'information circule dans la communauté. À l'occasion, on interroge autour de soi afin de valider éventuellement sa propre observation pour pouvoir émettre un pronostic viable. Il est assez fréquent d'entendre ainsi : « *As-tu ouï [ceci ou cela] ?* », « *J'ai ouï le pivert, le temps va changer : ça va partir à la flotte !* »...

Certains s'en font même une spécialité. Le témoignage suivant montre comment un animal est associé parfois à une personne.

*« Je me rappelle une femme de la Noë Vallio. Y'en avait une qui travaillait au château es Piéssi [au Plessix en Saint-Dolay] et on disait : « la boute-boute [huppe fasciée] à Françoise ! J'ai vu Françoise à matin [a matɛ̃j : ce matin], elle a ouï la boute-boute ! ». C'était signe de pluie. Elle devait entendre ça sur la route à venir au château sans doute. »*

(Septembre 2015 – Augustine Vignard, agricultrice, La Pommerais, Saint-Dolay, née en 1930).

L'arrivée des beaux jours est parmi les thèmes les plus commentés et appréciés de mes informateurs. Les spéculations, les écoutes de chacun provoquent invariablement des discussions de saison. La venue du printemps est ainsi liée aux chants de trois oiseaux migrateurs, le coucou, l'hirondelle et la huppe fasciée.

<sup>190</sup> On a pu recueillir des souvenirs d'informateurs de Missillac qui avaient entendu le loup, signalé en forêt de la Bretesche ou, vers 1900, dans les bois de Cormieux. Une bête a été tué en 1898 dans les bois du Lezay (Martin, 2014 ; 27, 34 et 60)

<sup>191</sup> Le fait est d'ailleurs ancien et certains savoirs antiques ou médiévaux sont encore véhiculés aujourd'hui par la tradition orale. « *Nos bestiaires [médiévaux] charrient en effet toute une série de croyances d'ordre météorologique dont on trouverait aisément les correspondances dans le folklore européen ou mondial. Folklore qui se conjugue pourtant étroitement à la tradition savante : Virgile ou Pline constituent souvent les références explicites des encyclopédies du XIIIe siècle.* » (Fritz, 2000, 215).

« Les poutes-poutes<sup>192</sup> sont rendues, le printemps est arrivé c'coup-là ! »

(Janvier 2016 – André Jubert, agriculteur, Kerpaix, Péaule, née en 1945).

En Ille-et-Vilaine, le coucou et la huppe sont associés aussi au retour du printemps. Selon Adolphe Orain les derniers à recevoir les cendres le jour du mercredi des Cendres sont chargés d'aller chercher ces deux oiseaux :

« À Romazy on dit :

*Le dernier cendré amène le coucou,*

*La dernière cendrée amène la huppe.*

*Le dernier cendré et la dernière cendrée sont le gars et la fille qui se sont présentés les derniers dans l'église pour y recevoir les cendres. »* (Orain, 1968, 128).

Dans la région de La Roche-Bernard, les derniers cendrés du mercredi des Cendres vont chercher le coucou et l'hirondelle (Dréan, 2015, 31).

Le chant du coucou entendu avec les premières averses, les « *bouillards d'printemps* [prɛ̃t[ãw] », diminue et s'éteint d'ailleurs parfois pendant quelques jours après son arrivée, c'est « *l'hiver du coucou* ».

« *C'est un mauvais passage [période de froid] après qu'le coucou 'tait rendu. On l'entend plus beaucoup chanter dans ces moments-là.* »

(Avril 2016 – André Jubert, agriculteur, Kerpaix, Péaule, né en 1945. Même information à Arzal).

Le chant des rainettes - les *r'nettes* – est, lui, généralement signe de beau temps mais l'écoute des premières notes au mois de mars demande une interprétation sur laquelle mes informateurs ne sont pas tous d'accord. Les opinions les plus courantes sont celles-ci :

« *Autant d'temps qu'on entendait les r'nettes avant le 25 mars, on était autant de temps à ne pas les entendre après. C'était signe de mauvais temps.* »

(Juin 2014 – Marie Malnoë, Le P'tit Bézo, Saint-Dolay, née en 1926. Même date et interprétation à Nivillac).

---

<sup>192</sup> La huppe fasciée porte plusieurs noms locaux qui rappellent son chant sous forme d'onomatopées : la *boute-boute* ou *poute-poute*. D'autres appellations font référence à la huppe, « *la chupette* » qu'elle a sur sa tête, ainsi *le geai d'Espagne* ou encore *le geai d'vallée* (Janvier 2016 – André Jubert, agriculteur, Kerpaix, Péaule, née en 1945). Quelques informateurs connaissent d'ailleurs deux noms pour désigner l'oiseau, le nom onomatopéique et l'expression à partir du mot *geai*. L'appellation de *colmar* pour la huppe m'a été donnée une fois à Camoël (Juin 2014 – Joseph Bertho, marin-pêcheur, Kerguen, Camoël, né en 1940). Je n'ai pas retrouvé de nom similaire ailleurs si ce n'est en Wallonie où la huppe est appelée *coukemal*, mot dont la sonorité se rapproche un peu du nôtre (Rolland, 1871, 102).



« *S'ils chantaient avant le 12 de mars, ils étaient autant de temps sans chanter après. C'était le signe que l'hiver n'était pas fini.* »

(Janvier 2016 – André Jubert, agriculteur, Kerpaix, Péaule, née en 1945).

« *Si les rainettes chantent avant le 15 avril, elles sont autant de temps à chanter après. Tant qu'elles chantent, il fait beau. Si par exemple elles chantent trois jours avant (le 15 avril), elles vont chanter trois jours après. Et après ça, le temps va changer vers du mauvais temps. Si elles chantent quinze jours avant, on aura 'core quinze jours de beau avant le changement.* »

(Avril 2015 – Jeannette Crusson, agricultrice, Le Val, Pénestin née en 1942).

Le changement de temps est annoncé aussi par le chant du coq, lorsque, contrairement à ses habitudes, il chante dans l'après-midi (Juin 2014 – Joseph Bertho, marin-pêcheur, Vieille Roche, Camoël, né en 1940). Il a en outre la capacité par ce chant d'après-midi de retenir la venue de la pluie.

« *Quand un coq chante et qu'il monte sur quelque chose à une heure de l'après-midi, t'étais sûr de ne pas avoir de pluie de l'après-midi.* »

(Décembre 2014 – Albert Jauny, agriculteur, Le Val, Pénestin, né en 1935).

Dans les terres, les « *poules de Pénestin* », les mouettes, annoncent par leur présence et leurs cris la tempête et la pluie à venir. Un petit dicton le signale à Férel :

« *Poule de Pénestin,  
Que fais-tu sur mon terrain ?  
Signe de pluie, signe vent,  
Signe de mauvais temps.* »

(1979 – Férel).

Les chants du *picoura* ou pivert, de l'alouette et de l'hirondelle lorsqu'elles volent bas, de la huppe fasciée et du crapaud – car « *les crapauds chantent* » (Avril 2015 – Jeannette Crusson, agricultrice, Le Val, Pénestin née en 1942) – annoncent partout la pluie.

« *Le crapéa a sai [saj / soif] (quand il coasse)./.../ Le pivert chante, i' d'mande de la pluie. Il a sai./.../ (Quand il pique les arbres), il appeule. Il a sai* ».

(Décembre 2012 et janvier 2013 – Marie Malnoë et Yvonne Crespel, Le P'tit Bézo, Saint-Dolay, nées en 1926 et 1928).

Le pivert qui a soif et demande de la pluie est le sujet d'une légende dont je n'ai pas retrouvé, hélas, de souvenir dans la région de La Roche-Bernard mais qui a été entendue ailleurs en Haute-Bretagne.

« *Après le Déluge, le globe se trouva si parfaitement desséché qu'il n'y restait plus la moindre humidité. Dieu ordonna à tous les oiseaux de se rendre au Paradis, de prendre chacun une goutte de rosée sur les arbres qui y croissent et de venir la déposer à un endroit qu'il leur indiqua. Ils obéirent et, en quelques minutes, la mer fut remplie et les ruisseaux se mirent à couler. Le pic-vert qui seul, avait refusé de se déranger, se vit interdire l'accès aux ruisseaux et aux fontaines. C'est pour cela que lorsque la soif le dévore, il frappe les troncs d'arbre avec son bec espérant y trouver la goutte de rosée qu'il n'a pas voulu chercher au ciel. Certaines personnes qui l'ont bien écouté prétendent alors qu'il crie : glizh, glizh, glizh « rosée, rosée, rosée ».* » (Giraudon, 2013 ; 103).

Le chant de l'alouette, lorsqu'elle vole haut comme les hirondelles, ainsi que celui du *chouhan* [ʃuãw à Nivillac et Saint-Dolay], sont généralement signes de beau temps clair.

« *Quand on entend le hibou le soir, c'est signe de gelées.* »

(Avril 2016 – André Jubert, agriculteur, Kerpaix, Péaule, né en 1945).

Beaucoup de mes informateurs assimilent le *chouhan* au hibou, mais l'imitation de son chant correspond cependant à celui de la chouette hulotte. Il est d'ailleurs lié souvent à la chouette.

« *C'est le hibou, ça. C'est le mâle si on veut, quoi.* »

(Décembre 2016 – André Jubert, agriculteur, Kerpaix, Péaule, né en 1947).

« *Le chouhan [ʃowãw] et la chochette [ʃowɛt], qu'on disait.* »

(Juin 2015 - A. G. agricultrice, Nivillac, née en 1932. Même information Janvier 2014 - M. F. agricultrice, Nivillac, née en 1926).

Tout ceci ajoute bien évidemment à la confusion.

Dans le *Berton* enfin, lorsqu'on entend la grive siffler c'était signe de vent. « *La traë sublle* » [trɛ subj] à Marzan et Arzal et « *l'étraë sublle* » [ɛtrɛ subj] à Péaule.

Le chant de l'oiseau apporte donc des informations utiles et, dans la société rurale traditionnelle, les enfants dès leur plus jeune âge, les garçons surtout, sont incités à se familiariser avec les oiseaux et leur monde. Daniel Fabre a ainsi montré la « *force attractive que les oi-*

*seaux exercent sur les jeunes garçons* » (Fabre, 1988 ; 12 et suiv.) et Tina Jolas la place qu'ils tenaient dans le développement de leur sexualité<sup>193</sup>. Les oiseaux les accompagnent donc tout au long de leur passage vers leur vie d'homme ; la maîtrise de leur langage en est comme le sésame.

### *Imiter le chant de l'oiseau*

Les jeunes enfants sont invités à répéter les chants du coucou, de la poule ou du coq. Parmi les premiers présents qu'on leur offre, il y a parfois des sifflets en terre cuite, des rossignols à eau, qui imitent leur chant. Dans les assemblées et les rassemblements religieux morbihannais, il est ainsi fréquemment vendu des coucous en terre ou des couteaux-sifflets (Le Falher, 1909 ; 238). Certains de mes informateurs se sont d'ailleurs souvenus de ces coucous rapportés en cadeaux par un membre de leur famille. Les sifflets « *avaient un tube long comme le doigt et y'avait une figurine d'oiseau fixée sur le bout* » (Avril 2013 – M.F., agricultrice, Nivillac, née en 1926).

Des sifflets en terre cuite sont produits et vendus localement par les potiers d'Herbignac (Guériff, 1973). Cette production est cependant concurrencée par les jouets musicaux de Lapoutoire à Prévelles dans la Sarthe qui exporte beaucoup en Bretagne à la fin du 19<sup>e</sup> siècle<sup>194</sup>. Selon les cahiers de compte de la fabrique sarthoise, des sifflets en terre cuite, des « *cailles* » et « *buis* » à eau imitant le rossignol, ont été livrés par milliers à Questembert entre 1878 et 1896. En 18 ans et 22 commandes, plus de 60 000 objets ont été expédiés par le train à M. Habert, négociant à Questembert. Les commandes semblent privilégier d'ailleurs le printemps en avril et juin, saison de prédilection d'écoute et donc d'imitation des oiseaux<sup>195</sup>.

<sup>193</sup> Jolas Tina, « Les pierres aux oiseaux », in Terrain. [En ligne]. Terrain, 2007. [Page consultée le 17 février 2017]. Disponible sur : <http://terrain.revues.org/2892> ; DOI : 10.4000/terrain.2892.

<sup>194</sup> Les informations sur la fabrique de jouets musicaux en terre cuite Lapoutoire-Barbé m'ont été fournies très aimablement par MM. Ludovic et Cyril Barbé qui m'ont permis de consulter les cahiers de compte de leur ancêtre. Je remercie aussi M. Pierre Catanès qui m'a signalé cette production et présenté des reproductions de 3 sifflets de terre cuite sortis des ateliers d'Herbignac.

<sup>195</sup> Les autres points de vente autour de La Roche-Bernard sont : Ploërmel, Locminé, Vannes, Auray, Nantes, Châteaubriant, Redon... Cahiers de Comptes de la fabrique Lapoutoire-Barbé à Prévelles, Sarthe (1872-1896). Collection Barbé.

FABRIQUE DE JOUETS D'ENFANTS ET ARTICLES EN TERRE BLANCHE CUITE

Ancienne Maison Eugène LAPOUTOIRE-MÉSANGEAU

*Ludovic Barbé - Garreau Suc*

A PRÉVELLES

Par TUFFÉ (Sarthe)



**Caïlles**  
1 f. 50 le cent. 15 f. le mille  
Caïlles à 4 trous  
1 f. 60 le cent. 16 f. le mille



**Buis à sifflets**, imitant le rossignol des champs en mettant de l'eau dedans.  
2 f. 10 le cent. 21 f. le mille



**Gros Coucou** imitant le chant du coucou et de la tourterelle.  
1 f. 90 le cent. 19 f. le mille



**Rossignols** imitant le rossignol des champs  
1 f. 90 le cent. 19 f. le mille



**Gros Rossignols** à 2 trous  
2 f. 10 le cent. 21 f. le mille



**Sifflets**. 6 f. le mille  
**Petits Sifflets**. 6 f. le mille

M

Habitué depuis plusieurs années à la manipulation de la terre, je viens vous offrir des Produits dont le prix me fait espérer que vous voudrez bien m'honorer d'une commande à vos premiers besoins.

Dans cet espoir, et tout en vous promettant que je ferai mon possible pour justifier votre confiance.

J'ai l'honneur d'être, M. , votre très humble serviteur.

L. BARBÉ-GARREAU S<sup>R</sup>.

## APERÇU DES PRIX DES MENAGEONS D'ENFANTS

SOUPIÈRES, CRUCHES, TASSES, PLATS, SELLES  
CHAUFFERETTES, etc.

Je donne comme escompte **10 0/0**, rendu FRANCO en gare de Tuffé, ligne de Mangers à St-Calais et Franco d'Emballage.

**PAYABLE A 30 JOURS OU TRAITE A MES BESOINS**

J'offre comme échantillon à tout marchand qui ne connaît pas ces Articles un Colis postal de 20 Pièces, en gare, au prix de 1 f. 05 en timbres-poste.

Bonnétable - Imp. Prévost

Modèles de sifflets de terre cuite fabriqués par Ludovic Barbé, successeur et neveu d'Eugène Lapoutoire à Prévelles dans la Sarthe (feuille non datée). Ludovic Barbé a exercé jusqu'à sa mort en 1952. Collection Hervé Dréan.



Sifflet de terre cuite fabriqués par Ludovic Barbé. Collection Cyril Barbé. Photographie : Hervé Dréan, avril 2015



Sifflet fabriqué à Landieul en Herbignac. Collection et photographie : Pierre Catanès. « Sifflet à eau en forme d'oiseau sur socle. Glaçure orangée et vert-jaune sur la tête. Attribué à la région d'Herbignac. Début XXème. H:5,6cm; L: 10,6cm; l: 4,2cm. Collection particulière. » Sifflets de terre cuite [en ligne]. Pierre Catanès. [Page consultée le 24 novembre 2017], disponibilité et accès <http://www.sifflets-en-terre-cuite.org/Html/France/Herbignac.html>

Les petits garçons s'essayaient ensuite à imiter en sifflant le chant des oiseaux, particulièrement celui du merle. Le sifflement, savoir commun aux jeunes garçons et aux oiseaux, est interdit aux filles, comme on le sait. Cette capacité permet d'entrer en relation avec l'animal et est une source de fierté pour le garçon qui a l'impression ainsi d'être un homme.

« *Tous les hommes sifflent. Qui ne siffle pas n'est pas un homme, c'est clair.* »

(Hélias, 1975 ; 284).

Un garçon qui sait bien siffler est donc mis en valeur par son entourage et se distingue ainsi de ses pairs.

« *Quand j'allais à l'école, j'imitais bien les merles à siffler comme ça. Le maître m'avait même demandé de le faire à l'école... je ne pourrais plus le faire maintenant /.../ (c'est comme les subtils – [sifflets fabriqués avec du châtaignier dont il sera question plus bas], on les amenait à l'école. On n'avait pas le droit de s'en servir mais sur le chemin de l'école, on sifflait avec.* »

(Mars 2016 - Jean Le Mailloux, Quellec, Arzal, né en 1932).

Le sifflement, copie musicale directe, est une des reproductions possibles du chant des oiseaux. Il est complété par d'autres formes parlées qui, cette fois, vont viser à donner un sens à ce qui est considéré dès lors comme un message compréhensible.

### Onomatopées

Il est possible de reproduire le chant des oiseaux par un mot dont la sonorité s'en approche le plus, une onomatopée qui va parfois jusqu'à désigner l'oiseau. Ainsi la huppe fasciée qui chante « *Poute, poute, poute !* », s'appelle la *poute-poute* chez les *Bertons* (Octobre 2014 – André Pivault, agriculteur, Cosquer, Marzan, né en 1946 ; janvier 2016 - André Jubert, Ker-

paix, Péaule, né en 1945), la *boute-boute* chez les *Mitaods* (Septembre 2015 – Augustine Vignard, Le Pommerais, Saint-Dolay, née en 1930). La différence d'imitation entre *Bertons* et *Mitaods* n'est sans doute pas fortuite. Les premiers ont tendance à prononcer les « b » en « p ». Le mot « bouquet », le « bouqhet » [butʃɛ] *mitaod*, devient volontiers « pouqhet » [putʃɛ] à Marzan, Arzal et Péaule.

L'imitation du coq est aussi un révélateur de différences et chaque pays ne l'entend pas chanter de la même manière. Le *cô*, dit *koukouléjou !* chez les *Mitaods* et, lorsqu'il appelle la poule, il crie même : *patacoco ! patacoco !* (Mai 2014 – Marie Malnoë, Le P'tit Bézo, Saint-Dolay, née en 1926). Les *Bertons*, eux, considèrent que le coq fait *Coquerico !* ou plus classiquement *cocorico !* Ces constatations faites dans la petite région de La Roche-Bernard sont valables ailleurs. Le chant du coq est imité en effet de façon très diverse en France et en Europe. Eugène Rolland, par exemple, donne une liste d'onomatopées françaises et européennes où dominant, comme ici, les sons « k » ainsi que « o », « i », « a » et « ou » (Rolland, 1883 ; 22).

L'onomatopée imitant le chant de la poule emprunte les mêmes sonorités. Elle fait *kot', kot', kedasse* ou *kot' kot' kodasse*. On dit en effet qu'elle « *kedasse* » lorsqu'elle pond un œuf. Tout comme le chant du coq, ces onomatopées sont relativement proches de ce qu'on peut trouver ailleurs en France, par exemple le *Codake* picard ou le *cot, cot, codète* des environs de Paris (Rolland, 1883 ; 23).

L'image de la poule et du coq ayant une charge symbolique importante, il est naturel que cette onomatopée se retrouve dans un chant de noces accompagnant la marche.

C'est en dix ans je m'en i - rai, j'en - tends  
 3 les poules ke - das - ser, et kot' kot' ke - das - se, j'en - tends les poules  
 7 ke - das - ser quand(t') les coqs les em - bras - sent.

(Interprété sans les reprises. Noté sous la dictée. Août 2014 – André Pivault, agriculteur, Cosquer/Kernisco, Marzan, né en 1946).

Les onomatopées sont utilisées ensuite pour appeler ou chasser les oiseaux sauvages. Les *groles*, c'est ainsi qu'on nomme les corneilles ou les corbeaux, sont chassées par les enfants grâce à l'imitation de leur cri à l'automne, afin de protéger les champs fraîchement semencés<sup>196</sup>.

« *Nous les gosses, il fallait aller effrayer les corbeaux (les groles) après les semailles à la Toussaint. Ils semaient et passaient juste un coup de herse, ça ne recouvrait pas toutes les graines et les gamins leur criaient (aux groles) « Croan ! Croan ! Croan ! »* [Mon informateur prononce un léger [ã] assez nasal en finale]. »

(Février 2014 – André Pivaut, agriculteur, Cosquer, Marzan, né en 1946).

L'onomatopée, imitation parlée, ne permet pas de comprendre cependant le chant de l'oiseau. C'est le rôle du mimologisme, troisième stade de l'interprétation du chant ou du cri de l'animal.

## Comprendre le chant

### *Mimologismes*

La tradition orale attribue aux oiseaux la faculté d'avoir un langage compréhensible par les hommes.

« *Les paysans traduisent le chant des oiseaux par tant de phrases burlesques, facétieuses ou sentimentales ordinairement inspirées par une assimilation entre les sons qu'ils émettent et certains mots usuels.* » (Sébillot, III-1968 ; 93).

Mes informateurs considèrent en effet que les animaux « disent » quelque chose. Une informatrice m'évoque ainsi en ces termes son écoute matinale des pigeons ramiers :

« *Je les écoutais ce matin. Ils disaient : « où sont-ils tous deux ? Où sont-ils tous deux ? »* »

La compréhension de ce langage n'est cependant pas innée. Continuant la discussion avec mon informatrice, je lui demande ensuite ce que disent *les teurtes*, les tourterelles.

« *Je sais pas ce qu'a disent, y'elles, les teurtes !* »

(Mai 2014 - Henriette Chaussée, Le Bourg, Théhillac, née en 1927).

Lorsqu'on comprend ce que dit l'oiseau, l'écoute de son chant va plus loin et on entame ainsi une amorce de dialogue avec lui.

---

<sup>196</sup> Selon certains informateurs, il y avait plus de corbeaux autrefois qu'aujourd'hui. Comme on l'a vu plus haut, les onomatopées sont utilisées pour faire venir certains oiseaux de la basse-cour, les poules et les dindons par exemple.

« *Ma mère, quand elle était dans son jardin, elle entendait un oiseau qui lui disait : « plus vite ! plus vite ! plus vite ! » [la grive] et elle lui répondait : « Plus vite ? Plus vite ? Ah ! arrête ! » »*

(Mars 2017 – Anne Dréan, coiffeuse, Questembert née en 1927).

Ces petites phrases avec lesquelles on interprète le chant de l'oiseau - dans les témoignages précédents « *où sont-ils tous deux ?* » du pigeon et « *plus vite !* » de la grive - sont appelées mimologismes<sup>197</sup>. Mes informateurs parlent cependant parfois de « *di'tons* » pour les désigner. Véhiculés par la tradition orale, ces derniers vont donner à l'auditeur les clés de la compréhension du langage animal. Ils se présentent généralement sous la forme d'une petite formule, composée d'une ou de plusieurs phrases.

Le mimologisme n'est pas véritablement chanté mais il suit la mélodie et le rythme du chant de l'oiseau ou du cri de l'animal. On pourrait plutôt parler ici de modulations de la voix. Les hauteurs de sons du mimologisme sont en effet très instables et le tout pourrait être assimilable à un texte récité dont les inflexions utiliseraient un ambitus plus large que le parler ordinaire.

Ma recherche sur les mimologismes de la région de La Roche-Bernard a été tardive. Je ne l'ai démarrée de manière systématique qu'en 2014 et la récolte n'est pas très importante comparée à celle de Paul Sébillot faite en Haute-Bretagne à la fin du 19<sup>e</sup> siècle.

« *C'est à une époque assez récente qu'on s'est préoccupé de les relever : en 1879, la Faune populaire de E. Rolland n'enregistrait qu'une quarantaine d'explications du cri d'une douzaine d'oiseaux, alors qu'une enquête (1880-1882), en Haute-Bretagne m'en fournissait plus de cent, attribuées à trente-deux oiseaux.* » (Sébillot, 1968, III, 180).

Cependant, Paul Sébillot précise bien que tout n'est finalement qu'une question d'intérêt du collecteur et que, dans ce sens, la comparaison n'a sans doute ici qu'une valeur très relative. Je n'ai relevé quant à moi qu'une dizaine d'espèces dans la région de La Roche-Bernard :

---

<sup>197</sup> Les mimologismes ne sont pas réservés au seul chant des oiseaux, ils expliquent aussi les bruits produits par tout objet sonore. À part le chant des oiseaux, je n'ai pour ma part retrouvé que l'imitation du son des cloches dans mes collectes mais d'autres chercheurs citent aussi l'horloge, les fléaux, le train, les sirènes, etc. (Giraudon, 2011 ; 27).



l'alouette, le canard, la chouette hulotte (hibou), le coq, le coucou, la grive, le merle, le rouge-gorge (ou roitelet), le pigeon ramier, à quoi il faut ajouter celui de la chèvre<sup>198</sup>.

### Chants et mimologismes

Pour savoir à partir de quoi se crée un mimologisme, il faut le comparer à l'original. Les chants du coucou, de l'oiseau que mes informateurs appellent *hibou*, du pigeon, ont donné des mimologismes qui sont les plus aisés à retrouver aujourd'hui dans les mémoires locales. J'ai pu les entendre plusieurs fois et disposer ainsi d'un matériel comparatif conséquent.

Le mimologisme du coucou est reproduit sur les deux notes très repérables du chant de l'oiseau.



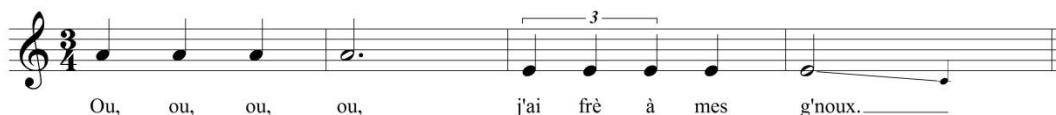
(Septembre 2014 – Yvonne Crespel, Le Temple, Saint-Dolay, née en 1928).

La copie ici assez fidèle bien qu'elle ne tienne pas compte, pour des raisons évidentes, des subtilités rythmiques de l'original. Le chant du coucou dans la nature est en effet plus long, plus chaotique, et le mimologisme ne prélève ici qu'un élément musical dont la rythmique, choisie pour sa particularité, sert de support au texte.

Dans le cas du *hibou*, le mimologisme isole ainsi le dernier motif qu'il répète deux fois.



(Exemple d'un chant de la chouette hulotte)



(Blanche pointée = 72 env. Ton original approximatif)

(Novembre 2015, André Jubert, agriculteur, Kerpaix, Péaule, né en 1947).

<sup>198</sup> Daniel Giraudon note plus d'un siècle plus tard une trentaine de mimologismes d'oiseaux en langue bretonne du Trégor (Giraudon, 2011) et, en Haute-Bretagne, les collectes de Régis Auffray et de Patrick Bardoul ailleurs en Haute-Bretagne sont à peu près équivalentes avec une vingtaine d'espèces. *Dastumedia*. [En ligne]. Dastum. [Page consultée le 23 juin 2017], disponibilité et accès <http://www.dastumedia.bzh>.

Ces oiseaux aux chants caractéristiques sont des repères d'autant plus écoutés et attendus qu'ils ne sont là que sur une période de l'année. Le coucou annonce le printemps, vers mars ou avril et le *hibou* les gelées aux environs de la Toussaint.

Le coucou est la base de plusieurs mimologismes car, pendant son séjour de mars ou avril à juin, son chant évolue. Un témoignage a même associé ce changement avec l'apparition de la « *crache du coucou* », secrétée par la larve d'un insecte, la cicadelle écumeuse.

« *Au bout d'un mois qu'il est là (son chant change), ça s'accélère et ça devient plus rapide. Quand il est sur une branche, avant de s'envoler, on dit qu'il crache... la crache du coucou<sup>199</sup> qu'on appelle ça.* »

(Octobre 2014 – André Pivault, agriculteur, Cosquer, Marzan, né en 1946, parlant ici d'une expression entendue à Arzal).

« *Il chantait : coucou, coucou !... et à la fin de son chant, ça va plus vite et ça s'arrête comme ça : casse ta coue ! [casse ta queue !]... ça rimait comme ça !* »

(Juin 2014 – Joseph Bertho, Vieille-Roche, Camoël, né en 1940).



Et, sur les mêmes mélodies et rythmes, j'ai pu noter :

« *Coucou, coucou, tord-lui l'cou.* »

(Novembre 2015, André Jubert, agriculteur, Kerpaix, Péaule, né en 1947).

« *Coucou, coucou, casse ton cou.* »

(Avril 2015 - Jeannette Crusson, agricultrice, Le Val, Pénestin, née en 1942).



« *Coucou, catacou, t'es fou.* »

(Novembre 2017 – M.V., agricultrice, Kernevy, Saint-Dolay, née en 1927).

« *Casse ton cou ! Casse ton cou !* »(Camoël).

Des versions plus longues font référence aussi à cette accélération du chant du coucou en fin de séjour, juste avant qu'il ne reparte.

<sup>199</sup> Les cicadelles et les grillons, selon Jean de Luba, auteur du 15<sup>e</sup> siècle cité par Eugène Rolland, naissent et sont engendrés du crachat du coucou (Rolland II, 1879 ; 98).



« *Coucou, t'es fou,*

*La corde au cou,*

*Le fer au pied,*

*Pour t'étran'ier [t'étrangler] »*

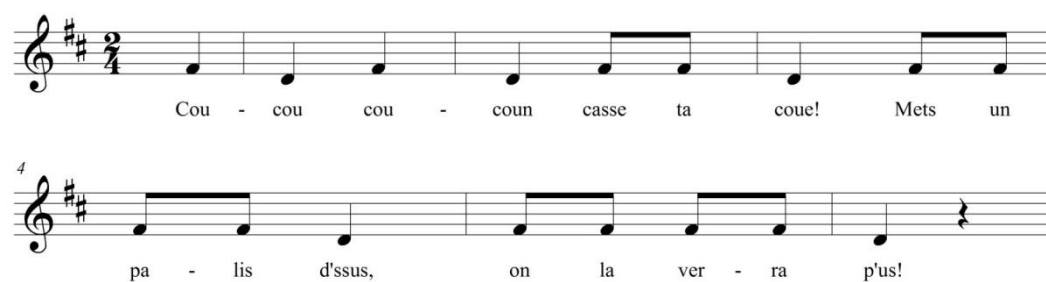
(Septembre 2014 – Yvonne Crespel, Le Temple, Saint-Dolay, née en 1928).

Ou encore cette version, recueillie à Pénestin auprès d'une personne originaire de Saint-Martin-sur-Oust :

« *Coucou, coucou, cache ta coue,*

*Mets un palis d'ssus,*

*On la verra p'us.* [Le palis est une grande plaque d'ardoise dont on se servait, par exemple pour faire les clôtures] »



(Noté sous la dictée. Juin 2015 – Pénestin).

Il fallait d'ailleurs adresser une de ces formules brèves à l'oiseau pour le faire arrêter de chanter.

« *Coucou, casse ton cou ! Il arrête de chanter aussitôt !* »

(29 octobre 2014 – Pierre Averty, charcutier, La Roche-Bernard, né en 1936).

« *Si on lui répond, il part. Il aimait pas chanter devant l'monde.* »

(Novembre 2017 – M.V., agricultrice, Kernevy, Saint-Dolay, née en 1927).

Paul Sébillot note en effet des formules similaires adressées au coucou par les enfants en Nivernais et en Haute-Bretagne pour le faire taire. Par exemple celle-ci qui se rapproche de celle entendue dans la région de La Roche-Bernard : « *Coucou, coucou, chante, le diable te casse le cou !* » (Sébillot, 1968, III, 184).

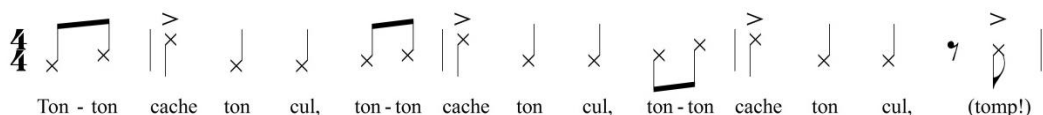
La reproduction du chant du pigeon ramier est plus diverse encore que celle du coucou. Comme lui, son chant a suscité de nombreux mimologismes. Il est généralement reproduit à peu près fidèlement, à ceci près que son rythme est toujours décalé par rapport à la mélodie complète de l'original.



(Chant original du pigeon ramier).

### Type 1

Ce premier type de mimologismes est une reproduction complète du chant. Il est assez rare et intègre 3 fois le motif puis la syllabe finale.



« *Tonton, cache ton cul,*

*Tonton, cache ton cul,*

*Tonton, cache ton cul,*

*Tomp !\* »*

\*« *Je ne sais pas ce qu'ils disent à la fin... »*

(Mars 2016 – Jean Le Mailloux, agriculteur, Quellec, Arzal, né en 1932).

### Type 2

- Reproduction partielle du chant, soit le début ou la fin.
- Reproduction sans modification rythmique importante (la syllabe accentuée est soulignée et correspond au do du chant original, au début des mesures).

#### Début du chant

« *La goutte, tonton,*

*Tu en auras, vieux con »*

(Octobre 2014 - Pierre Averty, charcutier, La Roche-Bernard, né en 1936).

#### Fin du chant

« *Paies-tu un pot, tonton,*

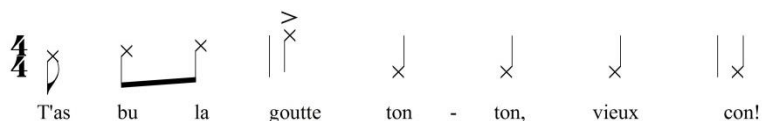
*Paies-tu un pot, tonton, (silence), zut ! »*

(Juin 2014 - Yvonne Crespel, Le Temple, Saint-Dolay, née en 1928).

« Veux-tu un pot, tonton,

Veux-tu un pot, tonton, (silence) non ! »

(Novembre 2017 – M.V., agricultrice, Kernevy, Saint-Dolay, née en 1927).



« T'as bu la goutte tonton, vieux con. »

(Novembre 2015, André Jubert, agriculteur, Kerpaix, Péaule, né en 1947).

### Type 3

Reproduction partielle du milieu du chant, d'une longueur d'une à deux mesures, en général sans modification rythmique importante par rapport à l'original. C'est le type le plus communément recueilli.

#### Une mesure :

« Nous sommes tous foutus ! »

(Mai 2014 - Saint-Gildas-des-Bois).

« Où sont-ils tous deux ? Où sont-ils tous deux ? »

(Mai 2014 - Henriette Chaussée, Le Bourg, Théhillac, née en 1927).

« Cache ton ghu, tonton ! »

(Décembre 2014 - Annick Provost, Madon, Muzillac, née en 1946).

#### Deux mesures au rythme identique :

« Lève ton cul, tonton,

Lève ton cul, vieux, con. »

(Septembre 2014 – Jean Olivier, agriculteur, Colon, Arzal, né en 1926).

« Cache ton cul, tonton,

Cache ton cul, vieux con. »

(Février 2014 – Arzal)

Parfois, on trouve ces mesures avec modification rythmique. Le mimologisme a vraisemblablement été reproduit sans le support du chant original.

« Tu bois la goutte, tonton,  
Tu vas t'saouler vieux con. »

(Février 2016 - Georges Le Floch, agriculteur, La Grée, Férel, né en 1933).

« Y'a d'la goutte, tonton,  
C'est pas pour toi, couillon ! »

(Juin 2015 – André Le Bras, conducteur de travaux, Baragan, Nivillac originaire de Marzan où il a appris le mimologisme pendant sa jeunesse).

« Paies-tu la goutte, tonton,  
J'la boirais bien, couillon. »

(Juillet 2015 - Hilaire Chatal, chauffeur, René, Férel, né en 1930).

« T'as bu la goutte, tonton,  
Tu la paieras, vieux con. »

(Avril 2014 – Guy Le Mauff, Marzan et 20 juin 2014 - Joseph Bertho, marin-pêcheur, Vieille-Roche, Camoël, né en 1940).

« T'as bu la goutte, tonton,  
T'en donnes pas à ta cousine, couillon. »

(Septembre 2014 – Nivillac).

« T'as bu la goutte, tonton,  
T'as pas chongé à ta tontine [ou : à ta voisine], couillon. »

(Juin 2015 – A. G. agricultrice, Nivillac, née en 1931).

« Donne-moi la goutte, tonton,  
Donne-moi la goutte, vieux con. »

(Février 2014 - André Pivaut, agriculteur, Cosquer, Marzan, né en 1946).

« As-tu bu la goutte, tonton,  
Moi j'en ai pas eu, couillon. »

(Septembre 2015 – Augustine Vignard, appris de son père, Joseph Leclève, Bois Rivaut, Saint-Dolay, née en 1930).

### Le texte

Comme on le voit bien avec le pigeon ramier, le mimologisme n'est pas que musique, c'est aussi un texte qui caractérise l'oiseau. Le pigeon a un caractère maussade de vieux pessimiste résigné : « *Nous sommes tous foutus...* », d'où peut-être sa tendance prononcée à l'alcoolisme : « *T'as bu la goutte tonton, tu en paieras, vieux con...* »

Le caractère du pigeon exprimé par le mimologisme est d'ailleurs confirmé par l'observation de l'oiseau. « *Ah ! oui. Tu n'as qu'à les regarder, ils baissent la tête comme ça...* ».

Le rouge gorge est, lui, considéré comme un grand vantard. Les sonorités [i] et [ss] rappellent bien le chant très aigu du petit oiseau.

CD 8. *Mimologisme attribué au rouge-gorge ou « jabot rouge »*. Novembre 2015, André Jubert, agriculteur, Kerpaix, Péaule, né en 1947. Enregistrement chez l'informateur : Hervé Dréan.

J'ai du bois dans mon pa - ys, nom de d'jiss, il est gros comme ma cuisse.

(Noire = 88 env.)

« *J'ai du bois dans mon pays, nom de d'guiss, il est gros comme ma cuisse !* »

(Novembre 2015, André Jubert, agriculteur, Kerpaix, Péaule, né en 1947).

Les paroles de ce mimologisme attribuée par mon informateur au rouge-gorge ou *jabot rouge*, sont très proches de celles du roitelet comme on peut en trouver maints exemples dans d'autres collectes (Giraudon, 2011 ; 71-73). Ce mimologisme recueilli à La Roche-Bernard a effectivement été attribué au roitelet<sup>200</sup>, mais curieusement ici, l'oiseau n'est pas un vantard et dit l'inverse de ce qui est noté d'ordinaire.

« *Le bois n'est pas gros par ici ; il est gros comme ma cuisse, comme ma cuisse.* »

(Octobre 2014 - Pierre Averty, charcutier, La Roche-Bernard, né en 1936).

Un autre mimologisme très proche a été noté à Arzal et attribué cette fois au merle.

<sup>200</sup> Cet oiseau est appelé dans la région le *berret*, *p'tit berret* par les *Bertons* et le *raporto* ou *raportéo*, *p'tit raportéo* par les *Mitaods* à l'ouest de Nivillac, *berto* ou *beurtao*, *p'tit beurtao*, à l'est à partir de Saint-Cry.

« *Ton timon d'charrette n'est pas plus gros que ma cuisse, artifice, kuit* » (Couédel, 1998 ; 39).

Ce dernier oiseau a pourtant un mimologisme très particulier, mêlant mélodies sifflées et parlées dont j'ai retrouvé un exemple à Marzan. Là, il n'est plus vraiment question de vantardise mais d'un père de famille modèle préoccupé par la couvée à venir.

CD 9. *Mimologisme du merle*. Février 2014 – André Pivault, agriculteur, Cosquer, Marzan, né en 1946. Enregistrement chez l'informateur : Hervé Dréan.

J'ai fait mon nid, (sifflé) Ma femme va pondre des oeufs,  
 (sifflé) Elle va les cou - ver, (sifflé)  
 J'au - rai des pe - tits, (sifflé) Je  
 s'rai un père heu - reux, (sifflé)

(Les fa# sont un peu bas dans l'original et les notes données ici, très indicatives, témoignent davantage des inflexions rythmant le récit).

« *J'ai fait mon nid (passage sifflé)*

*Ma femme va pondre des œufs (sifflé)*

*Et bientôt elle va les couvrir (sifflé)*

*J'aurai des petits (sifflé)*

*Ils vont s'envoler (sifflé)*

*Je suis un père heureux (sifflé) »*

(Février 2014 – André Pivault, agriculteur, Cosquer, Marzan, né en 1946).

Tous ces caractères sont parfois expliqués par des légendes directement issues du texte de la formule. « *La traduction de la ritournelle de certains oiseaux est en relation étroite avec le rôle qu'ils jouent dans les légendes* » (Sébillot, 1968 III ; 180).



Ainsi, les mimologismes locaux font référence au cou ou à la queue cassée du coucou. Or, les thèmes sur l'oiseau qui se fait casser ou couper une partie de son corps pendant les moissons apparaissent aussi dans des petites histoires qui l'expliquent. Celle-ci provient du Poitou et mentionne l'épisode du cou cassé.

« *La pie faisaient la charretée tandis que le coucou donnait les gerbes, et la bavarde répétait toujours « cha quatre ! (par quatre) » à son compagnon qui approchait lentement une gerbe unique. À la fin, le coucou s'impatienta et chargea plus amplement sa fourche. La pie s'empressa à son tour, mais bientôt elle ne put suffire, la gerbe lui échappa et alla tomber si malheureusement sur le dos de son pourvoyeur qu'elle lui cassa le cou. »* (Sébillot, 1968 III, 163-164).

Cela n'est pas sans lien avec l'explication donnée localement au départ de l'oiseau en juin. À Camoël par exemple, le coucou part à la fenaison de peur qu'on lui coupe le cou.

« *Au moment où on mettait la faucheuse dans le [champ] /.../ le coucou, il partait à ce moment-là. Il avait peur de s'faire couper l'cou. »*

(Mai 2017 – Lucien Jeannot, agriculteur, Kerarno, Camoël, né en 1932).

À Arzal aussi, le coucou avait peur de se faire couper les pattes par la faux (Septembre 2014 – Jean Olivier, agriculteur, Colon, Arzal, né en 1926). On retrouve aussi un peu de l'idée du mimologisme « *Casse ton cou* » dans la chanson du peureux, telle qu'elle a été recueillie dans la région de Josselin et qui figure dans l'enquête Fortoul. Certes, la chanson est répandue un peu partout en France et ne présente pas un caractère d'exception dans ses paroles, mais c'est la même inspiration (Berthou-Bécam et Berthou, 2010 ; 105).

Le caractère changeant du vol de l'alouette qui monte et descend est expliqué par le mimologisme. L'oiseau dit ainsi : « *Je monte, je monte, je monte ! [puis] j'mont'rai p'us, j'mont'rai p'us, j'mont'rai p'us !* » (Février 2014 – André Pivaut, agriculteur, Cosquer, Marzan, né en 1946). D'autres mimologismes sont plus précis :

« *Quand elles montaient en volant, (elles disaient) : « j'jur'rai p'us ! ». Et en descendant : « j'jur'rai 'core ! » »*

(Janvier 2013 – M. F., agricultrice, Nivillac, née en 1926 et septembre 2014 - Yvonne Crespel-Le Temple, Saint-Dolay, née en 1928).

« (L'alouette chante en montant) : *je jur'rai p'us, je jur'rai p'us, je jur'ai p'us !*

(En descendant) : *je jur'rai 'core, je jur'rai 'core, je jur'rai 'core ! »*

Selon une de mes informatrices, lorsque l'alouette monte, elle se rapproche de Dieu et promet donc de ne plus jurer. En descendant, elle a oublié sa promesse (Janvier 2014 – Marie Malnoë, Le P'tit Bézo, Saint-Dolay, née en 1926). La légende la plus courante veut que l'alouette, détenant la clé du paradis, perde ce privilège pour avoir trop juré. C'est Saint Pierre qui l'a remplacée. Elle passe son temps aujourd'hui à le regretter (Giraudon, 2013 ; 13). Cependant, l'histoire paraît s'être moins bien conservée en Haute-Bretagne qu'en Basse-Bretagne (Giraudon, 2008 ; 62).

Toutefois, le mimologisme ne se réfère pas toujours implicitement à une légende et parfois il est plutôt relié à une prédiction météorologique. On dit que lorsque *le hibou* chante en hiver, le temps sera clair donc plus froid et la nuit, l'oiseau passe son temps à se plaindre.

« *C'était l'hiver [on entend davantage la chouette hulotte à partir de la Toussaint], mon père nous disait : « regardez comme il chante [le hibou]. Il a froid. Vous avez de la chance, vous (d'être bien au chaud) ! « Ou, ou, ou ! J'ai froid aux g'noux ! »*

(Octobre 2014 – André Pivaut, agriculteur, Cosquer, Marzan, né en 1946).

« *Il commence à chanter à partir du mois de novembre, vers la Toussaint par là. /.../ Elle se plaint qu'il a les pieds gelés : ou, ou... ou, ou, ou ! »* (29 octobre 2014 – Pierre Averty, charcutier, La Roche-Bernard, né en 1936).

De même, si on entend la seconde phase du chant du coucou, l'été sera mauvais.

« *Il chantait mal. Il tait enrouté parce qu'il avait trop chanté au début. Alors il disait : « casse ton cou ! Casse ton cou ! ». Oh ! oui. Oh ! ben [qu'on disait], y'aura pas d'été ! »*

(Mai 2015 – Lucien Jeannot, agriculteur, Kerarno, Camoël, né en 1932).

Certains mimologismes mettent en scène plusieurs animaux qui dialoguent. Ils sont toujours bien localisés et commentés.

« *(Ça tait dit par Jeanne Régent, [jãn R<sub>3</sub>ãw] ma vézine) : Chez mé vézinyes [v<sub>3</sub>zẽj], chez les Cheny, là, y'a un cô [un coq] su' l'frambraille. Su' l'tas d'frambraille [sur le tas de fumier], y'a des bidjets [des vers de terre], (mais) pas su' l'tas d'terreau. Tu vaes [tu vois [vaj], ça cause des riches et des pauv'es.*

Le cô :

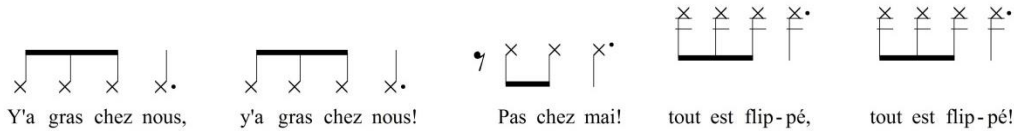
« *Y'a gras chez nous, y'a gras chez nous ! »* [dit avec une grosse voix].

- *Pas chez mai !* [maj] dit avec la voix ordinaire de l'informatrice]

*le cô est su' l'tas d'terreau :*

- *tout est flippé, tout est flippé !* » [Mon informatrice le dit avec une voix forte et aigüe] »

(Avril 2013 – Marie Malnoë, Le P'tit Bézo, Saint-Dolay, née en 1924. Lors d'un autre entretien mon informatrice précise que « *ça 'tait le cô es Cheny et le cô à Rose Régent* [R̥-ʒ̥ãw]. »)



Ce dialogue de coqs est assez populaire et j'ai pu en recueillir plusieurs versions.

« *Mon père qui nous disait ça. C'était trois coqs :*

- *celui de Kernisco : « Y'a d'quoi chez nous ! »*
- *Celui de Kerdras : "On en viendra à bout ! »*
- *et celui de Queldan... Ah ! dame, je n'sais plus !* [Ces trois villages entourent le Cosquer où habitait mon informateur. Malheureusement, la fin de ce mimologisme n'a pas pu être retrouvée.] »

(Octobre 2014 – André Pivault, agriculteur, Cosquer, Marzan, né en 1946).

« *Il disait comme ça :*

*Koukouléjou ! Y'a d'quai [kaj, de quoi] chez nous !*

*L'autre lui répondait lui :*

*- Koukouléjou ! Chez mai [maj] itou !*

*Le troisième i' répondait li :*

*-Koukouléjou ! Chez mai c'est foutu, tout est chiqué ! »*

(Juin 2014 – A. G., agricultrice, Nivillac, née en 1931).

CD 10. *Dialogue de coqs*. Juin 2014 – A. G., agricultrice, Nivillac, née en 1931. Enregistrement chez l'informatrice : Hervé Dréan.

Kou - kou - lé - jou - ou!

5 Y'a d'cai chez nou - ous!

9 Kou - kou - lé - jou - ou!

13 Chez mai i - tou - ou!

17 Kou - kou - lé - jou - ou!

(Parlé) : chez mai c'est foutu, tout est chiqué !

(Ton original. Voix forte et aigüe. Noire pointée = 88 env.).

« *Y'a t-y du grain chez nous... !*

- *Y'en a chez nous itou... !* »

(Octobre 2014 – Jean Le Mailloux, agriculteur, Quellec, Arzal, né en 1932).

« *Tout est lipéééé !*

- *Pas si tant qu'çaaaa !* »

(Septembre 2014 – M. F., agricultrice, Nivillac, née en 1926)

Un dialogue plus étoffé fait parler cette fois plusieurs animaux de la ferme qui se répondent et évoquent une histoire de dettes que le coq aurait contractées.

« - *Y'a d'cai [kaj, de quoi] chez nou-ous...*

- *Chez nous itou-ou,...*

- *Il doit beaucoup-ou-oup !*

- *Il paiera-a-a....*

*Les canards qui vont à la mare :*

- *Quand ? quand ?* [Mon informateur le dit avec une voix nasale imitant le canard].

*Et la biquette qui est au fond du buisson :*

- *Jamais-ais-ais* [dit en imitant la chèvre]. »

(Noté sous la dictée. Juin 2015 – André Le Bras, Baragan, Nivillac originaire de Marzan où il a appris le mimologisme pendant sa jeunesse).

Le thème des dettes du coq se retrouve dans une autre formule parlée. Le dernier vers, le seul qui soit modulé et rythmé, imite le coq en intégrant l'onomatopée de son chant.

A - you vas - tu don' p'tit cô?

4  
Je vas à Nantes, pa - yer mes dettes.

8  
Kou - kou - lé - jou! Tout l'monde s'en fout!

« *Ayou [où] vas-tu don' p'tit cô [coq] ?*

- *Je vas (z')à Nantes payer mes dettes.*
- *(Très fort :) Koukouléjou ! Tout l'monde de Nantes s'en fout !* »

(Noté sous la dictée. Septembre 2014 – Marie Malnoë, Le P'tit Bézo, Saint-Dolay, née en 1926).

Ces dernières formules en forme de dialogue sont destinées surtout aux enfants et les incitent donc à regarder, écouter, reconnaître les oiseaux pour imaginer ensuite ce qu'ils peuvent dire. Dans la société traditionnelle rurale, ces textes musicaux ont une indéniable vertu éducative et ludique tant pour les enfants que pour les adultes.

### L'apprentissage des mimologismes

L'attirance ou non pour les oiseaux et les animaux en général joue énormément dans l'apprentissage, l'emploi et la restitution des mimologismes. Les quelques informateurs qui m'en ont donné le plus grand nombre ont été initiés très tôt par des proches. Ils continuent toujours d'observer les oiseaux et se documentent sur leur vie et leurs habitudes. Cette relation particulière paraît être à la base de la création des mimologismes, comme le décrit l'expérience de cette informatrice, qui d'ailleurs n'est pas la seule à m'avoir raconté ce genre d'expérience :

« *J'avais un petit oiseau là, dans ma cour. Il venait me voir et quand je sortais, je l'entendais : « pffuuu – ine », il disait. Je ne sais pas ce que c'était comme oiseau ! Eh ben, je disais comme ça aux voisines : « il m'appelle ! », parce que mon nom c'est Augustine... c'est un peu... bête, mais bon. »*

(Septembre 2015 – Augustine Vignard, Le Pommerais, Saint-Dolay, née en 1930).

En dehors de la sphère familiale, les mimologismes s'apprennent auprès des anciens du village qui les enseignent aux plus jeunes ou entre enfants dans les occasions de rencontres, dans les prés en gardant les vaches. Les grands travaux agricoles, avec la rencontre d'ouvriers venus de villages ou de communes voisines, peuvent aussi renouveler à l'occasion la collection locale. Le mimologisme du merle cité plus haut a été appris par mon informateur lorsqu'il avait quinze ans au moment des battages avec un journalier plus âgé (Février 2014 – André Pivaut, agriculteur, Cosquer, Marzan, né en 1946). L'école est aussi un lieu où les savoirs enfantins s'échangent et un informateur de La Roche-Bernard m'a dit en effet en avoir appris « *avec les gars de la campagne* » venus des villages proches de Férel et Herbignac (Octobre 2014 – Pierre Averty, charcutier, La Roche-Bernard, né en 1936).

#### Utilisation des mimologismes

L'apprentissage peut prendre plusieurs formes. Soit le mimologisme est transmis hors de son contexte, sur l'aire de battage ou sur la cour d'école, soit il est répété après l'oiseau. La proximité avec la nature dans ce dernier cas est sûrement un des éléments primordiaux de l'apprentissage par copie du modèle.

*« C'est en gardant les vaches surtout (qu'on disait ça) entre copains et copines. On répétait « nous sommes tous foutus », autant de fois que les pigeons chantaient, ça nous amusait beaucoup de crier cette phrase ! »*

(Mai 2014 - Théhillac).

*« On répétait par derrière eux. »*

(Mars 2016 - Jean Le Mailloux, agriculteur, Quellec, Arzal, né en 1932).

Certains mimologismes vont cependant sortir du cadre strictement enfantin et être réutilisés dans la vie quotidienne des adultes. Celui du pigeon peut servir à inviter utilement et jovialement à boire un verre : « *paie un coup, tonton !* ». Le destinataire bien souvent répond en complétant la formule en signe d'accord : « *paie un coup, vieux con !* ».

Cette utilisation hors contexte a sans doute permis aux nombreuses versions du mimologisme du pigeon ramier de se maintenir dans la pratique et dans les mémoires. Ce faisant, la formule a subi des altérations rythmiques. De même, la popularité du chant du coucou, la

mélodie facile et reconnaissable de son chant, tout comme celui du pigeon et de la chouette hulotte, a contribué aussi à garder en vie un peu plus longtemps que les autres leurs formules mimologiques.

L'écoute attentionnée des sons naturels, située entre musique, langage et imaginaire, possède ainsi de nombreux intérêts dans la société traditionnelle rurale. Le Moyen Age allait plus loin encore. L'écoute de la nature avait provoqué, pensait-on, la naissance du premier instrument car on souscrivait alors « *pour une bonne part à la thèse de l'origine mimétique de la musique* » (Fritz, 2000 ; 16-17). Au croisement entre chant et voix parlée, fond sonore et signal de communication, la voix de l'oiseau rappelle donc la place primordiale des sons purement esthétiques dans l'environnement traditionnel sonore du quotidien rural.





### 1.3 Sons esthétiques

#### Musiques et paramusiques ?

Dans l'ensemble des sons esthétiques, j'ai réuni ceux dont la fonction principale tient compte objectivement des critères de beauté et d'harmonie. Les sons esthétiques seraient ainsi ce que la musicologue Claudie Marcel-Dubois a appelé *musique* par opposition à la *paramusique*. La première, « *mélodieuse et plaisante* », est formée des chants et airs qu'on peut entendre par exemple dans « *les fêtes villageoises* » (Marcel-Dubois, 1975, 603), la *paramusique* ou *contremusique* représentant quant à elle les « *phénomènes sonores, organisés volontairement – notamment en temps rituel – se situant à la frontière du son musical et du signal bruit.* » (Marcel-Dubois, 1981, 45). Sont inclus dans cette dernière catégorie : les *signaux sonores* à usage technique et pratique qui servent par exemple à la communication des hommes avec les animaux dont je viens de parler ainsi que les vacarmes cérémoniels à signification rituelle dont il va être question plus bas (Marcel-Dubois, 1975 ; 604).

Néanmoins, à les écouter de plus près, *musique* et *paramusique* ne sont pas toujours bien distinctes à l'intérieur d'un même événement sonore et leur rôle n'est pas si nettement défini. À partir de quand et sur quels critères, en effet, considère-t-on qu'un cri modulé est musical ou non ? Jacques Coget pose le problème suivant : pour éloigner le renard des dindons, on fait tourner un tracteur pendant la nuit ou on dépose au pied d'un arbre un poste à transistor. « *Que dire alors du signal émis ?*, écrit Jacques Coget, *Le tracteur produit du bruit, le transistor, s'il est branché sur une station musicale, de la musique. Bruit, musique et paramusique deviennent ici les trois déclinaisons d'un même signal ou plus exactement de signaux ayant la même fonction.* » (Coget, 1990, 8).

Les concepts de musique et paramusique établis par Claudie Marcel-Dubois, s'ils sont commodes, ne me paraissent pas cependant vraiment entrer en résonance avec les préoccupations actuelles. Les bruits sont maintenant intégrés dans maintes compositions musicales modernes, et ce depuis les fameuses expériences musicales radicales et quelque peu provocatrices de Luigi Russolo, décrites et discutées dans un manifeste paru en 1913 (Russolo, 1913). Peu à peu, les bruits deviennent intéressants aux oreilles des musiciens jusqu'à être utilisés comme matière première d'un courant musical né à la toute fin des années 1940, la musique concrète. Selon son inventeur, Pierre Schaeffer, « *La musique concrète prétendait composer des œuvres avec des sons de toutes provenances – notamment ceux qu'on appelle bruits – judicieusement choisis et assemblés ensuite grâce aux technologies électro-*

*acoustiques du montage et du mélange des enregistrements.* » (Shaeffer, 1966 ; 17). Si l'on adopte cette perspective, il me semble donc malaisé aujourd'hui d'opposer musique et paramusique, l'une étant à mon sens maintenant partie intégrante de l'autre. J'ai donc préféré parler de sons esthétiques plutôt que de musique même si ceux qui seront abordés ici concernent bien le chant et la musique instrumentale.

## A - Chants profanes

Pour entrer dans l'analyse des formes musicales de la région de La Roche-Bernard, il me faut commencer par le chant. C'est lui qui y occupe la place de choix, les instruments et les instrumentistes étant beaucoup plus rares et exceptionnels ainsi qu'on le verra plus bas.

Dès 1975, une collecte est entreprise dans la région de La Roche-Bernard afin de retrouver le répertoire de chants traditionnels qui y était connu. Les enregistrements ont cependant été réalisés hors contexte car je n'ai jamais été témoin dans ces années-là de chants exécutés spontanément dans les circonstances voulues par la tradition, sauf peut-être pendant quelques rares repas de noces dans ma famille. Toutefois, les souvenirs liés aux chants traditionnels n'étaient pas éteints dans la région et je dispose aujourd'hui d'un corpus de plus de 600 chants et airs musicaux recueillis dans un rayon de 10 à 15 kilomètres autour de La Roche-Bernard auprès d'une quarantaine de chanteurs<sup>201</sup>.

Partout dans la région, aussi bien chez les *Mitaods* que chez les *Bertons*, les formes poétiques de la chanson de tradition orale empruntent largement celles du territoire francophone<sup>202</sup>. Les 7 catégories que Conrad Laforte distingue dans la chanson traditionnelle française sont ainsi représentées dans le corpus recueilli autour de La Roche-Bernard (Laforte, 1993 ; 16)<sup>203</sup>.

Parmi les chansons de la catégorie « chansons brèves », il faut remarquer les *chants à dizaine* ou *de dizaine* qui, par leur diversité et leur nombre impressionnant, forment un genre à eux seuls. Ils représentent en effet plus de 200 items dans le corpus recueilli. Ce sont de petites chansons énumératives ordinairement composées de quatre vers et dont l'incipit commence par des expressions stéréotypées comme : « *Y'a core dix filles...* », « *Il est dix heures sonnées...* », « *C'est dans dix ans...* ». Quelques *chants de dizaine* commencent par 9 ou 11 mais ils sont plus rares. Le chant se déroule en décomptant jusqu'à un, répétant tou-

<sup>201</sup> Ces chants ont été publiés en trois volumes (Dréan, 2016).

<sup>202</sup> Les enregistrements de chants ont commencé dans la région de La Roche-Bernard en 1975.

<sup>203</sup> Les catégories de Conrad Laforte sont les suivantes :

1 chansons en laisse (« *pour avoir une laisse, il faut une série de vers isométriques (qui ont le même nombre de syllabes) à assonances ou à rimes identiques* » (Laforte, 1993 ; 20).

2 Chansons strophiques

3 Chansons en forme de dialogue

4 Chansons énumératives

5 Chansons brèves

6 Chansons chantées sur des timbres (sur l'air de)

7 Chansons littéraires recueillies comme folkloriques.

jours les mêmes vers. La définition des *chants à dizaine* donnée par mes informateurs est néanmoins plus large. Elle s'applique en effet à toute chanson de petite taille, répétitive, qu'elle soit à décompter ou non en incluant par exemple des chansons énumératives ou de petites formules chantées.

Les chants de ce type se retrouvent plutôt dans l'ouest de la France. Les chants « de neuf » sont bien représentés dans le Sud-Ouest et ceux « de dix » davantage en « *Poitou et Vendée, Haute-Bretagne et régions voisines* » (Guilcher, 2003 ; 34). En Haute-Bretagne, les chants à dizaines sont présents partout, sauf en Ille-et-Vilaine. Dans les Côtes d'Armor, c'est un chant à compter alors que dans le Morbihan et la Loire-Atlantique, c'est un chant à décompter (Clériveret, 2013 ; 123 qui cite Vincent Morel).

La petite taille de ces chansons très populaires, aux mélodies simples et interchangeables, a favorisé sa diffusion jusqu'à aujourd'hui. La chanson à dizaine est facile à interpréter, elle peut être reprise par tous en assurant ainsi, pour le temps de son interprétation au moins, une certaine cohésion dans le groupe des chanteurs. Les chants à dizaine sont adaptés à de nombreux événements et cérémonies de la vie rurale traditionnelle. Leurs textes véhiculent enfin un certain nombre d'idées et de valeurs qui ont une résonance sociale forte (Defrance, 1991 ; 316). Tout cela a fait que ce type de chant a souvent été et est encore la base de créations et d'adaptations modernes<sup>204</sup>.

Les paroles des chansons narratives empruntent quant à elles les grands thèmes communs au répertoire de langue française correspondant à ceux des catalogues de Patrice Coirault (Delarue, Belly, Wallon, 1996, 2000 et 2006) et Conrad Laforte (Laforte, 1977, 1979, 1981, 1982 et 1985)<sup>205</sup>. Les paroles de la grande majorité des chants que j'ai recueillis sont françaises. Quelques-uns seulement sont en gallo et leur interprétation est alors volontaire de la part du chanteur, la musique produite par la langue faisant partie de la chanson, ainsi que

---

<sup>204</sup> On peut l'entendre par exemple assez couramment de nos jours dans certaines manifestations politiques en Bretagne.

<sup>205</sup> A titre d'exemple, ma collecte est assez équivalente à celle de Louissette Radioyes à Saint-Congard dans le Morbihan gallo, à 35 kilomètres au nord de La Roche-Bernard. Le nombre de chants recueillis (400 chants environ) et le territoire d'enquête (9 communes) sont comparables. La collecte de Louissette Radioyes a cependant eu lieu de 1962 à 1970. Elle a commencé 13 ans avant la mienne et cela a son importance dans cette période de fin de tradition.

mes informateurs me le font remarquer presque à chaque fois<sup>206</sup>. L'importance du gallo est cependant diverse selon les textes. Beaucoup d'entre eux ne possèdent que quelques mots, ou quelques expressions en gallo.

Pour restituer ce répertoire, on peut chanter seul ou en groupe à l'unisson ou encore, selon l'expression consacrée, « à répondre »<sup>207</sup>. Dans la région de La Roche-Bernard, un ou plusieurs meneurs lancent la phrase et le groupe la reprend à l'identique, sans tuilage. La réponse commence en effet lorsque la première phrase musicale est terminée. Quand les phrases sont bien découpées, la réponse est directe : phrase A par le ou les meneurs, phrase B en réponse par un autre chanteur ou par le groupe. Certains chants ont une structure un peu plus complexe où une phrase intermédiaire est interprétée par le meneur seul.

---

<sup>206</sup> Toutefois, lorsque la transmission du chant passe par l'écrit, on privilégie l'usage du français. Une de mes informatrices écrivit à mon intention les paroles de la chanson des « *vêpres de Saint-Gorgon* » qui est en gallo. Le texte transcrit l'a été en français. Lorsqu'elle me l'a chantée pour que j'en entende la mélodie, j'ai pu me rendre compte que l'interprétation était alors nettement gallésante. Mon informatrice avait donc, en passant par écrit, rendu le texte « présentable » (Dréan, 2016 ; 338-339).

<sup>207</sup> Le *kan ha diskan* utilisée en Bretagne dans une bande de territoire large allant de la rade de Brest jusqu'à Mur de Bretagne (Guilcher, 1976 ; 252) n'est pas pratiquée traditionnellement dans la région de la Roche-Bernard. Le *kan ha diskan* se définit comme suit : « *L'un des chanteurs dit seul une première phrase musicale. L'autre le double à l'unisson sur tout ou partie de la seconde moitié, puis répète la phrase entière. Le premier chanteur en dit la fin avec lui avant d'enchaîner une phrase nouvelle.* » (Guilcher, 2003 ; 34).

Et monpère il n'a pas le ti le tain fa la li ra, monpère il

n'a pas la va - leur d'une é - pil - le,  
mon père il n'a pas le ti le tain

la va-leurd'une é -  
fa la li ra monpère il n'a pas la valeur d'une é - pil - le,

pil - le le ti le tain ti la li - re,  
la valeur d'une é - pil - le le ti le tain ti la

mais il a qui vaut mieux le ti le tain fa la li ra, mais il a qui...  
li - re,

(Noire = 126 env. Ton original.).

Exemple d'interprétation d'une chanson à répondre simple à deux phrases A et B « Mon père il n'a pas » menée par Édouard Huguet – portée du dessus - et répondue par sa femme Marguerite Huguet – portée du dessous -, interprétée au bourg de Saint-Dolay en décembre 1975.

Catalogue Coirault : 2208 - La fille aux noisettes.

Catalogue Laforte : I, H-6 - La fille tombée de l'arbre.

En re-ve-nant des no-ces, j'é-tais bien fa - ti - guée, j'é-tais bien

fa - ti - guée,

En re-ve-nant des no-ces, j'é-tais bien fa - ti -

à la clai-re fon - tai-ne, je me suis

guée, j'é-tais bien fa - ti - guée,

re - po - sée, par une ou - bli, je me suis ren-dor - mie, oh, non, ja -

mais, je me ren-dor-mi - rai.

Par une ou - bli, je me suis ren-dor -

mie, oh, non, ja - mais, je me ren-dor - mi - rai.

Exemple de chant à répondre avec une phrase intermédiaire (mesures 13 à 20) chantée par le meneur. La réponse n'intervient ensuite que sur le refrain. « En revenant des noces ».

Catalogue Coirault : 3415 - À la claire fontaine.

Catalogue Laforte : I, G-10 - À la claire fontaine.

Avant de découvrir les moments où ces chants trouvaient leur place dans la vie de la société traditionnelle rurale, il faut au préalable souligner que les divers répertoires ne sont absolument pas liés précisément à ces occasions et dès lors ne sont pas catégorisés par mes informateurs. Il n'existe pas, pour eux, à très peu d'exceptions près dont je reparlerai plus bas, de « chants à danser » ou de « chants de table » etc. Les mêmes chansons sont donc souvent utilisées dans des contextes très différents.

### *Moments du chant*

La société traditionnelle a su préserver de nombreuses occasions où le chant faisait partie intégrante de la vie rurale et lorsque je leur demande des chansons, la phrase d'introduction de mes informateurs est invariable : « *ça chantait plus à c'moment-là qu'aujourd'hui, dame !* ». Il est cependant juste de signaler qu'ici ou là certains n'ont pas toujours tenu de tels propos et m'ont même affirmé le contraire : « *On ne chantait pas d'aut'fai* [ɔʔfaj, autrefois]. *On allait une fois par an es noces vanties ben* [on allait peut-être une fois par an aux noces]... *qhi veux-tu, on chantait pas !* »

(Mars 1978 - Berthe Tendron, agricultrice, Iserna, Nivillac, née en 1913).

Il est vrai que certains villages ou parties d'une commune, certains cambers ou contrées, certaines familles, ont pu chanter davantage que d'autres, ainsi que l'ont signalé divers témoignages oraux.

Dans la plupart des cas, dès le plus jeune âge, on entendait chanter autour de soi. Tout un répertoire destiné aux enfants ou interprété par eux a pu ainsi être recueilli : sauteuses et jeux de main, formulettes d'apprentissage, berceuses, rondes et jeux (Dréan, 2016 ; 613-628). Les enfants crient et chantent sur le chemin de l'école. Léon Burban, né dans un village de Marzan en 1913, se souvient ainsi d'avoir parcouru 5 kilomètres pour rejoindre l'école : « *Nous étions au moins quinze enfants, cela faisait du bruit* » (Burban, 1983 ; 3).

La cour de récréation, lieu d'échange de chants et de formules, est un lieu à la *signature sonore* très particulière où, parmi les cris, les jeux s'accompagnent très souvent de formules récitées ou chantées dont les fonctions sont très diverses.

Lorsqu'ils sont aux champs, les jeunes pâtres apprennent des chansons de leurs aînés ou de leurs pairs : « *Je chantais avec ma grand-mère en gardant les vaches* ». Les femmes chantent quand elles tirent les vaches, écrèment le lait puis font le beurre. Le forgeron dans sa boutique, le maçon sur le chantier, le laboureur chantent. On invente même des chansons, quand il n'en existe pas. À titre d'exemple, l'extrait suivant, issu du cahier manuscrit de Germaine Louer du bourg de Marzan, décrit la fin de journée des carriers de la Gravelle dans années 1920. L'orthographe originale a été conservée.

« *La Gravelle : carriere Mr Le Borgne de St. Nazaire ce travail était dur et pourtant l'équipe était gaie. Ils avait fait une chanson quand il descendait au bourg « Voilà les gars de la gravelle les bons casseurs de cailloux Mais quand il faut boire un coup. Ils se font pas tirer l'oreille. Ils sans vont plein d'entrain chez le Père Mathurin.*



*Ils s'en vont chez Nohé pour boire une bolée.*

*Passe au bureau de tabacs*

*Ils descendent chez Gustine pour boire une chopine.*

*Et remonte au boulot à la Gravelle la haut. »<sup>208</sup>*

Les chanteurs plus aguerris profitent d'ailleurs de leur temps libre pour revoir à tout moment leur répertoire : « *C'est en bricolant que je les repasse (mes chansons)* » (Sans date-Édouard Sébillot, chanteur et accordéoniste, Beausoleil, Herbignac, né en 1905). Bref, chaque fois qu'on le peut, on chante.

Lorsqu'ils ont lieu, les moments des chants collectifs « *donn(aient) de la jouae* [jwaj, la joie] » et permettent de passer le temps agréablement. D'ailleurs, le chant a la vertu de faire revenir le sourire.

*« Quand je suis pas en forme des jours comme ça, je vais dans le jardin et je chante : ça m'aide à passer le bourdon. ».*

(Sans date – informatrice-chanteuse, Muzillac, née en 1934).

Pour cette raison, les chants s'entendent de même lors des soirées plus intimes, lors des *pileries* de pommes, les repas de boudins, et plus généralement dans toutes les veillées hivernales, autant d'occasions de s'imprégner puis d'étendre son répertoire.

*« (Là où j'ai appris des chansons) c'était quand on allait couper les choux pour les bêtes, on en faisait une charretée et on ramenait ça à la maison. Mais fallait les recouper. Après manger, le soir, on allait avec mon frère et un valet qu'on avait chez nous. On était tous les trois, mes parents n'étaient pas là, ils étaient couchés ou j'sais pas. Le valet, là, il chantait bien, j'ai appris mes chansons là. »*

(Janvier 2015- T.Q., agricultrice, Quéllec, Arzal, née en 1936).

*« Où qu'on chantait d'aut'fai [ɔtʃaj], ça 'tait es pileries comme ça : y 'avait p'us d'jouae ! [ʒwaj] Surtout le soir en revenant... à boire un coup... ça chantait surtout le soir. »*

(Mars 1978 - Berthe Tendron, agricultrice, Iserna, Nivillac, née en 1913).

---

<sup>208</sup> Cahier manuscrit de Germaine Louer du bourg de Marzan, née en 1919. Consulté avec l'aimable autorisation de sa fille Anne-Marie Le Mauff, Marzan.

« Ben y'avait des moments le soir quand on 'tait tous réunis comme ça. Ben ça 'tait pas à courir dans les autos : y'avait pas d'autos à ce moment-là ! On s'réunissait comme ça les gars, les filles et pis on chantait. »

(Août 1980 – Anne-Marie Rialland, agricultrice, La Noë, Marzan, née en 1904).

Tous les événements importants de la vie sont ordonnés par des chants qui indiquent le commencement, la fin des cérémonies périodiques et des noces, sur lesquelles je reviendrai en détail. Les chants régissent aussi les grands travaux agricoles : les fenaisons, les battages.

« Aux foins, un bouquet était mis su' l'fenier [pailler]. Les bonhommes chantaient quand ça 'tait fini. »

(Mai 2014 – M.F., agricultrice, Nivillac, née en 1926)<sup>209</sup>.

La fin des battages, marquée par un repas ordinairement bien arrosé, fait entendre un répertoire autre que celui des chants de circonstance. Le curé de Nivillac s'en est ému en 1936 dans son bulletin paroissial, fustigeant les « *chansons ordurières* » entendues pendant les grands travaux agricoles<sup>210</sup>. Lorsque la machine à battre part vers une autre contrée, elle est décorée d'un bouquet et des chants particuliers sont entonnés pour accompagner son départ.

C'est en dix ans les gars d'la ma-chi-ne, c'est  
 en dix ans les gars d'la ma-chi-ne, c'est, chi-ne,  
 les gars d'la ma-chi-ne sont bien con-tents, de chan-ger d'cui-si-  
 nier de temps en temps, temps en temps.

Chant accompagnant le départ de la machine. La plupart des versions collectées dans la région sont sur le même air. Elles ne comportent de petites variations dans les paroles : « de changer de barrique, de temps en temps » par exemple. (Décembre 2015 – André Jubert, agriculteur, Kerpaix, Péaule, né en 1945).

<sup>209</sup> Je n'ai pas retrouvé de mentions de chants et de musique instrumentale particuliers pendant la récolte du sarrasin comme a pu le noter Joseph Radioyes dans le Morbihan gallo et sans en donner toutefois de localisation précise. Cela ne veut pas dire, bien entendu que l'usage n'était pas connu dans la région proche de La Roche-Bernard. « Jusque vers 1920, écrit-il, les équipes étaient souvent accompagnées de joueurs d'accordéon et même de trompette et, au son de la musique, le travail s'effectuait sur un rythme joyeux et entraînant. Dans les allers et retours des champs au hameau, on chantait à tue-tête des chants à reprise. Les groupes se répondaient dans la nuit à des lieues à la ronde, le rythme des chants s'adaptant à celui des travaux. » (Radioyes, 1968 ; 560).

<sup>210</sup> Bulletin paroissial de Nivillac, juin 1936. A.D.M. I 562/1.

Le contexte associatif qui se développe à la fin du 19<sup>e</sup> siècle avec l'organisation des banquets de la Sainte-Barbe qui réunit les pompiers, de la Sainte-Cécile pour les musiciens, les célébrations associatives de la fête des Rois... sont autant d'occasions de chanter et d'entendre chanter dans les bourgs.

Cependant, la fête ne serait pas complète sans les danses, accompagnées elles aussi par les chants, car c'est là une de leurs importantes fonctions.

### Chanter pour la danse

Jean-Michel Guilcher a souligné déjà l'importance et la place de la « *danse aux chansons* » dans les sociétés traditionnelles rurales bretonne et française sans qu'il soit nécessaire d'y revenir en détail (Guilcher, 2003). Toutefois, j'approfondirai ici quelques points propres à la région de La Roche-Bernard et susceptibles de ce fait d'avoir des répercussions sur un environnement sonore qui lui soit particulier.

La pratique du chant dans la danse est présente en ville comme dans les campagnes. À La Roche-Bernard comme dans les villages on danse au « *son de la goule* » jusqu'au moins le début du 20<sup>e</sup> siècle. Dans les années 1870, toutes les danses de fonds ancien sont couramment menées au chant lors des noces en ville.

« *Sur cette belle promenade [c'est-à-dire à la Garenne], danses diverses : le rond, le bal à quatre sauts jusqu'au moment où, un peu fatigués, quelqu'un demandait un triori. Alors le chanteur entonnait de sa plus belle voix : « c'est dans la rue de la juiverie », etc.* »<sup>211</sup>.

Les Rochois se mêlent donc facilement dans la ronde aux habitants des communes voisines les jours de grandes fêtes et ce jusqu'à la fin des années 1880<sup>212</sup>. Cette pratique n'est pas aberrante, mais elle s'est conservée plus longtemps qu'ailleurs, car les exemples de fêtes où

<sup>211</sup> La chanson dont il est question ici est peut-être une variante de « C'est dans la rue de Pénestin » qu'on trouve par exemple dans la collecte de Gustave Clétiez effectuée entre 1850 et 1880 aux alentours de Guérande (Guériff, 1983 ; 27 et 119). La description du *triori* indique que cette danse est simplement une variante plus posée que le rond. Les danseurs se tiennent « *bras dessus, bras dessous* » au lieu de se tenir par la main. Nurbel, « une noce à La Roche-Bernard il y a 50 ans », in *La Presqu'île Guérandaise*, 17 janvier 1926, Archives de Loire-Atlantique. [En ligne] Département de Loire-Atlantique [Page consultée le 11 février 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.loire-atlantique.fr>. Nurbel est peut-être un anacyclique de Le Brun, nom de famille connu à La Roche-Bernard. François Le Brun, par ailleurs membre de la Lyre Rochoise, pourrait être un candidat plausible.

<sup>212</sup> En 1888 par exemple, des sonneurs sont payés par la municipalité pour faire danser en ville le 14 juillet. *L'Avenir du Morbihan*, 18 juillet 1888, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 7 février 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>.

« la danse juxtapose, parfois même réunit ruraux et citadins » semblent plutôt dater de la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle en France (Guilcher, 2009 ; 67)<sup>213</sup>.

Il semblerait en effet que dans le répertoire local des *signatures sonores* permettent de reconnaître la provenance du chant accompagnant la danse. Dans la région de La Roche-Bernard existent ainsi le *rond*, le *bal à quatre saots*, le *contrerond* côté *Mitaod* et le *tour* proche de l'en dro vannetais, la *ridée* et le *bal* chez les *Bertons*<sup>214</sup>. Ces danses ont probablement une origine commune et peuvent être regroupées sous le nom général de *branles* (Clériveret, 2013 ; 177). Mais, en fin de tradition à la fin du 19<sup>e</sup> siècle et au début du 20<sup>e</sup> siècle, leurs variantes respectives font apparaître des limites de pratiques qui, dans les cas du *tour* (en dro) et du *rond*, s'arrêtent à la Vilaine.

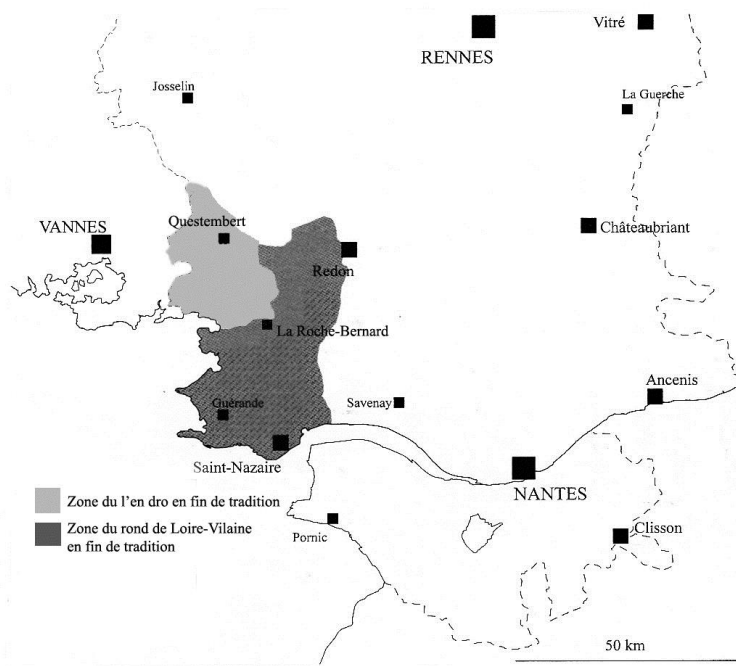
« A la fin de tradition dansée, le pays *Mitaod* apparaît comme une zone de transition entre deux zones de danse homogène pratiquant des versions de *rond de Loire-Vilaine* : l'une à deux parties connue au Sud à partir de la Brière jusqu'à la Loire, l'autre à partie unique connue en pays de Redon, de la Vilaine jusqu'à Saint-Vincent-sur-Oust. Ce terroir apparaît aussi, de plus, comme une zone de transition entre le *rond de Loire-Vilaine* et une autre ronde, l'en dro, connue au nord de la Vilaine sur les cantons de Questembert et de Muzillac. » (Clériveret, 2013 ; 201).

---

<sup>213</sup> Plusieurs descriptions datant du dernier tiers du 19<sup>e</sup> siècle signalent ces pratiques. La voyageuse anglaise Fanny Bury-Pallister observe ainsi un *rond* dansé dans une auberge à La Roche-Bernard en 1869.

« After supper the party danced Breton "ronds". The dancers formed a large ring (grand rond), holding each other's hands, which they swing violently as they sidle around in a kind of hop-skip-and-a-jump step, accompanied by singing in a most monotonous tone. This went on until midnight. [Après le repas du soir tout le monde a dansé des « ronds » bretons. Les danseurs forment un grand rond, se tenant par les mains qu'ils balancent de façon violente pendant qu'ils avancent autour du cercle avec une sorte de pas de triple saut et s'accompagnent en chantant d'un ton des plus monotones. Ceci a continué jusqu'à minuit.] » (Bury-Pallister, 1869 ; 248).

<sup>214</sup> La confusion autour des appellations a rendu parfois l'identification des danses un peu difficile. Le *tour* est généralement appelé *ronde* ou moins souvent *ridée* dans le *Berton* et le *rond*, chez les *Mitaods* est dénommé parfois *ridée*. Concernant les bals à quatre dansés de chaque côté de la Vilaine, la différence tient au mouvement des bras, plus prononcé dans la seconde partie chez les *Bertons*. Pour une description précise de ces danses, je renvoie aux études de Marc Clériveret et Philippe Blouet (Clériveret, 2013 et Blouet, 1982).



Aires de pratiques des danses principales autour de La Roche-Bernard, rond et en dro, séparées par la Vilaine. Les deux cartes superposées ici sont extraites de l'étude de Marc Clérvet : « carte 7 - aire de pratique du rond de Loire-Vilaine en fin de tradition populaire » (Clérvet, 2013 ; 183) et Carte 8 - « Aire de pratique de l'en dro » (Clérvet, 2013 ; 206).

Les traits mélodiques des chants et des musiques qui accompagnent ces danses présentent certaines caractéristiques. Certes, il faut rester extrêmement prudent. Les airs et leur interprétation dépassant parfois de beaucoup les zones de pratique des danses, ils n'induisent pas forcément la pratique d'une danse dans une zone donnée. D'autre part, les airs ou les chants servent aussi de support à plusieurs types de danses différentes ou bien encore ne sont pas utilisés pour la danse (Guilcher, 2003 ; 81 et 91, Defrance, 1998 ; 24 et Clérvet, 2013 ; 181).

Ces précautions prises, et suite à un examen des mélodies en question, je constate que celles de *la ronde des Bertons*, de type en dro, possèdent quelques traits musicaux caractéristiques. En analysant ces musiques, Jean-Michel Guilcher distingue ainsi quatre motifs principaux et leurs variantes qui sont la marque du mouvement de la danse (Guilcher, 1976 ; 316-317). Les mélodies avec ces motifs, variés ou non, ont pu être retrouvées en nombre sur le territoire historique de la danse à Marzan, Péaule et Arzal.

C'est dans dix ans je m'en irai, au pied de la ber -  
 cette il fau-dra ber - cer, c'est dans dix cer, au pied de la ber -  
 cette il fau - dra ber - cer, a - dieu les a - mou -  
 ret - tes, du temps pas - sé, au pied de la ber - sé.

Juin 1980 – Anne-Marie Rialland, agricultrice, Keribèche, Marzan, née en 1904.

(Noire = 96 env. Ton original).

C'est en dix ans j'étais ga - lant, je m'ap-pe - lais di-ver-tis -  
 sant, oh, jo-li ga -lant, oh, di-ver-tis -sant, c'est moi qui di - ver tis les  
 fil les en m'a-mu -sant. C'est dans neuf ans j'étais ga -  
 lant, je m'ap-pe - lais di-ver-tis - sant, oh, di-ver-tis - sant, oh, jo-li ga -  
 lant, c'est moi qui di - ver-tis les fil-les en m'a-mu - sant.

1977 – Jean Burban, Moulin de Kertouard, Marzan.

(Noire = 100 env. Ton original).

Rondes. « C'est dans dix ans je m'en irai, au pied de la bercette » : on reconnaît par exemple le motif caractéristique B.1 de l'analyse de Jean-Michel Guilcher aux mesures 1 et 2 (Guilcher, 1976 ; 316). « C'est dans dix ans, j'étais galant » : on reconnaît les motifs B.1 mesures 11 et 12 par exemple, B.2 mesures 1 et 2, 5. Le motif C.3, mesures 7 et 8...

Cela étant, la frontière naturelle imposée par le fleuve est toutefois perméable et quelques rares chants détiennent ces caractéristiques côté *mitaad*. Plusieurs témoignages oraux parlent en effet d'échanges de chansons et de danses, notamment à l'occasion des mariages<sup>215</sup>.

<sup>215</sup> Ainsi d'ailleurs que Jean-Michel Guilcher a pu le constater dans le Vannetais où, écrit-il, le répertoire de l'en dro « *puise largement dans un ancien fonds français* » et se nourrit aussi des échanges entre bretonnants et francophones (Guilcher, 1976 ; 311).

« Ah ! dame oui ! (on allait de l'autre côté de la Vilaine) avec les Bertons ! [Mon informatrice habite un village bordant la Vilaine] On disait tout l'temps les Bertons. I' taint pas p'us bertons qu'nous ! /.../. On en profitait pour acheter du tissu, des sabots... On allait de l'aut' côté au café boire un coup de cid'. Quand y'avait des mariages comme ça, (que les Bertons étaient invités) ils venaient, ils dansaient leurs danses à eux. I' chantaient bien. Ils nous faisaient danser. Nous aussi on leur apprenait. »

(Septembre 1981 et Octobre 1993 – Marie Huguet, agricultrice, Bringuin, Nivillac, née en 1911).

Une informatrice de Saint-Dolay, habitant elle aussi près du fleuve, se souvient même des circonstances précises de l'apprentissage d'une chanson.

« On a appris cette chanson-là [« C'est dans dix ans, dormez-vous là-d'dans »], avec des Bertons. Ils étaient invités au mariage d'une fille du village qui s'était mariée à un Berton. Ils étaient venus par le passage et ils ont été obligés d'attendre la mariée pour repartir chez eux. Ils sont partis de bonne heure le lendemain. Ils avaient été obligés de coucher sur place [d'où l'apprentissage de la chanson]. »

(Juin 2014 – Marie Malnoë, Le P'tit Bézo, Saint-Dolay, née en 1926).

Si le chant à danser a donc pu servir d'indicateur d'appartenance et revendiquer ainsi un statut de *signature sonore*, il sert aussi bien entendu en premier lieu à assurer la cohésion de la danse, associé en cela aux cris qui stimulent l'ardeur des danseurs. Gustave Blanchard entend ces derniers à Herbignac en 1878 « *au milieu des danses* » (Blanchard, 1878 ; 67). Léon Maître en 1893 en dépeint assez bien l'usage près de La Roche-Bernard, si l'on ne tient pas compte des « légers » anachronismes contenus dans le texte.

« On se borne à danser des rondes en formant de grands cercles, et le pas ralentit ou s'accélère suivant l'expression du chanteur. Celui-ci ne connaît que les vieux airs des romances gauloises [sic !] chantées par nos aïeux, l'antique évohé : c'est gai ! hou ! hou ! et cela suffit pour ranimer l'ardeur de la troupe qui lui renvoie les refrains les plus retentissants pour l'accompagner. » (Maître, 1893 ; 122)<sup>216</sup>.

Les usages combinés du chant et des cris comme support rythmique de la danse donnent à l'observateur néophyte l'impression que le pas ralentit ou s'accélère.

<sup>216</sup> Curieusement, Ernest Fouinet en 1834 évoque ce même cri de pendant une noce à Escoubiac en presque Guérandaïse où les danseurs poussent « à certains temps de la danse un éclatant cri de gai ! hou ! hou ! l'évohé antique » (Fouinet, 1834 ; 46). On peut se demander, au vu de la formulation, si Ernest Fouinet n'est pas la source des propos de Léon Maître.

### Chanter pour le travail

Le chant permet d'assurer une cohérence nécessaire à la bonne conduite d'une activité qui exige endurance et régularité. Cette fonction rythmique sur un temps long est mise aussi à profit afin d'accompagner efficacement le travail. Lors des *pileries de place*, le chant à danser est un support efficace destiné à tasser le sol en terre battue des maisons.

« *La place ici [sol de la maison de mon informatrice à Marzan] a été refaite en 1920. Tous les environs se rassemblaient un jour pour le soir... et pis alors on dansait là-dedans pour tasser la terre. On dansait des danses de pré...* »

(Juin 1978 – Marie Leray, agricultrice, Keribèche, Marzan, née en 1896).

De même, pendant les veillées le chant rythme les *brairies* où les femmes apprêtent le lin et le chanvre pour en faire du fil destiné à la confection de la toile. Les ouvrières doivent briser les tiges avec le levier de la braie. La fonction des chants dans les *brairies* est, sinon d'harmoniser les frappes, en tout cas de se donner du cœur à l'ouvrage.

La pre - mière nuit de mes no-ces, la pre - mière nuit de mes  
no - ces, —gué lon lire, gué lon la, je sais bien c'qu'i' m'ar-ri-v'ra.

« *Y'a une suite bien sûr ! Ça continue ! /.../ Tu sais bien, ça 'tait les femmes qui chantaient ça à des brairies comme ça. Y'avait d'la joie !* »

(Mars 1978 - Paul Chatal, agriculteur, Guervinan, Nivillac, né en ? Ton original. Environ 108 à la noire pointée).

Cette fonction d'harmonisation des gestes à l'aide du chant est très évidente dans les séances de battage au fléau. Elle permet aux *battous* de « s'accorder », selon le terme employé par mes informateurs, c'est-à-dire de prendre tous le même rythme.

« *Fallait qu'on s'mettait quatre à battre, qhequ'fois [tʃɛ̃qfwa] plus... fallait bien qu'on soit six ou huit ; fallait qu'on soit couplés. Qhequ'fois on était seize. Et ça chantait : « Marie trempe ton pain, Marie trempe ton pain, Marie trempe ton pain dans la soupe ! ». Fallait faire attention... Tu prenais ton fiao [fléau] comme ça, ben celui à qui tu avais affaire (en face), ben fallait laisser le fiao à l'autre tomber avant de laisser le tien tomber, parce que s'ils tombaient ensemble, il y en a un qui l'attrapait par la figure. Ben quand ça tapait dans les bras, je te dis que ça faisait mal ! Fallait tenir ton rythme de battage. Si tu faisais attention, mettons qu'il y*



*avait quatre comme ça et quatre ici, on était face à face si tu veux, chacun à tour de rôle (chaque côté) ça 'tait un jeu. Mais s'il y en avait un qui coupait les bras à l'autre et ben ça coupait tout, tiens ! /.../ C'était tout le temps le même son comme ça : « vouv, vouv, vouv » comme ça, ça tombait sur la paille. /.../ J'ai vu B. de la Ville au Baud, il accordait bien à six, même à trois, mais ça fait moche : ça boîte. On se mettait en trépied, on faisait le tour [on abattait le fléau chacun son tour]. C'est une question d'habitude. »*

(Octobre 1980 – Marie Huguet, agricultrice, Bringuin, Nivillac, née en 1911)<sup>217</sup>.

La chanson « *Marie trempe ton pain* », qui, ici, sert à accorder les fléaux n'est pas ce qu'on peut appeler une « *chanson de travail* » dans le sens où elle ne lui est pas véritablement dédiée. Elle est connue davantage en effet aujourd'hui comme chanson enfantine ou comme chant à danser. Elle trouverait son origine, selon Jean-Baptiste Werckelin, dans un air de contredanse, quoique l'affirmation n'est pas prouvée (Guilcher, 1954 ; 116).

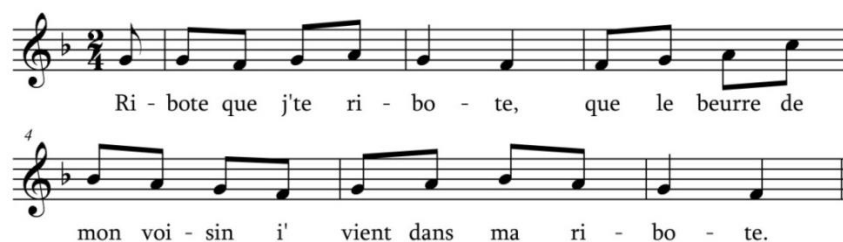
Les chants accompagnant les battages au fléau ont perduré grâce au blé noir, le *bié nai* [biːnɑj], qui, par endroits, et surtout dans les petites fermes, est encore battu au fléau jusqu'au milieu des années 1920. Par la suite, il est battu comme les autres céréales à la machine et le chant d'accordage disparaît.

Les petites formules chantées qui accompagnent la fabrication du beurre avec la ribote pourraient, elles, bien revendiquer la qualification de « *chant de travail* » car elles sont interprétées uniquement pendant et pour cette activité. Le caractère répétitif de ce long travail encourage et dicte son rythme au chant. La fabrication du beurre incombe aux femmes qui, accompagnées souvent des enfants, répètent ces petites formules aux allures de comptine. « *Je me rappelle le son de la ribote actionnée par ma grand-mère. La rondelle de bois qui frappait contre la surface du liquide de façon très régulière. Ça durait une demi-heure ou trois-quarts d'heure et peu à peu le son changeait à mesure que ça se transformait en beurre. Elle savait d'ailleurs à la résistance et au son quand ça prenait. »*

(Avril 2015 – Maryvonne Le Maulf, Le Val., Pénestin, née en 1953).

---

<sup>217</sup> Mon informatrice utilise ici une onomatopée inattendue et assez douce pour évoquer le bruit régulier des fléaux frappant l'aire de battage - « *vouv, vouv, vouv...* » -. Elle ferait penser à celle qu'utilise une autre informatrice évoquant avec le son [u] le bruit régulier de la faux coupant l'herbe. « *Je me rappelle le bruit de la faux dans le trèfle. Le soir, mon père allait faucher du trèfle pour donner un complément aux bêtes /.../ « Chouou, chouou, chouou... »*, avec un bruit métallique que j'entends dans ma tête mais que je ne peux pas reproduire. » (Juin 2017 – Maryvonne Le Maulf, Le Val, Pénestin, née en 1953).



(Noté sous la dictée. Avril 2014 - Marie Malnoë, Le P'tit Bézo, Saint-Dolay, née en 1926)<sup>218</sup>.



(Notée sous la dictée. Avril 2014 - Simone Le Hur, agricultrice, Saint-Cry, Nivillac, née en 1924).

« Ribotons du beurre et du lait,  
Pour la femme au grand Josè,  
Elle a chié dans sa ribote,  
La vieille salope. »

(Janvier 1985 – Madeleine Dréno, couturière, Le Château, Péaule, née en 1906).

Un chant, mentionné à la Chapelle-des-Marais et en usage dans toute la Brière, évoque aussi dans ses paroles la *pilierie* du mil (Guériff, 2013 ; 26). S'il sert à accompagner le bal jusqu'à la fin des années 1940, il a pu auparavant soutenir le rythme du travail de pilage du mil dans le cadre domestique. Cette céréale était utilisée dans la région jusqu'au début du 20<sup>e</sup> siècle, puisque mes informateurs les plus âgés parlent encore des bouillies appelées « *groues de mil* » (Novembre 1980 – Emile Le Gal, agriculteur, Kerjean, Marzan, né en 1918).

Une autre utilisation des plus inattendues du chant accompagnant le travail a lieu lors de la cueillette des cerises dans les vergers de Péaule et Limerzel. Les fruits sont traditionnellement vendus lors de marchés spécialement organisés à La Roche-Bernard, les mercredis et samedis aux mois de mai et juin de 20 heures à minuit.

<sup>218</sup> La formule de mon informatrice trouve un écho dans la coutume relevée à Plouguernevel dans les Côtes d'Armor par Lionel Bonnemère en 1890 : « Dans la commune de Plouguernevel (Côtes-du-Nord) on croit fermement que certaines personnes appelées ribotteurs se mettent toutes nues dans la nuit du premier mai, vont dans les prés, une ribotte ou baratte sous le bras (d'où leur nom de ribotteurs), l'emplissent de rosée, puis se rendent aux fontaines où les vaches auxquelles elles peuvent nuire ont la coutume de se désaltérer. Là, elles les appellent par leurs noms et prononcent les paroles magiques que nous avons en vain tâché de connaître. À partir de ce jour, les pauvres animaux ont un lait fort pauvre en crème. Bien plus, tout le beurre qu'elles pourraient faire est produit par les vaches des ribotteurs. » (Bonnemère, 1890 ; 677).

« Pour être un bon ramasseur de cerises, il faut chanter tout en ramassant. Parce que celui qui ne chante pas, c'est signe qu'il les mange ! /.../ Ma tante qui avait des cerises, elle chantait souvent « Du temps de ma jeunesse » pendant qu'elle cueillait [cette chanson, recueillie plusieurs fois autour de La Roche-Bernard n'est pas bien sûr spécifique à la cueillette des cerises]. Ça chantait ça au moins une ou deux fois par jour... »

(Janvier 2016 – André Jubert, agriculteur, Kerpaix, Péaule, né en 1945)<sup>219</sup>.

Les chants accompagnent les *cueilleries* ailleurs en Haute-Bretagne, particulièrement celles de chanvre et de lin en octobre (Droüart, 2014 ; 171).

Ainsi que le suggèrent tous ces témoignages, les modes d'apprentissages, la pratique régulière et collective du chant, conduit assez naturellement à unifier quelque peu les manières d'interpréter le répertoire : « Il faut chanter d'façon ! » dit-on. Comprenons par-là que le chant ne doit pas être interprété n'importe comment. Cela est très sensible, comme les exemples précités l'indiquent, dans les moments qui demandent régularité et intonations adéquates à soutenir le travail. Mais, dans d'autres situations, quelles seraient donc ces bonnes manières et façons ? En d'autres termes quelle allure a le chant local ?

### Chanter d'façon

La pratique communautaire du chant traditionnel dans les nombreuses occasions dépeintes plus haut fait que la plupart de mes informateurs connaissent tous quelques chansons narratives et chants à dizaines qu'ils peuvent restituer de mémoire. Lorsqu'il faut chanter à *répondre*, les passages un peu longs ne posent alors pas de problèmes particuliers au groupe qui les a déjà entendus à de multiples reprises.

Il est assez courant, dans les assemblées, de demander à entendre quelqu'un, même s'il n'est pas un chanteur chevronné. Certains chants en effet sont associés à une personne. Lors des collectes, on peut me dire ainsi de quel chanteur provient la chanson. « Ah ! ça c'était la chanson au tonton Basile du bourg ! », me dit ainsi une de mes informatrices de Saint-Dolay lorsque je lui évoque la chanson à dizaine « C'est en dix ans, je m'en irai, Malbrough est mort pelé » (Décembre 2007 - Marie Beauchere, agricultrice, La Butte du Moulin, Théhillac, née en 1926).

---

<sup>219</sup> Un souvenir personnel rejoint ce dernier témoignage. Mon oncle était négociant en cuir et avait un commis dont il connaissait le penchant pour la boisson et qu'il soupçonnait de cacher un peu partout des bouteilles dans la grande maison où étaient stockées les peaux. Mon oncle exigeait qu'il siffât tout au long de la journée. Lorsqu'il ne l'entendait plus, il ouvrait la porte de son bureau et il le rappelait à l'ordre en criant son prénom qui résonnait dans l'escalier.

Celles et ceux que j'ai enregistrés ne sont pourtant pas, pour la grande majorité d'entre eux, sauf trois ou quatre peut-être, des *chanteurs* reconnus, de ceux qu'on invite pour les noces à cause de leur répertoire étendu et leur capacité d'animateur. Pour cela, il faut posséder une voix forte, avoir du souffle et être capable de la projeter au loin et donc de ne pas avoir peur du qu'en dira-t-on (Janvier 2016 – André Jubert, agriculteur, chanteur routinier, Kerpaix, Péaule, né en 1945).

Le port de la voix qui en découle et son rendu sonore seraient alors très caractéristiques de l'exécution du chant en public et en plein air, si j'en crois les témoignages et les quelques descriptions d'époque qui me sont parvenus. Ainsi, les gens des bourgs ont l'impression d'entendre ceux de la campagne brailler les jours de noces et ne se privent pas de le faire remarquer (Janvier 2015 – Eugène Lemonnier, chauffeur, Le Bourg, Arzal, né en 1931). Alphonse de Châteaubriant entend, lui, les « *voix rauques* » des hommes (Châteaubriant, 1935 ; 3) rejoignant en cela Alphonse Daudet : « *Les gars s'avancent par bandes, bras dessus, bras dessous, en chantant de leurs voix rauques.* » (Daudet, 1888 ; 240).

D'après ce que j'ai entendu durant ma collecte, plusieurs qualités de voix cohabitent pourtant. Louissette Radioyes constate d'ailleurs la même chose et, lorsqu'elle analyse les façons de chanter traditionnelles à Saint-Congard [35 kilomètres au nord de La Roche-Bernard], elle signale deux grandes manières de chanter, celle des *chantres* aux voix plus ou moins *éduquées* qui ouvrent grand la bouche quand ils chantent et celle des chanteurs de tradition aux bouches quasi fermées qui *huchent* (Radioyes, 1995 ; 54 et suiv.). Ce à quoi il est possible d'ajouter toute une palette de sonorités situées entre ces deux extrêmes. Une diversité de timbres paraît donc faire naturellement partie de l'environnement sonore chanté.

CD 11. *Bien le bonsoir la compagnie* huché en mars 1978 par Alphonse Olivier (1909 - 1988), agriculteur, Kersucha, Marzan, et un chanteur inconnu. Le thème n'est pas référencé dans les catalogues Coirault et Laforte. Enregistrement effectué lors d'une réunion du club du 3<sup>e</sup> âge, salle municipale, bourg de Marzan : Jean-Louis Le Fur et Hervé Dréan.

CD 12. *Michel monta dans un pommier* chanté en février 1976 par Anna Lanio, Le Bourg, Herbignac. Enregistrement chez l'informatrice : Kloé Chatal, Jean-Louis Le Fur et Hervé Dréan. Notre informatrice se situe plutôt du côté des chantres. Elle appartenait en effet à la chorale paroissiale, d'où son port de voix, et tenait son répertoire traditionnel du fait qu'elle avait tenu un café dans le bourg d'Herbignac.

Catalogues Coirault : 10420 - Michaud sur l'arbre qui casse.

Catalogue Laforte : IV, MA-45 - Michaud tombe de l'arbre.

Outre les dons d'improvisateur et d'animateur du chanteur, le timbre et la force de sa voix, la taille de son répertoire est primordiale. Il lui faut avoir en mémoire un nombre conséquent de chansons. D'ailleurs, pour me décrire les qualités d'un « *bon chanteur* », lorsque j'en recherche on me dit parfois : « *Allez don' voir (un tel), i' n'en connaît jusqu'à demain matin...* ». Ce n'est sans doute pas d'ailleurs qu'une image car près de 120 chants et airs ont tout de même été recueillis auprès d'Édouard Sébilot, accordéoniste et chanteur d'Herbignac par exemple, et l'enquête n'a sans doute pas été exhaustive.

Les musiciens et chanteurs reconnus cherchent donc par tous les moyens à accroître et renouveler leur répertoire. Ils profitent de toutes les opportunités, de tous les moments de chant et de musique que leur offre le quotidien. Ils tentent de tout mémoriser sur place et leur écoute est alors très sélective et attentive.

*« Pour me renseigner un peu, j'allais dans les bals. Je restais à écouter les chansons. Quand j'en entendais une belle, eh ben, je l'agrafais! C'était à l'oreille, oui. J'entendais une chanson un jour, eh ben, le lendemain elle était dans l'oreille. ».*

(Avril 1978 – Édouard Sébilot, accordéoniste, Beausoleil, Herbignac, né en 1904).

### *Renouveler le répertoire*

Le répertoire chanté se renouvelle constamment, ce qui n'est pas vraiment surprenant, même dans le contexte traditionnel. Édouard Sébilot ayant exercé dans les noces au début des années 1920 à qui je demande un jour une chanson du répertoire ancien, me répond qu'il ne l'avait jamais intégrée à son répertoire instrumental.

*« Je l'ai chantée. Je l'ai pas jouée parce que ces chansons-là étaient perdues. Moi, je connais plutôt les chansons depuis cinquante ans. »*

(Juillet 1977 – Édouard Sébilot, accordéoniste et chanteur routinier, Beausoleil, Herbignac, né en 1905).

Effectivement, j'ai pu constater que cet informateur-musicien a intégré à son répertoire des airs de chansons entendues à la radio qui lui plaisaient et qu'il me rejoue avec plaisir lorsque je vais le voir.

La télégraphie sans fil ou T.S.F. doit remplir ainsi une fonction de réservoir à mélodies et chansons nouvelles auprès des musiciens et chanteurs. Dès 1922, La T.S.F. émet en effet à

heures régulières et principalement des concerts (Gutton, 2000 ; 126). Au début des années 1930, trois ou quatre postes de T.S.F. sont en fonction à La Roche-Bernard (Pério, 1981 ; 16) et quelques-uns aussi dans les bourgs environnants.

Les chansons du répertoire traditionnel s'en trouvent vieillies d'un seul coup. Lorsqu'à La Roche-Bernard en septembre 1938, se célèbre la célébration des noces de diamant de Julien Averty et de Marie Allain mariés à Nivillac en 1878, un journaliste écrit qu'elle se termine « *par une vieille ronde de l'ancien temps [c'est moi qui souligne] devant la maison paternelle, ronde à laquelle prit part la bisailleule* »<sup>220</sup>. À la fin des années 1930, le rond, comme le chant qui l'accompagne, sont donc devenus « *vieux* ». En soixante ans à La Roche-Bernard, entre 1870 et 1938, le chant et la danse ont changé de mode.

À La Chapelle-des-Marais, un dimanche d'août 1937, un concours de « *chansons françaises et de chansons du terroir* » est organisé dans le cadre de la kermesse locale où, lit-on dans la presse, « *chacun dira sa chansonnette dans le doux parler des aïeux* »<sup>221</sup>. Le chant traditionnel est alors entré dans l'Histoire. Le « *terroir* » désigne ici, je présume, les villages des campagnes et « *le doux parler des aïeux* » doit sûrement ressembler, dans l'esprit des organisateurs, au « *patois* » qu'on y parle. Les *chansons de campagne*, comme les appellent mes informateurs, souffrent à cette époque d'un début de rejet au profit des chansons nouvelles, surtout celles qu'on pensait venir de la capitale.

Les chansons à la mariée interprétées pendant les repas de noces m'en fournissent un bon exemple. Une informatrice m'interprète un jour une chanson à la mariée : « *Par un seul mot épouse chérie* »<sup>222</sup> et m'explique :

« *c'est de Paris qu'elle est venue celle-là. C'est une vieille couturière qui nous l'avait apprise... Oui, on 'tait jeune et on l'avait copiée. Elle a que trois couplets c'est tout. C'est mieux que celle-là* [Mon informatrice fait référence à *Nous sommes venus ce soir* reproduite aussi en annexe 4]. *C'est des vraies chansons de campagne, ça !* »

(Sans date - Anne-Marie Riolland, agricultrice, La Noë, Marzan, née en 1904).

<sup>220</sup> *La Presqu'île Guérandaise*, 3 septembre 1938, Archives de Loire-Atlantique. [En ligne] Département de Loire-Atlantique [Page consultée le 2 mai 2015]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.loire-atlantique.fr>.

<sup>221</sup> *La Presqu'île Guérandaise*, 8 août 1937. Archives de Loire-Atlantique. [En ligne] Département de Loire-Atlantique [Page consultée le 11 juillet 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.loire-atlantique.fr>.

<sup>222</sup> Cette chanson figure dans l'annexe 4 « Deux chansons à la mariée ».

Dans ce témoignage, mon informatrice dit bien avoir appris cette chanson de façon traditionnelle, transmise par une « *vieille couturière* », mais la chanson mérite par contre le prestige du passage par l'écrit qui lui est dû en tant que « *chanson de Paris* ». Dans les cahiers de chansons datant de la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle retrouvés à ce jour dans la région, les chansons traditionnelles sont en effet quasiment absentes<sup>223</sup>. Ces documents montrent en outre la part importante des chants appris et copiés au service militaire, ou à l'école, autres moments d'apprentissage ou d'échange de répertoires.

Le passage par l'écrit ne détruit donc pas forcément les modes de l'apprentissage oral traditionnel. Cependant, il promeut sans doute un style d'interprétation différent de celui employé avec chansons anciennes traditionnelles, où la voix serait davantage maniérée que *huchée*. Les mélodies comparées des deux chansons à la mariée évoquées ici porteraient en tout cas à me le faire penser. Une autre source encore, à laquelle puisent les musiciens traditionnels pour renouveler leur répertoire, les invite de même à changer *de façon* : les musiciens et chanteurs de rue.

### Chanteurs de rue

Les musiciens et chanteurs de rue sont particulièrement admirés de leurs collègues de la campagne.

*« Il y avait des chanteurs sur les places. Ils vendaient des recueils qui contenaient 7 à 10 chansons. Je les voyais ces gars-là quand j'étais à Guérande. Y'en avait un qui chantait, un qui jouait de l'accordéon et une femme qui distribuait les chansons. Les gendarmes les arrêtaient pour leur demander leurs papiers. Ils étaient étrangers... Italiens. /.../ J'ai acheté à Guérande des chansons que je sonne encore maintenant. Ils vendaient toutes sortes de chansons des valse, des polkas... T'avais que les paroles d'imprimées, pas la musique. Ces gens-là ne composaient pas les chansons, ils les vendaient seulement. Mais ce n'est pas le premier venu qui chantait sur les places, attention ! C'était de bons chanteurs ! »*

(Avril 1978 - Édouard Sébilot, accordéoniste routinier, Beausoleil, Herbignac, né en 1904).

Ces professions ambulantes, très surveillées par les autorités, ainsi que le signale le témoignage ci-dessus, doivent être titulaires d'un livret délivré par une préfecture. Ce document

---

<sup>223</sup> 9 cahiers ont pu être récupérés à ce jour et il est possible de les consulter dans les bases de données de Dastum 44 à Nantes.

est présenté à la mairie qui éventuellement rédige un visa puis donne ou non son autorisation d'exercer sur le territoire de la commune. Grâce aux registres des visas, il est possible d'en savoir un peu plus sur l'identité de ces chanteurs, leur provenance et surtout la fréquence de leur passage. Les archives de la ville de La Roche-Bernard ont conservé un *Registre des visas, livret des saltimbanques et chanteurs ambulants*, tenu d'août 1873 à juin 1880 qui, en l'état, est une source unique et exceptionnelle<sup>224</sup>.

Le registre présente toutefois quelques difficultés d'analyse. Il ne semble pas avoir été tenu très rigoureusement, à moins de considérer qu'à partir de 1875, le nombre de chanteurs et musiciens ambulants baisse drastiquement en ville pour une raison inconnue avant de remonter au début de l'année 1880. À partir de cette date, la surveillance de ces professions a dû être quelque peu relâchée, ici comme ailleurs, le monde des itinérants ne devenant plus un enjeu de surveillance comme par le passé (Daniel, 1987 ; 248). Les chanteurs, musiciens et marchands de complaintes mentionnés sont ici distingués clairement des saltimbanques, prestidigitateurs et montreurs d'ours. Ces dernières attractions mettant en scène les animaux que l'on fait danser au son d'un tambourin sont très prisées par le public et, de ce fait, parmi les plus régulières. Quatre montreurs d'ours et un dresseur de singes et de chiens passent à La Roche-Bernard en six ans.

C'est plutôt l'hiver, particulièrement dans les mois de janvier et février et surtout le jeudi, que l'environnement sonore des rues de La Roche-Bernard est agrémenté des chansons et musiques des professionnels ambulants. Le choix du jeudi n'est pas pour surprendre : c'est le jour du marché hebdomadaire et l'opportunité pour eux d'avoir un plus large auditoire.

Dans cet environnement sonore, les voix des hommes sont prépondérantes : 57 chanteurs répertoriés contre 4 chanteuses seulement sur la période que couvre le registre. À plusieurs reprises cependant, il est fait mention que le chanteur est accompagné de sa femme et de ses enfants, mais rien n'indique qu'ils chantent ou qu'ils jouent. La plupart du temps, le chanteur ou le musicien travaille seul, assez rarement en duo semble-t-il. Deux duos de chanteurs seulement sont évidents à la lecture du document. Les voix enfin sont jeunes et

---

<sup>224</sup> Registre des visas, livret des saltimbanques et chanteurs ambulants, La Roche-Bernard, (1873-1880). A.D.M. 3Es 195/27. L'analyse chiffrée complète figure en annexe 5 « saltimbanques à La Roche-Bernard (1873-1880) ».



fortes puisque deux artistes sur trois ont entre 20 et 40 ans et peu d'entre eux exercent après 50 ans.

Les artistes viennent de tous les coins de France et certains sont étrangers au pays, si j'en crois les lieux de naissance répertoriés. Un musicien est espagnol et cinq sont italiens. Les montreurs d'ours arrivent des Pyrénées, de Bosnie et l'un d'entre eux est « *un sujet ottoman* » de Turquie. Le spectacle sort donc de l'ordinaire pour les habitants de La Roche-Bernard qui peuvent ainsi entendre aisément des accents, des façons de parler, de chanter et d'interpréter de la musique certainement très différentes du quotidien local.

Le registre ne dit rien des pratiques instrumentales, hormis un joueur d'orgue venu de Lorient. Le document ne renseigne pas non plus si l'instrument est utilisé seul ou s'il accompagne le chant. On ne connaît pas les titres des chansons, ni quels types d'airs sont interprétés, hors l'unique marchand de plaintes qui passe tout au long de ces 7 années et qui, lui, vend des feuilles sur des affaires criminelles du moment.

Le vendeur de plaintes propose ordinairement d'acheter, après interprétation, le texte de la chanson sur feuille volante. Les paroles sont souvent d'inspiration extérieure car aucun chansonnier-créateur rural en Haute-Bretagne n'a été pour l'instant retrouvé, toutefois il faut souligner que les documents manquent pour le 19<sup>e</sup> siècle.

« *Il semble probable que les plaintes publiées sur feuille volante, à fortiori dans de grandes villes, soient le fait de chansonniers relativement spécialisés, lettrés et de milieu urbain.* » (Morel, 1995 ; 136 et 137).

Je ne dispose pas de descriptions très fiables de chanteurs de plaintes ayant exercé localement au 19<sup>e</sup> siècle. La Fleuriais en 1836, dans son roman *Jeanne Torlec*, mentionne à la foire de Moutonnac en Nivillac - de manière tout à fait inattendue, dois-je dire incongrue et suspecte ? -, un « *joueur de cornemuse accompagnant un chanteur de plainte, qui montrait de plus des images où étaient représentées les tourments infernaux, les joies célestes des bienheureux, les gestes et faits des principaux martyrs* » (La Fleuriais, 1836 rééd. 1998 ; 152). Les sujets religieux s'effaçant progressivement au 19<sup>e</sup> siècle pour faire place aux plaintes profanes (Giraudon, 1985 ; 9), c'est un de ces chants relatant un meurtre que d'Amézeuil décrit trente ans plus tard, en 1863 :

« Rien n'est plus curieux que la vue de ces personnages [les chanteurs de complaintes], aux figures hétéroclites, perchés sur une chaise ou un tonneau et racontant, au son du violon, toutes les plus merveilleuses histoires du légendaire breton, ou bien encore chantant d'une voix fausse et enrouée, des sônes<sup>225</sup>, des ballades, ou d'interminables complaintes, qui n'ont pas moins de cent couplets. » Puis, l'auteur évoque plus loin le « ton nasillard et lent » des chanteurs de complaintes (Amézeuil (d'), 1863 ; 255 et 261).

Ces descriptions m'évoquent celles des pardons de Basse-Bretagne à la fin du 18<sup>e</sup> siècle par Alexandre Bouët, et notamment les associations d'images pieuses au chant, l'usage du violon, la chaise encore sur laquelle se juche le chanteur (Perrin-Bouët, 1844 rééd 1970 ; 308). Doit-on y percevoir un gage de véracité ou une simple copie de la part de nos deux auteurs locaux ?

Quoi qu'il en soit, les témoignages, certes plus récents, renseignent plus sûrement sur l'exécution des chansons de rue accompagnées cette fois à l'accordéon ou à l'orgue de barbarie. Le premier texte, écrit en gallo pour un journal local, n'est pas daté précisément. L'auteur y fait apparemment référence à sa jeunesse à Herbignac, sans doute à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. On y retrouve l'admiration pour le chanteur de rue, connu de son auditoire pour ses capacités à jouer de sa voix puissante et à mimer les textes qu'il interprète.

« J'aimais assez écouter les chansouniers aussi ; n'en v'là des artisses qui jouzent ben du cordéon et tournent ieu goules de totes les modes ; j'en aouait yuen, j'a queuques années, qu'on appelait le Grand Julot, un vrai paillasse et dame, quand y dégoisait des compaintes, on s'aurait cru à la grande opéra, les vitres en pétaient fi de bougre, et rigolo donc ! » [J'aimais assez écouter les chansonniers. En voilà des artistes qui jouent bien de l'accordéon en tordant leur visage dans tous les sens. Il y en avait un, il y a quelques années qu'on appelait le Grand Julot, un vrai bouffon celui-là et quand il débitait ses complaintes, on se serait cru à l'opéra, les vitres en cassaient, et amusant avec ça !] »<sup>226</sup>

Le répertoire des chanteurs de rue dans les années 1920 à La Roche-Bernard comporte à la fois la complainte criminelle et les chansons à la mode du jour.

<sup>225</sup> Par l'usage de ce mot, qui n'a rien de local, on voit bien que d'Amézeuil cultive ici un exotisme breton pour son public lettré et parisien. À la suite de cette description, il résume une complainte racontant le meurtre d'un jeune garçon de Camoël par deux meuniers de Béganne se rendant à la foire de Pénestin. Il m'est impossible de savoir si elle est inspirée d'une version locale ou si elle sort de l'imagination de d'Amézeuil.

<sup>226</sup> *La Presqu'île Guérandaise*, 1<sup>er</sup> mai 1932, Archives de Loire-Atlantique. [En ligne] Département de Loire-Atlantique [Page consultée le 1<sup>er</sup> septembre 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.loire-atlantique.fr>.

« Installé à un carrefour [dans l'actuelle rue Saint-James à La Roche-Bernard] et s'accompagnant à l'orgue de barbarie, le chanteur ou la chanteuse d'un ton plaintif, dévidait la sinistre affaire dans tous ses détails et réclamait un châtimeur terrible proportionné à sa faute. Ces plaintes ont formé – ou déformé – la sensibilité des auditeurs, c'est-à-dire du plus grand nombre puisqu'elles étaient chantées dans tout le pays – et pas seulement à La Roche-Bernard<sup>227</sup>.

Des chansons d'un tout autre genre, les succès du moment, étaient interprétés par une chanteuse et un ou deux accordéonistes. Ils venaient de préférence le jeudi, assurés ce jour-là d'un public nombreux et se prêtant à la dépense. Un large parapluie abritait les musiciens qui vendaient les chansons – texte et musique – une fois terminé leur tour de chant. » (Le Borgne, 1978 ; 14 d'après les souvenirs d'une informatrice de La Roche-Bernard née en 1903).

Vincent Morel repère un basculement à partir des années 1920 dans les formes des chansons où le couplet d'appel disparaît. Les premiers vers du couplet d'introduction, souvent stéréotypés, servent en effet à interpeler les passants et à réclamer son attention. Ils sont parfois localisés à dessein : « *Ecoutez tous gens d'Allaire, de Questembert et de Redon...* » (Morel, 1995 ; 37). Dans le répertoire recueilli localement, je peux effectivement trouver des réminiscences de ces appels.

« *M'en vais vous dire une chanson,  
Nouvellement nous la dirons...* »

(Décembre 2010 – Angèle et Gisèle Tabart, Bourgerel, Arzal, née en 1948).

Catalogue Coirault : 2523 - La jolie fille d'un vigneron.

« *Approchez-vous garçons et filles,  
J'ai l'honneur de vous annoncer...* »

(Novembre 1975 - Henriette Quistebert, boulangère, le Bourg, Férel, née en 1901).

D'autre part, les timbres sur lesquels sont interprétées ces chansons changent et se diversifient à cette époque (Morel, 1995 ; 41, 46 et 53-54). Le très célèbre *Fualdès* laisse la place à

---

<sup>227</sup> Je retrouve donc dans le répertoire local des plaintes criminelles. Elles sont sur un air à la mode et sont donc faciles à retenir pour l'auditeur. Elles décrivent en détail des affaires que parfois d'ailleurs les chanteurs pensent après coup locales. Pour toutes ces questions, je renvoie de nouveau au travail de Vincent Morel sur les plaintes en Haute-Bretagne (Morel, 1995) ainsi qu'à celui de Daniel Giraudon pour la Basse-Bretagne (Giraudon, 1985).

la *Paimpolaise* de Théodore Botrel dont la mélodie a, pour l'anecdote, été composée par Eugène Feautrier (1849-1898), né à La Roche-Bernard<sup>228</sup>.

La pratique du chant a donc tendance à évoluer fortement dans les premières décennies du 20<sup>e</sup> siècle à l'intérieur de la société rurale traditionnelle. Elle accompagne en cela les changements qu'on peut constater aussi dans les pratiques instrumentales qui, peu à peu pendant cette période, prennent une place de plus en plus importante dans l'environnement musical.

---

<sup>228</sup> Une complainte sur le timbre de la *Paimpolaise* m'a été ainsi chantée en septembre 1978 à Arzal. Elle relate un crime commis dans l'Allier que le chanteur m'a tenu pour être local (Communication personnelle de M. Gaël Rolland). Ce qui illustre bien le pouvoir de persuasion des chanteurs de rue sur leur public. Eugène Feautrier, fils d'un capitaine des douanes, qui a composé l'air de la *Paimpolaise* et celui de la *Ronde des châtaignes*, est né à La Roche-Bernard en 1849. Il a fait une carrière militaire en tant que chef de musique et a composé des opéras-comiques, des morceaux de musique militaire et bien-sûr des chansons bretonnes. Il revenait souvent à La Roche-Bernard pour y passer ses vacances. *La Clochette*, bulletin paroissial de La Roche-Bernard, mars 1931. A.D.M. I 504/2. On trouve une rétrospective de sa carrière musicale dans *Le Ménestrel*, 27 février 1898, Gallica. [En ligne]. Site de la Bibliothèque Nationale de France. [Page consultée le 10 février 2017]. Disponibilité et accès [www.gallica.bnf.fr](http://www.gallica.bnf.fr).

## B - Pratiques instrumentales

Les témoignages oraux ont évoqué, avec le chant, une tradition instrumentale encore vivante dans la région de La Roche-Bernard dans les premières années du 20<sup>e</sup> siècle. Quoique les archives attestent cette pratique, les mentions d'instruments ou d'instrumentistes y sont très éparées, laconiques, et d'interprétation parfois difficile dans une société où l'instrument de musique demeure exceptionnel, malgré une amélioration sensible dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle<sup>229</sup>.

### *Instruments éphémères*

Les modes traditionnels de diffusion et d'apprentissage de la musique instrumentale commencent, comme ceux du chant, par une imprégnation dès l'enfance. Les témoignages oraux apportent des informations sur le jeu sur instruments éphémères fabriqués à partir de plantes et même d'animaux. Ces humbles créations ne mèneront certes pas tous les enfants à la pratique musicale à l'âge adulte, mais quelques-uns y trouveront tout de même de quoi s'initier pour devenir plus tard des musiciens reconnus par leurs contemporains.

### *Peutards, figouères et mirotes*

Les plus simples de ces bruiteurs sont faits avec des plantes. La digitale par exemple, est appelée *beurlu* chez les *Bertons*, *fllocard* ou *peutard* dans le *Mitaod* parce qu'on peut faire claquer une de ses fleurs. En maintenant la fleur fermée entre le pouce et l'index d'une main, on l'écrase avec la paume de l'autre. La fleur de genêt ou encore les excroissances, les « *boules* » de la tige du goémon que les petits pâtres trouvent parfois sur les rives de Vilaine jusqu'à Férel et Marzan, ont le même usage.

Une sorte de rhombe peut être encore mise en œuvre en utilisant des hannetons.

« *On allait avec des bâtons taper dans les chênes pour mettre à bas les mirotes [faire tomber les hannetons<sup>230</sup>]. Avec des épingles on traversait l'aile. On la fixait à un fil et on les faisait tourner. Au bout d'un moment, ils ouvraient grand leurs ailes et ça brandait [ça vrombissait].* »

(Avril 2013 – M.F., agricultrice, Nivillac, née en 1926).

<sup>229</sup> Voir l'annexe 6 « Instruments de la musique traditionnelle aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles ».

<sup>230</sup> Les hannetons ont des noms assez divers dans la région. Ce sont des *meuriotes* à Marzan, *miguerotes* ou *mirottes* à La Roche-Bernard, *miriotes* à Férel, *mirottes* à Nivillac et Camoël.

D'autres instruments bruiteurs sont plus sophistiqués et demandent un savoir-faire plus important. Les *ficouères* ou *figouères* se fabriquent avec une branche de sureau évidée, une tige de bois rigide et de la filasse.

« Il y avait les *figouères*. On coupait ça dans du sureau et puis alors on (passait) une espèce de tige dedans. [L'intérieur du sureau était évidé en enlevant la moelle. On trouvait une autre branche de bon diamètre qui coulissait au plus juste à l'intérieur de l'évidement]. On mettait de la filasse, des ficelles qu'on trouvait /.../ on les mastiquait avec de la salive dans la bouche ; alors ça faisait des espèces de bouchons. On collait (on mettait) ça dans le bout du sureau : on en mettait deux, un à l'extrémité et l'autre pour faire le piston. Ping ! Ça faisait comme un coup ! Ça faisait du bruit quoi. Alors ça allait très bien, du moment que ça faisait du bruit, on était ravis. »

(Avril 1980 – André Biton, mécanicien, La Roche-Bernard, né en 1904).

Comme la *figouère*, les instruments de musique éphémères demandent un savoir-faire et une pratique. Ce sont eux qui mèneront plus sûrement vers une éventuelle future pratique musicale.

### *Subllets, musiqhes et sonnettes*

Les plus populaires des instruments musicaux éphémères sont sans doute les sifflets appelés *subllets* [sybjɛ] ou *sublets*. Fabriqués au couteau, ils font partie de l'environnement sonore des *beghules* [bədzy] et des *pâtous* gardant les bêtes aux champs<sup>231</sup>. C'est généralement un savoir-faire qui se répand entre les enfants eux-mêmes, des plus âgés vers les plus jeunes. La capacité à faire des *subllets* est une manière de se distinguer, de gagner l'estime de ses camarades car certains ont le coup de main, d'autres pas.



Subllets fabriqués par Roger Flohic à mon intention. Mai 2017.

CD 13. *Fabrication d'un sublet*. Mai 2017 - Roger Flohic, agriculteur, Kerdavid, Arzal, né en 1947. Vidéo : Hervé Dréan.

CD 14. *Sons des subllets de châtaignier* fabriqués par Roger Flohic à Arzal en mai 2017 - Mai 2017. Roger Flohic, agriculteur, Kerdavid, Arzal, né en 1947. Mai 2017. Enregistrement chez Jean Le Mailloux à Arzal : Hervé Dréan.

<sup>231</sup> Voir annexe 7 « subllets et bruiteurs » pour la fabrication des instruments.

Le *subllet*<sup>232</sup> est fabriqué avec de petites branches d'arbres dont les plus communément employées sont le châtaignier ou le frêne, coupées lorsqu'elles sont en sève et quand l'écorce est encore tendre, au début du printemps. Les diverses essences retrouvées dans les témoignages locaux sont :

- Le châtaignier (Sans date – Marie Leray, Kergalin/Keribèche, Marzan, née en 1896 et Avril 2013 – Marie Fréhel, le Cressin, Nivillac, née en 1926), (Mars 2016 – Jean Le Mailloux, agriculteur, Quellec, Arzal, né en 1932).
- Le frêne (Mars 2016 – Jean Le Mailloux, agriculteur, Quellec, Arzal, né en 1932).
- Le houx (Sans date – Marie Leray, Kergalin/Keribèche, Marzan, née en 1896)
- Le saule : « *Le subllet était fait dans du sautre* » (Septembre 1980 – Anne-Marie Rialland, La Noë, Marzan, née en 1904).

Les mots *subllet*, *musiqhe* et *sonnette* (Arzal) désignent aussi des anches simples fabriquées à partir de toute une variété de plantes dont voici un relevé :

- La paille de seigle ou de blé coupée lorsqu'elle est presque à maturation, aux mois de mars ou avril. Ces plantes sont les plus communément citées par mes informateurs.
- Le sureau : « *des sublets en poqa* » [poka] (Novembre 2014 – André Pivault, agriculteur, Cosquer, Marzan, né en 1946),
- L'« *avoine folle des fossés* » (Mars 2016 – Jean Le Mailloux, agriculteur, Quellec, Arzal, né en 1932).
- Le « *corzo* » ou « *corzéo* », le roseau des bords de Vilaine. « *Avec les corzos, ça faisait une p'tite musique !* » (Mars 2016 – Jean Le Mailloux, agriculteur, Quellec, Arzal, né en 1932).

Quand, lors de sa fabrication, le *subllet* se *beude*, c'est-à-dire si l'anche reste collée à la tige sans produire de son, une formule récitée à haute-voix le *débeude*. Un des sens du verbe *beuder* est boudier, comme lorsqu'on dit qu'un enfant *beude*. Le *subllet* serait donc invité ici à arrêter de boudier et à se remettre à « parler ». Pendant la récitation de la formule, l'anche est désolidarisée de la tige à l'aide de la pointe du couteau.

« *Débeude, débeude, mon subllet,*  
*Si tu veux pas te débeuder,*  
*Je te miss'rai menu* [mixer, hacher],

---

<sup>232</sup> Le *Subllet* [sybjɛ] dans le *Mitaod* et *sublet* à Péaule, [syblɛ] à Arzal et Marzan.

*Comme de la cendre.* »

(Avril 2013 – Marie Malnoë, Le P'tit Bézo, Saint-Dolay, née en 1924).

D'autres formules s'accompagnaient du geste de faire *rouler le subllet* dans ses mains en y mettant la croix de son chapelet.

« *Role, role, mon subllet*, [roule, roule, mon sifflet]

*Su' la croix de mon chap'let* ». »

(Sans date – Séraphine Bodiguel, agricultrice, Boceret, Nivillac, née en 1897).

Le recours au chapelet ferait ici penser que le *subllet qui beude* est considéré comme un événement néfaste, un sort qu'il conviendrait de conjurer.

Certaines formules conjuguent enfin le roulement et l'invitation à arrêter de bouder :

« *Quand il marchait pas, on le faisait rouler dans ses mains en disant plusieurs fois de suite :*

*Débeude, débeude, mon subllet,*

*T'auras la croix de mon chap'let.* »

(Mai 2013 – M. F., agricultrice, Nivillac, née en 1926).

Des trous peuvent enfin être percés dans le corps du *subllet* pour « *faire d'autres notes* » comme une flûte (1979 – Notes à Férel). Ce dernier instrument est souvent cité par les sonneurs lorsqu'ils évoquent, enfant, leur apprentissage des cornemuses : biniou et veuze, ou de la bombarde (Musique Bretonne, 1996 ; 281). J'ai retrouvé enfin la mention d'une flûte en fer blanc, ou *subllet*, qui aurait servi à la danse dans un bal de fin de battage à Herbignac au début du 20<sup>e</sup> siècle<sup>233</sup>. Cet autre instrument bon marché et très diffusé a eu la même fonction d'apprentissage pour les sonneurs en devenir (Musique Bretonne, 1996 ; 284).

### ***Biniou, bombarde et veuze***

Les sonneurs jouent dans la région sur des cornemuses et des hautbois, instruments de musique plus anciennement cités dans les archives locales. La diversité du vocabulaire utilisé, tant par les documents écrits que par les témoignages oraux, embrouille un peu le chercheur d'aujourd'hui. Mes informateurs d'Arzal, Marzan et Péaule, m'ont ainsi parlé de *poche à hautbois*, avec toutes les variantes et prononciations possibles : *poche à hautboué*, *poche à hautbouè* (Marzan, Arzal), *poche hautbois* (Péaule). À Nivillac, on m'a aussi parlé de

<sup>233</sup> *Guérande-Journal*, 17 août 1924, Archives de Loire-Atlantique. [En ligne] Département de Loire-Atlantique [Page consultée le 24 février 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.loire-atlantique.fr>.



« *poche* » pour désigner la veuze (Février 1979 – M. H., journalier, La Garenne, Nivillac, né en 1904). En langue bretonne d'ailleurs, la cornemuse est désignée de la même façon : *sac'h biniou*. La cornemuse est en effet constituée d'une *poche*, le sac, et du *hautbois* ou chalumeau. Une petite chanson, composée vraisemblablement au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, contient cette appellation.

« À Péaule, y'avait un abbé Bigarrié, que j'ai entendu dire, parce que c'est vieux ça ! [M. Bigarrié est effectivement mentionné en 1840 comme recteur de Péaule (Kerviler, 1889 ; 207).] Il avait arraché la poche à hautbois-là. Y'en avait un qui jouait et paraît-il qu'il y aurait eu une chanson d'écrite quand il est mort l'abbé : « Tu l'entendras plus, la poche à hautbois ! ». Sa tombe est à Fescal, dans les fougères. »

(Sans date - Péaule)<sup>234</sup>.

Enfin, le terme de « *bouzine* » a pu sans doute aussi désigner localement la cornemuse. Une bouzine étant à l'origine la vessie de porc que l'on gonfle. L'expression « *sonner la bouzine* » s'emploie encore pour « *faire du bruit, de la musique* ». Même si l'instrument dont il est question, est souvent un accordéon, comme dans le témoignage ci-dessous.

« *l'taint à sonner la bouzine* [ils jouaient de la musique]. »

(Janvier 2015 – Th. B., agricultrice, Quellec, Arzal, née en 1936).

Des exemplaires de cornemuses locales ont pu être retrouvés dans le sud du Vannetais et identifiés comme *binious* à Muzillac et Questembert (Blouët, 1982 ; 23 et suiv, Musique Bretonne, 1996 ; 344). L'expression *poche à hautbois* retrouvée à Arzal, Marzan et Péaule, désignerait donc très probablement ce type de *biniou*.

De l'autre côté de la Vilaine, la cornemuse appelée *veuze* est bien identifiée. Dans les années 1970, l'association *Sonneurs de Veuze* a en effet obtenu des témoignages précis sur son usage en Loire-Atlantique et a pu retrouver trois instruments complets ainsi que de nombreux autres éléments comme des chalumeaux, des bourdons et des souches. Les dénomi-

<sup>234</sup> L'histoire connaît plusieurs versions dans la région et Marcel Couédel d'Arzal a entendu chanter une version plus complète. L'abbé Bigarrié devient Jean Cadoret ou Pigaret.

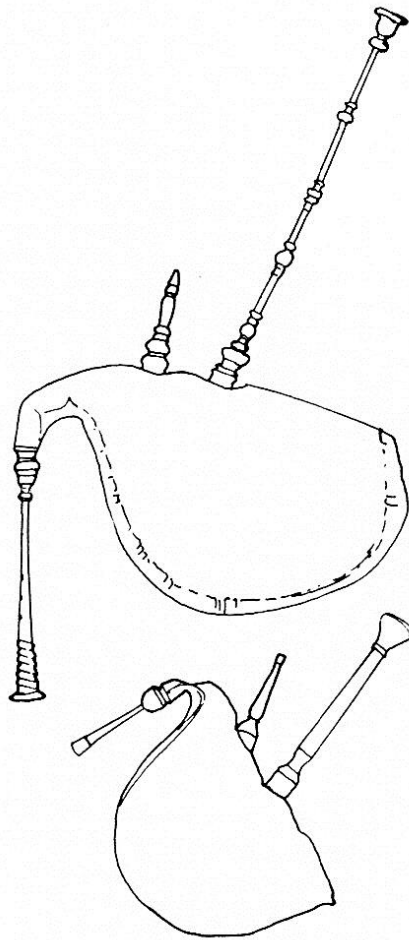
« *Tu n'auras pas mon Jean Cadoret – ou : mon joli Pigaret -,  
Tu n'auras pas ma poche,*

*Tu n'auras pas mon Jean Cadoret,*

*Tu n'auras pas ma poche à hautbouè »* (Couédel, 1980). Roland Le Moign quant à lui signale une histoire qui lui a été transmise par M. Maurice Perrais de Missillac. La chanson aurait été inventée lorsque « *le curé de Bé-ganne (sic) voulut interdire (par saisie ?) le biniau pendant le carême. Il n'y réussit pas et Jean Bigaré (c'est le nom (du curé) dans cette version) a pu ainsi passer à la postérité... sans doute à son grand dam.* » (Le Moign, 1980).

nations de la veuze pourraient néanmoins prêter à confusion, si l'identification de l'instrument n'y avait pas été formelle. Mes informateurs *mitaods* parlent ainsi indifféremment de *veuze* ou de *biniou*.

Les instruments, *veuze* et *biniou*, sont pourtant bien différents. Tout d'abord ils diffèrent en son : la *veuze* possédant un *chalumeau*, le tuyau mélodique sur lequel on joue la mélodie, plus long que « la flûte » du *biniou*<sup>235</sup>. Elle sonne environ une octave plus grave que lui<sup>236</sup>.



Biniou et veuze : dessin à la même échelle (Musique Bretonne, 1996 ; 333).

<sup>235</sup> On appelait ainsi le levriad du biniou dans la région voisine de Questembert (Blouet, 1982 ; 23).

<sup>236</sup> Certains auteurs pensent que les dimensions du biniou étaient plus grandes avant le 19<sup>e</sup> siècle et que le biniou de la fin de siècle ne serait « qu'une veuze aux dimensions réduites par la nécessité de sonner à l'octave supérieure de la bombarde » qui l'accompagne (Defrance, 1996 ; 27).



Joueur de veuze accompagnant un cortège de nocés en Loire-Atlantique (1900-1910). Détail d'une photographie. Photothèque Roger Viollet 40 622-2.



Un couple biniou-bombarde à une noce près de Muzillac (début du 20<sup>e</sup> siècle). Carte postale. Collection Hervé Dréan.

Dans le *Berton*, trois sonneurs originaires de Péaule et Arzal, ont pu être répertoriés (Blouet, 1992 ; 25).

- Pierre Marie Lucas (1869-1924), né à Limerzel et mort à Péaule. Ce meunier du village de Talhouët joue du biniou.
- Jean-Marie Guyot (1870-1939), né et mort à Arzal, lui aussi meunier à Béléno. Il joue de la bombarde avec son frère Jacques Marie Guyot (1863-1887), meunier au même lieu.

Côté *mitaod*, deux *veuzous* originaires de la région proche de La Roche-Bernard ont été évoqués par les témoignages oraux : un à Férel nommé Le Fur et un à Nivillac, Randin surnommé « *P'tit Randin* ». Cependant, ces souvenirs sont, il faut bien le dire, extrêmement fragiles. De

même, les noms des trois sonneurs qui ont pu être retrouvés à Missillac par les enquêtes du collecteur Paul Martin ne figurent pas dans les listes nominatives des recensements de la première décennie du 20<sup>e</sup> siècle consultés<sup>237</sup>. Trois autres encore sont mentionnés à Herbignac sur lesquels nous n'avons pas beaucoup de renseignements (Sonneurs de Veuze, 1979 ; 83).

Parmi ces derniers cependant, le seul dont on ait retenu le nom, et dont la pratique est avérée, est François-Marie Mahé, dit « *le (p'tit) père Mahé* », meunier à Hoscas en Herbignac, né en 1864. Il a été mentionné par mes informateurs.

*« J'en ai connu un meunier, le père Mahé d'Hoscas /.../. C'était la veuze, mais je ne sais pas comment ça s'appelle en Français. Ça ressemblait beaucoup au biniou. À notre mariage même, le père Mahé était là. »*

(Octobre 1978 – M.A., le Bourg, Herbignac, né en 1904).

L'accordéoniste Édouard Sébilot de Beausoleil en Herbignac l'avait lui aussi côtoyé dans les années 1920 dans les animations de mariage (Avril 1978 – Édouard Sébilot, Beausoleil, Herbignac, né en 1904). Le *père Mahé* joue aussi de l'accordéon et mène sa dernière noce à Herbignac en 1934 (Musique Bretonne, 1996 ; 164).

François-Marie Mahé joue parfois avec un autre François-Marie : le célèbre *Rouge de Bréca*, Moranton de Saint-Lyphard (1863-1943). Ce dernier gagne sa vie en jouant de la veuze, du violon, de l'accordéon puis de l'harmonica à la fin de sa vie, après que sa nièce casse volontairement sa veuze. Moranton joue seul, ou avec son compère le *P'tit père Mahé*, à Assérac, Pénestin, Camoël et Férel (Sonneurs de Veuze, 1979 ; 83).

---

<sup>237</sup> Il s'agit de Ragot, dit « *Menet* », meunier à l'Organais qui aurait joué jusqu'en 1920, « *Louis à Jean Leclerc* », de Tournoly, sonneur ayant exercé avant 1914, puis un autre veuzou indéterminé dont le fils, surnommé « *le Dog* », était lui aussi musicien (Martin, 2014 ; 75, 84, 91).

## ● Questembert



Aires de jeu et de pratique de la veuze et du couple biniou-bombarde. Si l'on ne tient pas compte des incursions ponctuelles des uns chez les autres, la limite est la Vilaine. Il est arrivé en effet d'entendre la veuze de Moranton à Marzan et Arzal. De la même manière, les sonorités du biniou et de la bombarde n'étaient pas inconnues côté Mitaod. Des sonneurs bertons y sont venus jouer à certaines occasions, notamment à Camoël, Saint-Dolay et La Roche-Bernard au début du 20<sup>e</sup> siècle.

Tous ces sonneurs sont nés dans les années 1860 et disparaissent dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle sans avoir de descendance musicale. Moranton essaiera bien d'enseigner son savoir-faire sur la veuze mais sans succès semble-t-il (Sonneurs de Veuze, 1979 ; 90).

Seul musicien professionnel de la région, Moranton, a une aire de jeu plus conséquente que les autres routiniers qui forment la majorité des joueurs retrouvés. Il va jusqu'à sonner de la veuze à Marzan dans le *Berton* (Sonneurs de veuze, 1979 ; 85) sans que l'on sache toutefois à quelle occasion. Les *Mitaods* entendent aussi le son du couple biniou-bombarde des *Bertons* de temps à autre mais ce serait assez exceptionnel, tout au moins selon l'article de presse suivant paru le dimanche 17 janvier 1897.

« Bombarde et biniou à La Roche-Bernard.

Généralement, le pays d'en deçà de la Vilaine, qui touche au pays de Loire et qu'on dénomme assez exactement sous le nom de pays mitau est peu au courant des mœurs et usages de la vraie Bretagne. Grande par suite a été la surprise, à La Roche-Bernard, d'entendre, vendredi dernier [15 janvier], deux aveugles bas-bretons, jouer ensemble du biniou et de la bombarde. Autrefois, aux danses villageoises des environs, le biniou était encore en honneur. Il n'en est

*plus de même aujourd'hui. Les sonneurs sont relégués au second plan et les violoneux occupent le premier. Quant à la bombarde, elle est pour ainsi dire entièrement inconnue ; et bien des gens, vendredi dernier, ont perçu pour la première fois, la mélodie étrange et caractéristique de cet instrument populaire et quasi national en terre bretonne. Les sons criards perdent à être entendus de près ; ils gagnent au contraire avec un éloignement convenable. Rien ne rend plus fidèlement le rythme et la cadence bretonne, et je sais plus d'un habitant de la Roche-Bernard qui s'est plu à écouter sonner joyeusement les airs d'Anninighoux et du Conscrit de St-Pol de Léon. »<sup>238</sup>*

L'auteur de l'article paraît savoir de quoi il parle, ce qui ajoute de l'intérêt à son témoignage. Toutefois, avant la première guerre mondiale, le passage dans notre région de sonneurs-mendiants au répertoire choisi<sup>239</sup> et descendant vers le pays nantais ne serait peut-être pas si exceptionnel que ne le suggère l'article<sup>240</sup>. Ainsi, un couple a joué plusieurs fois à Saint-Dolay, en route pour le pays de Retz (Le Moign, 1980)<sup>241</sup>. Il me faut signaler aussi quelques années plus tard la présence de plusieurs couples de binious-bombardes lors du mariage du compositeur Paul Ladmirault à Camoël en 1904 qui ont accompagné ce jour-là les danses locales.

*« La noce bretonne, régie selon les véritables rites et usages du pays par des binious et des bombardes, les meilleurs des environs, plusieurs fois lauréats dans les concours. Aux sons de ces instruments champêtres, les danses villageoises qui se poursuivaient sans interruption autour du château [à Kerbily en Camoël], donnaient à cette fête un caractère tout particulièrement joyeux et pittoresque, y mêlant en quelque sorte, la note originale et artistique qui convenait pour un musicien tel que M. Paul Ladmirault, élève de Gabriel Fauré. »<sup>242</sup>*

Les deux articles précédents suggèrent que la veuze, appelée d'ailleurs dans le premier *biniou*, est en déclin dans la région de La Roche-Bernard. Paul Ladmirault fait donc venir pour

<sup>238</sup> *Le courrier des campagnes*, 17 janvier 1897, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 7 février 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>.

<sup>239</sup> *Ann hini goz* et le *conscrit de St Pol* sont des lieux communs de la chanson « populaire » bretonne. On suspecte que ce choix des sonneurs n'est pas innocent et satisfait son public.

<sup>240</sup> Par exemple, des sonneurs de Basse-Bretagne se rendaient à Nantes à la Mi-Carême pour faire danser la nombreuse colonie bretonne de la ville (Defrance, 1996 ; 19), beaucoup d'entre eux devaient passer par La Roche-Bernard.

<sup>241</sup> Communication personnelle de M. Roland Le Moign que je remercie.

<sup>242</sup> *Le Nouvelliste du Morbihan*, 22 septembre 1904, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 17 mai 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>.

ses noces des sonneurs de Basse-Bretagne reconnus par les concours et non des sonneurs locaux, ce qui aurait pourtant mieux convenu à l'accompagnement des danses.

À en croire tous ces témoignages, les sonneurs ne paraissent donc pas très nombreux dans la région. Le biniou et la veuze sont déjà en bien rude concurrence avec un nouveau venu sur la scène instrumentale qui, en ces années de fin de siècle, prend leur place dans la musique locale.

### *Violon*

Pour expliquer ce début de désaffection de la veuze dans le *Mitaod*, plusieurs témoignages écrits mettent directement en cause le violon. L'article de presse de 1897 cité plus haut est confirmé par un autre texte écrit deux ans plus tôt.

« *L'affreux crin-crin des campagnes a remplacé le biniou expressif, à la mélodie si langoureusement caressante.* » (Odon du Hautais, 1895 ; 5).

Je ne saurais dire si le même phénomène se met en place à cette époque côté *berton* avec le biniou et la bombarde, mais dans le Morbihan proche, à Larré ou la Vraie-Croix [à 30 kilomètres au nord-ouest de La Roche-Bernard], le couple tient encore et le violon semble posséder moins de valeur.

« *Si les époux sont riches, on danse (aux noces) la ridée au biniou ; s'ils ne sont pas fortunés on se contente du violon.* » (Kerbeuzec, 1907 ; 463).

Le violon n'est pourtant pas un nouveau venu dans l'environnement sonore musical de la région. Il y a été utilisé au moins depuis le 18<sup>e</sup> siècle pour accompagner les danses. Le 10 août 1793 à La Roche-Bernard, « *l'anniversaire de la chute du trône du roi Louis 16* » est célébré dans le pré de l'Hôpital à la sortie de la ville. Il y eut d'abord les danses au son des *bénigneux* [biniou] et des bombardes, puis un banquet civique, et pour finir les danses menés par le violon (Le Breton, 1921 ; 186). La description laisse supposer qu'il existe alors un répertoire de danse et un public différents selon les instruments. Cette distinction entre violon et instruments populaires est d'ailleurs évoquée à la même époque par René de Chateaubriand à Combourg dans l'actuelle Ille-et-Vilaine, au château de son enfance.

« *On ballait pendant trois jours : les maîtres dans la grand' salle, au raclement d'un violon ; les vassaux, dans la Cour Verte au nasillement d'une musette* » (Chateaubriand, 1849 rééd.1973 ; 88).

Il faut attendre la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle pour que le violon passe dans la pratique populaire. Il y apparaît vers 1870 à Missillac et à Nivillac selon Léon Maître (Maître, 1993 ; 122), poursuivant ainsi la grande période de l'expansion de l'instrument en Bretagne (Musique Bretonne, 1996 ; 110). Malheureusement, les documents manquent pour expliquer de quelle manière il s'est répandu au niveau local. Yves Defrance constate que nombre de violoneux du Morbihan gallo dans la région de Rochefort-en-Terre viennent du Pays Nantais (Defrance, 1996 ; 35). Est-ce ainsi que le violon est arrivé dans la région de La Roche-Bernard ? Est-il venu, comme ailleurs en Bretagne, par un apprentissage aux Armées ou dans la Marine ? (Defrance, 1996, 31-32) ou s'agit-il par simple diffusion des pratiques musicales des classes aisées locales vers le peuple ?



Un joueur de violon dans une noce à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Le marié est de Nivillac et la mariée, vêtue de blanc comme une citadine, est originaire de Saint-Nazaire. Le joueur de violon est-il, lui aussi, de Saint-Nazaire ? Collection Hervé Dréan.

Il devient en tout cas sûrement plus facile, en cette fin de siècle, de se procurer un instrument. On peut acquérir des exemplaires à bas prix dans les grandes villes ; ils peuvent aussi s'acheter par correspondance et les colporteurs en proposent même parmi leurs autres marchandises (Musique Bretonne, 1996 ; 169). Quelques-uns des violoneux retrouvés par Fernand Guériff dans la presqu'île Guérandaise commencent par jouer sur un *violon-sabot* de fabrication domestique – dont l'un a des cordes faites en boyaux de chat –, avant de se procurer des violons par différents moyens. L'un en achète à des « Bohémiens », un autre possède une copie d'un violon Klotz du 18<sup>e</sup> siècle (Guériff, 2005 ; 233 et 241). Un tourneur



du bourg de Missillac en fabriquait même au début du 20<sup>e</sup> siècle mais sa production paraît pour le moins très confidentielle.

« Jacques Gatin avait un tour et fabriquait des jeux en bois pour les enfants (toupies, etc...) et aussi des violons dont il jouait. Mais on entendait le pied qui battait la mesure plus que la musique ! » (Martin, 2014 ; 5).

À part ce qu'en disent les documents de 1895 et 1897 cités au début de ce chapitre, je n'ai pu recueillir que très peu de témoignages supplémentaires précis sur l'usage du violon dans les environs immédiats de La Roche-Bernard. Paul Martin à Missillac n'en dénombre qu'un seul au début du 20<sup>e</sup> siècle (Martin, 2014 ; 16) alors que, selon l'inventaire *des veuzous et ménestriers* de 1870 à 1940 effectué par Fernand Guériff en presqu'île de Guérande et en Brière, un tiers environ des musiciens routiniers mentionnés jouent de cet instrument (Guériff, 2005 ; 230-249)<sup>243</sup>. Mais il faut peut-être tenir en compte ici la prédilection du Pays Nantais pour le violon déjà signalée plus haut. L'instrument va toutefois vite entrer en concurrence à son tour avec l'accordéon qui se répand partout et en grand nombre à l'extrême fin du 19<sup>e</sup> siècle en transformant, radicalement cette fois, l'environnement musical local.

### Accordéon

La première mention, à ma connaissance, d'un accordéon dans la région date de 1891. Pendant l'été de cette année-là, Joseph-Marie Bloyet, apprenti horloger de La Roche-Bernard, s'entraîne à jouer de son instrument chez lui « *entre midi et une heure* » pendant le temps de sa pause<sup>244</sup>. Il ne s'agit là sans doute que de jouer pour son plaisir personnel, mais l'accordéon gagne vite en popularité pendant la décennie suivante. Les premières mentions dans la presse locale d'accordéons jouant publiquement pour la danse ou à l'occasion de fêtes arrivent quelques années plus tard dans les environs : en 1896 à Sulniac [30 kilomètres au nord-ouest de La Roche-Bernard], en 1899 à Rochefort-en-Terre [25 kilomètres au nord de La Roche-Bernard], en 1901 à Muzillac [15 kilomètres au nord-ouest de La Roche-Bernard]. Il faut attendre toutefois 1908 pour lire qu'un accordéon joue pour la danse dans un café au bourg de Nivillac<sup>245</sup>. Son implantation dans l'environnement sonore local s'est

<sup>243</sup> Seulement une photographie mentionnée plus haut et un témoignage oral attestant la présence du violon faisant danser à La Roche-Bernard au tout début du 20<sup>e</sup> siècle (1977 - Valérie Ravily, La Roche-Bernard, née en 1891).

<sup>244</sup> Minutes de la justice de paix, Procès-verbal d'enquête et de contre-enquête, Régent contre Derien, 8 juillet 1891. A.D.M. 2U 2689.

<sup>245</sup> *Le Nouvelliste du Morbihan*, 6 décembre 1908 et 18 février 1909, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 8 février 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>. *L'Arvor*, 23 juillet 1896, 17 novembre 1899, 13 septembre 1901, Archives du

donc probablement déroulée autour de 1890 à 1900, comme du reste partout ailleurs en France (Defrance, 1984 ; 225).

Des amateurs plus ou moins débutants jouant pour leur plaisir ou celui de leur entourage, on est passé ensuite à des musiciens gagés pour les noces en une dizaine d'années, et ce, dès le tout début du 20<sup>e</sup> siècle. Les témoignages oraux et les nombreuses photographies semblent l'attester. La facilité avec laquelle on peut dès lors se procurer un accordéon, le prix peu élevé, voire dérisoire, de l'instrument, est sans doute pour quelque chose dans sa grande popularité. Yves Defrance constate en effet une « *chute spectaculaire* » du coût d'un accordéon entre 1900 et 1910 (Defrance, 1984 ; 230). De nombreuses publicités pour des instruments d'origine allemande sont publiées dans la presse locale et, en 1901 par exemple, on peut s'en acheter un d'entrée de gamme (2 chœurs, 10 touches et 48 voix) pour 6 francs soit une semaine environ de travail d'un journalier agricole *berton* en été, un peu moins même pour le journalier *mitaod*.<sup>246</sup>

L'accordéon devient alors un instrument très recherché, à en juger par les nombreux vols dont il est l'objet au tournant des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles. S'il faut une preuve supplémentaire que cet instrument est bien à la mode, les vols sont la plupart du temps le fait de jeunes gens âgés de 17 à 20 ans (Morvan, 2010 ; 32 et 35). Deux affaires ont défrayé la chronique locale ces années-là. En mai 1903, le vol du « *bel accordéon* » de Félix Levrault, meunier de 17 ans du moulin de la Dame en Nivillac, est perpétré par un autre journalier de Nivillac. À Questembert, c'est Mathurin Dufraîche âgé de 19 ans qui vole de l'argent en août 1903 et, « *étant quelque peu musicien* », s'achète un accordéon d'une valeur de 25 francs, ce qui n'est pas rien<sup>247</sup>.

---

Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 8 février 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>. La consultation de la presse de Loire-Atlantique n'a pas permis de retrouver des mentions d'accordéons pour la fin du 19<sup>e</sup> siècle autour de La Roche-Bernard par manque de journaux disponibles couvrant la région.

<sup>246</sup> Selon les salaires retrouvés dans l'ouvrage de Jean Choleau publié en 1907 (Choleau, 1907 ; 75).

<sup>247</sup> Divers journaux du Morbihan relaient ces informations. On peut les trouver par exemple dans *Le Nouvelliste du Morbihan*, 10 mai 1903, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 28 juillet 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>. *L'Arvor*, 19 juillet 1903, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 28 juillet 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>. *Le progrès du Morbihan*, 5 août 1903, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 28 juillet 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>.

La pratique de cet instrument, plus récente et mieux diffusée, est mieux renseignée que celle des cornemuses et des violons. J'ai pu ainsi rencontrer un accordéoniste routinier dont le témoignage correspond dans ses grandes lignes à celui des autres instrumentistes bretons de cette époque (Defrance, 1984 ; 233). Mon informateur emprunte ainsi en 1921 un accordéon à son frère qui revient du régiment. Il apprend à jouer seul, sans l'aide d'une méthode écrite, et une opportunité l'encourage un beau jour à se lancer en tant que musicien de noces.

*« (J'ai commencé à jouer de l'accordéon) j'avais seize ans. Je suis né en 1905. C'est mon frère qui était au régiment, qui m'a rapporté mon premier accordéon d'Allemagne. Il l'avait rapporté au cours d'une permission, pour apprendre, mais il ne pouvait rien « boguer ». Il me dit : « tiens, si tu veux jouer, essaye. » Le temps de sa permission, j'avais déjà trouvé quelques petits bouts, « Je vas t'la laisser ». Six mois après, lorsqu'il revint de nouveau en permission, il trouvait drôle que j'avais appris pas mal de danses. Il avait essayé d'apprendre avec moi, mais il a pas eu le temps. Après j'ai continué. (C'était déjà un accordéon diatonique) avec une seule rangée de boutons, comme on en trouve encore aujourd'hui. (J'ai appris à en jouer) tout seul. Je jouais des petites danses pour commencer. »*

(Mai 1978 – Édouard Sébilot, accordéoniste routinier, Beausoleil, Herbignac, né en 1905).

D'autre part, Édouard Sébilot procède comme lorsqu'il veut apprendre des chansons nouvelles. Il va au bal, écoute attentivement les autres joueurs et, de retour à la maison, essaie les airs nouveaux sur l'accordéon (Mai 1978 – Édouard Sébilot, accordéoniste routinier, Beausoleil, Herbignac, né en 1905).



Édouard Sébilot à l'accordéon. La Roche-Bernard, novembre 1976. Photographie Jean-Louis Le Fur.

Les enregistrements que j'ai pu faire de cet accordéoniste renseignent sur l'effet sonore que pouvait produire un tel instrument au tout début des années 1920. Édouard Sébilot a arrêté de jouer après son mariage en 1927. En 1976, Jean-Louis Le Fur, un ami avec qui je collectais, et moi lui avons trouvé un instrument pour qu'il puisse en rejouer, ce qu'il fait alors avec grand plaisir. Après quelques mois, sa fille lui rachète donc un instrument neuf. Son style de jeu n'a probablement pas changé depuis qu'il animait les noces dans les années 1920. Celui-ci m'a paru au départ très singulier, notamment sur l'utilisation des basses de l'accordéon et je rejoin ici tout à fait le commentaire de l'ethnomusicologue breton Yves Defrance.

*« Ce qui frappe l'observateur est l'usage intempestif des basses, quelle que soit la mélodie et quelle qu'en soit sa tonalité. Il est en effet des accordéonistes routiniers dont le jeu de main gauche se résume à un ostinato rythmique où l'intention harmonique est de toute évidence absente. Les accords sont plaqués n'importe comment tandis que le tempo reste immuable. Ces dissonances sont insoutenables pour un musicien de culture occidentale écrite. »* (Defrance, 1984 ; 234).

Ce que confirment en partie les propos de mon informateur lui-même.

*« Avec les basses, c'est pareil pour n'importe quelle chanson. Si vous « assommez » trop une chanson avec les basses, vous n'entendrez pas l'autre bout. Il y a des moments où il faut sonner moins fort et d'autres où on accompagne en faisant un, deux, trois, un, deux, trois. Je n'ai pas cherché de complications, j'ai joué ça à l'oreille. Je connais pas un brin de musique. »*

(Mai 1978 – Édouard Sébilot, accordéoniste routinier, Beausoleil, Herbignac, né en 1905).

Lorsque je l'ai enregistré, Édouard Sébilot joue sur un instrument de marque Hohner sol/do. Sa main gauche marque imperturbablement la pulsation, la plupart du temps sur deux boutons de basse à la fois. Le musicien ne semble pas choisir ses basses en fonction de la tonalité de départ du morceau. Parfois, cela tombe bien, parfois, non. Une impression de bourdon se dégage ainsi de l'accompagnement, héritage possible de la musique de tradition plus ancienne.

CD 15. *Jeu d'accordéon d'Édouard Sébilot : « Y'a core dix bouteilles de verre » air à la marche.* Avril 1976. Enregistrement : Hervé Dréan.

The musical score is presented in three systems. Each system consists of a treble clef staff (melody) and a bass clef staff (accompaniment). The time signature is 2/4. The melody is composed of eighth and quarter notes, while the accompaniment features a mix of chords and rhythmic patterns, including some triplets. The piece concludes with a final cadence in the melody and a whole note chord in the accompaniment.

Transcription : Timothée Le Net et Hervé Dréan.

Ce style de jeu paraît convenir à tous puisque mon informateur se retrouve bientôt à animer ses premières noces.

« (Dès que mes parents) ont vu que je jouais un peu, (ils m'ont laissé sortir). D'ailleurs, les premières noces que j'ai faites, c'était à Férel. Un gars était venu me trouver : « Je ne sais pas si je suis bien capable de faire les noces ! » que je lui avais répondu. « Tu connais pas toutes les danses ? » « Si »... À ce moment-là, on dansait encore des quadrilles. Moi, je savais bien les jouer, mais pas les commander. « C'est pas gênant ! » et je lui ai promis d'y aller. J'avais 18 ans [en 1922]. Après, c'était les bistrotts qui demandaient les sonneurs. »

(Mai 1978 – Édouard Sébilot, accordéoniste routinier, Beausoleil, Herbignac, né en 1905).

L'accordéon fait donc franchement son apparition dans les noces et l'ancien biniou n'est plus engagé d'office. Le témoignage suivant décrit un mariage ayant eu lieu à Marzan vers 1910. Les sonneurs de couple sont venus d'assez loin car sur place il ne s'en trouve plus ; il est à remarquer que mon informatrice n'évoque pas la possibilité de trouver un violon.

« J'ai vu une noce, ça tait la poche à hautbouè parce que ça se trouvait ça avant la guerre... mais y'avait plusieurs noces, ils n'avaient pas trouvé d'accordéon, quoi, alors ils avaient une poche à hautbois, mais on dansait aussi bien, c'était pas mal. (Les sonneurs) [sonneurs de couple biniou-bombarde] ils taint deux, (ils venaient) il me semble du côté de Questembert, Berri', je n'sais pas trop... ça tait pas d'ici teurjou [toujours. Il existait un sonneur de biniou

nommé Joseph Caté à Berric né en 1863 (Blouët, 1982 ; 26)]. /.../ *Je n’sais comment ça s’appelait le...* [mon informatrice ne sait pas comment désigner la bombarde] *mais ça ‘tait teurjou une poche à hautbouè. /.../ Mais ça ‘tait une noce à des voisins, je devais avoir treize ou quatorze ans [vers 1910], je me rappelle très bien de ça. »*

(Avril 1980 – Marie Leray, agricultrice, Keribèche, Marzan, née en 1896).

À cette époque, l’accompagnement musical des noces des *Mitaods* se fait parfois en deux temps. Les rituels à connotation ancienne du matin sont accompagnés avec la veuze et les danses nouvelles de l’après-midi le sont à l’accordéon.

*« C’était en 1910 par là. On allait chercher la mariée le matin au son du biniou et l’après-midi c’était l’accordéon. »*

(Sans date – Férel).

En conséquence, des querelles se déclenchent de temps à autre entre les anciens qui préfèrent la veuze et les jeunes qui demandent l’accordéon (1977 - Valérie Ravily, La Roche-Bernard, née en 1891).

Les *veuzous* doivent s’adapter à la situation en pratiquant les deux instruments, à l’image des sonneurs Mahé ou Moranton.

*« Il y avait aussi quelques vieux sonneurs, comme Mahé d’Hoscas qui jouait du biniou [comprendre ici : de la veuze] et de l’accordéon, mais pas tout à fait dans le même genre que moi /.../ Il était plutôt spécialisé dans les ronds, les bals à tourner [bals à 4 saots ?]. C’était un tout petit bonhomme, mais il soufflait fort dans son biniou : un vrai champion ! Pour mener les mariés à la messe, il jouait du biniou. Puis de l’église au café, c’était aussi au son du biniou. Je me souviens encore de la chanson qu’il chantait à ce moment-là :*

*« Mettez l’avoine dans le créneau,*

*Voici les ânes, voici les ânes,*

*Mettez l’avoine dans le créneau,*

*Voici les ânes au grand galop ! »*

*C’était toute la noce qui venait manger ! Il expliquait la chanson aux gens et ils reprenaient en même temps que le biniou. »*

(Avril 1978 – Édouard Sébilot, accordéoniste routinier, Beausoleil, Herbignac, né en 1904).

Met - tez l'a - voine dans les cor - niaux, voi - ci les â - nes, voi - ci les

â - nes, met - tez l'a - voine dans les cor - niaux, voi - ci les ânes à grand trou - peau, voi - ci les

â - nes, voi - ci les â - nes, voi - ci les ânes à grand trou - peau, voi - ci les peau

Chanson pour mener la noce au repas, « Mettez l'avoine dans les corniaux », collectée par Gustave Clétiez en presqu'île Guérandaise vers 1860 (Guériff, 2005 ; 150).

Édouard Sébilot souligne bien ici la différence entre son répertoire et celui des plus anciens comme Mahé et donne au passage une information tout à fait intéressante sur un exemple de chant accompagné par la veuze. Le sonneur pratique donc plusieurs types d'instruments afin de démultiplier les combinaisons et satisfaire plusieurs publics aux différents moments de la noce. Ainsi, Mahé et Moranton qui jouent parfois ensemble, vont pouvoir à eux seuls proposer plusieurs ensembles autour de la veuze, du violon et de l'accordéon. C'est le cas aussi de deux frères d'Herbignac, dont on n'a pas retenu le nom, qui jouent, l'un de la veuze et l'autre de l'accordéon (Sonneur de Veuze, 1979 ; 83 et 96). Fernand Guériff donne encore d'autres combinaisons possibles : veuze et saxophone par exemple (Guériff, 2005 ; 248). Je ne saurais dire cependant si le fait de jouer en formation était pratiqué plus anciennement. Les documents du 19<sup>e</sup> siècle mentionnent effectivement souvent la présence de plusieurs sonneurs et instruments dans les fêtes, ce qui laisserait supposer l'existence d'une communauté de musiciens traditionnels locaux qui se connaissent très probablement entre eux, mais ces archives ne disent rien sur d'éventuelles associations musicales qui auraient pu se produire à ces occasions.

À partir du début du 20<sup>e</sup> siècle, et surtout après l'apparition de l'accordéon, les musiciens adoptent plusieurs styles et instruments dans un contexte de recul de la pratique traditionnelle de la veuze, du biniou et de la bombarde. Dans le même temps, une toute nouvelle formation musicale voit le jour à La Roche-Bernard, qui, en apportant des sonorités et des pratiques inédites, va à terme occuper la place laissée vacante par les musiciens traditionnels dans les fêtes publiques organisées en ville.

*Société instrumentale : la Lyre Rochoise*

En juillet 1888, le journal *L'Avenir du Morbihan* publie l'annonce des fêtes du 14 juillet à La Roche-Bernard. C'est la dernière fois que des « *danses au biniou* » figurent seules au programme d'une fête publique locale<sup>248</sup>. Il faudra attendre 1901 pour y entendre à nouveau de la musique, mais ce ne sera plus la même. À partir de ce moment, une formation d'une vingtaine de musiciens sous la conduite d'un chef anime désormais en ville toutes les fêtes.

La création de cet ensemble instrumental remonte à 1869, dans un contexte national favorable. En France, « *entre 1871 et 1900, le nombre de sociétés chorales et instrumentales quadruple* » (Gerbot, 1980 ; 31). Ce grand mouvement, impulsé par l'action de Wilhem qui crée l'Orphéon dès 1833, ne rassemble à ses débuts que des sociétés chorales. La Bretagne éprouve quelques réticences et ne rejoint *l'idéal orphéonique* qu'un peu plus tard, lorsque les fanfares et harmonies prennent l'avantage sur les chœurs (Gumplowicz, 2001 ; 84 et Gerbot, 1980 ; 31). Quelques années plus tôt en effet, en 1866, le préfet du Morbihan écrivait au ministre de l'instruction publique qu'il n'existait dans le département aucune société « *spécialement consacré au chant* » et qu'une seule société musicale, *l'Orphéon de Vannes*, fondé quelques années plus tôt, en 1863<sup>249</sup>. L'idée est donc toute nouvelle en Morbihan lorsqu'à La Roche-Bernard, en 1869, Julien Le Thiec et Félix Leroy fondent et codirigent une société de musique instrumentale.

Il m'est difficile de dire ce qui a poussé ces deux hommes à créer cette formation<sup>250</sup>. Est-ce par simple passion de la musique ? Est-ce pour partager et répandre l'idée de Wilhem ? Ou, comme dans la commune voisine de Muzillac qui lance sa fanfare en 1878, est-ce par charité, afin de moraliser et recadrer une jeunesse jugée alors tapageuse ?

« *Cette institution musicale [la fanfare de Muzillac] avait un but moralisateur en occupant les jeunes gens, leur donnant le goût de l'étude et les enlevant à la fréquentation des cabarets.* »<sup>251</sup>

<sup>248</sup> *L'Avenir du Morbihan*, 18 juillet 1888, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 7 février 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>.

<sup>249</sup> Lettre du Préfet du Morbihan au ministre de l'Instruction publique, 7 avril 1866. A.D.M. T 1319.

<sup>250</sup> Julien Le Thiec, né à La Roche-Bernard en 1824, est un menuisier plus connu sous son surnom de « *Buenos Aires* » figurant même sur une liste nominative du recensement en 1876. Félix Leroy est né à Vannes en 1832 et a fait sa carrière dans les Ponts-et-Chaussées à l'entretien des routes, des ports des passages de la Vilaine de la subdivision de La Roche-Bernard. Liste nominative du recensement de population de La Roche-Bernard, 1876. A.D.M. 3Es 195/9. Registre matricule des ingénieurs, conducteurs et agents des Ponts-et-Chaussées. A.D.M. S 2349.

<sup>251</sup> Lettre du maire de Muzillac au préfet du Morbihan, 20 octobre 1879. A.D.M. T 1551.



Très peu de documents, hélas, éclairent ce qu'a pu être les débuts de la société rochoise<sup>252</sup>. Son existence chaotique est constituée de périodes d'activités plus ou moins intenses, plus ou moins courtes dans le temps. Les trois périodes de guerre, 1870, 1914-1918 et 1939-1945 marquent à chaque fois un arrêt total de l'activité musicale. La société rochoise se tait ainsi en 1870 dès sa première année d'existence et n'est reconstituée qu'en 1894 sous la direction de Le Thiec. En 1899, ce sont des problèmes « *d'administration intérieure* » qui amènent encore à une dissolution de la société. En 1900, la formation repart cette fois pour de bon et quitte l'anonymat pour le nom de *Lyre Rochoise*.

Sa première sortie en ville pour la Sainte-Cécile en novembre 1901 a été un succès d'estime mais, entre 1900 et 1906, la qualification musicale du chef paraît faire défaut. En 1900, le Frère Damien qui dirige tente pourtant de se former « *personnellement aux éléments du solfège* », mais cela ne suffit pas. Lors du congrès de l'Association Bretonne à La Roche-Bernard en 1903, le constat est amer : « *je ne puis adresser des félicitations au chef de la musique municipale. Je lui conseille auparavant de faire répéter plusieurs fois « les binious du Finistère » car l'exécution de ce morceau a été bien au-dessous du médiocre.* »<sup>253</sup>. La *Lyre Rochoise* se ridiculise encore lors d'une cérémonie religieuse et se maintient tant bien que mal jusqu'à l'arrivée providentielle en 1906 de M. Moreau, directeur de l'école privée et ancien élève du compositeur et chef de musique militaire Eugène Feautrier<sup>254</sup>, qui reprend en main la formation des musiciens. Avec M. Quéau son successeur, il est à l'origine des heures de gloire et de prospérité de la société pendant la période de 1906 à 1925. La vie d'une société musicale telle que la *Lyre Rochoise* dépend donc totalement des qualités et de la disponibilité de son directeur<sup>255</sup>.

<sup>252</sup> En fait, le seul document qui en parle est l'article « La Lyre Rochoise » paru en février 1931 dans *La Clochette*, le bulletin paroissial de La Roche-Bernard. A.D.M. IB 504/2.

<sup>253</sup> *Le Progrès du Morbihan*, 5 septembre 1903, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 16 mai 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>.

<sup>254</sup> Le numéro de *La Clochette* de mars 1931 dans l'article « A propos de musique » donne l'information concernant Eugène Feautrier, maître en musique de M. Moreau dont j'ai parlé plus haut. Eugène Feautrier revenait parfois à La Roche-Bernard pendant ses vacances. *La Clochette*, bulletin paroissial de La Roche-Bernard, mars 1931. A.D.M. IB 504/2

<sup>255</sup> *La Clochette*, bulletin paroissial de La Roche-Bernard, février 1931. A.D.M. I 504/2. Cette histoire chaotique paraît être aussi celle des ensembles instrumentaux voisins comme Questembert et Muzillac. La fanfare de Questembert est fondée en 1869 et la Société Philharmonique de Muzillac en 1878. Lettre du maire de Muzillac au préfet du Morbihan, 8 août 1878, et lettre du maire de Questembert au préfet, 20 septembre 1875. A.D.M. T 1551.

L'apparition d'une jeune société de gymnastique en 1923, les *Éclaireurs*, accompagnée d'une clique, met en sommeil encore une fois la vieille *Lyre* qui renaît cependant en 1930 après une dissolution de 5 ans. Cette fois, elle n'est plus constituée apparemment que de « *cuivres et de bois* »<sup>256</sup>. Quoi qu'il en soit, les deux sociétés joueront conjointement, et sans grande concurrence semble-t-il, jusqu'à la veille de la seconde guerre mondiale. Quelques témoignages tendraient à suggérer même une fusion des deux musiques à l'occasion de certains événements locaux<sup>257</sup>. À La Roche-Bernard, la jeune société de gymnastique n'a donc pas tout à fait, comme c'est souvent le cas ailleurs, ni détrôné, ni vidé de ses musiciens l'ancienne société musicale (Gumplowicz, 1987 ; 230).



Les Éclaireurs défilent à La Roche-Bernard. Années 1930 ? Seule photographie connue à ce jour de la clique en action. Collection : Hervé Dréan.

Au moment de sa fondation, l'ensemble instrumental créé par Leroy et Le Thiec n'a pas vraiment de lieu qui lui est dédié. Les membres de la société font leurs assemblées générales et répètent dans le « *bureau des Ponts-et-Chaussées* », sans doute celui de Félix Leroy. En 1894, cependant, la « *musique municipale* » acquiert une dimension et une vocation communale en ayant le soutien exprimé du maire Ephrem Boterf qui en est le président<sup>258</sup>. Le double parrainage des institutions municipales et catholiques ne semble donc pas poser de problèmes à La Roche-Bernard. En 1900, la formation est reprise et dirigée par un ecclési-

<sup>256</sup> La *Clochette*, bulletin paroissial de La Roche-Bernard, février 1931. A.D.M. I 504/2. Il est cependant probable qu'il y ait eu des percussions à la Lyre dans les versions antérieures.

<sup>257</sup> À la Fête-Dieu par exemple où l'on peut entendre dans les années 1930 « *saxophone, piston, clarinette, trompette, tambours, clairons, grosse caisse et cymbales* » (Le Borgne, 1979 ; 4).

<sup>258</sup> À l'occasion de la « *galette des rois* » en janvier 1902, Ephrem Boterf, président, a « *cassé le gâteau et bu à la prospérité de la Lyre Rochoise* ». *Ouest-Éclair*, 30 janvier 1902, Gallica. [En ligne]. Site de la Bibliothèque Nationale de France. [page consultée le 10 février 2017]. Disponibilité et accès [www.gallica.bnf.fr](http://www.gallica.bnf.fr).

tique, puis par deux directeurs de l'école privée successifs, et la musique se retrouve donc tout naturellement intégrée dans les activités du patronage en 1901. Les répétitions ont lieu désormais dans la salle du patronage (Le Breton, 1921 ; 427). La société obtient des subventions de la municipalité versées régulièrement. N'étant affiliée à aucun mouvement national ou départemental, elle ne touche pas d'autres subsides<sup>259</sup>.

Les différents lieux de répétition, bureau, mairie, patronage, ne sont pourtant pas neutres et sont autant de points sonores réguliers et changeants dans la ville. La mairie est, parmi eux, le seul bâtiment qui a gardé cette spécificité, les ensembles chorals de la ville y répétant toujours de nos jours. La musique sortant de la mairie ou de la salle du patronage est entendue des riverains et des passants, ce qui est aussi une façon de manifester ainsi la présence des ensembles au sein de la communauté.

Aucune précision ne m'est parvenue quant au rythme des répétitions. En 1875, les musiciens de Questembert se réunissaient tous les soirs à la mairie de 7 heures à 9 heures de septembre à la fin de mars mais était-ce le cas à La Roche-Bernard où l'activité ne paraît pas limitée, comme à Questembert, à la mauvaise saison<sup>260</sup> ? Le nombre et l'identité des exécutants des formations d'origine n'est pas non plus parvenu à ma connaissance mais en 1909, à la grande époque, je sais toutefois que la société possède 27 musiciens. Ces derniers sont tous recrutés en ville et le curé peut ainsi écrire fièrement en 1922 que « *La Lyre se composant de membres de presque toutes les familles, elle est en raccourci toute la paroisse* »<sup>261</sup>.

La formation donnée dans les répétitions passe par l'étude du solfège et la pratique des instruments. La Lyre s'enrichit dans ces domaines des conseils de certains de ses membres ayant bénéficié d'une expérience dans les musiques militaires (Hervy, 1981 ; 26). De 1894 à 1899, la formation est, selon toute vraisemblance, de type « batterie-fanfare » et ne paraît constituée que de clairons et de tambours, d'après les diverses mentions retrouvées dans la

---

<sup>259</sup> La Lyre Rochoise ne figure pas dans les Annuaires nationaux avant 1909. *Annuaire des artistes et de l'enseignement dramatique et musical*, Marcel Fortin-Rocoffort, Paris, 1909, p. 829.

<sup>260</sup> Lettre du maire de Questembert au préfet du Morbihan, 20 septembre 1875. A.D.M. T 1551.

<sup>261</sup> *La Clochette*, bulletin paroissial de La Roche-Bernard, janvier 1922 et novembre 1938. « *Depuis deux mois, [les musiciens de la Lyre] suivent des cours de solfège et se font les lèvres au clairon sous la direction de M. Pasgrimaud.* » A.D.M. I 504/2.

presse locale. Plus tard, divers documents ajoutent la clarinette, le bugle, le saxophone et le piston, ce qui rapprocherait la formation de la fanfare<sup>262</sup>.

À partir de 1923, la section musicale des *Éclaireurs* est, elle, clairement une clique avec clairons, fifres, tambours, grosse caisse et cymbales (Pério, 1980 ; 20)<sup>263</sup>. Les *Éclaireurs* accompagnent leurs défilés d'un répertoire constitué d'airs aux références militaires comme les marches *Alsace-Lorraine* et *As-tu vu la casquette du père Bugeaud ?*, puisque la société est destinée à « *la préparation physique, intellectuelle et militaire* » des jeunes gens (Pério, 1980 ; 16 et 19).



Fifre à une clé utilisé par les *Éclaireurs*. Ebène, maillechort, Mib 622 Hz. Long : 356 mm ; diam : 19 mm. Cet instrument porte la marque « *La Vie au Patronage* ». La publication du même nom, « *organe catholique des œuvres de jeunesse* », qui parut de 1909 à 1940, fournissait aussi des instruments pour cliques et fanfares. Le fifre représenté ici a été acheté neuf à la revue ou peut-être même d'occasion, car « *La Vie au Patronage* » consacrait une rubrique à la vente d'instruments réservée aux membres des patronages de France. Collection et photographie : Hervé Dréan, janvier 2018. Les exemplaires de *La Vie au Patronage* de 1913 à 1935 peuvent être consultés sur : Gallica, Site de la Bibliothèque Nationale de France [en ligne]. [Page consultée le 15 janvier 2018]. Disponibilité et accès <http://www.gallica.bnf.fr>.

La musique d'ensemble se distingue ici clairement de la pratique traditionnelle qui privilégie davantage le jeu en solo ou en duo. Elle suppose un autre comportement musical, une façon de jouer qui doit faire corps et sens avec le groupe. Les modes d'apprentissage des morceaux rompent donc avec ceux des musiciens traditionnels, les uns apprenant avec partitions, les autres d'oreille. Les sensibilités musicales et les intentions ne sont donc plus du tout les mêmes. Les événements auxquels participe la Lyre, ainsi que les répertoires qui leur sont adaptés, sont aussi très différents de ceux des musiciens traditionnels. Le rôle majeur de la formation est d'apporter une touche musicale originale dans les fêtes locales ainsi que lors des offices religieux.

<sup>262</sup> *La Clochette*, bulletin paroissial de La Roche-Bernard, avril 1931. A.D.M. I 504/2, et *Le Nouvelliste du Morbihan*, 8 janvier 1899, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [page consultée le 15 juillet 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>.

<sup>263</sup> *La Clochette*, bulletin paroissial de La Roche-Bernard, août 1929, A.D.M. I 504/2.

Toutes les manifestations en ville comportent désormais les défilés musicaux. Dans ce but, des chansons que tout le monde peut reprendre en chœur font partie du répertoire de la Lyre. Il faut ensuite ajouter à ce répertoire des cantiques pour accompagner les messes solennelles de Pâques et de Noël, et les processions de la Fête-Dieu et de la Saint-Michel, la fête patronale, ou encore les messes annuelles des Vétérans des armées. L'ensemble instrumental complète ainsi les sonorités traditionnelles de l'orgue ou de l'harmonium à l'église.

La Lyre intervient à des moments précis de l'année, en ajoutant même des moments musicaux nouveaux dans le calendrier local. À la fin du 19<sup>e</sup> siècle et jusqu'en 1914, la *musique* va ainsi donner une aubade devant les demeures du maire et des membres du conseil municipal de bonne heure le matin du 1<sup>er</sup> janvier. En échange de quoi, les musiciens se voient offrir à boire (Dréan, 2015 ; 22). Elle accompagne le défilé des pompiers dans les rues de la ville le jour de la Sainte-Barbe. Puis, après la guerre de 14, les morceaux patriotiques comme la célèbre *Madelon* ainsi que des « *morceaux funèbres* » sont interprétés à la Toussaint aux commémorations près du monument aux morts du cimetière<sup>264</sup>. L'animation du banquet de la Sainte-Cécile paraît être une nouveauté dans le calendrier musical local, née sans doute avec la création de l'ensemble instrumental<sup>265</sup>. Ce répertoire éclectique permet à La Lyre de se consacrer pleinement et exclusivement à la vie religieuse et civile de La Roche-Bernard, car il ne semble pas qu'elle ait beaucoup joué ailleurs qu'en ville<sup>266</sup>.

La formation musicale va, en plus d'amener un répertoire inédit, encourager des attitudes nouvelles chez les auditeurs en les habituant progressivement au concert. Jusqu'à présent en effet, la musique produite par les musiciens traditionnels était fonctionnelle : elle accom-

<sup>264</sup> Le défilé des pompiers en musique à la Sainte-Barbe est par exemple dans *Le Nouvelliste du Morbihan*, 13 décembre 1896, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 10 février 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>. Plusieurs articles de presse n'ont permis de reconstituer que très partiellement le répertoire de la Lyre. *La Bretagne, La Mandarinne, la vagabonde, les airs bretons* dans *Ouest-Éclair*, 29 novembre 1901 et 30 janvier 1902, Gallica. [En ligne]. Site de la Bibliothèque Nationale de France. [Page consultée le 10 février 2017]. Disponibilité et accès [www.gallica.bnf.fr](http://www.gallica.bnf.fr). Les morceaux funèbres dans *Le Courrier de Pontivy*, 14 mai 1922, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 10 février 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>. Les autres titres figurent dans (Hervy, 1981 ; 26 et 27).

<sup>265</sup> « *Il y a quelques semaines, lit-on ainsi dans le bulletin paroissial de janvier 1922, continuant une tradition déjà longue, nos jeunes gens de la Lyre Rochoise se réunissaient à la salle du patronage pour prendre part à ses fraternelles agapes à l'occasion de la Sainte-Cécile, leur patronne.* » Bulletin paroissial de La Roche-Bernard, la *Clochette*, janvier 1922. A.D.M. I 504/2.

<sup>266</sup> D'après les informations que j'ai pu rassembler à la lecture de la presse locale, ce n'est qu'en 1932 qu'on la remarque au concours des musiques de patronage à Ploërmel puis en 1935 qu'on la voit sortir de la ville pour la fête patronale de Nivillac.

pagnait la danse, la marche, les rites. Ainsi, dans la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle, très peu de concerts ont laissé de traces dans les archives locales. J'y retrouve celui donné à la salle de la mairie de La Roche-Bernard par le célèbre chœur des « *40 Montagnards français* » dirigé par Emile Rolland le 29 juin 1854<sup>267</sup> mais c'est le seul concert mentionné jusqu'en 1870. Les passages annuels des troupes de soldats à La Roche-Bernard ont pu donner à entendre très exceptionnellement sans doute de la musique comme en septembre 1898, quand la musique du 137<sup>e</sup> régiment de ligne donne un concert sur la place de l'église auquel d'ailleurs les Rochois assistent en foule<sup>268</sup>.

La fréquence des concerts semble augmenter sensiblement à partir des premières années du 20<sup>e</sup> siècle. Je vois ainsi apparaître dans la presse diverses annonces dans des cadres très variés. Rien qu'entre 1901 et 1903 plusieurs représentations ont lieu en ville : une série de « *conférences populaires* » à l'école publique en 1901 est l'occasion d'auditions musicales par les enfants et la femme du directeur. Théodore Botrel donne un « *grand concert* » accompagné de sa femme le mardi 15 septembre 1903 à 2 heures de l'après-midi à la salle du patronage<sup>269</sup>.

La Lyre participera à cette évolution et, à partir de 1901, l'ensemble rochois propose régulièrement des moments musicaux à l'extérieur, sur la place de l'église, la place du Dôme, sur la promenade de la Garenne ou à la salle du patronage. Je n'ai pas pu toutefois déterminer la fréquence exacte de ces concerts. Par comparaison, à Questembert en 1875 la société de musique « *Tous les premiers dimanches du mois, /.../ donne des sérénades sur les places publiques* » auxquelles un grand nombre de personnes assistent, autorités et membres du conseil municipal. Je ne saurais dire si c'était le cas à La Roche-Bernard où les musiciens travail-

---

<sup>267</sup> Le chœur fera un tour du monde et parcourt 248 000 kilomètres en 17 ans (Gumplowicz, 1987 ; 38). Pour l'anecdote, leur célèbre indicatif, « *Halte-là, les Montagnards sont là !* » sera repris bien plus tard par les Éclaireurs de La Roche-Bernard.<sup>268</sup> « *Le passage de troupes a lieu chaque année* ». Registre des délibérations du conseil municipal de La Roche-Bernard, 9 août 1882. Mairie de La Roche-Bernard. *Le Nouvelliste du Morbihan*, 18 septembre 1898, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 20 mai 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>.

<sup>268</sup> « *Le passage de troupes a lieu chaque année* ». Registre des délibérations du conseil municipal de La Roche-Bernard, 9 août 1882. Mairie de La Roche-Bernard. *Le Nouvelliste du Morbihan*, 18 septembre 1898, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 20 mai 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>.

<sup>269</sup> *Le Progrès du Morbihan*, 2 janvier 1901, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 1<sup>er</sup> juin 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>. *Le Nouvelliste du Morbihan*, 30 août 1903, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 1<sup>er</sup> juin 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>. *Le Nouvelliste du Morbihan*, 13 septembre 1903, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 9 mai 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>.

lent pour les concerts des œuvres d'auteurs. Ainsi les « *d'airs bretons* », « *La Bretagne* », « *les binious du Finistère* », suite de quadrilles sur des airs populaires composés par Lazenec, ou encore d'autres morceaux d'horizons plus divers, la « *Mandarine* », transcription probable d'une « *polka chinoise* » pour piano écrite en 1875, la « *Vagabonde* »<sup>270</sup>. Ces morceaux figurent au concert organisé lors du congrès de l'Association Bretonne le 4 septembre 1903.

Un document issu des minutes de la justice de paix de La Roche-Bernard décrit un après-midi musical en extérieur par un beau dimanche de septembre 1906. Plusieurs voisins de la rue Haute Notre-Dame se rassemblent dans le jardin de l'un d'entre eux donnant sur la Garenne pour, disent-ils, « *entendre la musique* ». *Entendre*, le mot est sans doute important car deux témoins l'utilisent dans leur déposition. On imagine ici la musique comme fond sonore des discussions de voisinage. Il y avait dans le public plusieurs catégories sociales représentées – une ménagère, une tailleuse, des commerçants - et autant de générations d'auditeurs – de 30 à 60 ans<sup>271</sup>. Une vingtaine d'années plus tard, à l'occasion des concerts de la Lyre, les Rochois *écoutent* cette fois la musique en silence.

« *La population écoutait les morceaux en silence et applaudissait* » (Hervy, 1981 ; 26).

À partir des années 1920, des « *séances récréatives* » à l'initiative de la Lyre Rochoise ont lieu aussi en intérieur, au patronage. Elles donnent l'occasion d'écouter des chants et des chœurs accompagnés au piano. Ce sont les premières fois d'ailleurs que je rencontre la mention de cet instrument dans le contexte d'un concert public, ce qui ne veut pas dire évidemment que le piano ne faisait pas partie alors de l'environnement sonore domestique où la pratique est généralement féminine. C'est d'ailleurs une femme, madame Tobie, qui généralement accompagne au piano à cette époque les chants des nombreuses comédies mises en place pour les enfants et les jeunes gens du patronage de La Roche-Bernard<sup>272</sup>.

<sup>270</sup> Lettre du maire de Questembert au préfet, 20 septembre 1875, A.D.M. T 1551. La partition des Binious du Finistère peut être consultée sur le site Kan.bzh. Kan.bzh. Chansons bretonnes sur imprimés populaires. Base de données de feuilles volantes. [En ligne]. Kan.bzh [Page consultée le 25 août 2017]. Disponibilité et accès <https://fv.kan.bzh/chant-02548.html>

<sup>271</sup> Enquêtes et jugement définitif Renaudin contre Hubert du 20 et 27 septembre et du 11 octobre 1906. A.D.M. 2U 2703.

<sup>272</sup> Voir *La Clochette*, bulletin paroissial de La Roche-Bernard, décembre 1923, I 504/1 A.D.M. et *Le Nouvelliste de Vannes*, 27 février 1927, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 18 mars 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>.

La grande mode du piano en France, pratiqué en majorité par les jeunes filles chez elles dans un contexte privé, commence dès le début du 19<sup>e</sup> siècle. Elle se répand dans la petite bourgeoisie à partir du milieu du siècle, avant un relatif déclin vers 1870 (Corbin, 1987 ; 449). L'usage du piano à La Roche-Bernard serait-il alors un peu plus tardif qu'ailleurs en France ? Je n'ai pas assez de documents pour pouvoir le certifier. Dans le même contexte, un apprentissage de la mandoline par certaines jeunes filles de La Roche-Bernard au début du 20<sup>e</sup> siècle m'a été aussi signalé.

La culture musicale et les habitudes du concert entrent donc progressivement en ville à partir du 20<sup>e</sup> siècle et touchent tous les milieux sociaux. Il semble toutefois que les bourgs environnants n'aient pas eu cette opportunité, à moins qu'ils ne se déplacent à La Roche-Bernard, ce qui était le cas pour les grandes fêtes publiques. À ces occasions, La Lyre Rochoise fait souvent danser les spectateurs à l'issue des concerts. C'est une façon sans doute de les remercier de leur écoute attentive et de populariser encore davantage sa musique (Hervy, 1981 ; 26). Or, dans ce domaine aussi, ces nouveaux venus sur la scène locale vont jouer leur rôle et contribuer à bouleverser les habitudes.

### Danses aux instruments

Avant que la Lyre Rochoise n'apporte sa contribution aux changements observés dans l'accompagnement des danses, la fin du 19<sup>e</sup> siècle et le début du 20<sup>e</sup> siècle avaient déjà marqué une rupture dans ce domaine. De nouvelles danses, les quadrilles et les « *danses à deux* » prennent en effet leur essor en encourageant une pratique instrumentale, au violon ou à l'accordéon, en concurrence avec le chant, support traditionnel des anciennes rondes.

L'exemple vient apparemment de Nantes et de sa région, au sud de La Roche-Bernard. À Théhillac en 1912, ce que le curé appelle « *les danses nantaises* » - et que je crois être des quadrilles - se diffusent dans les campagnes par le biais des bals de noces avec l'utilisation de l'accordéon et peut-être celui du violon<sup>273</sup>. Le curé les oppose aux danses « *brettonnes* » qu'il préfère, ainsi d'ailleurs que les anciens. Certaines figures des quadrilles, si je retiens

---

<sup>273</sup> Marc Clérvet conclut à l'adoption des quadrilles dans le milieu rural de Haute-Bretagne à la fin du 19<sup>e</sup> siècle (Clérvet, 2013 ; 385). Comme le laisse entendre l'appellation de « *nantaises* » donnée par le curé de Théhillac, le quadrille a pu se répandre du Sud vers le Nord. Il est difficile de savoir si la pratique du violon dans la région a accompagné la popularité de ces danses mais si c'était le cas, cela accèderait sa diffusion de la Loire-Atlantique vers le Nord déjà constatée plus haut pour le Morbihan gallo.



cette hypothèse, contiennent en effet des moments où l'on danse en couple, ce que condamne bien évidemment l'ecclésiastique<sup>274</sup>.

« *Oh, la danse ! Si je ne craignais de vous offenser Monseigneur [le curé écrit à l'Evêque de Vannes] et d'offenser des confrères d'un diocèse voisin et ami, je vous dirai que cette danse, peu convenable, on l'appelle la danse nantaise par opposition à la danse bretonne qui fait encore la joie des vieux. Toutefois, n'exagérons pas, en dehors des noces et sauf de rares exceptions, on ne se livre pas à ce plaisir qui ne trouve pas grâce même devant l'indulgence de Saint François de Sales.* ».

Malgré cette opposition, à partir des années 1920, les « *danses à deux* » comme les marzurkas, les polkas, les scottishs, les valseuses connaissent un réel succès et semblent cette fois gagner davantage de terrain encore sur les danses « *bretonnes* » anciennes.

« *(Les mazures) c'étaient les premières danses à deux /.../ parce qu'on dansait autrefois, on n'avait pas le droit ! On dansait pas de danses à deux. Rien que des ronds, hein ! /.../ Fallait se confesser de ça ! Ah ! oui, des ridées, des bals à quatre, mais pas de bals à deux ! /.../ J'avais vingt ans [1924], j'avais été fille d'honneur avec un gars-là. J'avais déjà dansé la valse /.../. Quand on avait commencé à danser les danses (à) deux, le rond après, ça marchait pas. Ah ! ben, on aimait mieux danser les danses à deux !* »

(Septembre 1980 – Anne-Marie Riolland, agricultrice, La Noë, Marzan, née en 1904).

Si, dans la première décennie du 20<sup>e</sup> siècle, les danses à deux accompagnées de l'accordéon se répandent d'abord grâce aux bals de noce, à partir des années 1920, certains cafés prennent le relais en organisant des bals le dimanche après-midi (Mai 1978 – Édouard Sébilot, accordéoniste, Beausoleil, Herbignac, né en 1905). On passe ainsi d'une pratique d'extérieur au confort de la salle de danse. Les cafés où, auparavant, on ne dansait qu'à des moments précis, au Carnaval par exemple, deviennent alors un lieu de rendez-vous régulier pour les danseurs. La mode semble s'étendre rapidement et, par crainte des tapages, la municipalité

---

<sup>274</sup> Extrait du cahier de paroisse de Théhillac. Lettre à Monseigneur l'Evêque de Vannes, année 1912. Archives du presbytère de La Roche-Bernard. Je remercie le Père Simon de La Roche-Bernard pour son aimable autorisation à consulter les archives paroissiales. En 1909, ce même recteur avertissait déjà les jeunes filles des « *dangers de la danse* ». *L'Arvor*, 25 septembre 1909, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 12 février 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>.

d'Herbignac juge en 1922 qu'il faut soumettre ces bals publics à autorisation et les régler sur le territoire de la commune<sup>275</sup>.

La raison de ce besoin de régulation peut s'expliquer par le fait que les cafés installent des orgues automatiques et des pianos mécaniques, autant de supports musicaux à la mode et adaptés à la danse par couple. C'est d'ailleurs sous le titre « *Le plaisir défendu* » que deux articles de presse décrivent en 1922 l'utilisation d'un piano mécanique dans un café d'Herbignac.

*« Passant aux abords de la gare, à 10h 30 du soir, les gendarmes eurent l'ouïe frappée et l'attention éveillée par les sons d'un piano mécanique provenant du débit Laurent. Les représentants de l'autorité entrèrent dans la salle et y constatèrent que, sous les yeux rêveurs de la tenancière, quatre couples de jeunes gens se livraient à une danse éperdue. /.../ Deux couples de jeunes herbignacoises qui valsent éperdument. Le brigadier fit arrêter la musique et dressa procès à la débitante »*<sup>276</sup>.

La propagation des danses par couple profite là encore d'un support instrumental et d'un lieu emblématique, le café, situé à la frontière des sphères intimes et publiques. Il est à noter d'ailleurs que ce sont des jeunes femmes qui dansent la valse à l'abri des regards inquisiteurs. La propriétaire de l'établissement se fait ici complice : « *Je n'ai pas l'autorisation de faire danser, explique-t-elle au brigadier, d'ailleurs, si ces personnes dansent, c'est simplement pour se réchauffer.* »

L'élan est donné et les *cafés de campagne* s'équipent eux aussi de pianos mécaniques. L'opposition du clergé ne s'en fera que plus véhémement.

*« [Au lieu-dit La Mignonne, il y avait un café] Ça 'tait un lieu de débauche. Y'avait un piano dans la baraque à-côté. Le curé disait qu'c'était « la maison du diab' ». Quand le patron de la Mignonne voyait le curé, il disait : « V'là l'corbeau qui passe ! » /.../ Quand on allait danser là, fallait aller deux fois à confesse. La première fois, le curé ne donnait pas l'absolution. On n'avait pas le droit à la communion, on était attrapée ! Mais on était attiré, qu'est-ce que tu veux, c'est la jeunesse ! Toute la jeunesse était là, on avait envie : ils nous agrippaient par la manche : « Allez viens don' ! » en revenant des vêpres (le dimanche). Après, on voulait pas trop déplaire à not' curé...»*

<sup>275</sup> *Guérande Journal*, 2 avril 1922, Archives de Loire-Atlantique. [En ligne] Département de Loire-Atlantique [Page consultée le 6 juillet 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.loire-atlantique.fr>.

<sup>276</sup> *Guérande-Journal*, 5 novembre 1922 et 3 décembre 1922. Archives de Loire-Atlantique. [En ligne] Département de Loire-Atlantique [Page consultée le 18 mars 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.loire-atlantique.fr>.

(Mai 1986 – Marie Huguet et Nanette Bizeul, agricultrices, Bringuin, Nivillac, nées en 1911 et 1914).

Mes informateurs de la campagne m'ont aussi évoqué les bals de plein air, organisés plus ou moins spontanément le dimanche, un peu à l'écart des villages. L'essor de l'accordéon a, là aussi, encouragé leur diffusion.

« *On allait es [aux] bals. Nous on courait, des courantins qu'on était ! (On était) dix ou douze dans le village. Enfin moi, pas ma sœur trop. Moi, j'aimais bien aller es bals. Tout un troupeau ! à pieds qu'on allait, jusqu'à Coipras [kwɔ̃pʁa], la Ville en Bois... [villages situés à 3 ou 4 kilomètres du lieu d'habitation de mon informatrice], on prenait des chemins de traverse. La nouvelle se savait. [On dansait] une p'tite miette de tout, des valse, des marches, des rondes, des ridées... Y'avait un sonneur de campagne, c'était des gars qui attrapaient l'accordéon comme ça. Ça 'tait pas des [professionnels]. Y'avait un gars de Missillac qui venait. Ça chantait ; il chantait en sonnant son accordéon. Il sonnait des danses. Des fois, le dimanche soir, dans une sape [un bois de sapins] qu'il y avait su le bord d'la route du Clone à Kerouset, [villages voisins] y'avait un p'tit carré d'herbe, là. La lampe-tempête 'tait attachée à un arbre. Des fois su' la route (qu'on dansait). Les parents, ça gueulait ! On y allait sans permission ! »*

(Juillet et septembre 2015 – M. F., agricultrice, Nivillac, née en 1926).

Les deux styles de danses et leurs accompagnements musicaux dédiés cohabitent un moment. En 1923, lors de la fête locale du 15 juillet à La Roche-Bernard, la retraite aux flambeaux et des danses bretonnes dans la rue Saint-James sont accompagnées au son du biniou et de la bombarde avec le soutien des musiques de la Lyre Rochoise qui interprète allègrement les « nouveautés » comme la mazure, la polka, les scottishs et les valse (Hervy, 1981 ; 26 et 27)<sup>277</sup>.

Les « *danses bretonnes* » perdront bientôt leur place dans le quotidien local et à partir des années 1930, elles seront données cette fois en spectacle dans les fêtes locales, accompagnées « *aux binious* » par des groupes constitués venus de « *Basse-Bretagne* ». J'en retrouve

<sup>277</sup> *Guérande Journal*, 8 juillet 1923, Archives de Loire-Atlantique. [En ligne] Département de Loire-Atlantique [page consultée le 4 avril 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.loire-atlantique.fr>. Je ne sais pas cependant qui sont les sonneurs, ni d'où ils viennent. Il est difficile aussi de savoir de quelle manière ont été dansées les rondes bretonnes dans le bal.

les deux premières mentions dans la presse : à la kermesse de Nivillac en mai 1934 ainsi qu'à la Chapelle-des-Marais en juillet 1939 lors d'une « *grande fête au village breton avec le concours de quatre fanfares, de joueurs de binious, d'un barde breton /.../. Fin de la kermesse : feu d'artifice, danses des Bretons et des Bretonnes au son des binious* ». À Nivillac, une bombarde et un biniau, dont la provenance n'est pas indiquée, accompagnent la « *noce bretonne* » et à La Chapelle-des-Marais, ce sont « *deux joueurs de biniau authentiques de Melrand* ». <sup>278</sup>

Dans ce contexte de recul de la tradition populaire du fonds ancien des danses, apparaissent les « *jazz* », ensembles accordéon-batterie dédiés presque totalement à la danse par couple. Le témoignage qui suit suggère que la mode est venue là encore de la ville, en l'occurrence ici de Saint-Nazaire, ville ouvrière de la proche presqu'île Guérandaise. Comme toujours la nouveauté arrive par les bals de noces mais la sonorité de la batterie, entendue ici pour la première fois, agresse terriblement les oreilles du recteur, et, ainsi qu'on peut le supposer, celles des générations plus anciennes.

« *(Nous on avait) un accordéoniste. Autrefois, au mariage de mes parents à moi (il y a eu un biniau et une bombarde). Et puis quelques années après, c'était venu qu'il y avait eu des « jazz »... des jazz : des histoires avec les curés ! Ça faisait du tam-tam assez ! /.../ C'était (au mariage du frère de mon beau-frère à moi. Il était lui à Saint-Nazaire. Il était plus dégourdi que nous à la campagne bien entendu. Il avait invité des copains qu'avaient un jazz sans doute, va. C'était la première fois que c'était à Arzal. Quand (le curé) a entendu ça (de sa maison), il envoie sa bonne porter une lettre à la belle-mère en disant que si cette musique-du-Diable-là ne cessait pas, inutile de se présenter à l'église, il n'y aurait pas eu de service le lendemain (Le service pour les défunts des familles). La belle-mère était folle, elle pleurait. (Le marié) jurait des cent mille bon d'la, « j'ai pas payé ces sommes-là pour les emmener ! Rien à faire, ils s'en iront pas ! » Mais sur la fin, il a fallu céder, qhi veux-tu ? Il les a renvoyés ! Renvoyer les sonneurs en plein après-midi ! Rendez-vous compte ! La pauvre mère pleurait. Oh, là là ! ç'aurait été une honte aussi, dame : se présenter au service et pas avoir de service ! Il l'aurait pas fait, hein. »*

<sup>278</sup> S'agit-il de la bombarde de Pierre Tanguy (1865-1956) et du biniau de Pochgavr, les fameux compères de Melrand ? *La Presqu'île guérandaise*, 28 avril 1934, Archives de Loire-Atlantique. [En ligne] Département de Loire-Atlantique [Page consultée le 22 mai 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.loire-atlantique.fr>. *La Presqu'île Guérandaise*, 23 juillet 1939 et 5 août 1939, Archives de Loire-Atlantique. [En ligne] Département de Loire-Atlantique [page consultée le 1<sup>er</sup> juin 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.loire-atlantique.fr>. Programme de la « grande kermesse populaire » du 10 mai 1934 à Nivillac, in *Bulletin paroissial de Nivillac*, mai 1934. A.D.M. IB 562/1.

(Janvier 1980 - Antoinette Triballier, boulangère, Bourg, Arzal, née en 1907 qui évoque ici un mariage célébré en 1931).



Le jazz Flohic-Rouxel dans une noce à Bois Marzan le 2 mai 1946. Collection Lucas, Férel.

Avec l'arrivée des *jazz* des années 1930, la pratique musicale se renouvelle encore une fois. L'évolution ne s'arrêtera pas car la musique est probablement le domaine de l'environnement sonore qui est le plus sujet aux changements. Ceux-ci ont été toutefois particulièrement rapides à partir de la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Pour couvrir tout le champ des sons esthétiques, il faut toutefois l'étendre au domaine religieux et à l'église, lieu où l'on entend aussi de la musique de façon régulière. Les sonorités, les interprétations y sont cependant totalement différentes, presque à l'opposé de celles décrites précédemment. L'évolution de cet environnement sonore a de ce fait emprunté un chemin qui lui est propre, car ici, les enjeux ne sont évidemment pas les mêmes.

### C - Musiques et chants religieux

La pratique religieuse très forte dans la région de La Roche-Bernard, ainsi qu'il a déjà été signalé, donne une ampleur sonore originale aux manifestations musicales sacrées. Ces dernières se déroulent en premier lieu collectivement à l'église et dans les chapelles où elles prennent toute l'intensité voulue mais elles se font parfois aussi plus discrètes : au pied d'une croix, dans l'intime des demeures où se perçoit la psalmodie murmurée des prières quotidiennes.

#### *Son des prières quotidiennes*

Les prières s'entendent plusieurs fois par jour soit dans les champs, sur les chemins, ainsi que dans les intérieurs des maisons. Selon les moments, la récitation est individuelle et plutôt discrète, ou plus sonore lorsqu'elle est collective. Les prières personnelles ont lieu, dans les intérieurs le matin, dès le lever.

« *(Le matin), on fait d'abord not' prière. Ah ! dame oui ! Tout l'monde ! On s'met à genoux et on fait not' prière et je fais 'core. /.../ Qhequ'fae [quelquefois. tʃəqfaj] on s'habille en disant not' prière. »*

(Août 1986 – Marie Huguet, Bringuin, Nivillac, née en 1911).

Personnelle aussi la plupart du temps, la prière à l'extérieur, devant les croix des chemins, prières dont les textes sont véhiculés par la tradition orale.

« *Au carrefour de nos chemins, des croix de granit, entourées de la vénération des habitants des frairies et devant lesquelles on ne passait jamais sans se découvrir et réciter une courte prière. Une de ces oraisons a défié longtemps les siècles et on la débitait encore, dans notre paroisse, vers les années 1930 :*

*Croix bénie, je passe ici*

*Gardez ma mort, gardez ma vie,*

*Gardez-moi une place au Paradis. »* (Grayo, 1980 ; 115).

« *Croix bénie, croix sacrée,*

*Que mon âme soit sauvée. »*

(Octobre 2012 – Marie Malnoë, Le P'tit Bézo, Saint-Dolay, née en 1924).

« [Manque le premier vers]

*Prête-moi ton échelle,*

*Pour monter au ciel. »*

(Octobre 2012 – Marie Malnoë, Le P'tit Bézo, Saint-Dolay, née en 1924).

Cette prière personnelle, recueillie à Marzan, était récitée à chaque fois qu'on entendait la sonnerie des heures à l'horloge. Elle fut apprise sans doute à l'école privée.

*« A toutes les heures on peut le dire, quand la cloche sonne.*

*« (Dix. [Le chiffre change selon l'heure]) heures comme à toute heure,*

*Que l'on vit que l'on meure,*

*Que le Saint Amour de Dieu,*

*Soit dans mon cœur,*

*Courage mon âme,*

*L'éternité approche,*

*Vivons aujourd'hui,*

*Comme au jour de ma mort.*

*Amen. »*

*Ma mère qui disait ça. Elle est née à Péaule, mais ils venaient à l'école [privée] à Marzan donc, je pense que c'est des prières qu'ils ont dû apprendre à Marzan. »*

(Décembre 2015 – Marzan).

Les prières collectives ont lieu avant tous les repas ou le bénédicité est récité avec des formules qui se transmettent à l'intérieur des familles. D'ailleurs, cette prière, dont voici un exemple entendu à La Roche-Bernard, n'est pas dite dans toutes les maisons.

*« Mon Dieu bénissez la nourriture que je vais prendre et donnez-en à ceux qui n'en ont pas. »*

(La Roche-Bernard).

Le soir, c'est le chapelet dont le témoignage suivant laisse percevoir les variations saisonnières de la récitation.

*« Autrefois, on se s'rait pas couché, si on n'avait pas dit le chapelet, à l'hiver./.../ Fallait qu'tout l'monde 'tait là pour dire le chapelet./.../ À l'été, c'était une petite prière parce qu'ils arrivaient des champs, i' tait déjà tard ; ils étaient tard à s'en v'ni' et i' étaient fatigués. Ils étaient là autour du foyer. Quand j'dormais allez ! Mon grand-père : paf ! Un coup d'chapeau ! Ça m'a réveillée bien des fai [fois. faj] pendant l'chap'let ! »*

(Mai 1986 – Marie Huguet Bringuin, Nivillac, nées en 1911).

Lorsque c'est la saison des veillées l'hiver, la récitation du chapelet rassemble encore plus de personnes et obéit à des règles précises.

« Ah ! ben, j'ai vu aut'fois ben s'ils arrivaient dans le moment où que le chapelet n'était même pas dit [on commençait la veillée par dire le chapelet]. Ben ceux qui rentraient, ben, disaient le chapelet avec les autres. Si l'chapelet 'tait pas dit, tout le monde tirait leur casquette. Les hommes qu'étaient là [ceux qui n'étaient pas de la famille], ben, ils disaient leur chapelet avec tout le monde. C'était poli.

(Septembre 1980 – Marie Crusson, Kertalet, Férel, née en 1904).

Les grandes réunions de prières du mois de Marie, comme les veillées mortuaires, rassemblent aussi du monde, mais s'étaient sur un temps plus long. Elles peuvent être entrecoupées alors de cantiques et, dans le cas des veillées mortuaires de formules obligées.

« On récitait le chapelet : trois chapelets entrecoupés de litanies. Y'avait des vieilles femmes du bourg qui racontaient tout un tas d'affaires sans queue ni tête ! »

(Novembre 1986 – Germaine Louer, bourg de Marzan, née en 1919).

Les « tas d'affaires » évoquées par mon informatrice ici sont les « prières » en forme de dialogue entre la femme qui dirige les prières, souvent une « bonne sœur de campagne »<sup>279</sup>, et l'assistance.

« Le chapelet était dit et entrecoupé par des prières annoncées par une femme qui menait :

- Accordez à l'âme du trépassé votre paradis pour l'éternité.

Le chapelet était repris par tout le monde. Et la meneuse reprenait :

- « Mon doux cœur de Jésus, soyez mon salut et mon Jésus miséricorde. »

Et encore le chapelet. »

(Octobre 2012 – Marie Malnoë, Le P'tit Bézo, Saint-Dolay, née en 1924).

Toutes ces manifestations sonores ont une allure bien particulière. La récitation du chapelet demande une organisation en deux groupes qui psalmodient, le premier le début, le second la fin de la prière. Il peut s'agir, comme dans le cas des veillées mortuaires, d'un meneur, généralement une femme à la voix plus haute comme on l'a vu plus haut, et d'une assemblée qui répond dans le grave. Dans les moments de prière auxquels j'ai assisté, je me souviens d'une impression de psalmodie et d'un débit particulièrement soutenu des paroles.

<sup>279</sup> Les bonnes sœurs de campagne portent différents noms selon les endroits, « bonne sœurs des landes » (Marzan), « bonnes sœurs des crières [la crière est le bord non cultivé du champ] » (Saint-Dolay) et se trouvent souvent mêlées à des histoires surnaturelles. « Y'avait une tante à mon père qu'était comme ça. Une « bonne sœur des landes » qui avait fait une sorte de vœu. Elle était restée célibataire. Elle s'habillait en blanc et elle allait tous les matins à la messe. Elle était pas vraiment bonne sœur, mais... en allant à la messe elle voyait toujours tout un tas d'choses, des enterrements. » (Décembre 2014 – Augustine Bocéno, agricultrice, Trémer, Marzan, née en 1924). Ces bonnes sœurs de campagne appartenaient probablement au Tiers-Ordre des Sacrés-Cœurs fondé au milieu du 17<sup>e</sup> siècle. Ces sœurs n'étaient pas cloîtrées et soignaient les malades, récitait les chapelets des trépassés, enseignaient aux enfants le catéchisme (Buffet, 1954 ; 297).



Mais surtout d'une différence très nette de ton entre les interventions des deux groupes ou du meneur et de l'assemblée, le second répondant toujours de façon plus monocorde et sur une note plus grave que le premier. Une sorte de relance sous forme d'emphase est aussi parfois imprimée par le meneur au moment de la reprise. Ces impressions musicales assez spécifiques se retrouvent bien évidemment à l'église, amplifiée par le nombre de personnes et par l'effet réverbérant du lieu.

### *Chanter à l'église*

« La principale particularité des messes de la région, c'est sans doute cette sensation d'église « pleine comme un œuf » [Limerzel ici décrite, comme La Roche-Bernard, fait partie de cette zone du Morbihan puis de Bretagne où la pratique religieuse est la plus constante]. Il s'en dégage une impression de force et d'unanimité que soulignent les « et cum spiritu tuo » et les cantiques jaillissant des centaines de poitrines, la résonance étouffée des quêtes et des tousotements, le bruit de vague de la foule qui se lève, s'assoit ou s'agenouille. » (Lambert, 1985 ; 24).

L'église est un bâtiment aux particularités sonores uniques. En dehors des offices, il ne doit être profané par aucun tumulte et dès l'enfance, on apprend à en respecter l'intégrité sonore.

« On se faisait engueuler par la grand-mère ! Fallait pas faire ça dans l'église ! [Il ne fallait pas s'amuser]. Fallait le silence. »

(Août 2016 - Jean Lescop, petit-fils de sacristain, La Roche-Bernard, né en 1935).

Dès lors, les éclats de voix inconsidérés à l'église sont autant de scandales dont les archives ou les informateurs ont gardé mémoire<sup>280</sup>. Moins sonores mais tout aussi inconvenants, les murmures continus des hommes dans le fond de l'église qui, les dimanches, parlent de leurs affaires de la semaine, des foires ou des marchés, quitte à être nommés en chaire par un curé excédé. Les activités sonores dans l'église sont donc très encadrées et, parmi elles, l'exécution des chants.

---

<sup>280</sup> Les interruptions tumultueuses d'offices par des ivrognes ou des simples d'esprit en sont souvent la cause. Parmi d'autres faits relatés dans les registres du commissariat de police de La Roche-Bernard, à Saint-Dolay, « Yves Le Thiec, en état d'ivresse complète, dépouillé d'une partie de ses vêtements est entré dans l'église en chantant jusque dans le chœur, a renversé les évangiles, gesticulant, mis à la porte, a continué à frapper des coups sur les portes. » Copie du registre d'ordre du commissaire de police de La Roche-Bernard, 1<sup>er</sup> juin 1858. A.D.M. 4M 60. Dues en partie à ce type de scandale, les suspensions de la messe de minuit à Noël pendant des périodes plus ou moins longues au début du 20<sup>e</sup> siècle ont ainsi marqué mes informateurs qui les ont mentionnées dans les entretiens (Dréan, 2015 ; 15-16).

Le chant des paroissiens aux offices est monodique. Les fidèles, emmenés par le chantre, reprennent les mélodies grégoriennes du plain-chant. Ernest Fouinet décrit la voix du chantre-maître d'école d'Escoublac [situé à 30 kilomètres environ au sud de La Roche-Bernard] au début du 19<sup>e</sup> siècle. C'est, écrit-il « *une formidable basse-taille* » (Fouinet, 1834 ; 25). Cette évocation est fidèle à ce qu'on peut constater ailleurs dans la partie nord de la France où les chantres sont des « *basses aux voix cavernueuses (low and cavernous basses)* », alors que le Sud apprécierait plutôt les ténors (Hillsman, 1980 ; 9).

Une anecdote renseigne encore sur les différentes façons de chanter à l'église. Le 27 juin 1897, Guillotin, charron de son état, frappe *le sieur* Brillant, cordonnier, en pleine procession de la Fête-Dieu à La Roche-Bernard. Guillotin, ivre « *comme à son habitude* », a saisi Brillant en lui disant : « *tu chantes comme un bedeau* », lui donne force coups de poing et le fait tomber. L'insulte est intéressante et montre qu'on se doit de chanter « correctement » pendant les processions. Ce qui peut être éventuellement toléré dans le quotidien ne l'est plus à l'église. Un chant d'église ne peut pas être *huché* comme un chant qui accompagne la danse un jour de noces.

Le chantre n'est toutefois pas la seule voix éduquée des églises. S'y entendent aussi les voix jeunes des maîtrises et autres chorales paroissiales. L'abbé Allain à Crossac donne la description de la formation d'une maîtrise à Crossac en 1837, données intéressantes qu'on ne retrouve pas ailleurs dans les documents d'archives locaux.

« *Le premier dimanche de septembre ont été admis dans le chœur de l'église une douzaine de jeunes gens auxquels je montrais le chant depuis un an environ [l'abbé dit leur donner deux leçons par semaine en hiver]. Les uns étaient au-dessus de vingt ans et les autres au-dessous de dix-huit ; la voix des premiers était formée, celle des derniers ne l'était pas encore, elle était enfantine. Les grands étaient placés d'un côté du chœur et les petits de l'autre. On chantait alternativement à la grand-messe et à vêpres ; les petits soutenaient de leur côté, leur partie, comme les grands ; les voix enfantines qui chantaient bien ensemble étaient d'un bon effet. Il paraît qu'ils chatouillaient agréablement les oreilles des bonnes femmes, car elles aimaient beaucoup les entendre, elles ne pouvaient s'empêcher de le dire.* » (Allain, 1984 ; 34).

Le goût personnel du recteur est peut-être ici à l'origine du changement de l'accompagnement sonore des offices à Crossac. Il joue et repose sur deux qualités de voix :

celle des enfants et celle des jeunes adultes. L'abbé signale plus loin dans le texte qu'il peut toujours compter sur 3 ou 4 garçons de 13 à 18 ans et 5 à 6 filles du même âge pour chanter des cantiques à l'église et dans les processions (Allain, 1984 ; 75), ce qui donne une idée sur la couleur musicale des timbres. L'effet recherché est avant tout la cohésion des voix car le plain-chant en est le support musical ordinaire de l'office (Allain, 1984 ; 84).

La rareté des descriptions aussi fidèles que celles de l'abbé Allain ne me permettent pas de savoir quand exactement les chorales et maîtrises paroissiales de la région proche de La Roche-Bernard, en plus du plain-chant, ont commencé à chanter à plusieurs voix. Les premières mentions ne datent que du début des années 1920 à La Roche-Bernard et cet usage ne paraît réservé alors qu'aux grandes fêtes, Noël et Pâques. Il est toutefois probable que les directeurs successifs de la musique la *Lyre Rochoise*, responsables de la chorale paroissiale, s'y soient essayés dès les premières années de sa reprise, en 1901. En 1921 par exemple, la paroisse possède « *une petite maîtrise et une grande chorale d'hommes et de jeunes gens* » qui chantent à plusieurs voix sous la direction de M. Quéau, maître d'école et directeur de la Lyre<sup>281</sup>.

Malgré tous ces efforts, lorsqu'il faut chanter aux offices, les chantres et les chœurs se sentent, hélas, souvent seuls : « *Il fut un temps à La Roche-Bernard où les fidèles placés dans la nef ne prenaient pour ainsi dire aucune part aux chants liturgiques* » se désolé ainsi le curé de La Roche-Bernard en 1938<sup>282</sup>. La peur d'être la risée de la communauté est la raison retenue par le curé Allain de Crossac.

« *Ce qui m'a peut-être le plus coûté, au commencement, c'est de les exercer et de les mettre à chanter les cantiques ; deux ans ont à peine suffi pour y accoutumer les enfants, pour les grandes personnes il a fallu plus de temps ; on n'osait pas donner sa voix, on craignait d'être moqué.* » (Allain, 1852/ 1984 ; 74).

D'ailleurs, cette timidité atteint dans le domaine religieux beaucoup plus les hommes que les femmes. Le curé de Nivillac, dans son bulletin paroissial d'août 1938, remarque à ce propos

<sup>281</sup> *Le Courrier de Pontivy*, 25 décembre 1921, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 20 août 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>. *Le Courrier de Pontivy*, 25 décembre 1921, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 20 août 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>. C'était toujours le cas en 1930 « *À l'occasion de la fête de Pâques, les hommes et jeunes gens du patronage Saint-Joseph ont préparé une messe à deux voix. Aux vêpres, on donne les psaumes solennels en faux-bourdon* » *La Clochette*, bulletin paroissial de La Roche-Bernard, juin 1930. A.D.M. I 504/2.

<sup>282</sup> *La Clochette*, bulletin paroissial de La Roche-Bernard, mars 1938, A.D.M. I 504/2.

et fort justement, la grande différence qui existe entre chant profane et chant religieux. Le premier serait à dominante masculine alors qu'à l'église on n'entendrait que les enfants et les femmes, donc des voix a priori plus aigües.

« *Trop nombreux sont encore, surtout parmi les hommes et les jeunes gens, ceux qui, obstinément, se taisent et résistent aux charmes du Gloria in excelsis et aux entraînements du Credo. /.../ Et quand vous étiez conscrits ?... et aux noces ?... et pendant les battages ou derrière la charrue, vous ne chantiez jamais ? Nous vous avons, pour notre part, bien souvent entendus. /.../ Alors pourquoi restez-vous trop souvent silencieux ? Pourquoi ? Eh bien, nous allons vous le dire : c'est par timidité et par respect humain* »<sup>283</sup>.

Le « *respect humain* » du curé de Nivillac doit sans doute se comprendre par « *la peur du qu'en-dira-t-on* », si importante dans la société rurale traditionnelle.

Cette prise de distance par rapport au chant religieux exprimée par les hommes et questionnée par le curé de Nivillac se retrouve dans les nombreuses parodies des chants de messe et des prières retrouvées dans la tradition orale. Elles m'ont été parfois transmises avec une certaine prudence et m'ont été murmurées plutôt que chantées.

### Parodies

Les parodies sont souvent le fait des enfants, tout au moins mes informateurs aiment à le dire. Je me rappelle ainsi dans mon enfance du cantique « *Sainte Anne, ô bonne mère* » que nous transformions invariablement en « *Sainte-Anne au bord de mer* ». C'est que les offices ou le parcours des processions étant parfois longs, la répétition des chants devient alors assez facilement prétexte à parodies pour tromper l'ennui qui gagne invariablement. Certaines n'ont pas de lendemains, mais d'autres sont transmises de génération en génération si elles sont jugées intéressantes. Lors des Rogations, c'est le cas des litanies, du *Te rogamus odinos* que les enfants, les garçons surtout, s'amusaient à transformer.

---

<sup>283</sup> « Le chant à l'église » in *Bulletin paroissial de Nivillac*, août 1938. Collection personnelle.

**Psalmodié**

Le chien est ni - ché chez Ma - rie Du - lis\*

ça ra - gale dans mon bi - nos.

(\*Marie Dulis habitait au bourg. La phrase parodique « *ça ragale dans mon binos* » (te rogamus odinos) voudrait dire « *ça bouge dans mon ventre* » selon mon informateur. Février 2015 – René Le Ray, Le Bourg, Marzan, né en 1934).

Le « *ora pro nobis* » des Rogations devient aussi : « *v'là l'curé qui pisse !* » (Novembre 2015 – Marzan) ou bien : « *Ô les rats qui pissent* » (Novembre 2015 – Yvonne Crespel, agricultrice, Le Temple, Saint-Dolay, née en 1928). Le latin est évidemment un bon support pour les transformations humoristiques.

« *Mon père disait que dans les veillées pour les morts, il comprenait pas le latin et les ora pro nobis, il comprenait, lui, « les rats mangent la miche ! Les rats mangent la miche !* » »

(Septembre 2016 – Marie Malnoë, Le P'tit Bézo, Saint-Dolay, née en 1926).

Les prières habituelles, même en français, sont parodiées. Voici, par exemple, une transformation très rurale du *Je vous salue Marie*.

« *Je vous salue Marie pleine de grâces,  
Tous mes vaches et mes bœufs ont des tâches.* »

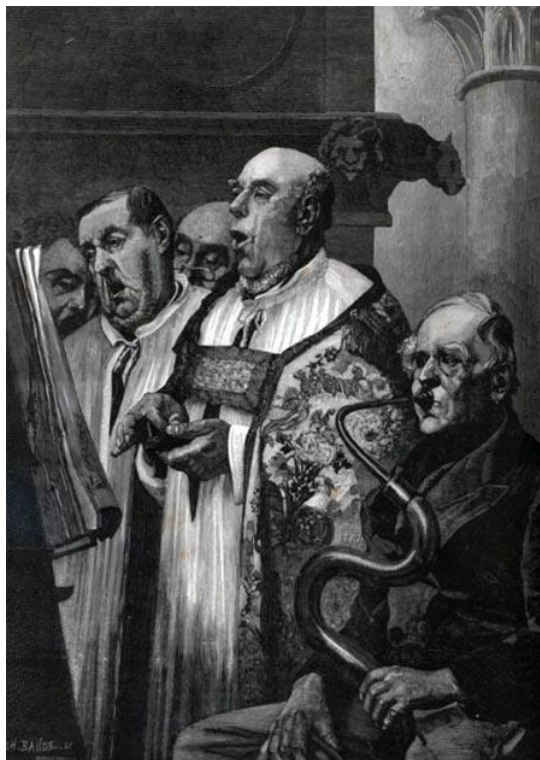
(Février 2014 – Arzal)

### **Orgue, harmonium, ophicléide et cornet**

Les offices religieux sont, pour beaucoup de paroissiens ruraux du 19<sup>e</sup> siècle sans doute, l'occasion d'un contact fréquent avec un instrument de musique ; ceux du moins dont l'église en possède. Le plain-chant peut être en effet accompagné au 19<sup>e</sup> siècle par un serpent, un ophicléide ou un cornet. Ces instruments ont pour rôle de soutenir la mélodie et assurer ainsi une cohérence au rendu musical du chant des paroissiens, parfois un peu chaotique comme on vient de le voir. Ils permettent en outre de garder le rythme et le ton. L'ophicléide et le cornet ont, sur ces plans, le même rôle que leur prédécesseur le serpent dont les vertus sont ici décrites par l'abbé Bourgeois en 1854.

« *Qu'un serpentiste pieux et modeste viennent diriger et soutenir le chant, il remettra tout dans l'ordre : il suppléera aux défauts et à la faiblesse des organes, et résistera efficacement*

*aux efforts des voix fausses et criardes. Il règlera la mesure du chant et le maintiendra dans un ton convenable.* » (Hillsman, 1980 ; 9).



L'utilisation du serpent à l'église. Brispot Henri, « Chantres au lutrin », in *L'Univers illustré*, 21 octobre 1876, n°1126, p.680.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

L'ophicléide. Illustration de couverture de Franck L., *Méthode d'ophicléide*, Messonier, Paris, 1843.

Pour autant, je n'ai pas retrouvé dans les paroisses proches de La Roche-Bernard de traces de serpents ni d'ophicléide, alors que ces instruments sont en usage dans les environs immédiats. Ernest Fouinet fait ainsi allusion à sa présence à la fin du 18<sup>e</sup> siècle ou au début du

19<sup>e</sup> siècle à Escoublac [30 kilomètres environ au sud de La Roche-Bernard] dans son roman *Le Village sous les sables* publié en 1834 (Fouinet, 1834 ; 25). On joue de l'ophicléide à Questembert vers 1850 (Bleiguen, 1958 ; 64) ainsi qu'à Crossac, où il est accompagné d'un cornet à piston vers la même époque. Dans cette paroisse, un peu plus tard, vers 1879, il y aura encore un ophicléide et trois cornets pour soutenir la vingtaine de chantres (Allain, 1984 ; 84). Ces instruments sont joués en 1855 à Crossac par le fermier général des fermes du château de Bébéat et son fils. La pratique en est donc réservée à une certaine classe de la population locale.

Dès le milieu du 19<sup>e</sup> siècle, des musiciens s'élèvent pourtant bientôt contre l'usage des serpents et autres ophicléides dans les églises. Manquant de justesse, ces instruments « *finissent par fausser les intonations des chanteurs* » (Fétis, 1843 ; XI). Est-ce là ce qui les fait disparaître progressivement dans la région durant la fin du 19<sup>e</sup> siècle ? À Questembert en tout cas, « *l'orgue* » – en fait un simple harmonium – se joint à l'ophicléide en 1850.

« *En 1850, il est fait acquisition d'un orgue. Il s'agit en réalité d'un simple harmonium. L'installation de ce nouvel instrument n'empêche pas le fils du sacristain Chéno de continuer à jouer de l'ophicléide aux offices* » (Bleiguen, 1958 ; 64).

La Roche-Bernard a déjà un orgue avec son « *buffet* » installé dès 1830 dans la tribune de l'église. Un chanteur-organiste est rétribué pour diriger et accompagner les chants (Le Breton, 1921 ; 403). À cette époque, « *l'orgue* » a un autre rôle que les instruments mélodiques dont j'ai parlé plus haut. Il n'est utilisé en effet que pour jouer pendant les interludes entre des portions de chant et non pour l'accompagner de façon continue (Hillsman, 1980 ; 10).

En 1906, toute trace d'ophicléides et de cornets a disparu dans les églises locales et ce sont les harmoniums qui figurent comme instruments d'accompagnement lorsqu'il y en a. Seules La Roche-Bernard, Marzan, Péaule, Saint-Dolay et Férel possèdent un harmonium, ce qui laisse supposer que le plain-chant était ailleurs interprété a capella. D'autre part, les estimations de la valeur de l'instrument données dans les listes des inventaires de 1906 fournissent aussi quelques indications sur son état et de là, probablement, sur sa sonorité. L'« *harmonium mobile* » - à clavier mobile, donc transpositeur ? - de 1000 francs à La Roche-

Bernard paraît plus riche en possibilités musicales que celui de Saint-Dolay estimé qu'à 50 francs<sup>284</sup>.

Toutes ces musiques instrumentales d'église, comme d'ailleurs leurs équivalents profanes, possèdent une dimension esthétique indéniable intégrée dans un rituel. Les places et les fonctions qu'ils y occupent prennent une part obligée dans l'environnement sonore à des moments précis du calendrier traditionnel. C'est leur insertion dans les rites calendaires et l'accession à une fonction symbolique qui va maintenant m'intéresser.

---

<sup>284</sup> Les estimations sont comparables puisqu'elles ont toutes été faites par le percepteur de La Roche-Bernard, M. Gillet. Inventaires des biens des fabriques des églises paroissiales d'Arzal, Camoël, Férel, La Roche-Bernard, Marzan, Nivillac, Péaule, Pénestin, saint-Dolay et Théhillac (1906). A.D.M. V 463-468. Quelques années plus tard, on achète aussi un harmonium pour l'école des sœurs de La Roche-Bernard. Cahier de paroisse de La Roche-Bernard, 9 décembre 1930. Archives du presbytère de La Roche-Bernard.



## 1.4 Sons symboliques

Les musiques et les chants religieux et profanes, dont il a été jusqu'à présent dépeint l'apport purement esthétique, ont aussi une dimension symbolique de par leur intégration dans les rituels. Selon Jean Cuisenier, « *il y a lieu de nommer rituel, en toute rigueur, le cérémonial dont le protocole a pour fin d'articuler la communication entre acteurs sociaux dont certains sont de ce monde-ci : les êtres humains, et d'autres, des êtres de l'autre monde, quelle que soit la figure imposante ou familière, que ces derniers prennent pour apparaître en ce monde-ci.* » (Cuisenier, 2006 ; 27). Les rituels auxquels je ferai appel plus précisément ici sont essentiellement liés au calendrier, les *rites calendaires*, ainsi qu'aux *rites de passage*. Arnold Van Gennep entend ainsi « *ceux qui accompagnent tout changement de place, d'état, de situation sociale et d'âge* » comme par exemple les cérémonies des baptêmes, des mariages et des funérailles (Van Gennep, 1943 ; 111).

Une des propriétés de l'activité rituelle est d'inclure l'émission de messages multiples entre les principaux acteurs des cérémonies (Cuisenier, 2006 ; 26-27). Parmi eux, beaucoup intègrent un code sonore qu'il convient de savoir déchiffrer. Il ne s'agira donc de mettre en valeur la place, l'usage, la fonction, le sens éventuel ainsi que l'évolution dans le temps des *faits sonores* employés dans les rituels locaux.

## A - Rites calendaires

### *Musiques et chants processionnels*

#### Processions des fêtes religieuses

Dans l'ensemble des musiques religieuses, la fonction symbolique est particulièrement évidente lors des fêtes calendaires au moment des processions. En premier lieu, la musique est là pour ajouter de la solennité à ces événements. Le curé de La Roche-Bernard peut ainsi écrire en 1931 : « *Le concours de la musique [la Lyre Rochoise] contribue dans une large mesure à donner du relief et de l'éclat aux diverses cérémonies tant civiles que religieuses* »<sup>285</sup>.

Cette solennité va même parfois jusqu'à avoir des allures quelque peu martiales, ainsi que le suggère cette description faite à Nivillac en septembre 1900, le jour où la première pierre de la nouvelle église est consacrée.

« *La procession s'est organisée et, au chant des litanies, s'est mise en marche vers les constructions nouvelles. De temps en temps, de retentissantes sonneries de clairon et de vigoureux roulements de tambours interrompaient les chants religieux et jetaient au loin la note bruyante et joyeuse. /.../ Une magistrale sonnerie de clairon, accompagnée de roulements de tambour, annonça la fin de la cérémonie* »<sup>286</sup>.

Le chant des fidèles s'ajoute donc ici à la solennité impulsée par la musique instrumentale. Cependant, comme on a pu le constater déjà, tout le monde n'est pas disposé à prêter sa voix dans ces occasions et les hommes, qui au mieux chantent à mi-voix, se font régulièrement montrer du doigt par les ecclésiastiques. L'organisation des cortèges religieux va donc en tenir compte et placera judicieusement les chanteurs et les groupes de chanteurs potentiels constitués. L'abbé Allain à Crossac utilise ce principe au milieu du 19<sup>e</sup> siècle.

« *Dans les processions, nous mettons tout le monde en deux rangs, les garçons et les hommes, les filles et les femmes. Alors, j'échelonne mes chanteuses dans les rangs des femmes qui marchent devant et mes chanteurs dans les rangs des hommes qui marchent à la suite. Le chœur se trouve derrière.* » (Allain, 1984 ; 75).

À La Roche-Bernard, quelques années plus tard, dans les cortèges de la Fête-Dieu de l'entre-deux-guerres, les enfants et jeunes filles qui chantent, ainsi que la Lyre Rochoise, sont placés de part et d'autre du dais, centre de la procession. Pour un auditeur fixe placé sur le passage

<sup>285</sup> *La Clochette*, bulletin paroissial de La Roche-Bernard, février 1931. A.D.M. I 504/2.

<sup>286</sup> *Le Nouvelliste du Morbihan*, 13 septembre 1900, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [page consultée le 30 avril 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>.

de la procession, l'effet sonore s'en trouve donc diversifié. Les voix des femmes puis celles des hommes ou des voix d'enfants puis de jeunes filles, la musique et le chant de la foule.

Malgré toutes ces précautions, le rendu rythmique assez chaotique du chant de procession ne traduit pas toujours une impression d'ensemble parfait. Les arrêts, les lenteurs du cortège à certains moments de la procession décalent en effet les pulsations du chant et de la marche. À La Roche-Bernard, et sans doute aussi à Crossac, le vicaire a donc pour rôle de stimuler tout le monde et de s'assurer ainsi de l'homogénéité du rendu des chants, affaiblie souvent par les grandes distances existant entre le début et la fin des cortèges. « *Le vicaire, allant d'un groupe à l'autre, encourageait de la voix et du geste à chanter les vieux cantiques transmis par la mémoire des générations.* » (Le Borgne, 1979 ; 20).

Le chant des *vieux cantiques* issus de la tradition renforce pourtant la cohésion de la communauté qui processionne. Les cantiques, particulièrement ceux des fêtes patronales, font appel explicitement au sentiment d'appartenance à la paroisse, à son histoire, ainsi qu'à ses particularités. Tout paroissien qui se respecte les connaît par cœur et les a appris oralement des générations passées. Ils forment comme une bannière sonore sous laquelle se regroupe la communauté. En voici trois extraits significatifs, tirés des répertoires locaux :

« *C'est ici qu'autrefois nos Pères,  
Ces Chrétiens forts et généreux,  
Venaient vous offrir vos prières,  
Leurs hommages respectueux.* »

Cantique à Notre-Dame de Bon Garant, chanté lors du pèlerinage du lundi de la Pentecôte, Férel (Kersauzon (de), 1891 ; 29).

« *Ô saint Pierre, entends la prière,  
Qui s'élève aujourd'hui du cœur de tes enfants,  
Bénis du haut du ciel, notre paroisse entière,  
Les foyers, les troupeaux, les champs.* »

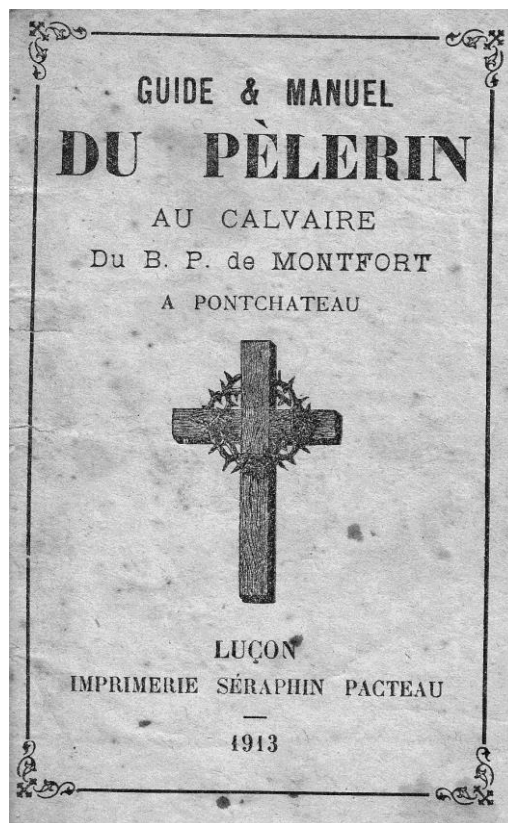
Cantique à saint Pierre, chanté à la fête patronale de Marzan, le 29 juin.

« *Ô saint Michel, sublime archange,  
Qui jouis là-haut d'un triomphe éternel,  
Nous sommes tous de ta phalange,  
Conduis tous les Rochois au ciel.* »

Cantique à saint Michel, chanté à la fête patronale de La Roche-Bernard, le 29 septembre<sup>287</sup>.

La paroisse de Pénestin, se distinguant par sa communauté de marins et de pêcheurs, chante ainsi l'*Ave Maris Stella* dans les processions de la Fête-Dieu et des Rogations.

Le timbre sur lequel est écrit le cantique, choisi comme tel, renforce son ancrage « traditionnel ». Le fonds ainsi constitué devient ainsi l'« *instigateur d'une mémoire culturelle et/ou collective* » comme a pu le montrer Marlène Belly à propos des cantiques de Grignon de Montfort (Belly, 2001 ; 218). Le pèlerinage montfortain local au calvaire de Pontchâteau véhicule d'ailleurs jusqu'à aujourd'hui tout ce répertoire.



Page de couverture du Guide et manuel du pèlerin au Calvaire du B. P. de Montfort à Pontchâteau, Imprimerie Séraphin Practeau, Luçon, 1913, 51 p. Ce petit exemplaire de format 9 X 13,5 cm était un recueil de cantiques utilisé par les pèlerins au Calvaire de Pontchâteau. Il m'a été donné par Marie Malnoë de Saint-Dolay en juin 2014. L'ouvrage avait appartenu à son père, Auguste Malnoë.

<sup>287</sup> Très proches en matière d'expression de l'appartenance sont les chants profanes comme « *La chanson de La Roche-Bernard* » sur l'air de *Venise et Bretagne* écrit par l'abbé Henri Le Breton et publié en 1919 (Le Breton, 1919 ; 306-307). Ce chant restera très populaire jusque dans les années 1950. Lors du premier goûter organisé par la municipalité pour les personnes âgées de la ville en 1951, il est reporté dans la presse locale que des « *jeunes filles entonnèrent en chœur « le chant de la Roche » de M. l'abbé Le Breton* ». *La Presqu'île Guérandaise*, 8 avril 1951, archives du journal *L'Écho de la Presqu'île*, Guérande. En 1927, Arzal a lui aussi un chant de ralliement avec « *Le Bébé d'Arzal* », chanté sur l'air de *Ma Normandie* et qui fait référence au blason populaire adressé aux gens de la commune : *les Bebets d'Arzal*. Le blason est ainsi retourné à leur avantage. Il est à noter que le chant a été composé par un ancien recteur de la paroisse, M. Édouard Delaure. *Le Veilleur*, Bulletin paroissial d'Arzal, n°2 février 1977. A.D.M. IB 401.

Les pèlerins utilisent aussi le chant collectif afin de revendiquer leur appartenance religieuse. On les entend fréquemment sur la route en direction des grands lieux de culte régionaux, vers Sainte-Anne-d'Auray et le calvaire de Pontchâteau. C'est d'ailleurs la première impression sonore perçue d'Alfred Nettement, voyageur amateur de pittoresque en passant le pont de La Roche-Bernard au milieu du 19<sup>e</sup> siècle<sup>288</sup>

*« À peine avions-nous fait quelque pas au-delà du pont, que j'entendis un bruit de voix qui chantaient sur un rythme lent et mélancolique des paroles dont je ne comprenais pas le sens ; des pas cadencés marquaient la mesure de ce chant grave et monotone. » Qui peut chanter à cette heure, et que chante-t-on ? demandai-je à mon compagnon de voyage. – Ce sont, me répondit-il, des pèlerins bretons qui n'ont pu se trouver à Sainte-Anne le jour du grand pardon, à ce sanctuaire révérend pour faire leur pèlerinage particulier. Nous sommes en Morbihan. Je demurai pensif et silencieux, et, quelques minutes après, je vis passer les pèlerins. Les hommes et les femmes marchaient par bandes séparées, et on pouvait juger, au pas allègre et allongé des marcheurs qu'ils arriveraient vite au but de leur pèlerinage ; la foi leur donnait des ailes. »* (Nettement, 1869 ; 11-12).

Certes, pour son public parisien, Alfred Nettement campe la description du Morbihannais chrétien fervent dès les premières pages de son récit de voyage en Bretagne. Il ferait suspecter de quelque arrangement facile de la réalité mais, quarante ans plus tard, le chant estival des pèlerins s'entend toujours.

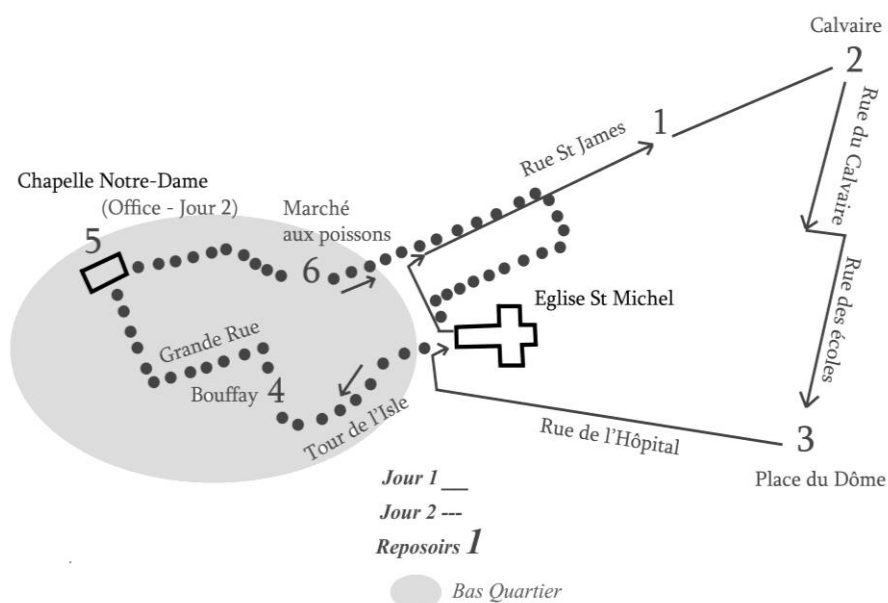
*« Voici la période des pèlerinages ouverte. Lundi dernier, une suite nombreuse de voitures de toutes sortes a passé à travers la ville, emmenant vers le calvaire du bienheureux père de Montfort, sur les landes de la Madeleine, près Pontchâteau, des pèlerins de la rive droite de Vilaine. Les divers groupes de Pénerf, Damgan et Muzillac s'étaient réunis pour le voyage et, à l'aller comme au retour [à 6 heures du matin et le soir], ils ont fait entendre, en traversant la ville, de nombreux cantiques en honneur dans ces pèlerinages populaires de Pontchâteau. »* L'année suivante, le groupe des pèlerins de La Roche-Bernard est même *« précédé d'une jeune troupe de clairons et de tambours qui jouait avec un entrain fort louable. »*<sup>289</sup>

Le chant des processions et des déplacements religieux au pèlerinage affirme bien haut et fort une appartenance mais il a encore d'autres fonctions.

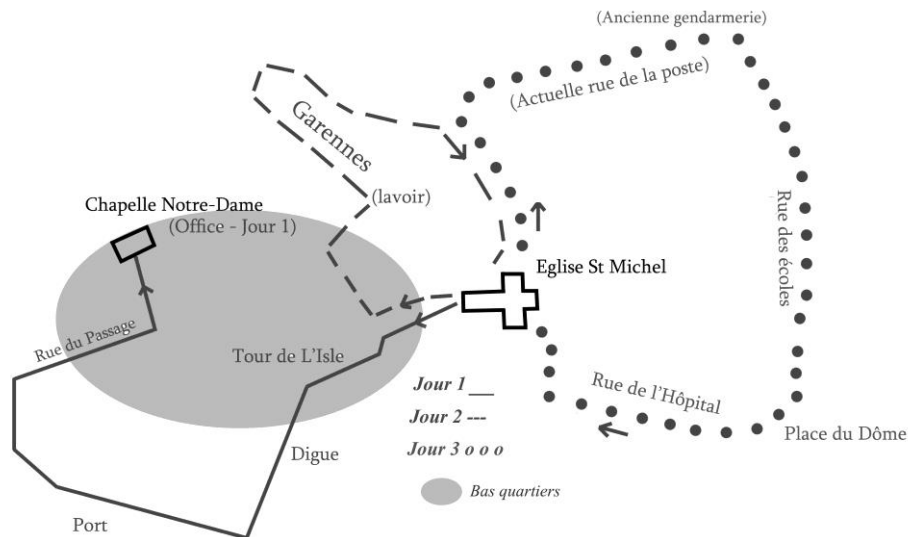
<sup>288</sup> « Ce sont des notes prises à vol d'oiseau dans les pérégrinations que j'ai faites dans le Morbihan, en 1850 et en 1851, puis en 1860 et 1868, et les lettres écrites à quelques amis, qui me fournissent les documents à l'ide desquels je vais essayer de retracer mes impressions et mes souvenirs. » (Nettement, 1869 ; 1).

<sup>289</sup> *Le Nouvelliste du Morbihan*, 17 juillet 1898, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 30 avril 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>. *Le Nouvelliste du Morbihan*, 2 juillet 1899, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 30 avril 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>.

Alors que le chant des pèlerins rythme la marche suivant un trajet rectiligne et ne fait que passer, celui des processions est circulaire entourant ainsi des portions définies du territoire de la paroisse. Depuis longtemps déjà, les ethnologues et historiens qui s’y intéressent ont souligné le caractère sacralisant de la procession qui met ainsi en place des frontières symboliques de protection matérialisées par son parcours (Gueusquin, 1977 ; 43). Par suite, le chant et la musique, dimension sonore des processions et lien de communication avec la puissance divine, ont une part dans la sacralisation et la protection des espaces paroissiaux. À La Roche-Bernard, le trajet des Fêtes-Dieu et des Rogations matérialisent en les circonscrivant les Bas et Hauts Quartiers, ainsi que le quartier intermédiaire. Chaque quartier va, à tour de rôle, bénéficier de cette protection sonore avec une procession qui lui est propre. Cette barrière symbolique solliciterait d’une part une protection divine et d’autre part permettrait de se protéger, de « *se garder* » du quartier voisin. Marie-Françoise Gueusquin met ainsi en relation les parcours des processions religieuses et les oppositions politiques et sociales qui existent entre le Haut et le Bas de la paroisse de Bazoches dans la Morvan – ce qui est le cas aussi à La Roche-Bernard -, le second, unique cadre des processions, se protégeant symboliquement du premier (Gueusquin, 1977 ; 43).



Trajets des Fêtes-Dieu à La Roche-Bernard : Hauts Quartiers (jour 1) et Bas Quartiers (jour 2).



Trajets de procession des Rogations à La Roche-Bernard. Les processions successives circonscrivent en entourant trois territoires : Bas Quartiers (jour 1), espaces naturels et jardins (jour 2), Hauts Quartiers (jour 3).

### Aspects sonores des fêtes profanes

À l'opposé de la fête religieuse, l'accumulation anarchique des sons, les éclats de bruits sont des données essentielles de la fête profane, qui la distingue de la relative retenue sonore des processions et offices. Une fête bruyante est une fête réussie où tout le monde s'amuse. Les pétards et les fusées éclatent à la fin de la fête patriotique à La Roche-Bernard en 1900 et les observateurs de conclure : « *la gaîté est générale* »<sup>290</sup>.

Les fêtes profanes locales sont très diverses et cette expression regroupe plusieurs catégories de rassemblements. Chacun d'entre eux, même s'il utilise souvent les mêmes ingrédients sonores, répond à des motivations et aspirations sociales et politiques différentes. J'ai regroupé dans ce chapitre :

- Les fêtes traditionnelles anciennes :

- Les fêtes patronales. Après les célébrations religieuses dédiées au saint patron de la paroisse une fois par an, les festivités se poursuivent en fin d'après-midi hors du contrôle strict du clergé. La fête patronale de Nivillac à la Saint-Pierre, le 29 juin, est la seule de la région proche à avoir une partie profane.

- Les foires, et parmi elles les assemblées annuelles de gagerie ou de jeunesse où les domestiques trouvent à s'embaucher.

- Les fêtes plus récentes :

<sup>290</sup> *Le Progrès du Morbihan*, 28 juillet 1900, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 28 juillet 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>.

- Les « fêtes nationales », celles du Second Empire (fêtes de l'Empereur...) sur une période allant de 1853 à 1860, puis les célébrations du 14 juillet à partir de 1880.
- Les « fêtes locales » organisées par des comités et sociétés locales qui deviennent de plus en plus fréquentes à la fin des années 1920.

D'un point de vue sonore, toutes ces fêtes ne se valent donc pas. De leur fréquentation dépend une intensité qui varie ainsi considérablement d'un rassemblement à l'autre. La fête patronale, comme les grandes fêtes locales au début du 20<sup>e</sup> siècle peuvent aller jusqu'à accueillir régulièrement des milliers de personnes<sup>291</sup>. C'est une sensation d'empilement sonore, de brouhaha, très similaires à ceux déjà remarqués lors de l'évocation des foires et marchés. Les fêtes locales attirent comme eux les habitants des communes voisines. Ainsi, le commissaire de police de La Roche-Bernard note « *Immense affluence tant de la ville que des communes voisines* » lors de la célébration du baptême du Prince Impérial, le 15 juin 1856<sup>292</sup> ; l'information est d'ailleurs confirmée mot pour mot quelques années plus tard par la voyageuse anglaise Mrs Bury-Pallister pour les fêtes de l'empereur : « *an immense concourse of people arrived from the neighbourhood [Une immense foule arriva du voisinage].* » (Bury-Pallister, 1869 ; 249). L'habitude des communes avoisinantes de se rendre aux fêtes à La Roche-Bernard perdure et elle est signalée par mes informateurs au début du 20<sup>e</sup> siècle. Cette informatrice de Saint-Cry par exemple fait 7 kilomètres pour venir à La Roche-Bernard. « *Quand j'avais [il y avait] une fête à La Roche, sous les Garennes, sous les arbres /.../ j'avais [il y avait] souvent des fêtes là. On allait traîner par-là, voir ça un p'tit peu et on s'en venait à peu près quand on arrivait des vêpres. « T'as été es [aux] vêpres ? » « Ben oui ! » Ah ! ben écoute, ça arrive ! On 'tait jeunes ! ça 'tait not' seul divertissement qu'on avait. On pouvait bien prendre que'qu' dimanches de temps en temps. Oh ! ça 'tait qhequ'fai [tʃqfaj] une fois ou deux d'l'an, c'était tout.* »

(Mars 1986 – Marie Huguet, agricultrice, Bringuin, Nivillac, née en 1911).

La fréquence de ces fêtes, telle que je la perçois tout au moins par le biais des annonces dans la presse locale, n'est en effet pas très élevée jusque dans les années 1920 et il ne s'en organise généralement qu'une par an dans chaque commune, deux à trois dans les meil-

<sup>291</sup> Les grandes fêtes de l'inauguration officielle du nouveau pont à La Roche-Bernard le dimanche 3 septembre 1911 attirent elles aussi les foules. « *Vers 10 heures, les trains spéciaux déversent à La Roche-Bernard des milliers de touristes ; on a peine à circuler dans les rues* ». *Le Courrier Breton*, 10 septembre 1911, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 28 juillet 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>.

<sup>292</sup> Rapports de quinzaine du commissariat de police de La Roche-Bernard au préfet du Morbihan (1855-1859), 16 juin 1856. A.D.M. 4M 60.



leures années à La Roche-Bernard, mais c'est rare. L'exceptionnel de la fête va en faire tout un temps son succès.

Au contraire de ces grandes fêtes populaires, les toutes premières célébrations du 14 juillet, à partir de 1880, ne semblent pas avoir été beaucoup suivies. On cherche à l'époque toutes sortes d'explications qui couvrent plus ou moins bien une opposition politique à la fête. Le conseil municipal de La Roche-Bernard en 1896 estime par exemple pour sa part que cette année-là « *la fête Nationale arrivant un jour de la semaine ne peut avoir l'éclat qu'elle comporterait si elle avait lieu le dimanche attendu que les occupations des habitants ne leur permettent point d'y prendre une grande part* »<sup>293</sup>. Il est vrai que toutes les grandes fêtes ont lieu le dimanche, jour de repos et de loisir. Or, ce jour-là est aussi celui des offices religieux.

Dans la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle, les fêtes juxtaposent et mélangent donc volontiers les sonorités profanes et sacrées. En 1853, le rapport du commissaire de police de La Roche-Bernard permet par exemple de suivre le déroulement de la journée des fêtes nationales du 15 août.

« *Nous sommes tous partis [la brigade des gendarmes] au son du tambour [à 2 heures et demie de l'hôtel de ville où le maire avait convoqué « toute l'autorité et au milieu des pompiers et de la douane pour nous rendre à l'église paroissiale. Là nous avons assisté aux vêpres, à la bénédiction et à la procession qui a eu lieu dans la ville, au retour on a chanté le Te Deum* »<sup>294</sup>.

L'environnement sonore des fêtes profanes a du mal à se séparer alors des sons des cloches paroissiales et des cantiques et il n'y aura guère que les célébrations du 14 juillet qui en assumera, à partir de 1880, le caractère entièrement laïc en s'en passant totalement. Certaines fêtes annuelles intègrent en effet couramment messes et bénédiction à leur programme matinal. C'est le cas, par exemple de la fête patriotique des Vétérans des armées dont la première a lieu le dimanche 22 juillet 1900. La foule est présente place des halles pour la

<sup>293</sup> Registre des délibérations du conseil municipal de La Roche-Bernard, 1<sup>er</sup> juillet 1896. Mairie de La Roche-Bernard.

<sup>294</sup> Les cortèges et déplacements des autorités lors de la Fête Nationale en 1853 à La Roche-Bernard partent de la mairie vers l'église. Une procession et un Te deum puis, de nouveau de la mairie, les autorités partent sur le quai, lieu de la fête et se rejoignent à l'Hôtel Sylvestre en ville pour un vin chaud. Lettre au commissaire départemental du 21 août 1853. A.D.M. 3 Es 195/25.

remise du drapeau de la section locale. L'article du *Progrès du Morbihan* rend bien le mélange des sonorités.

« *Le drapeau sort de son étui /.../ les clairons sonnent au drapeau /.../ Le cortège se rend à l'église, les cloches sonnent à toute volée. L'orgue, tenu par un artiste distingué fait entendre ses meilleurs morceaux* »<sup>295</sup>.

À La Roche-Bernard, jusqu'en 1888 au moins, les grands rassemblements populaires avaient lieu au port sur le quai<sup>296</sup>. La foule encourage de la voix les participants aux divers jeux installés près du rocher : mât de cocagne, jeu de tourniquet... Les enfants sont conviés à une course en sac et on imagine bien que tout ceci ne doit pas être silencieux. Les détonations du tir à la cible éclatent et, pendant la fête, des coups de fusil sont tirés « *à blanc* ». La musique des sonneurs fait danser pendant des heures et le soir, jusque 1854, un feu de joie crépite sur le quai. En 1855 encore, les premières fusées pétaradent dans le ciel rochois et en 1859 arrivent les feux d'artifice que l'on tire en ville, place de Latouche.

D'autres sonorités foraines enrichissent encore fréquemment l'environnement des fêtes : les complaintes des chansonniers, les manèges de chevaux de bois et leurs orgues. Or, ces derniers ne sont pas toujours bien appréciés par les riverains car le manège parfois s'installe pour une durée plus longue que celle de la foire officielle. Une polémique est ainsi relayée en 1911 par le journal morbihannais *Le Courrier Breton* car certains maires interdisent la Fête-Dieu sous prétexte que la procession gêne la circulation. L'éditorialiste, dont le propos est très orienté, fait alors une comparaison, et ceci est intéressant, avec les manèges : « *est-ce que ces manèges de chevaux de bois dont les orgues de barbarie écorchent les oreilles parfois pendant des mois, ne gênent pas davantage les habitants*<sup>297</sup> ? »

<sup>295</sup> *Le Progrès du Morbihan*, 28 juillet 1900, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 28 juillet 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>.

<sup>296</sup> Je ne peux pas, malheureusement, être plus précis. La dernière fête sur le quai dont j'ai trouvée mention date du 14 juillet 1888 et je n'ai pas à ma disposition d'autres descriptions avant le 14 juillet 1895 où, à partir de ce moment, le port n'est plus le lieu des fêtes rochoises. *L'Avenir du Morbihan*, 18 juillet 1888, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 7 février 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>. *Le Nouvelliste du Morbihan*, 11 juillet 1895, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 7 février 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>.

<sup>297</sup> *Le Courrier Breton*, 2 juillet 1911, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 1<sup>er</sup> septembre 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>. Parfois en effet, les orgues des manèges se font entendre pour des périodes plus ou moins longues dans les petites villes autour des fêtes locales. Un manège de chevaux de bois se trouve ainsi en 1901 « *en permanence devant la gendarmerie de Questembert* ». *L'Arvor*, 17 février 1901, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En

Un autre aspect sonore de la fête profane va contribuer à lui donner une dimension nouvelle à partir de la fin du 19<sup>e</sup> siècle en agrandissant l'espace de la fête. La retraite aux flambeaux, procession chantée sur le territoire de la commune, devient, à cette époque, un élément essentiel qui intègre la foule des participants. Je la vois apparaître pour la première fois dans les célébrations du 14 juillet 1888 à La Roche-Bernard. Munie de torches ou de lanternes vénitiennes, la foule parcourt alors les rues en chantant la *Marseillaise*. L'éclat des fusées et des pétards s'ajoutent aux chants.

« *La retraite aux flambeaux parcourt les rues suivie d'un char en feuillage du meilleur goût. Des feux de bengale brûlent pendant qu'éclatent fusées et pétards* »<sup>298</sup>.

Les retraites aux flambeaux profitent aussi dès le début du 20<sup>e</sup> siècle de l'intervention de la *Lyre Rochoise* qui, pour ces occasions, adapte son répertoire avec des chansons que tout le monde peut reprendre en chœur. Les Rochois font alors corps avec leurs musiciens.

« *Au signal donné, tous les musiciens se mettent en marche, suivis par la population. Et l'on parcourt les principales rues de la ville en chantant des chansons entraînant et populaires qu'accompagnent la musique et les clairons. Il y avait de la joie. Certains et certaines se donnent le bras. Voici quelques-uns de ces airs populaires* [suivent « *Ah ! mesdames, voilà du bon fromage* » et « *J'ai perdu le do de ma clarinette* »] » (Hervy, 1981 ; 26)<sup>299</sup>.

Il n'y a d'ailleurs pas qu'à La Roche-Bernard bien sûr où l'on chante dans ces retraites. À Herbignac, elles sont décrites ainsi en gallo par l'auteur de l'intéressante chronique « *Propos de terroir* » : « *J'oubliais de parler de la retraite aux lanternes accrochées dans des piquets qu'on porte dans toutes les rues du bourg en chantant des complaintes* ». [J'oubliais de vous parler de la retraite aux lanternes fixées à des manches de bois qu'on porte dans toutes les

---

[ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 1<sup>er</sup> septembre 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>.

<sup>298</sup> *Le Progrès du Morbihan*, 28 juillet 1900, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 28 juillet 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>. Je n'ai pas retrouvé d'exemple de parcours en ville.

<sup>299</sup> Le dimanche 17 juillet 1932, grande fête champêtre à La Roche-Bernard et concert : « *le soir, la gondole toute illuminée de lanternes vénitiennes déambula à nouveau avec ses musiciens dans la ville qui l'accompagne en liesse, au vieux refrain de « Voilà du bon fromage » jusqu'à son port d'attache où, par une opération magique, elle redevint camion. Pour cette belle fête, merci aux organisateurs, aux artistes, aux artisans (il en vint même de Nivillac).* ». *La Presqu'île Guérandaise*, 30 juillet 1932, Archives de Loire-Atlantique. [En ligne] Département de Loire-Atlantique [Page consultée le 4 avril 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.loire-atlantique.fr>.

rues du bourg en chantant des complaintes.] Hélas, l'auteur ne nous dit pas quelles sont ces complaintes<sup>300</sup>.

Un peu plus tard, sous l'impulsion cette fois du développement de la pratique du sport de loisir, les attractions changent et l'espace sonore des fêtes s'agrandit encore. Les jeux traditionnellement proposés perdent alors leur suprématie en faveur des courses multiples : à pied, à cheval mais surtout en vélocipède. On se découvre une véritable passion pour la bicyclette à tel point qu'il est possible d'en acheter à La Roche-Bernard dès le début des années 1890 et qu'une société, la « *Pédale Rochoise* », s'occupe en 1899 d'y organiser les premières épreuves vélocipédiques officielles. Les bourgs environnants ne seront pas en reste très longtemps et, surtout à partir des années 1920, les courses cyclistes, organisées dans les nombreuses et nouvelles « *fêtes locales* » fleuriront un peu partout à la belle saison.

L'agrandissement de l'espace sonore des lieux des fêtes, comme autant de points bruyants éphémères, ne se fait donc pas attendre : les différents parcours ont besoin de place et c'est la ville et ses abords immédiats qui vont la fournir (les rues de La Roche-Bernard pour les courses à pied, la route du Rodoir ou celle du pont pour les courses cyclistes, la Ville Isa et son « *hippodrome* »...). Le long des chemins et des routes, la foule encourage de ses cris les coureurs. Cet engouement pour le sport de loisir trouvera finalement sa place en bordure de ville dès le début des années 1920. Jusqu'en 1939, la place du Dôme de l'Hôpital sert en effet de terrain de sport. En 1929, la grande fête de gymnastique y a lieu, à grand renfort de d'harmonies, de cliques et de cortèges cadencés.

Si l'on peut recentrer la fête en ville, c'est que celle-ci, en ces décennies de fin de siècle, a sensiblement aéré son urbanisme ancien et aménagé de toutes nouvelles places suite à la démolition des halles en 1877 où à celle de l'ancienne église en 1881 (Guerrier, 1996 ; 117). Ces lieux larges où le son s'étale dans l'espace, dont les habitants sont fiers, sont ainsi mis à l'honneur et intégrés symboliquement par le biais de la musique des fêtes<sup>301</sup>. Ce sera aussi le cas un peu plus tard avec le nouveau pont ou la gare, promus points de départ de cortèges

<sup>300</sup> *La Presqu'île Guérandaise*, 20 juillet 1930, Archives de Loire-Atlantique. [En ligne] Département de Loire-Atlantique [Page consultée le 12 août 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.loire-atlantique.fr>.

<sup>301</sup> La ville prend conscience alors de sa valeur, suite en partie aux publications des historiens locaux (Le Breton, 1919 et 1921). Elle devient attirante là où, quelques décennies plus tôt, aucun voyageur n'y voyait d'intérêt particulier. Gustave Flaubert estimait en 1847 que la ville n'avait rien de curieux et qu'il fallait « *la retrancher de la carte de la France* » (Flaubert, 1974 ; 93). De grandes fêtes commémoratives à visées touristiques sont donc créées à La Roche-Bernard dans les années 1930.

menés par la musique ou placés systématiquement sur le tracé des courses. Lors des fêtes de l'inauguration du nouveau pont, la toute nouvelle gare construite en 1910, est le lieu de rendez-vous pour le cortège qui descend en ville.

« À la gare, un cortège composé de l'excellente musique la Lyre Rochoise, des pompiers et de la société des vétérans attendent la société de gymnastique l'avant-garde de Saint-Nazaire. Il défila ensuite dans les rues si pittoresques de la ville »<sup>302</sup>.

L'intensité sonore des fêtes évoluera enfin vers le milieu des années 1930 avec l'apparition des micros et des hauts parleurs. Ces derniers font leur apparition dans la région dès le début des années 1930 par le biais du cinéma parlant. Dans la région de La Roche-Bernard, celui-ci est entendu pour la première fois semble-t-il le dimanche 25 février 1934 au bourg de Nivillac, lors d'une séance exceptionnelle qui a lieu à l'école des garçons. Des sociétés ambulantes spécialisées se déplacent en effet un peu partout dans le département du Morbihan, et viennent jusque dans les petits bourgs<sup>303</sup>. En juin 1935, micros et haut-parleurs apparaissent à l'extérieur, à l'occasion les « *grandes fêtes nautiques* » commémoratives de La Roche-Bernard. On y célèbre alors le centenaire du pont et le tricentenaire de la Couronne, vaisseau de ligne français construit sous les ordres de Richelieu. Les micros et haut-parleurs sont fournis par le journal *Ouest-Éclair* et servent à diffuser les discours. Deux ans plus tard, la kermesse d'Herbignac est elle aussi sonorisée par « *un puissant phono avec haut-parleur (qui) vous empoignait avec ses airs les plus mélodieux* »<sup>304</sup>.

<sup>302</sup> *Le Nouvelliste du Morbihan*, 7 septembre 1911, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 1<sup>er</sup> septembre 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>.

<sup>303</sup> Le cinéma parlant à Lorient est signalé dès 1930 dans *L'Écho du Morbihan, de Basse-Bretagne, de l'Ouest*, 9 décembre 1930, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 2 juin 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>. Ceux de La Baule et Saint-Nazaire sont mentionnés dans *La Presqu'île Guérandaise*, 1<sup>er</sup> novembre 1930, Archives de Loire-Atlantique. [En ligne] Département de Loire-Atlantique [Page consultée le 30 mai 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.loire-atlantique.fr>. *Le Courrier de Saint-Nazaire et sa région*, 16 mai 1931, Archives de Loire-Atlantique. [En ligne] Département de Loire-Atlantique [Page consultée le 30 mai 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.loire-atlantique.fr>. Le cinéma parlant de la Garenne à Vannes en 1932 dans *Le Nouvelliste de Vannes*, 25 septembre 1932, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 2 juin 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>. En février 1934, un cinéma parlant ambulant est signalé à Nivillac dans le *Bulletin paroissial*. A.D.M. IB 562/1.

<sup>304</sup> *La Presqu'île Guérandaise*, 2 juin 1935, Archives de Loire-Atlantique. [En ligne] Département de Loire-Atlantique [Page consultée le 30 mai 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.loire-atlantique.fr>. *La Presqu'île Guérandaise*, 18 août 1937, Archives de Loire-Atlantique. [En ligne] Département de Loire-Atlantique [page consultée le 30 mai 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.loire-atlantique.fr>.

Au moment où ces musiques amplifiées arrivent sur les terrains des kermesses, d'autres fêtes calendaires utilisent toujours, autour de La Roche-Bernard, des formes particulières d'expression sonore. Parmi elles, les tournées de quêtes traditionnelles.

### Quêtes traditionnelles

Trois quêtes chantées annuelles sont pratiquées dans la région : la veille du jour de l'an, dans la période de Pâques et la nuit du 30 avril au 1<sup>er</sup> mai. Leur date d'exécution est intangible et le chant de circonstance qui les accompagne ne s'entend donc qu'une seule fois dans l'année. Ainsi, lorsque j'ai chanté la Passion à La Roche-Bernard en 1996 avec quelques amis musiciens, nous n'avions pas pris la date traditionnelle pour des raisons de disponibilité de l'un d'entre nous. Un de mes informateurs, lui-même chanteur de Passion dans sa jeunesse, me l'avait alors gentiment reproché quelques temps plus tard, soulignant le respect de la date, conditionnée par le caractère sacré du chant.

*« Moi, je crois qu'il faut pas aller n'importe quand chanter la passion... Notez bien : c'est le samedi ! Dans la nuit du samedi au dimanche de la passion qu'il faut aller chanter ça ! Parce que vous chantez la Passion du Seigneur Jésus, hein /.../ tâchez de faire ça comme il faut ! »*

(Juillet 1996 – Jean Bégo, chanteur de passion, fin des années 1930, La Grée, Férel, né en 1920).

### Passion et résurrection

Les quêtes de la Passion sont chantées deux semaines avant Pâques, pendant la nuit du « samedi de la Passion ». Cette tournée de quête, dont l'objet était d'obtenir des œufs ou de l'argent, était dans la région de La Roche-Bernard un événement important de cette période, à en juger par les très nombreux souvenirs que j'ai pu obtenir. La date de sa disparition y étant relativement récente dans le *Mitaod*, j'ai pu rencontrer en effet trois générations de chanteurs qui l'ont suivie entre le début des années 1920 et le début des années 1960.

L'expression généralement utilisée par les chanteurs pour évoquer ces tournées de quête est : « *aller chanter la Passion, c'était ça qu'on disait.* ». Ils se désignent eux-mêmes comme *chanteurs de la Passion*, ou parfois, mais plus rarement, *chantous de la Passion*. Les chanteurs de la Passion, comme ceux des quêtes de mai, sont la plupart du temps des jeunes gens de 16 à 20 ans. Quelques-uns sont parfois plus âgés, mais il faut dans tous les cas qu'ils

soient célibataires. Les chanteurs quittent d'ailleurs le groupe lorsqu'ils se marient ou lorsqu'ils partent au service militaire.

*« J'avais 17 ans, j'étais le plus jeune. Les autres avaient 18, 19 ans, ils avaient commencé avant moi. (Après, d'autres chanteurs ont pris) la relève. /.../ Tous les deux ou trois ans, ça changeait, d'autres prenaient le relais. »*

(Décembre 2012 – Joseph Bertho, chanteur de Passion à la fin des années 1950 à Vieille Roche, Camoël, né en 1940).

*« Ils faisaient ça avant qu'i' taient mariés. »*

(Décembre 2012 - M.F., agricultrice, Nivillac, née en 1926).

*« (On arrêtait) au régiment. Ça cassait, le régiment... »*

(Janvier 2015 – Albert Jauny, agriculteur, chanteur de Passion au début des années 1950, Le Val, Pénestin, né en 1935).

Les chanteurs sont généralement quatre, accompagnés par un porteur de panier qui ne doit pas trop abuser de la boisson afin ne pas casser d'œufs. Parfois, le rôle de porte-panier n'est pas attribué et tous se partagent cette tâche. Avoir un musicien dans le groupe, un joueur d'accordéon ou d'harmonica, ajoute indéniablement à l'attrait de la tournée mais c'est loin d'être le cas partout.

En fin de pratique, après la seconde guerre mondiale, mes informateurs m'ont évoqué des groupes de chanteurs plus importants, regroupant jusqu'à une dizaine de jeunes gens. Il semblerait qu'à ce moment-là, un groupe important soit devenu un gage de convivialité et un symbole de bonne entente dans la communauté qu'il représente.

*« Y'avait des équipes qu'étaient plus grosses les unes que les autres. /.../ Ceux qui chantaient bien : « tiens, ils chantent bien la Passion », on allait avec eux, ceux-là. »*

(Mai 2017 – Lucien Jeannot, chanteur de Passion de la fin des années 1940, né en 1932).

Lorsque j'ai dit à cet informateur qu'on m'avait signalé que, plus anciennement, les groupes n'avaient que quatre ou cinq membres, il fut surpris et répondit : *« (C'est) parce qu'ils s'entendaient mal, quoi. Chez nous, tout le monde venait. Oh ! oui. Des villages comme à Kerarno, tout ça, là, ben toutes les maisons (étaient représentées), y'avait deux ou trois... deux gars par maison. »* Une certaine fierté d'appartenir au groupe se dégage donc et, comme souvent dans la société rurale traditionnelle, on s'en sert pour se distinguer des voisins.

« (À Pénestin), ils avaient du mal à faire des équipes comme nous, ici. Nous ici, on était des équipes vraiment soudées et tout ça, hein. Et Pénestin, non... non. C'était plus... non ! C'était pas pareil. »

(Mai 2017 – Lucien Jeannot, chanteur de Passion de la fin des années 1940, Kerarno, Camoël, né en 1932).

Le groupe se constitue souvent autour de liens d'amitié, critère qui semble prévaloir alors à celui d'être un bon chanteur. Parfois, les chanteurs appartiennent à la même famille. Un de mes informateurs chante ainsi avec ses oncles, un autre avec son frère.

Quelques temps avant la tournée, selon quelques rares informateurs, le groupe se réunit pour répéter chez l'un ou chez l'autre des chanteurs, habituellement dans une *cave*<sup>305</sup>. Mais la plupart du temps, les nouveaux chanteurs apprennent le chant d'oreille par répétition, lors de leur première tournée.

« Y'avait rien d'écrit. Les paroles on les captait comme ça. Jamais eu une chanson de copiée ! C'est mon tonton qui me l'a apprise. »

(Janvier 2015 – Albert Jauny, agriculteur, chanteur de Passion au début des années 1950, Le Val, Pénestin, né en 1935).

Les phrases musicales sont bissées, d'où le nombre généralement admis de quatre chanteurs pour respecter un équilibre.

« Deux à chanter et deux à répondre »

(Sans date - Édouard Sébilot, accordéoniste et chanteur de Passion vers 1925, Beausoleil, Herbignac, né en 1904).

---

<sup>305</sup> La *cave* est un petit bâtiment construit auprès de l'habitation. Elle contient les réserves alimentaires : les tonnes de cidre, le charnier... Creusée dans le sol, elle est recouverte de chaume ou de roseaux.



## Lucien Jeannot

Ré - veil - lez - vous\_\_\_ si vous dor - mez,\_\_\_

5 si\_\_\_ vous vou - lez\_\_\_ en - tendre chan - ter.

(Noire pointée = 72 env. Ton original.)

« (Lucien Jeannot) Ça 'tait une première équipe ça, pis alors...

(Moi) Il faudrait que je réponde ça ?

(Lucien Jeannot) Oui ! /.../

## Réponse : Hervé Dréan

10 Ré - veil - lez - vous\_\_\_ si vous dor - mez,\_\_\_

14 si\_\_\_ vous vou - lez\_\_\_ en - tendre chan - ter.

(Lucien Jeannot) Et pis alors, l'autre équipe après :

Lucien Jeannot

On va chant - ter\_\_\_ la Pas - si - on\_\_\_

5  
de\_\_\_ Jé - sus - Christ\_\_\_ C'est l'o - rai - son.

Réponse : Hervé Dréan

10  
On va chan - ter\_\_\_ la Pas - si - on\_\_\_

14  
de\_\_\_ Jé - sus - Christ\_\_\_ C'est l'o - rai - son.

(Lucien Jeannot) Alors c'est là qu'on disait : Faut-y chanter ? »

Interprétation de la Passion à Camoël : Lucien Jeannot et Hervé Dréan. Mai 2017 – Lucien Jeannot, chanteur de Passion de la fin des années 1940, Kernarno, Camoël, né en 1932.

Catalogue Coirault : 8814 - Le repentir de Judas.

L'équilibre des voix s'est trouvé modifié lorsque le nombre de chanteurs a été plus important.

« Il fallait être en chiffre impair /.../ au minimum cinq, mais on pouvait être six ou sept... Il fallait être plus nombreux à répondre : il y avait deux meneurs, par exemple [qui lançaient la première phrase] et trois à répondre, il fallait que la voix [la voix de la réponse] était plus haute [plus sonore]. »

(Janvier 2015 – Albert Jauny, agriculteur, chanteur de Passion au début des années 1950, Le Val, Pénestin, né en 1935).

À l'intérieur du groupe de chanteurs, les rôles sont distribués. Si les témoignages ne mentionnent ni *chef de bande*, ni *capitaine* comme lors des quêtes plus anciennes de l'*eginane* que j'évoquerai plus bas, ils soulignent toutefois l'importance d'un ou de plusieurs meneurs sur l'accord des voix.

« Fallait qu'on soit à peu près harmonisés. Y'en avait un qui prenait le ton et on suivait. »

(Novembre 2012 – Guy Bertho, chanteur de passion vers 1960, Camoël, né en 1945).

« C'était moi qui rythmais et mon parrain, il accordait bien sa voix. »

(Janvier 2015 – Albert Jauny, agriculteur, chanteur de Passion au début des années 1950, Le Val, Pénestin, né en 1935).

La préoccupation esthétique n'est pas vaine car elle conditionne l'importance des dons faits à l'issue de l'exécution du chant.

« Ceux qui chantaient les mieux un peu, ils chantaient dans la première équipe [ceux qui chantaient la première phrase] parce que pour être plus sûr d'avoir des œufs, quoi. Ah ! ben oui ! Parce que fallait qu'ç'aurait été mieux chanté. »

(Mai 2017 – Lucien Jeannot, chanteur de Passion de la fin des années 1940, Kernarno, Camoël, né en 1932).

La qualité d'un chant est appréciée des auditeurs. Un informateur de Férel, évoquant ses premiers souvenirs de Passion, me dit par exemple :

« C'étaient des très bons chanteurs [qui venaient chez nous], hein, et je sais que ma mère les aimait bien à cause de ça. »

(Juillet 1996 – Hilaire Chatal, René, Férel, né en 1930).



Chanteurs de Passion à La Roche-Bernard en mars 1996. De gauche à droite : Mikaël Robert (accordéon), Joël Bosc, Hervé Dréan, Jean-Gabriel Le Net.

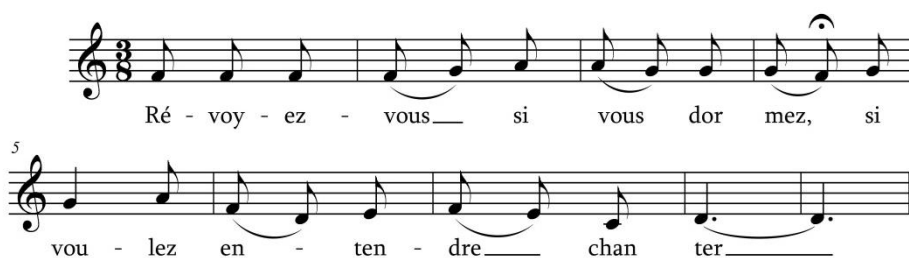
Les versions de la Passion recueillies autour de La Roche-Bernard racontent, avec une formulation parfois assez libre, le récit des derniers instants du Christ, font référence au jeûne de

quarante jours, à la trahison de Judas. Elles intègrent aussi une vision prophétique de ce qui arrivera après la mort de Jésus<sup>306</sup>. De par son thème religieux, le chant de la Passion incite naturellement au don les chrétiens qui l'écoutent. Il est d'ailleurs utilisé depuis longtemps par les mendiants dans certaines régions de France. Dès 1614, il est interprété par les mendiants provençaux « *demandant l'aumône aux portes* » avec « *la Passion du Fils de Dieu* » (Notredame, 1614 ; 584).

Les Passions recueillies dans la région proche de La Roche-Bernard possèdent plusieurs thèmes littéraires différents.

1 - Les *anciennes Passions* sont en mode de ré et paraissent avoir été chantées partout dans la région dans des mélodies très proches.

L'*ancienne Passion* qui est la plus anciennement répertoriée et la plus courante dans la région est : Catalogue Coirault : 8805 - La passion de Jésus-Christ. On trouve aussi : Catalogue Coirault : 8814 - Le repentir de Judas - dont Patrice Coirault ne cite des occurrences de Haute-Bretagne (Ille-et-Vilaine) (Delarue, Belly, Wallon, 2006 ; 52). Cette mélodie, avec quelques variantes minimales, est la plus répandue :



(Noire pointée = 63 env. Chanté 2 tons plus haut).

Mars 1980 – Berthe Tendron, agricultrice, Iserna, Nivillac, née en 1913.

Catalogue Coirault : 8805 - La passion de Jésus-Christ.

Les *anciennes Passions* avaient la préférence des plus âgés lorsqu'au début du 20<sup>e</sup> siècle certains groupes ont adopté des *nouvelles Passions* de texte et de mélodie différents.

2 - Les *nouvelles Passions* empruntent davantage le mode majeur et combinent parfois plusieurs des archétypes littéraires précédents.

- Le thème le plus souvent retrouvé dans les *nouvelles Passions* correspond à : catalogue Coirault : 8813 - La Vierge consolée II.

<sup>306</sup> Les versions de la Passion et de la Résurrection recueillies localement figurent en annexe 9 « Chants de quête ».

Chrè-tiens pour en-ten-dre chan-ter, ré-veil-lez-vous si vous dor-mez,  
 nous al-lons dire la Pas-si-on, du doux Jé-sus c'est l'o-rai-son. \_\_\_\_\_

(Noire pointée = 126 env. Ton original)

Avril 1976 – Édouard Sébilot, chanteur de Passion et accordéoniste, Beausoleil, Herbignac, né en 1904.

Catalogue Coirault : 8813 - La Vierge consolée II.

Les *nouvelles Passions* ont été apprises de chanteurs venus de communes extérieures à la zone collectée, mais se sont imposées apparemment sans problèmes<sup>307</sup>. Dans la *contrée des Landes* à Pénestin, la Passion interprétée venait de chanteurs de Saint-Dolay qui l'avaient proposée au groupe. Originaires de Béganne, cette version avait été chantée auparavant pendant quelques années à Saint-Dolay et avait été adoptée là aussi semble-t-il assez facilement par les chanteurs et auditeurs de la contrée.

« *Mes grands-parents étaient de Saint-Dolay et ma grand-mère qui la chantait était de Béganne. Elle l'avait apprise à mes oncles et mes oncles ont donc chanté cette Passion-là qui n'était pas chantée ailleurs à Pénestin. C'était pas la même Passion qui était chantée à Tréhiquier ou au Haut-Pénestin. Celle qui était chantée là se rapprochait de celle de Camoël.* »

(Juillet 2013 – Albert Jauny, agriculteur, Chanteur de Passion au début des années 1950, Le Val, Pénestin, né en 1935).

De même, l'accordéoniste et chanteur Édouard Sébilot d'Herbignac connaissait ainsi l'*ancienne Passion* ainsi qu'une autre version qu'il nommait *nouvelle Passion* apprise, disait-il, lors d'une tournée au début des années 1920 auprès du curé de Pompas lui-même. Il proposait les deux chants, *ancienne* et *nouvelle Passions*, lors des tournées de quête.

Les textes recueillis sont en général assez longs et possèdent une vingtaine de couplets – 27 dans une version provenant de Saint-Dolay sur le thème de la *Passion de Jésus Christ*. Le tempo s'apparente à celui d'une marche lente – 63 à la noire pointée en 3/8. Le chant prend jusqu'à environ quinze minutes pour être chanté en entier dans le cas de la version de Saint-Dolay.

<sup>307</sup> Louissette Radioyes note elle aussi trois versions de Passions à Saint-Congard et Ruffiac dans le Morbihan gallo. Deux d'entre elles sont nommées par les chanteurs « *vieilles Passions* » et une « *nouvelle Passion* », introduite dans le répertoire local en 1921 par des ouvriers venus de Saint-Nolf près de Vannes (Radioyes, 1995 ; 34).

Les modalités d'interprétation de la Passion incluent parfois l'introduction de silences entre les phrases musicales ce qui lui donne une allure un peu hypnotique.

Ré - veil - lez - vous\_\_\_ si vous dor - mez,\_\_\_

si\_\_\_ vous vou - lez\_\_\_ en - tendre chan - ter.

(Noire pointée = 63. Chanté 2 tons plus haut)

Groupe de chanteurs de Camoël, 1996.

La Passion de Camoël intègre ainsi à la mesure 5, un demi-soupir très respecté par les chanteurs. L'air est celui de l'ancienne Passion, dans sa version sans doute la plus répandue dans la région.

Catalogue Coirault : 8814 - Le repentir de Judas.

L'équipe étant constituée, les chanteurs étant au point, la tournée ne débute pas avant que la nuit ne tombe. Mes informateurs-chanteurs parlent de la nuit comme d'un moment essentiel à la quête ; elle permet de ne pas être vu durant le trajet et donne l'effet voulu à l'interprétation du chant.

« *(On commençait) quand les gens étaient couchés, quand on ne voyait plus de lumière. On leur chantait « réveillez-vous si vous dormez » [Mon informateur récite ici l'incipit de la Passion] alors, fallait qu'ils soient couchés !* »

(Décembre 2012 –Joseph Bertho, chanteur de passion à la fin des années 1950, Vieille Roche, Camoël, né en 1940).

La quête ne finit souvent qu'au petit matin, entre quatre et sept heures, selon la longueur du trajet parcouru par les chanteurs. Le circuit est parcouru à pied, emprunte les chemins de campagne et passe au besoin à travers champs. Il fait en général entre dix et quinze kilomètres et inclut en moyenne la visite d'une dizaine de villages et d'une vingtaine de maisons. « *Y'avait pas de routes comme y'a maintenant, hein ! C'était pas évident. /.../ Dans les chemins, c'était pas facile mais j'aimais bien... on aimait bien chanter.* »

(Juillet 1996 - Jean Bégo, chanteur de Passion de la fin des années 1930, La Grée, Férel, né en 1920).

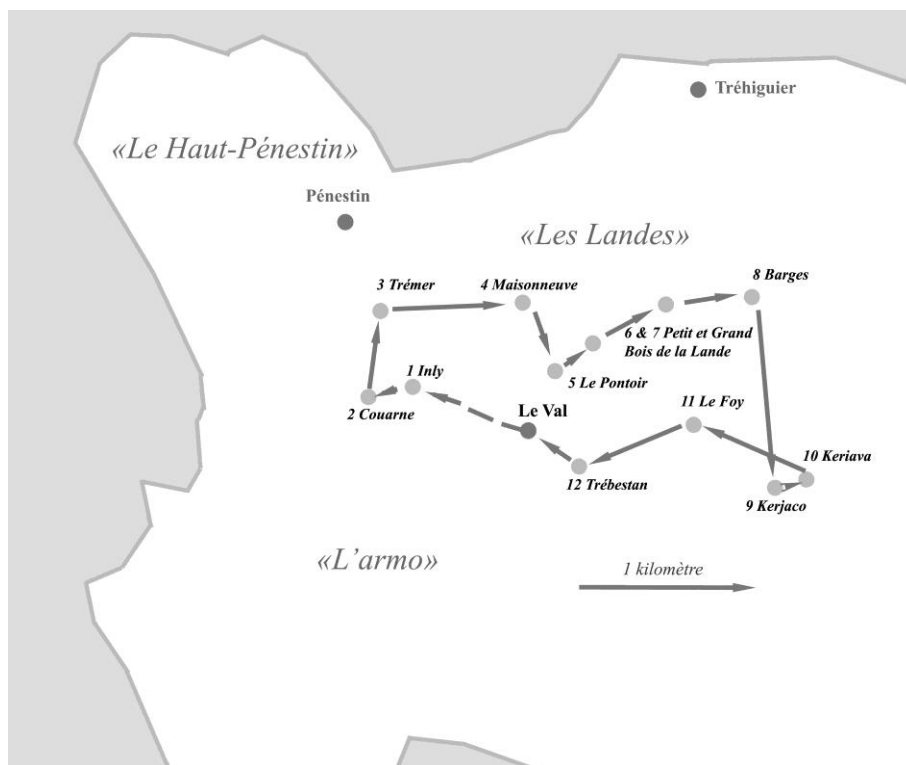
En théorie, les maisons ne sont visitées qu'une seule fois cette nuit-là puisque chaque équipe de chanteurs est tenue de respecter son territoire. Ainsi, à Camoël, deux équipes de chanteurs se partagent le bourg et ajustent le parcours de leur tournée « *à l'oreille* ».

« On entendait (l'autre équipe) chanter dans un coin. On se disait : « tiens, ils sont là-bas, on va pas aller (là) » et on partait ailleurs dans un autre coin ».

(Décembre 2014 – Guy Gervot, chanteur de Passion de la fin des années 1940, Camoël, né en 1932).

« Si on allait dans la même contrée (qu'un autre groupe de chanteurs), on pouvait pas chanter ! Fallait choisir un coin où que personne passait d'autre, quoi... Où qu'on était les seuls. »

(Juillet 1996 – Jean Bégo, chanteur de Passion fin des années 1930, La Grée, Férel né en 1920).



Trajet de tournées de Passion dans la contrée des Landes à Pénestin au début des années 1950. Il comportait la visite d'une vingtaine de maisons et durait toute la nuit puisque les chanteurs arrivaient au jour « pour la première messe du dimanche matin ». Pénestin est partagé traditionnellement en trois grandes parties : Le Haut-Pénestin, L'Armo et les Landes et possédait 4 à 5 équipes de chanteurs de Passion. Les Landes en avaient deux, celle du Val dont le trajet est représenté ci-dessus et celle de Tréhiguier (Janvier 2015 – Albert Jauny, agriculteur, chanteur de Passion au début des années 1950, Le Val, Pénestin, né en 1935).

Plusieurs témoignages signalent pourtant la visite de plusieurs groupes de chanteurs pendant la nuit. Certains cherchent en effet à chanter devant le plus grand nombre de maisons possible et pour ce faire, ils empiètent délibérément sur le territoire de leurs voisins.

« Ils avaient leur quartier comme ça. Et quelquefois ceux du quartier d'à-côté leur piquaient des maisons. C'était la course un peu... à celui qu'arriverait (le premier). »

« *Que'qu'fois, comme ça, pour aller plus vite, on se séparait en deux (groupes) et on chantait devant des maisons différentes.* »

(Février 1980 – M. Durand, chanteur de Passion vers 1925, Quilio, Herbignac, né en 1903).

« *Quand on entendait chanter : « Oh ! Ils sont déjà rendus là ! » Oh, ben ! On levait le pied pour passer d'avant ! On essayait d'empiéter sur l'équipe de Kerguen [mon informateur faisait partie de l'équipe voisine de Kerarno] ou alors celles des Landes [le territoire de Camoël est traditionnellement coupé en deux : « les Landes » et « Vieille Roche »]. /.../ Parce qu'ils nous volaient les œufs ! Les gens où ils allaient chanter la Passion, ils donnaient à ceux qui étaient venus. Ceux qui avaient passé avant, ils avaient eu et nous, on n'avait plus le droit à rien, quoi... /.../ On était en colère après, on s'bagarrait un peu /.../ (et) casser les œufs (de l'autre équipe).* »

(Mai 2017 – Lucien Jeannot, chanteur de Passion de la fin des années 1940, Kerarno, Camoël, né en 1932).

Lorsque les groupes se rencontrent sur le territoire de l'un ou de l'autre, la situation dégénère parfois en bataille rangée et l'on cherche alors à « voler » ou à casser les œufs des autres chanteurs<sup>308</sup>.

« *Quelquefois, il y avait de la bagarre (entre les groupes de chanteurs). Ils s'envoyaient les œufs dans la gueule ! Et pis, il fallait pas s'en faire prendre !* »

« *Fallait pas aller baiser les œufs des autres ! Sinon, y'avait des coups de gueule ; ça se passait mal !* »

(1978 – Férel).

Les maisons devant lesquelles les chanteurs s'arrêtent en priorité sont réputées pour leur bon accueil.

« *On allait chez des gens qu'on connaissait bien* », ce qui n'est pas bien difficile dans la société traditionnelle rurale. Dans le cas où plusieurs groupes se présentent à la porte durant la nuit, une préférence est donnée à l'un ou à l'autre. On reste généralement fidèle dans ce cas à « ses » chanteurs.

« *Les gens demandaient qui était à chanter... on avait nos maisons.* »

<sup>308</sup> Le journal local *La Presqu'île Guérandaise* relate en avril 1933 que les chanteurs de Passion de Saint-Molf (à une vingtaine de kilomètres au sud-ouest de La Roche-Bernard), après avoir « absorbé un peu trop d'alcool /.../ ne virent pas qu'ils quittaient leur commune et exercèrent leur talent sur le territoire de Mesquer ». La bagarre qui se déclencha entre un groupe de chanteurs de Mesquer et celui de Saint-Molf justifia l'arrivée des gendarmes qui dressèrent des procès-verbaux. *La Presqu'île Guérandaise*, 15 avril 1933, Archives de Loire-Atlantique. [En ligne] Département de Loire-Atlantique. [Page consultée le 7 mars 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.loire-atlantique.fr>.



(Février 1980 – M. Durand, chanteur de passion vers 1925, Quilio, Herbignac, né en 1903).

« *On nous attendait !* »

(Janvier 2015 – Albert Jauny, agriculteur, chanteur de Passion au début des années 1950, Le Val, Pénestin, né en 1935).

D'autres motivations peuvent apparaître néanmoins quant au choix des maisons devant lesquelles chanter.

« *On allait là parce qu'il y avait un coup à boire : du bordeaux qu'il avait...* »

(Janvier 2015 – B., agriculteur, chanteur de Passion au début des années 1950, Pénestin, né en 1933).

« *S'il y'avait des belles filles (dans la maison)... on y allait plus facilement, que les vieux avec leur chat et leur chien qu'étaient là, tout seuls...* »

(Décembre 2014 – Guy Gervot, chanteur de Passion de la fin des années 1940, le Bourg, Camoël, né en 1932).

N'oublions pas en effet que les chanteurs sont jeunes et célibataires.

Si, malgré toutes les précautions, les chanteurs oublient de passer devant telle ou telle maison, ils se le font reprocher car le sentiment d'exclusion est alors très vif.

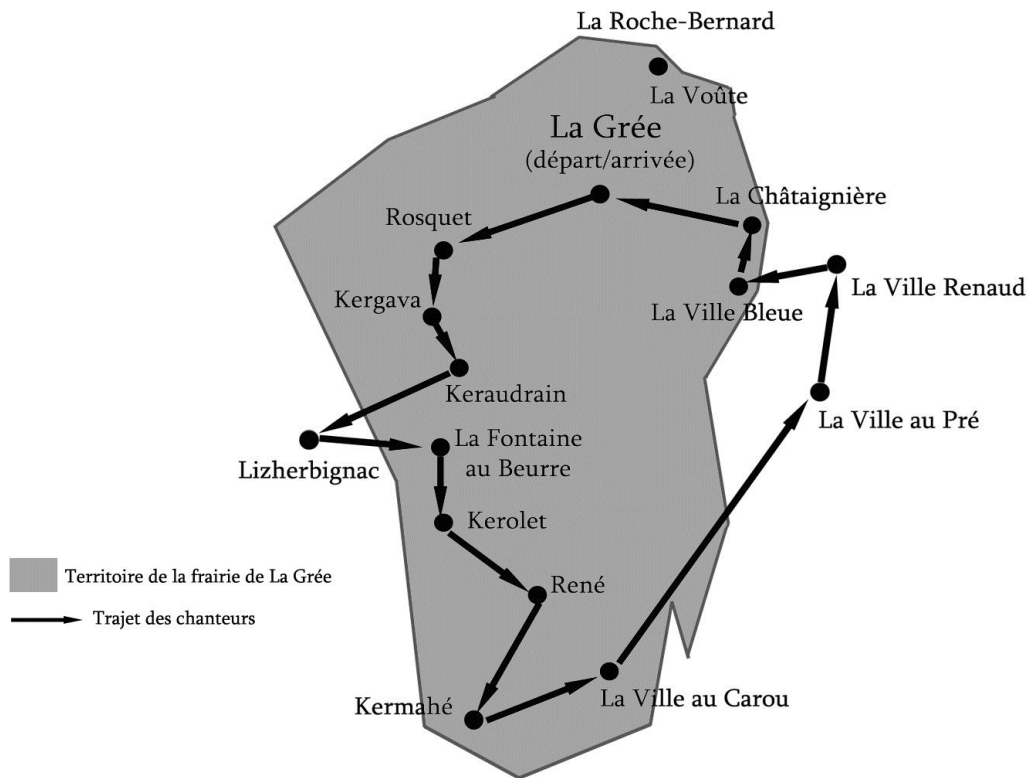
« *Quelquefois les gens attendaient et on oubliait de passer. Ils étaient un peu vexés. « on repassera l'année prochaine ! »»*

(Janvier 2015 – Albert Jauny, agriculteur, chanteur de Passion au début des années 1950, Le Val, Pénestin né en 1935).

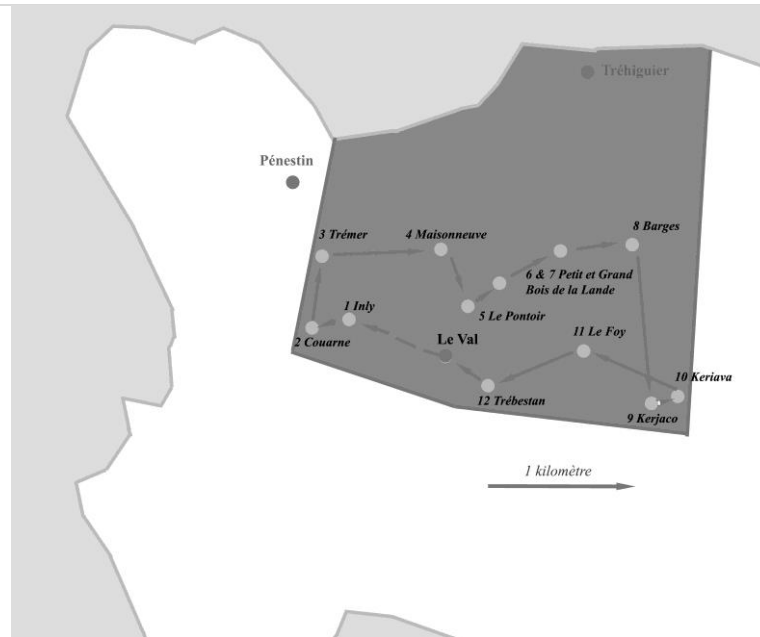
Je l'ai moi-même expérimenté lors des tournées de Passion auxquelles j'ai participé en tant que chanteur, au début des années 1990 à La Roche-Bernard. Une vieille dame de ma connaissance qui avait bien connu la tradition lorsqu'elle était jeune, m'a apostrophé un peu fâchée dans la rue le lendemain : « *Ah ! T'es pas venu ! J'avais pourtant préparé mes œufs !* ».

Les chanteurs ont spontanément associé les territoires sur lesquels ils effectuent la quête à ceux des *contrées de battage*, regroupements de villages qui ont lieu lors des grands travaux agricoles afin de faciliter la besogne. Il ne s'agit pas là d'une référence religieuse ; on ne fait pas allusion à la paroisse, ni même à la frairie. Toutefois, le parcours de la tournée officialise bien l'appartenance à une communauté et se déroule dans un territoire précis. Vérifications faites, les limites des contrées et celles des tournées de Passion ne coïncident pas toujours

exactement mais la comparaison est difficile, peu de parcours ont pu être reconstitués et le trajet des chanteurs a pu évoluer dans le temps. Il reste toutefois possible de dire que la tradition de la Passion consolide, à un moment donné, les liens que la communauté entretient en travaillant ensemble, en participant aux mêmes cérémonies et en partageant les mêmes valeurs chrétiennes.



La comparaison de la tournée de Passion et celle de la frairie est parfois intéressante. Le trajet des chanteurs de Passion de La Grée dans les années 1930 se déroule presque entièrement en effet sur le territoire de la frairie de La Grée en Férel, représenté ici en grisé. La Ville Renaud et La Ville au Pré à l'Est appartiennent à la paroisse d'Herbignac et les chanteurs franchissent ici la limite départementale séparant le Morbihan de la Loire-Atlantique. Lizherbignac fait partie de la frairie voisine de Cozculan.



La tournée de Passion et la contrée de battage à Pénestin dans les années 1950. La contrée de battage des Landes est en grisé. Deux équipes de chanteurs se partagent le territoire de cette contrée : une première, dont le parcours est figuré ici, partant du Val au Sud, et une autre dans les villages autour de Tréhiguier, au Nord.

La Passion n'est pourtant pas toujours bien accueillie par les curés et recteurs à la porte de leur presbytère et parfois, ils renvoient sèchement les chanteurs. Ainsi, à Camoël selon les époques et les curés, j'ai obtenu des réponses contradictoires.

*« Ça ne m'est pas arrivé à moi, mais des chanteurs plus anciens qui avaient été chanter au presbytère, le curé leur a crié de sa fenêtre : « allez, rompez ! » ça voulait dire qu'ils fichent le camp, quoi. »*

(Décembre 2014 – Guy Gervot, chanteur de Passion de la fin des années 1940, Le Bourg, Camoël, né en 1932).

Si le chant de la Passion devant le presbytère est affaire de tolérance de la part du curé de la paroisse, on ne chante jamais par contre devant une maison en deuil, le thème du chant en est sans doute la raison.

Dans la nuit silencieuse, l'arrivée du groupe de chanteurs est souvent annoncée par les aboiements des chiens. Devant la porte d'entrée ou la fenêtre - les fermes de la région n'ont en général qu'une seule pièce au rez-de-chaussée et un grenier et tout le monde dort dans la même pièce - les chanteurs du groupe entament parfois à l'unisson les deux premiers couplets de la Passion et demandent la permission de chanter avec la question immuable :

« Ils commençaient un p'tit peu à chanter mais seulement, ils demandaient s'il fallait continuer, si on voulait entendre ça.

« Réveillez-vous si vous dormez,  
Chrétiens pour entendre chanter,  
Nous allons chanter la Passion,  
De Jésus Christ c'est l'oraison ».

Et après : « Faut-y chanter ? » qu'ils disaient. »

(1978 – Valérie Ravily, La Roche-Bernard, née en 1891).

Catalogue Coirault : 8814 - Le repentir de Judas.

« Le plus hardi (posait la question) ou celui qui connaissait la famille [devant laquelle on allait chanter]. Mais y'avait pas de notoriété (au sein du groupe) ! »

(Janvier 2015 – Albert Jauny, agriculteur, chanteur de Passion au début des années 1950, Le Val, Pénestin, né en 1935).

Les chanteurs attendent la réponse qui leur est donnée de l'intérieur de la maison. Si les gens de la maison ne veulent pas entendre la Passion, ils le font savoir de manière indirecte.

« « Faut-y chanter ? » Alors ils avaient allumé la lumière auparavant et quand ils éteignaient la lumière, prrrt ! C'était foutu ! /.../ Hop ! Ils éteignaient la lumière. Alors ça voulait dire qu'ils en voulaient pas d'nous. »

(Mai 2017 – J. J., chanteur de Passion de la fin des années 1940, Kerarno, Camoël, né en 1932).

Dans ces cas assez rares semble-t-il, on refuse donc le droit de chanter : « Oh ! mais y' en avait qui n'acceptaient pas trop (qu'on leur chante la Passion), qui n'aimaient pas trop ». Interrogés sur les raisons de cette réticence, les chanteurs ont donné plusieurs raisons. La première est le refus de s'associer aux traditions locales.

« C'était des gens venus de l'extérieur, qui 'taient v'nus un peu comme les gens qui viennent en retraite main'nant dans les campagnes et puis qui n'ont pas accroché, hein ! »

(Mai 2017 – Lucien Jeannot, chanteur de la fin des années 1940, Kerarno, Camoël, né en 1932).

La seconde raison est l'opposition à la religion.

« Je ne sais pas... y'en a qui étaient opposés à la religion. /.../ Celui qui allait à la messe, on pouvait aller en toute confiance. »

(Janvier 2015 – Albert Jauny, agriculteur, chanteur de Passion au début des années 1950, Le Val, Pénestin, né en 1935).

La situation pouvait dans certains cas se retourner contre les chanteurs eux-mêmes.

« *Si un des chanteurs par exemple avait la réputation de pas être croyant, s'il allait pas à la messe tout ça. Ben, dans la famille où on allait chanter on lui disait : « Qu'est-ce que tu fais-là, toi ? T'es là que pour ramasser des œufs et pour avoir des sous ? »* [Les chanteurs revendaient ensuite les œufs qu'ils récoltaient]. »

(Mai 2017 – Lucien Jeannot, chanteur de Passion de la fin des années 1940, Kerarno, Camoël, né en 1932).

Situation apparemment paradoxale où l'opposition à la religion est ici montrée du doigt alors que les prêtres eux-mêmes refusent quelquefois de soutenir cette coutume. Mais les tournées de Passion semblent ici suivre cette fois des limites sociales à l'intérieur de la communauté, celles du groupe des catholiques pratiquants. On comprend mieux ainsi le sentiment d'exclusion de ceux qui ont attendu en vain les chanteurs.

Si la lumière à l'intérieur de la maison reste allumée et si la réponse est positive, le chant continue. La porte d'entrée est alors close, fermée à clé, et personne ne se voit : ni les chanteurs, ni les auditeurs. Ainsi, l'arrivée des chanteurs dans la nuit peut donc parfois faire forte impression. Entendu de l'intérieur des maisons, « *c'était surnaturel, ça faisait un drôle d'effet. C'était pas naturel, c'était féérique.* »

(Décembre 2012 – Joseph Bertho, chanteur de passion vers la fin des années 1950 à Vieille Roche, Camoël, né en 1940).

Les chanteurs préservent donc sciemment leur anonymat.

« *Personne ne nous voyait, la nuit. On n'avait pas à se faire voir.* »

(Mai 2017 – Lucien Jeannot, chanteur de Passion de la fin des années 1940, Kerarno, Camoël, né en 1932).

« *On chantait dans le noir par cœur. On faisait pas de gestes : pas la peine, ils nous voyaient pas !* »

(Décembre 2014 – Guy Gervot, chanteur de Passion de la fin des années 1940, le Bourg, Camoël, né en 1932).

Quelques chanteurs m'ont indiqué que c'est cette émotion, éprouvée étant enfants, qui leur donnera envie plus tard de participer à la quête.

« *Tout gamin, j'avais déjà entendu les passions, les gars qui chantaient dans la nuit : c'était impressionnant !* »

(Novembre 2012 – Guy Bertho, chanteur de passion vers 1960, Vieille Roche, Camoël, né en 1945).

Le groupe chante à l'extérieur et ne rentre dans la maison que lorsqu'il y est invité à la fin du chant, pour boire et éventuellement manger, recevoir des œufs ou de l'argent. Dans de très rares cas, il entre tout de même à l'intérieur pour chanter, mais c'est uniquement à l'invitation de la famille.

« *On chantait toujours à la porte. Y'a que chez J.H. à K. qui nous disait « rentrez ! » et on chantait dans la maison.* »

(Janvier 2015 – Albert Jauny, agriculteur, chanteur de Passion au début des années 1950, Le Val, Pénestin, né en 1935).

À Pénestin, dans les années 1930, les chanteurs seraient entrés dans quelques maisons, dont le presbytère, pour interpréter la Passion suite à une interdiction du maire assimilant la tradition à un tapage nocturne et interdisant ainsi l'exécution du chant de passion à l'extérieur dans le bourg (Janvier 2015 – Albert Jauny, agriculteur, chanteur de Passion au début des années 1950, Le Val, Pénestin, né en 1935).

La Passion terminée, les chanteurs vont bientôt boire un verre et recevoir leur dû.

« *Si on voyait la lumière s'allumer, on savait que c'était bon. (Pendant qu'on chantait), ils préparaient, c'était souvent les femmes. La bouteille, les verres sur la table. Les œufs étaient eux prêts à l'avance parce que les gens s'y attendaient.* »

(Janvier 2015 – Albert Jauny, agriculteur, chanteur de Passion au début des années 1950, Le Val, Pénestin né en 1935).

D'autres chanteurs ont indiqué que le son de la serrure qu'on déverrouille est une autre indication d'acceptation des gens de la maison à partager un verre.

« *Ben, quand on entendait déclaver [déverrouiller] la porte : ah ! ben, ça y est ! On est bon !* »

(Mai 2017 – Lucien Jeannot, chanteur de Passion de la fin des années 1940, Kerarno, Camoël, né en 1932).

Le don est obligatoire.

« Oh, là, là ! Les gens ne nous faisaient pas chanter pour rien ! Celui qui nous faisait chanter nous donnait six œufs. Les plus généreux nous en donnaient une douzaine. »

(Avril 1983 - Édouard Sébilot, Chanteur de passion vers 1925, Beausoleil, Herbignac, né en 1905).

Ce sont en général les femmes qui donnent les œufs. Les hommes s'occupent de servir à boire le plus souvent du cidre, une goutte parfois accompagnée ou non de café, plus rarement du vin. Les femmes, d'ailleurs, étaient souvent les premières à se lever.

« Dans les fermes à ce moment-là, y'avait qu'une seule pièce et les lits était tout le tour au mur. Les hommes dormaient du côté du mur et les femmes sur le côté de l'intérieur de la pièce pour se lever plus facilement pour les enfants, tout ça... »

(Janvier 2015 – Albert Jauny, agriculteur, chanteur de Passion au début des années 1950, Le Val, Pénestin né en 1935).

Les chanteurs reçoivent plus rarement de l'argent. Cette offrande est celle des commerçants ou des artisans du bourg ou celle des « grandes maisons » bourgeoises de la campagne.

« Dans notre tournée, on ne recevait qu'une seule fois de l'argent. C'était au « château ». Elle nous donnait toujours la pièce, elle. » Ce qu'on appelle ici le « château » est la demeure d'une rentière qui louait ses terres à des fermiers.

(Janvier 2015 – Albert Jauny, agriculteur, chanteur de Passion au début des années 1950, Le Val, Pénestin né en 1935).

Toutefois, le don en argent peut être pratiqué en dépannage, lorsque les œufs manquent<sup>309</sup>.

La quête chantée fonctionne ainsi selon le principe du don et du contre-don mis en évidence par Marcel Mauss (Mauss, 1924) ainsi que par Arnold Van Gennep qui insiste sur les « règles de la politesse paysanne » voulant que le don soit gagné par un travail, en l'occurrence ici une chanson (Van Gennep, IV, 1949 ; 1599). Les deux témoignages suivants l'illustrent parfaitement.

« Une fois, on a été dans une maison, on a chanté une fois devant la maison ; ils nous donnent une douzaine d'œufs. À l'intérieur, on rechante : une autre douzaine. On va à la cave : une douzaine et là : « là, les gars, j'ai plus d'œufs à vous donner ! » »

<sup>309</sup> Pour Arnold Van Gennep, le don d'argent dans les tournées de quête ne paraît dater que du milieu du 19<sup>e</sup> siècle (Van Gennep, IV, 1949 ; 1576). Tous mes informateurs ont évoqué la possibilité de recevoir des dons en argent.

(Janvier 2015 – Albert Jauny, agriculteur, chanteur de Passion au début des années 1950, Le Val, Pénestin né en 1935).

À l'inverse, si cette logique n'est pas respectée, elle est condamnée par les chanteurs et peu importe à qui ils ont affaire.

*« En 1996, l'Evêque de Vannes est venu dans la paroisse. Il nous a fait chanter la passion. Tu parles ! Il nous a même pas payé un coup à boire après... »*

(Décembre 2014 – Guy Gervot, chanteur de Passion de la fin des années 1940, le Bourg, Camoël, né en 1932).

Le don d'œufs, ou plutôt ici le contre-don, doit être franc et tous les habitants de la maison sont présents et attentifs lors de sa remise afin de marquer leur adhésion.

*« Ils restaint pas couchés ou bien quand y'en avait qui restaient couchés ben, on allait les foutre par terre. On allait les tirer du lit ! « Tu vas me payer un coup, main'nant ! » »*

(Mai 2017 – Lucien Jeannot, chanteur de Passion de la fin des années 1940, Kerarno, Camoël, né en 1932.)

Un couplet de remerciements est alors chanté à l'extérieur alors que le groupe quitte la maison.

*« Remercions ces braves gens,  
En l'honneur du saint Sacrement,  
Au nom du Père, au nom du fils,  
De tous les saints du paradis. »*

Les chanteurs n'insistent pas lorsqu'on leur refuse le droit de chanter. Mais, s'ils chantent sans être dédommagés, ou insuffisamment, les habitants de la maison s'exposent à un vol. Les chanteurs n'hésitent pas alors à se servir eux-mêmes, le vol étant en effet reconnu par la coutume lors les quêtes (Van Gennep, 1947, III ; 863).

*« On s'permettait un peu d'tout, comme ça... un peu, quoi. Ceux qui donnaient pas beaucoup d'œufs, eh, ben, on allait leur voler une poule. »*

(Mai 2017 – Lucien Jeannot, chanteur de la fin des années 1940, Kerarno, Camoël, né en 1932).



La réponse la plus commune à un manquement est la malédiction sous la forme d'un couplet d'injures adressé à la maîtresse de maison.

« *Quand on répondait pas [à la question : faut-y chanter ?], ils s'en allaient ailleurs. Mais il fallait pas rien leur donner s'ils chantaient... sinon : malheur !* »

(1978 – Valéry Ravily, La Roche-Bernard, née en 1891).

De façon inattendue, ce couplet m'a été donné avec beaucoup de difficultés par les chanteurs. « *Je ne vous le dirai pas, c'est vulgaire !* » et quand j'insiste, on parvient encore à éviter de répondre.

« *Oh ! Mais on le chantait presque jamais... il y en avait pas, on l'a jamais dit.* »

« *Mais on l'a jamais dit, on chantait ça entre nous, pour rigoler !* »

Parfois tout de même, les chanteurs finissent par le fredonner du bout des lèvres.

« *Remerciant madame la triple andouille,*

*Tous les chiens du village vous chieront dans la goule.* »

Pourtant les auditeurs, eux, en parlent volontiers.

« [Si on leur donnait rien] *Ils gueulaient ; ils faisaient une chanson à la bonne femme !* » et ces derniers chantent sur l'air du chant de Pâques *O filii et filiae*, le couplet de malédiction de la Passion se chantant toujours sur l'air de la Résurrection :

« *Remercions, bonne femme qhu creux,*

*T'as pas voulu nous donner d'œufs,*

*Le qhu d'ta poule i' pourrira, alleluia...* »

La malédiction contenue dans ce couplet n'est pas vaine et explique les réticences éprouvées par les chanteurs quant à sa restitution. Les jeunes hommes reçoivent ainsi des œufs, moyen d'échange entre femme mariée et jeunes hommes célibataires. La symbolique de l'œuf, comme élément fertile et vivant, est ici très présente. Aussi, les couplets de malédiction coupent-ils souvent symboliquement le lien à la vie si la femme ne donne rien. La bonne femme devient alors *une cul creux*, vide et ses poules auront le *cul pourri* ; elles ne donneront donc plus la vie. Cette humiliation se retrouve d'ailleurs parfois dans les injures adressées aux femmes. « *Tu n'auras jamais d'enfants car tu es trop pourrie !* » crie ainsi en colère Joseph Naël à Angèle Raud, journalière de La Roche-Bernard le 9 juin 1891<sup>310</sup>.

<sup>310</sup> Enquête Raud contre Naël du 24 juin 1891. Minutes de la justice de paix de La Roche-Bernard. A.D.M. 2U 2687. Voir aussi l'annexe 13 « Insultes ordinaires ».

Tous ces vols et ses malédictions sont faits avec d'autant plus de facilité que certains chanteurs abusent de l'alcool. Beaucoup m'ont évoqué en effet une consommation excessive lors des tournées de passion, généralement d'ailleurs avec un grand sourire.

« *Des œufs qu'on ramassait, oui... et une bonne bourrée !* » ou encore : « *La dernière fois que j'ai chanté la Passion, je me suis pris une belle cuite !* »

Une pause est pourtant prévue au milieu de la nuit, entre deux et quatre heures du matin, dans une maison hospitalière ou chez un des chanteurs quand le circuit le permet. Dans ce dernier cas, il est impératif de faire silence, de ne pas réveiller la maisonnée. Les chanteurs mangent une omelette avec une partie du résultat des quêtes.

Selon d'autres témoignages, le groupe mange l'omelette le lendemain matin chez l'un des chanteurs, dans une maison amie ou dans un café de campagne. Le reste des œufs est vendu au profit des chanteurs qui se partagent la recette, au marché de La Roche-Bernard ou à l'épicerie du bourg.

« *Les œufs étaient donnés à ma mère ou à la mère d'un d'entre nous qui les vendait au marché à La Roche le jeudi suivant. On partageait après la somme entre nous quatre.* »

(Novembre 2012 – Guy Bertho, chanteur de passion vers 1960, Vieille Roche, Camoël, né en 1945. La vente des œufs au marché de La Roche-Bernard le jeudi par les chanteurs eux-mêmes est aussi évoquée dans les années d'après-guerre pour Camoël - « *des paniers entiers, hein, qu'on (portait) sur le marché. Ça nous faisait des sous.* » (Mai 2017 – M.J., chanteur de Passion de la fin des années 1940, Kerarno, Camoël, né en 1932).

« *Les chanteurs de Passion venaient vendre leurs œufs chez le père Frin (pâtissier de La Roche-Bernard) qui les récupérait pour faire ses pâtisseries.* »

(Octobre 2014 – Pierre Averty, charcutier, La Roche-Bernard, né en 1936, d'après les souvenirs de son père chanteur de Passion dans les années 1920).

Deux semaines plus tard, dans la nuit du samedi au dimanche de Pâques, les mêmes chanteurs repartent pour la Résurrection. Je n'ai collecté qu'une version unique de ce chant dans la région sur la mélodie de l'hymne pascal *O filii et Filiae*.

Catalogue Patrice Coirault : 8817 - L'incrédulité de Thomas.

L'organisation et le déroulement des tournées sont les mêmes que celles de la Passion. Les chanteurs se présentent à la porte de nuit puis demandent la permission de chanter après un couplet d'introduction.

« Réveillez-vous cœurs endurcis,  
 Pleurez la mort de Jésus Christ,  
 Il est mort, il ressuscitera, alléluia.  
 Alléluia, alléluia, alléluia.  
 [Parlé :] Faut-y chanter ? »

La différence avec les Passions viendrait de la nature du contre-don qui se résume alors, selon certains chanteurs, à un simple verre de cidre.

« C'est pas des œufs. On avait un coup à boire, je crois, c'est tout. On buvait un coup d'cit' et puis c'était presque tout. /.../ (On allait), c'était dans les mêmes fermes, les mêmes villages [que la Passion]. »

(Mai 2017 – Lucien Jeannot, chanteur de Résurrection de la fin des années 1940, Kerarno, Camoël, né en 1932).

Certains chanteurs m'ont dit aussi que les parcours sont moins longs que ceux de la Passion.

Les tournées de Résurrection ont été moins renseignées que celle de la Passion car, en fin de pratique, beaucoup de mes informateurs avouent finalement ne l'avoir chantée qu'assez rarement. La quête de la Résurrection a disparu en effet dans beaucoup d'endroits bien avant celle de la Passion.

« J'ai dû aller chanter une fois la Résurrection. Mais la Résurrection, c'était plus difficile parce qu'il fallait aller faire ses Pâques le lendemain et on se couchait vers quatre, cinq heures le matin... »

(Juillet 1996 – Jean Bégo, chanteur de passion fin des années 1930, La Grée, Férel né en 1920).

« La Résurrection, c'est moins important... /.../ parce que c'est un peu réchauffé (par rapport à la Passion). /.../ ça n'avait pas tout le temps lieu parce qu'on se tâtait souvent avant d'y aller... On y va ? On n'y va pas ? [C'était selon l'humeur du moment ?] Oui, c'est ça. »

(Janvier 2015 – Guy Gervot, chanteur de Passion de la fin des années 1940, le Bourg, Camoël, né en 1932).

Les dernières tournées de la quête modifient un peu le déroulement de la tradition. Alors que les plus anciennes générations de chanteurs se déplacent à pied, les jeunes chanteurs

de Camoël du début des années 1960 sont, modernité oblige, motorisés. Ce qui explique qu'ils aient pu se partager la commune en seulement deux tournées, « *une au Nord et l'autre au Sud* » (Novembre 2012 – Guy Bertho, chanteur de passion vers 1960, Camoël, né en 1945).

*« J'avais 16 et 17 ans à l'époque [1961 et 1962]. On avait tous entre 16 et 22 ans. Nos parents ne savaient pas qu'on y allait, enfin, on ne leur disait pas ! J'ai croisé une fois ma mère qui allait à la messe le dimanche matin alors que je revenais de la tournée à pied parce que F. (un autre chanteur de la tournée) m'avait déposé au bourg. On était tous en mobylette, sauf moi qui n'en avait pas : je voyageais sur le porte-bagages de celle de F. Cette année-là, on était deux équipes à faire la tournée à Camoël et il y a eu un incident. Y'en avait un qui était tombé dans une mare d'eau avec sa mobylette, il était trempé et surtout il avait perdu ses lunettes, qu'il n'a d'ailleurs jamais retrouvées. Ça avait arrêté la tournée de cette équipe-là et nous on avait dû reprendre une partie de leur trajet et ce qui fait qu'on a fini à sept heures du matin. Une année, on a rencontré quatre gendarmes qui nous ont arrêtés en sortant du Grazo parce que j'étais sur le porte-bagages de F.. On a eu un franc d'amende ! On a pris sur ce qu'on avait gagné pendant la tournée. »*

(Novembre 2012 – Guy Bertho, chanteur de passion vers 1960, Camoël, né en 1945).

Le mouvement de disparition des quêtes de Pâques a en réalité commencé entre les deux guerres. La ville de La Roche-Bernard est la première à ne plus entendre les Passions qui y disparaissent vers 1925<sup>311</sup>. Les *Bertons* de Marzan et Arzal abandonnent apparemment la pratique dès les années précédant la seconde guerre mondiale ou juste après<sup>312</sup>. Un peu partout, les années 1950 sont généralement citées comme la fin des tournées dans les villages de Saint-Dolay, Férel et Herbignac. C'est en 1962 que les derniers chants sont semblent-ils donnés dans la région, à Pénestin et Camoël.

Partout, les villages proches de la Vilaine sur *la Côte* préservent généralement davantage la tradition et sont les derniers à arrêter les quêtes. À Arzal par exemple, le secteur du bourg ainsi que celui de Lantiern n'ont pas entendu les Passions et Résurrections aussi longtemps

<sup>311</sup> Il n'y a pas eu, à ma connaissance de chanteurs de Passion rochois et tous venaient des villages des alentours. Par comparaison, les Passions n'ont pas été chantées dans la ville de Questembert depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle au moins (Bleiguen, 1958 ; 307).

<sup>312</sup> Dans le Morbihan gallo, Louissette Radioyes signale que les chants de Passion ont disparu en 1939 à Saint-Congard (Radioyes, 1995 ; 34).

que dans le *Coin d'Bas*<sup>313</sup>. À Nivillac, on observe aussi un écart de quinze à vingt ans entre les villages proches de La Roche-Bernard et ceux de Saint-Cry, près de la Côte, qui entendent la Passion et la Résurrection jusqu'à l'extrême fin des années 1950 voire même au tout début des années 1960.

Quelles sont les raisons données pour expliquer la disparition de ces chants de Pâques ? Les quêtes chantées matérialisent des zones de fracture dans la société traditionnelle rurale de cette époque. Les communautés dont la cohésion est la plus forte réussissent ainsi pendant un temps à préserver la tradition, ce qui explique à mon sens les décalages chronologiques observés plus haut dans une même commune. Et puis, dans cette période de déclin, les motivations ou les histoires individuelles des chanteurs jouent énormément. À Camoël et Pénestin, les uns quittent ainsi momentanément la commune pour finir leurs études, ou les autres « *partent au service. Nous c'était la Guerre d'Algérie : y'a eu des disparus et d'autres qui se sont mariés et après ça s'est arrêté.* » (Janvier 2015 – Guy Gervot, chanteur de passion au début des années 1960, le Bourg, Camoël, né en 1932). Le fait qu'un des chanteurs-meneurs déménage suffit alors à arrêter la tradition dans les dernières années de sa pratique (Juillet 2016 – Jean Le Mailloux, agriculteur, Quellec, Arzal, né en 1932).

Une de mes informatrices a replacé cependant l'arrêt de la quête dans un contexte plus général.

« *Les jeunes voulaient p'us aller chanter ça. Ça voulait p'us sans doute (leur dire grand-chose). Parce que... le monde a changé. C'est ça, le monde a changé...* »

(Juin 2015 – A.G. agricultrice, Nivillac, née en 1931).

L'arrêt des Passions a en effet lieu dans une période de changement profond de la société traditionnelle. En ces années d'après-guerre, la quête a perdu son sens, et demander des œufs pour les revendre en échange d'une chanson a bientôt été assimilé à de la mendicité. La honte s'est donc emparée des derniers chanteurs.

« *Fallait d'abord avoir le culot pour aller chanter comme ça chez les gens et pour finir ça avait arrêté comme ça parce que /.../ nos parents nous disaient comme ça : « vous allez quand même pas aller chanter quand même la Passion pour avoir des œufs, pour qhi faire ? »*

---

<sup>313</sup> Le *Coin d'Bas* désigne à Arzal un groupe de villages situés près de la Vilaine et est équivalent de l'*Armor de Piaule* ou de la Côte des *Mitaods*.

*Eh, ben, ça nous dégoûtait comme ça, un peu. Après, on allait moins, on allait moins et puis finalement ça s'est arrêté comme ça. On avait honte d'aller chiner ; chiner des œufs. »*

(Mai 2017 – Lucien Jeannot, chanteur de la fin des années 1940, Kerarno, Camoël, né en 1932).

Les tournées de quête utilisant les chants de la Passion et de la Résurrection sont connues ailleurs en France, mais aussi en Suisse et en Belgique. De nombreuses régions françaises cependant ne la pratiquaient pas ou adoptaient un déroulement et les acteurs de la coutume étaient différents. Bien souvent ce sont les enfants de chœur, ou des corporations qui vont chercher des œufs ou d'autres denrées alimentaires pendant la Semaine sainte ; œufs qui sont mangés le dimanche ou le lundi de Pâques.

Les quêtes chantées de Pâques de la région de La Roche-Bernard sont similaires à celles pratiquées un peu partout en Haute-Bretagne, en Vendée – à Noirmoutiers et sur la côte -, au sud de la Normandie, en l'Auvergne et dans certaines vallées de la Savoie (Van Genep, 1947, III ; 1274, 1276, 1288, 1289). Elles se distinguent par contre assez nettement de celles de Basse-Bretagne qui n'incluent pas de tournée de quête, sauf dans la partie orientale du Morbihan.

*« Cette tradition était liée à une période religieuse s'étendant sur les quinze jours qui précèdent Pâques, c'est-à-dire le moment de la Passion et de la mort du Christ. Tous les soirs, les habitants des villages se rassemblaient sur les buttes pour chanter la Passion en breton, la version populaire du chant, en l'absence du clergé. Les groupes se faisaient écho dans la nuit. »* (Giraudon, 2012 ; 357).

Les quêtes chantées se déroulent dans un espace territorial et social précis, dans la communauté des villageois catholiques pratiquants à laquelle les chanteurs appartiennent et qu'ils représentent. En fin de tradition, mes informateurs disent bien que, dans certains villages, toutes les maisons fournissaient des chanteurs et que, plus le groupe était important, plus il témoignait de la cohésion de la communauté. Ceci pourrait expliquer les variations locales importantes observées sur la date de disparition de cette pratique.

Le chant de la Passion est de ce fait très lié à la terre natale. Pendant la seconde guerre mondiale, l'exil des prisonniers locaux a pu être ainsi adouci par l'exécution du chant de la

Passion qui rappelait à tous leurs origines géographiques et conforte sans doute dans ce cas précis les convictions chrétiennes.

*« Mon oncle l'a chantée avec d'autres quand il était prisonnier à la guerre. »*

(Janvier 2015 – Albert Jauny, agriculteur, chanteur de Passion au début des années 1950, Le Val, Pénestin, né en 1935).

Indéniablement, le chant provoque ici une sorte de nostalgie qui n'est pas d'ailleurs absente des témoignages des chanteurs de Passion évoquant la tradition quelques décennies après sa disparition.

Les chanteurs perpétuent en effet une tradition ancienne qu'ils savent être importante pour maintenir justement la cohérence de leur communauté.

*« On faisait ça parce que c'était la tradition. On avait hérité ça de nos anciens : c'était un héritage. Mais qui a trouvé les paroles ? Je ne sais pas... »*

(Décembre 2014 – Guy Gervot, chanteur de Passion de la fin des années 1940, le Bourg, Camoël, né en 1932).

*« (La Passion), on l'a appris de père en fils. C'est comme ça. »*

(Mai 2017 – Lucien Jeannot, chanteur de Passion de la fin des années 1940, Kerarno, Camoël, né en 1932).

Ces chanteurs, jeunes gens célibataires, sont désignés tacitement pour effectuer la quête : *« ah ! oui, il fallait bien ! »* me dit ainsi un informateur-chanteur de Passion. Ils acceptent donc et sont conscients du rôle qu'ils ont à jouer. C'est ce qu'exprime ce couplet final de la Passion.

*« Chrétiens, retournez vous coucher,*

*On va aller ailleurs chanter*

*On va chanter toute la nuit,*

*La Passion de Jésus-Christ. »*

Ce rôle fait d'eux des intercesseurs entre Dieu et les autres hommes. Le chant de la Passion le traduit assez bien dans ses couplets finaux, quand les chanteurs remercient et bénissent les gens de la maison.

*« Remercions ces braves gens,*

*En l'honneur du saint Sacrement,*

*Au nom du Père, au nom du fils,*

*De tous les saints du paradis. »*

Lorsque les tournées de Passion s'arrêtèrent à Camoël, les plus anciens ont d'ailleurs bien exprimé ce lien du chant avec Dieu.

*« Nos parents disaient « on s'ra damnés ! » ça voulait dire qu'on s'ra mis en enfer. C'est ce que nos parents disaient. »*

(Mai 2017 – Lucien Jeannot, chanteur de Passion de la fin des années 1940, Kerarno, Camoël, né en 1932).

C'est ce côté évident des quêtes de la Passion qui a permis sans doute qu'elles durent plus longtemps que les autres quêtes chantées. Pourtant, les chants qui accompagnent la quête de mai véhiculent aussi l'idée que les jeunes chanteurs sont des intercesseurs. Ils prient cette fois pour que les gens généreux vivent jusqu'à l'année suivante afin qu'ils continuent à donner et que les jeunes filles trouvent un mari. Mais on voit bien que le lien sacré n'est là qu'un prétexte.

### *Mai*

Les quêtes de mai sont effectuées dans la nuit du 30 avril au 1<sup>er</sup> mai avec les mêmes acteurs, les jeunes hommes célibataires, selon les mêmes principes que celles de la période de Pâques, un chant de circonstance interprété de nuit devant les maisons. Arnold Van Gennep signale que les quêtes de mai sont inconnues dans une majeure partie de la France et qu'en Bretagne, « *la coutume y paraît extrêmement rare* » (Van Gennep, 1949 ; 1582 et 1589). Toutefois, des enquêtes postérieures ont montré qu'en Haute-Bretagne par exemple, les quêtes de mai ne sont pas aussi rares qu'il ne le dit (Buffet, 1954 ; 227-228). Dans la région de La Roche-Bernard, elles ont disparu beaucoup plus tôt que celles de la Passion, de ce fait je ne dispose pas, hélas, d'autant d'informations pour les décrire.

Selon Léon Maître, elles étaient encore vivantes dans les environs de La Roche-Bernard en 1893, à Missillac et Nivillac.

*« On salue le retour du 1<sup>er</sup> mai comme une grande fête ; il est vrai que c'est l'avènement du printemps. La veille, les jeunes gens passent la soirée à visiter les maisons, un bouquet à la main, et quêtent des œufs ou de l'argent dont le produit est employé à planter un jeune arbre chargé de rubans, qu'on nomme mai et qu'on arrose naturellement de nombreuses libations. »* (Maître, 1893 ; 121).



Quoique Léon Maître ne le mentionne pas, ces quêtes étaient accompagnées par un chant de circonstance. En 1896, à Assérac [15 kilomètres au sud-ouest de La Roche-Bernard], Les chanteurs, souvent des jeunes garçons d'un même village, s'approchaient sans bruit des maisons, « *armés de bâtons et pourvus de paniers* », entamaient le premier couplet de la chanson et demandaient la permission de terminer le chant<sup>314</sup>.

*« Dormez-vous braves gens,  
Sans souci et sans crainte,  
Si vous dormez, vous n'êtes pas comme moi,  
A l'arrivée, du joli mai de mois.*

*Les jeunes demandent s'il faut chanter, dans le cas de l'affirmative, ils disaient les couplets suivants, et dans le cas contraire, ils vont chercher une maison plus hospitalière. »* (Chiron, 1896).

Les habitants de la maison offrent à la fin de la chanson un pichet de cidre ou de vin, des œufs ou de l'argent (Chiron, 1896). Une description plus précise nous est parvenue, valable pour Limerzel [20 kilomètres au nord de La Roche-Bernard] dans ces mêmes années de la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Après avoir donné des œufs et du cidre les chanteurs y entament deux autres couplets avant de partir.

*« Quand ils ont reçu les œufs et les bolées obligatoires, ils continuent :*

*En vous remerciant,  
Le maître et la maîtresse,  
Retournez vous coucher,  
Et dormez à votre aise,  
Nous prierons Dieu, la Vierge,  
Qu'aujourd'hui dans un an,  
Vous soyez sur la terre,  
Pour nous donner autant.*

*En vous remerciant,  
Mes braves demoiselles,  
Retournez vous coucher,  
Dormez bien à votre aise,  
Nous prierons Dieu, la Vierge,*

---

<sup>314</sup> Les différentes versions des chants recueillies dans la région proche de La Roche-Bernard se trouvent en annexe 9 « Chants de quête ».

*Qu'aujourd'hui dans un an,*

*Vous soyez sur la plume,*

*Au côté d'un amant. »* (Wismes (de), 1907 ; 13-14).

À Limerzel, les chanteurs ne pénètrent pas dans les maisons et se travestissent afin de préserver leur identité. Ce détail est très original et rappelle les traditions du Mardi gras. Il n'est à ma connaissance noté nulle part ailleurs en France (Van Gennepe, IV, 1949 ; 1575 et suiv.). Malheureusement, Gaëtan de Wismes, l'auteur, ne dit pas vraiment comment ils procèdent : quels vêtements portent-ils exactement ? Se noircissent-ils le visage ?

*« Mon vieil ami M. de la Peyrade, devenu l'heureux propriétaire de l'antique et pittoresque domaine du Bois de Roz en Limerzel (Morbihan), eut la grande obligeance de m'adresser, en 1892, une jolie chanson de mai qu'il venait d'entendre : « dans la nuit du 30 avril au 1<sup>er</sup> mai, quelques jeunes gens se réunissent de village en village, s'arrêtent à chaque porte et disent leur chanson. L'un d'eux porte un panier destiné à recevoir des œufs (c'est le cadeau ordinaire) accompagnés, bien entendu, de quelques bolées de cidre ; le tout leur est remis sur le seuil de la porte. Les chanteurs gardent l'intégralité et même se travestissent pour être plus sûrs de ne pas être reconnus. Cette coutume est fort ancienne et était générale dans toute notre contrée de Bretagne et en Vendée. Elle s'est conservée ici ; je ne sais s'il en est de même dans le Pays Nantais. »* (Wismes (de), 1907 ; 12-13).

Aucun de ces deux folkloristes, Penhouët ou de Wismes, n'a publié le couplet de malédictions destinées à ceux qui ne font pas le don des œufs à la fin de la chanson. Eugène Chiron à Assérac en connaît sans doute l'existence mais ses informateurs n'ont vraisemblablement pas voulu le chanter devant l'instituteur qu'il est : *« aucun ne m'a parlé de couplets pouvant offenser les gens peu généreux. »* (Chiron, 1896). Les collectes plus récentes ont cependant pu établir l'existence de ces couplets de malédiction ainsi, dans une version recueillie en Brière :

*« Si vous nous donnez rien, triple bande d'andouilles,*

*Tous les chiens du village, vous chieront dans la goule,*

*Ils y chieront mesdames, ou bien moi j'y chierai,*

*A la belle arrivée du joli mois de mai,*

*A la jolie sortie, du joli mois d'avril. »*

(Cercle Breton de Nantes, 1981 ; 4).

Autour de La Roche-Bernard, le souvenir de ces quêtes est resté à Herbignac et à Saint-Dolay où j'ai pu recueillir trois chants, malheureusement incomplets. À Nivillac, c'est un lien très ténu qui s'y rattache peut-être, une de mes informatrices m'ayant récité les quelques vers suivants qu'elle pensait venir d'un chant de la Passion mais dont la découpe et les paroles me semblent plus proches d'un chant de quête du mois de mai :

« *Le porteur de panier, il a la main légère,*

*Il prendra bien les œufs par d'ssous la poulaillère. »*

(1978 - Marie Huguet, agricultrice, Bringuin, Nivillac, née en 1911).

On peut comparer par exemple à des versions recueillies à Redon et à Saint-Joachim [respectivement à 30 kilomètres au nord-est et à 20 kilomètres au sud de La Roche-Bernard] :

« *Le portou de panier, il a la main menue,*

*Il prendra bien les œufs par le petit pertu. »* (Morand, 1976 ; 31).

« *Le porteur de panier, il a la main bien gentille,*

*Il prendra bien les œufs, des mains d'une jeune fille. »*<sup>315</sup>.

Côté *berton*, Je n'ai pas recueilli de témoignages oraux sur les quêtes chantées du mois de mai. Elles sont attestées pourtant à Caden et Limerzel au 19<sup>e</sup> siècle (Closmadeuc (de), 1888 ; 172-173 et Wismes (de), 1907 ; 13-14).

Dans la région de La Roche-Bernard, la quête de mai semble avoir disparu en 1914 à Herbignac, au début des années 1920 à Saint-Dolay. Le déclin de ces chants de quête paraît cependant commencer un peu partout dès la dernière décennie du 19<sup>e</sup> siècle. À Assérac par exemple, Eugène Chiron en 1896 précise que les quêtes de mai sont de moins en moins vivaces, « *moins conservées que celle d'annoncer la Passion* » (Chiron, 1896).

### *Eginane*

Moins bien conservées encore que les quêtes de mai dans la région de La Roche-Bernard, celles de l'*eginane* ou *guilané*, effectuées dans la nuit du 31 décembre au 1<sup>er</sup> janvier. La quête existe dans la moitié ouest de la France et de l'Europe, en Ecosse et dans les îles avoisinantes, dans le nord de l'Angleterre, en Cornouaille et peut-être même, dans des temps plus anciens, en Espagne (Postic, 2009 ; 442). Bien que j'en aie retrouvé un souvenir lointain, je n'en possède pas de description valable pour les proches environs de La Roche-Bernard et

---

<sup>315</sup> Félix Aoustin, *Chanson du mois de mai*, in Dastum 44, *Anthologie du patrimoine oral de Loire-Atlantique*, Dastum, 2013. 2 disques compacts (CD) et un livret (48 p.).

me reposerai ici sur celle de Gustave Blanchard datée de 1878 pour Saint-Molf et Piriac [situés à 20 et 30 kilomètres au sud-ouest de La Roche-Bernard]<sup>316</sup>.

*« J'ai retrouvé cet usage imperturbablement conservé dans une commune de notre pays guérandais, à Piriac. Les choses s'y passent à peu près comme en Basse-Bretagne [Gustave Blanchard a ici comme modèle le Barzaz Breiz de Hersart de la Villemarqué qu'il cite en exergue de ce texte]. Tous les ans, le soir qui précède le premier janvier, les jeunes gens de Piriac se rassemblent par groupes, et, drapés dans un manteau de toile cirée, la tête couverte d'un chapeau ciré à larges bords, un long bâton à la main, ils vont frapper aux portes en chantant la chanson de « l'Eguinané ». Les chefs de la bande ont sur le dos un sac destiné à recevoir les offrandes, et comme presque chaque famille compte quelques représentants dans la troupe, peu de maisons se refusent à donner : qui de l'argent, qui une miche, qui de la viande, du lard surtout ! /.../ Nos promeneurs nocturnes font d'ordinaire une abondante récolte. Le lendemain matin, les joyeux compères comptent leurs richesses, et le produit de leur collecte sert à leur payer un pantagruélique festin.*

*Ici comme ailleurs, c'est donc toujours la même fête et tendant au même but ; quant au costume traditionnel requis pour la circonstance, il est approprié à une population de marins et de pêcheurs. »* (Blanchard, 1878 ; 68-69).

L'auteur fait référence au chef de bande responsable de la garde des offrandes équivalent au *capitaine* dont Fanch Postic retrouve la mention dès la fin du 17<sup>e</sup> siècle à Morlaix puis lors des quêtes d'*eginane* plus récentes, dans les années 1930 à Loqueffret dans le Finistère (Postic, 2009 ; 424-425). Une version collectée dans le Vannetais par Jean-Mathurin Cadic [Yan Kerhlen] y fait aussi clairement référence, ainsi d'ailleurs que d'un *sergent* et d'un *caporal*.

*« Bout zou gued-n-emb ur hapitain,*

*Ha ean gusket gued sey milein.*

[Nous avons un capitaine, tout vêtu de soie jaune] » (Cadic, 1891 ; 153).

D'autre part, le groupe de chanteurs ayant des membres dans les familles, il représente ainsi la communauté des villages dans lesquelles sont effectuées les quêtes, ce qui a pour but d'inciter plus facilement au don.

---

<sup>316</sup> Un chant de quête du Croisic figure aussi toutefois dans les collectes d'Armand Guéraud (1856-1861) publiées par Joseph Le Floc'h (Guéraud, 1995 ; 119-120) mais sans description de la tradition.

Gustave Blanchard n'est malheureusement pas très prolix sur le chant utilisé lors des quêtes et ne cite qu'un seul couplet de la chanson ainsi que des éléments probables d'un refrain.

« *Mais nos chanteurs de Piriac n'en cherchent pas si long, et ce vieux mot breton d'Eguinané, qu'ils répètent sans le comprendre n'a pour eux qu'un sens, celui d'étreunes*<sup>317</sup>. /.../ Du reste, les couplets qu'on chante à cette occasion méritent peu d'être reproduits. Ils sont l'œuvre de quelque auteur du crû aussi peu soucieux de la rime que de la mesure, et la preuve c'est que la chanson de Saint-Molf n'est déjà plus celle de Piriac [ce n'est cependant guère étonnant et c'est assez souvent le cas dans les chansons traditionnelles] ; *mais c'est toujours le même thème, force remerciements à ceux qui donnent, des injures à ceux qui refusent, le tout entremêlé de facéties rabelaisiennes, parfois un peu trop risquées. Veut-on un échantillon de cette poésie indigène ? Voici un des meilleurs couplets de la chanson de Saint-Molf :*

« *Si vous n'voulez pas nous donner,  
Ne nous faites pas attendre,  
Car nous avons les pieds mouillés,  
Et la goutte à la jambe.* » (Blanchard, 1878 ; 69)<sup>318</sup>.

À Saint-Molf où Gustave Blanchard entend la chanson, seul un tout petit secteur autour du village de Mohonna semble pratiquer encore la quête en 1877, ce qui semblerait indiquer un début de déclin d'Est en Ouest, vers Piriac, où l'*eginane* est apparemment plus vivant (Blanchard, 1878 ; 69). Les quêtes des *guilanées* y sont en effet signalées encore au 20<sup>e</sup> siècle à la même date du 31 décembre<sup>319</sup>.

<sup>317</sup> Gustave Blanchard fait référence ici à l'origine du mot d'*eginane* émise par Hersart de la Villemarqué. La racine celtique « eg », « *force, pousse, germe* », prit avec les années écrit ce dernier auteur, « *la signification d'étreunes* » (Villemarqué, 1963 (1867) ; 452). On peut y ajouter celle de Dom Pelletier qui propose l'étymologie « *egin* » ou germe, mot commun au gallois et aux cornique. Par ailleurs, l'interprétation fantaisiste du cri en « *Au gui l'an neuf* » poussé par les druides – en français ! - pendant la cueillette du gui a eu de nombreux adeptes au 19<sup>e</sup> siècle (Postic-Laurent, 1986 ; 43).

<sup>318</sup> Pour comparaison, chant de quête de mai recueilli en 1896 à Assérac :  
« *si vous nous donnez rien, nous faites pas attendre,  
Nous avons froid aux pieds et la goutte à la jambe* » (Chiron, 1896 ; ss p.).

<sup>319</sup> Dans un intéressant petit article non signé paru dans *La Presqu'île Guérandaise* du 2 janvier 1949, il est fait état de cette « *vieille coutume disparue* » mais dont le souvenir est encore vivant. Le scénario est le même que celui décrit par Blanchard (la bande de jeunes gens quêteant de l'argent et des victuailles qu'ils mangent le lendemain). La description sommaire fait aussi allusion aux thèmes des vers de la chanson : il ne faut pas faire attendre les chanteurs, il fait froid, remerciements au maître et à la maîtresse de la maison, la prière à Dieu pour que dans un an ils soient là pour en donner autant. *La Presqu'île Guérandaise*, 2 janvier 1949, archives du journal *L'Écho de la Presqu'île*, Guérande.

Plus proche de La Roche-Bernard, la pratique de cette quête n'est pas si bien renseignée. Léon Maître, dans son chapitre sur les « *mœurs, coutumes et usages* » de La Roche-Bernard et ses alentours ne la mentionne pas en 1893 (Maître, 1893 ; 115-127), ni d'ailleurs Eugène Chiron en 1896 pour Assérac pourtant proche de Saint-Molf (Chiron, 1896), alors que ces deux auteurs parlent des quêtes de Pâques et de mai. La très grande majorité de mes informateurs n'en ont jamais entendu parler mais j'ai pu en retrouver toutefois un souvenir, lointain et ténu, auprès d'un informateur qui avait entendu son père, originaire du village du Gastre en Férel, la signaler (Sans date – Édouard Sébilot, Beausoleil, Herbignac, né en 1905). Je ne peux donc que supposer que les quêtes chantées du premier janvier pourraient avoir disparu dans la région proche de La Roche-Bernard dans la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle.

Côté *berton*, l'usage n'est pas mieux répertorié. Selon une seule source, l'historien local Paul Mercier aurait recueilli à Questembert un chant qu'il nomme « *Gui an neuf* » (Marçais, 1976 ; 24). J'ai rencontré Paul Mercier quelques années avant son décès en 1985 et je l'ai questionné sur ce sujet. Mais, ne s'en souvenant plus, il n'a pas pu alors remettre la main sur ses notes de collecte. Peut-être a-t-il puisé son information chez Edmond Marquer qui signale lui aussi la quête à Questembert, chantée la nuit du 31 décembre par des jeunes gens pauvres accompagnés de deux musiciens jouant du tambour et du fifre. (Bleiguen, 1958 ; 296). Malheureusement, la description donnée par Marquer emprunte manifestement des éléments à d'autres sources et il est facile par exemple de reconnaître les apports de Noël du Fail ainsi que ceux de Hersart de la Villemarqué (Villemarqué, 1963 (1867) ; 445 et 451)).

Edmond Marquer mentionne cependant aussi une chanson de Noël accompagnant les quêtes des enfants pauvres à Questembert. Le moment de la quête n'est plus la nuit du 31 décembre mais la veille de Noël.

*« Les enfants pauvres se rassemblaient par groupes et s'égaillaient dans les campagnes. Devant chaque porte, ils s'arrêtaient et frappaient. Au patron ou à la ménagère qui venait ouvrir, ils disaient : « Noël à tous, bêtes et gens ».*

*Si l'accueil paraissait engageant, une chanson, ou plutôt un Noël, se débitait en chœur : « Chantons Noël pour eun' pom', pour eun' peire, pour un p'tit coup d'cid' à beire ». Ils faisaient alors leur entrée et récoltaient ce que la patronne voulait bien leur donner : pain, châtaignes, lard ou pâté. »* (Bleiguen, 1958 ; 337)

Là encore, il est bien difficile de savoir ce que l'auteur emprunte et ce qu'il a peut-être observé à Questembert. Henri-François Buffet évoque en effet à Janzé la même phrase d'introduction et surtout les dons, sauf le lard... énumérés dans le même ordre ! (Buffet, 1954 ; 237). Louissette Radioyes ne semble pas remettre en cause quant à elle ces emprunts éventuels et retrouve à Saint-Congard une formule proche de la chanson d'origine citée par Bleiguen et utilisée cette fois en comptine pour les petits enfants :

« *Formule entendue à Saint-Congard :*

*(vers oublié)*

*Pour ëne pomme, pour ëne poère,*

*Pour une bonne petite vache noère,*

*Qui donn'ra du bon lait bian,*

*Ça s'ra pour nos p'tits enfants. »* (Radioyes, 1995 ; 33)<sup>320</sup>.

Voilà qui est plus intéressant. Mais plus qu'à Bleiguen, il faut comparer cette comptine à celle recueillie à Ploërmel [situé à 58 kilomètres au nord de La Roche-Bernard], encore en usage semble-t-il jusqu'au début du 20<sup>e</sup> siècle.

« *Dans les environs de Ploërmel, la veille de Noël, quand le soir arrive, des enfants, réunis par petits groupes de trois ou quatre, vont de porte en porte, éclairés par une bougie que tient le chef de la bande. Ils posent d'abord à la maîtresse de maison cette question : « faut-il chanter Noël ? ». Si la réponse est affirmative, ils entonnent le couplet suivant :*

*Chantons Noé, ma bonne femme,*

*Chantons Noé, vous et moi,*

*Pour eun' pomm', pour eun' peire,*

*Pour un p'tit coup d'cidr' à beire.*

<sup>320</sup> Cette petite chanson pour les enfants est connue ailleurs en Bretagne à l'usage de sauteuse. Ainsi dans les Côtes d'Armor, Daniel Giraudon a pu recueillir à Binic et Lanfains :

*A dada, mon p'tit dada,*

*Va z'à la foire à Loudia, [Loudéac]*

*Cri [chercher] des pommes et des pouères,*

*Pour ma p'tite vache nère,*

*Qui donnera du lait tout bian, [blanc]*

*Pour faire des peuyes [bouillie] à l'enfant. (Binic)*

*Dia, Dia mon p'tit c'hvâ*

*J'irai demain à Loudia*

*Chercher des pommes et des pouères*

*Acheter une petite vache toute nère*

*Qui donnera du lait tout bian*

*Pour faire des peuyes à l'enfant. (Lanfains)*

(Communication personnelle de M. Daniel Giraudon). La chanson à usage de quête utilisant le motif « *pour une pomme, pour une poire...* » est signalée ailleurs en Bretagne, dans les Côtes-d'Armor, l'Ille-et-Vilaine (Van Gennep, VII ; 2901-2907).

*Chantons Noël, etc.*

*Puis après avoir reçu quelques sous ou quelques friandises, ils s'en vont à une autre porte répéter la même chanson.* » (Chabot, 1912 ; 109). Paul Sébillot signale en outre qu'à Ploërmel on criait « *au gui gouroux* » pendant ces quêtes (Sébillot, 1886 ; 214), cri qui pourrait évoquer les *courous de gui*, les coureurs de gui. L'expression « *courir le gui* » est en effet employée en Vendée au début du 19<sup>e</sup> siècle (Desaivre, 1890 ; 96). La racine « *gui* » qu'on retrouve dans *éginane* ramène au celtique « *egin* », le germe<sup>321</sup>.

En résumé, la tradition de la quête chantée de la fin de l'année du côté du Morbihan gallo a probablement été, jusqu'à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, le fait des enfants pauvres et elle se déroule à la veille de Noël. Chez les *Bertons* proches de La Roche-Bernard, elle est absente des souvenirs, même ceux proches de Questembert, et je n'ai pas réussi à en retrouver la trace dans les documents écrits.

### *Chants de Noël*

Dans cette période de Noël, les chansons cérémonielles (Van Gennepe, 8, 1988 ; 3205) n'accompagnent pas exclusivement une quête. Au milieu du 19<sup>e</sup> siècle et dans la Brière voisine, à Crossac, des cantiques sont chantés ainsi quotidiennement pendant le temps des Avents et de Noël par les « *jeunes personnes* », « *avec leurs sœurs ou leurs camarades* » (Allain, 1984 ; 75). Chantaient-elles les Avents à la façon décrite par Amand Dagnet dans le pays de Fougères au tout début du 19<sup>e</sup> siècle ? Si cela était, l'information serait importante car, hors l'Ille-et-Vilaine, la pratique n'est répertoriée nulle part ailleurs en Haute-Bretagne.

*« Cette naïve et poétique cérémonie, qui se faisait les quatre dimanches de l'Avent, le soir, consistait à s'envoyer de deux villages pas trop éloignés l'un de l'autre, ou de deux endroits d'où on pouvait s'entendre /.../ à s'envoyer, dis-je, les versets et les répons latins du « Rorate coeli desuper », des « O de l'Avent » et des couplets en « français du temps » ayant trait à la fête qui arrivait. C'était généralement un groupe de jeunes gens qui « attaquaient » ; et là-bas, un groupe de jeunes filles qui répondait. »* (Gagnet, 1914 ; 93).

Les chants de Noël accompagnent aussi le trajet vers l'église pour la messe de minuit - la *messe de mané* -.

*« J'allais à la messe de minuit quelquefois au bourg, mais aussi à La Roche à pied, avec toute une bande de jeunes du village. »*

---

<sup>321</sup> Voir note 268.



(Décembre 2012 – M. F., agricultrice, Nivillac, née en 1926).

Et cette informatrice chante sur le chemin. Les cantiques les plus populaires sont alors les célèbres *Les anges dans nos campagnes*, *Il est né le divin enfant* ou encore *Minuit Chrétiens*<sup>322</sup>. Deux autres noëls aux allures plus locales ont pourtant la faveur de mes informateurs. Le premier est un chant commun dans l'Ouest, *Pierrot va cri ton chalimiao* [Pierrot va chercher ton chalumeau (ton hautbois ?)] dont on peut trouver l'origine dans les *Poésies patoises* composées en poitevin au 18<sup>e</sup> siècle par l'abbé François Gusteau. *Le Compliment dau bregeay*, archétype du *Pierrot* local, est écrit sur un timbre traditionnel « *en passant par un échelier* » (Pressac, 1861 ; 11-14). Le second chant, le *Noël Morbihannais* est apparenté aux noëls dits « *géographiques* » (Van Gennep, 1988, VIII ; 3223) qui décrit l'arrivée des paroisses du diocèse de Vannes à la crèche et le don de présents à Jésus. Ces deux noëls ont été popularisés dans la région probablement à l'école primaire par les religieuses, tout au moins à Saint-Dolay où j'ai recueilli le second. Ils sont issus des adaptations de l'abbé A. Guyot, curé de Malestroit (Radioyes, 1995 ; 128), publiées dans la *Revue Morbihannaise* en 1891. L'abbé Guyot donne d'ailleurs Gusteau comme modèle pour son *Pierrot* (Guyot, 1892 ; 281). Pour le *Noël Morbihannais* il cite, entre autres versions, un texte écrit par Julien Mathieu, habitant Malestroit au début du 17<sup>e</sup> siècle (Guyot, 1891 ; 275-280).

Cette tradition de chant sur le chemin de la messe de minuit est ancienne. Au 19<sup>e</sup> siècle, Ernest Fouinet à Escoublac dans la Presqu'île lui adjoint celle de pousser le cri de *Naou !*, prononciation locale de Noël. Le cri de la Nativité est au Moyen-Age celui des événements joyeux, les entrées et les sorties royales des villes. « *Saluant (la naissance) du Sauveur, le cri « Noël » est signe de joie* » (Lett & Offenstadt, 2003 ; 31). C'est ici un cri qui marque un commencement, en l'occurrence une naissance.

« *J'ai cité plus haut le cri que les paysans font entendre dans la nuit de Noël par les champs et les landes. « Noël ! Noël ! par le Bon Dieu, Noël ! » A cette heure, il retentissait de tous côtés. « Naou ! Naou ! » les pieuses clameurs, dont la modulation est lente et triste, s'élevaient sur tous les tons ; s'élevaient est le mot, pour aller plus loin sans doute, la voix monte aux cordes les plus aiguës avec ces dévotes paroles : « Naou ! Naou ! »... c'étaient des voix d'hommes,*

<sup>322</sup> C'est ce qu'indique par exemple le programme chanté à la messe de minuit du 25 décembre 1921 à La Roche-Bernard. *Le Courrier de Pontivy*, 25 décembre 1921, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 20 août 2016]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>. Le *Minuit Chrétiens* va même par endroits supplanter les plus anciens noëls en Haute-Bretagne (Buffet, 1954 ; 238).

*d'enfants, de femmes rendues plus claires et plus pénétrantes encore par le froid vif qui aigüise, pour ainsi dire, tous les sons.* » (Fouinet, 1834 ; 38).

Cette intéressante et rare description de la tradition comporte des observations particulièrement justes sur la qualité réverbérante de l'air froid en hiver ainsi que sur la portée des voix aiguës. Je n'ai pas trouvé d'autres allusions à ce cri plus près de La Roche-Bernard, ni même ailleurs en Bretagne.

### *Déclamation et chants des Trois Rois*

Dans ces mêmes périodes de début d'année, mêlant cette fois le chant et la déclamation, les représentations de théâtre populaire du 6 janvier au moment de l'Épiphanie, sont un élément sonore intéressant des cérémonies périodiques locales. Celles-ci, très répandues, peuvent être d'ailleurs indifféremment, selon les époques et les lieux, interprétées à Noël ou à l'Épiphanie (Van Gennep, 1988 ; 3350). Je dois dès à présent distinguer ce théâtre particulier de celui des troupes de professionnels qui s'arrêtaient de temps à autre pour des résidences plus ou moins longues dans les bourgs<sup>323</sup>.

Les grandes études sur le théâtre populaire n'ont considéré souvent que le théâtre en breton et ont ignoré le fait qu'il en existait un, en français, en Haute-Bretagne. Ainsi, Gwenno Le Menn a pu écrire dans son *Histoire du Théâtre Populaire Breton* qu'au 19<sup>e</sup> siècle les représentations populaires (dont l'auteur sous-entend « en breton ») ne sont plus attestées que dans le Trégor et le Pays vannetais (Le Menn, 1983 ; 12).

Dans la région de La Roche-Bernard, les représentations théâtrales ont lieu chaque année à l'Épiphanie et apparaissent dans les archives locales à la fin du 18<sup>e</sup> siècle. Le texte de ces pièces, d'origine lettrée, est issu de publications dont on peut retrouver la trace à cette époque chez différents éditeurs de Nantes, Rennes ou Saint-Malo : il s'agit de la *Vie et adoration des trois Rois* suivie du *Massacre des Innocents* (Saint-Mleux, 1912 ; 524-526).

---

<sup>323</sup> Ces représentations n'étaient pas très fréquentes ainsi que le suggère cet extrait paru dans le *Nouvelliste du Morbihan* en 1898. Le journaliste, pourtant originaire de La Roche-Bernard, ne se souvient pas avoir vu ou entendu parler de théâtre professionnel en ville. Il s'agit ici d'une troupe ambulante qui avait donné des représentations à Vannes, le mois précédent. « *La petite ville de La Roche-Bernard est pour quelque temps, ce qui n'avait jamais encore eu lieu, pourvue d'un théâtre. Le Théâtre de la Gaîté, sous la direction de Mme veuve Mélantois, y tient depuis quelques jours ses assises. Déjà trois représentations ont eu lieu, et les habitants de la contrée, peu favorisés sous le rapport des distractions, ne sont pas fâchés d'assister aux intéressantes soirées données par la Direction.* » *Le Nouvelliste du Morbihan*, 4 septembre 1898, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [page consultée le 20 août 2016]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>.

La pièce de théâtre de l'Épiphanie possède quelques particularités sonores qui sont à souligner. Je me suis basé pour les décrire sur deux témoignages évoquant des représentations *bertonnes* : René de Laigue pour Péaule juste avant 1914<sup>324</sup> et Edmond Marquer pour Questembert à la toute fin du 19<sup>e</sup> siècle (Bleiguen, 1958 ; 298-299). Les représentations eurent lieu jusqu'à cette époque à Marzan aussi, mais je n'en ai pas retrouvé de description complète (Sageret, 1903 ; XXXVI). En ce qui concerne le *Mitaod* et la rive gauche de la Vilaine, je sais simplement que les *Trois Rois* sont interprétés à Assérac et Herbignac, au moins jusqu'à la toute fin du 18<sup>e</sup> siècle<sup>325</sup>.

À Péaule en 1920, la troupe est dirigée par un *capitaine* selon René de Laigue, qui rappelle le *chef de bande* de l'*eginane*. Le fait est d'ailleurs assez courant dans les associations de jeunesse ailleurs en France (Van Gennep, I, 1943 ; 204-205). Son rôle est de maintenir la cohésion de la troupe dont les membres, de jeunes gens, représentent la communauté locale. René de Laigue assistant à une représentation à Péaule juste avant la première guerre mondiale rapporte ainsi cette anecdote : « *Les acteurs sont pour la plupart des jeunes gens de Péaule. Quelques Bégannais essayèrent bien de se glisser parmi eux, mais on ne les a jamais acceptés que pour les rôles muets. Sur leur réclamation, le Capitaine de la troupe leur fit un jour cette réponse judicieuse : « suffit ! Acceptez ou partez ! Les gens de Béganne ne sont pas assez savants pour discourir »* »<sup>326</sup>.

Les spectateurs de ces représentations entendent donc principalement des voix jeunes et celles-ci n'ont sans doute pas besoin d'être puissantes car la pièce se déroule généralement dans un espace fermé et restreint, une remise ou une écurie du bourg. Le public s'installe comme il peut, au milieu des madriers et des bottes de paille. Il entoure la scène disposée au centre de la pièce (Laigue (de), 1920). Cette disposition conditionne sans doute la diction et le jeu très particuliers des acteurs.

<sup>324</sup> Laigue (de) René, « Le mystère des « Trois Rois » en Haute-Bretagne », in *Le Nouvelliste de Bretagne*, éditions des 6, 16 et 27 janvier 1920.

<sup>325</sup> Le président de l'administration municipale Le Tilly a donné l'autorisation de « *représenter les Trois Rois Mages* » dans le canton d'Herbignac en 1797. Lettre du ministre de la police générale de la République au commissaire du pouvoir exécutif de la Loire Inférieure du 9 messidor an 5 (27 juin 1797). Affaire Le Tilly – 1797. L 212.

<sup>326</sup> Laigue (de) René, « Le mystère des « Trois Rois » en Haute-Bretagne », in *Le Nouvelliste de Bretagne*, éditions des 6, 16 et 27 janvier 1920.

« Le théâtre en était l'écurie-remise de l'ancien cabaret-pressé. Epargne de l'Ouest actuelle. Les acteurs y trouvaient la place suffisante pour satisfaire au rite qui exige que celui qui parle le fasse en marchant, sans jamais s'arrêter : quelques pas dans un sens ; après un demi-tour, quelques pas dans l'autre en scandant fortement les vers. » (Bleiguen, 1958 ; 298-299).

Pierre Le Goff signale en effet cette manière de déclamer ailleurs en Morbihan.

« Déambulant constamment, tous les personnages, rois et valets, juges et bourreaux, chantaient leur rôle, plus qu'ils ne le débitaient. Leur chant était une forme musicale qui s'étendait sur trois ou quatre vers, et restait toujours la même, d'un bout à l'autre de la pièce. Quelques-uns ont cru y voir une sorte de contrefaçon du plain-chant. Ne serait-ce pas plutôt une contrefaçon du ton oratoire de certains prédicateurs ? » (Le Goff, 1911 ; 74)<sup>327</sup>.

The image shows a musical score for a Breton melody. It consists of four staves of music, each with a treble clef and a key signature of one flat (B-flat). The melody is written in a simple, rhythmic style with quarter notes. Below each staff are the lyrics in Breton, with hyphens indicating syllable placement. The lyrics are:
   
1. En ba - no ann drin ded Tad Mab ha Spe - red - Glan,
   
2. Me ho ped, kris - te - nien, da daol e - vez bre - man
   
3. Bu - hez san - tez Tre - phin, hag he breur Ker - vou - ra,
   
4. Hon euz, e pad daou zeiz, ar - c'hoant da zis - kle - ria.

Un exemple de « mélodie des mystères et des drames » notée par Narcisse Quellien à la fin du 19<sup>e</sup> siècle dans le Trégor (Quellien, 1889 ; 279).

Un personnage de la pièce, le diable ou Jupiter, est très sonore. Il semble improviser son rôle en étant libre de se déplacer à sa guise. Se faisant, il fait résonner des grelots et provoque ainsi sans doute, de par son aspect, une réaction du public dont les documents n'indiquent pas par ailleurs de quelle manière il réagissait à d'autres moments du spectacle.

« Pendant ce dialogue [dialogue du *Massacre des Innocents* entre Hérode et son écuyer], le Diable, caché dans un coin, montre sans cesse le bout de son nez, à la grande terreur des enfants et des bonnes femmes. Sa face est barbouillée de suie ; de grandes mèches de filasse

<sup>327</sup> On peut ajouter l'observation du maréchal de Castellane à Pontivy en 1818 : « Dans ces tragédies, les paysans déclament en se promenant continuellement, tournant alternativement le dos et marchant vers les spectateurs » (Castellane, I ; 353). Ces déplacements paraissent être une constante du théâtre populaire breton (Le Menn, 1983 ; 62).

*pendent de sa tête et il est recouvert d'une peau de vache à laquelle sont attachées des chaînes et des grelots qu'il fait sonner à tout bout de champ. Ainsi accoutré, il est si effrayant que nombre de spectateurs sont obligés de faire appel à leur raison pour n'avoir qu'à moitié peur. Chaque fois qu'il cherche à s'avancer, l'écuyer d'Hérode tire son sabre et lui crie : « Arrière Jupiter ! » Et Jupiter de retourner à son coin en poussant des rugissements. »<sup>328</sup>.*

Le texte des représentations comporte aussi plusieurs passages musicaux, comme tout d'abord ce chant de Noël intercalé entre les *Trois Rois* et le *Massacre des Innocents*, respectivement considérés comme premier et second actes. René de Laigue n'est hélas pas très explicite à son sujet et peut-être même se contente-t-il de recopier un ouvrage qu'il possède et qui indique en effet que la mélodie du Noël en question est celle de « *Quand Isis prend plaisir à boire* ». Les paroles et l'indication du timbre de ce Noël nouveau sont en effet transcrites dans des éditions de *Pastorales* publiées localement au 18<sup>e</sup> siècle<sup>329</sup>.

Cela dit, les acteurs apprennent effectivement leur rôle à partir de transcriptions écrites (Bleiguen, 1958 ; 300) et s'inspireraient donc du déroulement qui y est décrit. À Questembert, Edmond Marquer signale aussi un chant final, rythmé cette fois en mesure par le choc des épées de bois des acteurs.

*« Le clou de la pièce consistait dans le chant final. C'était un Noël populaire, à l'air assez martial, exécuté de façon particulière. Chaque participant, muni d'une épée (de bois en l'occurrence) scandait la mesure en frappant de la pointe de son épée, celle de son vis-à-vis. »* (Bleiguen, 1958 ; 300).

A Péaule, le chant final accompagne une danse dite « *du trépied* ».

*« La fin du Mystère [sic] tourne à la farce. La sainte Vierge, saint Joseph, l'Enfant-Jésus, Hérode, Jupiter, l'écuyer et les acteurs engagent une ronde qui s'appelle le « trépied » et qui consiste à sauter tantôt sur un pied, tantôt sur l'autre en se déhanchant le plus possible ; danse bien connue au pays de Redon. À remarquer que Jupiter saute à l'envers, c'est-à-dire*

<sup>328</sup> Laigue (de) René, « Le mystère des « Trois Rois » en Haute-Bretagne », in *Le Nouvelliste de Bretagne*, éditions des 6, 16 et 27 janvier 1920.

<sup>329</sup> Laigue (de) René, « Le mystère des « Trois Rois » en Haute-Bretagne », in *Le Nouvelliste de Bretagne*, éditions des 6, 16 et 27 janvier 1920. *Pastorale sur la naissance du Sauveur du monde avec l'adoration des pasteurs et la descente de l'archange saint Michel aux lymbes*, chez Vatar, Nantes, 1770, p. 37-38.

*en tournant le dos aux autres personnages, mais qu'il donne la main à saint Joseph et à la sainte Vierge* »<sup>330</sup>.

La ronde générale est signalée aussi dans les pièces en Basse-Bretagne par Luzel (Le Menn, 1983 ; 67). On pourrait penser ici au *bal* accompagnant la célèbre Pastorale de Poullalouen ou les danseurs sautent d'un pied sur l'autre (Guilcher, 1963 ; 418). La description de Péaule pourrait correspondre au *passepied*, *bal* ou *drao*, danse retrouvée au nord de la Loire-Atlantique au-delà d'une ligne Saint-Nazaire-Redon et qui inclut le *Mitaod* (Clériver, 2013 ; 260). Si toutefois la danse décrite à Péaule par de Laigue s'apparentait au *passepied* (la description en est en effet très laconique !), l'observation en deviendrait très intéressante car elle est unique dans cette commune à ce jour. Elle viendrait aussi corroborer l'hypothèse de Marc Clériver sur l'antériorité du *passepied*, dans cette région du Morbihan gallo, par rapport au *contrerond*, « *version hybride et plus récente de la ronde à 3 pas avec le passepied local* » (communication personnelle de Marc Clériver du 10 juillet 2017 et Clériver, 2013 ; 265).

La représentation des *Trois Rois* est donc un spectacle très sonore. Le texte paraît en être chanté – psalmodié ? - plutôt que déclamé par les acteurs. Certains personnages comme le Diable sont aussi volontairement bruyants et des chants de Noël ou à danser, qu'on imagine repris par le public, sont intégrés à plusieurs reprises dans la pièce.

Un autre rendez-vous sonore périodique a lieu juste après les représentations théâtrales de l'Épiphanie et beaucoup de points communs sonores existent entre les deux événements : les déclamations, les chants, les danses, sans parler des déguisements. Il s'agit du très célèbre et très répandu Carnaval.

### **Carnaval**

Si le Carnaval était très probablement fêté dans les périodes plus anciennes, ce n'est qu'au milieu du 19<sup>e</sup> siècle que les premières mentions apparaissent dans les archives locales. Les célébrations durent alors plusieurs jours et, à La Roche-Bernard en 1880, les réverbères restent allumés du dimanche au mardi, pendant ce qu'on appelle les *trois jours gras*<sup>331</sup>. La fête y est donc considérée de quelque importance puisque ce sont, avec Noël, les seules nuits éclairées de l'année dans la ville.

<sup>330</sup> Laigue (de) René, « Le mystère des « Trois Rois » en Haute-Bretagne », in *Le Nouvelliste de Bretagne*, éditions des 6, 16 et 27 janvier 1920.

<sup>331</sup> Registre des délibérations du conseil municipal, 14 novembre 1888. A.M. La Roche-Bernard.

Deux procès-verbaux dressés par le commissaire de police de La Roche-Bernard disent que des rassemblements se tiennent le Mardi gras jusque tard dans la nuit dans les cafés. À Marzan, le 21 février 1855, on apprend ainsi qu'un cabaretier « *(avait) tenu son débit ouvert la nuit dernière [la nuit du Mardi gras] et qu'il y avait une quantité d'individus à boire, à chanter, danser et troubler le repos public.* ». Quelques années plus tard, au Mardi gras de 1858 et toujours à Marzan, le policier constate qu'il y a foule à trois heures de l'après-midi. « *Les jeunes gens de la ville [de La Roche-Bernard ?] ayant l'habitude de s'y transporter en foule ce jour-là.* ». Hélas, les rapports n'en disent pas plus<sup>332</sup>.

Les chants, la musique, les rassemblements de jeunes gens dont je peux imaginer les voix hautes et les cris, voilà l'ambiance sonore des bourgs au 19<sup>e</sup> siècle pendant les jours de Carnaval avec sans doute un point d'orgue final le Mardi gras. Je retrouve trace de tout cela quelques décennies plus tard à Herbignac où un article de presse rédigé « en patois » décrit des journées de Dimanche et de Mardi gras ordinaires au bourg. Les jeunes gens déguisés simulent un cortège de noce dans lequel le mari bat sa femme. Le chant de circonstance est accompagné du son nasillard des mirlitons et des sifflements aigus des *subllets*, des éclats de voix qui effraient les enfants.

« *Dimanche et mardi dernier, on entendait hucher dans les rues :*

*Mardi gras, t'en va pas,*

*Je f'rons des crêpes et t'en auras,*

*Et d'autres chansonneries de même. Ça n'tait pas les gas de chez nous qui s'ouaient affubiés avec des haines de totes couleurs et qui courissaient par là.*

*Tot d'un coup, v'là le grand Galopin qu'arrivit avec des bottes à la cuillère, des moustaches nères comme un ramognat, ine canne de bedeau, et le v'là à taper su sa femme en pas vrai, à tour de bras.*

*Je dé vous dire que c'te femme c'était un gas de la mère Baltazar qu'ouait prin un caraco bieu, un cotillon bian, ine perruque qu'il ouait fabricaille avec du crin de ieu poulin, des solets à boutons et un chapia large comme la goule de nout' four !*

*Par derrière, les deux jènes valets à Baladèche qui mirlitonnaient avec des subiets à trois sous des airs du paillis. Ça représentait quasiment ine maririe.*

---

<sup>332</sup> Rapports de quinzaine du commissariat de police de La Roche-Bernard au préfet du Morbihan, 16 février 1858. A.D.M. 4M 60 et Registre d'ordres du brigadier de gendarmerie de La Roche-Bernard, 21 février 1855, 3Es 195/25.

*C'est là que les gamins couraient aprè, métié ureux, métié poureux. J'a nout' p'ti Josè qu'en a ine frousse, fi de vesse, mais y veux vaille quand même »<sup>333</sup>.*

[Dimanche dernier on entendait crier dans les rues :

*Mardi gras, t'en va pas,*

*Je f'rons des crêpes et t'en auras,*

Et d'autres chansons du même genre. Ce n'étaient pas des gars de chez nous qui s'étaient déguisés avec des pantalons de toutes les couleurs et qui couraient partout. Tout d'un coup voilà le grand Galopin qui arriva avec des bottes à la cuillère, des moustaches noire comme celles d'un ramoneur, une canne de bedeau, le voilà à faire semblant de frapper sa femme à tour de bras. Je dois vous dire que cette femme était un gars de la mère Baltazar qui avait pris un corsage bleu, un cotillon blanc, une perruque qu'il avait fabriquée avec du crin de leur poulain, des souliers à boutons et un chapeau large comme l'entrée de notre four (à pain).

Par derrière, les deux jeunes valets de ferme de Baladèche qui soufflaient dans des sifflets (mirlitons ?) à trois sous des airs du pays. Ça rendait presque mieux qu'une vraie noce.

Les gamins couraient après eux, à moitié joyeux et à moitié apeurés. Il y a notre petit Joseph qui en a très peur, (fi de vesse), mais qui veut voir quand même.] »

Dans les campagnes, les témoignages oraux décrivent aussi des jeunes garçons et filles déguisés les uns en filles et les autres en garçons, au visage noirci ou affublés de masques et parfois désignés sous le nom de *carnavals* (Juillet 1913 - Marie Malnoë, Le P'tit Bézo, Saint-Dolay, née en 1926).

Je n'ai pas retrouvé de souvenirs de quête dans la région ce jour-là, mais les *Carnavals* quémandent volontiers un verre de cidre, un café ou de la goutte, avant de repartir en toute fin de tournée dans un café du bourg, ce qui d'ailleurs pourrait peut-être expliquer les rassemblements de foule du Mardi gras signalés plus haut par le policier de La Roche-Bernard à Marzan en 1858.

*« J'ai fait ça avant de me marier, avant vingt ans... On était cinq ou six gars, des copains des villages autour. On faisait ça en soirée. Le point de rendez-vous, c'était souvent chez nous. On se déguisait en tenue de femmes : des grandes robes, des fichus pour couvrir la tête. On*

---

<sup>333</sup> *Guérande-Journal*, 1<sup>er</sup> mars 1925, Archives de Loire-Atlantique. [En ligne] Département de Loire-Atlantique. [Page consultée le 20 février 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.loire-atlantique.fr>.



*s'camouflait la tête pour pas qu'on se reconnaissait... on n'était pas connu... Quand on arrivait dans les maisons, on leur parlait dans des langages pas connus, en patois. On nous payait un coup d'cid' et puis on repartait. Mais c'était un peu comme les Passions<sup>334</sup> : ils s'attendaient à nous voir. On allait après finir chez A.M., dans un café du bourg. »*

(Septembre 2015 – André Vignard, agriculteur, Le Pommerais, Saint-Dolay, né en 1927).

*« Ils changeaient leur voix. Ils avaient de vieux vêtements à leurs parents, des vieux cotillons /.../ des vieilles coëffes su' la tête, des vieux foulards. Ils avaient des masques en carton avec des trous pour les yeux et la bouche et le masque était noirci à la suie [les masques sont aussi signalés à Férel (Novembre 1978 – Angélique Eonnet, Kerabin, Férel, née en 1904)]. Ils posaient des questions à ceux qui étaient là, dans la maison : « Est-ce que vous savez qui je suis ? », « Est-ce que vous me reconnaissez ? » On savait parce que c'était toujours un peu les mêmes qui venaient. Ils venaient à trois ou quatre./.../ Ils [et elles] avaient 15, 20 ans et moi, 12, 13 ans à l'époque. /.../ on leur donnait à boire, un café avec de la goutte, sans doute, parce que c'était ça qu'on donnait. »*

(Octobre 2013 – M.F., agricultrice, Nivillac, née en 1926).

Selon André Varagnac, ces jeunes gens au visage noirci ou affublés de masques « *figuraient des fantômes* » en établissant une correspondance entre « *la bande carnavalesque et l'armée des morts* » (Varagnac, 1948 ; 85). Jean-Claude Schmitt pense, lui, que plutôt que d'imiter les morts, les jeunes « jouent » les morts et se rassurent ainsi en riant (Schmitt, 1988 cité dans Fabre, 1992 ; 136). Les *Carnavals* locaux n'ont pas cependant dans l'idée de jouer aux morts. Ils prétendent simplement être des étrangers et cherchent à faire peur à l'auditoire en utilisant un « *langage inconnu* » et en transformant leur voix<sup>335</sup>.

*« On allait de maison en maison, on déformait notre voix. On tâchait de faire peur et de ne pas se faire reconnaître ! »*

(Septembre 1981 - Marie Hugué, agricultrice, Bringuin, Nivillac, née en 1911).

*« Je me rappelle étant jeune fille, je suis allée rouler Carnaval<sup>336</sup> avec une copine pour épouper [faire peur à] une vieille qui habitait dans le village. /.../ Il fallait se déguiser et cacher notre*

<sup>334</sup> Mon informateur souligne ici un point commun entre les deux traditions. De jeunes célibataires au comportement parfois tendancieux font une tournée acceptée par la communauté.

<sup>335</sup> En d'autres circonstances, les jeunes se noircissent le visage sans qu'il y ait d'allusion évidente et directe à la mort. Lors des mariages par exemple lorsque certains passent toute la journée

<sup>336</sup> L'expression *rouler Carnaval* a été employée spontanément par mon informatrice qui ne savait pas l'expliquer. Je ne l'ai pas retrouvée ailleurs autour de La Roche-Bernard. J'ai pensé tout d'abord que le mot *rouler* faisait allusion au char sur lequel était posé le mannequin *Carnaval*. Fernand Guériff a retrouvé en effet à Turballe un chant de Carnaval accompagnant le transport sur une charrette d'un mannequin appelé « *Père*

*visage pour ne pas être reconnu. Y'avait d'autres carnivals qui étaient déjà là. C'était des gars de Ro [orthographié aujourd'hui officiellement Roho, un village voisin] qui ont voulu nous entraîner jusqu'à Ro. »*

(Juillet 2013 - Marie Malnoë, Le P'tit Bézo, Saint-Dolay, née en 1926).

*Faire peur à la vieille* pourrait s'apparenter à une des personnifications du Carême, personnage que les jeunes générations s'employaient à maltraiter comme dans l'exemple suivant qui décrit une tradition berrichonne :

« *Dans quelques-uns de nos villes et bourgs, lorsque vient la mi-carême, les enfants de dix à douze ans courent les rues avec des sabres de bois, poursuivant les vieilles femmes qu'ils rencontrent et tâchant même de pénétrer dans les maisons où ils savent qu'il en existe. — On dit, en les voyant passer : oh ! Ils vont couper, sabrer la Vieille. [Pendant] ces courses, les vieilles ont ordinairement grand soin de bien se cacher /.../. »* (Laisnel de la Salle, 1900 ; 66)<sup>337</sup>.

On retrouvera un peu de cet esprit un peu plus tard dans l'année, à la fin de la Semaine sainte, dans les farces faites aux vieilles personnes des bourgs par les enfants de chœur, j'en reparlerai.

Si je n'ai pas retrouvé de chants particuliers accompagnant les tournées locales, le thème de *Carnaval* a survécu cependant dans des chansons du répertoire enfantin. La première est très localisée et évoque l'étang du Rodoir et l'ancien moulin à eau de *Pom'nas* (ou *Pont-mena*) situés à Nivillac, près de La Roche-Bernard. Le motif final « *Mardi gras ne t'en va pas* » et celui des crêpes, est, selon Arnold Van Gennep, commun à la France du Nord : en Bretagne, dans les provinces du Centre, en Champagne et en pays Messin (Van Gennep, 1947, III ; 991).

---

*Mathurin* » : « *Roulons-le dans un' beourolette, Roulons-le l'Père Mathurin ; Roulons-le jusqu'à demain/.../* ». (Fonds Fernand Guériff, traditions calendaires. Dastum 44. Nantes). La chanson était dans le domaine des chansons enfantines à Questembert au début du 20<sup>e</sup> siècle (Novembre 2017 – Anne Dréan, coiffeuse, La Roche-Bernard, née en 1927). Mais une *roulée* était aussi, selon Emile Littré, « *une vigoureuse correction manuelle* » (Littré, 1874 ; 1769). L'emploi de ce mot dans le sens de maltraiter est attesté dans la région nantaise (Jouin, I, 1982 ; 273). L'objectif de ces tournées aurait donc été donc de maltraiter Carnaval ? Le sens de l'expression *rouler Carnaval* me paraît cependant plus proche de « *courir ou rouler Carnaval* », qui signifiait, selon André Varagnac, « *aller de ferme en ferme, là où se tenaient les veillées* ». Ce qui s'apparente à un des sens de *rouler*, errer sans s'arrêter en un lieu précis (Varagnac, 1948 ; 86).

<sup>337</sup> Cette coutume serait un souvenir de l'ancien calendrier julien où la *vieille année* doit disparaître à cette période au profit de la nouvelle (Van Gennep, III, 1947, 872).

Car - na-val et Mar - di Gras sont end' - bat-tus dans  
 un bis-sa, Car - na-val a 'té plus fort, il a mis Mar - di  
 Gras de-hors, Mar-di Gras ne t'en va pas, j'vais faire des crêpes, tu  
 n'en mange-ras, Mar-di Gras s'est en al-lé, pa'-d'ssus la butte du Ro-doué,  
 et il re-vien-dra, pa'-d'ssus la butte de Pom'-nas.

« On n'avait pas d'école l'après-midi ce jour-là. On chantait ça :

*Carnaval et Mardi gras,  
 Sont end'battus [battus ensemble] dans un bisssa [sac],  
 Carnaval a été plus fort,  
 Il a foutu Mardi gras dehors,  
 Mardi gras ne t'en va pas,  
 J'vais faire des crêpes, tu n'en mang'ras,  
 Mardi gras s'est en allé,  
 Avec ses sabots (t') aux pieds,  
 Pa'-d'ssus la butte du Rodoué,  
 Et il reviendra,  
 Pa'-d'ssus la butte de Pom'nas. »*

(Noté sous la dictée. Décembre 2013 – M.F., agricultrice, Nivillac, née en 1926, et juillet 2013 – Marie Malnoë, Le P'tit Bézo, Saint-Dolay, née en 1926 pour une version plus courte et sans mélodie s'arrêtant au 4<sup>e</sup> vers).

Une autre version, recueillie aussi à Nivillac, fait encore référence à la bataille, mais aussi aux habits portés par Carnaval. Les *henes d'avane* [le pantalon fait en avoine] qu'il porte rappelleraient bien les habits de paille du jeune homme ou du mannequin personnifiant Carnaval ou Mardi gras (Van Gennep, 1947, III, 927, 935, 936-939).

« *Carnaval et Mardi gras,  
 Se sont battus dans un bisssa,*

*Carnaval était plus fort,  
A foutu Mardi gras dehors,  
Carnaval [Mardi gras ?] s'en est allé,  
Par les chemins les plus trouillés [détrempés, sales],  
Avec ses henes [son pantalon] de paille d'avane [d'avoine],  
Et ses sabots de vert pommier. »  
C'était la mère Ravache du village ici, qui aurait plus d'cent ans, qui disait ça. »  
(Juin 2015 – A.G. agricultrice, Nivillac, née en 1931, recueilli sans mélodie).*

Une autre formule enfin, recueillie à La Roche-Bernard, marque la fin des réjouissances et est chantée à minuit, le soir du Mardi gras.

*« Carnaval est enterré,  
Sous la roche de not' foyer, [la roche du foyer est une pierre renvoyant la chaleur mise au fond de la cheminée (Buffet, 1954 ; 220)]  
Quand Pâques reviendra,  
Carnaval ressuscitera. »*(Le Breton, 1919 ; 186).

Une version très similaire a été recueillie à Saint-Martin-sur-Oust [situé à 33 kilomètres au nord de La Roche-Bernard] chantée par les enfants dans les villages le matin du Mardi gras (Radioyes, 1997 ; 182).

Toutes ces chansons, que mes informateurs m'ont données comme issues du répertoire enfantin et sans lien direct avec une cérémonie ou une quête quelconque, correspondraient toutefois à celles qu'Arnold Van Gennep relie à la promenade et à l'exécution d'un mannequin.

*« Les chansons nettement cérémonielles en usage au cours de la promenade et pendant l'exécution du mannequin le traitent comme un être vivant qui arrive, qui commet des méfaits, qui doit mourir, mais qui reviendra l'an d'après. »* (Van Gennep, III, 1947 ; 990).

Mais il constate par ailleurs que la présence du mannequin dans les cérémonies de Carnaval n'est pas universelle en France et incite donc à la prudence.

*« Si ni villes ni villages n'ont de mannequins, on n'a aucun droit de supposer que c'est par disparition de la coutume. »* (Van Gennep, 1947, III, 969).

La présence de mannequin est attestée pourtant ailleurs en Haute-Bretagne (Sébillot, 1886 ; 227-228), et Henri-François Buffet écrit même qu'on « *organisait presque partout des défilés burlesques pour les funérailles de Carnava'* », sans entrer davantage dans les détails malheureusement (Buffet, 1954 ; 219). Les *sabots de Mardi gras* mentionnés dans les chansons rappellent aussi ceux qu'on enterrait à Plessala dans les Côtes-d'Armor à l'issue du défilé (Buffet, 219-220). Selon des observations plus locales, la présence récente du mannequin dans les défilés paraît pourtant assez rare. En presqu'île Guérandaise, Fernand Guériff ne signale ainsi que le « *Père Mathurin* » de la Turballe [située à 30 kilomètres au sud-ouest de La Roche-Bernard] qui est brûlé le soir du Mercredi des Cendres sur une plage au son de chants de circonstance et dont j'ai pu retrouver des équivalences dans le répertoire enfantin à Questembert<sup>338</sup>. Rien ne permet pourtant aujourd'hui d'attester, même si les chansons cérémonielles subsistent, qu'il y ait eu autour de La Roche-Bernard des défilés avec une représentation de Carnaval ou de Mardi gras sous la forme d'un mannequin.

La célébration de Carnaval et les tournées déguisés des jeunes gens, les mises en scènes sonores dans les bourgs dureront au mieux dans la région jusque la fin des années 1930, parfois jusqu'aux premières années de l'après-guerre<sup>339</sup>. Tous ces vacarmes ne seront toutefois plus de mise à l'autre bout du Carême. Les célébrations de la Semaine sainte sont en effet marquées par le silence et le recueillement autour de la célébration de la mort du Christ. En premier lieu celui des cloches ; silence de courte durée toutefois car il sera vite remplacé par le nouveau vacarme des instruments des Ténèbres.

### *Instrumentes des Ténèbres*

Institué au 12<sup>e</sup> ou 13<sup>e</sup> siècle, le silence des cloches des églises paroissiales « *commémore ainsi le temps qui s'écoule entre la mort du Christ et sa résurrection* » (Van Gennep, 1947, III, 1209). Selon une tradition générale en France, les cloches s'arrêtent de sonner le Jeudi saint pendant le *gloria* de la messe du matin à huit heures. Une dernière sonnerie avait lieu à ce moment précis, puis les cloches « *(partaient) à Rome pour aller chercher les œufs de Pâques.* » (Décembre 2014 - Jeannine Chotard, Le Bourg, Pénestin, née en 1932 et Albert Jauny, agriculteur, Le Val, Pénestin, né en 1935).

<sup>338</sup> Voir ci-dessus la note 307. Fonds Fernand Guériff – Traditions Calendaires. Dastum 44, Nantes.

<sup>339</sup> Les jeunes gens de La Roche-Bernard se promenaient déguisés en ville jusqu'en 1937 au moins. *La Presqu'île Guérandaise*, 7 mars 1937, Archives de Loire-Atlantique. [En ligne] Département de Loire-Atlantique. [Page consultée le 25 février 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.loire-atlantique.fr>.

« Ça y est ! Elles sont parties ! qu'on nous disait. Il faut dire des prières pour qu'elles reviennent ! Tu parles ! C'était un prétexte pour nous faire dire des prières ! »

(Avril 2015 – Eugène Lemonnier, Le Bourg, Arzal, né en 1931).

Les cloches étant parties, elles sont remplacées par d'autres instruments : les crécelles et les clochettes. Le tapage ainsi créé serait inspiré des écrits évangéliques signalant les bruits effrayants et le tremblement de terre qui accompagnent la mort du Christ. Cette période de marge entre sa mort et sa résurrection est affectée au Moyen Age au Diable et aux démons (Van Gennep, 1947, III ; 1210). Les sonorités et les instruments de ce vacarme, les cliquetis des crécelles en bois ou le son des clochettes, se réfèreraient donc directement au bas monde des Ténèbres, au Diable et à la mort. On s'en souvient, Jupiter, le diable des pièces de théâtre de l'Épiphanie, fait résonner constamment ses grelots. Les « bas » instruments du monde de dessous – les Enfers – prendraient ainsi, selon certains chercheurs, un pouvoir symbolique pendant cette période (Marcel-Dubois, 1981 ; 51)<sup>340</sup>.

Les enfants de chœur des bourgs, des jeunes garçons, vont annoncer tous les offices des Jeudi, Vendredi et Samedi saints (messes du matin, chemin de croix et sermon de la Passion, offices du soir) avec ces instruments substitués : crécelles et clochettes<sup>341</sup>. Si les annonces des offices des Ténèbres sont attestés partout, aucun souvenir n'en est resté dans les bourgs de Théhillac et Arzal. J'y ai pourtant interrogé plusieurs informateurs du bourg dont un recteur et un fils de sonneur de cloches. Je ne peux expliquer cette absence que par une interdiction

<sup>340</sup> Les instruments en bois sont mis en relation par les auteurs médiévaux avec le bois de la croix. Le son qui en résulte – claquement, frottement, martèlement - mimerait la torture du crucifié (Fritz, 2000 ; 297).

<sup>341</sup> Fernand Guériff signale, dans la proche presqu'île Guérandaise, les quêtes des enfants de chœur faites en dédommagement de leurs annonces. Le chant qui les accompagnait était sur l'air du *O filii* de Pâques. « *La corvée accomplie, ils « gagnaient leur avoine » en quêtant devant les maisons chantant la Résurrection et les petits garnements déchaînés osaient ajouter pour finir quelques couplets satiriques de leur cru.* » Il y recueille ce couplet parodique : « *Alleluia, Martin s'en va, dans son grenier, chercher des rats, c'est pas pour lui c'est pour son chat, alleluia.* ». Fonds Fernand Guériff – Traditions Calendaires. Dastum 44, Nantes. Arnold Van Gennep considère toutefois que les parodies des chansons de quêtes sont assez rares. J'en ai recueilli une assez proche dans la région de La Roche-Bernard mais il ne semble pas qu'elle y ait été employée pour accompagner une quête. « *Alleluia, alleluia Martin s'en va, dans son grenier, chercher des rats, mais y'en a pas, Alleluia.* » (Sans date – Jean Dréan, bottier, La Roche-Bernard, né en 1918, chant appris de sa mère, Alphonsine Hilbert, La Belle Lande, Missillac, née en 1890). Une formule presque semblable à la mienne a été recueillie par les frères Seignole en Hurepoix « *Alleluia, Martin s'en va, dans son grenier chercher un rat, c'est pas pour moi c'est pour son chat, alleluia* » (van Gennep, III, 1947 ; 1319).

En outre, les annonces faites en presqu'île Guérandaise avec des formules et au son de claquettes, de claquoirs en bois, de trompettes en terre cuite ou de coquillages dits « *bigous* ». Fonds Fernand Guériff – Cycles calendaires. Dastum 44, Nantes. Edmée Vaugeois mentionne aussi l'usage de coquillages de mer dit « *cornards* » à Nantes au 19<sup>e</sup> siècle (Vaugeois, 1900 ; 181). Je n'ai pas retrouvé le souvenir de telles formules d'appel ni de ces sonorités dans la région proche de La Roche-Bernard pour les annonces de la semaine Sainte.

ancienne de la part des recteurs dans ces deux paroisses, peut-être dès les premières décennies du 20<sup>e</sup> siècle.

L'analyse plus détaillée des instruments utilisés par les enfants de chœur montre des environnements sonores différents de paroisse à paroisse. La crécelle à manivelle est appelée généralement *traqet* ou *traqhet* [tʁatʃɛ].

« (C'était) une grosse boîte en bois carrée. Elle était faite en bois raboté, avec un vernis jaune. [Selon un autre informateur qui l'avait utilisé, ce *traqet*, de forme rectangulaire mesurait une trentaine de centimètres de long sur une vingtaine de large (Janvier 2018 – Joseph Bertho, marin-pêcheur, Camoël, né en 1946)]. C'était comme une huche à pain. /.../ On voyait pas le mécanisme à l'intérieur. La boîte n'avait pas de trous, elle était pleine. (On la tenait sous le bras, [« la manivelle était actionnée avec la main droite » (Janvier 2018 – Joseph Bertho, marin-pêcheur, Camoël, né en 1946)]. Plus on tournait vite, plus ça faisait de bruit ! »

(Novembre 2015 – Guy Gervot, ancien choriste, la Bourg, Camoël, né en 1932).

Ce type de crécelle, dont il ne reste plus d'exemplaires dans les sacristies, a été utilisé jusque dans les années 1950 à Camoël. À Marzan, le *traqhet* en usage jusqu'à la fin des années 1940 est suspendu autour du cou avec une courroie (Mars 2015 – René Leray, ancien choriste, le Bourg, Marzan, né en 1934).

Le mot *traqhet*, désigne aussi la crécelle simple et de plus petite taille qui tourne sur un axe d'où le nom de *tourniqhet* qui lui est parfois donné. Elle est en usage à Saint-Dolay<sup>342</sup> et à Pénestin (Mars 2015 – Marcelle Malivet, le Bourg, Pénestin, née en 1929) ainsi qu'à Questembert (Sans date – Anne Dréan, coiffeuse, Questembert, née en 1927). Ailleurs, à La Roche-Bernard et Férel ce sont des clochettes (Février 1979 – Notes avec plusieurs enfants de chœur de La Roche-Bernard dont Julien Morice, restaurateur, né en 1914 et Francis Dréan, négociant, né en 1914).

Les instruments sont gardés généralement à la sacristie, sauf à Camoël où « le *traqhet* était entreposé sous le clocher, dans l'endroit où y'avait des balais, là. Il servait qu'à ça [aux an-

---

<sup>342</sup> M. Dany Calofer se souvient aussi d'avoir vu, dans l'ancien presbytère de Saint-Dolay, un grand nombre de crécelles stockées dans une caisse (communication personnelle).

nonces de la Semaine sainte]. » (Novembre 2015 – Guy Gervot, ancien choriste, le Bourg, Camoël, né en 1932). Les instruments et particulièrement les crécelles, qu’elles soient à manivelle ou non, n’ont pas été bien conservés dans les paroisses, sauf à La Roche-Bernard où j’ai pu retrouver celle que nous utilisons car j’y ai annoncé moi-même les offices de la Semaine sainte entre 1966 et 1973. Ces instruments ont été victimes un peu partout de multiples dispersions du mobilier des églises et des sacristies opérées dans les années 1960 et 1970. Ils ne semblent pas avoir eu de valeur aux yeux des gestionnaires des paroisses, et ce depuis longtemps. Aucune crécelle ne figure par exemple dans les inventaires de 1906<sup>343</sup>.

À Marzan et La Roche-Bernard, l’instrument utilisé pour les annonces a changé. À Marzan, on remplace, probablement à la fin des années 1940, la crécelle à manivelle par une cloche à main, « *une clochette à manche qu’on prenait avec les deux mains* » (Mars 2015 – René Leray, le Bourg, Marzan, né en 1934). Arnold Van Gennep considère comme traditionnel à la fois l’usage de la crécelle et de la clochette.

*« Prétendre, comme l’ont fait certains auteurs, que les clochettes des enfants de chœur appelant aux offices ont remplacé les crécelles ou les martelets serait supposer que les curés les ont autorisés à remonter en sens inverse l’évolution du Rituel Catholique. »* (Van Gennep, 1947, III, 1238). À Marzan pourtant, c’est ce qui s’est passé. À La Roche-Bernard dans les années 1960, l’usage des clochettes est combiné avec celui d’un claquoir<sup>344</sup> et d’une crécelle. Cet agencement sonore enrichi en fin de pratique est cependant apparemment unique dans la région.

Le nombre d’instruments utilisés et le nombre d’enfants de chœur font varier sensiblement l’intensité sonore des annonces selon les paroisses<sup>345</sup>. Généralement, il n’est entendu que le son d’une crécelle ou d’une clochette. À Camoël, les deux types de crécelles sont utilisés en même temps par les deux choristes. Mais au début des années 1920 à La Roche-Bernard,

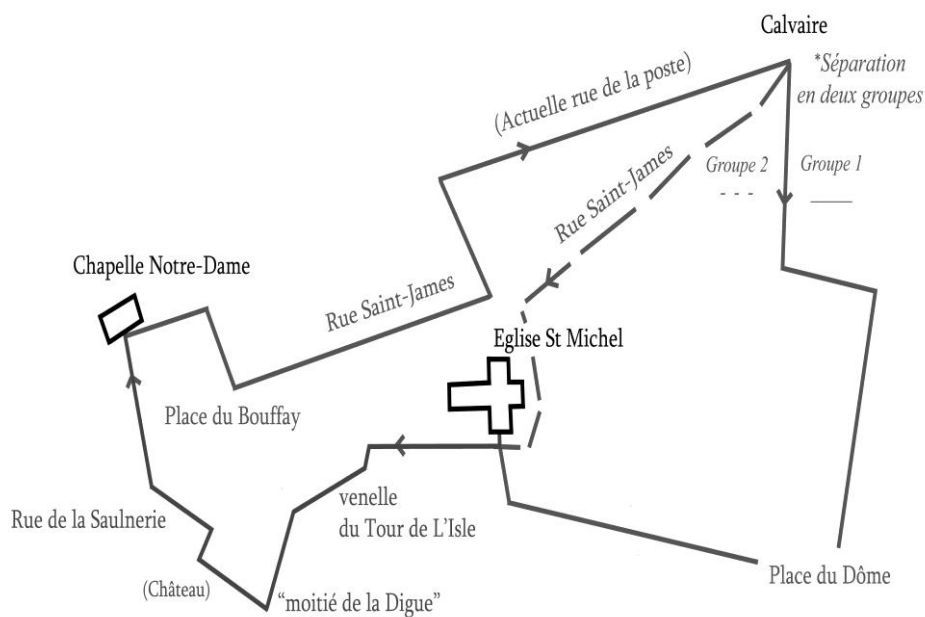
<sup>343</sup> Inventaires des biens des fabriques des églises paroissiales d’Arzal, Camoël, Férel, La Roche-Bernard, Marzan, Nivillac, Pénestin, Saint-Dolay et Théhillac (1906). A.D.M. V 463-468.

<sup>344</sup> Ce qu’Arnold Van Gennep désigne *livre* est un instrument de percussion formé de deux petites planches reliées par une charnière et qu’on fait claquer l’une contre l’autre et qui servait aux enfants de chœur à ponctuer divers moments de l’office religieux (Van Gennep, 1947, III ; 1216).

<sup>345</sup> Un enfant de chœur rejoint ou non par d’autres enfants – fin années 1940 (Mars 2015 – René Leray, le Bourg, Marzan, né en 1934). Deux à trois enfants de chœur – années 1950 (Saint-Cry) et fin années 1930 (Avril 2014 – Simone Le Hur, agricultrice, Saint-Cry, Nivillac, née en 1924. « *On était deux. On se relayait et on repassait le traqhet* ». Novembre 2015 – Guy Gervot, le Bourg, Camoël, né en 1932). Trois à quatre enfants de chœur et enfants plus petits qui suivent – fin des années 1930 (Décembre 2014 – Joseph Chotard, le Bourg, Pénestin, né en 1925). Quatre à cinq enfants de chœur et une douzaine d’enfants qui suivent – début des années 1920 (Février 1979 – Francis Dréan, négociant, La Roche-Bernard, né en 1914).



une douzaine de garçons, dont quatre choristes, ont à leur disposition trois cloches appelées *petite*, *moyenne* et *grosse*, attribuées bien évidemment selon les mérites et le prestige supposés de chacun au sein du groupe des enfants. Lors de nos tournées de la fin des années 1960, j'ai souvenir de deux cloches, d'une crécelle et d'un ou deux claquoirs. Il nous fallait arriver le plus vite possible à la sacristie pour nous emparer de la meilleure cloche. Une d'entre elles en effet était plus difficile à faire sonner à cause de sa poignée. Les disputes s'engageaient parfois pour avoir la meilleure cloche ou la crécelle : nous étions là pour faire du bruit ! Parfois, d'autres gamins suivaient les enfants de chœur et venaient grossir la bande.



Circuits des enfants de chœur de La Roche-Bernard dans les années 1920. Tous les quartiers sont prévénus à l'exception du port (Février 1979 – Julien Morice, restaurateur, La Roche-Bernard, né en 1914 ; Francis Dréan, négociant, La Roche-Bernard, né en 1914). Ce parcours est très comparable à ceux des Rogations et plus encore à ceux des Fêtes-Dieu.



Instruments utilisés pour les annonces de la Semaine sainte dans les années 1970 à La Roche-Bernard. 1 - crécelle. Base : Longueur totale : 26,7 cm, largeurs : 5,8 cm et 7,9 cm. 2 - cloche à main : diamètre bas : 12,7 cm, hauteur : 18,5 cm. 3 -

claquoir. Longueur (fermé) : 14 cm, largeur (fermé) : 8 cm. Collection paroisse de La Roche-Bernard. Photographies : Hervé Dréan, mai 2015.

En fin de pratique à La Roche-Bernard, ainsi qu'à Nivillac, Saint-Cry et Camoël, le parcours se réduit à un simple tour de la chapelle ou de l'église.

### Embêter les vieilles

En marge de la tournée proprement dite plusieurs témoignages parlent de vacarmes intempestifs et délibérés par les enfants de chœur.

*« On allait embêter les gens jusqu'à devant leur porte. Y'avait G. L., une vieille personne qui habitait dans le bout, là [du bourg de Pénestin]. On faisait sonner notre traquet là. Ça faisait du bruit ! Mais ça n'empêchait pas qu'après, quand elle avait besoin, on allait lui porter son bois chez elle. »*

(Décembre 2014 – Joseph Chotard, le Bourg, Pénestin, né en 1925).

Le jour des annonces peut donc justifier des actions exceptionnelles qui lui sont attachées, répréhensibles à un autre moment.

*« Y'avait une vieille fille qui habitait dans la rue /.../ Elle avait une porte en deux parties et quand le haut était ouvert. Je sonnais un bon coup là d'dans et vas-y que j'te ! »*

(Mars 2015 – René Leray, le Bourg, Marzan, né en 1934).

*« Je me souviens des tournées du jeudi soir parce qu'on s'attendait devant chez des vieilles filles qui se pochetronnaient et nous, on restait là à sonner devant leur porte pour qu'elles nous engueulent. Quelquefois, on arrivait même en retard pour l'office ! »*

(Octobre 2014 – Pierre Averty, charcutier, La Roche-Bernard, né en 1936).

On retrouve ici les mêmes victimes qu'au moment du Carnaval lorsque les jeunes gens vont épourer les vieilles. Les vieilles filles, doublement fautives car âgées et célibataires, sont des proies faciles. Au premier mai, quelques mois plus tard, elles seront encore les victimes des jeunes gens qui, en posant des « *mais* » injurieux sur leur maison, les accuseront ouvertement de ne pas être mariées, comme il est normal de l'être dans la société traditionnelle.

Ces sanctions sonores contre les manquements aux règles de la vie en société pratiquées au Carnaval et lors de la Semaine sainte font penser aux vacarmes des charivaris lors des remariages de veufs que je décrirai plus bas. Avant de clore ce chapitre sur la sonorisation des cérémonies périodiques, il reste à évoquer le cas très particulier du chaudron sonore de la

Saint-Jean qui ne se rattache à aucune autre cérémonie calendaire ni ne paraît appartenir à aucun cycle particulier.

### *Chaudron de Saint-Jean*

Le chaudron de la Saint-Jean est un cas un peu à part dans les manifestations sonores des cérémonies périodiques. Cet instrument au son unique et singulier a suscité beaucoup d'interrogations. Des hypothèses multiples se sont succédées sous la plume des historiens et des folkloristes, sans que l'on sache vraiment aujourd'hui d'où il vient et ce qu'il veut dire<sup>346</sup>. Le chaudron sonore est en effet emblématique des feux de la Saint-Jean, du moins les folkloristes l'ont établi comme tel. En outre, cette pratique est particulière à l'ouest de la France : à la Bretagne, à la Vendée et au sud du département du Maine-et-Loire (Van Gennep, IV, 1949 ; 2011 et Becker, 2000 ; 26).

Les feux de la Saint-Jean sont allumés la veille du 24 juin partout dans la région jusqu'à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. On forme des rondes autour du feu, on chante et quelquefois on y joue de la musique.

« *Je me rappelle de danses autour du feu* [mon informatrice évoque le milieu des années 1930] *et du clairon, de la musique !* » (Novembre 2012 – Adèle Guédas, agricultrice, Trénewé, Arzal, née en 1924). La véritable singularité sonore de cette fête a lieu en soirée, après le souper et jusqu'à la tombée de la nuit, quand un bassin de cuivre ou *poêle à beuille* (ou [byœj]), est posé sur un trépied dans la rue du village et qu'on le fait sonner<sup>347</sup>.

« *Ça commençait à huit heures, après manger et jusqu'à la nuit.* »

(1978 – Valérie Ravily, La Roche-Bernard, née en 1891).

Dans beaucoup d'endroits, il n'y a qu'un seul bassin mais à La Roche-Bernard par exemple, deux bassins sont installés sur la place du Bouffay (Gendre, 1979 ; Avril 1980 – André Biton,

---

<sup>346</sup> Plusieurs théories ont ainsi été avancées. Arnold Van Gennep hésite beaucoup et pense que la sonnerie des chaudrons peut contribuer à éloigner les mauvais esprits, qu'il est possible de la comparer à celle des cloches paroissiales qui ont la capacité d'éloigner la foudre et la grêle, ou encore qu'elles seraient un moyen magique de faire tomber la pluie (Van Gennep, 1949, IV ; 2017). Des suppositions plus celtisantes ont été avancées évoquant Beltaine, les chaudrons d'abondance, ainsi que leur présence dans le monde des morts celte avec lesquels pourrait se mettre en relation certaines traditions de la Saint-Jean observées en Bretagne - « *La sonnerie de bassin établit le lien entre les vivants et les morts* » - (Becker-Le Gurun, 2000 ; 36). On objectera cependant à l'encontre de ces dernières théories que le chaudron sonore n'est pas connu dans les autres pays dits « celtés ». Quoiqu'il en soit, les témoignages oraux n'ont pas non plus donné d'explications sur l'origine de cette pratique, ni la raison pour laquelle on la perpétuait.

<sup>347</sup> Ce type de bassin servait à cuisson de la bouillie ou des boudins lors de la tuaison des cochons ou des grands ragoûts des battages. On s'en servait aussi pour les grandes lessives appelées *buées* ou *buyées* deux ou trois fois l'an, dont une précisément à la Saint-Jean.

mécanicien, La Roche-Bernard, né en 1904 et Juillet 1987 - Jean Dréan, Bottier, La Roche-Bernard, né en 1918).

La technique de mise en son du bassin est simple. Deux ou trois brins de joncs verts sont maintenus sur le bord du bassin, tandis que le sonneur, s'humidifiant les mains avec de l'eau laissée dans le fond, saisit les brins de jonc entre le pouce et l'index en faisant glisser ses doigts régulièrement sur toute la longueur des tiges. La vibration transmise au bassin qui fait caisse de résonance, produit un son semblable à celui d'une trompe qui s'entend de très loin. Dans la région de La Roche-Bernard, on dit ainsi qu'on *fait sonner les bassins, sonner les poêles* ou *sonner les chaudrons* (Juillet 1987 - Jean Dréan, La Roche-Bernard, né en 1918 et 1977 – Valérie Ravily, La Roche-Bernard, née en 1891, Juin 2013 – Marie Malnoë, Le P'tit Bézo, Saint-Dolay, née en 1926 et Yvonne Crespel, La Théilla, Saint-Dolay, née en 1928)<sup>348</sup>. Les *Bertons* de Questembert croient que les *Mitaods* mettent du cidre aigre dans le fond des bassins (Bleiguen, 1958 ; 324), alors que tous les témoignages ne signalent que de l'eau. Je ne sais pas d'où vient cette croyance, sinon qu'elle conforterait le sentiment de différence entre *Bertons* et *Mitaods*, les uns se moquant sans doute ici des autres.

CD 16. *Le chaudron sonore de la Saint-Jean*. Mai 2016 - La Coudraie, Saint-Dolay. Vidéo : Pierre Prat.

Les mêmes sonneurs officient d'année en année (Juin 2013 – Yvonne Crespel, Le Théilla, Saint-Dolay, née en 1928). À Questembert, François Orgebin se rappelle qu'en 1900, c'était le même vieux maréchal-ferrant qui, dans sa jeunesse, faisait sonner le bassin sur la place du Marché (Orgebin, 1948 ; 134)<sup>349</sup>. Dans certains villages de Saint-Dolay et à La Roche-Bernard, ce rôle est réservé aux femmes. À La Roche-Bernard, les bassins sont en effet mis à sonner après le dîner par deux vieilles femmes des Vieux Quartiers jusque dans les années 1920 (1977 – Valérie Ravily, La Roche-Bernard, née en 1891, juillet 1987 - Jean Dréan, La Roche-Bernard, né en 1918, avril 1980 – André Biton, mécanicien, La Roche-Bernard, né en 1904 et

<sup>348</sup> J'hésite à tenir compte de l'appellation « *faire brère les poêles* » [faire braire] proposée par Jean Guillotin pour Nivillac dans sa chronique en gallo « *Les Potins du Père Tic tac* » (Jean Guillotin était horloger au bourg). La description qu'il donne de la mise en son du chaudron sonore est abérrante : un seul sonneur maintenant, de la main gauche, une tige de jonc sur le rebord du bassin pendant que sa main droite « *tire de bas en haut* ». Jean Guillotin, quoi qu'il en dise, n'aurait donc pas observé de près les chaudrons sonores. *La Presqu'île Guérandaise*, édition 19 juin 1949, archives du journal *L'Écho de la Presqu'île*, Guérande.

<sup>349</sup> Arnold Van Gennep se sert même de l'argument d'une mise en œuvre assez délicate pour expliquer la diffusion restreinte de la pratique du chaudron sonore en France limitée aux quelques régions de l'Ouest (Van Gennep, 1949 ; 2015). Je ne pense pas que cette cause seule en soit la raison. D'autres pratiques bien plus complexes se sont répandues sur un plus large territoire.

Juin 2013 – Marie Malnoë, Le P'tit Bézo, Saint-Dolay, née en 1926). Côté *berton* (à Caden ?), M. de Penhouët avait lui aussi noté au début du 19<sup>e</sup> siècle, que c'était aussi les femmes qui faisaient sonner les bassins (Closmadeuc (de), 1888 ; 174).

Le son produit par le chaudron est modifié par le dépôt dans le fond du bassin de petits objets métalliques afin d'ajouter, tous les témoignages le disent, de la texture, pour l'améliorer en quelque sorte. On y met des clefs (Juin 2013 – Marie Malnoë, Le P'tit Bézo, Saint-Dolay, née en 1926, Avril 1980 – André Biton, mécanicien, La Roche-Bernard, né en 1904), des cuillères, des fourchettes (Juin 2013 – Marie Malnoë, Le P'tit Bézo, Saint-Dolay, née en 1926). Ces tentatives de modification, en faisant « grésiller » le son font penser aux ajouts d'harpions sur les harpes à la fin du Moyen-Age qui donnent au son des cordes un bourdonnement distinctif. Cet artifice mis au point par les luthiers prolonge le son en l'amplifiant pour palier à la petite taille des caisses de résonance.

*« (bray pins) are L-shaped wooden pegs that serve both to anchor the gut strings in the belly (much as modern guitar bridge pins do) and to touch them a short way along their vibrating length, imparting a buzzing quality that amplifies and prolongs their sound. [Les harpions sont des petites pièces de bois en forme de « L » qui servent à la fois à fixer la corde dans la caisse de résonance (de la même façon que les chevilles dans le chevalet des guitares modernes) et les touchent à une petite distance de leur longueur vibratoire en les faisant bourdonner, ce qui amplifie et prolonge le son]. »*

(Myers, 2000 ; 331).

Les vibrations occasionnées par les ferrailles ajoutées à celle du bassin ont-elles le même but ?

Selon d'autres informateurs, ces dépôts d'objets métalliques seraient effectués pour les dérouiller.

*« Des pièces de monnaie, des clous, des pointes rouillées, un tas de choses de ferrailles, de ferrailles rouillées. Ça vibrait, ça donnait un son... Y'avait de l'eau à l'intérieur du chaudron, un petit peu d'eau... et ça dérouillait aussi, soi-disant. »*

(Juillet 1987 - Jean Dréan, bottier, La Roche-Bernard, né en 1918).

Les chapelets, déposés dans le bassin dans le but d'en modifier le son (Juin 2013 – Yvonne Crespel, La Théilla, Saint-Dolay, née en 1928) feraient aussi penser à un usage apotropaïque,

mais je n'en ai trouvé aucune preuve, ou encore à une tentative de christianisation de la coutume<sup>350</sup>.

Le chaudron sonore rassemble autour de lui les habitants du village ou du quartier. C'est, comme l'affirment les témoignages suivants, une occasion de se distraire collectivement.

*« Y'avait une espèce de fête et un rassemblement sur la place du Bouffay là. Alors, c'était des vieilles femmes qui avaient la qualité de faire vibrer les chaudrons... les charlots, on appelait ça des charlots. »*

(Avril 1980 – André Biton, La Roche-Bernard né en 1904).

*« C'était une distraction. Ça venait des villages autour. Les hommes buvaient un coup quand c'était fini. »*

(Juin 2013 – Yvonne Crespel, La Théilla, Saint-Dolay, née en 1928).

Le cadre du rassemblement suscité par l'usage du bassin sonore dépasse donc celui du village ou du bourg. Les chaudrons vibrent en plusieurs endroits différents d'une même commune. La propagation à distance des notes différentes produites par les bassins aux tailles diverses donnent une impression d'harmonie aux auditeurs. *« L'éloignement produit des différences de sons très agréables »* (Sébillot, 1886 ; 193). Le son se répand ainsi dans la campagne *« par nuits claires »* jusqu'à *« plus de quatre kilomètres à la ronde »* (Sanséau, 1948 ; 305 cité par Van Gennep, 1949, IV ; 2015). L'objectif de cette fantaisie sonore, jouant sur les distances et les sonorités, paraît justement de provoquer cette harmonie collective en appelant la réponse des chaudrons du voisinage. Selon un informateur de Sulniac dans le Morbihan, *« le point culminant de la sonnerie est atteint quand on peut enfin atteindre les réponses des alentours »* (Becker, 2000 ; 28).

Le son du chaudron est donc l'expression de la petite communauté qui se regroupe autour de lui. Lorsque ces communautés vacillent avec toute la société rurale traditionnelle, au début du 19<sup>e</sup> siècle, ces voix s'éteignent une à une. De ce fait, les souvenirs liés à la Saint-Jean, aux feux et aux chaudrons sonores, ont été assez difficiles à obtenir<sup>351</sup>. Léon Maître laisse entendre dans une petite phrase laconique que la pratique était générale et qu'elle était

<sup>350</sup> Dans un de ses comptes rendus d'enquête, Jeannine Auboyer indique qu'un sonneur de chaudron qu'elle a observé en 1939 à Surzur, touche le chapelet juste avant de le mettre en son (Le Gonidec, 2009 ; 267).

<sup>351</sup> Voir en annexe 10 « Feux et sonneries de la Saint-Jean (1890-1970) » - relevé sommaire dans la région de La Roche-Bernard.

vivante dans les communes de Nivillac et Missillac en 1893 où les bassins sonnaient jusqu'à ce que les feux s'éteignent dans la nuit.

« *Ces sourds mugissements /.../ remplissent l'air aussi longtemps que durent les flammes* » (Maître, 1893 ; 121). Avant la guerre de 1914, la situation paraît être la même à La Roche-Bernard (Février 1986 – Marie Laudren, La Roche-Bernard, née en 1898).

Dans les années d'après la première guerre mondiale, au moment où beaucoup de feux disparaissent, les sonneries seules sont alors entendues à Pénestin (Décembre 2014 – Albert Jauny, agriculteur, Le Val, Pénestin, né en 1935) et à Saint-Dolay où quelques villages en avaient gardé l'habitude (Juin 2013 – Yvonne Crespel et Marie Malnoë, Le P'tit Bézo, La Théilla, Saint-Dolay, nées en 1928 et 1926). C'est la même chose à La Roche-Bernard où les bassins seuls sont entendus sur la place du Bouffay (Avril 1980 – André Biton, mécanicien, La Roche-Bernard, né en 1904 et Juillet 1987 - Jean Dréan, Bottier, La Roche-Bernard, né en 1918). Le savoir-faire lié à la mise en son des chaudrons disparaît lui aussi dès les premières décennies du 20<sup>e</sup> siècle et les témoignages oraux font état de sonneurs âgés<sup>352</sup>.

Dans ce contexte, l'arrivée des feux de sainte Jeanne d'Arc au mois de mai va brouiller davantage encore les souvenirs et accélérer la disparition de ceux de la Saint-Jean. À partir du 19 mai 1912, au 500<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Jeanne d'Arc, beaucoup d'endroits commencent à se joindre aux célébrations. L'ambiance sonore autour des deux feux est pourtant très différente. Prise en main par le clergé, la foule chante des cantiques autour de ceux de Jeanne d'Arc mais les bassins ne sont pas sortis ce jour-là.

Le chaudron sonore est lié aux célébrations de la Saint-Jean d'été mais son utilisation ne s'est pas limitée à cette seule cérémonie périodique. Il est entendu aussi dans le contexte rituel des cérémonies de passage, particulièrement lors des mariages dont la sonorisation va être l'objet du chapitre suivant.

---

<sup>352</sup> Jean Guillotin, dont j'ai signalé plus haut la fragilité du témoignage écrit, en 1949, qu'on entend les chaudrons sonores tous les ans à Nivillac. *La Presqu'île Guérandaise*, édition 19 juin 1949, archives du journal *L'Écho de la Presqu'île*, Guérande.

## B - Rites de passage

### *Publicité sonore*

L'environnement sonore a une grande importance dans la célébration des rites de passage et particulièrement dans les cérémonies du mariage, au moins tant que celles-ci suivent l'organisation voulue par la tradition. Dans ces types de noces, la façon de chanter peut être parfois outrancière, proche du cri, voire du hurlement.

*« Aux noces ça braillait plus que ça chantait ! i' braillent, i' beudent, une vraie bande de beudous ! »* (Janvier 2015 – Eugène Lemonnier, chauffeur, bourg, Arzal, né en 1931).

*« C'était usant. Ils étaient à hurler autour de la table ! »* se souvient aussi une mariée lors de la cérémonie qui l'introduisait dans sa nouvelle demeure (1978 – Jeanne Olivier, agricultrice, Cosca, Arzal, née en 1896).

Certes, on pourrait accuser les abus d'alcool, nombreux ces jours-là, mais les noces sont un événement où, par instants, la musique policée se mêle à la parole haute et débridée, aux *braileries* et *beuderies*. L'objectif de ces excès sonores est tout d'abord d'avertir la communauté et contribuer ainsi à asseoir la légitimité des mariages.

*« Pourquoi cette exigence de publicité ? Il y a bien sûr, en premier lieu, le fait que la communauté sociale doit être avertie qu'un nouveau couple vient de se constituer. Mais si elle doit être avertie, c'est pour donner à celui-ci sa légitimité et, probablement, pour l'empêcher de se constituer si elle voit un obstacle, celui-ci étant essentiellement un degré de parenté prohibé. »* (Belmont, 1978 ; 653).

Lorsque les cortèges de noces vont commencer à utiliser des cars puis des voitures particulières à partir des années 1950, c'est le klaxon qui assurera cette fonction.

On retrouve cette idée de publicité bruyante dans un autre rite de passage, celui du conseil de révision, lorsque les jeunes gens d'un même âge originaire d'un même canton sont réunis pour valider leur admission au service militaire. C'est à La Roche-Bernard, chef-lieu de canton, qu'elle se met en place. Les conseils de révision y ont lieu une fois par an jusqu'en 1966, après quoi les jeunes gens du canton de La Roche-Bernard se déplacent dans le centre de sélection militaire régional de Rennes.

D'un point de vue sonore, la journée du conseil de révision est très intense et inhabituelle et je me souviens qu'étant enfant, elle me faisait peur. J'ai le souvenir d'une ville envahie par des bandes de jeunes gens inconnus et turbulents dont la présence m'inquiétait.



« *Les jours de Conseil, avec un C majuscule... C'était un jour... oh ! ben, on en parlait longtemps à l'avance, hein... Ah ! oui, c'était un événement considérable... considérable !* »

(Avril 1980 – André Biton, mécanicien, La Roche-Bernard né en 1904).

« *Ce jour-là ça faisait du bruit et puis ça chantait !* »

Jusqu'en 1905, il est procédé au tirage au sort des conscrits et le préfet ou son conseiller se déplacent deux fois par an à La Roche-Bernard, ainsi que dans les chefs-lieux de canton du département, ordinairement aux mois de janvier et en avril, mai ou juin. Le tirage au sort, dont les jours et heures sont annoncés à l'avance dans la presse départementale, dure en général « *de midi à trois heures du soir* ».

Les conscrits viennent en char à bancs de Théhillac, Saint-Dolay, Pénestin et Camoël, à pied de Férel, Nivillac et Marzan mais l'entrée à La Roche en chantant se fait pour tous regroupés derrière un drapeau tricolore.

« *Alors, ça commençait déjà là parce qu'ils arrivaient déjà en bandes derrière leur drapeau et puis dame, ils n'avaient pas honte de défiler en chantant !* »

(Avril 1980 – André Biton, mécanicien, La Roche-Bernard né en 1904).

Pour donner une idée du nombre de jeunes gens qui envahissent la ville lors de ces journées, ce sont 164 conscrits qui arrivent pour le tirage au sort du samedi 27 janvier 1900 à La Roche-Bernard<sup>353</sup>.

Etre tiré au sort ou devenir apte au service, source de grande fierté, constitue alors un prétexte supplémentaire pour aller dans les buvettes de la ville avant de s'en retourner chez soi. Le retour en groupe au village, bruyant lui aussi, donne lieu à des tournées alentour. Celles-ci sont autant de prétextes à affirmer la cohésion d'une « *classe* » (l'ensemble des jeunes du même âge) en se faisant toujours remarquer le plus bruyamment possible. Lorsqu'on chante et l'on crie ensemble, on se sent plus fort. Pendant trois ou quatre jours, les conscrits vivent de façon totalement libre, sans aucune contrainte, couchant dans les granges au hasard de la tournée et buvant plus que de raison. Leur errance tapageuse est cependant tolérée par la communauté.

« *Ah ! oui ! Ils se promenaient toujours assez ceux-là ! avec des cartes tout le tour de leur casquette : « Vive la classe ! ». Eh ben, les conscrits de la paroisse [la « classe » donc], ils al-*

---

<sup>353</sup> *Le Nouvelliste du Morbihan*, 4 février 1900, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 1<sup>er</sup> juin 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>.

*laient dans toutes les maisons où c'qu'il y'avait des filles de leur âge en chantant. Si la jeune fille était là, ben ils rentraient et puis ils prenaient un coup. Ils restaient là des fois longtemps. Quelquefois, ils étaient bien trois ou quatre jours (à faire leur tournée). On les voyait souvent plusieurs fois dans le moment où ils étaient conscrits ! »*

(Février 1979 – Scholastique Dunais, agricultrice, Pourran/Rosquéran, Marzan, née en 1907).

L'intensité des manifestations sonores tout au long de la journée du conseil et des jours suivants ont pour fonction, comme dans les rites de mariage, d'assurer une publicité à l'événement afin de bien faire savoir à la communauté que les jeunes gens commencent leur passage vers leur statut d'hommes.

L'annonce rituelle ne se limite pas cependant aux simples chants et cris proférés tout au long des parcours. Lors des rites du baptême, des noces ou des funérailles, les cloches de l'église ont aussi pour objet de les annoncer à la communauté. La tradition a fait de ces sonneries des avertissements codifiés que l'auditeur initié peut interpréter. Parmi elles, le glas ou *mortuage*<sup>354</sup> est probablement celle qui est la plus aboutie. Les filles et fils des sonneurs dont j'ai recueilli les propos ont évoqué la technique spéciale que cette sonnerie impose et sur le savoir-faire qu'elle demande.

*« Le dig' ding' don' [Il est à remarquer que dans un mimologisme des sonneries de baptême recueilli à Ruffiac, les cloches chantent : din' din dan] se passait de la façon suivante : entre deux coups de grosse cloche, il y avait deux coups rapides avec la petite cloche [le clocher de Marzan a deux cloches]. Pour ce faire, on mettait le pied dans (une) boucle de la corde de la grosse cloche pour sonner le coup : c'est la cloche elle-même qui bougeait. Pour les deux coups rapides, on prenait la corde de la petite cloche à la main droite. Cette corde était reliée au marteau de la petite cloche ce qui faisait : grosse, petite, petite, grosse et ainsi de suite. »*

(Mai 2016 – correspondance avec René Le Ray, fils de sonneur, Le Bourg, Marzan, né en 1934).

D'autre part, la sonnerie elle-même apporte des informations quant à l'identité du décédé. Le glas, par exemple démarre par des tintements distincts espacés de quelques secondes dont le nombre indique s'il s'agit respectivement d'une femme ou d'un homme. Il ne semble pas qu'on ait pratiqué, au moins dans une époque récente, l'alternance de cloches telle

---

<sup>354</sup> Ce mot m'a semblé avoir dans la région un sens large. Il peut désigner le glas (Marzan) ou encore les cérémonies et rituels autour de la mort (Férel).

qu'elle a été décrite par exemple à Crossac au milieu du 19<sup>e</sup> siècle (Crossac est à 17 kilomètres au sud de La Roche-Bernard).

« *Quand c'est un homme qui est décédé, on tinte deux coups avec la grosse cloche et un coup de la petite et ainsi de suite alternativement. Quand c'est une femme, c'est le contraire, on tinte deux coups de la petite et un coup de la grosse alternativement.* » (Allain, 1984 ; 76).

L'enquête orale sur l'usage de ces sonneries particulières dans la région proche de La Roche-Bernard, probablement un peu trop tardive, n'a donné que des résultats incomplets et par suite difficilement généralisables. Je n'en ai pas retrouvé de traces non plus dans les archives. Si beaucoup de mes informateurs ne se souvenaient pas du nombre exact de tintements, il paraît sûr cependant que toutes les paroisses les ont pratiqués et que leur nombre changeait selon les lieux. Partout aussi la grosse cloche signale un homme, la petite, une femme, ce qui a été constaté un peu partout en France et la région de La Roche-Bernard ne fait pas exception sur ce point<sup>355</sup>. Il en est d'ailleurs de même pour les sonneries des baptêmes, la marraine commence par faire tinter la petite si le bébé est une fille et le parrain la grosse si c'est un garçon. « *On pouvait savoir de loin ce qui était né !* » (Novembre 1986 – Germaine Louer, commerçante, bourg de Marzan, née en 1919 – cet usage est connu partout, dans le *Berton* et dans le *Mitaod*).

Mes informateurs les plus âgés, au moins à Marzan, semblent indiquer un nombre plus élevé de coups que les plus jeunes : 9 sur la petite cloche pour une femme et 12 sur la grosse cloche de l'église de Marzan pour un homme selon une informatrice née à la fin du 19<sup>e</sup> siècle (Octobre 1980 – Marie Leray, agricultrice, Keribèche, Marzan, née en 1896). Le nombre de tintements aurait diminué respectivement à 7 et 9 selon un informateur fils du sonneur paroissial né en 1934 (Mai 2016 – René Le Ray, fils de sonneur, le Bourg, Marzan, né en 1934). C'est d'ailleurs le même nombre de tintements qui a été donné à Arzal par un informateur né en 1926 (Septembre 2014 – Jean Olivier, agriculteur, Colon, Arzal, né en 1926). Je ne peux pas préciser cependant quand a eu lieu cette éventuelle diminution de la durée de sonnerie.

---

<sup>355</sup> Dieudonné Dergny décrit dans le premier volume de son *Livre des choses curieuses*, de nombreuses sonneries funèbres françaises ayant encore cours à la fin du 19<sup>e</sup> siècle (Dergny, 1885/1973 ; 93-97). L'abbé Allain en donne autre témoignage local à Crossac en 1853, d'autant plus intéressant qu'il est unique pour cette période : « *quand c'est un homme qui est décédé, on tinte deux coups avec la grosse cloche et un coup de la petite et ainsi de suite alternativement. Quand c'est une femme, c'est le contraire, on tinte deux coups de la petite et un coup de la grosse alternativement.* » (Allain, 1984 ; 76).

D'autre part, je n'ai pu retrouver qu'un seul cas de tintements au décès dans une chapelle frairiale : à Saint-Cornély en Péaule. Le petit nombre de coups, 5 tintements pour une femme, 6 pour un homme, sur la cloche unique de la chapelle (Novembre 2015 – Marcel Duchêne, cafetier, sonneur de la chapelle, Villeneuve, Péaule, né en 1932), ferait penser à une évolution récente à moins que les chapelles sonnaient moins longtemps que les églises.

L'enquête enfin a donné plus de résultats dans le *Berton* que dans le *Mitaod* où, à part à Pénestin, je n'ai pas récolté beaucoup de souvenirs précis - 10 et 12 tintements à l'église de Pénestin (Avril 2015 – Henri Crusson, agriculteur, Le Val, Pénestin, né en 1937) – Est-ce parce que l'habitude s'y est perdue plus tôt ?

Dès l'enfance, au moins dans les bourgs et à la ville, tout le monde grandit avec ces codes en tête. Le langage des cloches rappelant aux hommes leur condition de mortels est en effet retenu grâce à un mimologisme, petite phrase chantée qui imite la musique des cloches.

« *Corps mort,*

*Va-t'en,*

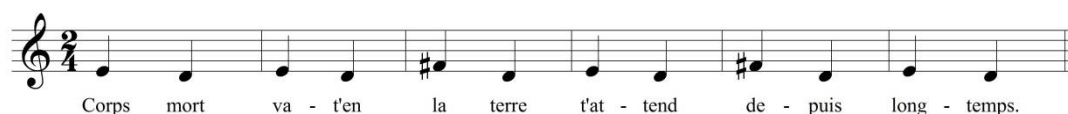
*La terre t'attend,*

*Depuis longtemps.*

*Je le chante encore en écoutant le glas. On disait ça dès qu'on était gosse. »*

(Septembre 2014 – Anne Dréan, coiffeuse, Questembert/La Roche-Bernard, née en 1927).

CD 17. *Mimologisme du glas*. Août 2017 – Anne Dréan, coiffeuse, La Roche-Bernard, née en 1927 (originaire de Questembert). Enregistrement chez l'informatrice : Hervé Dréan.



(Noire = 104 env. Ton original).

« *Corps mort,*

*Vient d'dans,*

*Depuis longtemps,*

*La terre t'attend. »*

*Quand on allait à l'école, on répétait ça après les cloches. »*

(Septembre 2014 – Jean Olivier, agriculteur, Colon, Arzal, né en 1926)<sup>356</sup>.

Ces exemples ont été recueillis côté *berton* à Questembert, Arzal et Marzan. Les *Mitaods* ne s'en souviennent plus.

Toutes ces sonneries bien comprises sont alors autant de prétextes à des interrogations qui mettent en émoi toute la communauté. Très vite, on demande qui est mort, baptisé, qui sont donc les parrains et marraines, qui se marie, avec qui... et même si on sait déjà tout cela, quelques détails supplémentaires seront toujours les bienvenus.

Dès les premières notes de la sonnerie du glas par exemple, ceux qui ont la chance d'habiter près de l'église ou de la chapelle peuvent demander des précisions au sonneur.

« *J'étais prévenu par la famille chez moi. Ils me disaient l'heure de l'enterrement. Après, ça se répétait vite. Dès que je fermais la porte de la chapelle (après la sonnerie), il y avait des gens qui venaient : « qui c'est qu'est mort ? » »*

(Novembre 2015 – Marcel Duchêne, cafetier, Villeneuve, sonneur à la chapelle de Saint-Cornély, Péaule, né en 1932).

« *Dans les chapelles, comme ici à Miquè, ils sonnaient un [sic] espèce de glas<sup>357</sup>. Ça s'fait p'us. Et à ce moment-là, on demandait : « mais qhi qu'est ? – c'est un tel... » On tâchait de trouver quelqu'un : « Mais t'as pas entendu ? » Et c'est comme ça qu'on demandait.../.../ Alors tout de suite : « qui c'est ? », « Tiens, on a entendu sonner à Miquel. Y'a un mort ou une morte par-là, que'qu'part, quoi... » »*

(Novembre 1985 – Alphonse Olivier, agriculteur, Kersoucha, Marzan, né en 1909. La dernière formulation est assez fréquente : « *On entendait les cloches : tiens, y'a un mort quelque part.* » (Septembre 2015 – André Vignard, Le Pommerais, Saint-Dolay, né en 1927).

<sup>356</sup> Un autre mimologisme chantonné en même temps que les sonneries de baptême a été recueilli à Ruffiac (à une quarantaine de kilomètres au nord de La Roche-Bernard) par Louissette Radioyes. « *Din' din dan, din' din dan, Tchi's qui sonne à Saint-Laurent* » (Radioyes, 1997, 182). Je n'ai pas réussi à en retrouver de version locale.

<sup>357</sup> Lors du décès d'un membre du *camber*, le glas était en effet sonné à l'église du bourg mais aussi dans certaines chapelles frairiales à Marzan et Péaule. Les chapelles du *Mitaod* n'ont pas quant à elles gardé cette habitude. Le *camber* désigne dans le *Berton* un rassemblement de villages servant de réservoir d'entraide pour les grands travaux agricoles. Des liens assez forts se créent dans cette communauté et qui se réunit souvent aux diverses cérémonies concernant ses membres (mariages, enterrements...). Sur le territoire de Marzan au début du 20<sup>e</sup> siècle, il existait ainsi une dizaine de *cambers* plus ou moins étendus, regroupant généralement de 10 à 12 villages, 30 à 40 personnes, lors des grands travaux d'été. L'équivalent du *camber* côté *Mitaod* est la *contrée*. Elle en possède à peu près les mêmes caractéristiques.

L'informatrice dont le témoignage suit habite à Saint-Dolay, côté *Mitaod*. Le glas dont il est question est *dans l'Berton*, donc sur l'autre rive de la Vilaine, à Rieux. Les gens de Saint-Dolay, quoique ne connaissant vraisemblablement pas le ou la décédée, commentent tout de même la sonnerie.

« *On entendait les cloches [tioʃ] de la chapelle de Tréfin à Rieux. Y'a un mo [mort] à Tréfin, qu'on disait, on a entendu les cloches !* » »

(Janvier 2014 – Marie Malnoë, Le P'tit Bézo, Saint-Dolay, née en 1926).

Le rapport particulier vis-à-vis de la mort observé en Bretagne a pu ainsi encourager chez mes informateurs une attention spécialement en alerte à l'écoute du glas<sup>358</sup>.

Le glas est suivi d'autres messages d'avertissement complémentaires : la formule créée de l'annonce des enterrements. Cette dernière paraît n'avoir eu cours dans un passé récent qu'à l'intérieur de la ville de La Roche-Bernard. Jusqu'à la fin des années 1930, deux femmes exercent cet office en ville en plus de leurs occupations habituelles et sont rémunérées pour « *prévenir de l'heure de l'enterrement* ». L'annonceuse ouvre la porte des maisons, sans même frapper au préalable et, restant sur le seuil, débite son message laconique d'une voix forte. L'usage s'est éteint dans les années 1970.

« *Ça s'est fini avec la mère P. [la femme qui annonçait les enterrements à La Roche-Bernard]. Maintenant, il y a le journal. Elle était payée par la famille pour annoncer qui était mort, l'enterrement et l'heure et puis le chapelet à 8 heures [20 heures] !* »

(Novembre 1986 - Jean Dréan, bottier, La Roche-Bernard, né en 1918).

Il semblerait d'ailleurs qu'il y ait eu jusqu'à deux annonceuses à officier en même temps en ville puisque dans les papiers de la succession de mademoiselle Haumont de La Roche-Bernard datés du 11 janvier 1932, il est fait mention du paiement de mesdames Coquard et Paboeuf pour « *prévenir de l'heure de l'enterrement* »<sup>359</sup>.

Dans d'autres villes proches du Morbihan gallo, comme à Josselin et Ploërmel, l'annonce du *crieur des trépassés* est accompagnée d'une clochette (Buffet, 1954 ; 212). À Ploërmel, jusque dans les années 1960, le sacristain d'une voix forte, dont le placement évoque celui des chanteurs traditionnels, réitérait l'annonce tous les 50 mètres 35 à 40 fois dans la ville.

<sup>358</sup> Daniel Giraudon, soulignant la richesse de la collecte des folkloristes du 19<sup>e</sup> siècle et particulièrement celle d'Anatole Le Braz sur ce thème, écrit : « *Il faut bien reconnaître quand même que la Bretagne a un rapport original avec la mort [...]* » (Giraudon, 2012 ; 6).

<sup>359</sup> Liquidation de la succession de Melle Haumont de La Roche-Bernard, 11 janvier 1932. Collection Madeleine Ménandais.

La cloche sert ici d'appel à l'attention. La Roche-Bernard a eu elle aussi un tel crieur qui sonnant l'échelette pour annoncer par les rues la mort d'un habitant de la ville : « *Oyez tous, priez pour N. qui cette nuit (ou ce jour) trépassa* ». Henri Le Breton, qui donne ces informations sans dire toutefois où il les a trouvées, les place dans un chapitre consacré au 18<sup>e</sup> siècle (Le Breton, 1919 ; 199). Je ne sais pas si l'usage a perduré en ville au 19<sup>e</sup> siècle<sup>360</sup>.

Certaines expressions sonores du rituel des noces possèdent aussi cette fonction d'avertissement, mais elles se manifestent de façon sans doute moins directe et explicite. À La Roche-Bernard au 19<sup>e</sup> siècle en effet, dès l'annonce d'une noce à la belle saison, les jeunes vont danser tous les soirs devant le domicile de l'un des futurs mariés. Cela peut durer un mois ou plus<sup>361</sup>. Telle est une des fonctions aussi des bruyants cortèges de mariage qui vont des domiciles des mariés à la mairie et à l'église. Les paroles des chansons de marche les accompagnant l'expriment bien qui invitent les gens à venir voir la mariée :

Il est dix heures et demie sonnées re-gar - dez bien la  
 ma - ri - ée, re - gar - dez bien la ma - ri - ée, il  
 ma - ri - ée re-gar - dez - la bien en pas - sant elle est jo -  
 lie comme un pin - son, re-gar - dez son.

« *Il est dix heures et d'mie sonnées,*

*Regardez bien la mariée,*

*Regardez-la bien en passant,*

<sup>360</sup> On peut comparer ces deux formules de La Roche-Bernard à celle du sacristain de Ploërmel entendue en 1966 : « *Priez pour le repos de l'âme de madame veuve Burel, née Josse, décédée à La Couadière, dont l'enterrement aura lieu samedi à 15 heures* ». Le sonneur et la cloche des morts de Ploërmel annonçant un décès figurent dans la collection de photographies du Musée des Arts et Traditions populaires – aujourd'hui Mucem (Radioyes, 1997 : 72-l). On peut en entendre un enregistrement fait par Louise Radioyes le 30 décembre 1966 à Ploërmel (Dastum, 2016 ; 27). L'usage est signalé aussi, plus proche de La Roche-Bernard, à Questembert en 1875 (Comte de Saint-Jean, 1875, 19). La qualité douteuse du texte qui comporte de grosses erreurs de localisation m'incite cependant ici à la prudence.

<sup>361</sup> Nurbel, « une noce à La Roche-Bernard il y a 50 ans », in *La Presqu'île Guérandaise*, 17 janvier 1926, Archives de Loire-Atlantique. [En ligne] Département de Loire-Atlantique. [Page consultée le 11 février 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.loire-atlantique.fr>.

*Elle est jolie comme un pinson. »*

Chant à La marche du jour des noces.

(Noire pointée = 112 env. Ton original. Novembre 1975 - Joseph Anézo, Kerabin, Férel.)

Ce message codifié bien compris et partagé par toute la communauté, assure donc une publicité efficace aux cérémonies des rites de passage. Toutefois, l'utilité de ces manifestations sonores ne s'arrête pas là. Ces dernières ont de même pour but de donner un rythme aux cérémonies en faisant appel à d'autres significations symboliques.

### *Rythmer le temps*

La sonorisation des rites de passage suit étroitement l'ordonnance des diverses cérémonies qui les composent. Les noces, ainsi que le conseil de révision des conscrits, ont suscité un répertoire conséquent de chants spécifiques intégrés aux cérémonies et qui y jouent un rôle important en ponctuant les différents moments, scandent certains rites d'intégration ou de séparation.

Les chants dits parfois « à la marche » accompagnent eux les nombreux trajets en cortège. Ce sont majoritairement des chansons à dizaine dont un des buts est de donner un rythme unifié à la marche du groupe. L'interprétation dans les noces du chant à dizaine suivant, très connu de part de d'autre de la Vilaine, donnerait par exemple une marche soutenue dont chaque pas correspondrait à une noire pointée à une pulsation d'environ 120 à 126 au moins.

Il est dix heures et d'mie son - nées, oh, la belle  
 a dit oui, oh, la belle a dit oui, il est dix a dit oui,  
 elle a dit oui le sou-rire sur les lè - vres, le coeur char -  
 mé de se voir ma - ri - ée, elle a dit ée.



(J'ai récapitulé dans le tableau ci-dessous les informations concernant l'accompagnement musical des cérémonies et rites du conseil de révision et des noces)

## A - Le conseil de révision

### (La transcription intégrale des chants se trouve en annexe 11)

	<b>Circonstances</b>	<b>Acteurs</b>	<b>Exemples de chants et commentaires</b>
<i>Le jour du conseil de révision, à La Roche-Bernard, chef-lieu de canton, une fois par an.</i>	Sur le trajet vers La Roche-Bernard	Groupe de jeunes hommes d'une même commune et d'une même classe	1 « <b>C'est dans dix ans, papa et maman</b> » « <i>Ils arrivaient (en ville) en bandes avec leur drapeau et ils n'avaient pas honte de défiler, hein ! Moi j'y étais aussi... j'en faisais partie, bien entendu ! Alors ça comment ça it.</i> » (Avril 1980 – André Biton, mécanicien, La Roche-Bernard, né en 1904).
	À l'arrivée en ville		2 « <b>À dix heures dans la chambre</b> »
	À l'issue du conseil de révision, à la sortie de la mairie, dans la ville		3 « <b>Le major il a dit bon</b> »
	Dans la ville, lors de la rencontre de groupes constitués de conscrits, la chanson servant de provocation	Deux groupes de conscrits	4 « <b>Nous sommes que dix</b> » « <i>Alors ça... Mais attention : c'est la provocation, ça ! c'est le défi ça ! C'est le signal du déclenchement d'une bagarre possible, ça... Fallait faire très attention ! Fallait prendre ses précautions avant de la brailler, celle-là.</i> » (Avril 1980 – André Biton, mécanicien, La Roche-Bernard, né en 1904) <sup>362</sup> .

<sup>362</sup> Comme partout, de nombreux exemples de bagarres sont restés dans les annales. Le 10 avril 1897, « (Les jeunes conscrits) se sont promenés dans les rues en chantant, malheureusement quelques disputes ont encore éclaté entre les conscrits de Nivillac et ceux de Saint Dolay. ». Les conscrits de La Roche-Bernard allèrent aussi, un lendemain de conseil, le dimanche 20 mai 1901, « *fiche une trempe à ceux de Marzan* ». Le *Nouvelliste du Morbihan*, 18 avril 1897, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 1<sup>er</sup> juin 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>. Le *Progrès du Morbihan*, 17 juillet 1901, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 1<sup>er</sup> juin 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>. En 1856, le maire de Camoël se plait aux gendarmes de La Roche-Bernard : « *Monsieur le maire m'a dit que le vingt-quatre mai, le jour de la foire et du conseil de révision, les jeunes gens en revenant du tirage qui ont voulu faire du tapage sont ceux de la commune environnante [c'est-à-dire Férel ou Pénestin]* ». Gustave Blanchard évoque lui aussi des « *combats acharnés* » lors des jours de tirage au sort à Herbignac à la fin du 19<sup>e</sup> siècle (Blanchard, 1878, 62).

## B – Les noces

	<b>Circonstances</b>	<b>Acteurs</b>	<b>Exemples de chants et commentaires</b>
<i>Le dimanche précédent les noces.</i>	Lors de la fabrication du bouquet de la mariée, chez la mariée.	Jeunes gens.	5 « <b>Y'a bien neuf mois qu'on avait promis</b> » Ce chant a été intégré plus récemment aussi aux petites cérémonies d'anniversaires, assez populaires semble-t-il côté <i>Berton</i> dans les années 1960 et 1970. Les jeunes se déplacent en bande au domicile de celui ou de celle qui fête son anniversaire. Arrivés devant la porte, ils entonnent cette chanson. Les jeunes ont auparavant confectionné un <i>bouquet</i> , une branche de laurier agrémentée de roses de papier multicolores. Cette habitude copie le bouquet de la mariée, confectionné de la même façon par les jeunes gens de la noce le dimanche précédant le mariage.
<i>Le matin des noces</i>	Sur le trajet vers la maison de la mariée.	Groupe de personnes accompagnant le marié.	6 « <b>Dix p'tits navires de bié chargés, allons chercher la mariée</b> »
(Dans le <i>Berton</i> uniquement).	Devant la maison fermée de la mariée, à la fin du dialogue entre le groupe du marié à l'extérieur et celui de la mariée, à l'intérieur.	Groupe de personnes accompagnant le marié.	7 « <b>Ouvre ta porte ma mignonne</b> »
	À la sortie du village de la mariée, vers le bourg.	Toutes les personnes présentes.	8 « <b>Il est dix heures et d'mie sonnées, sortons-la la mariée</b> »
	Sur le trajet vers la mairie et l'église.	Toutes les personnes présentes.	Toute chanson à la marche.
	À l'arrivée à la mairie.	Toutes les personnes présentes.	9 « <b>Il est dix heures et d'mie sonnées, oh, nous allons les envoyer</b> »
	À la sonnerie du carillon de	Toutes les personnes	10 « <b>Il est dix heures et d'mie sonnées, entendez-vous carillonner</b> »

	l'église paroissiale	présentes. Toutes les personnes présentes.	Arrêt des chants près de l'église et pendant la cérémonie. « <i>On avait nos chansons. Tout au long, on chantait et en r'venant. Ben après s'habiller pour aller aux noces, t'avais 'core des chansons pour partir jusqu'à Saint-Cry [où avait lieu la cérémonie religieuse]. Ah ! oui, mais fallait arrêter à côté de l'école [à l'entrée de Saint-Cry]. Fallait plus chanter après parce que t'avais pas l'droit ! Ah, ben non ! Les curés ! Ah, mais nous ici à Saint-Cry... Ah ! non, non ! Quand on arrivait au bourg, fait pas chanter. »</i> (Juin 2015 – A.G., agricultrice, Nivillac, née en 1931). Le sonneur, bien souvent, attend la fin de la cérémonie dans un café voisin (Février 1980 – Édouard Sébilot, Beausoleil, Herbignac, né en 1905). Reprise des chants, des danses après la cérémonie dans les cafés et dans le bourg.
	Sur le trajet vers le lieu du repas.	Toutes les personnes présentes.	Toute chanson à la marche.
(Dans le Berton uniquement)	À l'accueil de la mariée dans sa nouvelle demeure, avant le repas.	Toutes les personnes présentes à l'intérieur, souvent les proches.	11 « <b>En dix et demi je suis, je dis</b> » « <i>Quand on arrive à la maison, la mère, votre belle-mère, vous attendait à la porte avec la louche et le toudou [bâton qui servait pour remuer la bouillie pendant la cuisson], les attributs du travail. J'avais une bonne, elle l'appelait le maindou... Le toudou c'est un (bout de) bois, et ce bois-là était droit, c'était l'attribut du travail qui attendait la jeune femme. C'étaient les emblèmes de la patronne (la louche et le toudou). La mère vous attendait donc à la porte, vous présentait ça, vous prenait la main et vous conduisait à la table. Et c'était comme ça que la mariée faisait son entrée. Il n'y pas encore longtemps, on rentrait la mariée, c'est pas elle qui rentrait... (Et ils chantaient)</i> » « <i>Belle voici votre beau château...</i> »

			(1978 et ? – Jeanne Olivier, agricultrice, Cosca, Arzal née en 1896). À partir des années 1950, lorsque disparaissent « les noces de pré » où le repas avait lieu à l'extérieur, la chanson est interprétée le soir des noces. « <i>(Les mariés) étaient auprès de la cheminée. On leur donnait un cadeau et on chantait ça.</i> »
<i>Repas du midi</i> (Dans le <i>Berton</i> uniquement)	Sur le lieu du repas, à l'arrivée aux tables, danse chantée, bal à quatre. Pendant le repas.	Toutes les personnes présentes.  Toutes les personnes présentes Jeunes filles.	12 « <b>Balez ou n'balez pas</b> »  Toutes chansons.
			13 <b>Chanson à la mariée</b> « <i>Au second plat, les jeunes filles amies de la mariée chantaient une chanson. Elles avaient deux litres de vin, un paquet de gâteaux, un bouquet et puis elles vous rappelaient tous vos devoirs... et il fallait que la mariée pleure. Mais c'était une chanson bien triste, la « chanson de la mariée » (Jeanne Olivier, agricultrice, Cosca, Arzal née en 1896).</i> »
<i>Le soir de la noce</i> (Dans le <i>Mitaod</i> uniquement)	Au feu de joie, sur une hauteur au village de la mariée.	Toutes les personnes présentes.	14 « <b>Dix p'tits canards s'en vont baignant, faites-lui place en arrivant</b> »
	À la fin des cérémonies et des danses. Tournée des invitations.	Toutes les personnes présentes. Jeunes gens ou <i>convivous</i> .	15 « <b>Dix p'tits navires de blé chargés, bonnes gens des noces faut s'en aller</b> »  16 « <b>Je suis venu vous inviter de venir à nos noces</b> » « <i>Les jeunes se rendaient à la maison d'où partait la mariée. On se rendait là et pis on allait convier dans les maisons après. /.../ Pour venir aux noces, pour venir manger le mercredi après-midi et pour danser. Par exemple quelqu'un serait venu ici convier, ben</i> »
<i>Retour de noces, le lendemain</i> (Dans le <i>Berton</i> uniquement)			

			<p><i>on repartait avec eux convier dans une autre maison et ainsi de suite. »</i> (Février 1979 – Scholastique Dunais, Pourran/Rosquéran, Marzan, née en 1907). La chanson engage un dialogue à la porte de ceux qu'on invite. Les <i>convivous</i> : « <i>Nous sommes venus vous inviter...</i> », puis les invités : « <i>Non à la noce...</i> » (Octobre 1981 – Madeleine Dréno, couturière, le Château, Péaule, née en 1906).</p>
	<p>Pendant la soupe de lait ou d'oignons.</p>		<p>Les informateurs <i>bertons</i> les plus âgés nés à la fin du 19<sup>e</sup> siècle parlent d'une <i>soupe de lait</i> très poivrée qui fut remplacée dans les années 1920 par la <i>soupe d'oignons</i>. On la sert aux mariés lors de la première nuit qu'ils passent ensemble. C'est soit le soir des noces, le mardi, ou parfois le mercredi soir car, dans certains cas, la nuit du mardi la mariée passe la nuit avec sa demoiselle d'honneur et le marié est alors renvoyé chez lui. « <i>C'était la même chose que la veille</i> [mon informatrice parle ici du mercredi, jour du retour], <i>les danses, les deux repas et ensuite ça finissait plus tôt et c'est à ce moment-là que les jeunes restaient pour la soupe d'oignons. /.../ C'était fini, alors on allait se réfugier dans la ferme à côté faire la soupe d'oignons et on revenait l'amener en bande en chantant. Et là encore, la porte était fermée et il est arrivé qu'on brise les carreaux. /.../ Les mariés étaient au lit. »</i> (1978 – Jeanne Olivier, agricultrice Cosca, Arzal née en 1896). 17 « <b>Libera de la mariée</b> » Des témoignages ont signalé, pendant la <i>soupe de lait</i>, un chant de circonstance : « <i>Le libera de la mariée</i> » qui accompagne parfois une quête au profit des mariés. Cette parodie d'un air religieux est parfois interdite par les parents des mariés à cause de ses paroles. Le témoignage d'une informatrice le situe en 1957-58 et place l'exécution de ce chant le lendemain, au retour. Elle signale en outre que cette tradition est inconnue à Arzal jusqu'à cette date.</p>

		<p>« J'ai vu, ça s'est trouvé dans les années 1957-58 par-là /.../ C'est arrivé chez moi, c'est pour ça. Ils avaient fouillé mon armoire... avec des livres, des lunettes, des bougies /.../ et ils avaient trouvé ça et i' taint venus chanter à table l'après-midi du lendemain. Ils disaient les vêpres, quoi. Ça 'tait don' à l'heure que ça allait commencer (les vêpres). Ça 'tait don' sur le pâtis comme on disait, dans un pré. /.../ C'est la première fois que j'avais vu ça. Ils bénissaient les mariés et des trucs comme ça avec de l'eau, un grand tablier. Ils étaient masqués, tu les connaissais pas. Tu savais pas qui qu'c'était. Jamais vu ça avant ! C'était un R. de Pénestin qu'avait fait ça. »</p> <p>(Février 1980 – Lucie Bourse, Le Bourg, Arzal).</p>
--	--	---

Le chant suit donc étroitement le temps du rite. Il donne une coloration particulière à chaque moment des cérémonies et en balise ainsi le déroulement. Parfois aussi, le chant peut en jouer en devenant le prétexte à retarder une échéance difficile. Ainsi, lors de l'accueil de la mariée par sa belle-famille dans sa nouvelle demeure, le chant se fait long.

*« C'était usant. /.../ Mon beau-père m'a pris par le bras, m'a conduite à la place d'honneur à la table et m'a dit : « Tu seras la patronne ici ! » Il n'avait pas de femme, ma belle-mère était morte. Alors on chante une chanson étourdissante : « C'est dans dix ans et demi je suis, nouvelle mariée... » Ils vous répètent ça au moins deux cents fois ! »*

(1978 – Jeanne Olivier, agricultrice Cosca, Arzal née en 1896).

*« Oh ! Ils étaient rengaine... Ils étaient fatigués ! »*

(Janvier 1980 –Andrée Triballier, boulangère, le Bourg, Arzal, née en 1907).

Ce témoignage rappelle ainsi que le remplissage sonore quasi obsessionnel de l'espace et du temps par les chants qui accompagnent le passage délicat du statut de jeune fille à celui de mariée répond à d'autres préoccupations que le simple balisage temporel des cérémonies. Certains moments sont en effet plus à risques que d'autres.

### *Couvrir les rites de séparation*

Les divers trajets de la maison de la mariée à l'église, ainsi qu'entre l'église et sa nouvelle demeure, sont des temps intermédiaires entre les différents rituels qui composent le mariage. Pendant ces moments délicats, la puissance sonore des cris et des chants n'est pas mesurée ainsi qu'on a pu l'entendre plus haut. Les mariés, étant entre deux statuts, sont exposés à toutes sortes d'influences mauvaises. Ils ne doivent pas participer à des manifestations sonores qui leur sont destinées, sous peine de malheurs à venir. Ils ne doivent pas non plus mettre en branle les cloches à la fin de la cérémonie, ce qui est réservé à la famille proche et aux invités. Ce sont des acteurs extérieurs qui ont pour tâche de veiller au bon déroulement de la journée en les protégeant.

Les chasseurs sont ainsi spécialement choisis pour le jour du mariage. Leur action fait suite à une demande formelle d'un des mariés ou de sa famille et leur premier rôle est de réveiller la noce au son des détonations.

*« C'étaient les chasseurs qui réveillaient tout le monde le matin pour dire « Faut s'élever, y'a des noces anet [an□, aujourd'hui] ! Ça a duré, ça, tant qu'on a été au bourg à pied, y'a pas si longtemps. »*

(Septembre 2014 – Marie Malnoë, Le P'tit Bézo, Saint-Dolay, née en 1926).



« Au mariage de B., lui, il était chasseur. Ils étaient venus nous réveiller le matin avant qu'on tait l'vés. Ils nous avaient réveillés ! l'tait ben 5 heures et d'mie ! »

(Mai 2014 – M.F., agricultrice, Nivillac, née en 1926).

L'usage du fusil dans les noces *bertonnes* a cessé plus rapidement que chez les *Mitaods* et les informateurs nés après 1910 ne l'ont pas mentionné. « Ah ! pas ici ! C'est de l'aut' côté, ça. Ah ! on tait plus sage que ça, nous ! Pas coup d'fusil chez nous. » (Janvier 1980 – Antoinette Triballier, boulangère, le Bourg, Arzal, née en 1907, mariée à Arzal le 29 septembre 1931). Toutefois, les plus anciens s'en souviennent.

Les coups de fusil accompagnent ensuite le départ de la mariée en lui signifiant ainsi que son engagement est irrévocable. D'une certaine manière, ils entérinent le rite de séparation et facilitent sa décision vers le passage de l'état de jeune fille à celui de femme mariée.

« Ils foutaient des coups de pétard (fusil) au derrière de la mariée pour qu'elle ne revenait plus ! Et même j'ai vu (au mariage de) Ange de F., là, qu'ils taint tous là « Paom ! Pao ! Pao ! Tu reviendras plus ! » (rire) »

(Février 1980 – Eugénie Béret, agricultrice, Quellec, Arzal, née en 1889).

Le même usage est connu chez les *Mitaods* où je n'ai pas entendu parler cependant d'un cri formulé spécial accompagnant les « trois coups de fusil » tirés en l'air. Néanmoins, les détonations servent aussi de signal de départ au cortège.

« Y'en avait un de choisi, c'était tout le temps le même tireur. /.../ ça tait quelqu'un qu'avait un fusil et puis qui savait s'en servir aussi. (Chez nous, c'était) « Tit' Eugène », il était bon pour ça... Le matin, avant de partir, trois coups de fusil ou ben j'sais pas comment [kom[ã] /.../. Oui, oui, quand le mariage sortait, eh ben, on disait : « ça y est ! » »

(Juin 2015 – A.G., agricultrice, Nivillac, née en 1931).

« A mon mariage, le père Roussel là, il avait tiré deux coups de fusil en l'air quand la mariée sortait de chez elle. »

(Février 1980 – Édouard Sébilot, Beausoleil, Herbignac, né en 1905 signalé aussi par Férel, Janvier 1979 – Emilie Le Floch, La Grée, Férel, née en 1897).

À Saint-Dolay et Nivillac, le trajet du cortège est accompagné de coups de fusil entre la mairie et l'église et parfois on continuait à tirer en l'air jusqu'à l'entrée du marié dans l'église<sup>363</sup>. L'usage s'est perpétué jusqu'à la fin des années 1930 (Septembre 2015 – Marcelle Chaussée, boulangère, le Bourg, Saint-Dolay, née en 1925).

La puissance sonore accompagnant un rite de séparation afin de le faciliter en le couvrant se retrouve aussi dans le rite de passage des funérailles. Les témoignages oraux signalent partout, tant du côté *mitaod* que chez les *Bertons*, les « *cris de bêtes* », « *les cris abominables* » émis par l'assemblée pendant l'enterrement, le trajet ainsi que dans le cimetière (Octobre 1980 – Marie Leray, Keribèche, Marzan, née en 1986).

« *Oh ! oui dame, ça pleurait : « c'est malheureux qu'il est mort ! » /.../ Dans les cimitières, ça 'tait des cris des fois ! Des cris, des cris, des cris, des cris ! Le monde ne fait plus ça main'nant. Bien sûr y'en a ça touche le cœur, mais pas des cris abominables. »*

(Janvier 1986 – Marie Crusson, agricultrice, Kertalet, Férel, née en 1904).

Gustave Blanchard l'a observé lui aussi à la fin du 19<sup>e</sup> siècle à Férel et à Herbignac et il en a laissé une bonne description.

« *Un autre trait de mœurs locales est la coutume de pousser des cris sauvages aux funérailles. Dans la commune d'Herbignac, - chef-lieu de canton, pourtant, - cette habitude n'a pu être détruite, et elle mérite d'autant plus d'être remarquée qu'elle contraste davantage avec l'air peu démonstratif des habitants./.../ La famille attristée, mais d'une douleur calme suit en silence (le corps du défunt transporté dans la charrette), à travers les sentiers, le convoi funèbre. Rendu à l'entrée du bourg, le corps s'arrête ; on le descend de la voiture et on le dépose à terre en attendant le prêtre. Tous les assistants se rangent autour de la bière, dans l'attitude recueillie du chrétien devant la mort. /.../ Le corps entre dans l'église, et, tandis que le cercueil est porté au haut de la nef, la famille du décédé, - le deuil, - se place à l'autre extrémité, au bas du temple et près de la grande porte. L'office religieux se chante sans incident, jusqu'au moment où le prêtre entonne le libera. Mais aussitôt, et comme à un signal donné, des gémissements et des sanglots s'élèvent du fond de l'église, et à en couvrir les chants funèbres. Lorsque le corps est enlevé pour être transporté à sa dernière demeure, le*

<sup>363</sup> En juillet 1933, un invité d'une noce fut blessé par des tirs dans le bourg de Nivillac. « *Le cortège, réuni au débit Chotard, s'apprêtait à se rendre à l'glise. Pour satisfaire à une vieille coutume, un jeune invité de la noce, Léon Dauce, voulut tirer des coups de feu en signe de réjouissance. Au moment où le marié franchissait les portes de l'église, [c'est moi qui souligne] tenant son pistolet automatique, il tira quatre coups en l'air /.../ » ; il rabat l'arme à terre et deux coups supplémentaires partent, atteignant un invité. *La Presqu'île Guérandaise*, 1<sup>er</sup> août 1933, Archives de Loire-Atlantique. [En ligne] Département de Loire-Atlantique. [Page consultée le 17 mai 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.loire-atlantique.fr>.*

*bruit redouble d'intensité. Ce sont des hurlements sauvages, mêlés de mots entrecoupés : « Ah ! mon pauvre père ! Ah ! mon pauvre frère ! Ah ! mon Dieu ! mon Dieu ! »*

*Pendant tout le parcours de l'église au cimetière, les mêmes cris se font entendre à travers le bourg, un peu étouffés toutefois, pour reprendre plus intenses à l'entrée du cimetière. Mais quand le moment de la dernière séparation approche, et que le cercueil tombe avec un bruit sourd dans la fosse, oh ! Alors, c'est une explosion indescriptible. Les rauques sanglots des hommes, les voix criardes des femmes, les glapissements aigus des enfants se confondent dans une cacophonie qui déchire l'oreille sans émouvoir le cœur, tant cette douleur bruyante semble de commande./.../ dès que les dernières prières sont terminées, dès que la terre a recouvert le corps, larmes, sanglots cessent comme par enchantement, et les mêmes personnes qui paraissaient devoir suffoquer tout à l'heure, reprennent, calmes et graves, le chemin de leurs villages. » (Blanchard, 1878 ; 65-67).*

### **Protéger et assurer la fécondité**

D'autres vertus de la puissance sonore dans les rites de passage, spécialement dans ceux des noces, tiennent à protéger le nouveau couple et lui assurer la fécondité. Les coups de fusil durent ainsi toute la journée des noces, jusque pendant le repas. En 1855, le brigadier de La Roche-Bernard s'en effraie et fait cesser, pour des raisons de sécurité, les « coups de pistolet que l'on tirait dans les appartements » dans le bourg de Nivillac, « parce qu'ils tiraient sous les tables entre les jambes de ceux qui se trouvaient en face »<sup>364</sup>.

Toutefois, pour ceux qui les tirent, ces détonations sont tout le contraire d'être dangereux. Dans les rituels du mariage, ils ont en effet un effet apotropaïque, éloignant les esprits méchants et les influences mauvaises des nouveaux mariés (Van Genep (2), 1946 ; 434). Cette idée est bien exprimée en Haute-Bretagne : « On salue le marié et la mariée en tirant des coups de fusil. On dit que c'est pour tuer la misère, si les jeunes gens devaient en avoir. » (Sébillot, 1892 ; 99).

L'éloignement des mauvais esprits pourrait d'ailleurs expliquer aussi d'autres cérémonies périodiques et rites de passage. Je pense ici aux sonneries violentes de cloches lors de la sortie du Saint Sacrement pendant les processions de la Fête-Dieu. Le 2 juin 1785 à Camoël en effet, une troupe de jeunes gens s'évertue ainsi à faire sonner la grosse cloche de l'église

<sup>364</sup> Registre d'ordres du brigadier de gendarmerie, rapport du 27 novembre 1855. A.D.M. 3 Es 195/24.

tant et si bien qu'elle se casse<sup>365</sup> ; de même, on pourrait attribuer la même fonction à l'usage de la clochette agitée par le choriste qui précède le prêtre venu donner les derniers sacrements aux agonisants. Le prêtre « *portant le bon Dieu* » est précédé de l'enfant choriste à la clochette. Le son de l'instrument avertit et prépare l'auditeur à s'arrêter, à éventuellement se découvrir la tête et réciter une prière dans la position convenue. On retrouverait dans ce dernier exemple l'idée d'Edward Carpenter selon laquelle une *acoustic space* se déplace dans l'espace en recréant perpétuellement ses limites changeantes (Carpenter, 1973 ; Murray Schafer, 1985). Elle est créée ici par le son de la clochette qui agit comme une sphère protectrice entourant prêtre et choriste.

Dans les noces, le chasseur et son fusil tuent donc dans un premier temps la misère pour apporter la prospérité et la fécondité au nouveau couple. Le soir du mariage, il prolonge plus directement son action. Chez les *Mitaods*, au feu de joie en l'honneur de la mariée, un cérémonial voulait que le marié casse d'un coup de fusil une bouteille remplie de pétrole suspendue au mât au centre de la *fouée*, ce qui a pour conséquence de redonner de l'éclat au feu.

« *Et puis y'avait les chasseurs qu'avaient des fusils de chasse. Ils mettaient une bouteille au bout de la perche, quoi, au bout du feu de joie et ça mettait un bouquet de fleurs, quoi /.../, et puis ils descendaient la bouteille. /.../ À Rosquet, y'a J. et S., là, j'me rappelle bien qu'ils se sont mariés, moi, j'étais pas vieux. Alors, on avait été voir le feu le soir. Ben j'me rappelle bien, de leurs maisons, ils avaient descendu les bouteilles, ceux qu'avaient des fusils, quoi. /.../ à celui qui l'aurait descendu le premier, quoi. »*

(Janvier 1979 – André Le Floch, agriculteur, La Grée, Férel, né en 1928. Les faits relatés datent de la deuxième moitié des années 1930).

« *Les mariés arrivaient. Y'avait un tas de fagots sur une hauteur et la mariée devait faire trois fois le tour sa quenouille de paille et de papier de couleur à la main qui était faite le dimanche avant le mariage. La mariée allumait sa quenouille dans un petit foyer qui était fait à côté du feu. Il y avait un accordéon. La quenouille était allumée et la mariée devait faire ses tours avant que le marié avec son fusil n'abatte la bouteille remplie de pétrole qui pendait*

<sup>365</sup> « (II) a été démontré que la grosse cloche de cette église a été cassée le 2 de juin dernier pendant la procession du Saint Sacrement faite sur les quatre, cinq heures de l'après-midi, qu'il [le marguillier François Robinet] ignore par qui elle a été cassée, attendu que dans le moment il étoit occupé au service de lad. Eglise et qu'il y avoit plusieurs jeunes gens dans le clocher, pour quoi il prie [le général de paroisse] de délibérer sur les moyens qu'il avisera pour faire refondre ladite cloche aux frais de ceux qui l'ont cassée. ». On découvre plus tard que le coupable est un nommé Jean Logoden habitant le bourg. Registre des délibérations de la fabrique, Camoël, délibération du 7 août 1785. A.D.M. 3Es 30/1.

*sur le mât au milieu des fagots. S'il n'arrivait pas à descendre la bouteille avant que la mariée faisait ses tours, il n'avait pas le droit de coucher avec ! »*

(Octobre 1993 – Marie Hugué, agricultrice, Bringuin, Nivillac, née en 1911).

De cette détonation finale et de l'éclat soudain du feu dépend donc la fécondité de la nouvelle mariée<sup>366</sup>.

La voix des cloches du baptême fait entendre à sa manière l'espérance de la fécondité. On souhaite au couple d'avoir d'autres enfants par l'entremise de la sonnerie. En effet, la cérémonie terminée, il est d'usage partout que ce soit le parrain qui fasse sonner la cloche en premier si c'est un gars, la marraine si c'est une fille. De nombreux « *sonneurs de cloches* » se succèdent alors et on s'évertue à faire sonner sa cloche en dernier car la dernière qui sonne donne une indication sur le sexe du prochain enfant du couple (Décembre 1980 – Jeanne Olivier, agricultrice, Cosca, Arzal née en 1896 et Février 2015 – René Le Ray, le Bourg, Marzan, né en 1934). D'autre part, la mère de l'enfant, qui n'assiste pas au baptême, reçoit aussi ces vœux de fécondité et pour les célébrer se voit offrir un verre de vin si elle entend les cloches du baptême de son enfant.

*« J'ai entendu dire quand même que quand on entendait le premier coup de cloche sonner, eh ben, la mère avait le droit à un coup de pinard, un verre de vin, si elle aimait le vin. Les femmes qui étaient avec elle à la maison, ben ils lui donnaient un verre de vin... si on entendait... Chez R.L., quand ils avaient baptisé son gars à elle, « la mère mounière » [la sage-femme de campagne], là lui (z') avait dit ça avant de partir, c'était la mère Seignard là qu'avait porté le poupon à baptiser : « eh bien, quand vous entendrez le premier coup de cloche, faudra lui donner un verre de vin ». »*

(Février 1979 – Scholastique Dunais, Pourran/Rosquéran, Marzan, née en 1907).

Cette habitude paraît d'ailleurs connue dans le *Mitaod* car un témoignage datant de 1875 la signale à Saint-Dolay. Joseph Fréhel va ainsi au bourg le jour de la naissance de son fils « *pour chercher du vin pour (sa) femme* »<sup>367</sup>.

Un nombre important de sonneurs de cloches se succèdent donc pour faire durer la sonnerie le plus longtemps possible. Cela n'est pas gratuit, certes, et les baptêmes, comme les noces,

<sup>366</sup> En Auvergne, on croit que plus on tire de coups de pistolet pendant la noce, plus la mariée aura de lait le moment venu (Van Gennep (2), 1946 ; 435).

<sup>367</sup> Enquête pour établir la naissance de Pierre-Marie Fréhel, 5 mai 1875. Minutes de la justice de paix de La Roche-Bernard. A.D.M. 2U 2674.

sont des moments où l'on cherche à montrer ostensiblement sa générosité, comme si, par ces gestes et cette débauche de sons, on voulait attirer l'abondance sur le nouveau couple et sur l'enfant. On doit donc faire preuve de largesses et donner au moins l'impression d'être aussi à l'aise que les autres, quitte à tricher parfois un peu avec sa fortune. Les parrains et marraines supportent la plupart des dépenses au baptême et, après la messe, doivent prouver leur générosité en lançant des pièces de monnaie ou des dragées et des bonbons aux enfants du bourg attroupés devant l'entrée principale de l'église. Les cris accompagnent les lancers. Si les parrains sont trop avares, les enfants les traitent de « *parrains grêlés* », malédiction dont le sens m'est resté obscur<sup>368</sup>. Les enfants suivent parfois aussi le cortège plus ou moins bruyamment jusqu'à la maison des parents du nouveau baptisé, notamment à La Roche-Bernard (Octobre 2014 – Pierre Averty, charcutier, La Roche-Bernard, né en 1936).

Les dépenses assurées par les parrains et marraines incluent la récompense aux sonneurs de cloches.

*« Puis ça tait le parrain et la marraine qui payaient à boire aux sonneurs. Parce que ça tait le parrain et la marraine qui mettaient les cloches en branle, si vous voulez, qui commençaient. Mais y'avait des sonneurs... P'être ben vingt-cinq qui venaient sonner, hein. Tous ceux du bourg et des alentours souvent, des amis même qu'on invitait : « tu vas venir sonner ! » Ils venaient, fallait payer à boire à tout ça après. Ils faisaient le tour du bourg. Le porte-monnaie en recevait ! /.../ Ben, vous savez, (après le baptême) fallait faire le tour des buvettes 'me ! ah ! ben ! »*

(Septembre 1980 – Marie Leray, agricultrice, Kergalin/Keribèche, Marzan, née en 1896).

La dépense de la sonnerie au baptême, supportée par le parrain et la marraine, comporte non seulement les boissons payées aux sonneurs improvisés mais aussi une somme due à l'église<sup>369</sup>.

*« Au moment des baptêmes, l'enfant de chœur montait au clocher taper sur « la Martine » [nom de la petite cloche qu'on faisait résonner à l'aide d'un marteau, n'ayant pas de corde. Les deux autres cloches étaient actionnées d'en bas avec une corde] moyennant un paiement supplémentaire au curé pour avoir droit à la sonnerie entière des trois cloches ».*

(Mars 2015 – Joseph Bertho, marin-pêcheur, Vieille Roche, Camoël, né en 1940).

<sup>368</sup> *Greler* veut dire passer le grain au tamis, au crible, d'où peut-être le lien avec l'avarice.

<sup>369</sup> Les recettes des cloches de baptême – ligne spéciale du budget - représentaient en général à peu près le double des gages attribués aux sonneurs et quêteurs de la paroisse. Budgets de la fabrique de La Roche-Bernard (1881-1897). A.D.M. 3Es 195/41.

Les témoignages oraux disent tous l'acharnement à faire sonner les cloches le plus fort possible lors des baptêmes.

*« Les jeunes (gars) étaient invités à sonner les cloches au baptême et certains s'amusaient à faire tourner la cloche (la plus petite) et la corde sortait de son logement (et s'enroulait autour de l'axe). Les cloches tournaient sur elles-mêmes. Il fallait alors remonter dans le clocher pour défaire la corde et avec les vibrations, c'était un peu saoulant. »*

(Février 2015 – René Le Ray, fils de sonneur de cloches, le Bourg, Marzan, né en 1934 et Mars 2015 - Roger Audren, menuisier, le Bourg, Marzan, né en 1931).

A Questembert en 1816, une cloche de l'église s'est brisée suite à une sonnerie de baptême. On décide alors *« pour obvier aux abus qui ont lieu dans la commune pour le son extraordinaire de la cloche, surtout à la suite des baptêmes »* d'enfermer la corde dans une boîte en bois dont le trésorier de la fabrique aura la clef. Il ne faudrait pas, tout de même, se priver d'un revenu conséquent pour la fabrique<sup>370</sup> !

Les témoignages oraux n'ont pas fourni d'explications à cet excès sonore mais plusieurs croyances recueillies ailleurs en Haute-Bretagne pourraient toutefois l'expliquer. Elles disent en effet à Ercé en Ille-et-Vilaine que *« Plus la cloche a bien sonné, plus l'enfant aura une voix forte »* (Sébillot, 1886 ; 18). Plus proche de La Roche-Bernard, à La Vraie-Croix [30 kilomètres au nord-ouest de La Roche-Bernard] : *« Le père doit sonner les cloches avec le parrain. Plus ça sonne et plus l'enfant parlera »* (Kerbeuzec, 1907 ; 461). Les croyances établissent ici un rapport direct entre la voix des cloches et celle de l'enfant ou, mieux encore, avec les voix des parrains et de leur entourage qui les mettent en branle.

*« Les sonneries de cloches relevées dans toute l'aire française apparaissent dès lors comme des équivalents de la voix des parrains que ceux-ci transmettent à leur filleul au moment de la naissance sociale et spirituelle. »* (Charuty, 1985 ; 126).

Cependant, Giovana Charuty va plus loin encore en constatant d'une part l'association avec la voix des cloches et d'autre part l'analogie entre les altérations du langage et la folie. Les mêmes mots sont employés par exemple pour désigner à la fois le bègue et le fou. Ainsi, *« de la lenteur d'élocution, on peut conclure à la lenteur d'esprit »*. L'association avec la cloche n'est pas loin car, dit-on à Narbonne, on *« bégaye comme une cloche fêlée »*. Une

---

<sup>370</sup> Cloches des églises. A.D.M. V. 522.

petite moquerie recueillie à Arzal illustre d'ailleurs ce propos. Elle se dit à l'intention des personnes à *la tête un peu légère*, celles qui n'ont plus toutes leurs idées, en faisant référence au voyage des cloches de la Semaine sainte :

« *On disait : « il est parti chercher les cloches [kjoʃ] à Rome et il est pas rev'nu ! »*

(Avril 2015 – Eugène Lemonnier, Le Bourg, Arzal, né en 1931).

« *Devenir fou, conclut Giordana Charuty, c'est s'identifier à l'instrument au lieu d'accomplir le passage que celui-ci a pour but d'assurer ; c'est s'arrêter à l'une des multiples formes de l'objet sonore au lieu de parcourir, à travers elles, les étapes qui rythment l'accès à la parole humaine »* (Charuty, 1985 ; 139 et 143).

Il n'est donc pas vain de faciliter tous ces passages et de protéger les principaux intéressés ; c'est ce à quoi répond la mise en son des rites. Jusqu'à présent, la sonorisation des rites de passage a des fonctions plutôt bénéfiques. Elle peut toutefois, à l'inverse, marquer négativement un événement et être un avertissement, ou pire, une condamnation donnée par la communauté à une ou plusieurs personnes.

## C – Expressions sonores de la désapprobation

### *Silences et charivaris*

Les sanctions sonores peuvent revêtir deux formes opposées : soit le silence est imposé au fautif – le plus souvent à la fautive d'ailleurs -, soit un vacarme est organisé à son intention. Dans les deux cas, la normalité est inversée symboliquement par un « usage inversé » du sonore : là où il faudrait du son, on impose le silence et là où la joie devrait dominer, on donne dans le chaos.

L'imposition du silence a lieu principalement dans les rituels religieux du baptême ou du mariage. En effet, l'église impose aux filles-mères une cérémonie de seconde classe sans sonneries.

« *Les enfants d'une fille-mère déjà, ben y'avait pas de cloches. »*

(Février 1979 – Scholastique Dunais, agricultrice, Pourran, Marzan, née en 1907. Même information dans le *Mitaod*).

La cérémonie du baptême d'un enfant né hors mariage n'a pas de sonnerie (Juin 2015 – A. G., agricultrice, Nivillac, née en 1931).

« *Il y a eu une période qui remonte très loin où il y avait les baptêmes, disons normaux, qui se passaient la journée et très bien comme maintenant, mais il y avait aussi des baptêmes qui*



*se faisaient la nuit à la lueur d'une simple bougie : des enfants nés d'une jeune fille hors mariage. La honte. Je n'ai pas connu ça, ceci m'a été raconté et j'ai entendu mes parents en parler. /.../ Ma tante qui avait demandé un jour à mon grand-père : « Pourquoi qu'il y a une bougie allumée dans l'église ? » La nuit était tombée et c'était déjà tard. On lui a répondu « t'occupes pas d'ça ! ». Ben, c'était ça. »*

(Octobre 2015 et novembre 2017 – L.R., Le Bourg, Marzan, né en 1932).

*« Par exemple, celle qu'avait eu un enfant avant, ça arrivait quand même de temps en temps, autrefois elle avait pas le droit... parce que chez nous ici, on se mariait en Bretonne. On avait un mouchoir blanc et la couronne bien entendu. Celles qui avaient eu un enfant, elles n'avaient pas le droit à ça. Elles étaient obligées d'être tout en noir et sans couronne... Sans rien, sans fleurs et sans honneurs...*

- *Une petite messe le matin avant qui 'tait jour...*
- *Même qui 'tait jour, mais enfin...*
- *C'était souvent l'hiver.*
- *Oui, mais c'était spécial mais même qu'ils se mariaient à huit heures le matin, ça 'tait une petite messe quoi, sans cloches, sans...*
- *Oui, ils n'avaient pas d'honneurs quoi.*
- *Aucun honneur ! »*

(Janvier 1980 –Antoinette Triballier, Le Bourg, Arzal, née en 1907 dialoguant avec une autre informatrice. Même information dans le *Mitaod*).

Les prêtres usent de ce silence sans honneur pour tenter d'intimider celles qui s'écartent du droit chemin ; les témoignages oraux décrivent fréquemment nombre de cas de chantages aux cloches qui ont eu lieu dans leur jeunesse. Parmi ceux-ci, l'exemple d'un restaurateur des environs de La Roche-Bernard qui organisait des bals dans les années 1950 dans son établissement. Le curé de la paroisse le menace donc. S'il « *persistait dans son erreur* », il n'y aurait pas de cloches au baptême de sa fille. Ayant *persisté*, les cloches sont restées muettes. Jusqu'en 1955, le curé de La Roche-Bernard a donc le pouvoir de priver de l'honneur d'être dûment annoncé à la communauté par le son des cloches paroissiales.

### Charivaris

À l'opposé de ce silence forcé, le charivari est connu surtout sous la forme de vacarmes organisés le soir des noces de veufs. Pour décrire ceux de la région de La Roche-Bernard, j'ai pu disposer de témoignages oraux, de rapports des archives judiciaires puis enfin d'articles de la

presse locale. Les informations obtenues ont été recoupées quand cela était possible avec des recherches dans l'état-civil. Au final, le corpus recueilli se compose de 26 descriptions de charivaris<sup>371</sup> et s'étend sur un siècle environ, de 1853 à 1941, avec une emphase importante sur le début du 20<sup>e</sup> siècle. La zone de recherche initiale - 18 charivaris, soit environ les deux tiers des cas - a toutefois été ici un peu étendue afin de pouvoir disposer d'un nombre plus conséquent de cas – 8 charivaris supplémentaires.



Lieux des charivaris (1853-1941). Les lieux extérieurs à la zone initiale de recherche sont en italiques gras.

### Charivari, pour qui ?

Dans la majorité des cas, les témoignages parlent du charivari des veufs. Il peut s'agir de noces dont l'un des conjoints est veuf - 14 cas sur 26 - ou parfois les deux, mais c'est plus rare - un seul cas.

Cette catégorie de mariages est condamnée par les chansons traditionnelles qui propagent à leur manière le bon ordre des choses. En voici à titre d'exemple un extrait collecté dans la région de La Roche-Bernard :

*« Les vieux sont pour les vieillards,  
Les vieillards pour les vieilles,*

<sup>371</sup> La liste complète avec la numérotation de ces charivaris figure en annexe 12 « Charivaris (1853-1941) ».

*Et les veuves sont pour les veuviers,*

*Vive le rossignol d'été. »*

(Octobre 1978 – Édouard Sébilot, Beausoleil, Herbignac, né en 1904).

Extrait de la chanson « *Mon père il m'a donné (t')un vieillard* »

Catalogue Coirault : 5719 - La brebis tondue.

Catalogue Laforte : I, D-13 - La brebis tondue.

Le charivari n'est pas seulement intégré dans les cérémonies des noces mais condamne aussi tout ce que la communauté juge être une anomalie, un manquement aux valeurs prônées par elle.

À tout moment, les chahuts peuvent donc réprimer les conduites violentes et « anormales » à l'intérieur des couples. Or, les disputes tournent mal parfois et s'entendent de l'extérieur des demeures. Ainsi, un charivari est dirigé contre Joseph Loyer à Caden [15 kilomètres au nord de La Roche-Bernard] car, c'est une voisine qui le dit, il « *ne s'entendait pas, depuis quelques temps, avec sa femme* » (8, Caden – 1904).

Nul besoin d'éclats de voix pour déclencher les vacarmes. La communauté s'adresse cette fois à Péaule à Adèle Robert pour la raison que son mari l'a quittée « *momentanément pour aller chercher fortune au Canada* » (7, Péaule – 1904) et que cette situation est anormale. La femme de Sébastien Errouard à Questembert quitte son domicile et se retire chez un voisin suite à une dispute. Le nouveau mari, veuf et âgé de surcroît, a droit lui aussi à un « *charivari monstre* » (13, Questembert – août 1908).

Les deux victimes d'un des derniers charivaris entendu dans la région vivent dans des maisons mitoyennes et ont des relations intimes avant le décès du mari de la femme. Les indiscretions dues à cette dernière, trop bavarde - « *Tout le monde était au courant dans le village* » -, ont amené à l'organisation d'un vacarme (26, Arzal – 1941). Le non-respect de la période de deuil du conjoint pourrait bien être aussi la cause des charivaris de Théhillac et Béganne de 1853 et 1885 (1, Théhillac – 1853 ; 4, Béganne – 1885).

La réprobation sonore de ce genre de conduite jugée amoral touche évidemment les filles qui se retrouvent enceintes hors-mariage.

« Ils en faisaient (aussi) à quelqu'un qui... /.../ [une jeune fille avant son mariage], se serait retrouvée enceinte ... ils faisaient un charivari, quoi. Maintenant, ils feraient des charivaris partout ! »

(Octobre 2014 – J.M. Arzal, né en 1931.)

Le cas de Pauline Boulo à Kerroux-des-Bois en Nivillac est sur ce point exemplaire (16, Nivillac – 1913). Accusée d'avoir commis un infanticide en juillet 1913, elle est arrêtée puis remise en liberté. Deux charivaris sont organisés devant sa porte à deux semaines d'intervalle. Cette célibataire de 42 ans aurait « *mauvaise réputation* » dans son village et de ce fait n'y possède que peu de considération. D'ailleurs, elle sera même accusée de pratiques de sorcellerie une dizaine d'années plus tard, en 1922<sup>372</sup>.

Si la condamnation de l'infanticide, mêlée à une réputation douteuse, a pu être deux des principales raisons du vacarme, la remise en liberté de Pauline Boulo par le tribunal en est une autre. Le charivari organisé à cette occasion indique que la communauté villageoise n'a pas reconnu comme valable cette décision des autorités de justice. D'autres charivaris sont en effet justifiés de cette manière. En août 1909, une bien triste histoire révolte les habitants de Marzan. Une fillette, Joséphine Juhel, est retrouvée étranglée dans une petite mare, un doué de campagne. François Robert est arrêté le 13 août et bénéficie d'un non-lieu le 2 septembre. Début octobre, il porte cependant plainte contre des individus venus « *un soir faire du charivari autour de sa demeure* »<sup>373</sup>. Le charivari là aussi semble contester les conclusions de la justice de Vannes tout en indiquant aussi à la victime que localement on le juge toujours coupable. Des témoignages oraux recueillis 71 ans presque jour pour jour après les faits semblent en tout cas le confirmer.

« *J'ai entendu dire que les Robert, là et les Crusson [maison où était placée Joséphine Juhel] ne s'entendaient pas du tout et cette gosse-là, elle avait 17 ans [en fait elle était plus jeune] et les Crusson-là, ils la mettaient tout le temps à dire qhequ'chose à mon Robert et puis que... un dimanche /.../ elle emmenait ses vaches à boire avant midi et pis elle a été étranglée à*

<sup>372</sup> *Le Courrier Breton*, 13 août 1913, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 3 avril 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>. « *La rumeur publique est d'ailleurs franchement défavorable à la fille Boulo* » lit-on aussi dans *Le Nouvelliste du Morbihan*, 10 août 1913, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 3 avril 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>. Les accusations de sorcellerie figurent dans le jugement Boulo contre Perray du 22 juin 1922, A.D.M., 2U 2713.

<sup>373</sup> *Le Courrier Morbihannais*, 10 octobre 1909, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [page consultée le 3 avril 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>.

*c'moment-là et que personne n'a rien vu et qu'il n'a jamais voulu avouer et qu'il n'a pas été puni ! Ça c'est des malheurs ! »*

(Août 1980 – Hélène Riolland, agricultrice, Bois Marzan, Marzan, née en 1906).

L'organisation du charivari ne semble toutefois pas toujours être une décision collective comme pourraient le suggérer tous les exemples précédents. Dans le cas suivant, le chahut paraît être la manifestation de la colère d'un seul individu. En 1856, un jeune homme éconduit de Saint-Dolay conteste la décision d'une fille de Nivillac qu'il courtisait. Il organise deux charivaris à son intention pour n'avoir « *pas voulu conclure un mariage commencé* » avec lui (2, Nivillac – 1856).

Usuel et commode, le charivari semble être utilisé comme si on sortait de sa boîte un instrument de musique au moment jugé opportun par la collectivité. Les instrumentistes, ainsi qu'on va le voir plus bas, jouent alors une partition écrite d'avance, aux notes et rythmes qu'ils connaissent par cœur.

### Effroyable sérénade

Le vacarme du charivari n'est pas désorganisé et paraît même suivre quelques règles de composition. L'esprit de l'œuvre exécutée comporte deux éléments principaux. Tout d'abord, l'intensité sonore générale doit être conséquente car la publicité faite de cette manière à l'événement fait partie d'un de ses objectifs premiers. Il faut le faire entendre d'un public le plus nombreux possible qui partagera ainsi ou tout au moins saura la réprobation exprimée. Les habitants des bords de Vilaine peuvent par exemple sans problème entendre les chahuts organisés « *de l'aut' côté* » (Juillet 1981 – Marie Huguet, agricultrice, Bringuin, Nivillac, née en 1911). « *Tous les gens des villages autour écoutaient le bruit dehors* » dit encore une informatrice à Arzal (26, Arzal – 1941).

Le son intense du charivari doit ensuite faire peur. La presse locale décrit ainsi les vacarmes comme des « *scènes de sauvagerie* », et fait souvent référence à cette occasion à l'enfer et au diable et c'est tantôt « *un boucan infernal* », tantôt un « *infernal chahut* » ou un « *charivari de tous les diables* » ; il est « *épouvantable* », « *effroyable* »<sup>374</sup>, bref, le charivari est ef-

<sup>374</sup> Les expressions citées proviennent des articles de la presse locale qui font référence aux charivaris mentionnés plus loin dans le texte.

frayant. Encore faut-il sans doute tempérer quelque peu ces expressions scandalisées émises pour et par les classes aisées.

Tout *sauvage* qu'il est, l'exécution d'un charivari suit pourtant une conduite précise. Le bruit, s'il éclate à la nuit, est précédé d'une période de silence, pendant laquelle les acteurs se préparent et se déplacent dans le village sans attirer l'attention.

« *Mais il fallait se cacher !... C'était pas permis... /.../ ça se passait le soir. Les gens se déguisaient pour qu'on les reconnaisse pas. Ils circulaient dans le village. Ils se croisaient, à aller et venir dans le village, dans les champs, tout autour. I' s'connaissaient [ils ne se connaissaient] pas entre eux... peut-être à la voix, mais c'est tout. »*

(Septembre 2014 – Jean Olivier, agriculteur, Colon, Arzal, né en 1926)<sup>375</sup>.

Puis ce sont les cornes, jouées par les hommes, qui se font entendre les premières. Sur les hauteurs environnantes, deux groupes de sonneurs se répondent.

« *Ceux de la butte de la M. répondaient à ceux de la butte de R. [deux hauteurs à 500 mètres à vol d'oiseau au sud-ouest et au nord-ouest du lieu du charivari] »* (26, Arzal - 1941).

Les *cornes* assurent ainsi la fonction d'annonce.

Plusieurs types d'instruments réunis sous le même vocable de *cornes* sont décrits dans les témoignages oraux. Un informateur d'Herbignac dénomme ainsi une *corne de charivari* dont le son lui évoque celui du cor. La *corne* en question possède un pavillon évasé et son corps est fait « *d'écorce de jeunes arbres qu'on enroulait « en spirale »* ». La fabrication printanière de l'instrument pendant la montée de sève est d'ailleurs fatale pour les arbres (Sans date – Édouard Sébilot, Beausoleil, Herbignac, né en 1904). La *corne de charivari* d'Herbignac est similaire à celle des *hautbois d'écorce* d'une longueur de 80 centimètres environ observés par Claudie Marcel-Dubois en Vendée et dans les Pyrénées, appellation justifiée par la présence d'une anche double (Marcel-Dubois, 1957 ; 317-318). Ce *hautbois d'écorce* est utilisé ailleurs dans la région : il a été signalé à Saint-Jean-La-Poterie par exemple [Saint-Jean se situe à 18 kilomètres au nord-est de La Roche-Bernard à vol d'oiseau] (Fortier-Beaulieu, 1940 (1) ; 30).

---

<sup>375</sup> Ces déplacements en silence sont aussi signalés par Ambroise Viaud-Grand-Marais lors des charivaris à Mallestroit. Fonds Viaud-Grand-Marais, « Charivaris matrimoniaux au pays gallo morbihannais ». A.D.M. 4 J 3.

En plus des hautbois, les informateurs signalent des instruments de type « trompe », sans anche donc et qu'ils appellent *corne*. Les unes sont de simples cornes de bœuf (Mai 1981 – Scholastique Dunais, Pourran/Rosquéran, Marzan, née en 1907). Des « *trompes de corne* » résonnent aussi lors d'un charivari de Questembert en 1908 (13, Questembert – août 1908). Les autres sont fabriquées dans un « *tronc de chou* », une tige de chou évidée. Dans les deux cas, pour obtenir un son, le joueur fait vibrer ses lèvres contre l'embouchure. Enfin, un « *gros coquillage* » a aussi été utilisé au début du 20<sup>e</sup> siècle autour du village de Boyac en Herbignac pour appeler aux charivaris (Sans date – Édouard Sébilot, Beausoleil, Herbignac, né en 1904) ainsi qu'à Saint-Jean-La-Poterie (Fortier-Beaulieu, 1940 (1))<sup>376</sup>.

L'appel des cornes précède puis se joint au vacarme proprement dit où les instruments à percussion prennent maintenant place. L'instrumentarium n'est pas ici très étendu. D'abord les ustensiles de cuisine (marmites, bassins et chaudrons), puis tout objet « en fer » (pelles, arrosoirs, seaux) sur lesquels on frappe à l'aide de louches, de marteaux, de pincettes... Les sonorités résonnantes des grelots (de chevaux ?) complètent parfois cet ensemble d'instruments métalliques avec d'autres sons percussifs brefs comme le claquement des fouets et les détonations d'armes à feu.

Le vacarme s'enrichit aussi à l'occasion de sonorités opportunes. À Arzal, un des charivari-seurs amène par exemple une clochette d'autel prise dans une chapelle voisine (25, Arzal – 1941). S'il se trouve dans la troupe des sonneurs de bassins, ils feront vibrer les chaudrons sonores comme à la Saint-Jean (18, Péaule ; Octobre 1981 – Madeleine Dréno, Le Château, Péaule, né en 1906 et 19, Béganne ; Janvier 1978 - Marie Géraud, Béganne, née en 1913). Les casseroles apparaissant à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, c'est à cette époque un son nouveau qui s'ajoute<sup>377</sup>. Au début du 20<sup>e</sup> siècle, ce sont les arrosoirs qui arrivent. Opportunités toujours, les clairons cités à partir de la première décennie du 20<sup>e</sup> siècle, au moment où les sociétés de musique locales prennent leur essor. Dans ces charivaris particuliers, les clairons se superposent aux cornes sans pour autant les remplacer totalement (12, Caden – 1908 et 18, Péaule ; Octobre 1981 – Madeleine Dréno, Le Château, Péaule, né en 1906).

<sup>376</sup> On se rappelle que les coquillages « *dits « bigous »* sont, selon Fernand Guériff utilisés par les enfants de chœur pour annoncer les offices de la Semaine sainte. Dastum 44, Nantes. Fonds Guériff – cycles calendaires.

<sup>377</sup> Leur usage se répand en effet progressivement au cours de ce siècle dans les campagnes. Aucune casserole n'a été mentionnée dans les intérieurs villageois de la région des 150 inventaires après-décès consultés dans la période 1792-1816 (Dréan, 1999 ; 28).

S'ajoutent à ce fonds sonore les atteintes ponctuelles mais intimidantes, à la demeure des charivarisés dont on se sert comme percussion : les frappes violentes sur le bois de la porte « *On frappait à l'huis comme sur un tambour* » (17, Saint-Gildas-des-Bois - 1930), le bruit des pierres lancées sur la toiture, dans la cheminée, les bris de carreaux qui en résultent (8, Cadén - 1904 et 16, Nivillac - 1913) et enfin, le bris des vieux pots et de la vaisselle devant la maison (Sans date - Édouard Sébilot, Beausoleil, Herbignac né en 1905)<sup>378</sup>.

Cette masse sonore s'organise, au moins temporairement, autour de rythmes suggérés spontanément par l'un ou l'autre des charivariseurs, ainsi que le laisse entendre le témoignage d'un informateur d'Arzal (26, Arzal - 1941). La description du charivari du village de la Touche en Nivillac en 1856 semble le confirmer en accordant aux cornes et aux instruments de percussion le rôle d'accompagnateur rythmique de chants de circonstance. La mélodie a pu dans ce cas en être le guide.

« *Un grand nombre de jeunes gens s'étaient réunis devant sa maison à une heure assez avancée de la nuit et que là, pendant plus d'une heure, ils avaient chanté des chansons scandaleuses et offensantes pour sa fille âgée de vingt-six ans qui, dit-elle, était l'objet de ce charivari. La femme Noblet [la mère de la victime qui donne ici son témoignage au commissaire] ajoutait que ces jeunes gens étaient tous munis de cornes et d'autres instruments [des ustensiles de cuisine] dont ils se servaient pour accompagner leurs chants et leurs cris tumultueux.* » (2, Nivillac - 1856)<sup>379</sup>.

La même chose est observée à Allaire en 1898 et à cette occasion, l'accompagnement rythmique sert de support à la danse.

« *Toute cette jeunesse s'en donnait à cœur joie, criait, hurlait, et dansait en rond en s'accompagnant sur de vieux chaudrons, vieilles casseroles, vaisselle, etc. Le tout entremêlé d'épithètes injurieuses et de singeries à l'adresse du nouveau marié.* » (5, Allaire - 1898).

Des cris peuvent servir aussi de support rythmique dont le texte semble partout être le même. La formule est probablement interprétée « en question et réponse » par deux chœurs différents ou un soliste et un chœur. Elle scande ainsi les prénoms des charivarisés.

« *Charivari ! Pour qui ?*

<sup>378</sup> À Saint-Jean-La-Poterie, de vieux pots cassés sont jetés devant la mariée sur le cortège se rendant à la mairie (Fortier-Beaulieu, 1940 ; 30).

<sup>379</sup> Dans un autre charivari qui sera mené au même lieu une semaine plus tard, les cris se mêleront « *au bruit des cornes et de plusieurs ustensiles de cuisine* » ainsi qu'aux « *détonations d'armes à feu* ». Registre des procès-verbaux du commissariat de police de La Roche-Bernard, 18 janvier 1856. A.D.M. 3 Es 195/25.



*Pour le Jacques et sa Marie ! »*

Cha - ri -	va - ri,	pour	qui?
<sup>3</sup> 			
Pour le	Jacques et	sa Ma -	rie!

(23, Saint-Dolay – 1895 ; Septembre 2014 – Marie Malnoë, Le P'tit Bézo, Saint-Dolay, née en 1926 d'après les souvenirs de son père. Même formule retrouvée : Décembre 2012 – Adèle Guédas, Tréneué, Arzal, née en 1924 et Février 1979 – Nanette Bizeul, Bringuin, Nivillac, née en 1914). Le cri de « *Mirou ! Mirou !* » entendu à Caden en 1904 (7, Caden - 1904) est énigmatique. S'agit-il d'une erreur de transcription du journaliste ?

Je n'ai pas pu retrouver de chants qui auraient été interprétés pendant des charivaris locaux. Je sais simplement que l'habitude des « *chansons offensantes* » devant la porte de la maison, mentionnée plus haut dans la description de 1856 à Nivillac, s'est gardée très tard (26, Arzal - 1941). Ces chants sont dirigés contre les victimes du charivari et j'imagine qu'ils étaient créés pour la circonstance mais peut-être ne fait-on qu'emprunter des mélodies existantes en changeant les paroles ?

Quelques chants satiriques me sont parvenus, probablement d'inspiration très proche de ceux utilisés dans les charivaris. Ils servent comme support à des moqueries parfois un peu féroces adressées à certaines personnes malaimées d'un village ou d'un bourg.

« *Il était méchant et quand on allait à l'école avec des copines, on s'arrêtait devant sa porte et on lui chantait (sur l'air de « Cadet Rousselle ») :*

« *P. T. a deux p'tits bœufs,  
Qui sont pas plus gros que des œufs,  
Les met 'core bien sous sa charrette,  
C'est pour rouler sa p'tite Michette ! »*

*Michette, ça 'tait sa femme. l' cherchait 'core bien à nous taper ! »*

(Mai 1986 – Marie Huguet et Nanette Bizeul, agricultrices Bringuin, Nivillac, nées en 1911 et 1914).

Une autre de ces chansons a été créée dans une commune des environs pour se moquer d'une famille appelée *les Beauquets*, surnom dont je n'ai pas trouvé l'origine. Celle-ci em-

prunte sûrement sa mélodie à une chanson à dizaine connue - « *Derrière chez nous y'a un étang* » ? Mais, mon informatrice, après m'avoir récité les paroles du bout des lèvres, s'est rétractée, a refusé de chanter la mélodie et ne m'a pas laissé lui poser de questions complémentaires.

« *A la Bardouillère [lieu-dit proche du bourg de Saint-Dolay] y'a un étang,*

*Trois Beuqhets naviguent dedans,*

*Beuqhets sans yo [ pour la rime ?],*

*Naviguant dans l'eau,*

*Noré [Honoré] Avron tient l'aviron,*

*Jean Taconné l'a fait afondrer ! [couler, prendre l'eau] »*

(Septembre 2014 – N.S., Saint-Dolay).

Les deux chansons citées ici sont interprétées sur des mélodies connues de tous, ce qui permet de les apprendre et de les propager facilement. Dans le cas d'un chahut collectif, un grand nombre de chanteurs peuvent ainsi se joindre aux meneurs et créer une impression sonore forte.

### Acteurs et mise en scène

Qui sont ces meneurs ? Le ou les personnes à l'origine des chahuts ne sont jamais ou très rarement mentionnées - 2 cas seulement sur les 26 du corpus - et personne ne semble en apparence les connaître<sup>380</sup>. Les témoignages relatés dans la presse soulignent toujours le rôle primordial qu'y joue la jeunesse, surtout les jeunes hommes, en laissant entendre ainsi que, finalement, c'est elle qui est à l'origine des charivaris. À part quelques exceptions comme à Péaule en 1904 où ils ne sont que 3 (7, Péaule – 1904), les jeunes gens présents sont le plus souvent considérés comme « nombreux » et la troupe peut comporter jusqu'à 60 personnes (10, Théhillac - 1905). Tous les charivaris ne se vaudraient donc pas et leur importance sonore semblerait changer selon l'enjeu lié sans doute à l'évaluation de la gravité de la faute commise, à la personnalité des victimes puis, finalement, à la motivation des acteurs.

<sup>380</sup> Deux cas seulement sur la totalité du corpus ont pu être attribués à un individu. Celui déjà évoqué du galant éconduit de Saint-Dolay (2, Nivillac – 1856) et celui de Théhillac. Jeanne Régent et de Mathurin Lucas sont un « *nouveau couple* » qui, quatre mois après leurs noces, est sujet à des querelles violentes. Mathurin, qui doit éponger des dettes, bat sa femme. Celle-ci refuse absolument de vendre son bien au profit de son mari. Mathurin, déçu, est très probablement à l'origine du charivari dirigé contre sa femme. À en lire l'article, « *son mari n'a /.../ trouvé rien de mieux que d'organiser un charivari selon toutes les règles* » (10, Théhillac – 1905). Mais bizarrement, Mathurin ne figure pas parmi les inculpés, dénoncés par Jeanne Régent sa femme à la police. *L'Arvor*, 25 août 1905 Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 3 avril 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>.

La presse fait état le plus souvent d'hommes ordinairement âgés de 17 à 37 ans. Toutefois, dans un charivari organisé en 1898 à Allaire, cette jeunesse tapageuse est composée d'une « *bande de jeunes gens, garçons et filles* » et la gendarmerie dresse un procès-verbal à cinq d'entre eux, trois garçons et deux filles âgés de 26 ans (5, Allaire – 1898). Dans le corpus réuni, il n'est fait mention qu'une seule fois de la participation de femmes lors du charivari organisé contre François Robert accusé de l'assassinat de la fillette de Marzan en 1909. Cette raison particulière expliquerait leur présence (15, Marzan – 1909). Il m'est difficile dans ces conditions de conclure à une prédominance définitive des voix masculines dans les charivaris comme le laisseraient préjuger les listes des inculpés.

Les acteurs du charivari se réunissent généralement le soir, vers 9 ou 10 heures. Quelques-uns ont lieu « *au milieu de la nuit* » (17, Saint-Gildas-des-Bois – 1930), à une heure du matin (16, Nivillac – 1913). Il a une durée variable, d'une heure (2, Nivillac – 1856) à trois heures ou plus (3, Crossac – 1863 ; 10, Théhillac – 1905). Il peut n'avoir lieu qu'une seule fois ou plusieurs fois de suite et sur une durée totale variable : trois heures pendant trois soirs consécutifs à Théhillac en 1905 (10, Théhillac – 1905), deux fois « *pendant plus d'une heure* » à environ une semaine d'intervalle (2, Nivillac – 1856 ; 1, Théhillac - 1853).

Le chahut ne s'arrête que lorsque l'on offre à boire aux auteurs du charivari et que les victimes en admettent alors le bien fondé.

« *(Le nouveau marié) a dit : « On va les faire filer ! » mais il était pas sorti de sa maison. Et là elle a dit : « On l'a mérité ». »* (26 – Arzal).

« *On faisait du bruit autour de la maison jusqu'à ce que les mariés « payent un coup à boire ». Quelquefois le fusil sortait ou on se battait. »*

(Mai 1981 – Scholastique Dunais, Pourran/Rosquéran, Marzan, née en 1907).

Si ce « paiement » n'est pas effectué, le charivari continue et parfois, comme le rappelle ce témoignage, ce sont des actes violents et leurs sonorités particulières qui y mettent un terme : les détonations, les cris et le bris de carreaux. Ainsi, à Béganne en 1885, tout aurait pu se terminer tranquillement. Alexis Malgonne prie calmement les chahuteurs de partir mais ces derniers l'insultent. Il lâche alors les chiens sur les jeunes gens, attrape son fusil, tire deux fois en l'air pour les effrayer et finalement, exaspéré, décharge le fusil sur eux en blessant quelques-uns (4, Béganne – 1885). Joseph Loyer, lui, a commis l'erreur de sortir

de sa maison. On lui lance des pierres et une d'entre elles lui brise cinq dents. Ce fut la fin de son charivari (8, Caden – 1904).

### Autres charivaris ordinaires

Ces dernières sonorités, les bruits des carreaux qui se cassent, des pierres qui tombent sur les toitures, celui des détonations d'armes se manifestent en d'autres circonstances. Toute une série de petits événements réutilisent en effet tout ou partie de l'esprit des charivaris, de leurs caractéristiques et donc de leurs procédures sonores. Dans nombre d'entre eux, les motivations des « petits » charivariseurs sont comparables à celles des grands vacarmes collectifs : il s'agit bien de sanctionner, d'exprimer bruyamment un désaccord, un mécontentement.

Jean-Louis Santerre revient le 3 mars 1904 de la foire de Malansac. Il entend deux coups de fusil près de lui. C'est son voisin Joseph James, ivre, qui s'amuse à tirer sur le passant. Jean-Louis Santerre pense alors « *qu'il venait lui faire un charivari* »<sup>381</sup>. Le fait divers est anecdotique mais il donne cependant une indication sur l'emploi du mot et son sens ordinaire. En juillet 1904 à Férel, les mêmes procédés sont utilisés pour intimider une personne. Étant en mauvais termes avec son propriétaire Louis Perraud, M. Taconné tire un coup de fusil dans le pignon de sa maison. Au mois de septembre suivant dans la nuit, c'est M. Huguet qui réitère le geste en visant la fenêtre de la chambre sous prétexte « *de faire peur à Perraud* ». Les deux hommes prétendront ne pas savoir pourquoi ils ont tiré. L'enquête dira qu'ils ne sont pas des délinquants ; ils bénéficient d'une bonne réputation et pour le prouver, une soixantaine de signatures sous forme de certificats sont parvenus aux magistrats. On ne saura pas ce qui les a motivés mais il me semble bien, pour reprendre les mots de Joseph James de Limerzel « *qu'ils venaient faire un charivari* » à Perraud appuyés en cela par le consentement tacite de la collectivité. Je pourrais multiplier les exemples où pendant la nuit des insultes sont lancées en direction des maisons suivies des pierres qui s'abattent sur la porte, sur le toit en brisant des ardoises ou les carreaux des fenêtres comme à Théhillac en 1908, Caden en 1904 ou Arzal en 1905<sup>382</sup>.

<sup>381</sup> *Le Courrier Morbihannais*, 13 mars 1904, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [page consultée le 3 avril 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>.

<sup>382</sup> Affaires de Férel et Arzal dans *Le Courrier Breton*, 13 novembre 1904 et 26 novembre 1905, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 7 avril 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>. Affaire de Caden et Théhillac dans *Le Nouvelliste du Morbi-*

Le bris des carreaux des fenêtres est, en d'autres circonstances, l'expression de la colère de certains clients, qui, mécontents qu'on refuse de les servir à cause de leur état d'ébriété, cassent les vitres du cabaret<sup>383</sup>.

### Fin des charivaris

Tous ces petits vacarmes ordinaires sont contemporains de leurs équivalents de plus grande ampleur. La génération la plus ancienne de mes informateurs avait assisté à des charivaris et situait généralement leur disparition à la veille de la seconde guerre mondiale.

« Ça s'est arrêté ça avant la dernière guerre, là. »

(Mai 1981 – Scholastique Dunais, Pourran/Rosquéran, Marzan, née en 1907).

Dans la région proche de La Roche-Bernard, le dernier charivari est organisé, à ma connaissance, en octobre 1941 à Arzal lors du remariage de deux veufs. La plupart de mes informateurs nés à partir de la seconde décennie du 20<sup>e</sup> siècle n'en ont eu donc connaissance que par ouï-dire.

« J'ai pas vu de charivari. Ce sont mes parents qui m'ont dit, mais je me rappelle des gens à qui s'est arrivé. Il y avait X et C dans le village-là, je les ai bien connus... »

(Septembre 2014 – Jean Olivier, agriculteur, Colon, Arzal, né en 1926).

La mémoire du village et du bourg garde donc longtemps le souvenir d'un charivari. Jusqu'à ces dernières années, on a pu me décrire ainsi des vacarmes qui se sont déroulés au 19<sup>e</sup> siècle. Une de mes informatrices en 2014 se rappelait le nom des mariés, des formules criées et d'une partie du déroulement d'un charivari mené en 1895 dans son village. Le caractère exceptionnel du charivari peut expliquer cette mémoire.

Diverses explications ont eu cours sur les raisons de la disparition des charivaris, positions qui dépendent souvent des préoccupations personnelles et du domaine de recherche de chacun. Est-ce à cause des transformations récentes des mentalités relatives à la famille qui « privatisent » les affaires du couple ? Est-ce à cause du recul, dans les années 1950 et 1960, de la violence dans les rituels du charivari effaçant ainsi leur fonction contestataire ? (Ségalen, 1981 ; 74).

---

han, 22 mai 1904 et 8 septembre 1908, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 7 avril 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>.

<sup>383</sup> Voir par exemple *Le Progrès du Morbihan*, 5 octobre 1898 et 21 décembre 1902, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 10 mai 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>.

Des historiens s'intéressant plus précisément aux charivaris dans un contexte politique et dont trois exemples semblent se référer dans le corpus (3, Crossac – 1863 ; 6 Malansac – 1903 et peut-être 11, Molac – 1907), y voient volontiers aussi des indices éventuels de la pénétration d'une conception moderne de « *procédures légitimes* » de règlement des conflits, notamment par l'utilisation du bulletin de vote avec l'élargissement du corps électoral aux hommes adultes en 1848. On s'éloigne ainsi dès lors des « *modalités plus traditionnelles* » des démonstrations du charivari (Ploux, 2005 ; 41 et 43). En d'autres termes, un règlement silencieux, moderne et démocratique prévaut alors contre un autre, sonore, venu d'un autre âge et focalisé sur un individu. « *Gestes codifiés* » ou « *coutumes* » seraient donc autant de témoignages d'une « *folklorisation du politique [qui] fut aussi une politisation du folklorique* » (Ploux, 2005 ; 51). En m'en tenant à l'aspect sonore de ces manifestations, il me semble qu'on fait usage, dans le contexte politique comme ailleurs, de procédures habituelles communes qui ne sont pas à mon sens obligatoirement liées à la victoire d'une conscience politique sur le « folklore ». D'autant que les manifestations sonores qui touchent au politique ont bien d'autres expressions sonores que les seuls charivaris.

### *Cris des émeutes*

Dans la période de 1850 à 1950, quelques événements ont suscité une réaction collective de la part des communautés rurales traditionnelles de la région de La Roche-Bernard. Expression de la colère, du désarroi souvent, les foules rassemblées accusent ici le maire, là les négociants ou encore le représentant de la loi. Ces manifestations sont décrites par les journalistes ou les gendarmes comme des « *émeutes* » et « *rébellions* », des « *révoltes* ». Certaines d'entre elles ont eu lieu dans un contexte national, comme les inventaires de 1906.

L'effet sonore que ces rassemblements produisent a été bien étudié sous son angle « littéraire ». Les insultes et les injures proférées sont ainsi bien disséquées, dans les anthologies où l'on fait cas de leur histoire, de leur signification, éventuellement de l'image qu'elles donnent de la société qui les emploie<sup>384</sup>. J'ai tenté ici de m'attacher davantage au contexte sonore engendré par les cris et les chants des émeutes, lorsque les sources consultées me permettent d'en avoir connaissance.

---

<sup>384</sup> On peut consulter pour s'en convaincre les orientations bibliographiques de l'ouvrage *L'insulte (en) politique* (Bouchet, Legett, Vigreux et Verdo, 2005 ; 275) qui recense une vingtaine d'ouvrages dont dix dictionnaires et lexiques qui sont consacrés exclusivement aux mots de l'insulte.

De nombreuses descriptions font tout d'abord ressortir les voix aigües des femmes qui émergent de la foule. Elles en deviennent presque un *son repère*. Cette sonorité agresse d'ailleurs en premier lieu les hommes journalistes. L'extrait d'article ci-dessous est en l'espèce une caricature. Rédigé par un républicain, il rend compte des manifestations populaires lors de la tentative d'inventaire de l'église de La Roche-Bernard en février 1906, suite à la promulgation de la loi de séparation des Églises et de l'État du 9 décembre 1905.

*« Qu'on se représente une cinquantaine de vieilles filles que sainte Catherine a rendues fanatiques, une douzaine de bedeaux et marguilliers en activité, cinq à six dames du grand monde armées de sifflets ; qu'on se représente une centaine de personnes, la figure plus ou moins bouleversée, selon le tempérament et la foi catholique et romaine, chantant à tue-tête le traditionnel « Nous voulons Dieu... » et on aura une idée de la manifestation en question qui s'est terminée par une scène de la dernière sauvagerie : scène que nous ont offert les dévotes les plus exaltées qui, le chapeau de travers, la face livide et convulsée ont poursuivi en criant comme des folles les exécuteurs de la loi »<sup>385</sup>.*

L'évocation de l'exaltation, de la folie, de la sauvagerie n'est pourtant pas à attribuer seulement à la prise de position républicaine très délibérée de ce journaliste du 20<sup>e</sup> siècle naissant. Ces associations ont été repérées au 18<sup>e</sup> siècle par Arlette Farge qui rappelle que les *« descriptions terrifiantes des voix de femmes considérées comme « furies », (sont) proches du diable et de l'animal. »* (Farge, 2009 ; 144).

Diaboliques et animales (elles sifflent !), les femmes des émeutes sont donc tout naturellement aussi dénigrées pour l'inconsistance de leurs propos. En 1865, celles de Pénestin, selon le commissaire de police de La Roche-Bernard, auraient ainsi *« accablé de leurs sottises »* leur pauvre maire, qui projette, soit dit en passant, de vendre les communaux en les privant ainsi, elles et leurs familles, d'une ressource essentielle à leur survie.

*« [Dimanche dernier 30 avril 1865] criant contre le magistrat [le maire] qu'il voulait ruiner la commune, seule ressource des pauvres de la commune, deux cents femmes environ allèrent à*

---

<sup>385</sup> Les gendarmes, juges de paix et journalistes auprès de qui je me documente ont souvent tendance, parfois consciemment mais pas toujours, à dévaloriser la ou les voix du peuple, ce qui, bien entendu, affecte le contenu objectif de leur rapports. Lors des inventaires de 1906 par exemple, on insiste beaucoup sur l'alcoolisation des manifestants. Le 28 janvier 1909, le juge de paix de La Roche-Bernard rédige le jugement définitif de l'affaire Tual contre Le Ray, lassé sans doute de la tournure que prennent les auditions, il écrit : *« il faut tenir compte de l'état social des parties et de leur degré d'instruction et d'intelligence. »*. Ce type de conclusion est toutefois unique dans les minutes du juge de paix. Jugement définitif Tual contre Le Ray du 28 janvier 1909. A.D.M. 2U 2706. *Le Progrès du Morbihan*, du 7 février 1906, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 4 juin 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>.

*la porte de la salle de la mairie. /.../ Le magistrat se borne à faire des observations aux femmes lesquelles prirent Mr le maire par le bras et l'entraînèrent à la porte en l'accablant de sottises »<sup>386</sup>.*

Les hommes qui manifestent mettent d'ailleurs à profit la qualité des voix féminines agressives qui font peur, en se tenant derrière les femmes. Lors de la vente des biens communaux de Pénestin en 1865, « *la foule compacte des hommes* » se contente encore ce jour-là de « *soutenir* » les deux cents femmes qui assaillent la mairie<sup>387</sup>. On a donc, d'un point de vue sonore, une tête de manifestation à dominante plus aigüe avec les voix des femmes, suivie de voix masculines plus graves, voire... du silence.

Les voix féminines, si elles sont caractéristiques, ne sont cependant pas la seule composante du tissu vocal très diversifié des mouvements populaires. On peut aussi y entendre des sifflets et des huées, puis des chants, dont les représentants de la loi et de la justice sont les principales cibles quand ils apparaissent sur les lieux des manifestations. Pendant les inventaires de 1906 par exemple, lors d'une interpellation au village du Grippé, les gendarmes sont ainsi hués et sifflés par tous les habitants, dissimulés dans les jardins et derrière les maisons. Sur la place de l'église de Saint-Dolay, les 3000 personnes présentes font la même chose quand les autorités apparaissent, aux cris de « *Hou ! Hou !* ». La masse sonore ainsi produite peut-être déroutante. À Théhillac, le rapport montre des gendarmes impressionnés qui sont repoussés par la foule des gens qui « *crient très fort* »<sup>388</sup>.

Hélas, ce que crient les manifestants n'est cependant pas toujours rapporté très fidèlement par les observateurs. Des indices peuvent faire penser qu'ils utilisent des sortes de slogans mais qui ne semblent pas indiquer, comme dans leurs équivalents modernes, une recherche d'équilibre ou d'assonance particulières. À Pénestin en 1865, le procureur et le juge

<sup>386</sup> Rapports de quinzaine du commissariat de police de La Roche-Bernard au préfet du Morbihan, mai 1865. A.D.M. 3Es 195/25.

<sup>387</sup> Ce sont ces dernières qui seront encore à l'origine des deux « *émeutes* » suivantes le lendemain puis trois mois plus tard en juillet. Si elles ne sont pas toujours à l'origine des manifestations, les femmes entraîneraient volontiers les hommes hésitants à s'y joindre, à en croire certains documents. En mars 1906, Jean-Louis David, 65 ans, journalier au bourg de Saint-Dolay avoue ainsi que pendant la tentative d'inventaire, il a été influencé par les femmes qui étaient près de lui. « *J'ai levé ma fourche en l'air devant le gendarme Le Pallec, c'était sur la demande des femmes qui étaient près de moi* ». Tribunal correctionnel de Vannes, « rébellion » à Saint-Dolay – dépositions des témoins. 12 mai 1906. A.D.M. U 3643.

<sup>388</sup> Tribunal correctionnel de Vannes, « rébellion » à Saint-Dolay – dépositions des témoins. 12 mai 1906. A.D.M. U 3643. Le « *Hou ! Hou !* » est assez souvent utilisé lorsqu'une foule marque une protestation, un désaccord. L'instituteur de Malansac par exemple se fait huer de la sorte par un groupe de jeunes gens en 1903. Jugement de police contre Roussel et autres de Malansac. 27 octobre 1903. A.D.M. 2U 2475.



d'instruction arrivent le lendemain de l'émeute qui a vu le maire se faire chasser de sa mairie. Les femmes crient et peut-être leurs petits enfants aussi – autres sonorités insupportables ! - ; ainsi démarre l'émeute.

« Une grande partie des femmes du bourg sont accourues pour entrer à la mairie ayant avec elles leurs petits enfants sur les bras et criant toujours « nous ne voulons pas que nos communs soient vendus ». Elles ont même fait une résistance pendant une demi-heure, l'émeute commençait peu à peu »<sup>389</sup>.

Lors des rassemblements de 1855 à La Roche-Bernard contre la cherté du grain, de plus longues formules sont entendues. Certes, ces dernières ne sont probablement pas transcrites très fidèlement par le commissaire de police, mais on y perçoit cependant une ébauche d'assonance.

« Le 14 [octobre 1855], vers 8 heures et demie du soir, quelques ouvriers passant près de moi pendant que je faisais ma tournée ont crié : « à bas le maire puisqu'il veut nous faire mourir de faim en laissant embarquer tout le grain ».

Quelques décennies plus tard, les inventaires de 1906 apportent leur lot de petites phrases, dont certaines avec des assonances cette fois, une découpe équilibrée suggérant plus nettement que par le passé l'utilisation d'un rythme et se rapprochant davantage du slogan. « À bas les francs-maçons, vive la religion ! » (Camoël), ou encore « vive la religion ! vive la liberté ! » (Saint-Dolay), « hou ! hou ! Enlevez les pandores, les sales gendarmes ! » (Saint-Dolay)<sup>390</sup>.

Les revendications sont dans certains cas portées par des supports encore plus aboutis que les slogans. Au-dessus des vacarmes, les interrompant parfois, des chants expriment en effet, tout autant que les cris évoqués plus haut, les sentiments partagés par la communauté. Lors des événements de 1855, « à chaque arrivée de navire, l'anxiété de la classe ouvrière augmente et se met ordinairement au jour par des plaintes ou par des chants tumultueux. »<sup>391</sup>. En 1906, ce sont des cantiques qui ont joué ce rôle, chantés par la foule veillant dans l'église la nuit précédant les inventaires ou le lendemain sur le parvis en attendant

<sup>389</sup> Rapports de quinzaine du commissariat de police de La Roche-Bernard au préfet du Morbihan, mai 1865. A.D.M. 3Es 195/25.

<sup>390</sup> Rapports de quinzaine du commissariat de police de La Roche-Bernard au préfet du Morbihan, 16 octobre 1855. A.D.M. 4M 60. *Le Courrier Breton*, 3 juin 1906, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 4 juin 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>.

<sup>391</sup> Rapports de quinzaine du commissariat de police de La Roche-Bernard au préfet du Morbihan, 16 octobre 1855. A.D.M. 4M 60.

l'arrivée des représentants de la loi. L'objectif est clair le chant sert à la fois à galvaniser les foules et raffermir le sentiment d'appartenance à la communauté chrétienne.

Les chants des manifestations peuvent aussi avoir d'autres usages. En février 1909, les manœuvres qui construisent le pont de La Roche-Bernard font grève pour des revendications liés à leur salaire. Une soixantaine d'entre eux rythment leur marche et « *(parcourent) les rues de la ville en chantant* ». Ils descendent ainsi la rue Saint-James à la grande surprise des habitants de la ville<sup>392</sup>. Lors des inventaires à Saint-Dolay et Théhillac en 1906, des chants accompagnent également la marche des manifestants<sup>393</sup>. Par chance, les journalistes en ont noté les paroles. Ce sont des *chants à dizaine* traditionnels connus de tous, adaptés pour l'occasion afin de permettre à tout le monde de participer. Ainsi, l'incipit de la chanson n'a pas été modifié pour la reconnaître rapidement, ni, je suppose, la mélodie originale. Ceci est un témoignage assez intéressant de la volonté de donner une allure délibérément identitaire à la contestation, par le biais de chants traditionnels locaux.

*« Y'a dix navires à Saint-Nazaire,  
Gillet, tu ne feras pas l'inventaire,  
Quoiqu'on en dise,  
Tu ne feras pas l'inventaire,  
Dans notre église »*<sup>394</sup>.

---

<sup>392</sup> Enquête du ministère du travail. Rapports des maires et sous-préfets, réponses du préfet aux questionnaires relatifs aux grèves déclenchées dans le Morbihan. Grève des ouvriers manœuvres travaillant à la construction du pont de La Roche-Bernard, février 1909. A.D.M. 10 M 38.

<sup>393</sup> On les retrouve à deux reprises : lorsque des bandes de jeunes gens allèrent la nuit précédente de village en village prévenir de la tenue d'une manifestation au bourg puis lorsque les gens de Saint-Dolay accompagnèrent les gendarmes et le percepteur à Théhillac où ces derniers partaient inventorier l'église. *L'Arvor*, 21 mars 1906, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 12 février 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>.

<sup>394</sup> Deux autres chansons figuraient au répertoire des manifestants de Saint-Dolay et Théhillac :

*« Il y a dix navires à Toulon,  
Nous enlèverons les Francs-Maçons,  
Quoi qu'il en coûte, ou qu'ils coûteront,  
Nous enlèverons les Francs-Maçons.*

*Il y a dix navires en Haute-Loire,  
Gillet, tu as la barbe trop noire,  
Pour faire, quoiqu'on en dise,  
L'inventaire de notre église. »*

Les paroles de ces trois chants figurent dans plusieurs journaux dont *L'Arvor*, 21 mars 1906, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 12 février 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>.

Les chants s'appuient sur les mêmes besoins de rassemblement et de cohésion du groupe que les cris et les slogans, autour de la nécessité d'une ponctuation sonore collective et régulière des manifestations. Autant que je puisse en juger, ils sont une création locale relativement aboutie de l'expression des sentiments collectifs de la communauté face à l'action, irrecevable selon elle, des autorités.

Ces expressions sonores des manifestations de masse sont assez peu fréquentes, mais elles sont très intenses et très diversifiées musicalement parlant. Selon un rédacteur du journal *L'Arvor* lors des inventaires à Théhillac en mars 1906, elles rompraient avec le silence habituel des autochtones.

« [À Théhillac où 800 personnes sont rassemblées], *on prie, on chante, on pousse des cris en faveur de la liberté et de la religion. C'est un enthousiasme dont on ne saurait se faire idée, étant connue la placidité ordinaire de nos populations de la Vilaine* »<sup>395</sup>.

La placidité des *populations de la Vilaine* n'est peut-être qu'une légende ou à tout le moins un vœu pieu, si j'en juge par l'emploi des insultes proférées dans le cadre de la vie quotidienne<sup>396</sup>.

### Mort ou dérision ?

Arrivé au terme de l'inventaire sonore des manifestations sonores collectives telles que le charivari et les émeutes, on peut se poser maintenant la question de savoir d'une part s'il peut exister des connexions avec les autres expressions sonores décrites dans les cérémonies périodiques et rites de passage, et d'autre part sur quoi repose le choix des instruments ; choix qui les rend très caractéristiques dans le cas des charivaris par exemple.

Claudie Marcel-Dubois distingue deux grandes catégories dans l'instrumentarium du charivari. Les instruments fabriqués spécialement pour l'occasion – c'est le cas des *cornes* dans la région de La Roche-Bernard – et ceux qui sont détournés de leur usage initial. Dans cette seconde catégorie, elle souligne le fait que les critères de choix des charivariseurs dépendent à la fois des possibilités acoustiques de l'instrument puis de son pouvoir symbolique. Elle fait un rapprochement avec les instruments des Ténèbres employés lors de la Semaine sainte,

<sup>395</sup> *L'Arvor*, 21 mars 1906, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 12 février 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>.

<sup>396</sup> Un corpus de 165 occurrences d'insultes proférées entre 1875 et 1916 est analysé dans l'annexe 13 « insultes ordinaires ». On attaque ainsi davantage les hommes dans leur honnêteté et probité alors que les femmes le sont sur leur sexualité et leur physique.

période où Satan devient le maître de l'univers d'après la croyance chrétienne, en mettant en avant, dans les deux cas, « *les sonorités d'épouvante et comme issues d'un autre monde* » (Marcel-Dubois, 1981 ; 49 et 51). Poursuivant l'idée, Luc Charles-Dominique part du constat que les instruments du charivari sont en grande majorité métalliques et de ce fait sont en lien direct avec la mort, le monde d'en bas, l'enfer et le diable (Charles-Dominique, 2006 ; 191).

Certains auteurs en effet, dont Paul Fortier-Beaulieu, s'inspirant de l'ouvrage de James Frazer « *The fear of the death* », voient dans le charivari une dimension « *magique, mystique et religieuse* » (Fortier-Beaulieu, 1940 (2) ; 68). Ce serait selon lui une manifestation protectrice contre l'action des morts, un conjoint défunt qu'il faudrait apaiser, appuyant son raisonnement sur les propos de ses informateurs : « *Le charivari est censé être fait par le mari défunt, jaloux du bonheur du nouveau marié. Mme A. Humbert, Pont-Aven (Finistère). On « battait charivari » pour apaiser les esprits de l'un des décédés. Le maire de Macigny (Saône-et-Loire).* » (Fortier-Beaulieu, 1940 (1) ; 27).

Claude Lévi-Strauss considère qu'il ne faut pas se laisser abuser dans ce cas précis par d'éventuelles rationalisations des informateurs. Le rôle du vacarme du charivari ne serait pas d'épouvanter un esprit. Le bruit, dit-il « *s'impose chaque fois que deux termes en paire (qu'il s'agisse du ciel et de la terre ou d'époux virtuels) sont disjoints* [Claude Lévi-Strauss fait référence ici aux charivaris organisés lors des éclipses de soleil et de lune]. *On voit déjà que, contrairement aux rationalisations des indigènes et des ethnologues à leur suite, le rôle véritable du vacarme n'est pas tant de chasser le captateur (soit le monstre dévorant le corps céleste, soit le prétendant abusif), que de combler symboliquement le vide creusé par la captation.* » (Lévi-Strauss, 1964 ; 300). Le bruit signale donc plutôt selon lui une anomalie d'ordre social, « *la rupture d'une chaîne, l'apparition d'une discontinuité sociale* » (Lévi-Strauss, 1964 ; 344) à laquelle s'ajoute l'expression de la réprobation de la communauté.

En plaçant l'interprétation du vacarme charivarique sur le terrain social, d'autres approches fonctionnelles et symboliques montrent bien la présence essentielle de la dérision dans ces manifestations. Les singeries des jeunes gens se moquant des veufs lors du charivari d'Allaire en 1898 (5 – Allaire, 1898), les paroles des chansons interprétées en ces occasions en sont

autant de témoignages. Nicole Belmont a déjà relevé cette fonction symbolique du bruit dans toutes les cérémonies rituelles du mariage.

« *On acquiert le sentiment qu'il n'y avait pas, entre le vacarme du mariage et celui du charivari, de véritable différence de nature, mais seulement de degré. Même la nuance de dérision, évidemment très sensible dans le charivari fait aux secondes noces, est présente lors d'un mariage approuvé par la communauté sociale : que l'on pense par exemple à la rôtie de la nuit de noces qui s'accompagne de tapage, de dérision envers les nouveaux mariés, de violence même. Dans cette hypothèse, il faudrait peut-être revoir les idées reçues concernant le charivari et en particulier tenter de comprendre le sens symbolique de ces rituels de dérision* » (Belmont, 1978 ; 654).

L'environnement sonore du charivari est basé sur des sons de cornes, de marmites et de bassins percutés. Or, ses ustensiles et instruments ont une résonance éminemment satirique. Il est facile de deviner en effet ce que l'usage des cornes laisse entendre au vieux mari. Les marmites, ainsi que les pots et la vaisselle cassés devant la maison, font le lien quant à eux avec le ménage et plus particulièrement avec les femmes. Il est commun en effet d'insulter ces dernières en les traitant de « *vieilles marmites* », laissant entendre ainsi qu'elles n'auront plus d'enfants : le pot est cassé comme la marmite ou le bassin sont *effondrés*. C'est en tout cas le sujet d'une bagarre entre vieux voisins, messieurs Richeux et Thoby, à Herbignac en 1932 qui se retrouvent au tribunal.

« *Pourquoi vous êtes-vous battu ?* » demande le président à Richeux,

- *Parce qu'il disait que ma marmite était trop vieille.*
- *- Votre marmite ?*
- *Oui, ma femme, et je m'en trouve bien* »<sup>397</sup>.

La dérision bien plus que la mort serait donc au centre des pratiques et préoccupations charivariques. Il me semble en outre que les morts n'ont pas besoin de l'intermédiaire des vivants pour manifester de façon sonore leur avis, tout un ensemble de légendes que je vais exposer maintenant leur attribue la faculté de le faire eux-mêmes.

---

<sup>397</sup> *La Presqu'île Guérandaise*, 10 septembre 1932, Archives de Loire-Atlantique. [En ligne] Département de Loire-Atlantique. [Page consultée le 4 avril 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.loire-atlantique.fr>.



## 1.5 Sons surnaturels

L'étude de l'environnement sonore de la société traditionnelle de la région de La Roche-Bernard n'aurait pas été complète sans les événements qui ne participent pas d'une réalité objective, comme tous ceux que j'ai rencontrés jusqu'à présent<sup>398</sup>. Je les dénommerai donc « *sous surnaturels* ». Ils figurent d'ordinaire dans le répertoire des contes et légendes<sup>399</sup>.

Toutefois, le collecteur qui écoute attentivement ses informateurs sait que pour nombre de ceux qui lui font entendre en toute confiance leur histoire, il ne s'agit pas toujours de surnaturel à proprement parler. Les sons dont parlent les récits en question sont donnés comme bien réels et ont une explication rationnelle. Ces histoires sonores participent donc d'une conception du monde qui peut paraître extravagante au chercheur extérieur mais qui est toutefois cohérente à l'intérieur de la société rurale traditionnelle<sup>400</sup>.

La majorité des évocations que j'ai pu retrouver dans la région de La Roche-Bernard se trouvent dans un ensemble de légendes expliquant les phénomènes atmosphériques, les bruits de l'air ainsi que dans celles reliées au thème de la mort. Les êtres fantastiques, anthropomorphes ou non, producteurs de sons qui en font partie ont, pour nombre d'entre eux, un lien direct avec la mort.

---

<sup>398</sup> Une dimension imaginaire est retenue aussi dans la définition d'un environnement sonore par les anthropologues : « *Appelons paysage sonore tout ensemble de stimuli auditifs perçus comme tels, c'est-à-dire perçu comme une totalité dotée d'une essence (peu importe, en l'affaire, que celle-ci soit réelle ou imaginaire) et dont la représentation mentale est traduite en langue par des expressions telles que « ambiance sonore », « milieu sonore » ou « environnement acoustique ».* » (Candau, Le Gonidec, 2013 ; 19).

<sup>399</sup> Le mot surnaturel est défini comme ce « *qui est au-dessus de la nature, qui ne peut être expliqué par elle* » (Rey-Debove et Rey, 2013 ; 2474)

<sup>400</sup> Claude Lévi-Strauss évoquant les cures chamaniques des Cuna de Panama écrit par exemple : « *Que la mythologie du chaman ne corresponde pas à une réalité objective n'a pas d'importance : la malade y croit, et elle est membre d'une société qui y croit. Les esprits protecteurs et les esprits malfaisants, les monstres surnaturels et les animaux magiques, font partie d'un système cohérent qui fonde la conception indigène de l'univers.* » (Lévi-Strauss, 1974 ; 218).

### A - Explications surnaturelles de bruits naturels

Parmi les nombreux phénomènes atmosphériques sonores, Paul Sébillot considère que l'orage est celui qui a inspiré le plus d'explications en France. Il est la manifestation de la malice du Diable ou de la colère de Dieu (Sébillot, 1968, 72). Dans la région de La Roche-Bernard, où la seconde interprétation est privilégiée, on en profite pour le rappeler aux enfants.

« *C'est l'bon Dieu qui gronde, faut pas faire vot' méchant !* »

(Décembre 2012 – M. F., Nivillac, née en 1926).

« *Le bon Dieu qui crèle [gronde] !* »

(Décembre 2012 – Marie Malnoë, Le P'tit Bézo, Saint-Dolay, née en 1926).

« *Le bon Jésus qui gronde !* »

(Avril 2016 – André Jubert, agriculteur, Kerpaix, Péaule, né en 1945).

D'autres formules plus rassurantes adressées aux mêmes enfants pendant l'orage comparent les grondements du tonnerre à des boules qui roulent dans le ciel<sup>401</sup>. Dans la région de La Roche-Bernard, c'est généralement saint Pierre qui les fait rouler mais les anges et Dieu lui-même se prêtent parfois au jeu. À Nivillac, saint Pierre joue même avec des boules en fer. Lorsque le coup de tonnerre est particulièrement fort c'est que deux boules se sont entrecroisées durement<sup>402</sup>.

Tout comme le tonnerre, les bruits de l'air ont eux aussi leurs explications. Cette fois, on s'éloigne franchement d'une explication chrétienne. Ceci rappelle qu'ici comme dans d'autres domaines, ces raisons se sont substituées à d'autres, ne relevant pas de ce système de croyances. Ainsi, selon La Fleuriais, le son lointain qu'on entend la nuit est interprété autour de La Roche-Bernard comme le mugissement d'un bœuf fantastique.

« *Quand dans la nuit, les paysans entendent un bruit qui ressemble à un mugissement venant de loin, et qui est probablement produit par la mer agitée, ils croient qu'il est dû à un bœuf*

<sup>401</sup> Cette croyance est connue aussi en Belgique puisque Paul Sébillot donne une version wallonne qu'il emprunte au folkloriste Alfred Harou : « *L'orage est occasionné par d'énormes boules de pierre qui roulent au-dessus des nues. Lorsque deux de ces boules, roulant en sens inverse, viennent à se rencontrer, un choc s'ensuit, l'éclair jaillit, et les extrémités des boules volent en éclats. Ce sont ces éclats qui forment les pierres à tonnerre que l'on rencontre dans les champs.* » (Sébillot, 1968, 72).

<sup>402</sup> À ma connaissance, aucun souvenir n'est resté dans la région de La Roche-Bernard sur le rôle de protection assuré par les sonneries des cloches paroissiales pour prévenir des orages ou des fortes précipitations de grêle (Sébillot, IV, 1968 ; 143). Cette pratique, connue un peu partout en France où l'on sonne dans les campagnes pendant tout le 19<sup>e</sup> siècle (Van Gennep, V, 1951 ; 2148) a donc dû disparaître dans la région dans le courant de ce siècle.



*qui parcourt les airs et quelques lieux marécageux, et qui nuit souvent aux gens qu'il rencontre (en leur donnant la chasse). » (La Fleuriais, 1998 ; 137).*

D'Amézeuil signale aussi une croyance analogue entendue à Nivillac. Dans un conte qu'il relate, les diables poussent des cris rauques qui rappellent, écrit-il, *la Géhennée de Tréiolet* poursuivant un cerf. Mais, avec cet auteur, il est difficile de connaître ce qui provient de son imagination et de la tradition orale locale.

*« J'ai entendu dire que les habitants du pays crurent reconnaître les sons éclatants du cor de Géhennée de Tréiolet, surnommé le Maudit, que Dieu, en punition d'un sacrilège commis dans une partie de chasse, à condamné à poursuivre jusqu'à la fin des siècles un dix-cors, qui s'évanouit comme une ombre au moment où il croit l'atteindre. » (Amézeuil (d'), 1863 ; 54-55).*

La croyance recueillie par d'Amézeuil s'apparenterait à celle des « *chasses aériennes* » connue dans toute l'Europe. Elle est provoquée par les cris des oiseaux migrateurs de passage dans le ciel à certaines époques de l'année. D'autres légendes, d'origine très ancienne, font état de cortèges de chasseurs ou de revenants guidés par un chef et qui traversent le ciel à grand bruit (Sébillot, I ; 1968 ; 165-166). Ailleurs en Haute-Bretagne, on les appelle « *Chasse Saint Hubert* », « *Chasse Ankine* » ou « *Chasse Artu* » (Buffet, 1954 ; 268), du nom de leur guide. Dans la Brière voisine, ce serait « *la chasse infernale* » selon Fernand Guériff.

*« C'est surtout en Brière que l'on entendait passer les nuits d'automne, haut dans les airs, comme une rumeur lointaine. On disait que c'était la « chasse infernale », c'est-à-dire le diable et son train. » (Guériff, 1979 ; 134).*

Le son sourd entendu lors des périodes de grosse chaleur en été possède lui aussi une explication surnaturelle. Pour beaucoup d'informateurs, il s'explique par le bruit produit par les insectes, abeilles et bourdons. À Saint-Dolay, il est appelé « *le prone* » (Calofer, 1998 ; 70), à Nivillac, c'est la *Marienne* - « *on entend la Marienne* » (Avril 2013 – M. F., agricultrice, Nivillac, née en 1926). Or, la *marienne*, *meurianne* ou *meurienne*, la sieste estivale de l'après-midi, désigne aussi les déformations dues à l'air chaud observées à la surface des champs pendant les périodes de grosses chaleurs, « *quand le temps beurzillait* » [*beurziller* : bouger légèrement]. Cette appellation fait ainsi une référence directe à un personnage surnaturel : *La Marianne qui danse* à Saint-Dolay et Férel (Juin 2014 – Marie Malnoë, Le P'tit Bézo, Saint-Dolay, née en 1926 et Février 2016 – Georges Le Floch, agriculteur, La Grée, Férel, né en 1933), *la Meurienne qui danse* (Juin 2015 – A. G., Nivillac, née en 1931). *La Meuriennée qui*

*danse* à Arzal (Octobre 2014 – R. F., agriculteur, Arzal, né en 1947). Une petite légende, recueillie par Lucie de Verchères près de Saint-Brieuc, établit un lien entre tous ces éléments : la sieste, le personnage surnaturel et le bourdonnement.

*« Quand le temps est très chaud et même orageux, à l'époque de la fauchaison, on entend dans l'air comme le bourdonnement de milliers d'insectes qui restent invisibles. Ce ne sont point les moucherons qui font ce bruit, c'est la fée Mérienne qui prend en pitié les travailleurs et agite son parasol au-dessus de leur tête pour leur donner un peu de fraîcheur. On ne la voit pas, parce que, à présent, les fées ne peuvent plus se montrer ; mais on sait qu'elle est là, et qu'elle n'abandonnera pas les cultivateurs comme les autres fées qui ont quitté le pays. C'est en son honneur qu'on a donné le nom de Mérienne au somme que les travailleurs font souvent en été après le repas de midi. »* (Verchères (de), 1900 ; 387).

Si le corpus local des légendes et croyances recueillies sur les phénomènes atmosphériques sonores et les bruits de l'air n'est pas très étendu, celui sur les sons relatifs à la mort l'est davantage. Les bruits apparaissent le plus souvent dans des récits dans le cadre de ce que mes informateurs appellent *ajournements* ou *visions*.

## B - Sons prédictifs de la mort

### *Ajournements et visions*

La mort de chacun est en effet toujours précédée par un signe : « *Il n’y pas de mort sans ajournement* ». L’ajournement [ajuʁəm<sup>h</sup>aw], désignation employée plutôt côté *mitaod*, renvoie peut-être à une acceptation ancienne : « *Adjournement se dit figurément des avertissements qui nous font souvenir de la mort et des jugemens de Dieu* ». Antoine Furetière, l’auteur de cette définition en 1690, ajoute dans son *Dictionnaire Universel* que l’ajournement est une « *assignation ou exploit qu’on donne à quelcun pour comparoître en justice à un certain jour, à répondre sur quelque demande qu’on fait contre lui.* » (Furetière, 1690). L’ajournement serait donc un message surnaturel pour toute personne qui va mourir et qui va devoir rendre compte de ses actes.

Chez les *Bertons* ce signe est appelé *signifiance*, *intersigne*, *avision*, et surtout *vision*. Ce dernier mot est défini comme « *ce que tu vois (à l’avance) comme ça se passait au moment de la mort* » (Novembre 2015 – André Jubert, agriculteur, Kerpaix, Péaule, né en 1945).

Le message surnaturel est donc aussi une prédiction fidèle du futur, une sorte de phénomène de *déjà-vu*. Malgré ce que pourrait faire croire sa dénomination, la *vision* possède aussi un aspect sonore.

### Animaux

#### *Oiseaux*

Le message sonore de l’ajournement ou de la vision peut être envoyé par le canal des cris de plusieurs animaux. Les cris les plus souvent décrits dans les entretiens sont ceux, stridents et désagréables, d’un oiseau de nuit appelé *feurzè*, *freujè* ou *feurzae* [fəʁzaj].

Cette croyance est très ancienne et répandue. On en retrouve ainsi la mention chez les auteurs du Moyen Âge, comme ici dans le *Tristan* de Thomas d’Angleterre datant de 1175 :

« *Dame, bien sai*

*Que l’en ot [ouï] fresaie chanter*

*Contre de mort home parler,*

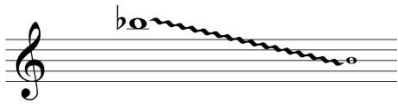
*Car sun chant signifie mort.* » (Fritz, 2000 ; 216).

Mes informateurs ne sont cependant pas toujours d’accord sur l’espèce de l’oiseau. Les plus nombreux parlent de chouette ou *houpette*, et désignent très probablement ainsi l’effraie.

C'est aussi l'opinion de Saint-Fargeau qui note en 1829 à Herbignac : « *l'orfraie par ses cris aigus, jette l'alarme dans tout un canton, et annonce qu'un homme des environs doit bientôt mourir.* » (Girault de Saint-Fargeau, 1829 ; 74).

Mais plus que son espèce, c'est le cri de l'oiseau qui focalise l'attention. Il s'agit d'un son particulier et saisissant, reconnaissable en ce qu'il n'est pas, selon les informateurs, un « *cri ordinaire* ».

« *Quand on entendait la feurzae, la mort suivait. Mais c'était pas le cri de la chouette ordinaire, [ici, mon informatrice imite le cri très aigu de la feurzae, sur un « iiiii ! » très prolongé]*



(Ton original et note finale approximative, ronde = 88 env.)

*/.../ Ça faisait lever les cheveux sur la tête ! Elle a pas le même cri [quand il s'agit d'ajournement]. Mais quand on l'entend crier comme ça.../.../ La feurzae-là, c'est réel. /.../ Elles ont toutes avorté, nos bêtes, en trois semaines de temps. On avait perdu dans l'espace de six semaines peut-être, deux mois, 48 cochons et un p'tit gars en plus. Ben, quand on avait la perte d'une bête, c'était tout le temps le lundi, la ferzae, elle passait le long de la porte « iiiiii »... T'étais assuré que le lendemain, ça y est ! Y'a encore quelque chose qui nous attend demain. »*

(Juin et juillet 2015 – A.G., agricultrice, Nivillac, née en 1931).

Pour annoncer son message de mort, l'oiseau donne aussi des coups d'ailes ou de bec dans les portes et les fenêtres de la maison, « *il frappe à la porte* » dit-on, ou bien se promène sans cesse sur le toit en faisant du bruit sur les ardoises. On n'arrive à s'en débarrasser qu'en le tuant.

« *Quand même j'ai vu dans le village ici un homme qui s'avait brûlé, j'm'en rappelle P.B. là, que quand il était mort, il s'avait brûlé là-bas. Ça 'tait tout à fait à l'été, dans la grande chaleur. Il 'tait à arranger du bois comme ça, pis le feu avait croché dedans comme ça. [Selon d'autres témoignages complémentaires d'habitants du village, le matin de sa mort, toutes les maisons ont subi les attaques d'un gros oiseau : « il a fait le tour du village. À chaque maison, il piquait et il grattait les cheminées. Il piquait dans les ardoises. Il sentait la mort. Je me suis demandée ce que c'était comme oiseau. Ça me faisait peur. Je ne serais pas restée à le regarder. On n'entendait pas ça tous les jours. »] Ils voyaient un gros pichon [oiseau] tout le temps ici et même sur les cheminées des maisons. Un oiseau... ils appelaient ça le freujè et*

*ils disaient souvent que le feurzè allait taper dans les fenêtres où il devait y avoir la mort. Quand même, j'ai entendu ça souvent ! On n'a pas vu ça souvent mais ça fait frémir parce qu'il était à se promener sur les toits et puis il faisait un de ces boucans ! Ça avait bien duré quinze jours, trois semaines. Ils l'avaient tué après. »*

(Février 1980 - Eugénie Béret, Quellec, Arzal, née en 1889. Le témoignage évoque un événement qui a eu lieu au début des années 1960).

Généralement, le présage envoyé par l'oiseau indique que la mort frappera dans deux ou trois jours. Le cri de l'oiseau est alors entendu de façon régulière à une heure précise, comme l'indique le témoignage suivant.

*« Les chouettes surtout... Y'en avait une à la Ville Renaud [vil œrno, village d'Herbignac proche de La Roche-Bernard], une qu'est v'nue sur la porte. Le père M., là, il est mort deux ou trois jours après... La chouette venait tous les midis : « haingn ! haingn ! »[le cri de la chouette est bien sûr différent, mais là, elle annonce la mort]. Elle allait su' l'seuil d'la porte, puis elle partait. »*

(Janvier 1979 - Férel).

Le feurzè ne s'attaque d'ailleurs pas qu'aux maisons, il accompagne de son cri détestable les morts qu'on ramène chez eux pour les ensevelir. Une informatrice m'a donné ici deux exemples de cette habitude de l'oiseau.

*« Dame, moi j'ai entendu mon frère et H. L. Quand mon père est mort, ça 'tait « le Pigeonnier » : Auguste du Pigeon Vert, là, qui rasait tous les morts, là, par chez nous. Alors quand mon père avait été mort là, ils avaient été le chercher pour l'ensevelir et puis pour le raser et ben, le feurzè les a pris, les gars-là, à le chercher, du côté de chez P.G. là, mais tout le long jusqu'au Pigeon et ben ils avaient peur parce qu'ils savaient pas où se fourrer./.../*

*Ben, j'entendais J. de P. qui disait qu'y'a que'qu'temps que y'a un frère à M.L., le vieux de ses frères, je n'sais pas s'il avait été tué au régiment ou s'il était mort de maladie, /.../ il 'tait à Vannes et ils l'avaient ramené. Alors il revenait par le petit train jusqu'à Diston, là. Eh ben, ils avaient eux été attendre qu'il arrivait pour que y'avait quelqu'un là pour quand ils arrivaient là, quoi. Eh ben, le feurzè leur a pris eux pareil... Ben ça, c'était don' crier qu'il avait fait, et pas qu'un peu ! »*

(Janvier 1986 - Hélène Rialland, agricultrice, Bois Marzan, Marzan, née en 1906).

Le *feurzè* n'est pas le seul oiseau à se comporter de la sorte. Les geais adoptent la même attitude en criant autour des gens sur le chemin de la mort.

« *Quand B. est mort, son père était allé le voir la veille de sa mort. Tout au long du chemin, y'a eu un geai qui lui a crié dans les oreilles. Il en faisait des tours et des tours autour de lui !* »

(Septembre 2014 – T.O., agricultrice, Arzal).

La pie annonce aussi la mort en frappant de son bec au carreau de la fenêtre (1978 – Férel) ou en criant de façon très aigüe et désagréable.

« *Une voisine a vu un jour 15 pies à crier devant (la maison d'un homme du village). Eh ben, le bonhomme s'est tué le lendemain aussi.* »

(Juin 2015 – A.G., agricultrice, Nivillac, née en 1931).

Enfin, le chant du coq entendu avant minuit est signe de malheur (Juin 2014 – Anne Dréan, coiffeuse, Questembert, née en 1927). S'il chante le soir, « *C'est signe de malheur. C'est la mort de quelqu'un* » (Mars 2016 – Jean Le Mailloux, agriculteur, Quellec, Arzal, né en 1932).

Mais les oiseaux ne sont pas les seuls animaux à annoncer la mort. Les chiens et les bœufs ont aussi ce pouvoir.

### *Chiens et Bœufs*

Le chien hurle à la mort, « *il sent la mort* ». Une expression désigne même cet appel lugubre et tout à fait particulier : *le chien oude* (Juillet 2015 – Anne Dréan, coiffeuse, Questembert, née en 1927).

« *Le chien du voisin, un mois juste avant (la mort de ma petite fille) il avait passé dans la rue ; le chien s'avait chomé su' son cul [chomé veut dire ordinairement se lever ou se tenir debout. La position du chien assis « su' son cul » hurlant à la mort justifie pourtant ici l'emploi de ce mot], comme ça. Le v'là à faire : « ou ! ou ! » Le sapré chien qu'était à hurler là à la porte devant [devant] chez nous ! Ben tu vais [vaj] tu vois], un mois après, ma petite fille était morte. Y'en a qui veulent pas croire mais c'est vrai.* »

(Janvier 1986 - Marie Crusson, agricultrice, Kertalet, Férel, née en 1904).

Les bœufs aussi peuvent prédire la mort. Le corps des trépassés, nous dit Henri-François Buffet, est ordinairement mis sur une charrette tirée par des bœufs et emmené ainsi jusqu'à l'église. À Saint-Dolay, si les bœufs beuglent pendant la route, c'était signe qu'ils vont devoir porter bientôt un autre corps en terre (Buffet, 1954 ; 213).

Ces mêmes animaux possèdent une fois par an dans la nuit de Noël le pouvoir de parler et c'est pour annoncer la mort de leur maître. La nuit de Noël étant la plus longue de l'année, les bêtes à l'étable avaient donc droit à un supplément de nourriture à minuit. L'histoire des *merveilles de la nuit de Noël*, d'origine évangélique selon Arnold Van Gennep, est connue partout autour de La Roche-Bernard, comme ailleurs dans de nombreuses régions en France (Van Gennep, VIII, 1988 ; 3356).

*« Il y avait un homme qu'avait dit à son valet : « à minuit, mes bêtes vont parler ». Oh ! dame, le commis disait : « non, non, c'est pas vrai ! », « Eh ben, il dit (le patron), tu vas rester dans l'écurie. Tu vas coucher dans l'écurie, ben tu vas voir ! » (Le valet avait entendu les bœufs parler) Eh Ben, il avait dit oui, que dans l'année (les bœufs) allaient enterrer leur patron... »*

(Sans date - Scholastique Dunais, agricultrice, Pouran/Rosquéran, Marzan, née en 1906).

D'autres récits d'ajournements font aussi état d'animaux qui ne sont pas identifiés. Ainsi celui qui m'a été raconté dans un village de Nivillac. Il s'agit là aussi d'une « bête » dont on peut penser qu'elle est un être surnaturel. Elle annonce la mort d'une fillette en lui adressant directement la parole.

*« J'ai vu l'ajournement d'une petite qu'avait sept ans qui était morte brûlée : M.B. Moi j'avais à l'époque douze ou treize ans, ça s'est passé vers 1925. On allait garder les moutons chaque notre tour dans les prés du bas, là-bas. La petite voulait y aller. Sa mère lui avait dit : « tu iras porter la soupe es [aux] valets qui sont à ramasser les châtaignes dans l'bas ». Son frère voulait y aller lui aussi et sa mère a pas voulu. La fille va donc porter la soupe aux valets et elle remonte au village. Là, elle rencontre une femme qu'on appelait « La Tante » dans le village. M. P. qu'elle s'appelait, c'était la tante à tout le monde, quoi ! La petite lui avait don' dit à « la Tante » qu'une bête, c'est ça qu'elle avait dit mais quelle bête ? ... Une bête lui avait dit : « Si tu reviens au pré, tu reviendras plus ! », dans le bas du Tio [clos] Masson. M., elle, elle n'avait pas fait cas de ça. Elle lui avait répondu : « t'as rêvé ça ! » La petite revient donc au pré mener ses moutons. Nous, on était cinq au pré : les valets, elle et moi. Ça 'tait vers novembre, à l'époque des châtaignes. On 'tait donc à garder les moutons et une envie nous a pris de griller des châtaignes. On ramasse les châtaignes dans nos tabliers su' la Butte de Truhé ; les gars ramènent des épilles [aiguilles de pin], des bouts de bois. On fait le feu ; on grille les châtaignes. Nous, on avait des allumettes dans la poche... on n'avait pas le droit !*

*Pendant ce temps-là, les moutons partent dans d'autres prés où fallait pas qu'ils aillent. Les gars, eux, partent les chercher et le feu s'était mal éteint sans doute... elle était à côté de moi et tout d'un coup, elle avait brûlé. Je te dis ça dret [dʁ] comme ça 'tait [je te dis les choses comme elles se sont passées]. La petite elle tournait, elle tournait... Les valets l'avaient portée dans un sac à ramasser les châtaignes et puis ils l'avaient laissée dans la maison la plus près. Le docteur Cornudet était venu mais elle était morte le soir. »*

(Février, avril et mai 1986 - Marie Huguet, agricultrice, Bringuin, Nivillac, née en 1911).

Si les animaux, qu'ils soient surnaturels ou non, annoncent par leurs cris ou leurs paroles la mort des hommes, les récits d'ajournements comportent bien d'autres prédictions sonores.

### Funérailles

Les annonces et prédictions suivantes font cette fois directement référence au déroulement ordinaire des sépultures. Elles font entendre alors les divers moments qui les composent : des veillées mortuaires à la mise en terre du corps. Avant l'accomplissement de toutes ces cérémonies, la première manifestation sonore de cet ensemble de récits concerne la croyance à la charrette de la mort qui vient chercher les personnes désignées pour mourir.

### *Rencontrer le charigo*

Les rencontres avec la charrette de la mort sont connues et racontées dans toute la région proche de La Roche-Bernard. Paul Sébillot pensait que ces rencontres étaient propres aux seuls Bretons et se basait pour l'écrire sur les enquêtes de Georges Ferronnière dans le Morbihan et en Loire-Atlantique. Il établissait des équivalences entre la zone où cette croyance était vivante et la limite Sud de la pratique de la langue bretonne au 9<sup>e</sup> siècle<sup>403</sup>.

*« (À Marzan) la charrette (qui vient chercher les morts) s'arrête devant la maison de celui qui doit mourir. /.../ Tous les faits que (G. Ferronnière) cite ont été recueillis dans la partie encore bretonnante au IX<sup>e</sup> siècle ; dans le reste de la Loire-Inférieure l'enquête a été négative »* (Sébillot, 1904 ; 156). Je n'ai pas pu retrouver à ce jour les enquêtes originales de Georges Ferronnière citées par Paul Sébillot, mais mes collectes ont corroboré ces informations autour de La Roche-Bernard.

<sup>403</sup> La « *partie bretonnante du 9<sup>e</sup> siècle* » de la Loire Inférieure, l'actuelle Loire-Atlantique, est, pour Paul Sébillot, la zone définie par Aurélien de Courson dans son édition du *Cartulaire de Redon* en 1863 « *La limite des langues passait vers Conquereuil, le Gavre, laissait Blain en pays français, continuait par Bouvron et se terminait à la Loire à Donges.* » (Sébillot, 1886 ; 1).



Dans le *Mitaod*, et surtout à Nivillac et Saint-Dolay où j'ai retrouvé sa trace, la charrette porte un nom. Elle est appelée le *charigo*, ou le *chérigo* et se caractérise par un bruit particulier et arythmique d'essieu qui grince.

« *J'ai entendu mon père dire. J'ai pas vu. On entendait le bruit de la voiture : « Tchi ouign ! Tchi ouign ! » /.../ C'était la voiture qui venait chercher le défunt./.../ Ils entendaient le bruit du char à bancs, la roue du char à bancs, si on veut. »*

(Juin 2015 – A.G., agricultrice, Nivillac, née en 1931).

Pour d'autres informateurs, le *charigo* fait : « *tic, tac, tic, tac* ». (Février 1979 – Nanette Bizeul, cultivatrice, Bringuin, Nivillac, née en 1914). À Saint-Dolay, le *charigo* faisait un bruit très rythmé : « *rran, rran, rran...* ». Il est comme d'habitude très reconnaissable : « *C'est l'charigo qui passe !* » (Décembre 2012 – Marie Malnoë, Le P'tit Bézo, Saint-Dolay, née en 1924).

Si le *charigo* m'a été souvent évoqué par son bruit, plus rares en ont été les descriptions : on l'entend le plus souvent passer sans le voir. Pourtant, une informatrice l'a comparé aux « *voiturettes de camelots* » qu'on voyait autrefois dans les foires qui étaient recouvertes, m'a-t-elle dit, par « *une bâche de couleur claire* ». Le *charigo* serait donc recouvert de même. En tout cas, précise-t-elle encore : « *C'était pas un char à bancs, c'était pas fait pareil.* » (Décembre 2012 – M. F., Le Cressin, Nivillac, née en 1926).

Cette description, unique dans mes collectes, se trouve cependant confirmée par une des histoires retrouvée par Henri de Parscau du Plessix à Donges à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Le *charigo*, ici une charrette à bœufs, y est en effet recouvert d'un drap blanc énorme (Parscau du Plessix, 2008, I ; 217).

La particularité de la charrette de la mort en Haute-Bretagne serait qu'elle n'a généralement pas de conducteur, contrairement à son équivalent de Basse-Bretagne (Giraudon, 2012 ; 90). Pourtant, dans la région de La Roche-Bernard, on entend celui du *charigo* parler, donner des ordres à celui qui avait le malheur de le rencontrer.

« *Tu t'ais à courir le soir, ben tu te trouvais avec le charigo qu'ils appelaient ça. Ça marchait : c'était-y une bête ? C'était quoi ? [D'après la description qui suit, c'était plutôt une charrette, un chariot] ... ben, il bourdissait [il s'enlisait], il s'était arrêté, je crois. Il [le conducteur du charigo ?] disait à celui qui passait : « Tire-là ! ». Ben le gars, il tirait dessus. Après tu le voyais 'core après, « tic, tac, tic, tac »... ça marchait. Celui qui le débourdissait, parce qu'il était*

*bourdi [embourbé], il tirait sur la ficelle et celui-là, fallait qu'il se trouvait là le jour de l'enterrement. Les bœufs étaient aussi bourdis, ils ne pouvaient pas marcher, fallait que le gars l'aillonne, piquait dedans et puis ça démarrait d'eurtour. C'est bien plus vieux que nous, ça. »*

(Février 1979 – M. Bizeul, agriculteur, Bringuin, Nivillac, né en 190 ?).

Cet autre témoignage de la femme de cet informateur évoque probablement le passage bruyant du *charigo*, mais de manière plus imprécise. L'adresse du conducteur ( ?) au passant est toutefois mentionnée.

*« Y'avait des charivaris comme on disait là, mais bien sûr qu'il y avait des charivaris ! [Le charigo passe tout en faisant grand bruit, assimilé ici à un charivari de noces] À Baragan 'core. Ils avaient dit là : « Ah ! Tiens sur la corde ! Les bœufs vont passer ». Pour mener le monde en terre, avec les bœufs. Ils menaient le monde au cimetière... »*

(Février 1979 – Nanette Bizeul, cultivatrice, Bringuin, Nivillac, né en 1914).

Il ne fallait surtout pas faire obstacle au passage du *charigo*, sous peine d'être bousculé sans ménagement et dès qu'on l'entendait, il fallait se ranger.

*« Si tu 'tais su' l'bord de la route que ça le dérangeait pour passer, ça te poussait dans la banquette [sur le bas-côté] ! »*

(Juin 2015 – A.G., agricultrice, Nivillac, née en 1931).

Le *charigo* suit le chemin emprunté par le défunt ou la défunte pour aller à la messe, appelé d'ailleurs aussi « *chemin d'messe* ». Ce même trajet est celui du convoi mortuaire jusqu'à l'église. Ce lieu de passage surnaturel est un endroit très sonore car c'est ce chemin qu'empruntent les « *enterrements qui se promenaient le soir* ». Ces cortèges, vus et entendus avant la mort d'une personne, sont composés d'une foule qui suit la charrette emmenant le corps du défunt à l'église.

*« Les enterrements de Kerbert [nous sommes à Bois Marzan en Marzan] là et tout ça là, pour venir à Marzan c'est par là qu'ils venaient. Combien d' fois qu'ils l'ont rencontré comme ça ? Ils avaient peur forcément ! L'enterrement, la voiture et le cheval et le monde qui était derrière. »*

(Janvier 1986 – Hélène Riolland, agricultrice, Bois Marzan, Marzan, née en 1906).

En évoquant une de ces prédictions au village de Trénewé en Arzal, mes informateurs insistent sur le « *bruit épouvantable* » que fait le convoi. Il est très dangereux, comme lorsqu'on rencontre le *charigo mitaod*, de faire obstacle au passage d'un *enterrement qui se promène*.

« Ils ont tout vu, la charrette, le convoi... Quand tu rencontrais un enterrement dans un chemin, tu étais transporté dans le champ d'à-côté. Tu ne te rendais même pas compte. Il y a même des charrettes et des bœufs qui se sont trouvés transportés comme ça. »

(Octobre 2012 – Jean Olivier, agriculteur, Colon, Arzal, né en 1926).

« Mais y'en a qu'avaient du mal avec ça. J'ai connu une femme qui est morte (maintenant). Elle s'était pas mariée la pauvre. Elle venait à la messe de minuit. Elle s'était donc trouvée avec sa voisine... qui venait tou' deux à la messe de minuit, un soir de Noël, la veille de Noël. Et puis en face le bois de Kerjanec, là, ils (elles) ont trouvé quelque chose. Mais l'autre qui était avec elle n'a rien vu. Lucie, là, elle avait été jetée par-dessus le talus à aller de l'autre côté. Elle est restée toute infirme. Oh ! je l'ai très bien connue, c'était encore ça, là. Elle avait eu un enterrement qu'elle a trouvé et elle s'est trouvée dans le passage, mais elle l'avait pas vu. Elle entendait ben le bruit, puis, oh, là, là ! sa voisine lui dit comme ça : « Oh, là, là ! mais qui qu'on entend là ?

- Oh ! oui ! elle dit, elle. Il va falloir nous ranger. »

Mais elle a pas eu le temps. L'autre s'est rangée plus loin, mais elle s'était trouvée trop près, elle a été jetée par-dessus le talus. Elle s'était retrouvée dans un chemin creux. Y'en a p'us mésé [maintenant] beaucoup comme ça. Si l'enterrement venait, y'avait intérêt à se garer, parce que i' taint projetés plus loin. Lucie L'Bras' [Le Bras], elle s'appelait. Oh ! je l'ai bien connue ! J'la vois 'core, la pauv' Lucie, mais elle était toute éoinpée [handicapée] : ses jambes 'taint toutes restées courbées, toutes éreintées. Elle était couturière, elle venait coudre. Y'avait un tronc de chêne qu'ils lui avaient taillé. Bien assise, les pieds au bord du chêne, comme ça, elle était là à longueur de jour quand il faisait beau. »

(Février 1979 - Scholastique Dunais, agricultrice, Pouran/Rosquéran, Marzan, née en 1907).

Bizarrement, aucun de ces témoignages ne fait allusion aux languettes métalliques fixées aux rayons des roues des charrettes *bertonnes* transportant les défunts et qui s'entrechoquent sur le chemin vers l'église.

« J'ai vu ça /.../ Quand la roue tourne ça tapait ensemble un petit peu, comme si vous tapiez deux ou trois coups sur un bout de fer, de ferraille. Oh ! Oui, ça se faisait ça. »

(Octobre 1980 – Marie Leray, agricultrice, Keribèche, Marzan, née en 1896).

« Ça faisait comme un carillon quand ça roulait. »

(Février 1980 – Eugénie Béret, agricultrice, Quelled, Arzal, née en 1889).

Le passage de l'enterrement est un des aspects des ajournements et visions qui évoquent à l'avance les cérémonies des funérailles. Les prédictions peuvent reproduire précisément aussi ce qu'on entendra lors de la veillée mortuaire ou de la cérémonie elle-même.

### *Veillée et enterrement*

Dans l'ordre du déroulement ordinaire d'un décès et des rites l'accompagnant, ce sont les pleurs des personnes présentes à l'annonce du décès d'un proche qui sont entendus en premier.

*« Juste avant la mort de M. T. [nous sommes en 1977] du village de C. en Nivillac. Mme E. a entendu pleurer en passant près de la maison. Elle a entendu ces mêmes pleurs deux jours après dans la maison : c'était la fille qui pleurait la mort de son père. »*

(1977 - La Roche-Bernard).

*« (Mon père et mon frère), ils faisaient leur marienne [la sieste de l'après-midi], les hommes, et pis ils reviennent chez nous et ils disent : « oh, là, là ! J'sais pas moi qhi qu'on a entendu... on a don' été voir (dans la rue au-devant de la maison), mais on n'a rien vu ! » Ils entendaient crier et pleurer. Et pas longtemps après, la mère à C. D. là avait parti l'hôpital eh, ben ils étaient couchés là à faire leur marienne le midi. Quand ils l'ont ramenée de l'hôpital... morte, laissant six filles derrière elle... La jeune avait sept ans. L'aînée, ou bien toutes, je sais pas, elles pleuraient, vous savez bien, quand ils avaient ramené leur mère. Ils ont réentendu la même chose. »*

(Juin 2014 – A.G., agricultrice, Nivillac, née en 1931).

Parfois, les voisins sont demandés pour rendre un service et aller prévenir la famille. Dans ce cas, ce sont les appels que l'on entend à l'avance.

*« Moi, j'ai entendu pour la fille à M.B. qu'était morte. Elle était à Vannes [à l'hôpital]. Elle était pas morte quand moi j'ai entendu qu'i' fallait aller prévenir M.B. j'entends ça parler, crier à la porte : « Th... ! Th... ! [le prénom de mon informatrice] » Et puis oh, là, là ! en sursaut je me lève. Je saute par-dessus le bout d'mon lit. (Je regarde : je vois rien).*

*(Et quand la petite) est morte. J'ai entendu le même cri, quelqu'un était venu me demander./.../ C'était Josè H. qui venait me prévenir, le tonton de la petite, si je voulais bien aller dire à M.B., à la maman, de préparer le lit parce qu'ils ramenaient sa fille, morte, tiens. »*

(Juin 2014 – A.G., agricultrice, Nivillac, née en 1931).

De la même manière, ceux qu'on va chercher pour ensevelir les morts entendent les gens venir les prévenir.

*« Ma grand-mère était ensevelisseuse [à Ambon]. Elle savait quand les morts allaient avoir lieu. Une nuit, elle a entendu le bruit d'un char-à-bancs et celui des sabots d'un cheval et quelqu'un qui lui criait de la rue : « Marie ! Marie ! » (c'était son prénom). Elle ouvrait la fenêtre : personne ! Huit jours plus tard, le même bruit de char-à-banc et de cheval, le même appel : on venait la chercher pour ensevelir un mort. »*

(Février 2015 – Geneviève Le Ray, Marzan, originaire d'Ambon, née en 1933).

La fabrication du cercueil est bruyante, aussi l'entend-on très clairement.

*« (Mon père) a été placé très jeune, alors dans la ferme où (il était placé), il entendait dans la grange... le menuisier qui fabriquait le cercueil du patron. »*

(Octobre 1980 - Jeanne Olivier, agricultrice, Cosca, Arzal, née en 1896).

Aussitôt le décès, la pièce où est placé le mort est préparée afin de recevoir les visiteurs. Le réaménagement de la chambre entraîne des bruits qui seront entendus à l'avance.

*« À Bourg Pol, une amie de ma mère était malade. Ça s'est passé dans les années 1950, ça. Ils ont entendu dans le grenier un bruit sourd. Ils ont été voir, y'avait rien. C'était dans la matinée. Ils ont eu peur sur le coup. Une huitaine de jours plus tard, [à la mort de cette femme], il a fallu aller chercher un banc dans le grenier [un banc-coffre, tels que ceux qu'on mettait devant les lits clos, sur lesquels on allonge les morts] et le banc est tombé dans le grenier en faisant le même bruit qu'ils avaient entendu avant. »*

(Février 2015 – Geneviève Le Ray, Marzan, originaire d'Ambon, née en 1933).

Comme un mort n'est jamais laissé seul, quelqu'un sera toujours à le veiller jusqu'à son enterrement.

*« Mais y'a des choses qui arrivaient parce que, regardez, au Bodilan, y'a combien de temps, là ? Ben, y'avait une petite fille qui avait été tuée là. Au Pantalon( ?) ça s'appelle. Alors, elle avait été pour déheûder [enlever la corde attachée au cou et à la patte de l'animal, mise pour l'empêcher de courir : « heûder une vache »] un bœuf au cou, et pis la corde s'était enroulée autour dans sa main, le bœuf l'avait tuée. Il l'avait entraînée, ça tait ça pendant qu'ils*

*étaient toujours à la messe ou que'qu' chose, eux (les parents)... /.../ ça 'tait l'soir qu'ils 'taient aller chercher leur bœuf.*

*Alors y'avait un aut' bonhomme que j'ai connu assez, le taupier, qui 'tait li là [il était là], ce bonhomme-là ; ils 'taient tous allés à la messe de minuit [nous sommes à Noël], puis il dit – ils avaient tué le cochon – « Ah, là, là ! j'sais pas ! » ils 'taient gourmands les B., là. « Ah ! i' dit, ben, on va fricasser de la viande » /.../ Ils arrivaient le soir (les parents), y'avait de la viande toujours. Ben, quand i' 'taient à manger de sa viande, il entendait dire le chapelet dans le grenier. Ah ! j'l'ai entendu dire ça comme s'il serait là... « Allons don', qu'est-ce qu'i' s'passe, don' ? » Ah ! il avait peur, tu sais bien ! V'là qu'i' monte dans l'grenier. Quand i' tait dans l'grenier, le chapelet 'tait à s'dire à bas [en bas] : ça 'tait à bas... Ben regarde-don' cette p'tite fille-là, c' 'tait pas arrivé longtemps après ! Et pis, dame, ils disaient le chapelet et pis il était li dans le grenier : « Ah ! ben, qu'il dit, v'là le chapelet que j'ai tant entendu le jour que... » Cette p'tite fille-là, ça a été un chagrin énorme. Le bœuf l'avait traînée... »*

(Juin 1978 - Anne-Marie Riolland, agricultrice, Keribèche, Marzan, née en 1904. Cet jour-nement est connu aussi dans le *Mitaod* ; Avril 2013 – Yvonne Chasserio, la Grée, Camoël, née en 1930).

Un événement imprévu peut être entendu à l'avance, ainsi le témoignage suivant raconte que la croix mortuaire mise à la tête du lit est tombée pendant la veillée.

*« C'était la croix qu'ils mettaient au haut du lit qu'elle avait entendue (tomber avant le décès) « drao ! ». Et pis vous savez, c'est la croix de fer qu'on attachait quand y'a des morts. On met la croix au haut du lit. Quand la mort était arrivée, elle avait dit ça : « Oh ! Mon Dieu ! C'est le même bruit que j'ai entendu avant ! » »*

(Février 1979 - Clémentine Dagaud, Le Bourg, Marzan, née à Péaule en 1912).

Ce peut être aussi le choc du cercueil dans un mur comme le raconte ce témoignage noté avec ma grand-mère.

*« Ton grand-père était malade depuis quelques jours déjà. Un soir qu'on était endormi, je me suis réveillée avec un bruit sourd : celui d'un choc contre le mur de l'escalier. Sur le coup, je n'y prête pas attention. Je me rendors. Il est mort quelques jours après et quand on a descendu le cercueil, les hommes qui le portaient l'ont fait cogner sans faire attention dans le mur. Ça a fait le même bruit que j'avais entendu dans la nuit. »*

(Sans date - Eugénie Pendu, Questembert, née en 1899).

Dans l'ajournement suivant, l'auditrice surprend une conversation.

*« J'm'en souviens que P. de la C. là, elle entendait aussi et c'était pour le grand-père de J. /.../ elle allait chercher du cid' à la cave et puis elle entendait ça parler /.../ et puis elle leur a parlé : elle entendait bien sa voix comme si qu'elle leur avait parlé [elle s'entendait leur parler] : qhi qu'i' (z') attendaient ? Ben, elle dit :*

- *On attend les porteurs. Y'en a trois d'arrivés mais le quatrième ne vient pas !*

*Et quand elle était à l'enterrement – elle allait pas chercher son cid' [cidre] ce jour-là -, ben, c'était pareil parce qu'ils partaient avec le corps en voiture à cheval et puis elle dit : « Vous attendez. C'est l'heure pourtant ! Vous attendez...*

- *Ben oui, y'a trois porteurs d'arrivés, le quatrième arrive pas ! »*

*Elle avait entendu ça avant. »*

(Juin 2014 – A.G., agricultrice, Nivillac, née en 1931).

Lorsque le mort est décédé loin de son domicile, l'arrivée du cercueil est souvent l'objet de récits. En voici un exemple sonore :

*« On était donc réfugié [pendant la guerre 39/45, durant la Poche de Saint-Nazaire] à côté de l'école de Saint-Cry. On avait une tante là-bas. On dormait dans le grenier, en plein hiver. C'était le mois de février. On était sous les ardoises, là. Et puis ma mère, un matin – on dormait tout le monde ensemble -, elle me dit : « t'as rien entendu cette nuit ?*

- *Non, 'me » [non, dame].*
- *J'sais pas c'qui va s'passer, mais j'ai entendu une voiture arriver vers la porte, comme si qu'on déchargeait qhequ'chose de la voiture, qu'elle dit.*
- *Moi, j'ai rien entendu. »*

*Eh ben, on a été là quand mon tonton est mort. Elle a entendu la voiture arriver avec le cercueil /.../ le même bruit. Elle dit : « tiens, voilà c'que j'ai entendu ! » ».*

(Juin 2014 – A.G., agricultrice, Nivillac, née en 1931).

Enfin, les cloches prédisent aussi les enterrements en sonnant le glas à l'avance.

*« [Pendant l'office dominical] le prêtre, à l'offertoire, quand il élève le calice, à l'élévation, si la cloche (de l'horloge du clocher de l'église) sonne... Hier, elle a sonné à onze heures, ben, on dit qu'il y a un mort dans la semaine. »*

(Juin 2014 – A.G., agricultrice, Nivillac, née en 1931).

« Et la cloche aussi, tu vois, /.../ les glas. Ben, y'en a qui savaient bien que [qu'il y aurait un mort]... Ils entendaient le glas [à l'avance]. »

(Juin 2014 – A.G., agricultrice, Nivillac, née en 1931).

Ce que laisse entendre ce dernier témoignage, c'est que tout le monde n'est pas égal face aux ajournements. Certains en effet entendent, d'autres pas.

### **Ceux qui voient et entendent**

Certains ajournements et visions ne peuvent se percevoir que par les personnes qui ne sont pas directement concernées par eux. Dans le témoignage suivant, le cri du *feurzè* n'est pas entendu par les gens de la famille de la future défunte.

« Au décès de ma mère, une *feurzè* est restée sur la cheminée de la maison d'en face. Elle a crié pendant plusieurs heures. Le père N. qui habitait à côté a essayé de la tuer avec son fusil : il faut la tuer, ça porte malheur. Mais nous on l'a pas entendue. Les personnes concernées n'entendent pas. »

(Février 2015 – Geneviève Le Ray, Marzan, originaire d'Ambon, née en 1933. Le témoignage de mon informatrice est situé au bourg de Marzan).

Certaines personnes ont ainsi le don de « voir », et donc d'entendre les ajournements et les visions.

« Y'avait beaucoup qui voyaient, d'autres qui ne voyaient pas. Vous, vous auriez vu, ben moi, j'aurais été avec vous, j'aurais rien vu : ça dépend des gens. »

(Sans date - Scholastique Dunais, agricultrice, Pouran/Rosquéran, Marzan, née en 1907).

« J'entends T. L. (du village de Bois Marzan), à chaque instant, elle l'entend (le *feurzè*) comme ça. Elle dit que quand H. était mort ici, il y a dix ans. Eh ben, elle savait pas qhi qui s'rait mort du coin parce qu'elle entendait le *feurzè*. Ben la voisine en face, là, elle a rien vu, ni rien remarqué autrement. »

(Janvier 1986 - Hélène Rialland, agricultrice, Bois Marzan, Marzan, née en 1906).

« La femme du forgeron de Saint-Cry, J. F., que leur maison est juste au bord de la route et ça descend là (au cimetière). Elle est juste au carrefour. /.../ [La maison était sur le chemin emprunté par les convois mortuaires], elle me l'a raconté bien des fois. /.../ Elle me disait : « Oh ! tiens, il va 'core passer un enterrement ces jours-ci ! » Elle entendait le bruit des pas et puis là, pour une personne de not' coin, /.../ qu'è dit [qu'elle dit], avant que sa mère était morte /.../ « ben, elle dit, moi j'ai entendu, /.../ je l'ai bien connue [je l'ai bien reconnue : une personne qui était dans le cortège] /.../ qui criait et qui pleurait en descendant au cimetière



[à l'enterrement de sa mère]... » /.../ *elle entendait bien pleurer à descendre au cimetière. /.../Elle entendait, elle entendait. Elle voyait pas, qu'è dit, Mais à chaque fois qu'y'avait un enterrement, eh ben, elle entendait le bruit des chaussures su' la route. Elle dit : « on va aller à un enterrement... »*

(Juin 2014 – A.G., agricultrice, Nivillac, née en 1931).

Cette faculté dépend de l'heure de sa naissance et généralement il faut être né dans les *ténèbres de la nuit* pour l'avoir. Cette faculté n'est pas toujours facile à vivre pour les gens qui la possèdent.

« *Y'en a qui disaient ceux qui 'taient nés dans les ténèbres... de minuit à une heure ou à deux heures, si vous voulez, eh ben, i '(z) aurait eu des dons. Ceux-là, ils voyaient beaucoup de choses qu'ils comprenaient, quoi... mais je n'sais pas si c'est la réalité. /.../ Ma belle-mère ici, elle entendait bien des choses comme ça et le père Riolland (son mari), il rouspétait quand elle parlait de ça ; lui, par exemple, n'aurait pas vu de choses comme ça ! »*

(Janvier 1986 - Héléne Riolland, agricultrice, Bois Marzan, Marzan, née en 1906).

Cette autre information, lue dans un article du journal *La Presqu'île Guérandaise*, n'a pas été corroborée par les témoignages oraux : « *Certains signes qui apparaissent la nuit ne sont visibles que pour des personnes nées avant minuit. Celles nées après minuit ne voient rien. Cette croyance s'est conservée particulièrement chez beaucoup d'anciens du pays d'Herbignac [l'auteur parle des environs du village de Kerbilet proche de Férel] »<sup>404</sup>.*

Des témoignages ont précisé aussi que « *tout le monde ne mérite pas de voir les visions. »*

(Février 1979 – Clémentine Dagaud, Péaule, née en 1912). Ainsi certains ont-ils le pouvoir, car ils l'ont mérité, de voir et d'entendre leur propre ajournement.

« *Tous ceux qui voyaient leur vision, ben, c'était des saints, quoi. Y'avait une dame en haut [du village], elle était fille-mère mais elle avait de la misère. Elle avait qu'une vache et une chèvre pour élever ses enfants /.../ Ben, elle en a vu plusieurs [visions] oui, et elle a vu la sienne aussi, quoi. Ça s'passait dans le grenier. Parce qu'à ce moment-là c'était pas des vis [qu'on mettait] es cercueils, ça 'tait des clous qu'ils mettaient. Et elle a entendu tous les clous qui étaient pour elle. Et elle avait dit à ma mère que, de toutes façons, elle ne serait pas restée très longtemps parce qu'elle avait vu sa vision. Elle avait entendu dans le grenier tous*

<sup>404</sup> Trévelan Aubin, « Superstitions et hallucinations, croyances et légendes », in *La Presqu'île Guérandaise*, 5 janvier 1935. Archives de Loire-Atlantique. [En ligne] Département de Loire-Atlantique. [Page consultée le 7 mai 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.loire-atlantique.fr>.

*les... enfin, mettre le couvercle et puis tous les... taper sur les clous pour les enfoncer./.../ Elle a su que c'était pour elle. Et ici, on savait qu'elle était sauvée [que Dieu lui avait pardonné sa faute, puisqu'elle avait entendu l'avertissement de sa mort]. »*

(Décembre 2016 – André Jubert, agriculteur, Kerpaix, Péaule, né en 1945).

Quant aux morts, ils peuvent être pardonnés ou pas. Dans le second cas, ils doivent revenir sur la terre expier leurs fautes et leur retour se fait assez bruyamment afin d'attirer l'attention des vivants dont ils ont parfois besoin pour se tirer d'affaire.

### *Revenants*

Parmi les fautives les plus présentes dans les récits, les lavandières de nuit se font remarquer de manière sonore et distinctive dans des lieux précisément situés.

*« D'autrefois, ils disaient que ça 'tait des lavandières qui revenaient, quoi... qui étaient mortes si vous voulez, mais qui revenaient là. /.../ parce qu'elles avaient lavé le jour où il fallait pas [il ne fallait pas laver de linge le Vendredi saint par exemple...]. C'était pour faire pénitence. Mais moi, je l'ai entendue. On l'entendait souvent, nous, la lavandière. Il y avait un ruisseau comme ça, un grand ruisseau [l'endroit s'appelle Léhenne, entre les villages de Kerivin et Kergalin en Marzan. L'ancienne route de Vannes franchit le ruisseau à cet endroit]. Il y avait une passerelle dessus qui était en pierre de taille. On passait d'une barge [rive] à l'autre par là. Puis, on l'entendait laver là. Mon grand-père, un jour, il avait voulu passer. Eh bien, la lavandière était là et puis il lui dit :*

*« Mais retire don' toi, Fanchon, qu'il dit, - comme si ça avait été Françoise, mais ça 'tait Fanchon -, que j' passe ».*

*Il avait bu un petit coup, sinon, il lui aurait rien dit ; il aurait fait un autre tour, vous savez bien. Et puis elle s'était retirée, mais elle lui avait dit : « passez, mais passez vite ». Ben, il avait passé vite aussi, vous savez bien... »*

(Juin 1978 - Marie Leray, agricultrice, Kergalin/Keribèche, Marzan, née en 1896).

*« À La Touche en Saint-Dolay, une femme qui, une nuit, ne pouvait pas dormir, s'était levée pour aller laver son linge au doué. Arrivée sur les lieux, elle entendit badrasser, quelqu'un battait déjà du linge. Elle s'installa à côté de la lavandière et lui dit :*

*- Je croyais être matinale, mais tu es arrivée avant moi !*

*La lavandière lui répondit :*

*- Apprends que le jour est pour toi, la nuit est pour moi. » (Huguet, 1979).*

Une variante de cette histoire recueillie à Saint-Dolay veut que ce soit une *brayandière* qui fait du bruit certains soirs, comme les lavandières<sup>405</sup>. On reconnaît ici certains éléments propres aux légendes : le moment où a lieu l'événement, le soir, et le chiffre trois.

« *Mon père racontait ça que y'avait une brayandière qu'on entendait comme ça le soir. On entendait trois petits coups<sup>406</sup>, nous on disait que c'était la brayandière de Tréfin [Tréfin se situe à Rieux] de l'autre côté de la Vilaine. Les Bertons y'eux, ils disaient qu'ils entendaient la brayandière du Hézo ! [Le Hézo est un village de Saint-Dolay] C'était une revenante sans doute... »*

(Février 1990 - Aurélie Malnoë, agricultrice, Le P'tit Bézo, Saint-Dolay née en 1900).

On peut supposer en effet, bien que le récit ne le dise pas, que cette femme vient expier une faute quelconque après sa mort. Les lavandières de nuit sont entendues partout en Bretagne, en France et dans les pays celtiques (Giraudon, 2012 ; 278). Elles font de grands bruits avec leurs battoirs en Gascogne ou chantent en Franche Comté (Sébillot, II ; 424-425)

Comme les lavandières francomtoises, les prêtres revenants, eux aussi, se font reconnaître en chantant. Celui évoqué dans le témoignage suivant vient « *faire sa pénitence* », comme ses collègues de Haute-Bretagne, « *en raison de péchés commis pendant leur vie et surtout parce qu'ils n'ont pas dit les messes qui leur avaient été payées* » (Sébillot, IV, 1968 ; 241).

« *Ben, il y avait un prêtre dans les environs de chez nous qui venait chanter les vêpres. Je les ai entendues... ça tait comme la lavandière, c'est sa pénitence qu'il venait faire. /.../ Il y en a qui l'ont vu, dame ! Moi j' l'ai pas vu. Dans un pré, mais c'était le soir, même la nuit. Combien de fois on est sorti à la porte et qu'on l'entendait chanter les vêpres ou quelque chose comme ça ? Il y en avait qui avaient été le voir. Il se retirait, oui, dans un buisson. »*

(Juin 1978 - Marie Leray, Kergalin/Keribèche, Marzan, née en 1896).

Mais le revenant qui fait le plus de bruit dans la région est probablement *l'Ami Courtais* des landes d'Herbignac. Cet être fantastique apparaît pour la première fois à ma connaissance dans un texte de Girault de Saint-Fargeau datant de 1829.

<sup>405</sup> En effet, pour préparer les tiges de lin ou de chanvre afin d'en faire du fil, les *brayandières* se réunissent lors des *brairies* d'hiver pour les broyer avec la braie.

<sup>406</sup> « *(On donnait) trois p'tits coups de breille [braie] pour secouer la filasse, gretter cont' le bois pour faire tomber les éclis.* » (Février 1990 - Aurélie Malnoë, agricultrice, Le P'tit Bézo, Saint-Dolay née en 1900). La lavandière de Calorguen près de Dinan frappe trois coups de battoir le soir de la Toussaint (Sébillot, II ; 353).

« *L'Ami Courtais est un grand fantôme de dix pieds de haut*<sup>407</sup> *qui parcourt les landes [d'Herbignac] pendant la nuit en poussant des cris lugubres ; malheur à celui qui répond, car il est assuré de perdre la vie.* » (Girault de Saint Fargeau, 1829 ; 74)<sup>408</sup>.

*L'Ami Courtais* d'Herbignac, qualifié de *fantôme* par Eusèbe Girault, appartient à la grande famille des « *Patous de nuit* ». Le *Pâtou* de Donges [Donges est à 30 kilomètres au sud-est de La Roche-Bernard], comme celui d'Herbignac, est protéiforme. Pendant la nuit, il prend l'apparence parfois d'un homme de très haute taille. Il pousse un chant qui « *consiste en un certain nombre de hop : hoop, hooop, allant crescendo* ». On ne doit pas lui répondre, ni l'imiter car il vous course et peut « *vous causer grand dommage* » (Parscau du Plessix, 2008, II ; 48-49 et 52). Les *Houpoux* de Haute-Bretagne imitent ainsi volontiers l'appel des bergers « *Hou ! Hou !* » dont j'ai parlé plus haut (Sébillot, II, 1968 ; 423).

On aura bien sûr remarqué que tous ces personnages plus ou moins malfaisants se manifestent la nuit, car ces histoires effrayantes avaient pour but d'empêcher quiconque de sortir dans des ténèbres où se répandent facilement ces êtres aux bruits et cris inquiétants. Les plaisantins le savent bien et jouent sur ces peurs nocturnes. Un jour de 1896, les femmes de la caserne de douane de Noy en Arzal se plaignent à leurs maris d'entendre ces bruits métalliques de mauvais augure.

« *À Arzal, à la douane de Noy vers 1896, les femmes des douaniers signalèrent à leurs maris des bruits de chaîne, de ferrailles, qui leur faisaient penser à des revenants. Ces bruits avaient lieu à la même heure. On alla donc dans le chemin d'où provenaient les bruits, et on trouva le barbier du bourg d'Arzal qui traînait une fourche.* »

(Avril 1982 – Germaine Rieux, fille de douanier, La Roche-Bernard, née en 1902 et Jeanne Olivier, agricultrice, Cosca, Arzal, née en 1896)<sup>409</sup>.

<sup>407</sup> Pour l'époque 6 pieds ou 1m 80 était une grande taille pour un homme. Etaient considérés comme grands ceux qui dépassaient 1 m 68 d'après les archives militaires françaises de 1819 à 1826 étudiées par Emmanuel Le Roy Ladurie (Le Roy Ladurie, 1973 ; 55).

<sup>408</sup> Ce « fantôme » est mentionné par d'autres auteurs postérieurs à Eusèbe Girault, spécialisés pour certains dans la rédaction des guides pittoresques. Mais ils n'apportent toutefois pas de compléments à la légende. Voir par exemple (Hugo, 1835 ; 155). La *Revue des Traditions Populaires* relaie l'information elle aussi en 1892 où, pendant les *Dîners de ma mère l'Oye*, on mentionne *l'Ami Courtais* : « *La croyance à ce fantôme a-t-elle été constatée à une époque plus récente et avec plus de détails ?* » Jusqu'à présent, à ma connaissance, personne n'a répondu à cette pertinente interrogation (Sébillot, 1892 ; 320). L'appellation étrange de ce revenant pourrait se rapprocher de celle de *Misti Courtin*, autre personnage fantastique de la région (Dréan, 2012 ; 56).

<sup>409</sup> D'autres ont contrefait des lumières la nuit avec des chandelles pour faire croire à des ajournements. Mais c'était surtout les parents les premiers bénéficiaires de ces croyances. Ils trouvaient dans ces histoires de quoi refroidir les ardeurs de leur progéniture à courir la nuit. D'ailleurs, les prêtres eux aussi ont pu les utiliser pour

### *Fin des ajournements*

Aujourd'hui, me disent les informateurs, on ne voit ni n'entend plus rien de tout cela. Les prêtres seraient même à l'origine de la disparition de ces phénomènes surnaturels.

« Ça a été dit qu'autrefois, vous savez, le prêtre disait la messe : on le voyait détourné vers nous. Ils disaient leur messe, y'avait un choriste qui transportait le livre d'un bout à aller à l'autre (du chœur) pour lire. Le curé ne se dérangeait pas. Alors donc, c'est le curé qui se dérangeait pour mettre le choriste à passer pour mettre ses livres. D'après dire que c'était ça, c'était le curé qui se déplaçait. Alors ils avaient changé les avis puisque c'est des affaires comme ça, alors sans doute les curés qu'avaient changé ça : « on mettra le choriste à passer par-derrrière ». Il paraît que depuis ce temps-là, il s'est vu bien moins d'affaires. Allez vous comprendre quelque chose ! Ben c'est tout. J'peux pas vous dire autrement ! »

(Septembre 1980 - Marie Crusson, agricultrice, Kertalet, Férel, née en 1904. Même information dans le *Berton* : Février 1980 - Eugénie Béret, agricultrice, Quellec, Arzal, née en 1889).

Ce témoignage fait référence aux changements opérés dans l'ordinaire de la messe à partir de 1965<sup>410</sup>. En mettant une date précise à la disparition des *visions*, on la relie au changement de l'ordonnance des rites qui accompagne les ruptures qui ont cours ces années-là dans le domaine de la croyance religieuse. Selon l'analyse d'Yves Lambert, elles sont dues, entre-autres, à « la pénétration progressive /.../ d'un nouveau mode cognitif reposant sur la rationalité technique et scientifique /.../ [ainsi qu'à] la rupture du monopole religieux d'expression des valeurs et de la vision du monde. » (Lambert, 1985 ; 388-389).

Cette nouvelle vision apportée par un monde technique et rationnel s'est trouvée rompre en effet les modes de pensée traditionnels. Des prophéties, volontiers citées par mes informateurs les plus âgés qui en apprécient la modernité, s'en font d'ailleurs écho : « *Quand tu verras les voitures sans chevaux et les hommes voler en l'air, la fin du monde ne sera pas loin !* ». La fin d'un monde effectivement, celui de la société traditionnelle rurale. Les véritables fautes, ce sont ces *voitures sans chevaux* qui éclairent la nuit et le bruit qu'elles génèrent em-

---

contrôler leurs ouailles (Giraudon, 2012 ; 294). Daniel Giraudon décrit ainsi les métamorphoses des prêtres en chien noir afin de surveiller les agissements de leurs paroissiens la nuit. J'ai recueilli une histoire de la même veine à Marzan où le maître d'une grande ferme se transforme « *en gros chien noir* » pour épier ses ouvriers (Sans date - Marie Leray, agricultrice, Kergalin, Marzan, née en 1896). Ces transformations étaient possibles grâce à la lecture « *dans un livre* ». Or, « *on disait que ces gens-là avaient pris leurs livres chez les prêtres* » (Janvier 1985 – Madeleine Dréno, couturière, le Château, Péaule, née en 1906).

<sup>410</sup> Le *Missel Romain* de 1962 indique que le choriste, portant le livre de droite à gauche de l'autel, passe en effet devant le prêtre. Suite à l'instruction *Inter Inter Œcumenici* de septembre 1964, mise en application à partir de mars 1965, « *l'épître et l'Évangile seront lus ou chantés vers le peuple* ». Le texte intégral peut être trouvé dans *L'instruction « Inter Œcumenici »*, Éditions du Cerf, Paris, 1964, 248 p.

pêche ainsi toute manifestation surnaturelle, c'est tout au moins le point de vue de mes informateurs.

*« Y'avait beaucoup qui voyaient aut'fois. Main'nant, justement, on voit moins parce qu'il y a tellement de voitures qui roulent et tout. Et puis, les gens veulent plus croire à ça. »*

(Décembre 2016 - André Jubert, Kerpaix, Péaule, né en 1945).

## 2 D'un environnement sonore à un autre

La fin de la société traditionnelle rurale, est le moment où l'agriculture s'industrialise en France, dans les années 1960 (Mendras, 1984, 365). Sur le plan sonore, les deux décennies 1950 et 1960 marquent en effet, dans la région comme ailleurs, une véritable rupture. Certes, de nombreuses évolutions, comme on a déjà pu s'en rendre compte, avaient déjà affecté l'intégrité de l'environnement sonore traditionnel depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle, mais c'est à partir de 1950 que beaucoup de sonorités anciennes s'éteignent. Peu d'entre-elles survivent, d'autres sont remplacées, de nouveaux sons arrivent enfin.

Tous ces changements s'étaient cependant irrégulièrement dans le temps. Ils ne touchent pas non plus tout le monde au même moment mais finissent toujours à terme par modifier, voire à faire disparaître irrémédiablement l'environnement sonore rural dans ses caractéristiques essentielles. Constitué jusque-là de sons discontinus, distincts et plus ou moins rares, on entend désormais des consonances nouvelles intenses et continues.

*« In all earlier societies the majority of sounds were discrete and interrupted, while today a large portion – perhaps the majority – are continuous. [Dans toutes les sociétés plus anciennes, la majorité des sons étaient doux et discontinus tandis qu'aujourd'hui une large proportion d'entre eux – peut-être même la majorité – s'entendent de façon continue.] »* (Murray Schafer, 1977; 78).

Ces bouleversements sont dus en grande partie à l'apparition, dans le milieu rural des années 1950, d'innovations technologiques dont beaucoup sont particulièrement sonores. Cette arrivée en masse a été décrite en Bretagne dans de nombreux travaux approfondis et a été commodément synthétisée (Monnier, 2010 ; 209-260). La modernisation du Morbihan gallo agricole, dans lequel est incluse la région qui m'occupe, a été de même l'objet de la thèse de Joseph Radioyes (Radioyes, 1968). Il ne me paraît donc pas pertinent de revenir sur la question.

Cependant, les témoignages oraux recueillis évoquent plusieurs pistes intéressantes à suivre en ce qu'elles permettent une manière de conclusion à l'étude de l'environnement sonore local. Malgré toutes ces modifications importantes, certains sons traditionnels ont malgré tout perduré et il convient donc de poursuivre l'enquête jusqu'au moment de leur disparition totale.





## 2.1 Sonorités nouvelles

### Nouveau fond sonore

Le premier grand facteur du changement est dû aux véhicules automobiles et, sur une moindre échelle, aux cyclomoteurs. Les moteurs envahissent littéralement l'environnement rural à partir des années 1950. À partir de cette époque, le pouvoir d'achat augmentant, il est possible d'investir dans une voiture dont le prix devient alors abordable ; c'est un des effets de la croissance continue de l'économie française à partir de la fin des années 1940, observé en Bretagne comme ailleurs (Morin, 2013 ; 121-122).

En ville, dans les rues des bourgs et sur les routes principales, le nombre de véhicules poursuit une ascension commencée dans les années 1920 et 1930. Mais il augmente cette fois de façon exponentielle et très significativement à partir des années 1950<sup>411</sup>. En mars 1957, le journal *La Presqu'île Guérandaise* commente en ces mots l'avancée des travaux du nouveau pont à La Roche-Bernard : « Pourquoi n'a-t-on pas utilisé les anciennes culées et construit le pont à l'emplacement du précédent ? Parce que le trafic routier s'est considérablement accru !... Depuis 1944, il a quadruplé... En 1955, il est passé 1500 véhicules par jour à La Roche-Bernard et ce chiffre sera de 6000 dans un avenir assez prochain, d'après les prévisions des techniciens »<sup>412</sup>.

Le réseau des routes de campagne tarde pourtant à être aménagé. Très souvent, ces dernières ne sont pas goudronnées avant la fin des années 1950, alors que le tout premier tronçon bitumé de la région de La Roche-Bernard date de 1927<sup>413</sup>. L'investissement dans un véhicule à moteur n'intervient donc pas vraiment dans les villages avant les années 1960.

« En 1950 ou 55, on comptait encore les voitures sur les doigts d'une main [à Arzal]. Y'avait celle de Jules Bourse, Antoine Calle, Guyodo de Kerfluher, les cars Triballier qui nous emme-

<sup>411</sup> Le nombre de véhicules automobiles possédées par les habitants de La Roche-Bernard augmente progressivement au cours de la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle. D'une auto en 1899, on passe à 8 automobiles et 1 camionnette en 1920 puis, en 5 ans seulement, en 1925, on arrive à 21 voitures particulières et 2 camions utilisés par les administrations. L'automobile n'est plus réservée aux seuls gros négociants, propriétaires, médecins et notaires et son usage se démocratise lentement. Les Rochois possèdent 148 véhicules en 1954. Les chiffres de 1899, 1914 et 1920 sont ceux des registres des certificats d'immatriculations en Morbihan (1899-1924). A.D.M. S 3313. Voitures de tourisme et bicyclettes, registre de déclaration, 1<sup>er</sup> janvier 1920 et 1925. A.D.M. 3Es 195/23. Le chiffre de 1954 provient de *La Presqu'île Guérandaise*, 22 août 1954, archives du journal *L'Écho de la Presqu'île*, Guérande.

<sup>412</sup> *La Presqu'île Guérandaise*, 17 mars 1957. Archives du journal *L'Écho de la Presqu'île*, Guérande.

<sup>413</sup> Le chemin n°34 qui traverse la ville de La Roche-Bernard est bitumé en juillet 1927. Registre des délibérations du conseil municipal de La Roche-Bernard, du 23 juillet 1927. Mairie de La Roche-Bernard. À cette époque, on n'en est qu'au début du bitumage dans le département et il n'y a que 23,5 kilomètres de routes bitumées dans le Morbihan (Harismendy, 1999 ; 118).

*nait à La Roche le jeudi (pour le marché), avec les animaux dans l'fond ! [Dans une bétailière en remorque]. C'est dans les années soixante qu'on a commencé à passer les permis. C'est là qu'c'est parti. »*

(Juillet 2016 - Jean Le Mailloux, agriculteur, Quellec, Arzal, né en 1932).

Et puis, arrive la grande période des cyclomoteurs qui se répandent partout sur les routes et les chemins et dont le pétaradant passage éclipse le plus discret cliquetis des bicyclettes apparues, comme on a pu le lire plus haut, à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Les adolescents en sont les premiers bénéficiaires afin qu'ils aillent au collège ou sur leur lieu de travail.

*« Mon frère a eu une Mobylette en 1964 pour aller au collège à Herbignac [le village dont parle mon informatrice est à Pénestin, à environ 13 kilomètres d'Herbignac par la route]. Avant, on avait qu'un vélo pour toute la famille, celui de mon père. »*

(Avril 2015 – Maryvonne Le Maulf, Le Val, Pénestin, née en 1953).

*« En 1964, année où j'ai obtenu le certificat d'étude, mes parents ont acheté mon premier cyclomoteur, toujours à Raymond Loppion, notre fournisseur attitré [originaire de Marzan, l'auteur, alors âgé de 15 ans, avait déjà eu l'occasion d'acheter un vélo en 1959 à ce même fournisseur]. Hélas, en l'occurrence, puisque cet engin récalcitrant était toujours en panne. Avec mon soutien financier, mes parents ont pu acquérir une Mobylette neuve, une vraie de vraie. » (Rio, 2016 ; 45).*

Pendant que le trafic augmente sur les routes de campagne, ce sont les tracteurs qui arrivent en nombre dans les champs. Ils se sont déjà fait entendre très ponctuellement dans les grandes exploitations dès les années 1920, mais, à cette époque, ils sont encore exceptionnels, employés principalement pour entraîner les machines à battre. Trois tracteurs seulement sont comptés dans le canton de La Roche-Bernard en 1929 (Radioyes, 1968 ; 428). Le bruit des moteurs à vapeur s'efface alors au profit de celui des diesels à un cylindre, puis à deux, sonorités bien différentes que les mécaniciens savent d'ailleurs reconnaître aisément (Décembre 2014 – Bernard Provost, mécanicien, Les Marres, Nivillac, né en 1942).

*« Au début, les tracteurs étaient couplés à la machine à battre. On les utilisait que pour ça parce que avant c'était les bœufs qui traînaient la loco [la locomobile entraînait la courroie qui la reliait à la machine à battre]. Les tracteurs n'avaient qu'un cylindre et ils étaient reconnaissables au bruit du moteur. C'était des Lanz Bulldog [Ces tracteurs sont mis au point en 1921]. On les entendait de loin. /.../ La nouvelle génération des tracteurs, c'est apparu dans*

*les années 1950. C'était des tracteurs avec des noms anglais avec (deux cylindres, au bruit différent). Nous, on avait un Brown que mon père avait acheté en 1953. Dans le village, y'avait un autre tracteur avant qu'un voisin avait acheté en 1951. »*

(Décembre 2014 – Bernard Provost, mécanicien, Les Marres, Nivillac, né en 1942).

À partir des années 1950 et 1960, le bruit des tracteurs remplit l'espace rural de façon régulière, particulièrement à la saison des moissons et des labours. Il est rejoint en hiver par celui des premières tronçonneuses qu'on emploie dès le début des années 1950 dans la forêt de la Bretesche (Martin, 2014 ; 123). Toutes ces machines s'entendent ponctuellement d'abord, puis leur bruit se répand de plus en plus rapidement à mesure que les années passent. Dès 1964, le Morbihan se situe ainsi dans les premières places du nombre de tracteurs possédés au plan national (Radioyes, 1968 ; 436 et 439). À terme, ils en arrivent à constituer un *fond sonore* continu, en rupture avec les sons brefs et répétés de l'ancienne société traditionnelle.

Le son continu des moteurs est d'ailleurs bien identifié localement et, dans certains endroits, le trafic routier est désigné par une expression qui lui est dédiée. Ainsi, pour les habitants du *coin d'Bas* au sud de la commune d'Arzal<sup>414</sup>, le bruit du trafic sur la portion de la RN 165 entre Muzillac et La Roche-Bernard, signe de temps froid, est appelé « *le secret d'à Haut* », ou « *le secret de Haut* », une expression très imagée pour désigner le murmure continu des automobiles sur la route. Je rappelle que le *Haot* ou *le Haut* désigne ici le Nord.

*« Le secret ? C'est quand le temps est calme, qu'il n'y a pas de bruit... on entend le secret d'à Haut. [Pourquoi « le secret ? ] Je ne sais pas... c'est quand le temps est calme, qu'il n'y a pas de bruit. Alors on entend le secret d'à Haut... »*

(Novembre 2014 – Jean Le Mailloux, agriculteur, Quellec, Arzal, né en 1932).

À cette première rupture dans l'environnement traditionnel, marquée par la constitution d'un *fond sonore*, va s'en ajouter une seconde qui lui est liée mais qui touche davantage cette fois aux intensités des sons nouveaux.

---

<sup>414</sup> Arzal est partagé en *Coin d'Haot* ou *Coin d'Haut* et *Coin d'Bas*, respectivement au nord et au sud de la commune. « *Le Coin d'Bas, c'était en dessous de Lantiern à venir jusqu'à la Vilaine* ».

### Nouvelles intensités, nouvelles diffusions

Plusieurs innovations technologiques dont la diffusion s'accélère permettent d'obtenir des sons plus intenses. L'amplification électrique crée ainsi de puissantes sonorités, dont l'emblématique sirène des pompiers. Celle de La Roche-Bernard, la seule du canton, retentit dès le début des années 1950<sup>415</sup>. Chacun apprend à interpréter alors le nouveau code des sonneries et peut ainsi distinguer les interventions pour les incendies de celles des accidents, ou encore de celles des annonces dominicales de manœuvres et d'entraînement. Totalement inédite dans l'environnement local, cette sonorité n'a plus rien à voir avec les tambours et les clairons d'antan, instruments qui ne sont plus d'ailleurs à cette époque qu'un souvenir. La puissance de la sirène permet dorénavant d'avertir les pompiers volontaires dans un bien plus large espace.

La sonorisation électrique modifie donc les manières de couvrir un territoire donné. Plutôt que de multiplier les points d'annonces fixes aux intensités plus faibles, un flot sonore plus puissant est déversé de façon continue. Ainsi, à La Roche-Bernard, au tout début des années 1980, les annonces municipales sont effectuées à l'aide d'un micro et de haut-parleurs installés sur une automobile de fonction. Cette nouvelle façon de procéder a succédé aux traditionnelles proclamations fixes criées aux carrefours de la ville : « *je parlais tout en roulant* » dit ainsi le dernier annonceur municipal (Septembre 2017 – Alain Couffin, La Roche-Bernard). La continuité paraît donc bien être caractéristique de l'émission du son nouveau.

Ainsi qu'il a été noté précédemment, la sonorisation électrique des fêtes populaires a commencé ponctuellement dès la seconde moitié des années 1930 dans la région de La Roche-Bernard. Mais c'est véritablement à partir des années 1950 que l'usage de la sonorisation est considéré comme une nécessité pour les événements rassemblant une audience conséquente. L'église est d'ailleurs un des premiers lieux qui en soit équipé de façon pérenne. Celle de La Roche-Bernard possède micros et haut-parleurs à partir de juin 1953<sup>416</sup>.

Ces années-là, les micros arrivent aussi dans les événements privés.

<sup>415</sup> Voir par exemple *La Presqu'île Guérandaise*, 26 août 1951, Archives du journal *L'Écho de la Presqu'île*, Guérande.

<sup>416</sup> C'est la première de la région. Cahier de paroisse de La Roche-Bernard, 20 juin 1953. Presbytère de La Roche-Bernard.

« *Mon premier souvenir de micro dans les noces ça devait être en 1957 au mariage de ma nièce, là. Je me rappelle M. qui avait chanté, le micro était dans le bout d'une table [nous sommes ici dans une noce bretonne de pré<sup>417</sup>].* »

(Septembre 2017 – Jean Le Mailloux, agriculteur, Quellec, Arzal, né en 1932).

L'usage des micros aura une incidence directe sur les types traditionnels de ports de voix dont j'ai parlé plus haut ainsi que sur l'interprétation des chansons. Un informateur-chanteur évoque ici son expérience dans l'animation des noces.

« *Il faut avoir de la voix et du souffle et faut pas être timide (pour être chanteur). Parce que celui qui est timide n'arrivera jamais à chanter. /.../ Maintenant y'a des micros, mais y'avait pas de micros à l'époque, hein. Ça 'tait un mariage de 150 personnes, fallait qu'tout l'monde entende et ça répondait ! Là, c'était gai.* »

(Janvier 2016 – André Jubert, agriculteur, chanteur routinier, Kerpaix, Péaule, né en 1945).

L'intensité forte des sons nouveaux, qu'ils soient amplifiés ou non, va avoir d'autres effets, inverses d'ailleurs à ceux que je viens de décrire. Elle rend en particulier, pour l'auditeur, l'écoute attentive plus difficile et, paradoxalement, rétrécit ainsi les dimensions du territoire sonore qu'il perçoit. La *sphère acoustique* qui l'entoure est amputée des sons rapprochés. À titre d'exemple, dans le milieu des années 1950, un tracteur garé devant une maison, et dont le moteur tourne, peut y empêcher toute conversation.

« *Assis autour d'un café bonne goutte dans la cuisine, nous n'entendions rien, strictement rien : le bruit du tracteur stationné juste devant la maison couvrait toutes les voix.* » (Fleury, 2013 ; 52).

Dans le témoignage suivant, un de mes informateurs explique qu'il n'entend plus, lorsqu'il travaille avec son tracteur dans les champs, les deux sonorités lointaines et caractéristiques des cloches et du train. On a pu noter plus haut qu'elles servaient traditionnellement à se situer dans l'espace local et puis, surtout, qu'elles étaient utilisées couramment comme indicateurs météorologiques. Il est vrai que la météo est maintenant disponible sur le transistor – embarqué d'ailleurs parfois sur le tracteur lui-même ! – ou à la télévision, deux appareils qui se répandent aussi dans les intérieurs des années 1960.

---

<sup>417</sup> Côté *berton*, les « *noces de pré* » ou « *noces de campagne* » - dont le repas et les danses qui suivent ont lieu à l'extérieur, dans un pré - dureront jusqu'aux années 1950. Dans le *Berton*, les *noces de campagne* se raréfieront pendant la décennie 1950. Les toutes dernières eurent lieu au début des années 1960 ; ce furent les plus petites. « *Après, tout le monde est allé au restaurant. Y'avait quelques-uns, des petites noces de campagne, ceux qui vraiment ne pouvaient pas (financièrement).* » (Janvier 2016 – André Jubert, agriculteur, chanteur routinier, Kerpaix, Péaule, né en 1945).

« On entend beaucoup moins (de choses) parce qu'avec le bruit des tracteurs c'est plus pareil. /.../ Quand on travaillait dans les champs, ça 'tait les bœufs ou le cheval. Parce que quand sont venus les tracteurs, on n'entend plus rien avec les tracteurs. /.../ Mais quand on était jeune, y'avait pas de tracteurs, alors on entendait les cloches de Caden, ou le train à partir de Malansac qui allait à Redon. »

(Décembre 2015 – André Jubert, agriculteur, Kerpaix, Péaule, né en 1945).

De même, à Pénestin, par mauvais temps, les habitants du bourg entendaient *sonner* la mer. Aujourd'hui, leur attention est distraite par les nombreux et intenses bruits rapprochés et, dans le bourg, elle n'est plus écoutée.

« La mer, on l'entend même plus aujourd'hui. Pourtant, on est proche ici ! [Mes informateurs habitent à 2 kilomètres à vol d'oiseau]. La mer, ça faisait du bruit... »

(Avril 2015 – Henri et Jeannette Crusson, agriculteurs, Le Val, Pénestin, nés en 1937 et 1942).

« Si ! La nuit on l'entend, quand il n'y a plus d'autres bruits. »

(Mai 2017 – Marie-Paule Gaudin et Pascal Mucet, libraires, le Haut-Pénestin).

Cependant, et contrairement peut-être à ce que pourrait laisser penser l'accumulation des témoignages des paragraphes précédents, la modification de l'environnement sonore ne s'est pas faite partout au même rythme.

### Période de transition

L'évolution de l'environnement sonore est la plupart du temps progressive et s'étale volontiers dans le temps. Comme elle n'est pas uniforme, les phases de transition sont nombreuses, surtout dans la période qui a été l'objet de cette étude ainsi qu'on a pu déjà s'en rendre compte. Mais, davantage sans doute qu'auparavant, on assiste dans les années 1950 et 1960 à une juxtaposition inédite et très révélatrice de sons anciens et nouveaux.

Pour en donner un premier exemple, je reviendrai sur la diffusion des tracteurs à la campagne qui me paraît être, dans ce domaine, un bon indicateur. Le rythme des achats des véhicules dépend à cette époque d'un grand nombre de facteurs : des opportunités, de la richesse et de la personnalité de celui qui en désire un. Là où certains sont prédisposés à la nouveauté et sont les premiers à les acquérir, avant tout le monde avec ou sans crédit, d'autres, plus frileux, attendent de voir ou, plus prudents, prévoient de vendre d'abord leur attelage de bœufs pour avoir les moyens d'acheter. Les entretiens, effectués avec plusieurs

agriculteurs ou fils d'agriculteurs, montrent ainsi des achats étalés entre les années 1950 et le début des années 1970.

*« Je suis allé, en 1956, à une foire-exposition à Vannes. On y était allé à quelques jeunes de Férel comme ça, histoire de se promener un jour. J'avais tout de suite pris mon option quand j'avais vu l'exposition de tracteurs, les nouveaux modèles qui arrivaient parce qu'avant, les tracteurs qu'il y avait c'était des tracteurs à essence et là y'avait une exposition de tracteurs diésel, les premiers deux cylindres /.../ Je dis : « si je continuais la ferme tout de suite, je dirai « oui ». »*

(Juillet 2015 - Hilaire Chatal, René, Férel, né en 1930).

*« J'ai acheté mon premier tracteur en 1969. »*

(Décembre 2015 – André Jubert, agriculteur, Kerpaix, Péaule, né en 1945).

*« Il n'y avait pas de tracteurs quand je suis partie du village [Le Val en Pénestin. Mon informatrice part en 1966]. Le premier est arrivé en 1971 ou 1972 et là, ça a été très vite après. »*

(Avril 2015 – Maryvonne Le Maulf, Le Val, Pénestin, née en 1953).

Pendant presque 20 ans, les derniers attelages d'animaux cohabitent donc avec les tracteurs. Symboliquement pendant cette période, les bêtes disparaissent des rituels locaux. En septembre 1962, à la chapelle de Miquel en Marzan, pour la procession de la Saint-Cornély censé protéger les bêtes à cornes, c'est un tracteur qui entraîne pour la première fois la charrette où est placée la statue du saint, à la place du traditionnel attelage de bœufs (Janvier 2015 – André Pivault, agriculteur, Cosquer, Marzan, né en 1946).

Si les tracteurs entrent d'abord dans les plus grosses exploitations, il arrive, même si l'on possède un tracteur, qu'un couple de bœufs soit gardé pour faire les petits charrois ou les labours délicats pour la machine<sup>418</sup>. Le cheval sert aussi pour le transport ou les travaux légers. Mais cette période de cohabitation touche à sa fin. Une dizaine d'années plus tard, au milieu des années 1970, les bœufs et les chevaux auront quasiment disparu des fermes et avec eux tous les bruits qui leur sont attachés : le système de communication oral nécessaire à leur conduite, les activités sonores des artisans attachés à la fabrication ainsi qu'à

---

<sup>418</sup> Joseph Radioyes a fait en 1956 une enquête sur l'équipement des exploitations agricoles à Ruffiac dans le Morbihan, commune située à 40 kilomètres au nord de La Roche-Bernard. Il en ressort que le tracteur est d'abord présent dans les fermes dont la surface dépasse les 20 hectares, celles qui sont largement au-dessus de la moyenne donc. La moitié d'entre-elles a toutefois gardé une paire de bœufs pour le travail des terres plus lourdes, marécageuses, alors que les chevaux y sont employés pour le transport ou les travaux plus légers (Radioyes, 1968 ; 440).

l'entretien des animaux et des véhicules - celles des forgerons, maréchaux-ferrants et charrons particulièrement. Disparaissent irrémédiablement les sons clairs du marteau sur l'enclume, le chuintement de l'eau au contact du fer lors de la fabrication des roues, le martèlement des sabots, le bruit des roues ferrées sur le revêtement des routes et des chemins, les claquements de fouet, les essieux qui grincent...

Les deux décennies qui suivent les années 1950 ont donc été un moment de transition sonore où s'impose, à terme, les véhicules automobiles et le bruit de leur moteur au détriment des animaux et des sonorités qui leur sont associées. D'autres domaines et lieux connaissent dans le même temps ce phénomène, et particulièrement celui des intérieurs des maisons.

L'environnement sonore des intérieurs domestiques connaît presque une révolution pendant toutes ces années de diffusion intense des innovations technologiques. Cependant, là non plus, il n'est pas passé d'un seul coup à la « modernité » et la juxtaposition de deux univers sonores y est encore très fréquente. Les intérieurs, notamment ceux des villages, connaissent longtemps ce mélange particulier de sonorités nouvelles et anciennes. Les plus jeunes de mes informateurs le décrivent fort bien lorsqu'ils évoquent le temps où les nombreuses innovations technologiques trouvent progressivement leur place dans les maisons.

*« Mes premières impressions le matin quand je me réveillais et que j'étais encore au lit c'était ma mère qui allait tirer les vaches et puis elle passait le lait à l'écrémeuse « vvjjj, vvjjj, vvjjj, clonk ! » [Les écrémeuses apparaissent dès les années 1930 dans les intérieurs locaux. Leur diffusion a été retardée par le fait qu'elles ne produisaient pas de petit lait. (Août 1986 – Justine Tabart, agricultrice, Pourbily, Arzal, née en 1913)]. On habitait dans une maison sans électricité qui est venue ici vers 1955. Le sol était en terre battue, sans gaz puisqu'on faisait du feu dans la cheminée /.../ Y'avait une cloison de planche qui séparait de l'étable. Y'avait encore la ribote [Voir la description sonore qu'en donne mon informatrice plus haut] /.../... la machine à coudre encore... »*

(Avril 2015 – Maryvonne Le Maulf, Le Val, Pénestin, née en 1953).

La baratte est souvent actionnée par la grand-mère, dans le souvenir de mes informateurs les plus jeunes. C'est de cette façon que ces derniers ont pu apprendre, ainsi qu'on a pu le voir plus haut, les petites formules chantées accompagnant le travail du beurre. Les chocs réguliers du bâton sur le fond de la ribote en terre cessent cependant lorsque la collecte du lait se met en place dans les fermes au début des années 1960 (Radioyes, 1968 ; 419).



Il est encore possible dans ces années-là d'entendre aussi, le matin, les très anciennes sonorités liées au feu et à son allumage : le craquement du bois que l'on casse, le frottement de l'allumette sur la boîte puis le souffle sur les braises qu'on a éventuellement conservées la veille dans le *fornet* au fond du foyer, les crépitements du feu. On connaît encore bien le son clair et légèrement résonant des ustensiles métalliques des marmites, des poêles, de la *gallettoire* qu'on pose sur le trépied dans la cheminée, celui, plus mat, des sabots sur la terre battue du sol de la pièce commune. Tout cela disparaît très progressivement à partir des années 1950, jusqu'au cimentage des sols ou à l'arrivée des cuisinières à gaz qui commencent alors à être utilisées<sup>419</sup>. Une de mes informatrices, en ayant fait l'acquisition en avril 1964, cuisait toujours sa soupe sur le feu de sa cheminée en hiver lorsque je suis allé la voir, une vingtaine d'années plus tard.

« *Quand j'sè [quand je suis] toute seule, mon feu me tient compagnie !* »

(Avril 1987 – Marie Huguet, agricultrice, Bringuin, Nivillac, née en 1911).

De la même façon, l'usage des machines à laver ne s'impose à La Roche-Bernard et dans les bourgs que progressivement à partir des années 1950, ajoutant ainsi un nouveau son dans les intérieurs. Cela ne se fait pas sans les quelques réticences habituelles qui retardent d'autant leur diffusion.

« *Ma première machine à laver, je l'ai eue en 1954 [Mon informatrice avait un salon de coiffure]. Il y avait deux ou trois machines comme ça à La Roche à ce moment-là. Une chez le docteur Fromentin. Mais, on me disait : « ça va user ton linge ! » Tu parles ! J'ai jamais si peu raccommodé que depuis que je lave avec la machine ! (rire)* »

(Novembre 2017 – Anne Dréan, coiffeuse, La Roche-Bernard, née en 1927).

Ainsi, dans le bourg de Marzan :

« *Notre première machine à laver le linge, de marque Arthur Bonnet, n'a dû arriver que vers 1955. Un événement ! Auparavant, il fallait laver le linge de 10 personnes à la main.* » (Rio, 2016 ; 30).

L'adoption des machines s'étale donc sur quelques années car dans certains villages, l'électricité et le service d'eau ne sont toujours pas installés avant les années 1960. Du même coup, les fontaines, les puits, les lavoirs, lieux autrefois très sonores, sont désertés et

---

<sup>419</sup> Dès le tout début des années 1950, des articles de la presse locale relayent ainsi des informations sur le gaz liquéfié en bouteilles. Voir par exemple *La Presqu'île Guérandaise*, 7 janvier 1951, archives de *L'Écho de la Presqu'île*, Guérande.

seules quelques femmes restent à laver dans certains *doués* jusqu'à la fin des années 1960 ou au début des années 1970 (Dréan, 1995 ; 114-115).

Dans le domaine de la musique, le mélange de sonorités anciennes et nouvelles est assez habituel, comme on a pu le constater déjà dès le début du 20<sup>e</sup> siècle. Cette évolution se poursuit cependant avec vigueur dans les années d'après-guerre. À la « *grande fête locale* » de juillet 1951 à La Roche-Bernard, les spectateurs ont pu goûter d'au moins trois styles totalement différents : dans le défilé en extérieur les binious et bombardes du cercle celtique de Vannes ainsi que les cuivres de la fanfare locale qui s'appelle maintenant *La Rochoise*, puis encore l'orchestre de « jazz » Roger Prieur de Saint-Brévin pour les deux bals, en matinée et soirée<sup>420</sup>.

Les orchestres de bal sont presque exclusivement originaires de Saint-Nazaire et de sa région. Saint-Nazaire, ville ouvrière située à environ 40 kilomètres au sud de La Roche-Bernard, est le siège des Chantiers de l'Atlantique, employant beaucoup d'ouvriers venus de tous les coins de France, d'où peut-être l'activité, la nouveauté et la diversité de ses groupes de musiciens. S'ajoutent à cette effervescence musicale ambiante quelques cercles et bagadoù qui se produisent à La Roche-Bernard dans les années 1950. Ils viennent aussi de la Presqu'île : de Saint-Nazaire, le Croisic, ou de Saillé<sup>421</sup>. Les musiques nouvelles arrivent donc à La Roche-Bernard et sa région proche de la Loire-Atlantique et plus précisément d'autour de Saint-Nazaire, comme c'est le cas d'ailleurs depuis le début du 20<sup>e</sup> siècle au moins.

La profusion des orchestres de bal s'explique par un besoin fort de musiques et de danses, caractéristique des années de l'après-guerre.

« À la libération, on dansait tous les jours ou presque. Et ça a duré... Oui, en 46, 47... Il y avait un accordéoniste de Péaule, Sommer il s'appelait. « Alors ? qu'est-ce que tu nous joues ?

- Danse teurjou ! » qu'il disait. On dansait la valse, le tango... »

(Novembre 2017 – Anne Dréan, coiffeuse, Questembert, née en 1927).

<sup>420</sup> *La Presqu'île Guérandaise*, éditions des 12 septembre 1948 et 26 août 1951, archives du journal *L'Écho de la Presqu'île*, Guérande. En 1955 et 1956, ce sont encore 5 bagadoù, ces grands ensembles de binious, bombardes et percussions en plein essor ces années-là en Bretagne (Musique Bretonne, 1996 ; 415) qui défilent en ville accompagnés d'une fanfare puis, le soir à la salle des fêtes, deux bals avec un orchestre « jazz » de Roger Prieur. *La Presqu'île Guérandaise*, éditions du 22 avril 1951, des 29 juillet 1956 et 21 juillet 1957, archives du journal *L'Écho de la Presqu'île*, Guérande.

<sup>421</sup> *La Presqu'île Guérandaise*, 29 juillet 1956, archives du journal *L'Écho de la Presqu'île*, Guérande.

Si on entend encore bien évidemment des accordéonistes en solo dans les bals, certains musiciens se regroupent. Les orchestres très demandés sont assez conséquents et incluent des sonorités diverses et nouvelles autour de l'accordéon chromatique : violons, saxophones, clarinettes, contrebasse, piano et batterie<sup>422</sup> ; parfois la contrebasse et la batterie sont jouées en alternance par les mélodistes (Sauvaget, 2017 ; 9).

Leur succès est assuré par les nombreux bals très fréquentés car on se déplace de loin pour y assister. Ils sont organisés à La Roche-Bernard plusieurs fois par an, dans la salle des fêtes ou un café, par diverses associations locales : le comité des fêtes, les pompiers, les anciens combattants, les commerçants. En 1955 à La Roche-Bernard, et rien que dans la presse locale, il est passé quatre annonces pour des bals. Il est possible de danser en février à celui des sapeurs-pompiers avec un « jazz » dont l'histoire n'a pas retenu le nom, en avril à la fête locale avec *le jazz de Bébert du Pouliguen*, en mai au bal annuel des anciens combattants avec *l'orchestre Printania*<sup>423</sup> puis enfin à la Saint-Sylvestre au *café de madame Tessier*, toujours avec le *jazz de Bébert*. Certaines années, il faut ajouter des bals supplémentaires à la Mi-Carême et pendant l'été.

Il devient plus facile ces années-là pour les jeunes d'aller au bal car, entre autres choses, l'emprise de la religion se desserre sensiblement. Le recteur ne réprime plus avec autant d'ardeur les danses modernes, quoi qu'il puisse y avoir, ici ou là, quelques récidives. De fait, la pratique religieuse commence à baisser véritablement dans la région à partir des années 1960 (Lambert, 1985 ; 438). La disparition d'un certain nombre de moments religieux va ainsi entraîner celle de pratiques sonores caractéristiques.

Les annonces des choristes pendant la Semaine sainte s'arrêtent, même si partout le silence des cloches continue à être observé. Sauf à Théhillac et Arzal qui interrompent précocement

---

<sup>422</sup> Il est possible de le constater sur les photographies d'époque prises à Saint-Nazaire des divers orchestres de Camille Billy par exemple, orchestre qui se déplaça à La Roche-Bernard pour y animer des bals dans les années 1950 (Sauvaget, 2017). L'enregistrement d'un vinyle 45 tours de Roger Prieur, Ray Plexon et son orchestre, *Échos Bretons-Vendéens et Saint-Brévin* est disponible en ligne. Gallica. Site de la Bibliothèque Nationale de France [en ligne]. [Page consultée le 15 novembre 2017]. Disponibilité et accès [www.gallica.bnf.fr](http://www.gallica.bnf.fr).

<sup>423</sup> S'agit-il d'une erreur du journaliste ? Cet orchestre joue plusieurs fois à La Roche-Bernard dans les années 1950 sous le nom de Pritania, Printania. En 1952, joue le « *jazz Armand Gauthier* » à la fête du Printemps et de la Jeunesse. *La Presqu'île Guérandaise*, 13 avril 1952, archives du journal *L'Écho de la Presqu'île*, Guérande. Or, Armand Gauthier a formé un orchestre du nom de *Parisiana* qui se produit sur Saint-Nazaire dès les premières années de l'après-guerre (Sauvaget, 2017 ; 11). Le *Parisiana jazz* est venu à La Roche-Bernard en 1948. Est-ce le même orchestre ? *La Presqu'île Guérandaise*, 8 février 1948. Archives du journal *L'Écho de la Presqu'île*, Guérande.

les tournées, elles s'étendent ailleurs jusqu'à la fin des années 1950 ou au début des années 1960. Les toutes dernières ont lieu à La Roche-Bernard jusqu'en 1977, réduites à un simple tour de l'église.

À partir des années 1950, les grandes processions religieuses subissent le même sort. Celles des fêtes patronales, de la Fête-Dieu, des Rogations, ne sont plus aussi longues et fréquentes qu'auparavant et les trajets sonores se réduisent progressivement à un tour d'église. Le nombre des processions des Rogations passe de quatre à une et, généralement, il ne reste que celles du mardi avant l'Ascension. Tout ce processus prend parfois un peu de temps et à La Roche-Bernard, les Rogations ne s'arrêtent qu'en 1984, certes sur un parcours très raccourci. Dans ce contexte de disparition des processions rogatives, les chapelles de frairie ne sonnent plus dans les campagnes, car elles n'accueillent plus les offices. À Marzan par exemple, c'est le cas à Trémer et Miquel à partir de 1964.

En conséquence, des lieux, jadis sonores, deviennent silencieux. Les chapelles, lieux des rites agraires, les fontaines sacrées, visitées lors des périodes de sécheresse par exemple<sup>424</sup>, ne sont donc plus l'occasion de déplacements sonores cérémoniels et, pour quelques-unes d'entre elles, tombent irrémédiablement dans l'oubli. La désacralisation progressive du territoire paroissial, avec la désorganisation des cérémonies périodiques qui lui sont liées, a ainsi une conséquence directe sur la sonorisation de l'espace local.

Cette désaffection pour le sacré s'accompagne en outre d'une standardisation subtile de la durée des sonneries de cloches. Ainsi, les carillons des églises paroissiales sont gérés électriquement à partir du milieu des années 1950. La Roche-Bernard inaugure la série et la première sonnerie électrifiée y retentit le dimanche 25 avril 1954. Les autres paroisses alentour feront de même dans les années suivantes<sup>425</sup>. Selon certains de mes informateurs les sonneries s'uniformisent et ils ne s'y retrouvent plus.

---

<sup>424</sup> Les parcours cérémoniels, dans les moments de sécheresse, incluent une visite aux fontaines à Saint-Cry en Nivillac, à Saint-Lienne en Théhillac, à Trémer en Marzan ainsi qu'à Saint-Leuffroy à Péaule. Dans certaines paroisses, on se déplace sur les bords de la Vilaine aux lieux-dits le Petit Palus à Camoël, ou à la cale de Vieille Roche en Arzal.

<sup>425</sup> *La Presqu'île Guérandaise*, 25 avril 1954, archives du journal *L'Écho de la Presqu'île*, Guérande. Marzan et Arzal ont leurs sonneries électrifiées en 1957. Cahiers des paroisses conservés au presbytère de La Roche-Bernard. Herbignac en 1954. *La Presqu'île Guérandaise*, 28 février 1954, archives du journal *L'Écho de la Presqu'île*, Guérande.

« Aujourd'hui, il y a plus de différences entre les sonneries. On les mélange ! Le baptême tout ça c'est pareil que pour les offices du dimanche bientôt ! Y'a plus de sons particuliers [Le mot son est employé ici pour sonnerie] »

(Octobre 2014 – André et Thérèse Pivault, agriculteurs, Quellec, Arzal, né en 1946).

Le système de programmation bouleverse aussi quelque peu les traditions autour de la mise en branle des cloches lors des mariages et des baptêmes. Les parrains et marraines déclenchent désormais la sonnerie en appuyant sur un bouton, et la coutume se réduit donc à un geste anodin. La longueur des sonneries, standardisée, n'apporte plus d'indications sonores interprétables. La popularité et la générosité des parrains et de la famille du nouveau-né ne peut plus être jaugée, comme lors des cérémonies traditionnelles. Le code de la sonnerie des cloches est brisé, tout comme celui de la série de tintements signalant la mort d'une femme ou d'un homme car ils ne sont plus intégrés dans les « *glas électriques* ». Pour être juste, l'habitude était en train de se perdre, voire même avait déjà disparu, dans la plupart des paroisses. Dans ces conditions, le glas, comme les carillons des mariages et des baptêmes suscitent sans doute moins l'enthousiasme de la communauté qu'à une certaine époque. « *Maintenant, les gens s'en fichent* », me dit une informatrice, « *on cherche plus à savoir* ». Pourtant, la coutume ne s'est pas tout à fait éteinte et le son des cloches fait encore parler ici et là dans les bourgs.

CD 18 – *Sonnerie de l'angélus à La Roche-Bernard*. Avril 2018, La Roche-Bernard. Enregistrement : Hervé Dréan. À La Roche-Bernard aujourd'hui, l'angélus sonne à 8 heures, midi et 19 heures. La première sonnerie du matin est même passée il y a quelques années à 9 heures. Cette sonorité caractéristique est une des rares qui ont traversé le temps. Il est possible toutefois d'entendre assez distinctement le bruit du mécanisme électrique mettant les cloches en branle.

Dans le même temps, et sentant sans doute le début de la désaffection de la religion dans la jeune génération, les immédiates années d'après-guerre voient la création d'ensembles instrumentaux souvent pilotés par des ecclésiastiques : la « *Jeanne d'Arc* » de Saint-Dolay en 1948, la « *Garde Notre-Dame-des-Blés* » de Nivillac en 1949, la « *Stella* » de Marzan en 1948<sup>426</sup>. Ce sont tous des *cliques*, formations de cuivres – clairons - et de percussions, dont certaines disparaîtront d'ailleurs quelques années plus tard dans les années 1950 et 1960.

<sup>426</sup> Un article de presse mentionne cependant l'existence d'une fanfare à Marzan dès 1909. Lors de la « *cérémonie de réparation* », organisée suite à un sacrilège commis au Guerno sur une statue de l'église, la paroisse de Marzan arrive en effet « *avec sa fanfare sous la conduite de M. Le Moine* ». *L'Arvor*, 4 août 1909, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 16 mai 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>. Hélas, je n'ai trouvé nulle part ailleurs d'autres mentions de cette fanfare. La « *clique La Rochoise* » est mentionnée jusqu'en mai 1955 à l'occasion de la kermesse de La Roche-Bernard. Elle ne réapparaît plus après cette date. *La Presqu'île Guérandaise*, éditions des 12 septembre 1948, 26 juin, 31 juillet 1949 et 29 mai 1955. Archives du journal *L'Écho de la Presqu'île*, Guérande.

Les jeunes hommes, autrefois instigateurs spontanés de nombreux événements très sonores comme les quêtes chantées, les carnivals et autres charivaris, sont maintenant tout à fait bien encadrés et dirigés. On se souviendra que les ensembles musicaux de la fin du 19<sup>e</sup> siècle poursuivaient déjà le même objectif.

Le décalage très important de 70 ans entre les créations de la *Lyre Rochoise* et celles des ensembles des bourgs ruraux voisins ne doit pas surprendre. Il témoigne qu'à la campagne l'adoption de ces nouvelles formes de loisir a été freinée pendant longtemps par l'absence de disponibilité de temps des jeunes paysans (Farcy, 1995 ; 335 et 360-361).

La rupture observée sur l'adoption de loisirs nouveaux par les jeunes agriculteurs est rendue possible en partie par la mécanisation du travail agricole. Les machines, en plus de leur production sonore, entraînent ainsi des modifications importantes dans le fonctionnement ancien de la société rurale elle-même. Les tracteurs, puis les moissonneuses-batteuses, ont ainsi désorganisé puis fait disparaître tout ou partie du système d'entraide traditionnel. Les grands travaux des battages, autrefois l'occasion de regroupements de fermes – ce que les *Bertons* appelaient *cambers* et les *Mitaods*, *contrées* -, rassemblaient sur l'aire jusqu'à 50 ou 60 personnes. Les machines ont eu raison à terme de ces grands rassemblements car tant d'ouvriers ne sont plus nécessaires. Les célébrations sonores collectives traditionnelles de la fin des moissons que j'ai décrites dans la première partie de cette étude s'étiolent alors. Les chants, les cris, les nombreux passages des charrettes, le *subllet* et le bruit du moteur de la machine, le brouhaha des grands repas de fin de battage, cessent peu à peu d'être entendus.

L'installation des clôtures électriques dans les champs, en donnant aussi de la liberté aux jeunes gens, contribue modestement à cette désorganisation des modes de vie. Dans le même temps, elle a une incidence inattendue sur l'environnement sonore.

« Ça a dû venir, ça en 1960 ou 1961 dans la ferme de mon père à Marzan. À partir de ce moment-là, ça a été la fin de la garde des vaches dans les champs. »

(Janvier 2015 – André Pivault, agriculteur, Cosquer, Marzan, né en 1946).

La clôture remplace donc les pâtres, au grand soulagement de ces derniers, il faut bien le dire. Mais ce moment particulier d'écoute du milieu naturel était la possibilité d'échanges de savoirs entre enfants, entre générations même lorsque les grands-parents les accompa-

gnent. Avec lui s'arrêtent dans les champs les chansons, la fabrication des *subllets*, des *musiqhes* et *sonnettes*, les danses et les autres jeux chantés et criés. Toutes ces expressions sonores continuent bien évidemment ailleurs, sur le chemin de l'école et dans les cours de récréation mais un lieu et des occasions de rencontre disparaissent. De même, les grands rassemblements de pâtres plus ou moins spontanés, signalés le dimanche après-midi dans quelques endroits et notamment à Théhillac, cessent. Les enfants s'y amusaient, faisaient du bruit dans les prés tout près du bourg (Mai 2014 - Henriette Chaussée, Le Bourg, Théhillac, née en 1927). La disparition des pâtres dans les champs signifie enfin celle des appels *hou-pés*, ainsi que des quatrains traditionnels criés de part et d'autre des rives de Vilaine, une des formes de blasons populaires sonores les plus emblématiques de la région de La Roche-Bernard.

Toutes ces activités nouvelles, canalisant la jeunesse vers d'autres centres d'intérêts et d'autres sonorités, s'accompagnent de la disparition des traditions sonores anciennes. Leurs particularités s'érodent d'une part parce que les jeunes gens sont occupés ailleurs en agrandissant significativement leur espace de loisir et d'autre part parce que le contexte ne justifie plus leur emploi. Accompagnant la disparition des blasons populaires, l'évolution des façons de parler est, sur ces points, assez significative.

Le gallo, le *patois* des anciennes générations, a tendance à se limiter de plus en plus au contexte agricole et au village. Mes informateurs soulignent ici particulièrement l'importance qu'a eue l'école primaire sur cette évolution.

*« C'est les enfants qui ont habitué leurs parents au français, déjà, avec l'école et tout ça. Moi, j'ai pas parlé le patois. Je le comprends, mais je le parle pas. C'est les plus vieux qui ont continué à parler le patois plus longtemps. »*

(Septembre 2017 – Roger Flohic, agriculteur, Kerdavid, Arzal, né en 1943).

Les nouvelles générations se distinguent ainsi et les parents de mes informateurs les plus jeunes veulent maintenant que leurs enfants puissent « *parler correctement* » le français. On pense alors que le *patois* discrédite celui qui le parle lorsqu'il sort du village, ce qui arrive de plus en plus souvent avec l'ouverture progressive permise par un usage plus facile et plus courant des divers moyens de transport modernes.

« On 'tait des pauvres péquenauds mon pau' gars ! On n'aurait pas été avec les gars de la ville, là ! On n'était pas assez béos [beaux] pour aller avec y'eux ! Pis, on savait pas parler parce que nous on causait not' patois. On n'aurait pas causé. »

(Avril 1987 – Marie Huguet, agricultrice, Bringuin, Nivillac, née en 1911).

Mes informateurs perçoivent d'ailleurs leur génération comme intermédiaire dans cette évolution.

« Nous on parlait mieux que nos parents déjà. C'était du mai et du tai [maj, taj : toi et moi], on comprenait, mais quelqu'un qu'aurait pas su, il aurait pas compris ! »

(Décembre 2012 – M. F., agricultrice, Nivillac, née en 1926).

Les journaux locaux enfin, en publiant dès les années 1920 de petits articles au ton humoristique, finissent de donner au gallo un aspect dérisoire, tout juste bon à en rire<sup>427</sup>. Avec tout cela, les accents s'en vont et avec eux une autre partie de la diversité sonore locale. Il n'est plus possible en effet de savoir d'où vient quelqu'un seulement à l'écoute de sa façon de parler comme on pouvait le faire couramment autrefois.

Le déclin de l'usage du gallo est contemporain de celui de certains appels traditionnels aux animaux, notamment ceux destinés aux vaches et quelques-uns de mes informateurs, nés dans les années 1940, ne les emploient déjà plus.

« Moi, j'appelais pas mes vaches avec ça, non [P(v\*)IO !]. Je disais : « v'nez, v'nez ! » [vnɔ̃]. □ (Septembre 2017 – Roger Flohic, agriculteur, Kerdavid, Arzal, né en 1943).

La génération suivante de leurs enfants ou petits-enfants s'adresse donc aussi aux animaux avec des ordres compréhensibles en français.

« Ah ! Nous on disait « diche ». « Diche, diche, diche... » Tandis que mon p'tit gars, je l'entends venir chercher ses vaches, il est là : « viens, viens, viens !<sup>428</sup> ». »

(Juillet 2015 – A.G., agricultrice, Nivillac, née en 1931).

<sup>427</sup> Les premiers articles sont, à ma connaissance, publiés en 1922 dans le *Guérandais* et *Guérande-Journal* à la rubrique *Herbignac* sous le titre « *Propos de Terroir* ». Malgré le ton humoristique, leur lecture est très intéressante et enrichissante, tant sur les informations qu'ils donnent que sur le lexique gallo qu'ils utilisent. Leur auteur savait manifestement de quoi il parlait. J'ai utilisé sous forme de témoignages quelques articles de « *Propos de terroir* ». L'impression de bavardages un peu futiles s'accroîtra par la suite dans les publications d'après-guerre quand les « *Propos de Terroir* » cèdent la place aux « *P'tits potins du Père Tic-Tac* » écrits par Jean Guillotin de Nivillac. Leur utilisation en tant que témoignage fiable devient beaucoup plus problématique ainsi qu'on a pu le voir plus haut dans le chapitre consacré aux chaudrons sonores par exemple. *Le Guérandais, Guérande-Journal, La Presqu'île Guérandaise*. Archives de Loire-Atlantique. [En ligne] Département de Loire-Atlantique. Disponibilité et accès : <http://www.archives.loire-atlantique.fr>. *La Presqu'île Guérandaise*, archives du journal *L'Écho de la Presqu'île*, Guérande.

<sup>428</sup> Cet ordre est très employé par les jeunes agriculteurs.



Le savoir oral véhiculé de façon traditionnelle semble donc ne plus avoir vraiment d'intérêt et d'utilité aux yeux des nouvelles générations. Mes informateurs avouent d'ailleurs ne pas l'avoir toujours transmis à leurs proches, à leurs enfants ou petits-enfants. En effet, de nombreux souvenirs dont j'ai fait état dans cette étude n'ont ressurgi seulement parce que je les ai sollicités.

La diffusion orale entre alors en concurrence avec l'écrit, de façon plus directe encore que par le passé. Les messages sonores publics des crieurs, les tambours, les *bedaods*, les annonceurs d'enterrement, ont tous été remplacés à terme par des documents écrits : le bulletin municipal et l'affichage en mairie, le bulletin paroissial, les journaux. Les annonces faites par les cloches perdent un peu de leur place essentielle. La lecture des cadrans des montres individuelles qui se popularisent, accroît ainsi peu à peu l'importance de la vue sur l'audition (Corbin, 1994 ; 490), sur ces points précis tout au moins.

## Silences

Les derniers témoignages sonores du monde ancien passent au second plan. Dans le même temps, la modernisation bruyante et conquérante s'installe en *fond sonore* continu, tout en privant significativement l'environnement de sa diversité sonore. Sur ce terrain devenu libre, elle va pouvoir coloniser plus facilement l'espace. Le temps des sons variés, rares et distincts évoluant dans un silence naturel ambiant s'effaçait doucement.

### *De l'exceptionnel à l'intolérable*

Les premiers effets de l'installation d'un *fond sonore* continu accompagné d'une surabondance de *faits sonores* font passer progressivement les auditeurs de la curiosité à l'indifférence, puis parfois à l'intolérance.

« *On laissait nos vaches dans les prés pour aller vaille un batéo su' la Marée !* [maʁœj, aller voir un bateau passer sur la Vilaine]. *On sortait dehors* [dehors] *voir une auto passer ou un avion, alors que mésé* [maintenant], *ça nous embête plutôt.* »

(Janvier 2014 – Marie Malnoë, Le P'tit Bézo, Saint-Dolay, née en 1926).

Cette intolérance amène ensuite assez naturellement à la recherche du silence. Alors que j'aurais volontiers pensé que cette dernière soit récente, elle m'est apparue dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle dans les documents d'archives. Certes, l'intolérance aux bruits de la ville touche d'abord et très ponctuellement les couches aisées de la population à La Roche-Bernard. Le journaliste Joseph Tallendeau, fils du notaire, se sert de ses articles dans la presse locale pour exprimer son opinion sur ce sujet à plusieurs reprises. Ce n'est sans doute pas là vraiment un hasard, la quête romantique du silence devient, pour les milieux bourgeois du 19<sup>e</sup> siècle, une affaire de société. Il est important de se séparer du peuple bruyant et vil lorsqu'on appartient à l'élite : « *celui qui se retirait dans le silence exprimait ainsi sa supériorité* » (Corbin, 2001 ; 44). Ainsi, fuyant le bruit des foires et des marchés de La Roche-Bernard, recherchant le silence sous les arbres de la promenade de la Garenne, Joseph Tallendeau se plaint alors de l'intensité sonore de ces grands rassemblements de population.

« *Rien se s'opposerait cependant à ce qu'on obligeât les aubergistes ou les voituriers eux-mêmes à laisser, en cet endroit, le passage suffisant pour les promeneurs qui, le jeudi, peuvent venir chercher, à l'abri du brouhaha des marchés et des foires, un peu de tranquillité et de repos* »<sup>429</sup>.

<sup>429</sup> *Le Nouvelliste du Morbihan*, 19 novembre 1899, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 14 juillet 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>.

La promenade de la Garenne est située au nord de La Roche-Bernard sur le versant sud de la butte du même nom. Elle a été réalisée sous le mandat du maire Antoine Crespel de Latouche, de 1815 à 1830. Les Rochois l'ont apprécié probablement assez vite car on l'agrandit en 1842 et 1843<sup>430</sup> et on projette même de la prolonger de quatre à cinq cents mètres au Nord jusqu'au pont (Le Breton, 1921 ; 402 et 409). La Garenne devient au cours du 19<sup>e</sup> siècle un site naturel, loin du brouhaha des rues de la ville, où le promeneur se détend aux sons des chants des oiseaux, nichés dans les grands marronniers et tilleuls plantés en 1842 (Le Breton, 1921 ; 409).

L'origine et les motivations exactes de l'établissement de la promenade ne me sont pas connues. Je peux supposer toutefois qu'elle contribua à l'époque de sa création à accentuer le caractère urbain de la petite ville, peut-être en copiant les plus grosses cités voisines. Peut-être est-ce Nantes qui en fut le modèle car il s'établit aussi des promenades à destination des classes populaires en 1835<sup>431</sup> (Beck, 2009 ; 171 et 186). Le lieu est fréquenté aussi par la bourgeoisie locale et les façons de bien se tenir pendant la promenade, en évitant par exemple un comportement trop bruyant, ont pu se propager ainsi. Les traités de savoir-vivre, nombreux au 19<sup>e</sup> siècle, insistent sur la politesse de rencontre. Le très parisien Marc Constantin dans son *Almanach des belles manières* de 1854 écrit ainsi : « *Gardez-vous de gesticuler comme un Gascon ou d'élever la voix comme un Normand ; chacun tournant la tête vous prendrait pour un échappé de Charenton, on entendrait ce que vous dites.* » (Montandon, 2000 ; 52-53). Les bonnes manières du bourgeois parisien diffèrent de celles des « *promenades joyeuses* » que les habitants de La Roche-Bernard vont faire dans les campagnes voisines à la belle saison jusqu'au début du 20<sup>e</sup> siècle. À ces occasions, « *les jeunes gens, les jeunes filles, des familles entières* » devisent gaiement tout au long du chemin<sup>432</sup>.

<sup>430</sup> Copie d'une délibération du conseil municipal de La Roche-Bernard du 7 octobre 1843, et lettre du maire de La Roche-Bernard au préfet du Morbihan, 20 mars 1843. A.D.M. 20 195/888.

<sup>431</sup> On sait qu'aux 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles, les élites rochoises étaient attirées vers cette ville. Une lettre du préfet du Morbihan au ministre datée du 3 mars 1806 dit par exemple : « *les rapports commerciaux de ses habitants sont très actifs avec Nantes* ». Délimitation du Morbihan et de la Loire-Inférieure (1806-1834). A.D.M. 1M 5208.

<sup>432</sup> Odon du Hautais « causerie bretonne », in *Avenir du Morbihan*, 22 mai 1898, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [page consultée le 25 mars 2016]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>. On y « *collationne des fruits et des laitages* » à la belle saison (Le Breton, 1919 ; 218), on y boit aussi le *lait de mai* qui donne un beau teint aux jeunes filles (Dréan, 2015 ; 89). « *On raconte qu'à ces réunions, comme aux assemblées des fêtes patronales, la jeunesse s'ébattait joyeusement et dansait même le trihori, la dérobée ou la ronde, sous le regard attentif – indulgent aussi – des mamans et des vieilles grand'mères !* » (Le Breton, 1919 ; 218).

Le contraste entre les deux perceptions bourgeoises et populaires fait surface dans un autre des articles de Joseph Tallendeau. En 1899, ce dernier se félicite d'une décision prise par la municipalité contre les chiens qui aboient la nuit. Cette fois, c'est du silence nocturne qu'il s'agit, autre grand cheval de bataille des quêteurs de silence.

« M. le maire de La Roche-Bernard vient de prendre une excellente mesure en invitant ses administrés à renfermer chez eux, pendant la nuit, les chiens qu'ils possèdent. Il était auparavant impossible de dormir, dans certains quartiers, à cause des hurlements ou des aboiements féroces, de plusieurs meutes de chiens »<sup>433</sup>.

Pendant les décennies qui suivent, le silence nocturne deviendra peu à peu un véritable enjeu de santé publique. En 1930 et 1931, deux articles en première page du journal *La Presqu'île Guérandaise* abordent le problème du bruit. Le premier concerne plus particulièrement la station balnéaire de La Baule. La position défendue ici, on le verra, trouve un écho localement, quelques années plus tard.

« Les municipalités de nos grandes plages afin d'offrir aux estivants la paix des nuits, viennent de déclarer la guerre aux bruits, et il n'est bruit que des décisions prises afin d'assurer la victoire du silence. »

Les mesures prises incriminent pêle-mêle les usages nocturnes du clairon et du tambour, des sirènes, des cris, les échappements non silencieux des automobiles : « plus de vibreurs, plus de cloches, plus de sifflets » de 22 heures à 7 heures le lendemain. La teneur de l'article est cependant légèrement ironique vis-à-vis des revendications de municipalités « soucieuses du bien être d'une certaine catégorie de citoyens », les estivants-citadins. « Souhaitons que le vent et la mer s'adaptent eux aussi aux nouvelles prescriptions », conclut un des auteurs<sup>434</sup>.

Cette ironie est pourtant fondée et le sujet ne s'épuise pas de sitôt. À La Roche-Bernard au début des années 1970, on se plaint encore des sonneries intempestives de la cloche de la mairie qui donnent l'heure la nuit en troublant le sommeil des occupants d'un l'hôtel voisin, distant de quelques dizaines de mètres à peine. Mais tout comme dans les articles de *La Presqu'île Guérandaise* cités plus haut, les autochtones se plaignent d'une « certaine catégo-

<sup>433</sup> *Le Nouvelliste du Morbihan*, 17 septembre 1899, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 14 juillet 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>.

<sup>434</sup> Aubin Trévelan, « A propos de bruits », *La Presqu'île Guérandaise*, 18 mai 1930, Archives de Loire-Atlantique. [En ligne] Département de Loire-Atlantique. [Page consultée le 13 juillet 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.loire-atlantique.fr>. A. Bugeaud, « Le Bruit », *La Presqu'île Guérandaise*, 19 avril 1931, Archives de Loire-Atlantique. [En ligne] Département de Loire-Atlantique. [Page consultée le 13 juillet 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.loire-atlantique.fr>.

*rie de citoyens* ». Les clients de l'hôtel rochois qui trouvent à redire des cloches ne sont pas en effet, selon les témoignages oraux recueillis, « *des gens d'ici* » ; ce sont des « *Parisiens* »... Malgré tout, les réclamations exogènes font leur effet et la cloche restera désormais silencieuse la nuit.

Dans les villages de campagne, ce sont les coqs qui sont l'objet des récriminations des citadins nouvellement installés. Là, c'est le sommeil du matin qui est en cause.

*« Y'a un de mes voisins, là qu'a été obligé de tuer son coq par peur d'avoir des ennuis avec ses voisins à lui, quoi. Y'a des gens qui s'installent ici, qui viennent de loin... tu sais... Enfin, j'sais pas, nous, on aimait bien (entendre le coq). »*

(Mars 2016 – J.M., agriculteur, Arzal, né en 1932).

Il est bien loin le temps où les gymnastes de la fête de gymnastique de La Roche-Bernard en 1929 réveillent la ville en fanfare le dimanche à 4h 30 du matin. De même, les habitants d'Herbignac en 1921 et 1922 se réjouissent des passages très matinaux impromptus des groupes de musiciens. Ici, c'est encore pire : ils ont lieu le dimanche matin. Ces concerts suscitent l'enthousiasme dans la population. Brisant l'ordinaire, ils font même l'objet d'articles dans la presse. « *Dimanche dernier une agréable surprise a réjoui tout Herbignac ; en effet la belle musique de Guérande traversait dès le matin notre belle cité en jouant ses meilleurs pas redoublés, se rendant à La Roche-Bernard où elle était attendue. Un petit bravo aux musiciens pour ce gentil réveil* »<sup>435</sup>.

L'installation d'une population venue d'ailleurs, le développement du tourisme, et avec lui les idées citadines, a pu imposer peu à peu au 20<sup>e</sup> siècle d'autres exigences à la société traditionnelle. Les activités rurales bruyantes deviennent tout à coup obsolètes et pénibles à l'oreille. Le temps des loisirs, droit nouvellement acquis, doit être maintenant celui du calme, du silence. Cette recherche du silence, de la fuite et finalement du bannissement du bruit, qui altère la santé : voilà des thèmes qui rejoignent des préoccupations bien contemporaines. Tous les sons que l'on fait taire ou dont on s'éloigne ne sont plus que des agres-

<sup>435</sup> La revendication à un sommeil matinal tranquille, typiquement citadine, semble prendre corps dès la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle (Corbin, 1994 ; 482). *La Clochette*, bulletin paroissial de La Roche-Bernard, août 1929. A.D.M. I 504/2. Ce fut le cas aussi en 1922 où Herbignac commence à huit heures par un réveil musical donné par la même musique de Guérande se rendant à Rochefort-en-Terre : « *Merci, messieurs, de nous avoir égayés à cette heure matinale, ce gracieux réveil donnant une agréable répercussion sur toute la journée.* » *Le Guérandais*, 8 octobre 1921, Archives de Loire-Atlantique. [En ligne] Département de Loire-Atlantique. [Page consultée le 22 août 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.loire-atlantique.fr>. *Guérande-Journal*, 4 juin 1922, Archives de Loire-Atlantique. [En ligne] Département de Loire-Atlantique. [Page consultée le 22 août 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.loire-atlantique.fr>.

sions, mauvaises pour la santé. Puis, ils finissent donc par ne posséder ni utilité, ni sens pour les oreilles modernes aux sensibilités nouvelles qui voient ainsi « *s'épanouir (le) grand rêve d'insonorisation de la société* » façonné au 19<sup>e</sup> siècle par la bourgeoisie urbaine (Granger, 2014 ; 99).

### 3 Conclusion générale

L'environnement sonore dans les milieux traditionnels ruraux considéré dans sa globalité n'a pas été jusqu'à présent le sujet de beaucoup d'études, malgré les publications dès le début des années 1970 de Guy Thuillier (Thuillier, 1973) ou, un peu plus tard, l'ouvrage de référence d'Alain Corbin sur les cloches des campagnes (Corbin, 1994). Les recherches ont en effet concerné davantage l'espace urbain des villes de moyenne ou grande importance. L'objectif de cette étude était donc de décrire un environnement sonore rural, sur une période longue. Elle fut menée sur une échelle géographique réduite, dans une petite collectivité locale et a porté sur la période pendant laquelle la société rurale traditionnelle a subi de grands et profonds changements, c'est-à-dire entre 1880 et 1950.

Pour pouvoir bien en apprécier les évolutions, j'ai envisagé dans un premier temps la constitution d'un état des lieux sonore idéalement situé en début de la période considérée. La possibilité d'un inventaire exhaustif, et par suite celle d'une reconstitution, a été toutefois écartée rapidement. Plusieurs raisons m'ont amené à cette décision : tout d'abord les sources dont je disposais – témoignages oraux et archives – ne permettaient pas l'établissement d'un véritable état des lieux à un moment déterminé car elles étaient partielles et bien souvent n'avaient pas pour objet le son lui-même. Les sources consultées montraient au contraire une évolution entraînant de multiples modifications, plus ou moins rapides, de l'environnement sonore. En second lieu, le risque d'un réarrangement des données, d'une esthétisation, et donc finalement d'un manque d'objectivité de mon propos sur les sons étaient grands. Comment en effet préjuger, si tant est qu'on ait réussi à en faire un inventaire exhaustif, des intensités, des fréquences des sons, des durées et des qualités des silences selon les moments, les lieux et les saisons, sans l'aide d'enregistrements et en l'absence de témoignages spécifiques et pertinents ?

C'est pourquoi j'ai préféré tenter de dégager des caractéristiques générales, tout en étant conscient qu'elles seraient sans doute imparfaites. Une histoire de l'environnement sonore rural traditionnel pouvait toutefois apparaître qui mettrait d'abord en valeur les moments de ruptures : les sons nouveaux qui apparaissent, ceux qui disparaissent, mais aussi les durées plus longues où ils se maintiennent, au prix parfois d'une transformation. Restait alors à en expliquer les raisons en observant de près les rapports changeants d'une société avec son environnement sonore.





### 3.1 Bilans

La collecte des souvenirs relatifs aux sons a été, contre toute attente, plus abondante que prévue. Cette richesse d'informations est probablement due au croisement des différentes sources utilisées : témoignages oraux et documents écrits. Parmi ces derniers, les archives judiciaires et la presse locale ont été particulièrement fécondes en découvertes « sonores ». Elles ont d'emblée écorné quelque peu la réputation, véhiculée par les écrivains du 19<sup>e</sup> siècle, d'un environnement rural qui aurait été une sorte de désert au silence quasi permanent. Or, contrairement à ce qu'affirmaient et recherchaient ces auteurs romantiques, la campagne n'a pas toujours été le lieu paisible rêvé dans leurs ouvrages.

La recherche aurait pu s'arrêter là et le souvenir d'un grand nombre de ces sonorités se serait aujourd'hui évanoui sans le recours systématique aux témoignages oraux. Grâce à eux, de nombreux domaines sonores qui échappent aux archives écrites ont pu être sauvés de l'oubli : c'est le cas par exemple des adresses aux animaux, des mimologismes, à une grande part des cérémonies périodiques et des rituels.

De plus, les approches microhistorique et ethnographique se complètent particulièrement bien sur ces sujets<sup>436</sup>. La prise en compte de témoignages individuels, la taille volontairement réduite, mais significative, du territoire pris en compte a permis d'apprécier, plus finement sans doute que ne le ferait une étude à plus vaste échelle, les moments de rupture ou de permanence dans l'histoire de l'environnement sonore local.

#### *Chronologie sonore*

La période 1880-1950 est celle que je m'étais fixée pour commencer cette étude. Selon Eugen Weber, le début de la modernisation de la France rurale débute en effet vers 1880 (Weber, 1983, 69, 71, 177, 188), et la fin de ce processus est observée par Henri Mendras dans les années 1960 (Mendras, 1984, 365). Il ne s'agissait alors que d'un cadre chronologique théorique et non strict, à l'intérieur duquel j'envisageais de placer une évolution incluant des apparitions, des disparitions ou des maintiens de *faits* et de *signaux sonores*.

Généralement, et comme le montre le tableau récapitulatif ci-dessous, les événements se déroulent sur des temporalités décalées les unes par rapport aux autres et sur des durées

---

<sup>436</sup> En référence aux travaux déjà signalés de la *microstoria* italienne. Voir plus haut la note 12 de la page 15.

qui ne sont pas égales selon les lieux. Il est d'autre part très difficile parfois de dater précisément telle ou telle évolution sonore car dans la majorité des cas, le son lui-même, ou son absence, n'est que rarement la cause du changement, il en est plutôt un révélateur.

	1870	1880	1890	1900	1910	1920	1930	1940	1950	1960	1970
<b>Sons utilitaires</b>											
Cloches paroissiales									fin des tocsins		
Cloche du pont	1872			1911					fin des sonneries particulières		
Tambour pompiers						1926 ?			sirène (1954)		
crieur (La Roche-Bernard)							fin tambour? ?	Clochette			sonorisation
Clairon pompiers	1874				(Herbignac)			?			
Cornes (professionnels)						(Brière)					
Klaxon											
Cris d'alarme		?									
Houper											
Appels au passeur										(derniers 1967)	
Cris de métier								(déclin)			
										(derniers rémouleurs, marchandes de sardines)	
Blason populaire (Vilaine)											
Adresses aux animaux										(déclin des bruits de la traction animale)	
<b>Sons esthétiques</b>											
binou, bombarde, veuze (venus de l'extérieur)				(déclin)				couples (1934)	Bagadou (1956...)		
violon	vers 1870							(déclin)			
Accordéon			1892						(chromatique)		
							Jazz		orchestres de bal		
Ensembles instrumentaux											
La Roche-Bernard	1864	Lyre Rochoise							(Fin 1955 ?)		
Marzan, Péaule, St Dolay						1923	Eclaireurs				
Nivillac									1949		(fin 2014)
<b>Traditions calendaires</b>											
Quêtes chantées											
Eguinané				?							
Passions								(déclin)		1962	
1er mai											
Trois Rois carnaval					(Fin à Marzan)		(Péaule)				
Annonces semaine sainte									(déclin)		
Chaudrons sonores						(Déclin)					
<b>Rites de passage</b>											
Noces au pré (Berton)											
Charivari							(Déclin)	1941			
Chants de conscrits										1966	
<b>Machines...</b>											
Agriculture			Vapeurs						Tracteurs	Moissonneuses	
Automobiles cyclomoteurs		1899				Augmentation du trafic					
<b>Loisirs</b>											
Sonorisation							1934		Transistor	démocratisation	
TSF, transistor, télévision						TSF				Télévision	
Tourisme											

Chronologie sonore dans la région de La Roche-Bernard (1870-1970). J'ai signalé, en les entourant, les périodes d'importants changements.

Je peux observer plusieurs grandes ruptures évidentes et directes :

- Le dernier quart du 19<sup>e</sup> siècle marque le commencement d'une série de disparitions de traditions calendaires utilisant les chants ou les instruments de musique (quêtes chantées), de même que la fin des instruments anciens (biniou, bombarde, veuze). Ces disparitions vont s'étaler jusqu'aux années 1960 avec un moment de rupture important dans les deux décennies 1920 et 1930<sup>437</sup>.
- Durant toute la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, les véhicules à moteur et les machines agricoles prennent progressivement place dans l'environnement sonore local ; significativement dès les années 1920, mais plus encore à partir des années 1950.
- La troisième rupture sonore serait celle qu'apporte l'électrification des campagnes à partir des années 1950. Elle est particulièrement ressentie dans le domaine des signaux sonores et de l'envahissement des intérieurs domestiques par les machines.

Toutes ces ruptures successives sont étalées dans le temps. Elles ne se produisent pas non plus partout au même moment et certains lieux résistent ou au contraire accueillent les changements plus facilement selon le degré de cohésion des communautés et leur ouverture au monde extérieur.

Un peu partout cependant, aux différents termes du processus global engagé à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, on assiste à un appauvrissement relatif de la diversité sonore. Les innovations technologiques ont tendance à gommer les particularités et à faire disparaître de nombreuses sonorités. Pour n'en prendre qu'un exemple, la mécanisation agricole finit dans les années 1960 de déstabiliser les organisations collectives traditionnelles du travail. On voit alors s'éteindre toutes les célébrations sonores traditionnelles des battages, les chants et les cris spécifiques qui y sont rattachés. Le tracteur rend caduque l'usage de la traction animale et avec elle les adresses de commandes aux bœufs et aux chevaux.

D'autre part, en remplissant l'espace sonore sans contrepartie assez puissante et continue pour y faire face, les moteurs couvrent les sons jadis appréciés et interprétés comme source d'informations. Noyé dans le bruit du tracteur, on prête moins attention au chant du pivert ou de la huppe qui annonce la pluie, on ne cherche plus autant qu'avant à savoir d'où viennent les sons des cloches qui prédisent l'arrivée du froid ou de la pluie.

---

<sup>437</sup> Cette période est d'ailleurs retenue comme l'arrivée de la modernité à Limerzel par Yves Lambert, citant au passage Eugen Weber : « ce sont les années vingt qui marquent ici « la fin des terroirs » selon l'expression d'Eugen Weber » (Lambert, 1985 ; 181).

En conséquence de ces écoutes entravées, le rapport avec le territoire change subtilement. L'idée que s'en faisait la société traditionnelle était en partie révélée et entretenue par les sons. Les sonorités les plus puissantes d'alors, les cloches, indiquaient certes la direction du vent, mais délimitaient aussi en partie l'espace connu. Les langues locales et leurs accents, les circuits des quêtes chantées y contribuaient à leur façon. La rupture s'est produite dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle par un élargissement de ce territoire. La démocratisation des moyens de transport rendue possible par l'élévation du niveau de vie y est sans doute pour beaucoup (Weber, 1983 ; 69). Les sons produits et perçus par la société traditionnelle perdaient désormais du sens et de l'utilité dans ces plus larges espaces.

Par suite, les nouvelles modes, venues pour beaucoup d'entre-elles « *de la ville* », attirent l'attention des locaux. Le domaine musical en est l'exemple le plus concret. Au début du 20<sup>e</sup> siècle, la production en série des accordéons rend leur prix abordable. Le résultat ne se fait pas attendre : l'instrument permet d'interpréter un nouveau répertoire musical qui sert en premier lieu à l'accompagnement des danses par couple. Ces danses nouvelles satisfont des attitudes individualistes plus modernes et supplantent les anciennes rondes collectives.

Le sentiment collectif s'efface peu à peu et on tolère moins ses manifestations sonores. La mode en vient alors à la quête individuelle du silence, en réponse à la surabondance des bruits intenses produits par les machines. La campagne, à la réputation supposée de désert sonore depuis longtemps établie, devient alors la destination de citadins assaillis par le bruit des villes. En venant s'installer en milieu rural, ces derniers contribuent à effacer d'ailleurs par endroits les ultimes traces sonores de l'environnement rural traditionnel. Le chant du coq par exemple, emblème sonore des campagnes, devient une agression pour les nouveaux arrivés et est de ce fait condamné. Ces disparitions se feront d'ailleurs parfois, il est important de le remarquer, avec l'assentiment ou l'appui tacite des populations autochtones.

### *Perspectives*

La chronologie sonore établie au terme de cette étude, valable pour la région de La Roche-Bernard, aurait besoin maintenant de pouvoir s'insérer dans le contexte régional de la Haute et de la Basse-Bretagne, puis dans un contexte national, afin de dégager d'éventuelles particularités et trouver, le cas échéant, d'autres interprétations. Tout au long de ce travail, les

comparaisons avec d'autres lieux de Bretagne ou d'autres régions françaises ont souffert de ce que l'environnement sonore rural dans sa globalité, contrairement à celui des villes, n'a pas suscité jusqu'à présent beaucoup d'études qui permettraient à l'heure actuelle de tels rapprochements. Le sujet, initié par les travaux du compositeur Raymond Murray Schafer à la fin des années 1970, connaît pourtant aujourd'hui un regain d'intérêt chez les historiens et les anthropologues<sup>438</sup>. Resterait donc à les persuader de sortir du vacarme des villes pour aller entendre bruire la rumeur des champs.

---

<sup>438</sup> Des colloques ont été tout récemment consacrés au « *paysage sonore* » et, par suite, des publications récentes s'y intéressent de près. Parmi celles-ci, je citerai particulièrement : *Silences et bruits du Moyen-Age à nos jours* (Aubrun, Bruant, Hendrick, Lavandier, Simonot, 2015), *Le paysage sonore de l'Antiquité* (Émerit, Perrot, Vincent, 2015), *Le paysage sonore du Moyen-Age et de la Renaissance* (Hablott, Vissières, 2016). Les contributions à l'étude de l'environnement sonore rural français y sont cependant largement absentes. Par contre, *Les Paysages sensoriels* (Candau, Le Gonidec, 2013), ouvrage d'anthropologues, inclut quelques études qui lui sont spécialement dédiés, mais sur des points précis. Par exemple : la perception musicale de Berlioz des « paysages sonores » du Dauphiné (Messina, 2013 ; 53-67) ou les sons produits par le pastoralisme ovin transhumant dans le sud de la France (Lebaudy, 2013 ; 147-161).



## Annexes

### 1 Blasons populaires

Les formules criées par les jeunes pâtres des rives de Vilaine à ceux d'en face comportent quelques variantes aussi les textes ne sont pas tout à fait les mêmes de Saint-Dolay et Béganne jusqu'à Camoël et Arzal.

#### Saint-Dolay/Béganne

« *Bertonne, donnes-tu de la paille d'avoine à manger à ta grand-mère par la bonde d'une barrique ?* »  
(Saint-Dolay).

« *Mitaouin, ouin, ouin, Mitaouine,  
À quat' pieds sur son pouline,  
Son pouline a l'vé du qhu [tʃy],  
Le Mitaouin, ouin, ouin,  
Il est foutu !* »

« *Beurton-ni, Beurton-naille,  
Qui chie su' la paille,  
Quand (t') la paille est fendue,  
L'Beurton-naille est foutu !* »

(Mai 2012 – Marie Malnoë, Le P'tit Bézo, Saint-Dolay, née en 1926).

Albert Poulain donne une variante recueillie à Béganne qu'il pense être une « *fin de conte* » : « *Bertoni, Bertona, ton père et ta maÿre couchent-ils encore ensemble dans une barrique defonçaye ? Mitaw, mitaw au lin les quatre pattes sur ton poulain, le poulain lève le cul, le Mitaw est foutu.* » (Poulain, 1995 ; 307). Selon moi, il s'agit plutôt d'une injure destinée aux *Mitaods* et de sa réponse, identique à celle que m'a donnée une informatrice à Saint-Dolay, situé en face de Béganne (Mai 2012 – Marie Malnoë, Le P'tit Bézo, Saint-Dolay, née en 1926).

« *Mitao, Mitau-yain,  
Ton père et ta mère couchent-i' dans une barrique efoncée ?* »  
(Sans date – Marie Géraud, Béganne, née en 1913).

« *Mitaod, Mitaoin,  
Ton père et ta mère couchent-i' 'core dans une barrique efonceuille[ɫf̃sœj] ?* »  
(Formule adressée aux *Mitaods* - Marzan)

#### Nivillac/Péaule, Marzan

« *Mitaod, Mitaoin,  
Mets ton cul comme le mien,*

*Y'en rien de si vilain,*

*Que le cul d'un Maouain ! »*

(Sans date – Madeleine Dréno, couturière, le Château, Péaule, née en 1906).

*« Mitaouin, ouin, ouin,*

*Quatre pieds sur son (ses) poulain(s),*

*Ton père et ta mère couchent-i' dans une barrique efonçae [ɛ̃fɔ̃saj] ? »*

*On répondait :*

*Beurton, beurtonnaille,*

*Qu'a chié sur la paille,*

*Quand la paille est fendue,*

*Le Berton est foutu. »*

(Novembre 2012 – Simone Le Hur, Truhel et La Ville Roux, Nivillac, née en 1924).

### **Camoël/Arzal**

*« Mitaud, Mitaouen,*

*Frotte ton cul cont' le mien,*

*Y'a rien de plus chaod,*

*Que le cul d'un Mitaod ! »*

*« Beurton, Beurtonnaille,*

*Qui chie su' la paille,*

*Quand la paille est fendue,*

*Le Berton est foutu ! »*

(Décembre 2012 – Joseph Bertho, Vieille Roche, Camoël, né en 1940).

*« Mitaod, mito-yen,*

*Frotte ton cul comme le mien,*

*Y'a rien de plus chaud,*

*Que le cul d'un Mitaud. »*

*« Beurton, Beurtonnaille,*

*Qui chie su' la paille de blé nai [nai],*

*Quand la paille de blé naille s'ra battue,*

*Le Berton s'ra foutu. »*

(Mai 2013 – Jean Olivier, Trenewé/Colon, Arzal, né en 1926).

*« Beurton, Beurtonnaille,*



*T'as couché sur la paille,  
Quand la paille est fendue,  
L'Berton est foutu ! »*  
(Sans date - Camoël).

## 2 Le maître des cloches

Le 5 juin 2013 à la chapelle Saint-Cornély à Péaule, une petite cérémonie a attiré l'attention d'un journaliste du quotidien régional Ouest-France<sup>439</sup>. En présence du maire de Péaule et d'un conseiller municipal, André Jubert remplace officiellement Marcel Duchêne, sonneur à la chapelle depuis 1954. Je rencontrerai ces deux sonneurs quelques années plus tard et, lors de notre première entrevue, André m'a dit en évoquant le moment où il est devenu sonneur de Saint-Cornély : « [Marcel] *m'a passé le pouvoir* ». C'est un vrai pouvoir en effet que celui du sonneur qui modifie à chaque coup de cloche l'environnement sonore d'une communauté entière.

Dans la campagne de la région de La Roche-Bernard, les sonneurs de cloches cumulent d'ordinaire les fonctions de sacristain et bien souvent celles de fossoyeur. Ils sont désignés sous le nom général de *bedaods* ou *bedeaux*. Leur rôle est de d'assurer le bon déroulement des offices sur le plan matériel, ce qui inclut un entretien régulier de l'église, de la sacristie et du cimetière lorsqu'il est aussi fossoyeur, une surveillance des cloches et de leurs cordes ainsi que de tous les autres accessoires nécessaires aux rites religieux. Le *bedaod* doit, le cas échéant, creuser les tombes. À la ville cependant, à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, les fonctions sont séparées. La Roche-Bernard possède en effet un sacristain, un sonneur et quêteur et un suisse rémunérés comme tels<sup>440</sup>.

### La rémunération du sacristain

La rémunération du sacristain est assurée par la fabrique qui lui paye des « *gages* ». Certains ont d'ailleurs une autre occupation ou profession que celle de *bedeau*. Le sacristain peut être ainsi journaliste agricole, comme à Arzal au début du 20<sup>e</sup> siècle (octobre 1980 – Jeanne Olivier, agricultrice, fille de sonneur, Cosca née en 1896), ou encore cordonnier, comme le sacristain de Nivillac (Août 2016 – Michèle Héllard, le Bourg, Nivillac, née en 1932). Le sacristain de Férel complémente les revenus du café tenu par sa femme (Octobre 2015 – B. C., fille de sonneur, le Bourg, Férel, née en 1924). Les sonneurs des chapelles de campagnes, *les bedaods d'chapelle*, ont tous une autre activité car ils ne sont pas rémunérés. Ils sont simplement récompensés de leur dévouement par un repas offert à la cure une fois par an par le curé de la paroisse. À Marzan, c'est au début du mois de janvier, lors de la remise du produit des quêtes (Avril 2015 – M. B., agricultrice, fille de sonneur, Marzan, née en 1946).

En complément des gages versés par la fabrique, le sacristain peut bénéficier aussi des produits d'une quête organisée au cours du mois d'octobre, après les grands travaux agricoles. Tous les

<sup>439</sup> « André Jubert, nouveau sonneur à Saint-Cornély ». in Ouest-France. [En ligne]. Ouest-France, 5 mai 2013. [Page consultée le 7 août 2016]. Disponible sur <http://www.ouest-france.fr/bretagne/vannes-56000/andre-jubert-nouveau-sonneur-saint-cornely-792726>

<sup>440</sup> Plusieurs années en effet, entre 1881 et 1904, mentionnent séparément un sonneur et quêteur, un suisse, un sacristain et un *bedeau* ayant chacun leur rémunération. Budget de la fabrique de La Roche-Bernard (1881-1904). A.D.M., 3 Es 195/41.

membres du clergé local, recteur, vicaire ainsi que le bedeau parcourent tour à tour la paroisse pour aller demander du grain ou de l'argent. Le *bedeau*, lui, passe en dernier.

« À l'époque, (mon père) était sacristain... Il était rémunéré par des quêtes qu'il faisait dans le pays. Ces quêtes-là lui demandaient une semaine. Il rentrait souvent avec un petit verre de cid' de trop ! »

(Sans date – Jeanne Olivier, agricultrice, Cosca, Arzal, née en 1896).

« La quête (du sacristain) passait après celle du curé et du vicaire alors c'était plus difficile... c'était en octobre. Je l'ai faite pour mon père (qui était sacristain). Les gens mettaient du grain dans le sac. Les familles bien chrétiennes mettaient jusqu'à un demi-quart, quelques-unes (ce que pouvait contenir) une poignée de grain. Y'en avait qui mettaient (le contenu) d'une assiette creuse. À deux, on mettait une petite semaine à faire la paroisse. »

(Février 2015 – René Le Ray, fils de sacristain, le Bourg, Marzan, né en 1934).

« On payait sa tombe avec des grains ! » (Nivillac, Saint-Dolay).

Le sacristain de la paroisse de La Roche-Bernard va lui aussi « faire sa tournée », non en ville, mais dans les villages de Férel et Herbignac qui fréquentent l'église pour les offices ordinaires<sup>441</sup>.

### Le choix d'un sacristain

Comment s'effectue le choix d'un sacristain ? Il faut tout d'abord avoir une pratique religieuse chrétienne. Ensuite, un ensemble de critères sont tenus en considération basés sur une relation de confiance. Marcel Duchêne, de Saint-Cornély à Péaule, raconte comment il est devenu sonneur et explique le choix de son successeur :

« C'est par confiance. J'ai pris la suite, j'avais douze ou quinze ans, d'un sonneur qui était parti s'installer dans le Sud de la France. Ma mère avec deux autres s'occupait déjà du nettoyage de la chapelle et d'amener des fleurs aussi /.../. C'est comme ça... /.../ J'ai arrêté... depuis le temps que je fais le clochage... je dis : « je vais demander à André Jubert. On faisait partie de la chorale tous les deux. On se voyait souvent. »

(Novembre 2015 – Marcel Duchêne, cafetier, Villeneuve, sonneur de la chapelle de Saint-Cornély, Péaule, né en 1932).

De même, lorsque le sacristain de La Roche-Bernard quitte la paroisse en 1943 avec sa famille, c'est son « aide » qui le remplace à ce poste (Août 2016 – Jean Lescop, conducteur de travaux, petit-fils de sonneur, La Roche-Bernard, né en 1935). La question de la transmission d'un savoir-faire entre ici en jeu ; transmission qui est plus facile avec des hommes qui ont déjà une connaissance de l'intérieur. C'est pourquoi il existe dans beaucoup de paroisses des familles de sacristains.

<sup>441</sup> Les limites de la paroisse de La Roche-Bernard furent modifiées en 1938. Ce changement consacre un usage bien antérieur puisqu'on remarque, dans les registres paroissiaux des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles, que les villages concernés venaient se marier et baptiser leurs enfants à La Roche-Bernard. *Ordonnance de monseigneur l'évêque de Vannes, rattachant à la paroisse de La Roche-Bernard des maisons et des villages de Nivillac et Férel*, du 19 juillet 1938. Non référencé. Archives de la paroisse de La Roche-Bernard.

Les cloches de l'église paroissiale, et aussi d'ailleurs celle de la chapelle frairiale, sont ainsi confiées parfois à de véritables dynasties de bedeaux. À Marzan par exemple, la famille Plantard, selon la tradition orale familiale, a tenu les cordes des cloches paroissiales « *tous sacristains de père en fils, depuis au moins deux siècles ou deux siècles et demi !* » (Février 2015 – René Le Ray, fils de sonneur, le Bourg, Marzan, né en 1934). La tradition orale arrange un peu la réalité car un gendre pouvait reprendre l'office lorsqu'il n'y avait pas de garçon dans la famille. Le « *pouvoir* » de sonner reste cependant « *dans la famille* » et c'est le principal.

« *Le métier de sacristain, c'est une tradition familiale du côté de ma mère. Mon père est devenu sacristain pour remplacer le grand-père [Le grand-père cependant reprendra le poste de sacristain à la mort de son fils].* »

(Février 2015 – René Le Ray, fils de sonneur, le Bourg, Marzan, né en 1934).

« *Mon père venait de Péaule. Il avait été gagé dans une ferme ici. Il s'est marié et c'est comme ça qu'il s'est occupé de la chapelle [la chapelle de Miquel à Marzan]. Le grand-père [le grand-père maternel de mon informatrice, sonneur de la chapelle] était mort en 1940, il a don' repris la suite.* »

(Avril 2015 – M. B., agricultrice, fille de sonneur, Marzan, née en 1946).

### Le bedaod et son réseau

Le *bedaod* possède à sa disposition tout un réseau pour mener à bien toutes ses fonctions. Le sonneur faisait appel, pour les sonneries importantes, aux jeunes gens du bourg pour venir l'aider. La pratique est ancienne puisqu'on retrouve sa trace au 18<sup>e</sup> siècle dans une relation d'incident qui eut lieu lors des processions de la Fête-Dieu à Camoël en 1785<sup>442</sup>. Pourtant, l'Eglise essaie depuis longtemps de limiter ces abus. Henry-Marie Bourdon, grand archidiacre d'Evreux, s'emporte déjà en 1702 et voit toutes ces sonneries par les femmes et les jeunes gens comme une profanation des cloches sacrées : « *On ne doit pas tolérer que les femmes séculières sonnent [les cloches], comme il se pratique en quelques endroits aux baptêmes et aux fêtes de Pâques où ceux qui ont le soin des cloches, pour un gain sordide, les laisse monter au clocher pour ce sujet et sonnent avec des garçons, ce qui ne se fait guère sans insolence et ce qui est entièrement les profaner les laissant servir au pur divertissement des personnes qui les sonnent.* » Il signale aussi les sonneries faites par les jeunes gens pendant les processions les « *milles irrévérences* » qu'ils y commettent « *pour s'y divertir* » (Bourdon, 1702, 140-141).

Peine perdue, lorsque la grosse cloche tombe dans la nef de l'église de Marzan le samedi de Pâques en 1921, une douzaine de jeunes gens et d'enfants<sup>443</sup> sont dans le clocher pour aider le vieux sacris-

<sup>442</sup> Ainsi que relaté plus haut dans le chapitre consacré aux cloches. Registre des délibérations de la fabrique, Camoël, délibération du 7 août 1785. A.D.M. 3Es 30/1.

<sup>443</sup> Les témoignages oraux ne mentionnent ordinairement que les jeunes gens pour aider à sonner les cloches. La présence des enfants s'explique peut-être ici car la sonnerie célèbre le retour des cloches de Rome après le silence de rigueur du Jeudi au samedi Saint.

tain malgré son grand âge. En effet, le sonneur doit donc être à son poste quoi qu'il arrive, quitte à tricher avec les apparences. Il n'est d'ailleurs remplacé qu'à sa mort.

*« Le 26 mars 1921 vers 7 heures, une douzaine de jeunes gens et d'enfants aidèrent le vieux sacristain (âgé de 87 ans J.M. Plantard) à sonner les cloches pour annoncer la fête de Pâques. Il y avait environ 4 à 5 minutes que les deux cloches étaient en branle, lorsque la grosse qui pèse 750 à 800 kilos quitte ses coussinets car une bride était complètement pourrie, brise les deux planchers et vient se coucher sur le côté au-dessus de la chaire. Elle aurait dû se briser, sans doute par un coup de la Providence, elle brisa les dalles de l'église mais ne se fit aucun mal »<sup>444</sup>.*

Dans les conditions plus ordinaires, le sacristain invite les jeunes au café après la sonnerie pour les remercier de leur aide.

*« Mon père recrutait des jeunes gars et leur payait un coup d'blanc au café après ! »*

(Avril 2015 – Eugène Lemonier, Bourg, Arzal, né en 1931).

Le groupe des carillonneurs est soudé comme en témoigne la photographie montrant celui de Limerzel dans les années 1930 publié par Yves Lambert (Lambert, 1985 ; photographie 5) et *le bedaad* a ainsi un rôle d'initiateur. Monter dans le clocher en effet, pour un enfant puis un jeune homme, c'est montrer sa bravoure et être capable surmonter sa peur, être grand et courageux. C'est un grand classique des histoires des garçons des bourgs et de la ville. Cependant, personne n'ose toucher aux cloches car il ne faut pas trahir sa présence en ce lieu. Tout se passe en général sans autorisation, évidemment. Parfois quelques filles délurées, hors les filles des sonneurs, accompagnent les garçons, mais elles sont rares : le domaine est plutôt masculin.

Cependant, c'est tout d'abord la famille proche qui est mise à contribution. La femme du bedeau, sa fille, mais aussi parfois sa sœur, la fameuse « tante » qui revient très souvent dans les témoignages, entretiennent l'église. Elles savent aussi à l'occasion « tirer les cloches ».

*« (Mon grand-père) avait 91 ans, il avait repris du service parce que mon père était mort jeune de la tuberculose. Il faisait mine de tirer les cloches d'en bas. C'était ma mère et ma tante qui étaient là-haut, dans le clocher, à l'étage qui étaient à tirer les cloches. Elles redescendaient que quand la messe était finie pour que personne ne les voie. »*

(Mars 2015 – René Le Ray, fils de sonneur, le Bourg, Marzan, né en 1934).

*« Quand il fallait monter le catafalque pour les enterrements. C'était tout un truc ! Y'avait mon grand-père [le sacristain], ma grand-mère, ma tante Pauline et j'allais avec eux. Quelquefois y'avait un copain aussi. On faisait rouler le chariot et on montait dessus pour s'amuser. On se faisait engueuler par la grand-mère ! Fallait pas faire ça dans l'église. Fallait le silence. »*

---

<sup>444</sup> Document de provenance inconnue, qui m'a été aimablement communiqué par M. René Le Ray, arrière-petit-fils du sonneur Jean-Marie Plantard dont il est question dans l'extrait cité.

(Août 2016 - Jean Lescop, petit-fils de sonneur, La Roche-Bernard, né en 1935)

Mais l'intervention des femmes lors des sonneries est parfois justifiée par d'autres raisons.

« *Quand mon père n'était pas à jeun, j'allais l'aider à sonner. Fallait le remplacer quelquefois aussi à tirer les cloches. Ma cousine y est allée, elle aussi...* »

(Octobre 2015 – B. C., fille de sonneur, le Bourg, Férel).

Cette réputation de grand buveur, voire d'ivrogne, m'a été évoquée dans plusieurs des paroisses environnant La Roche-Bernard. Elle est constamment associée à l'image du sonneur un peu partout en France (Charuty, 1985 ; 147 et Corbin, 1994 ; 375). L'association ivrogne/sonneur est cependant difficile à cerner. Quelques sonneurs locaux avaient une réputation de sobriété alors que d'autres étaient, de notoriété publique, des buveurs invétérés. On a pu ainsi m'expliquer que la sonnerie était un travail physique et parfois dangereux d'où le réconfort donné par la boisson. Giordana Charuty établit aussi un lien, peut-être un peu forcé, entre l'enivrement que procure le son des cloches et celui du vin. Les sonneurs y trouveraient une source d'inspiration (Charuty, 1985 ; 147).

Quoi qu'il en soit, l'amour de la boisson n'est pas le seul « défaut » du sacristain aux yeux des paroissiens. Certains, comme celui de Nivillac, provoque les moqueries à cause de son handicap. Portant les surnoms de *Filoqhet* ou de *Patte de co* – patte de coq - il boîte. Handicapés, alcooliques... Les sacristains seraient-ils donc tous un peu des marginaux, et, comme ceux dont la littérature s'est emparée, des Quasimodo<sup>445</sup> et Carhaix de Hugo et Huysmans ? Giordana Charuty, qui tente une explication, est perplexe : « *La multiplicité des lectures possibles d'un seul des traits qui caractérise le sonneur nous fait mesurer la complexité de cette fonction qui ne s'incarne jamais totalement en une seule figure* » (Charuty, 1985 ; 147). C'est effectivement cette pluralité des cas que j'ai rencontré dans la région de La Roche-Bernard. Certains bedeaux avaient une vie exemplaire et étaient considérés comme des « *saint(s) homme(s)* » (Août 2016 – M. H., Le Bourg, Nivillac, née en 1933, à propos d'un sacristain de Nivillac), alors que d'autres, comme on l'a vu, s'adonnaient sans vergogne à la boisson au point de ne plus pouvoir sonner.

Pourtant, sonner les cloches est la raison d'être du sacristain. Dans les années 1950, les *bedeods* acceptent très mal l'électrification des sonneries de cloches. D'un coup, le sonneur est devenu inutile. Ensuite, il voit son rôle d'informateur des populations sur les grands événements de la vie grandement réduit. Nombreux sont ceux qui, en démissionnant instantanément de leurs fonctions, ont reporté leur colère sur le recteur.

---

<sup>445</sup> La description du sacristain de Nivillac va tout à fait dans ce sens : « *i' berçait [il claudiquait]. Oh ! Il était très infirme. Mais sa femme était tout à fait bien. Il avait une belle femme* » (Août 2016 – Michèle Héllard, Nivillac, née en 1932).

« *(Mon père) a été vexé. Il a laissé tomber. Il continuait à aller à la messe, mais il ne s'occupait plus de rien à l'église. Il a laissé tomber le curé pendant un moment. »*

(Janvier 2015 – Eugène Lemonnier, fils de sacristain, Arzal, né en 1931).

Le *bedaod* n'est plus là et, malgré le soutien de quelques paroissiens, ne reprendra plus son service de sonneur de cloches.

### 3 Zoonymes

#### 1 Animaux de compagnie

##### **Chiens**

Médor et Tanbelle (les plus fréquemment recueillis), Foc, Gardien, Gibus, Matelot, Minus, Rapide (plus récent), Tango.

##### **Chiennes**

Bergère, Finette, Joyeuse, Lorraine, Loupette.

##### **Chats**

Prédominance du son [mi] : Minette, Minou.

#### 2 Animaux utilisés pour le travail

##### **Bœufs**

Bruneau, Joli, Mouton

##### **Chevaux et juments**

Belotte, Bichette, Bijou, Canard, Coco, Fanny, Fauvette, Gitane, Julie, Martin, Mouton, Mignonne, Nini, Petiot, Rinie, Rosette.

#### Animaux d'élevage

##### **Poules**

Coujane (*qui a le cou jaune ?*) La grise, La noire.

##### **Vaches**

##### **Les couleurs des robes**

La Bache, La Blanche, La Blancharde, La Blanchette.

La Blonde, Jaunette.

La Brune.

La Rouge, La Grande Rouge, Mouton Rouge.

La Nai (*la noire*), Noirette, La Grillée (*qui a la robe foncée*), La Grise, La Taupe (*qui a la robe marron foncée*)

La Brunette, La Breune.

La Gare, La petite Gare, La Garette, La Gare Rouge (*qui ont une robe bicolore*).

La Pigarlé, la Pigelée, La Pigeole (*dont la robe est tachetée*).

La Loutée (*dont la robe est marron et bigarrée*).



**La race**

La Bretonne

**L'apparence physique**

La Borgne, La Broquette (*qui a des cornes pointues*) La Coucou (*qui a un cou dégagé comme le coucou*), La Levrette, Nez bian (« *elle avait la tête blanche mais le reste était d'une autre couleur* »).

**La provenance de l'animal****Nom de l'ancien propriétaire**

La Denigot, La Friour, La Fur, La Marchand

**Nom du village**

La Ros, La Trelais, La Ville au Porcher

La Nouvelle,

**Le caractère**

Charmante, Joyeuse, La Mignonne

**Les prénoms**

Rosette, Lisette, Margot, Marguerite, Véronique

**Autres**

Belle Étoile, La Meunière (*qui a la robe blanche ? Ce nom fait-il allusion à l'ancienne propriétaire ?*), La Jeune, Moustique, La Grand' Bode, la Petite Bode (*qui a eu des baudets, des veaux*), Dalhia, Moussette.

**L'absence de noms**

Dans les inventaires et poses de scellés consultés, j'ai pu constater que seuls quelques animaux possédaient un nom, généralement les vaches. Dans un même cheptel, certains sont anonymes. Je n'y ai pas retrouvé de nom de bœufs, poules, génisses, taureaux, moutons, truies ou cochons<sup>446</sup>.

---

<sup>446</sup> Sources de cette annexe : Chevaux et juments à La Roche-Bd (1920 et 1935) A.D.M. 3Es 195/23. Inventaire après décès Yves Lubert cultivateur veuf de Julienne Vaugrenard, Kertudo Marzan, 27 février 1844, A.D.M. 6E 10736. Inventaire après décès de Jacques le Fur veuf de Guillemette Le Gentil, Keraudrain, Férel 20 septembre 1844, A.D.M. 6E 10737. Inventaire après décès de Pierre Bompoil cultivateur veuf de Michèle Gergaud, Caréo, Nivillac, 16 janvier 1846, A.D.M. 6E 10739. Inventaire après décès Yves Bernier, laboureur, Baragan, Nivillac, 14 novembre 1846, A.D.M. 6E 10 739. Inventaire après décès de Jean Robert cultivateur veuf Catherine Le Thiec Le Bot Nivillac, 21 avril 1847, 6E 10740. Inventaire après décès Julienne Jouin cultivatrice veuve Jacques Le Gland, Vésigot, Nivillac, 21 juin 1847. A.D.M. 6E 10740. Inventaire après-décès Jean-Marie Bertrel, le Colombier, Saint-Dolay, 17 mars 1882. A.D.M. 6E 21931. Apposition de scellés chez Jeanne Danto veuve de Jean-Marie Chatal,

---

cultivateur à Trémer, Marzan, 7 septembre 1916. A.D.M. 2U 2710. Apposition de scellés chez Célestin Guilloré cultivateur veuf de Marie-Louise Guillo, les Métairies, Férel, 16 septembre 1916. A.D.M. 2U 2710

## 4 Deux chansons à la mariée

### Par un seul mot

Sans date – Anne-Marie Rialland, agricultrice, Keribèche, Marzan, née en 1904.

(Interprétation très libre. Ton original).

Non référencée dans les catalogues Coirault et Laforte.



Par un seul mot é-pou-se ché - ri - e que vous a - vez ce  
 ma - tin pro - non - cé, de vot' bon - heur vous voi - là ga - ran -  
 tie et vous mon - sieur tâ - chez de l'as - su - rer, vous l'ar - ra -  
 chez des bras d'u - ne mè - re ché - rie pour y vo -  
 ler dans les bras d'un é - poux, c'est la plus chère jour - née  
 de vo - tre vie, goû - tez en les plai - sirs les plus doux.

*Par un seul mot épouse chérie,  
 Que vous avez ce matin prononcé,  
 De vot' bonheur vous voilà garantie,  
 Et vous monsieur, tâchez de l'assurer,  
 Vous l'arrachez des bras d'une mère chérie,  
 Pour y voler dans les bras d'un époux,  
 C'est la plus chère journée de votre vie,  
 Goûtez en paix les plaisirs les plus doux.*

*Et vous monsieur, à qui on la confie,  
 Tâchez surtout de lui faire son bonheur,  
 Voyez comment sa famille attendrie,  
 Y fit tout pour vous livrer son cœur,  
 Voyez madame cette nouvelle famille,  
 Voyez ici tous vos nouveaux parents,  
 Qui vous aimeront comme leur plus tendre fille,  
 Gardez pour eux de biens doux sentiments.*

*Et vous madame, soyez l'épouse sage,  
 Faites vot' bonheur par vot' fidélité,  
 Rappelez-vous de vot' père, la tendresse,  
 De votre mère, la sensible amitié,  
 Rappelez-vous ce que vous devez faire,  
 Et que vous devez la soumission,  
 À un époux si cher,  
 Et le bon Dieu bénira votre union.*

## Nous sommes venus ce soir

Catalogue Coirault : 5210 - Nous sommes venus ce soir.

Catalogue Laforte : II, P-20 - Chanson de la mariée.

Cette chanson entre dans le cérémonial traditionnel avec la remise du bouquet à la mariée pendant le repas de noces. Elle est très longue comparée à la chanson nouvelle de « Paris » : « Par un seul mot épouse chérie » qu'on a pu lire ci-dessus. Elle m'a été chantée de très nombreuses fois.

Libre mais allant

Nous sommes ve-nus ce soir, du fond de nos vil-la - ges, pour cé-lé-brer la  
 5 joie, de vo-tre ma-ri-a - ge, nous-sou-hai-tons qu'il soit, aus-si bien co-  
 9 omme à moi, nous sou-hai-tons qu'il soit, aus-si bien co-omme il doit.

*Nous sommes venus ce soir du fond de nos villages,  
 Pour célébrer la joie de votre mariage,  
 Nous souhaitons qu'il soit aussi bien comme à moi,  
 Nous souhaitons qu'il soit aussi bien comme il doit.*

*Aujourd'hui grand festin tout le monde vous honore,  
 Peut-être que demain ça durera encore,  
 Mais après ces deux jours vous rest'rez seule chez vous (bis).*

*Puisqu'il faut dire adieu très aimable compagne,  
 Nous serons tous les deux que le ciel t'accompagne,  
 Mais n'oublions jamais nos sensibles regrets (bis).*

*Avez-vous bien compris, ce qu'il a dit le prêtre,  
 A dit la vérité et ce qu'il vous faut être,  
 Fidèle à votre époux et l'aimer comme vous,  
 Fidèle à vot' mari et l'aimer toute vot' vie.*

*Quand on dit son époux, on dit aussi son maître,  
 Les hommes sont pas toujours, ce qu'ils ont promis d'être,  
 (ou : Quand on dit son époux, on dit souvent son maître,  
 - Qui a dit son époux, a dit parfois son maître,  
 - Sont pas toujours si doux comme ils ont promis d'être,)  
 Mot de fidélité est souvent oublié (bis).*

*L'époux que vous prenez, on dit qu'il est bien sage,  
 A-t-il bien le talent, de conduire son ménage,  
 Oh, le joli talent, que le prix en est grand (bis).*

*Vous n'irez plus au bal madame la mariée,  
 Vous n'irez plus au bal ni aucune assemblée,  
 (Ou : Vous n'irez plus au bal ni aux jeux d'assemblée (e),)*

*Vous garderez la maison tandis qu'les autres y s'ront,  
(Ou : Vous garderez la maison pendant qu'les autres iront,  
- Vous garderez le logis tout l'temps de votre vie.  
- Vous garderez la maison pendant qu'les autres iront,  
- Vous s'rez à la maison pendant que nous irons),*

*(Couplet à la mariée :)*

*Si fait, si fait, j'irai, mes biens chers camarades (bis),  
Au bal, à l'assemblée, avec mon bien-aimé (bis).*

*Si vous avez chez vous les bœufs (z') aussi des vaches,  
Des brebis, des moutons, tout c'qu'i' faut en ménage,  
Soyez soir et matin pensez à leurs besoins (bis).*

*Si vous avez aussi des jeunes gens à conduire,  
Veillez toujours sur eux afin qu'on aille rien dire,  
Vous serez tous les deux responsables devant Dieu (bis).*

*Recevez ce bouquet, madame que j'vous présente,  
(Ou : Recevez ce bouquet, que ma main vous présente,)  
Il est fait de façon c'est pour vous faire comprendre,  
Que tous ces vains honneurs passeront comme ces fleurs (bis).*

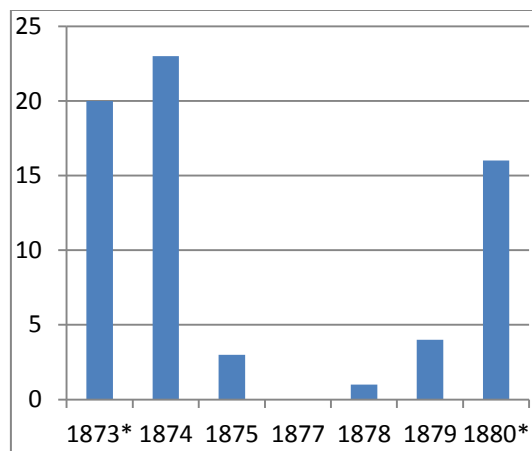
*Recevez ce gâteau, madame que j'vous présente,  
(Ou : Recevez ce gâteau, que ma main vous présente,)  
Il est fait de façon, c'est pour vous faire comprendre,  
Qu'un jour pour le gagner, il faudra travailler (bis)*

*(Ces deux derniers couplets s'accompagnent des dons d'un bouquet et d'une part de gâteau à la mariée.)*

## 5 Saltimbanques à La Roche-Bernard (1873-1880)

Mentions de chanteurs, musiciens et marchand de complaintes dans le registre des visas, livret des saltimbanques et chanteurs ambulants, La Roche-Bernard (1873-1880). A.D.M. 3Es 195/27.

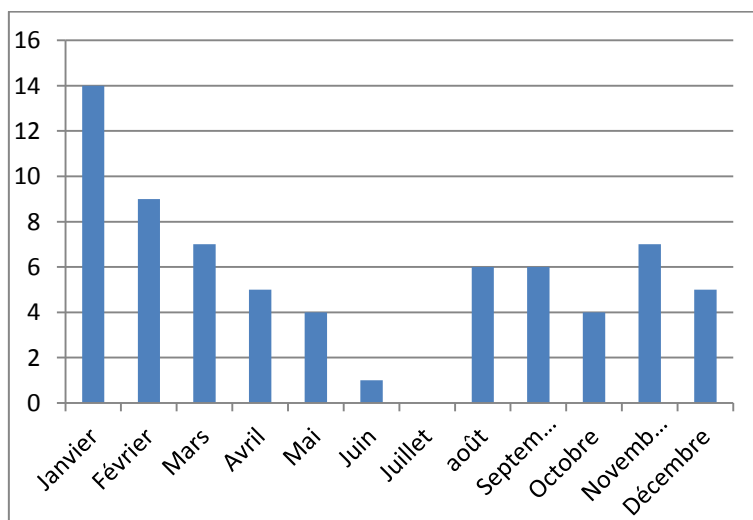
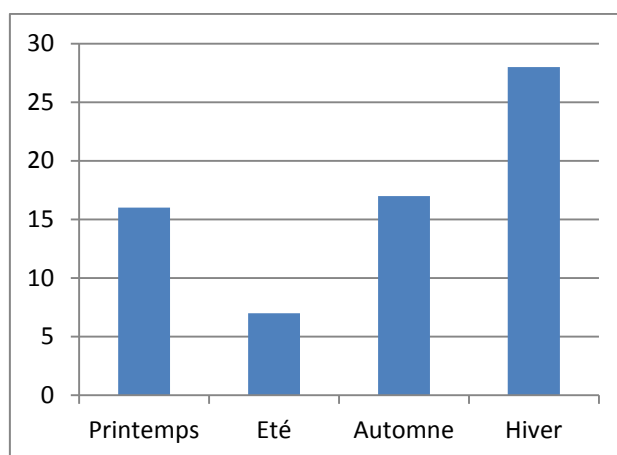
### 1 - variations du passage selon les années

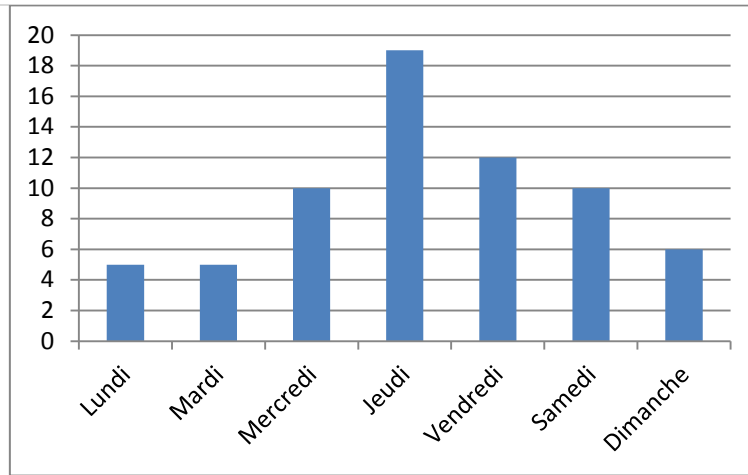


\*Les informations en 1873 et 1880 ne s'étalent respectivement que sur 5 et 6 mois.

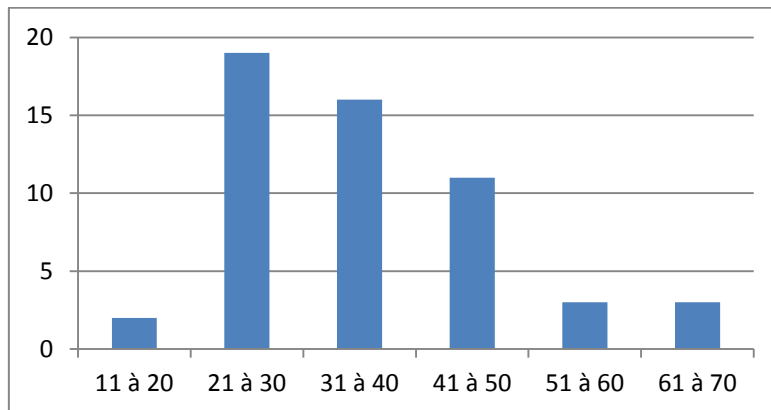
Total des occurrences : 69 = 57 chanteurs et 4 chanteuses, 7 musiciens, 1 marchand de complaintes

### 2 - Variations selon la saison, le mois, le jour





### 3 - Âge des chanteurs et musiciens



## 6 Instruments de la musique traditionnelle aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles

La possession d'un instrument de musique semble être très rare dans la société rurale traditionnelle ancienne. Les propos de mes informateurs l'indiquent, particulièrement lorsqu'ils évoquent la veuze, la bombarde et la *poche à hautboué*<sup>447</sup>. Plus tard, quand viendra l'accordéon, il n'en sera plus tout à fait de même.

Dans les 400 inventaires après décès de la région de La Roche-Bernard datant des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles consultés, seuls deux inventaires en portent mention. Une clarinette et une flûte traversière en 1809 et en 1845, une « *guittare* » pour enfant<sup>448</sup>.

### 17<sup>e</sup> siècle à La Roche-Bernard

La présence des instruments de musique était pourtant requise lors de certains cérémoniaux. Jusqu'à la fin du 17<sup>e</sup> siècle au moins, à la fin du mois de septembre, lors de la perception des droits annuels du passage sur la Vilaine de La Roche-Bernard à Guédas en Marzan, le religieux de l'abbaye de Prières de Billiers devaient se faire précéder d'un sonneur.

« *En 1634, le seigneur (de La Roche-Bernard) prétend au droit pour lui-même, ses domestiques, les gens de la ville et leurs marchandises, de passer la rivière (de Vilaine à Guédas), moyennant un denier annuel par ménage, que les religieux (de l'abbaye de Prières en Billiers) iraient chercher de porte en porte le lendemain de la Saint-Mahé. Le religieux, chargé de cette mission, devrait avoir un bréviaire sous le bras, être accompagné par les hommes du bateau (du passage) et avoir un sonneur devant lui* ». (Piéderrière, 1861 ; 6).

Un aveu des seigneuries de Marzan et Kerjean dit aussi que le 29 juin, jour de la fête patronale de Marzan, « *jour et feste de monsieur saint Pierre et saint Paul* », le seigneur du lieu avait droit de faire courir la *drague* dans le bourg. Bien que les actes ne la décrivent pas, nous pouvons l'imaginer comme la contrefaçon d'une bête (un dragon ?), avec des porteurs recouverts de draps spécialement faits pour la circonstance « *armoyés aux écussons de ladite seigneurie de Marzen* ». Le recteur devait payer les « *sonneurs sonnans binious, haut-bois, tambourins et muzettes de campagne* » qui l'accompagnaient. François du Breil de Pontbriant de Marzan, auteur d'un article sur la drague de Marzan en 1860, ne précise pas la date exacte de l'aveu mentionnant précisément les instruments. Les documents des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles qu'il a consultés proviennent probablement de sa collection personnelle (Breil de Pontbriant de Marzan (du), 1860 ; 158.)

<sup>447</sup> Mes informateurs disent que pour pallier à l'absence d'instrument de musique, et lorsqu'on voulait se changer du chant, on sifflait. « *Quand on semait du lin et du chanvre, pendant les assemblées, on brayait après... on dansait au son du sifflet à danser des polkas...* » (Avril 1987 - Marie Hugué, agricultrice, Bringuin, Nivillac, née en 1911).

<sup>448</sup> Inventaire après décès de Marie Cédo, La Roche-Bernard. A.D.M. En 4864. J'ai parcouru cet acte en 1995 lors d'un repérage rapide et noté la présence d'instruments de musique. En 2015, lorsque j'ai voulu le consulter à nouveau, le document avait disparu de la liasse. Inventaire après décès de Désirée Françoise Baron, veuve de Cran, rue Saint-James, La Roche-Bernard. 14 et 15 janvier 1845. A.D.M. En 10737.



Dans un autre aveu datant du 8 octobre 1755, il n'est plus question que d'une « *musette de campagne* » fournie toujours par Monsieur le recteur pour accompagner la drague. Les actes s'adaptèrent-ils à la mode musicale du moment ? (Piéderrière, 1860 ; 65).

D'autre part, les registres paroissiaux de Marzan fournissent l'identité d'un joueur de bombarde au 17<sup>e</sup> siècle, Yves Clavier, le premier musicien connu de la région.

« *Le plus ancien registre de sépultures de la paroisse de Marzan, conservé aux Archives Départementales du Morbihan, date de 1623. Les actes y sont rédigés succinctement mais parfois le prêtre y mentionne des détails intéressants sur ses paroissiens. Ainsi nous apprenons le décès d'un musicien marzannais. Le 24 septembre 1636 Yves Clavier « joue[u]r de bombarde et autres instruments » est inhumé dans l'église de Marzan. Il est âgé d'environ 30 ans. Son statut de "bombardier" est confirmé dans les actes de baptême de deux de ses enfants issus de son mariage avec Jeanne Nicolas : Jean le 12 mai 1628 et Guillemette le 24 février 1633. Le couple eut trois autres enfants : Yves en 1630, Jacqueline en 1634 et un autre Yves en 1636. Il est difficile d'imaginer qu'à cette époque l'activité de musicien dans une paroisse rurale puisse suffire à nourrir une famille. Yves Clavier devait sans doute exercer un autre métier. Était-il menuisier, tourneur, tailleur ? »<sup>449</sup>*

### Fin du 18<sup>e</sup> siècle à La Roche-Bernard

Au 18<sup>e</sup> siècle, les cornemuses et les bombardes sont toujours là. Le 10 août 1793, une fête révolutionnaire est organisée à La Roche-Bernard lors de laquelle, avant le banquet, on a dansé « *au son champêtre des bénigueux et des bombardes* » (Le Breton, 1919 ; 186).

Les *bénigueux* seraient, à en croire Manet, un auteur du début du 19<sup>e</sup> siècle, des cornemuses : « *les Armoricains aimaient singulièrement danser au son d'une musette champêtre, ou haut-bois, qu'ils appelaient binyou ou biniou /.../le biniou ou bénigueux ce que c'est /.../ « un instrument de symphonie villageoise que nous nommons encore cornemuse, et le peuple lourre ou veze* » (Manet, 1834 ; 212).]

Une relative imprécision des définitions, notamment du terme *haut-bois* qui, on peut le lire plus haut, peut désigner aussi bien un instrument de type bombarde qu'une cornemuse, ne permet pas de conclure vraiment quant aux sonorités entendues à Marzan et La Roche-Bernard jusqu'à la fin du 18<sup>e</sup> siècle<sup>450</sup>.

<sup>449</sup> Ce document a été retrouvé et exploité par M. Thierry Montfort, historien de Muzillac et Bourg Pol que je remercie pour m'avoir autorisé à reproduire son analyse.

<sup>450</sup> Voir à ce sujet Collectif, *Musique Bretonne, histoire des sonneurs de tradition*, Le Chasse-Marée/Ar Men, 1996, Douarnenez, p. 70 et suiv.

## 7 Subllets et bruiteurs

### Les étapes de la fabrication d'un *subllet* en châtaignier

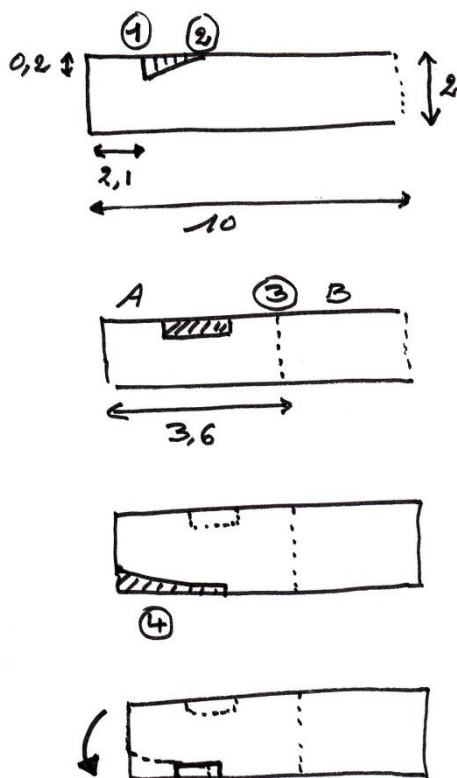
Plusieurs de mes informateurs et informatrices se rappelaient comment fabriquer des *subllets* ou *subllets*. Deux méthodes ont pu être retrouvées.

#### Méthode 1

##### Subllet

(Mai 2013 – M.F., agricultrice, Nivillac, née en 1926).

- faire une première entaille verticale en 1, puis une seconde en 2
- en 3 entaille sur l'écorce tout autour de la branche
- en 4 coupe en biais avec l'écorce, tapoter pour la désolidariser
- faire pivoter l'écorce en 5



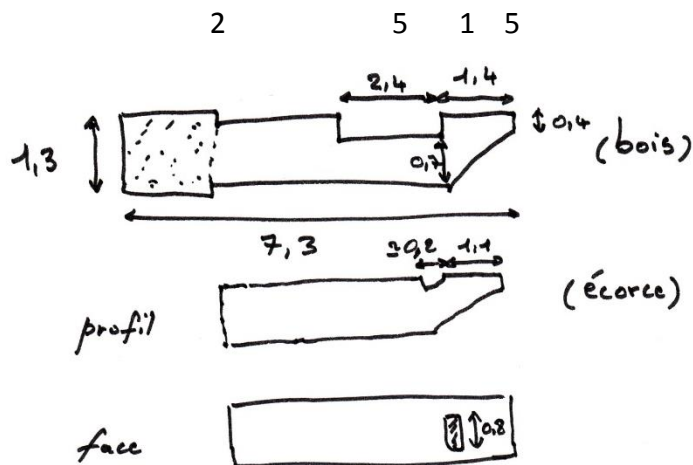
#### Méthode 2

##### Subllet

(Mai 2017 – Roger Flohic, agriculteur, Kerdavid, Arzal, né en 1947)

- entaille et biseau extérieur en 1
- entaille sur l'écorce en 2 et tapotage avec le manche du couteau tout autour de la branche pour la désolidariser (3)
- retirer l'écorce (4)
- finir l'entaille en 5 sur le bois et faire l'aplat du sifflet

- réenfiler l'écorce (6)



### Les musiques et les sonnettes

« Il faut prendre un brin de blé qui commence à avoir des épis. S'il était semé en septembre, au mois d'avril on pourra commencer à faire le sifflet. Il faut couper le nœud dans son centre et faire l'entaille du sifflet dans le sens de la longueur. Remonter l'entaille avec le couteau. On peut faire plusieurs trous pour s'en servir comme d'une flûte. »

(1982 – Enquête avec plusieurs informateurs à Férel).

« On plantait du seigle pour donner es bêtes et vers le mois de mars, avril quand le seigle était déjà haut et presque mûr, on coupait la tige entre deux nœuds pour faire le sublet. Quelquefois on perçait un des bouts avec une épingle pour pouvoir souffler dedans. »

(Mai 2013 – M.F., agricultrice, Nivillac, née en 1926).

### Les ficouères

Les *ficouères* sont fabriquées avec des tiges de sureau évidés dont on obture une extrémité avec de la filasse. Un piston permet de faire sauter bruyamment le bouchon.

« Il y avait les *figouares*. On coupait ça dans du sureau et puis alors on faisait une espèce de tige dedans (on évidait l'intérieur). On mettait de la filasse, des ficelles qu'on trouvait /.../ on les mastiquait avec de la salive dans la bouche ; alors ça faisait des espèces de bouchons. On collait (on mettait) ça dans le bout du sureau : on en mettait deux, un à l'extrémité et l'autre pour faire le piston. Ping ! Ça faisait comme un coup ! Ça faisait du bruit quoi. Alors ça allait très bien, du moment que ça faisait du bruit, on était ravis. »

(Avril 1980 – André Biton, mécanicien, La Roche-Bernard né en 1904).

Dans la région de La Roche-Bernard, cet instrument éphémère s'appelle le plus communément *ficouère* ou *figouère* mais on trouve aussi *figouare* (La Roche-Bernard), *frigouère* (Saint-Dolay).

Le mot *ficouère* désigne aussi une petite branche de sureau évidée dont on se sert pour passer le fil de lin afin de le mettre en pelote pour ne pas s'abîmer les mains (Février 1990 – Aurélie Malnoë, le P'tit Bézo, Saint-Dolay, née en 1900).

### **Les peutards**

Les fleurs de la digitale sont gonflées puis écrasées. Le son produit par l'éclatement des fleurs est à l'origine de leur nom de *peutard*, *flocard* ou *flocard*. C'est un jeu apprécié des enfants en été.

« *Les flocards [digitales] on les pouvait ! [On les faisait éclater]. On soufflait dans le petit trou pour les faire grossir et on tapait dessus avec l'autre main à plat pour les faire éclater. »*

(Février 2015 – M. F., agricultrice, Nivillac, née en 1926. Même information un peu partout dans la région).

### **Faire siffler une herbe entre les doigts**

Prendre une feuille d'herbe large et l'insérer de profil entre les deux pouces. Souffler sur le fil de l'herbe qui vibre et produit un son de trompe très doux (pratique très commune).

## 8 La Lyre Rochoise

Les ensembles musicaux instrumentaux de La Roche-Bernard ont participé de manière très significative à l'occupation de l'espace sonore de la ville pendant presque un siècle. Cette chronique historique des prestations des deux sociétés, la *Lyre Rochoise* devenue plus tard *La Rochoise*, ainsi que les *Éclaireurs*, n'est très probablement pas exhaustive. Elle permet cependant de repérer puis évaluer la densité des moments musicaux et les périodes de silence relatif car, il ne s'agit pas, ainsi que dans d'autres domaines de l'évolution de l'environnement sonore, d'un déroulement uniforme établi une fois pour toutes.

### 1869-1899 : premiers essais

Le premier essai de création d'une société musicale à La Roche-Bernard a lieu en 1869. Julien Le Thiec, dit « *Buenos Aires* », menuisier, en est l'instigateur et le premier chef ; Félix Leroy conducteur des Ponts et Chaussées, le sous-chef. De là vient sans doute que les réunions générales et répétitions se tiennent au bureau des Ponts et Chaussées. Fragile sans doute, cette première version de la société musicale ne fut pas de très longue durée.

La guerre de 1870 y met en effet un terme et ce n'est que 25 ans plus tard, en 1894, qu'une nouvelle formation se reconstitue. Julien Le Thiec en redevient le chef. François Le Brun, le président, officialise les activités de la société en obtenant des subsides communaux et les répétitions ont alors lieu à la mairie.

Cette deuxième version de la société musicale rochoise s'arrête à nouveau en 1899 à cause de problèmes « *d'administration intérieure* » qui amènent à sa dissolution. Cependant, un an plus tard, en 1900, elle est reprise par un membre du clergé rochois, le frère Côme Damien – M. Morvan - qui « *s'initi(e) personnellement aux éléments du solfège, form(e) des jeunes élèves* ». Il est rejoint par des membres de l'ancienne société. Malgré « *l'échec survenu, dit-on, à certaine cérémonie de l'église, la société se maintient jusqu'à l'arrivée de M. Moreau* »<sup>451</sup>.

### 1900-1914 : années fastes et chefs compétents

M. Moreau va être le véritable artisan du succès de la nouvelle formation musicale rochoise dont la fondation officielle par l'abbé Le Blanc, vicaire et premier directeur, a lieu en 1901. *La Lyre Rochoise* est née et devient alors un des fleurons, avec le théâtre, du patronage d'obédience catholique. (Le Breton, 1921 ; 427).

---

<sup>451</sup> Toutes les informations qui précèdent proviennent de *La Clochette*, bulletin paroissial de La Roche-Bernard, février 1931. A.D.M. I 504/2.

La première sortie en ville de la musique se déroule à l'occasion de la Sainte Cécile, le dimanche 24 novembre 1901. Elle est placée sous la direction de l'abbé Le Blanc, vicaire, secondé par M. Moreau ; le frère Côme Damien est toujours le professeur de musique. Plusieurs morceaux sont donnés sur la place de l'église et sur le Dôme de l'Hôpital : « *La Bretagne* », la « *Mandarine* », la « *vagabonde* ». *Les habitants de La Roche-Bernard étaient loin de s'attendre à un tel succès* »<sup>452</sup>.

Le dimanche 26 janvier 1902, à l'occasion de la cérémonie de la galette des Rois, la *Lyre Rochoise* inaugure la longue série de concerts qu'elle donnera au patronage, tout au long de sa carrière. Ce premier concert est composé d'« *airs bretons* ». Ephrem Boterf, maire de La Roche-Bernard, en est alors le président<sup>453</sup>.

Sous la direction de M. Moreau, frère de Saint-Jean Baptiste de la Salle et directeur de l'école St Joseph, la *Lyre Rochoise* devient alors « *florissante* ». Jusqu'à la guerre, ce sont là ses grandes années. Elle doit indéniablement son succès à la personnalité de son chef qui semble avoir marqué durablement la société. Trente ans plus tard, en 1931, le curé de La Roche-Bernard écrit ainsi que « *la plupart des musiciens actuels sont des élèves de M. Moreau* »<sup>454</sup>.

La presse relaie en effet dans les années suivantes les comptes rendus d'interventions de la *Lyre* dans les fêtes locales, que ce soit la fête annuelle des vétérans des armées de terre et de mer, la grande fête de l'inauguration du nouveau pont, le dimanche 3 septembre 1911 où la musique accompagne les défilés et la retraite aux flambeaux. La *Lyre* joue aussi à l'église, pendant la procession de la fête patronale et à la messe de minuit à Noël. Le samedi 1<sup>er</sup> août 1914, elle accompagne même les soldats qui partent à la guerre.

« *Le tocsin sonne au clocher à quatre heures de l'après-midi, le tambour bat dans les rues, les partants défilent crânement de la mairie à la gare au chant de l'hymne national et aux accents entraînants de la musique du patronage.* » (Le Breton, 1921 ; 434).

Après la guerre, l'hommage musical aux soldats morts pour la France au cimetière à la Toussaint figure dans les attributions de la *Lyre*.

En 1917, M. Quéau remplace M. Moreau. Comme ce dernier, il est frère de Saint-Jean Baptiste, directeur de l'école Saint-Joseph, et prend la direction de la musique<sup>455</sup>. Les deux attributions paraissent liées et peut-être recrute-on alors le directeur de l'école en fonction de sa capacité à diriger une société musicale ?

<sup>452</sup> *Ouest-Éclair*, 29 novembre 1901, Gallica. [En ligne]. Site de la Bibliothèque Nationale de France. [Page consultée le 10 février 2017]. Disponibilité et accès [www.gallica.bnf.fr](http://www.gallica.bnf.fr).

<sup>453</sup> *Ouest-Éclair*, 30 janvier 1902, Gallica. [En ligne]. Site de la Bibliothèque Nationale de France. [Page consultée le 10 février 2017]. Disponibilité et accès [www.gallica.bnf.fr](http://www.gallica.bnf.fr).

<sup>454</sup> *La Clochette*, bulletin paroissial de La Roche-Bernard, février 1931. A.D.M. I 504/2.

<sup>455</sup> *La Clochette*, bulletin paroissial de La Roche-Bernard, février 1931. A.D.M. I 504/2.

### 1923 : la clique des Éclaireurs

Dès le début des années 1920, les interventions musicales dans les fêtes reprennent. En 1923, se constitue l'association des *Éclaireurs* dédiée à l'éducation populaire, à la préparation physique, intellectuelle et militaire des jeunes gens. Les dimanches 22 et 29 avril 1923, des séances récréatives au patronage sont organisées pour venir en aide aux *Éclaireurs* nouvellement créés avec saynètes et intermèdes agrémentés de « *divers morceaux de la Lyre Rochoise* »<sup>456</sup>. Les deux sociétés se côtoient désormais dans les fêtes car les *Éclaireurs* ont monté en effet une clique.

### 1925 : plus de chef.

Hélas, en 1925, la *Lyre Rochoise* ne survit que quelques mois après le départ de son chef, M. Quéau, et est à nouveau dissoute<sup>457</sup>. Les *Éclaireurs*, contrairement à la *Lyre* qui reste à La Roche-Bernard, prennent le relais et s'en vont dans les communes avoisinantes animer les fêtes locales et les kermesses qui se succèdent à partir de la fin des années 1920. Dès 1926, ils participent même à des concours régionaux et départementaux à Rennes et à Malestroit. Peu à peu, les *Éclaireurs* semblent reprendre les anciennes fonctions de la *Lyre* dans les offices et processions locales qu'ils « (*rehaussent*) *de leurs sonneries éclatantes* », comme à la Fête-Dieu en juin 1929<sup>458</sup>.

### 1930 : reprise

Après quelques années de repli, le samedi 1<sup>er</sup> novembre 1930, à la Toussaint, on entend à nouveau la *Lyre Rochoise* lors d'une remise du drapeau de la section locale de l'Union Nationale des Combattants au cimetière. « *La population rochoise a salué avec joie (sa) réapparition* »<sup>459</sup>.

En 1931 et les années suivantes, elle reprend quelque activité au patronage ou des intermèdes musicaux ponctuent l'enchaînement des pièces et saynètes qui y sont présentées. La *Lyre* participe aux offices de Pâques, à la procession de la Saint-Michel, aux hommages de la Toussaint au cimetière.

### 1932-1934 : Le temps des concours

L'année suivante, en juillet 1932, et sans doute entraînée par les *Éclaireurs*, la *Lyre* se présente à son premier concours organisé par les patronages du Morbihan à Ploërmel. La formation, composée alors de cuivres et de bois<sup>460</sup>, obtient un prix d'excellence et un prix de direction. En juillet 1934, au

<sup>456</sup> *La Clochette*, bulletin paroissial de La Roche-Bernard, Avril 1923. A.D.M. I 504/2.

<sup>457</sup> *La Clochette*, bulletin paroissial de La Roche-Bernard, février 1931. A.D.M. I 504/2.

<sup>458</sup> *La Clochette*, bulletin paroissial de La Roche-Bernard, juillet 1929, A.D.M. I 504/2.

<sup>459</sup> *Le Nouvelliste de Vannes*, 23 novembre 1930, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 18 mars 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>.

<sup>460</sup> *La Clochette*, bulletin paroissial de La Roche-Bernard, février 1931. A.D.M. I 504/2.

concours interrégional de gymnastique et de musique de Savenay, elle obtient un autre 1<sup>er</sup> prix d'excellence<sup>461</sup>.

### 1935 : Premiers déplacements ?

Dans le sillage des *Éclaireurs* qui n'hésitent pas à jouer à l'extérieur de La Roche-Bernard, la *Lyre Rochoise* participe à la fête patronale de la Saint-Pierre de Nivillac, le dimanche 7 juillet 1935. C'est la première fois que, dans la presse, la société est mentionnée dans une fête ailleurs qu'à La Roche-Bernard<sup>462</sup>. L'habitude paraît vite prise puisque qu'elle est de nouveau présente à Nivillac pour la Saint-Pierre les années suivantes.

### 1938 : le crépuscule de la Lyre

Les années 1930 paraissent avoir été bonnes pour la *Lyre Rochoise* qui joue dans les fêtes, à l'église et au cimetière comme à son habitude. Mais, hélas, en fin de décennie, elle perd à nouveau des musiciens et en janvier 1938, on constate amèrement : « depuis deux ans, l'émigration en masse ne cesse de faire des vides dans ses rangs./.../ Ils ne sont plus que 12. Ils lancent aux jeunes un vibrant appel /.../ Depuis deux mois, ils suivent des cours de solfège et se font les lèvres au clairon sous la direction de M. Pasgrimaud. »<sup>463</sup>. Après une courte embellie pendant l'année 1938, « un essor nouveau sous la direction de M. Pasgrimaud et de M. Francis Dréan fils. ».

### Années 1950 : « La Rochoise »

Après la seconde guerre mondiale, la mention dans les fêtes et kermesses d'une formation musicale appelée *La Rochoise* réapparaît dans la presse locale. Il s'agit, selon les articles, tantôt d'une « clique » dans laquelle on entend trompettes et clairons, tantôt d'une « fanfare » qui se trouve sous la direction de l'abbé Rouxel. *La Rochoise*, probable symbiose de la *Lyre* et des *Éclaireurs*, gagne même le concours régional de Questembert, défile et se produit en concert devant la mairie de La Roche-Bernard au début des années 1950 lors des « Grandes fêtes du printemps et de la jeunesse »<sup>464</sup>. Après 1955, on ne trouve plus cependant de mentions dans la presse et l'activité de *La Rochoise* semble s'être définitivement arrêtée cette année-là.

<sup>461</sup> La Clochette, bulletin paroissial de La Roche-Bernard, août 1932 et août 1934. A.D.M. I 504/2.

<sup>462</sup> *Le Nouvelliste de Vannes*, 23 juin 1935. Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 18 mars 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>.

<sup>463</sup> *La Clochette*, bulletin paroissial de La Roche-Bernard, janvier 1938. A.D.M. I 504/2.

<sup>464</sup> *La Presqu'île Guérandaise*, 8 avril 1951, archives du journal *L'Écho de la Presqu'île*, Guérande.



## 9 Chants de quête

### Fragments de chants de quête de mai

Je n'ai retrouvé avec mes informateurs que quelques fragments de chants qui ont servi à accompagner les quêtes de mois de mai à Herbignac, Saint-Dolay et Nivillac. Les autres versions ont été recueillies à Assérac (Chiron, 1896) et Limerzel (Closmadeuc (de), 1888 et Wismes (de), 1907)<sup>465</sup>.

#### Fragment d'un chant de quête

(Décembre 2014 – Albert Jauny, agriculteur, Le Val, Pénestin, né en 1935, chant appris de ses oncles originaires de Saint-Dolay qui faisaient la tournée de quête dans la région dite des « bois », dans les environs des villages de La Coudraie, la Joë...).

Catalogue Coirault : 9010 - Voici le mois de mai rempli de violettes.

(Noire = 120 env. Ton original).

Si vous a - vez (t')une fille, (fredonné...) (parlé:si  
 5 vous a - vez des poules), nous tue - rons les re - nards, moi et mes a - mis...  
 11 Si vous don - nez des oeufs, si vous don - nez des oeufs, Au  
 15 jo - li mois de mai, au jo - li mois de mai, nous  
 18 tue - rons les re - nards, moi et mes a - mis...

*Si vous avez des œufs, si vous avez des œufs,  
 Nous prions pour vos poules,  
 Moi et mes amis... /.../  
 Au joli mois de mai, au joli mois de mai,  
 Nous tuerons les renards, moi et mes amis...*

Un autre couplet commençait par : *Si vous avez (t') une fille...*

Le motif de la prière pour les poules se retrouve par exemple dans une version de la région de Loudéac : « *Si vous donnez des œufs nous prions pour la poule* » (Marquer, 1900 ; 266) et celui de la protection des poules contre le renard dans la chanson de M. de Penhouët citée plus bas.

<sup>465</sup> Le référencement par Patrice Coirault de ces chants est difficile à interpréter. Je renvoie à l'avertissement de la rubrique 90 – Quêtes de mai, de printemps (Delarue, Belly, Wallon, 2006 ; 63).

*Ah, levez-vous les filles**Mai 1978 - Anna Lanio, le Bourg, Herbignac.*

Catalogue Coirault : 9007 - Le mois de mai qui fait fleurir les entes.

(Noté sous la dictée).

A musical score for a song in G major and 3/4 time. The score consists of five staves of music with lyrics underneath. The lyrics are: "Ah, levez-vous les filles, quittez votre oreiller, venez par la fenêtre voir vos amants chanter, ils chanteront, à l'unisson, cette chanson plaisante, du mois de mai, qui fait fleurir les entes." The score includes measure numbers 5, 11, 17, and 22.

*Ah, levez-vous les filles, quittez votre oreiller,  
Venez à la fenêtre voir vos amants chanter,  
Ils chanteront, à l'unisson, cette chanson plaisante,  
Du mois de mai qui fait fleurir les entes.*

Autre fragment recueilli à Herbignac :

*Si vous dormez, vous n'êtes pas comme moi,  
À l'arrivée du joli mai de mois.  
(Sans date - Édouard Sébilot, Beausoleil, Herbignac, né en 1904).*

Ces deux derniers extraits de chant apparaissent dans des versions les plus proches géographiquement, celle de Caden et Assérac au 19<sup>e</sup> siècle.

À Assérac, Eugène Chiron note ainsi les paroles d'un chant de mai en 1896, malheureusement sans la mélodie.

Catalogue Coirault : 9010 - Voici le mois de mai rempli de violettes.

*Dormez-vous braves gens,  
Sans souci et sans crainte,  
Si vous dormez, vous n'êtes pas comme moi,  
À l'arrivée, du joli mai de mois.*

Les jeunes demandent s'il faut chanter, dans le cas de l'affirmative, ils disaient les couplets suivants, et dans le cas contraire, ils vont chercher une maison plus hospitalière.

*Voici le mois de mai rempli de violettes (de vignolettes),  
Les filles et les garçons sont remplis d'amourettes,  
Nous chanterons cette nuit pour le roi (le roué),  
À l'arrivée du joli mois de mai.*

*Voici le mois de mai que les filles vont aux danses,  
Les garçons les conduisent par leur jolie main blanche,  
En lui prenant la bague d'or au doigt,  
En lui disant, mignonette aime-moi.*

*Mettez la main (z')au nid n'apportez pas la paille,  
Apportez-nous la douzaine et demie,  
N'apportez pas le gnia [nicher] et les pourris.  
[Ce couplet semble incomplet]*

*Si vous nous donnez rien nous faites pas attendre,  
Nous avons froid aux pieds et la goutte à la jambe,  
Et la rosée qui tombe sur nos doigts,  
À l'arrivée du joli mois de mai.*

Si les chanteurs reçoivent des œufs ou des sous, ils terminent ainsi :

*En vous remerciant le maître et la maîtresse,  
Le présent qu'vous nous faites, il est fort bien honnête,  
Nous prions Dieu que ce soit dans un an,  
S'il plaît à Dieu, nous en aurons autant.*

Eugène Chiron n'a pas retrouvé de couplet d'injures au cas où les gens ne donnaient rien. Les chanteurs n'ont sans doute pas osé le chanter devant lui car il était instituteur ! (Chiron, 1896).

Dans le *Berton*, vraisemblablement à Caden où il habitait, M. de Penhouët a noté les paroles de ce chant en usage au début du 19<sup>e</sup> siècle.

Catalogue Coirault : 9007 - Le mois de mai qui fait fleurir les entes ; 9010 - Voici le mois de mai rempli de violettes.

*Voici le mai du mois,  
Fleuri de violette ;  
Les filles et les garçons  
Parleront de leurs amourettes.  
Et en parleront  
Sans faire de tort au roi.  
Dormez-vous, jeunes gens  
Sans soucis, sans peine ?  
Si vous dormez, vous n'êtes pas comme moi  
À l'arrivée du joli mois de mai.*

*Entre vous, bonnes gens  
Qui avez de la volaille,  
Mettez la main au nid  
N'apportez pas la paille ;  
Apportez la douzaine,  
Et la douzaine et demie.  
N'apportez pas les fourmis.  
[Il faut probablement lire ici « N'apportez pas les pourris » !]*

*Si vous avez à nous donner  
Faites-nous point attendre,  
La fille de la maison,  
Sait bien notre demande ;  
Nous l'emmènerons cette nuit avec nous  
Nous la rendrons au point du jour.*

*Si vous voulez nous donner  
Donnez-nous des liards,  
Des pièces de six sous  
Qui sont bonnes et valables ;  
Nous les prendrons  
Sans faire de tort au roi,  
À l'arrivée du joli mois de mai.*

*Nous vous remercions,  
Le maître et la maîtresse  
De nous avoir donné des œufs  
Par la fenêtre ;  
Nous prions Dieu, N.S. gracieux,  
Aussi bien que Monsieur Saint-Nicolas  
Qu'il conserve vos poules du renard.*

*O levez-vous les filles  
Et quittez l'oreiller ;  
Venez à vos fenêtres  
Où vos amants chanter,  
Qui chantent une chanson plaisante  
Du mai de mois  
Qui fait fleurir les landes  
Sans faire de tort au roi.  
(Closmadeuc, 1888 ; 172-173).*

Gaëtan de Wismes, plus récemment a reproduit, un siècle plus tard, les paroles d'une version très complète retrouvée à Limerzel.

Catalogue Coirault : 9007 - Le mois de mai qui fait fleurir les entes ; 9010 - Voici le mois de mai rempli de violettes, 9010.

*Braves gens qui dormez,  
Réveillez je vous prie,  
Pour entendre chanter,  
Chansonnette jolie,  
La jolie chansonnette,  
Du joli mois de mai,  
Si l'on chante à vos portes,  
Cette nuit c'est pour le roé.*

*Voici le mois de mai,  
Fleuri de violettes,  
Que tous, filles et garçons,  
Changeront d'amourettes,  
Changeront d'amourettes,  
Ils feront comme moé,  
À la belle arrivée,  
Du joli mois de mai.*

*Si l'on chante à vos portes,  
Ne soyez pas surpris,  
Ce sont de jeunes gens,  
Qui vont suivant la mode,  
Mes camarades et moé,*

*Chant'ront suivant la mode,  
À la belle arrivée,  
Du joli mois de mai.*

*Si vous nous donnez rien,  
Nous faites pas attendre,  
Car j'avons froid aux pieds,  
Et la goutte aux jambes,  
Et le serein mesdames,  
Nous tombe sur les doés,  
À la belle arrivée,  
Du joli mois de mai.*

*Si vous nous donnez rien,  
Donnez-nous la servante,  
La fille de la maison,  
C'est bien notre demande,  
Nous l'emmen'rons mesdames,  
Le soir avecque nous,  
Nous la rendrons dimanche,  
Lundi au point du jour.*

*Si vous nous donnez bien,*

*Nous fleurirons vos portes,  
De pommes et d'orangers,  
Encore bien d'autres choses,  
Un beau romarin,  
Fleuri plus haut que moi,  
À la belle arrivée,  
Du joli mois de mai.*

*Entre vous braves gens,  
Qu'avez des filles grandes,  
Faites-les se lever,  
Dans leur robe de chambre,  
Nous leur pass'rons mesdames,  
La bague d'or au doigt,  
À la belle arrivée,  
Du joli mois de mai.*

*Entre vous braves gens,  
Qu'avez de la volaille,  
Mettez la main au nid,  
N'apportez pas la paille,  
N'apportez pas le nid,*

*Apportez la douzaine,  
Ainsi que la demie.*

*Le porteur de panier,  
Il est jugé à pendre,  
Il a la corde au cou,  
Le pied sur la potence,  
Il s'rait pendu cette nuit,  
De par le roé,  
À la belle arrivée,  
Du joli mois de mai.*

*Le porteur de panier,  
Il a la main gentille,  
Il prendra bien les œufs,  
Dans la main des jeunes filles,  
Il les prendra mesdames,  
À votre volonté,  
C'est pas notre avarice,  
Qui nous les fait chercher.*

Quand ils ont reçu les œufs et les bolées obligatoires, ils continuent :

*En vous remerciant,  
Le maître et la maîtresse,  
Retournez vous coucher,  
Et dormez à votre aise,  
Nous prierons Dieu, la Vierge,  
Qu'aujourd'hui dans un an,  
Vous soyez sur la terre,  
Pour nous donner autant.*

*En vous remerciant,  
Mes braves demoiselles,  
Retournez vous coucher,  
Dormez bien à votre aise,  
Nous prierons Dieu, la Vierge,  
Qu'aujourd'hui dans un an,  
Vous soyez sur la plume,  
Au côté d'un amant. »*  
(Wismes (de), 1907 ; 13-14).

## Les Passions et Résurrections

**Chrétiens pour entendre chanter (nouvelle Passion)***Édouard Sébilot, Beausoleil, Herbignac, avril 1976*

Catalogue Coirault : 8813 - La Vierge consolée II.

(Noire pointée = 126 env. Ton original).

The image shows a musical score for a song. It consists of two staves of music in G major (one sharp) and 3/8 time. The melody is simple and folk-like. The lyrics are written below the notes.

Chrét-ien-s pour en - ten - dre chan - ter, ré - veil - lez - vous si vous dor - mez,  
 nous al - lons dire la Pas - si - on, du doux Jé - sus c'est l'o - rai - son. \_\_\_\_\_

*Chrétiens pour entendre chanter,  
 Réveillez-vous si vous dormez,  
 Nous allons dire la Passion,  
 Du doux Jésus c'est l'oraison.*

(Parlé) *Faut-y chanter ?*

En cas de réponse positive, les chanteurs continuent :

*La veille de sa Passion,  
 Prit avec lui trois compagnons,  
 Saint Pierre, saint Jean, saint Jacques et lui,  
 Tous quatre au Jardin des Olives.*

*Judas avec sa lance de fer,  
 Frappa Jésus, tomba par terre,  
 Il lui en a donné trois coups,  
 Que le sang jaillissait partout.*

*Judas tu es fort courageux,  
 Tu abandonnes ton vrai Dieu,  
 Tu l'abandonnes à ses bourreaux,  
 Jésus qu'est doux comme un agneau.*

*Tu l'abandonnes, tu l'as livré,  
 Tes mains tu n'les as pas lavées,  
 Tout l'eau qui coule dans ces allées,  
 Ce n'est pas pour te les laver.*

*Tout l'eau qui coule dans ces ruisseaux,  
 N'est pas pour la main des bourreaux,  
 Quand Jésus-Christ fut crucifié,  
 La bonne Mère est à ses pieds.*

*La bonne Mère est à ses pieds,  
 Qui toujours tendrement pleurait,  
 Son fils Jésus lui a d'mandé,  
 Qu'avez-vous mère à tant pleurer.*

*Je pleure mon fils, j'ai beau pleurer,  
 Car tout le monde seront damnés,  
 Ne pleurez pas ma bonne mère,  
 Un beau paradis je veux faire.*

*Un beau paradis je ferai,  
Que saint Pierre en aura la clef,  
Dans mon paradis je mettrai,  
Tous ceux qui l'auront mérité.*

### Réveillez-vous petits et grands (Passion)

Janvier et avril 2015 - Albert Jauny, agriculteur, chanteur de Passion au début des années 1950, Le Val, Pénestin, né en 1935. Cette version de la Passion a été chantée de 1952 à 1955 à Pénestin. Mon informateur l'a apprise de ses oncles originaires de Saint-Dolay qui la tenaient eux-mêmes de leur mère originaire de Béganne. « *Quand ils la chantaient avec la grand-mère, ça durait un quart d'heure !* », dit mon informateur.

Catalogue Coirault : 8805 - La Passion de Jésus-Christ.

Catalogue Laforte : I, A-26 - La Passion de Jésus-Christ.

(Noté sous la dictée).

*Réveillez-vous petits et grands,  
Enfants de l'innocence, pécheurs,  
Enfants de l'innocence.*

*On va chanter la passion,  
Vous plaît-il de l'entendre, pécheurs,  
Vous plaît-il de l'entendre.*

(Parlé) *Faut-y chanter ?*

*Quand le seigneur était petit,  
Il faisait pénitence.*

*Il a jeûné quarante jours,  
Quarante nuits suivantes.*

*Mais au bout de la quarantième,  
Son cœur a voulu prendre.*

*Un peu de pain, un verre de vin,  
Et le jus d'un orange.*

*Il a encore pas tout mangé,  
En fit part à ses anges.*

*Part à saint Pierre, part à saint Jean,  
À saint Michel archange.*

*Saint Pierre a dit à saint Jean,*

*Que la misère est grande*

*(Vers collecté en avril 2015 : Saint Pierre a dit à ses amis,  
Que la misère est grande.*

*Le doux Jésus a répondu,  
Vous en verrez bien d'autres.*

*Vous verrez mes deux bras cloués,  
Sur une croix puissante.*

*Vous verrez mes deux pieds cloués,  
Cloués les deux (z')ensemble.*

*Vous verrez ma tête couronnée,  
Couronne d'épines blanches.*

*Vous verrez mon côté percé,  
Percé d'un coup de lance.*

*Vous verrez mon sang couler,  
Du calvaire à descendre.*

*Vous le verrez bien ramassé,  
Par quatre de mes anges.*

*Vous verrez le Temple s'écrouler,  
Et les rochers s'y fendre.*

*/.../ jour et nuit ?*

*Vous verrez les oiseaux du ciel,  
Mourir- e sur les branches.*

*/.../ montagnes ?*

*Vous verrez le feu s'allumer,  
Aux quatre coins du monde.*

*Les bienheureux iront au ciel,  
Ils crieront louanges.*

*Les malheureux iront en bas,  
Ils crieront vengeance.*

Une fois rentrés dans la maison, couplets de remerciements :

*Merci, merci, mes braves gens,  
Vous aurez récompense.*

*Soit par saint-Pierre, soit par saint Jean,  
Ou (Par : avril 2015) saint Michel archange.*

### Réveillez-vous petits et grands (ancienne Passion)

Avril 1976 - Édouard Sébilot, chanteur de Passion dans les années 1920, Beausoleil, Herbignac, né en 1904.

Catalogue Coirault : 8805 - La Passion de Jésus-Christ.

Catalogue Laforte : I, A-26 - La Passion de Jésus-Christ.

(Noire pointée = 72 env. Chanté 2 tons plus bas).

The image shows two staves of musical notation in 3/8 time. The first staff contains the melody for the first line of lyrics: 'Ré-veil-lez - vous pe - tits\_ et grands, en - fants de l'in - no-'. The second staff continues the melody for the second line: 'cen - ce, pé - cheurs, en - fants de l'in - no - cen - ce.' The lyrics are written below the notes, with some words underlined.

*Réveillez-vous petits et grands,  
Enfants de l'innocence, pécheurs,  
Enfants de l'innocence.*

*Nous allons dire la Passion  
Vous plaît-il de l'entendre, pécheurs,  
Vous plaît-il de l'entendre.*

(Parlé) *Faut-y chanter ?*

*La Passion du doux Jésus,  
Oh, grand Dieu qu'elle est longue, pécheurs,  
Oh, grand Dieu qu'elle est longue.*

*Notre Seigneur a bien voulu,  
Faire une pénitence, pécheurs,  
Faire une pénitence.*

*Il a jeûné quarante jours,  
Quarante nuits suivantes, pécheurs,  
Quarante nuits suivantes\*.*

*Et au bout des quarante jours,  
Il a bien voulu prendre, pécheurs,  
Il a bien voulu prendre.*

*Deux doigts de pain, un verre de vin,  
La moitié d'une orange, pécheurs,  
La moitié d'une orange.*

*Il n'a pas pu tout la manger,  
Sans faire part à ses anges, pécheurs,  
Sans faire part à ses anges.*

*Saint Pierre il a dit à saint Jean,  
Que la misère est grande, pécheurs,  
Que la misère est grande.*

*Le doux Jésus a répondu,  
Vous en verrez bien d'autres, pécheurs,  
Vous en verrez bien d'autres.*

*Vous verrez mon sang ramassé,  
Par quatre de mes anges, pécheurs,  
Par quatre de mes anges.*

*Vous verrez saint Michel venir\*\*,  
Avec ses deux balances, pécheurs,  
Avec ses deux balances*

*Il pèsera le bien et le mal,  
Verra la différence, pécheurs,  
Verra la différence.*

*Si le mal emporte le bien,  
Ah, quelle pénitence, pécheurs,*



Ah, quelle pénitence.

Ah, quelle réjouissance.

Si le bien emporte le mal,  
Ah, quelle réjouissance, pécheurs,

Vous verrez ma tête couronnée,  
De vertes épines blanches, pécheurs,  
De vertes épines blanches.

J'ai transcrit cette Passion selon l'ordre dans lequel mon informateur l'avait interprétée, mais le dernier couplet se situait probablement à la onzième place, commençant la série des « Vous verrez... ». Dans la version enregistrée en juillet 1977, Édouard Sébilot ne chante pas le dernier vers « Enfants de l'innocence » avant le 4e couplet.

### Réveillez-vous si vous dormez (Passion)

Les mélodies de ces versions me paraissent être les mélodies les plus courantes des Passions côté Mitaod.

Octobre 1977 - Paul Chatal, Guervinan, Nivillac.

(Noire pointée = 60. Chanté un ton plus bas).



On va chanter la Passion,  
De Jésus-Christ c'est l'oraison.  
(Parlé) Faut-y chanter ?

1976 -Cécile et Robert Bizeul, Moulin du Bodeuc, Nivillac.

Catalogue Coirault : 8814 - Le repentir de Judas.

Réveillez-vous si vous dormez,  
Chrétiens pour entendre chanter,  
Nous allons chanter la Passion,  
De Jésus-Christ, c'est l'oraison.

Judas plus traître que larron  
Vendit son maître en trahison,  
Il l'a vendu trente deniers,  
Aux Juifs qui l'ont crucifié.

(Parlé) Faut-y chanter ?

Jésus-Christ mort le vendredi,  
Fut mis à la croix le midi,  
Jusqu'à trois heures il a pleuré,  
Pour ceux qui l'avaient offensé.

L'ont flagellé, l'ont tout roué,  
Son côté droit ils l'ont percé,  
L'ont tant roué, l'ont tant battu,  
L'ont mis à sang, ce doux Jésus.  
(Ou : L'ont mis à mort, ce doux Jésus.)

Jésus la veille de sa Passion,  
Prit avec lui trois compagnons,  
Saint Pierre, saint Jean, saint Jacques et lui,  
Tous quatre au Jardin des Olives.

Quand Judas se fut aperçu,  
Que c'était son maître qu'il trahit,  
Il dit aux Juifs tout transis,  
Tenez votre argent la voici.

Les Juifs ont répondu que non,  
Ce que nous cherchons nous tenons,  
Celui que tu nous as promis,  
En croix tu le verras mourir.

Judas tu es fort courageux,

*Tu abandonnes ton vrai Dieu,  
Tu l'as vendu, tu l'as livré,  
Tes mains tu n' les as pas lavées.*

*Demande pardon et tu l'auras,  
Demande pardon de ton péché,  
À Dieu qui t'aurait pardonné.*

*Judas de rage et de dépit,  
Il prit une corde et se pendit,  
Regardé dans la pluie et le vent,  
Insulté de tous les passants.*

*Remercions Dieu d'un grand cœur,  
D'avoir reçu tant de ferveur,  
(Ou : De nous avoir donné tant de ferveur,)  
Car sans lui nous étions perdus,  
Aimons-le tous ce doux Jésus.*

*Judas, Judas, traître Judas,*

Le couplet de remerciements est chanté après avoir reçu des œufs ou de l'argent :

*Remercions ces braves gens,  
En l'honneur du saint Sacrement,  
Au nom du Père, au nom du Fils,  
De tous les saints du paradis.*

### Passions bertonnnes

Les Passions retrouvées dans le *Berton*, sur la rive droite de Vilaine ont des mélodies différentes de celles chantées côté *Mitaod*. Elles intègrent des éléments du timbre pascal *O filii et filiae* qui, normalement, est utilisé pour le chant de la Résurrection.

### J'allons chanter la Passion

Février 1978 - Marie Géraud, Béganne, née en 1913.

Catalogue Coirault : 8805 - La Passion de Jésus-Christ.

Catalogue Laforte : I, A-26 - La Passion de Jésus-Christ.

(Noire pointée = 80. Chanté 2 tons plus haut).

J'al-lons chan-ter la pas-si-on, j'al-lons chan-  
ter la pas-si-on, vous plaît-il de l'en-ten-dre, pé-  
cheurs, vous plaît-il de l'en-ten-dre.

*J'allons chanter la Passion (bis),  
Vous plaît-il de l'entendre, pécheurs,  
Vous plaît-il de l'entendre.*

(Parlé) : *Faut-y continuer ?*

*Jésus a jeûné quarante jours (bis),  
Quarante nuits suivantes, pécheurs,  
Quarante nuits suivantes.  
(Version incomplète).*

### Réveillez-vous cœurs endurcis (Résurrection)

Mars 1996 - groupe de chanteurs de Camoël.

Lors de la venue de l'évêque de Vannes à Pâques 1996 dans la commune de Camoël. Les anciens chanteurs de chants de quête se sont rassemblés pour interpréter cette version complète mais au refrain modernisé.

Catalogue Coirault : 8817 - L'incrédulité de Thomas.

(Noire pointée = 54. Chanté 2 tons plus haut).

Ré - veil - lez - vous — cœurs en - dur - cis, pleu - rez la  
 mort — de Jé - sus Christ, il est mort, il — res -  
 su - sci - tera, al - lé - lu - ia, al - lé - lu -  
 ia, al - lé - lu - ia, al - lé - lu - ia, al -  
 lé - lu - ia, al - lé - lu - ia.

*Réveillez-vous cœurs endurcis,  
 Pleurez la mort de Jésus Christ,  
 Il est mort, il ressuscitera, alléluia.  
 Alléluia, alléluia, alléluia.*

*Thomas, Thomas, que penses-tu,  
 Ne vois-tu pas l'côté fendu,  
 Et la lance qui le perça, alléluia.*

(Parlé) *Faut-y chanter ?*

*Les sept trompettes sonneront,  
 Les sept tonnerres tonneront,  
 Le feu du ciel éclatera, alléluia.*

*Ce fut le vendredi midi,  
 Que sur la croix Jésus fut mis,  
 Et vers trois heures il expira, alléluia.*

*Les bienheureux iront là-haut,  
 Chanter des cantiques nouveaux,  
 Les malheureux resteront là, alléluia.*

*Ce fut le samedi béni,  
 Que la Sainte Vierge changea d'habits,  
 C'est pour aller au gloria, alléluia.*

*Couplet de remerciements :  
 Remercions ces braves gens,  
 Au nom du très Saint Sacrement,  
 La très Sainte Vierge vous bénira, alléluia.*

*Le dimanche de Pâques au matin,  
 Thomas s'en fut dans son jardin,  
 Et la Sainte Vierge lui annonça, alléluia.*

La version de la Résurrection chantée par Paul Chatal de Guervinan à Nivillac en octobre 1977 ne différerait pas de celle de Camoël, si ce n'est dans l'air du refrain :

(Noire pointée = 60 env. Chanté 2 tons plus haut).

t'ra, a - le - lu - ia, a - le - lu - ia, a -  
 le - lu - ia, a - le - lu - ia.

Une informatrice m'a chanté le premier couplet d'une Résurrection qu'elle avait entendue pendant sa jeunesse à Péaule. Malheureusement, elle ne se souvenait que des premiers vers. Les silences observés au début des différentes phrases rappellent ceux des chanteurs de Camoël.

(Février 1979 - Clémentine Dagaud, Le Bourg, Marzan, née à Péaule en 1912).

(Noire pointée = 60. Chanté une quinte plus haut).

Ré - veil - lez - vous si vous dor - mez,  
 5 Si vous vou - lez en - ten - dre chan - ter,  
 9 si vous vou - lez en - ten - - - dre.  
 13 Le son de la ré - sur - rec - tion,  
 17 de No - tre Sei - gneur Jé - sus  
 20 Christ, al - lé - lu - ia.

### Couplets de malédictions

Le couplet de malédiction de toutes les Passions et Résurrections, au moins côté *mitaad*, est aussi sur la mélodie du timbre pascal *O filii et filiae*. Il est interprété si on a chanté sans recevoir d'œufs ou d'argent.

Re - mer - ci - ons, bonne femme - cul creux, t'as  
 5 pas vou - lu nous don - ner d'œufs, le cul d'ta  
 10 pou - oule i' pour - ri - ra, al - le - lu - ia,

## 10 Feux et sonneries de la Saint-Jean (1890-1970)

La recherche avec les témoignages oraux sur les feux et les sonneries de bassin à la Saint-Jean a été difficile, la tradition ayant dans beaucoup de cas disparu très tôt dans le courant du 20<sup>e</sup> siècle. De ce fait, les informations obtenues sont parfois vagues et contradictoires.

### 1 - Mitaod

#### **Pénestin**

Le feu de Saint-Jean m'a été attesté dans les villages de « *la côte* » par plusieurs informateurs de générations différentes, nés entre 1896 et 1935. La tradition aurait duré jusqu'au moins les années 1950. Je ne saurais dire cependant s'il y a eu interruption de la pratique. Pas de souvenir de sonneries de bassin au début des années 1950 (Janvier 2015 – Albert Jauny, agriculteur, Le Val, Pénestin, né en 1935).

#### **Camoël**

Je n'ai pas recueilli de souvenirs de feux chez les informateurs de Camoël pendant leur jeunesse. Il y en a eu cependant dans les années 1970.

#### **Férel**

Mes informateurs connaissent le feu de la Saint-Jean mais font état d'événements organisés à l'extérieur de la commune. Une informatrice pensait que le feu de la Saint-Jean avait disparu à Férel depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle - « *il y a plus de quatre-vingts ans* » - car elle n'en avait pas vu ni entendu parler pendant sa jeunesse (Août 1977 – Henriette Quistrebert, boulangère, Le Bourg, Férel, née en 1901).

#### **La Roche-Bernard**

Certains témoignages disent que des feux étaient associés aux sonneries de bassins et étaient allumés dans plusieurs endroits, dans et autour de la ville : sur la place du Bouffay (Gendre, 1979), « *sur les hauteurs de la Garenne* » ainsi que dans les alentours immédiats, en haut de la ville dans les prairies de Saint-James jusqu'à la première guerre mondiale.

Les sonneries de bassin sur la place du Bouffay sont évoquées par plusieurs d'informateurs. Les informateurs nés dans la première décennie du 20<sup>e</sup> siècle n'y ont connu que les sonneries de bassins, sans les feux, jusque dans les années 1920.

Dans les années 1970, le feu de Saint-Jean et les bassins firent leur réapparition sur la place de la Voûte, au fond du port, à l'initiative de l'association des joueurs de boules. La technique de mise en son des bassins a été réapprise côté *berton*, dans la région de Muzillac où, d'après mes informateurs, cette habitude s'était mieux conservée.

### **Nivillac**

La présence des feux est attestée à la fin du 19<sup>e</sup> siècle par Léon Maître (Maître, 1893 ; 121 et 125). Les informateurs ne s'en souviennent plus, ni des sonneries de bassin, mais ont mentionné le feu de joie épisodique de la Saint-Pierre lors de la fête patronale.

### **Saint-Dolay**

Les informateurs ont des souvenirs de feux de la Saint-Jean avec des bassins dans les villages proches de la Vilaine. Les sonneries y ont perduré sans les feux jusque dans les années 1930.

### 2 - Berton

#### **Marzan**

Un seul informateur né dans la première décennie du 20<sup>e</sup> siècle m'a parlé du feu de Saint-Jean dans la commune.

#### **Arzal**

Plusieurs témoignages parlaient des feux, au moins dans la partie sud de la commune, où ceux-ci furent allumés jusque dans les années qui suivirent la première guerre mondiale. Le village de Lantiern, avec sa chapelle dédiée à Saint-Jean, en organisait encore dans les années 1970. Il n'y a pas cependant de souvenirs de sonneries de bassin.

#### **Péaule**

Les feux de la Saint-Jean et les sonneries de bassins m'ont été évoqués dans *l'Armo d'Piaule*, les villages proches de la Vilaine. La tradition perdura jusqu'à la première guerre mondiale.

## 11 Chants de conscrits et de noces

## A - Conseil de révision

## Chant 1



C'est dans dix ans pa-pa et ma-man me di-saient mon en-fant, tu ser-vi-ras la France, tu ser-vi-ras - a-vec hon-neur pen - dant trois ans les trois cou-leurs.

(Ton original. Environ 92 à la noire. Avril 1980 – André Biton, mécanicien, La Roche-Bernard, né en 1904).

## Chant 2



A dix heures dans la cham-bre nous al-lons pas-ser, à lons pas-ser, nous al-lons pas-ser le con-seil, les fil-les, nous al-lons lais-ser no-tre li-ber-té.

(Ton original. Environ 112 à la noire. Avril 1980 – André Biton, mécanicien, La Roche-Bernard, né en 1904).

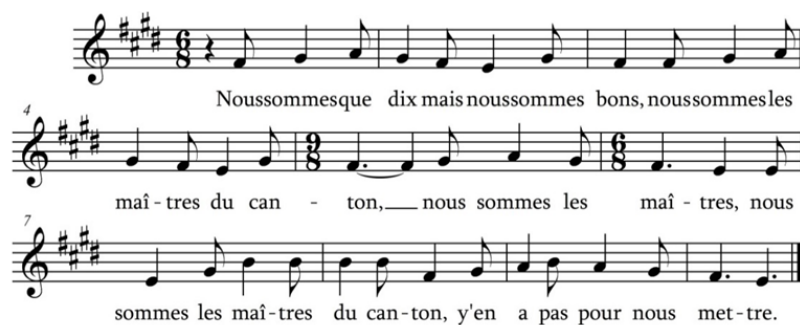
## Chant 3



Le ma-jor il a dit bon, bon pour le ser-vi-ce, le ma-jor il a dit bon, bon pour les filles du can-ton.

(Ton original. Environ 108 à la noire pointée. Avril 1980 – André Biton, mécanicien, La Roche-Bernard, né en 1904).

## Chant 4



Nous sommes que dix mais nous sommes bons, nous sommes les maî-tres du can-ton, nous sommes les maî-tres, nous sommes les maî-tres du can-ton, y'en a pas pour nous met-tre.

(Ton original. Environ 116 à la noire pointée. Avril 1980 – André Biton, mécanicien, La Roche-Bernard, né en 1904).

**B Les noces****Chant 5**

Y'a bien dix ans qu'on a - vait pro mis un beau bou -  
 3  
 quet à notre a mi(e), un beau bou - quet à notre a -  
 6  
 mi(e), un beau bou - quet de ro - ses blan - ches, qui  
 10  
 fleu - ri - ra quat' fois l'di - man - che.

(Noté sous la dictée. Interprété sans les reprises. Mars 2010 – Annick Provost, Madon, Muzillac, née en 1946 et Gisèle Tabart, Bourgerel, Arzal, née en 1948).

**Chant 6**

Dix p'tits navires de blé char-gés, al - lons chercher la  
 4  
 ma - ri-ée, dix ma - ri-ée, al - lons chercher la ma - ri-ée, le  
 8  
 ma - rié la de - man - de, al - man - de.

(Ton original. Environ 112 à la noire pointée. Décembre 2007 - Marie Beaucherel, agricultrice, La Butte du Moulin, Théhillac, née en 1926).

**Chant 7**

Ou - vre ta porte ma mi-gnonne, à ton ai - mant sans dan -  
 4  
 ger, ou - vre ta porte ma mi-gnonne, tu re - ce - vras ton bien ai - mé.

(Ton original. Environ 104 à la noire. Août 1980 – Hélène Rialland, agricultrice, Bois Marzan, Marzan, née en 1906).



**Chant 8**

Il est dix heures et d'mie son - nées, sor - tons -  
 la la ma - ri - ée, il est dix, ée, sor - tons -  
 la de son vil - la - ge pour la con -  
 duire au ma - ri - a - ge, sor - tons a - ge.

(Noté sous la dictée. Mai 2010 - Odette Chatal, La Bélioterie, Missillac, née en 1929. D'autres variantes disent aussi : « *Sortons-la de chez son père, pour l'emmener chez monsieur l'maire* ».)

**Chant 9**

Il est dix heures et d'mie son - nées, oh, nous al - lons les en - vo -  
 yer, il est dix yer, nous al - lons les en - vo - yer, chez mon -  
 sieur l'maire de la vil - le, nous al - lons les en - vo -  
 yer, à l'é - glise pour é - pou - ser, nous al - ser.

(Ton original. Environ 100 à la noire. Mai 1977 – Jean Madouas, agriculteur, Couéfait, Péaule).

**Chant 10**

Il est dixheures et d'mie sonnées, en - ten - dez-vous ca - ril - lon-ner, en -  
 ten - dez-vous ca - ril - lon-ner, en - ten - dez-vous les clo - ches en -  
 ten - dez-vous ca - ril - lon-ner le ma - ri - age ap - pro - che.

(Ton original. Environ 116 à la noire pointée. Décembre 2007 - Marie Beauchere, agricultrice, La Butte du Moulin, Théillac, née en 1926).

**Chant 11**

Très lent et très libre

En dix ans et de mi je dis je suis,  
 5 Nou - vel - le ma - ri - ée je suis, et  
 9 lon lon la voi - ci le bran - le, le jo - li pe - tit  
 13 bran - le, be - elle voi - ci vo - tre beau châ -  
 18 teau, vo - tre jo - lie de - meu - ran - - - ce.

*Pas plus gros qu'une souris, je dis, je suis,*

*Nouvelle mariée je suis,*

*Et lon, lon, la, voici le branle...*

(Ton original. Environ 63 à la noire puis environ 88 à partir de la mesure 9. Août 1980 - Hélène Rialland, agricultrice, Bois Marzan, Marzan, née en 1906).

**Chant 12**

Ba - lez ou n'ba - lez pas, moi j'm'en sou - cie guè - re,  
 5 ba - lez ou n'ba - lez pas, moi j'm'en sou - cie pas, —  
 9 j'm'en vais vous dire des bals (e), si vous vou - lez ba - lez,  
 11 si vous vou - lez ba - ler, ba - lez ou n'ba - lez pas, moi j'm'en sou - cie  
 15 guè - re, ba - lez ou n'ba - lez pas, moi j'm'en sou - cie pas. —

(1977 – Jean Burban, Moulin de Kertouard, Marzan).

**Chant 14**

Dix p'tits ca - nards vont s'y bai-gnant, fai-tes-lui place en ar-ri-  
 vant, dix p'tits vant, fai-tes-lui pla - ce, fai-tes-lui place à la  
 ma - ri - ée, la voé - là fem - me, fai - tes-lui fem - me.

(Ton original. Environ 112 à la noire. Novembre 1980 – Berthe Tendron, agricultrice, Iserna, Nivillac, née en 1913).

**Chant 15**

Dix p'tits na - vires de blé char - gés, bonnes gens des  
 noces faut s'en al - ler, dix p'tits na - ler, et bonnes gens des  
 no - ces, je n'vous dis pas d'vous en al - ler mais pre - nez la  
 por - te, et bonnes gens des por - te.

(Ton original. Environ 112 à la noire. Novembre 1980 – Berthe Tendron, agricultrice, Iserna, Nivillac, née en 1913).

**Chant 16**

Je \_\_\_ suis ve - nu \_\_\_ vous con - vi - er, de ve - nir à nos no - ces, de ve - nir  
 à \_\_\_ nos no - ces, \_\_\_ non (z')à la no oce je n'i - rai pas, ghé, ghé,  
 non (z')à la no - oce je n'i - rai pas, mais j'i - rai voir la dan - se mais j'i - rai  
 voir \_\_\_ la dan - se. \_\_\_

(Ton original. Environ 80 à la noire. Avril 1978 – Marzan. Mon informateur, dont la version assez originale a été retenue ici, n'a cependant pas répété les phrases, ce que font généralement les autres chanteurs. J'ai pu recueillir en outre un couplet supplémentaire :

*Si (z') à la noce vous y venez (bis),*

*Faudra changer de robe (bis).*

(Février 1983 – Alphonse Olivier, agriculteur, Kersoucha, Marzan, né en 1909).

Catalogue Coirault : 3409 - La délaissée aux trois robes.

Catalogue Laforte : I, B-04 - L'abandonnée aux trois robes.

### Chant 17

Très libre

A la ma-riée, à la ma-riée que lui faut-il,  
riée-que lui faut-il, à la ma-riée il lui faut u-ne che-  
mise, il lui faut u-ne che-mi-ise, c'est X\* qui la che-mis'-  
ra, la dé-che-mis'-ra, la re-che-mis'-ra, qui en-lè-v'ra son  
p'tit pé-cus mé-us, il en-lè-vr'a son p'tit pé-cus mé-us.

« X\* » est remplacé par le prénom du marié. On change de pièce de vêtement à chaque couplet selon l'imagination des chanteurs qui insistent évidemment sur les sous-vêtements : p'tite culotte, soutien-gorge, etc.

(Sans date - André Jubert, agriculteur, Kerpaix, Péaule, né en 1945.)

## 12 Charivaris (1853-1941)

La liste numérotée suivante détaille les sources des références mentionnées dans le chapitre « Silences et Charivaris ».

### Archives de la police, de la justice et presse locale

1 – Le 12 juillet 1853 dans la journée du mariage et 8 jours plus tard, à Théhillac, charivari à Jacques Pério (Registre des procès-verbaux du commissaire de police de La Roche-Bernard, 26 et 28 juillet 1853. A.D.M. 3Es 195/25).

Jacques Pério, 39 ans, veuf de Jeanne Gauthier décédée le 13 février 1852 se marie le 12 juillet 1853 avec Marie-Françoise Lopion, 25 ans, célibataire, demeurant à La Barre. Ils sont tous les deux natifs de Théhillac (État civil de Théhillac. Registre des mariages (1853). A.D.M. E 250/6).

2 – Nuit du 1<sup>er</sup> au 2 janvier et nuit du 8 au 9 janvier 1856, Nivillac village de La Touche, charivari à la fille Noblet qui n'avait « *pas voulu conclure un mariage commencé avec un jeune homme de Saint-Dolay* » (Registre des procès-verbaux du commissaire de police de La Roche-Bernard, 6 et 18 janvier 1856. A.D.M. 3Es 195/25).

3 – 6 à 9 heures du soir, 8 octobre 1863, Crossac, charivari au départ d'un instituteur qui n'était pas aimé (Allain, 1984 ; 103).

4 – Nuit du ? 1885, Béganne, charivari à Alexis Malgonne, mariage en secondes noces (*Le Progrès du Morbihan*, 15 août 1885, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 25 juillet 2016]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>).

Alexis Malgonne, 46 ans, veuf de Marie-Joséphine Cruaud, décédée le 20 février 1885, cultivateur à Giant, marié le 22 juin 1885 avec Jeanne-Marie Bohéas, sa domestique de 27 ans, célibataire. Ils sont tous les deux nés en Loire-Atlantique : Tréffieux et Blain (État civil de Béganne. Registre des mariages (1885). A.D.M. 4 E 11/18).

5 – 20 septembre 1898, Allaire, charivari à François Barniquel, mariage en secondes noces (*L'Arvor*, 30 septembre 1898, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 25 juillet 2016]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>).

François Barniquel a 67 ans ; sa première femme étant décédée en 1894, il se remarie avec Marie-Louise Moriceau, 45 ans, journalière et célibataire. (État civil d'Allaire. Registre des mariages (1898). A.D.M. 4 E 1/21.

6 – Nuit de Juillet 1903, plusieurs charivaris à Malansac pour sanctionner une appartenance politique au parti des Républicains. (*Le Progrès du Morbihan*, 5 septembre 1903, Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 25 juillet 2016]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>).

7 – 16 avril 1904 à 10h du soir, Péaule, charivari à Adèle Robert femme Logodin, « *dont le mari l'a quittée (le 30 mars) momentanément pour aller chercher fortune au Canada* », (*Le Courrier Morbi-*

*hannais*, 1<sup>er</sup> mai 1904, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 25 juillet 2016]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>).

8 – 5 avril 1904, vers 9 heures du soir, charivari à Joseph Loyer, Belleville, Caden, « *ne s'entendait pas avec sa femme* », (*Ouest-Éclair*, 9 avril 1904, Gallica. [En ligne]. Site de la Bibliothèque Nationale de France. [Page consultée le 25 juillet 2016]. Disponibilité et accès [www.gallica.bnf.fr](http://www.gallica.bnf.fr)).

9 – Juin 1904, Marzan, charivari à François-Marie Calle, veuf pour cause de remariage, (*Le Courrier Morbihannais*, 26 juin 1904, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 25 juillet 2016]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>).

François-Marie Calle, 54 ans, aubergiste au bourg, veuf pour la seconde fois marié le 20 juin 1904 avec Anne Flohic cultivatrice à Kertuy, 23 ans, célibataire. Anne Flohic habite à Nantes (État civil de Marzan. Registre des mariages (1904). A.D.M. 4 E 126/22).

10 – Trois soirs d'août ( ? ) 1905, La Barre, Théhillac, charivari à Jeanne Régent femme Lucas, violence et désaccords de Mathurin Lucas son mari avec sa femme après quatre mois de mariage. Mathurin Lucas organise les charivaris. (*L'Arvor*, 25 août 1905, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 25 juillet 2016]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>).

Jean-Louis Lucas cultivateur, 28 ans, Branlaix à Sévérac se marie le 2 mai 1905 avec Jeanne-Marie Régent, cultivatrice à la Barre, Théhillac, 34 ans (État civil de Théhillac. Registre des mariages (1905). A.D.M. 4 E 250 /12).

11 – 6 février 1907, Molac, charivari à François Daniel, maire de Molac, « *rentrait chez lui avec sa femme et quelques invités* » le jour du mariage (*Le Courrier Morbihannais*, 24 février 1907, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 26 juillet 2016]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>).

12 - ? 1908, La Béraye, Caden, charivari Jean-Marie Caudal. Pas de cause connue (*Le Courrier Morbihannais*, 2 février 1908, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 26 juillet 2016]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>).

13 – Août 1908, Questembert, charivari à Sébastien Errouard, remariage avec une femme plus jeune, dispute la femme part du domicile conjugal (*Le Nouvelliste du Morbihan*, 25 août 1908, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 27 juillet 2016]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>).

14 – Novembre 1908, Questembert, charivari à Vincent Pédron, remariage avec une femme plus jeune (*Le Courrier Breton*, 6 décembre 1908 et *Le Nouvelliste du Morbihan*, 3 décembre 1908 Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 27 juillet 2016]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>).

25 novembre 1908, Louis Vincent Pédron, 71 ans, charpentier, à Boquignac, veuf de Françoise Olivier, décédée à Questembert le 20 novembre 1906. Marié à Marie-Julienne Fleury, 48 ans, journalière à Kerlapin, célibataire (État civil de Questembert. Registre des mariages (1908). Mairie de Questembert).

15 – Octobre ? 1909, Marzan, charivari à François Robert, soupçonné de l'assassinat de Jeanne Juhel puis relâché (*Le Courrier Morbihannais*, 10 octobre 1909, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 27 juillet 2016]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>).

16 – Juillet et août 1913, Kerroux des Bois, Nivillac, deux charivaris à deux semaines d'intervalle (24 juillet et 9 août ?). Pauline Boulo est accusée d'infanticide et remise en liberté (*Le Progrès du Morbihan*, 9 août 1913, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 25 juillet 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr> et *Le Nouvelliste du Morbihan*, 12 août 1913, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 25 juillet 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>).

17 – Juin 1930 – La Rivière, Saint-Gildas-des-Bois, charivari (ou plaisanterie ?) à Pierre Chauvel (*Ouest-Éclair*, 15 juin 1930, Gallica. [En ligne]. Site de la Bibliothèque Nationale de France. [Page consultée le 25 juillet 2017]. Disponibilité et accès [www.gallica.bnf.fr](http://www.gallica.bnf.fr)).

### Témoignages oraux

18 - Sans date – Édouard Sébilot, Beausoleil, Herbignac né en 1905.

19 - Octobre 1981 – Madeleine Dréno, Le Château, Péaule, né en 1906.

20 – Janvier 1978 - Marie Géraud, Béganne, née en 1913.

21 - Mai 1981 – Scholastique Dunais, Pourran/Rosquéran, Marzan, née en 1907.

22 - Juillet 1981 – Marie Huguet, agricultrice, Bringuin, Nivillac, née en 1911.

23 - Décembre 2012 – Adèle Guédas, Trénewé, Arzal, née en 1924.

24 - Septembre 2014- Marie Malnoë, Le Petit Bézo, Saint-Dolay, née en 1926. Ce témoignage évoque un charivari au village du P'tit Bézo en Saint-Dolay à Jacques Allain, laboureur au Petit Bézo en Saint-Dolay, et Marie-Louise Fréhel, cultivatrice à Caumont en Nivillac. Tous les deux sont veufs et se sont mariés le 23 octobre 1895 à Saint-Dolay. État civil de Saint-Dolay, registre des mariages (1890-1899). A.D.M. 4 E 212/19.

25 - Septembre 2014 – Jean Olivier, Colon, Arzal, né en 1926.

26 - Octobre 2014 – Plusieurs témoignages mentionnent un charivari à Arzal, village de Q. le 20 octobre 1941 à Jean Bodrefaux, cultivateur, 54 ans veuf de Marie-Rose Le Mailloux, marié à Marie Ange Santerre, 39 ans, veuve Alexis Moreau, le jour de leur mariage. Ce charivari est le dernier dont j'ai pu retrouver la trace dans la région proche de La Roche-Bernard.

### 13 Insultes ordinaires

À plusieurs reprises dans cette recherche, les témoignages oraux et surtout les documents d'archives mentionnaient expressément des insultes, proférées à pleine voix à l'extérieur comme à l'intérieur des maisons et à divers moments de la vie quotidienne. Un corpus de 165 insultes a pu être établi à partir des minutes de la justice de paix de La Roche-Bernard entre 1875 et 1916 (Archives départementales du Morbihan, A.D.M. 2U 2674 à 2U 2723). L'analyse rapide de ces textes permet d'entrevoir les conditions dans lesquelles sont employées les insultes, leur contenu et quels sont les acteurs en présence.

Les lieux où l'on profère des insultes à autrui sont évidemment très variés, à l'extérieur comme à l'intérieur des maisons. Le plus souvent cependant, l'altercation relatée a lieu dans un endroit peuplé, au bourg ou dans un village, à l'occasion des rencontres à la fontaine, au marché, au cabaret (deux fois plus d'occurrences que dans les champs ou un chemin de campagne). L'insulte a manifestement besoin d'un public extérieur. Le geste est parfois joint à la parole et l'on brandit le poing, on sort un couteau en signe de menace, ou encore on lance des pierres ou un quelconque objet trouvé à sa portée.

Selon que la victime des insultes est un homme ou une femme, le vocabulaire employé est bien différent. Chez les premiers, c'est l'honnêteté et la probité qui est attaquée en priorité et plus de la moitié des invectives destinés aux hommes y font allusion : *voleurs, fripon, canaille, crapule...* ensuite vient, mais loin derrière avec à peine une insulte sur dix, l'inaptitude au travail : *fainéant, mendiant et propre à rien*. Viennent enfin les attaques sur l'obsession sexuelle : *coureur de marraines, coureur de filles, maquereau...*

Par contre, dans les insultes à destination des femmes, les attaques qui touchent à leur sexualité représentent la moitié des invectives. Les femmes sont une fois sur quatre principalement traitées de *putains, catins* ou *traînées* ou encore de *vaches*, mot dont le sens ici se rapproche de prostituée. Ainsi, lorsqu'en septembre 1895 à Saint-Dolay Jean-Louis Crusson tente de faire croire que Julienne Bizeul « *lui avait servi de maîtresse* », il la traite de « *sacrée putain, sacrée vache* ». En 1910, à Saint-Dolay toujours, c'est Marie-Joseph Guihard qui se défend de Jean Guillemain en lui disant : « *salaud, va trouver ta vache à Nantes !* »<sup>466</sup>.

---

<sup>466</sup> Jugement Brohan contre Morice contre Bizeul du 5 septembre 1895. A.D.M. 2U 2693. Jugement définitif Mahé contre Guillemain, 13 octobre 1910. A.D.M. 2U 2708.



Les comparaisons avec les animaux sont de même plus fréquentes lorsqu'on s'adresse à une femme. Là où les hommes ne sont principalement que des *bedas* – des cochons -, les femmes peuvent être *bourriques*, *gore*, *bique* ou *dinde*. Certes, les allusions animales ont des connotations particulières. L'homme qui est traité de *beda* est un benêt, un imbécile, la *vieille bique* ou la *vieille gore* sont méchantes.

En corolaire logique de toutes ses accusations, les femmes sont agressées sur leur âge supposé et leur apparence physique. Elles sont *vieilles* : « *vieille garce* », « *vieille vesse* »... L'intégrité physique chez les hommes n'est que rarement mentionnée. Une fois seulement dans tout le corpus, un homme est traité de « *gros paquet* » et de « *gros plein de soupe* ».

La femme, comme l'homme d'ailleurs, peut-être : « *pourrie des pieds jusqu'à la tête* », « *une vieille pourriture* ». Avec cette insulte, on met en cause gravement leur capacité à procréer. En 1906, deux femmes s'insultent dans la rue du village de Teneurien en Marzan. Marie Lévesque s'en prend à Angèle Seignard : « *vieille pourriture, vieille garce, vieille putain, va donc à Nantes trouver les médecins pour te faire changer des pièces* » [les insultes envoient facilement en effet les gens à Nantes, et même parfois à Guérande, pour trouver médecins ou prostituées...]. En 1909, Joséphine Rabillard, devant sa maison de l'Hôtel Roux à Saint-Dolay lance à Pierre-Marie Bercejay « *qu'il est un homme pourri et que sa chemise est pleine de pourriture* »<sup>467</sup>.

Pourtant, il est assez peu fait directement allusion à la généalogie dans les insultes retrouvées ici – 5 occurrences sur 165. On peut accuser, mais c'est rare, d'être issu « *d'une famille de saloperies* », de *voleurs* ou encore « *d'être comme (son) frère* ». De même, les accusations de sorcellerie paraissent elles aussi très peu employées car elles sont dangereuses – deux occurrences seulement. Une femme de Saint-Dolay accuse un homme d'être « *un sacré peton* » et une femme de Péaule est, selon son agresseur, « *une femme-serpent* »<sup>468</sup>.

<sup>467</sup> Jugement Seignard contre Lévesque du 5 avril 1906. A.D.M. 2U 2703. Jugement Bercejay contre Rabillard du 19 août 1909. A.D.M. 2U 2706.

<sup>468</sup> Les *Petons* sont une famille héritière d'une malédiction établie à Rieux et damnée « *jusqu'à la septième génération* » pour s'être emparée de richesses issu du pillage d'un navire échoué en Vilaine (Poulain, 1997 ; 257-258). L'accusation provient d'une femme de Saint-Dolay, commune située juste en face de Rieux de l'autre côté de la Vilaine. Jugement Yviquel contre Denoual du 14 septembre 1887. A.D.M. 2U 2685. *Le Progrès du Morbihan*, 24 août 1904, Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Page consultée le 9 juin 2017]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>.

La comparaison avec d'autres sociétés rurales et d'autres périodes serait évidemment très intéressante. Par exemple, le Canada français de la première moitié du 18<sup>e</sup> siècle a été étudié dans ce domaine par l'historien André Lachance. Les résultats sont très similaires et tendraient à prouver que l'usage de l'insulte trouve ses racines assez loin dans le temps. « *Les mots utilisés pour insulter une femme au Canada font surtout appel à son code d'honneur* » nous dit ainsi André Lachance constatant que l'accusation de prostitution avec le mot « *putain* » et ses dérivés constituent la plus fréquente des insultes qui leur sont adressées. Quant aux hommes, comme dans la région de La Roche-Bernard, c'est l'honnêteté qui est attaquée avec des mots comme « *fripon* » ou « *voleur* » (Lachance, 1977 ; 232 et 235). Certes, écrit André Lachance, les Canadiens ont été influencés dans le choix des injures par « *la mère-patrie* » (Lachance, 1977 ; 236), mais l'expérience vaudrait d'être poursuivie, complétée, affinée et comparée avec d'autres sociétés rurales en France et à l'étranger.

## 14 Comment parler du son ?

Mes informateurs ont cherché à me décrire au mieux les sons qu'ils avaient entendus dans leur jeunesse, souvent à l'aide d'onomatopées. Si certaines étaient inventées sur le moment, d'autres empruntaient à des expressions plus traditionnelles où les sons étaient déjà définis par une sonorité ou un mot précis. J'y ai joint un petit lexique de mots gallos locaux non exhaustif, ébauche d'un vocabulaire du sonore.

### 1 Onomatopées employées dans les entretiens

Elles sont en série de trois très souvent.

#### Faux qui coupe le trèfle le soir

« *Chouou, chouou, chouou...* », avec un bruit métallique que j'entends dans ma tête mais que je ne peux pas reproduire. »

(Juin 2017 – Maryvonne Le Maulf, Le Val, Pénestin, née en 1953).

#### Battage au fléau

« *Vouv, vouv, vouv.* »

(Octobre 1980 – Marie Huguet, agricultrice, Bringuin, Nivillac, née en 1911).

#### Roues ferrées des charrettes sur les cailloux

« *Crrr, crrr, crrr...* »

(Décembre 2014 – Jeannine Chotard, Le Bourg, Pénestin, née en 1932).

#### Les bruits métalliques des chaînes

Mon informatrice décrit ici le bruit métallique des chaînes qui tombent à terre.

« *Et puis on entend « dine ! dine ! » : les chaînes des vaches qui tombaient comme ça.* »

(Octobre 2013 – M.F., agricultrice, Nivillac, née en 1926).

Il est intéressant de comparer cette description avec celle que fait Alphonse de Châteaubriant à Saint-André-des-Eaux au début du 20<sup>e</sup> siècle. Le bruit est ici celui des frappes du forgeron.

« *Dinne... dinne..* » fait le silence. D'où vient ce bruit ? C'est argentin, aérien, cela se perd par les toits des maisons, cela se glisse dans les ruelles. « *Dinne... Dinne...* » on fait un tour sur soi-même, où est-ce ? Qui est-ce qui parle ?

*Mais tout à coup, derrière l'église, un hangar ouvert, du feu... dinne... dinne... Cette fois, cela sonne franchement. Les forgerons sont là, dans la lueur du foyer, un bras nu tire sur un soufflet. « Dinne... dinne... » l'enclume chante, des étincelles volent, fuient dans le vent, rapides, vers le marais, au loin, vers les grands brouillards.* » (Châteaubriant, 1935 ; 9-10).

### Les cloches

#### Le Tocsin

« *Bam... bam...bam...* [mon informatrice chante une note grave et rythmée régulièrement] »

(Août 2016 – Michèle Hellard, Le Bourg, Nivillac, née en 1932).

**Le glas**

« *Dig' ding' don'* »

(Mai 2016 – correspondance avec René Le Ray, fils de bedeau, Le Bourg, Marzan, né en 1934).

D'après un mimologisme recueilli à Ruffiac par Louissette Radioyes, les cloches du baptême font :

« *Din' din dan, din' din dan, Tchi's qui sonne à Saint-Laurent* » (Radioyes, 1997, 182).

**2 Petit lexique gallo du vocabulaire sonore**

Les lieux indiqués sont simplement ceux où j'ai entendu le mot et ne préjugent pas de son étendue maximale.

**Onomatopées et interjections traditionnelles**

**Beurdadao** (interj.) : badaboum ! « *al a fait beurdadao !* », elle est tombée. « *l' (z') ont chai [ʃaj] beurdadao !* » ils sont tombés, « *tout ça est chai beurdadao !* » tout est tombé. (Septembre 2014 – Marie Malnoë, Le P'tit Bézo, Saint-Dolay, née en 1926).

**Ao** (interj.) : aïe !

**Fiac, fiouc** (interj.) : Onomatopées du bruit de l'eau, lorsqu'on marche dans l'eau par exemple, on fait : *fiac, fiac !*.

**Bruits (général)**

**Brut** (n.m.) : bruit, *qhe [tʃə] brut !* quel bruit ! *qhe brut qu'i' fait !* quel bruit il fait !

**Couigner** (v.) : couiner. « *Ça couigne et quand on tuera l'cochon, on gard'ra l'pivier pour graisser ça !* » (Septembre 2014 – Marie Malnoë, Le P'tit Bézo, Saint-Dolay, née en 1926).

**Ouincer** (v) : couiner, grincer, pleurer. Une porte qui *ouince*. « *Qhé ouinçou !* », quel pleurnicheur ! en parlant d'un enfant ou d'un bébé.

**Sons des hommes****Qualité de la voix**

**Beuder** (v.) : brailler, "i' beude", **beudou** (n.m.) : braillou, "*bande de beudous !*" (Janvier 2015 – Eugène Lemonnier, Arzal, né en 1931). « *sapré beudou !* ». Peut avoir aussi le sens de sonner, faire du bruit. Lorsqu'il évoque les cornes de charivari, un informateur dit « *ça beudait* » (Mars 2016 – Jean Le Mailloux, agriculteur, Quellec, Arzal, né en 1932).

**Crèler** (v.) : gronder, rouspéter, « *le bon Dieu qui crèle* » « *Ta mère va t'crèler !* », (Décembre 2012 – Marie Malnoë, Le P'tit Bézo, Saint-Dolay, nées en 1926), **creler, (être) Crelé** : être grondé, réprimandé, « *viens bien vite tu vas d'êt' crelé !* » (Nivillac, Saint-Dolay).

**Feurzè, feurjè, feurzae** [fɛʀzaj] (n.f.) : corbeau, corneille. Une personne qui a une voix forte et désagréable est une *feurzae*. *Qhé feurzae !, une vraie feurzae !*

**Rangoner** (v.) : ronchonner, grogner par derrière (Septembre 2015 – Marcelle Chaussée, le Bourg, Saint-Dolay, née en 1925).

**Renaffler** (v.) [əʁnafʃ] : ronfler, *i' r'naflle* [i əʁnafʃ] (Septembre 2014 – Marie Malnoë, Le P'tit Bézo, Saint-Dolay, née en 1926).

**Subler, subller** [sybj] (v.) : siffler, *ça sublle*. **Subllet** [sybjɛ], **sublet** sifflet. **Subllet** dans le *Mitaod* et à Péaule, **sublet** à Arzal et Marzan.

### Handicaps

**Bègou** (n.m.) **bègouse** (n.f.) : bègue, qui bégaie.

**Campicher** (v.) : bégayer (La Roche-Bernard).

**Ouïr dur** (v.) : être sourd. *l'ouaille du'*, [i waj dy] il entend dur, mal, *i' ouï par piu d'un bout que l'aot'*, il n'entend pas plus par un bout que par l'autre, il est sourd.

### Bruits du corps

**Bequer, beqher** (v) : rôter (Septembre 2014 – Marie Malnoë, Le P'tit Bézo, Saint-Dolay, née en 1926). Hoqueter en parlant d'une machine à battre par exemple quand le moteur à des ratés : *al' a beuqhé* ! (Saint-Dolay).

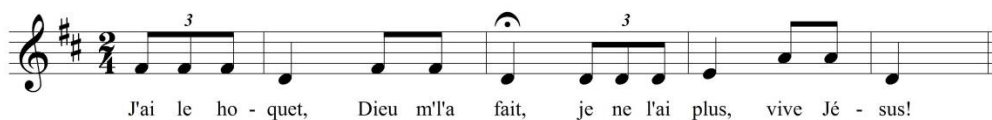
**Braire, Brère** (v.) : pleurer (en parlant par exemple des petits enfants), *ça brè, le petit-là, i' brè pour availle son biberon, il a bru*, il a pleuré, (Décembre 2012 – Marie Fréhel, Le Cressin, Nivillac, née en 1926).

**Gheurnouiller** (v.) : gargouiller, *ça gueurnouille dans mon vent'* ; *tes gheurnouilles ont faim* ! Tes grenouilles ont faim (général).

**Gerbecer, geurbeucer** (v) : rôter (dans le *Berton*). « *(Mon grand-père) se levait (de table) et envoyait un rot consistant en disant : « j'ai bien gerbecé. »* » (Fleury, 2013 ; 102) ;

**Hiqher, avoir le hiqhet** (v.) : avoir le hoquet, *il a le hiqhet ! i' hiqhe*, il a le hoquet.

Des formules sont récitées rapidement pour se guérir du hoquet :



« *J'ai le hoquet, Dieu m'l'a fait, Je l'ai plus, vive Jésus !* » (Septembre 2014 – Marie Malnoë, Le P'tit Bézo, Saint-Dolay, née en 1926).

« *J'ai l'hoquet, qui l'a fait ? C'est Jésus et j'bas l'diab' à coups d'bonnet.* »

(Sans date – Marie Huguet, agricultrice, Bringuin, Nivillac, née en 1911).

**Qeheter** (v.) : avoir une toux sèche ; *i' fait qu'qeheter*, il n'arrête pas de tousser.

**(Être) teseuille** (adj.) : être pris par une toux grasse, tousser grassement (Saint-Dolay).

Les anciens sont réputés pour « *se moucher fort* ».

« *Il s'arrêtait et sortait de sa poche son mouchoir et sa bouteille de prise. Il ouvrait son mouchoir, un grand mouchoir gris qui était en réalité un mouchoir de priseur, plein de rejets de son nez. Il le portait à son nez et il se mouchait, tellement fort qu'on aurait dit une corne de navire. Oui, le bruit d'une corne qu'on entendait à des kilomètres, si bien que sa famille savait toujours où était le père Désiré.* » (Fleury, 2013 ; 46).

### Qualificatifs aux personnes

#### **Les bavards**

**Beurdasser** (v.) : bavarder.

**Beurdassou** (n.m.) : personne qui n'arrête pas de parler.

**Bas-d'la-goule, mille-goules**, (n.m.) : bavard.

**Availle de la jape** (exp.) : avoir du bagou, *a jape*, elle parle.

**Pie maroche** (n.f.) : personne bavarde, « *une vraie pie maroche !* ». La pie maroche est peut-être le vanneau (Septembre 2014 – Yvonne Crespel, agricultrice, le Temple, née en 1928).

**Perdre parole** (exp.) : rester muet. « *À Caumont, mon tonton qui disait ça, y'avait deux bon'hommes, le couturier et Jean Guiha et j'me rappelle p'us qhi qui disait à l'aot' : « Si tu n'arrêtes pas, j'vas perd' parole !* » (Septembre 2014 – Marie Malnoë, Le P'tit Bézo, Saint-Dolay, née en 1926).

**Rouler** (v.) : émettre un flot de paroles. « *Ça roulait tellement qu'on aurait pas pu lui répondre* » : cette personne parlait sans s'arrêter et on ne pouvait pas lui couper la parole. Minutes de la justice de paix de La Roche-Bernard, 15 février 1882. A.D.M. 2U 2679.

**Sonner** (v.). **Les oreilles vont li sonner** (exp.) : les oreilles lui sifflent, on dit du mal de lui.

« *Quand nos oreilles nous sonnent, faut mord' son dai [daj / son doigt] et ça li fait mord' sa langhe (à celui ou celle qui dit du mal de nous). Comme ça i' peut p'us parler et il arrête de dire du ma' [du mal]* » (Septembre 2014 – Marie Malnoë, Le P'tit Bézo, Saint-Dolay, née en 1926).

### Silences et fin d'une conversation

Lorsque, dans une conversation, le dialogue s'arrête, un des interlocuteurs le relance par des petites expressions : « *Eh oui !* » ou « *Bon, ben voilà, quoi !* ». « *Bon, ben, c'est pas tout ça !* », si quelqu'un veut y mettre fin.

### Sons des animaux

**Braner** (v.) : meugler, *la vache brane* (septembre 2014 - Marie Malnoë, Le Petit Bézo, Saint-Dolay)

**Brander** (v.) : bourdonner, en parlant des abeilles, des bourdons... *ça brande* (Avril 2013 – M. F., le Cressin, Nivillac, née en 1926). Braner

**Brére, braire comme un âne** : crier. **Le cochon, ça brè haod !** Le cochon crie fort (lors de la tuaison) (Septembre 2014 – Marie Malnoë, Le Petit Bézo, Saint-Dolay, née en 1926).

**Brouiller** (v.) : la vache brouille, elle imite le cri du taureau (Juin 2015 - Nivillac – A. et L., agriculteurs, Nivillac, née en 1932).

**Kedasser** (v.) : les poules *kedassent*, elles chantent. La poule *kedasse* quand elle pond un œuf. **kot'**

**kot' kedasse (interj.)** : onomatopée du chant de la poule.

## 15 Liste des illustrations sonores

Un disque compact (CD) est joint au texte. Il est composé de fichiers contenant des extraits d'entretiens, des vidéos.

### 1.1 Caractéristiques générales

1 - « *Il y avait un silence...* ». Avril 1980 - André Biton, mécanicien, La Roche-Bernard, né en 1904. Enregistrement chez l'informateur : Hervé Dréan.

2 - « *En les écoutant...* ». Juillet 1987 – Jean Dréan, bottier, La Roche-Bernard, né en 1918. Enregistrement chez l'informateur : Hervé Dréan.

3 - La musique du parler. Exemple de Marzan dans le *Berton*. « *Comment vous appreniez à danser ?* ». Août 1980 - Anne-Marie Riolland, agricultrice, la Noë, Marzan, née en 1904 et un informateur inconnu. Enregistrement chez l'informatrice : Hervé Dréan.

### 1.2. B Communications avec les animaux domestiques.

4 - *Guidage des bœufs*. Mai 2016 - Bernard Provost, agriculteur, Les Marres, Nivillac, né en 1942. Mon informateur a conduit un attelage à la fin des années 1950. Enregistrement chez l'informateur : Hervé Dréan.

5 - *Appel aux vaches*. Juillet 2015 – A.G., agricultrice, Nivillac, née en 1931. Enregistrement chez l'informateur : Hervé Dréan.

6 - *Appel aux vaches*. Février 2014 – Jean Le Mailloux, agriculteur, Quellec, Arzal, né en 1932. Enregistrement chez l'informateur : Hervé Dréan.

7 - *Appel aux poules*. Mai 1998 - Anne Tual, Kerraut, Marzan. Enregistrement en extérieur dans le poulailler de l'informatrice : Hervé Dréan.

### 1.2.C Communications avec la nature sauvage.

8 - *Mimologisme attribué au rouge-gorge*. Novembre 2015, André Jubert, agriculteur, Kerpaix, Péaule, né en 1947. Enregistrement chez l'informateur : Hervé Dréan.

9 - *Mimologisme du merle*. Février 2014 – André Pivault, agriculteur, Cosquer, Marzan, né en 1946. Enregistrement chez l'informateur : Hervé Dréan.

10 - *Dialogue de coqs*. Juin 2014 – A. G., agricultrice, Nivillac, née en 1931. Enregistrement chez l'informatrice : Hervé Dréan.

### 1.3 Sons esthétiques.

11 - *Bien le bonsoir la compagnie*. Mars 1978 - Alphonse Olivier, Kersoucha, Marzan, né en 1909 et un chanteur inconnu, Le Bourg, Marzan. Le thème n'est pas référencé dans les catalogues Coirault et Laforte. Enregistrement effectué lors d'une réunion du club du 3<sup>e</sup> âge, salle municipale, Marzan : Jean-Louis Le Fur et Hervé Dréan.



12 - *Michel monta dans un pommier*. Février 1976 - Anna Lanio, Le Bourg, Herbignac. Enregistrement chez l'informatrice : Kloé Chatal, Jean-Louis Le Fur et Hervé Dréan.

Catalogues Coirault : 10420 - Michaud sur l'arbre qui casse.

Catalogue Laforte : IV, MA-45 - Michaud tombe de l'arbre.

13 - *Fabrication d'un sublet*. Mai 2017 - Roger Flohic, agriculteur, Kerdavid, Arzal, né en 1947. Film : Hervé Dréan.

14 - *Sons de sublets de châtaignier* fabriqués par Roger Flohic à Arzal en mai 2017 - Mai 2017. Roger Flohic, agriculteur, Kerdavid, Arzal, né en 1947. Mai 2017. Enregistrement chez Jean Le Mailloux à Arzal : Hervé Dréan.

15 - *Jeu d'accordéon d'Édouard Sébilot*. Enregistrement chez l'informatrice : Hervé Dréan.

#### **1.4 Sons symboliques**

16 - *Le chaudron sonore de la Saint-Jean*. Mai 2016 - La Coudraie, Saint-Dolay. Film : Pierre Prat.

17 - *Mimologisme du glas*. Août 2017 – Anne Dréan, coiffeuse, La Roche-Bernard, née en 1927 (originaire de Questembert). Enregistrement chez l'informatrice : Hervé Dréan.

18 – *Sonnerie de l'angélus à La Roche-Bernard*. avril 2018, La Roche-Bernard. Enregistrement : Hervé Dréan.



## Références

### Bibliographie

- Allain (abbé), *Un seul troupeau, un seul pasteur, la Brière catholique au XIXe siècle présenté par Marcel Launay*, Vivant Éditeurs, Nantes, 1984, 159 p.
- Amézeuil (d'), *Récits Bretons*, Dentu, Paris, 1863, 295 p.
- Amézeuil (d'), *Légendes bretonnes, souvenirs du Morbihan*, Dentu, Paris, 1863, 284 p.
- Amphoux Pascal, *Paysage sonore urbain, introduction aux écoutes de la ville*, École Polytechnique de Lausanne, Lausanne, 1993, 25 p.
- Annuaire des artistes et de l'enseignement dramatique et musical*, Marcel Fortin-Rocoffort, Paris, 1909, 1376 p.
- Association Mémoire et Patrimoine Missillacais, *Chasses et chasseurs autrefois à Missillac*, Missillac, 2014, 29 p.
- Auffray Régis, *Le Petit Matao, dictionnaire Gallo-Français, Français-Gallo*, Rue des Scribes Éditions, Rennes, 2007, 1000 p.
- Bailey Peter, « Breaking the sound barrier », in *Hearing History*, University of Georgia Press, Athens, 2004, pp. 23-35.
- Balaÿ Olivier, *L'espace sonore de la ville au XIXe siècle*, À la Croisée, Paris, 2003, 291 p.
- Barbey d'Aureville, *L'ensorcelée*, texte présenté par Jacques Petit, Éditions Gallimard, Paris, 1977, 309 p.
- Baudot Jules, *Les cloches*, Librairie Bloud, Paris, 1923, 64 p.
- Beck Robert, « La promenade urbaine au XIXe siècle », in *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 2009, tome 116, n°2, pp. 165-190.
- Becker Roland et Le Gurun Laure, « Le chaudron magique, une musique d'herbe et de cuivre », in *L'homme, le minéral et la musique*, FAMDT Éditions, Parthenay, 2000, pp. 24-37.
- Belly Marlène, « Un art de prêcher en musique », in *Église, Éducation, Lumières... Histoires culturelles de la France (1500-1830)*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 1999, pp.381-389.
- Belly Marlène, « Mémoire orale et recueils de cantiques : le répertoire de Grignon de Montfort », in *De l'écriture d'une tradition orale à la pratique orale d'une écriture*, Éditions Modal-FAMDT, Parthenay, 2001, pp. 215-228.
- Belly Marlène, « Le chant des laboureurs en Poitou-Charentes », in *Le chant de plein air des laboureurs, dariolage, briolage...*, Éditions L'Harmattan, Paris, 2012, pp. 86-107.
- Belmont Nicole, « La fonction symbolique du cortège dans les rituels populaires du mariage », in *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 1978, n° 3, pp. 650-655.

Belmont Nicole, « Le folklore refoulé ou les déductions de l'archaïsme », in *Revue L'Homme – Anthropologie état des lieux*, La Flèche, 1986, pp. 287-298.

Bernard Daniel, « Surveillance des itinérants et ambulants dans le département de l'Indre au XIXe siècle et au début du XXe siècle », in *Maintien de l'ordre et polices en France et en Europe au XIXe siècle*, Créaphis, Paris, 1987, pp. 235-250.

Biton André et Le Borgne Jean, « À nos conscrits », in *Le Ruicard*, printemps 1980, n°19, pp. 7-10.

Berthou-Bécam Laurence, Berthou Didier, *L'enquête Fortoul (1852-1876), chansons populaires de Haute et Basse-Bretagne, volume 1 – Haute-Bretagne*, Comité des Travaux Historiques et Scientifiques et Dastum, Paris et Rennes, 2010, 547 p.

Blanchard Gustave, « De quelques usages anciens conservés au pays guérandais », in *Bulletin de la Société Archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure*, 1878, tome 17<sup>e</sup>, pp. 57-74.

Blouet Philippe, *Chants traditionnels du Bas-Pays (Questembert-Muzillac)*, Dastum n°6, Dastum, Rennes, 1982, 103 p.

Bonnemère Lionel, « Superstitions du canton de Genes en Maine et Loire », in *Revue des Traditions Populaires*, 1890, tome 5, n°11, pp. 673-679.

Bonnet Philippe, « Églises du XIXe siècle en Bretagne de la loi de séparation à Vatican II (1905-1962) », in *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 2005, volume 163, n°1, pp. 79-116.

Borsay Peter, « The Urban Soundscape in Pre-Modern England », in *Le paysage sonore de l'Antiquité, méthodologie, historiographie et perspectives*, Institut Français d'Archéologie Orientale, Le Caire, 2015, pp. 87-112.

Botte Marie-Claire et Chocholle René, *Le Bruit*, Presses Universitaires Françaises, Paris, 1984, 125 p.

Bouchet Thomas, Legett Matthew, Vigreux Jean et Verdo Geneviève, *L'insulte (en) politique, Europe et Amérique latine du XIXe siècle à nos jours*, Éditions Universitaires de Dijon, Dijon, 2005, 291 p.

Boudon Henry-Marie, *De la sainteté de l'art ecclésiastique*, Delespine, Paris, 1702, 391 p.

Bourdon Jacques, *Livre d'or de la chasse en Bretagne, tome 1 : les grands chasseurs et veneurs bretons*, chez l'auteur, Saint-Brieuc, 397 p.

Breil de Ponbriand de Marzan (du) François, *La commune de Marzan contre celle du Guerno*, Vincent Forest et Émile Grimaud, Nantes, 1880, 58 p.

Breil de Pontbriant de Marzan (du), François., « Post-scriptum sur les seigneuries de Marzan et Kerjean », in *Revue de Bretagne et de Vendée*, 2<sup>e</sup> semestre 1860, tome 8, pp. 152-162.

- Brispot Henri, « Chantres au lutrin », in *L'Univers illustré*, 21 octobre 1876, n°1126, p.680.
- Broudic Fanch, *Évolution de la pratique du Breton de la fin de l'Ancien Régime à nos jours*, 4 volumes, Thèse de doctorat, Université de Bretagne Occidentale, Brest, 1993, 1473 p.
- Broudic Fanch, *À la recherche de la frontière linguistique entre Haute et Basse-Bretagne aux XIXe et XXe siècles*, Emgleo Breizh, Brest, 1995, 179 p.
- Buffet Henri-François, *En Haute-Bretagne*, Librairie Celtique, Paris, 1954, 378 p.
- Burban Léon, *Ma vie*, dactylographié, chez l'auteur, Saint-Sébastien-sur-Loire, 1983, 142 p.
- Buron Gildas, *Bretagne des marais salants, 2000 ans d'histoire*, Skol Vreizh, Morlaix, 2001, 176 p.
- Bury-Pallister Fanny, *Brittany and its Byways, some Accounts of its Inhabitants and its Antiquities*, John Murray, London, 1869, 314 p.
- Cadic Jean-Mathurin (Yan Kerhlen), « L'aguilaneuf ou la quête des étrennes », in *Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou*, janvier 1891, tome 5, n°1, pp. 149-156.
- Calofer Dany, *Si St Dolay m'était conté*, Saint-Dolay, sans date, 76 p.
- Candau Joël et Le Gonidec Marie-Barbara, « Introduction », in *Paysages sensoriels, Essai d'anthropologie de la construction et de la perception de l'environnement sonore*, Éditions du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, Paris, 2013, pp. 19-21.
- Carpenter Edward, *Eskimo realities*, Reinhart & Winston, New York, 1973, pp. 35-37.
- Castellane (de) Boniface, *Journal du maréchal de Castellane, tome 1 (1804-1823)*, Plon, Paris, 1895, 477 p.
- Cercle Breton de Nantes, *Chants du Pays Nantais*, Imprimerie Méllinet, Nantes, 1981, 48 p.
- Chabot Alphonse, *La nuit de Noël dans tous les pays*, Imprimerie moderne, Pithiviers, 1912, 155 p.
- Chaline Nadine-Josette, Charon Jeannine, « La construction des églises paroissiales aux XIXe et XXe siècles », in *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, janvier-juin 1987, volume 73, n°190, pp. 35-51.
- Charles-Dominique Luc, *Musiques savantes, musiques populaires, les symboliques du sonore en France (1200-1750)*, CNRS Éditions, 2006, 259 p.
- Charuty Giordana, « Le fil et la parole », in *Ethnologie Française*, avril-juin 1985, volume 15, n°2, pp. 123-152.
- Châteaubriand (de) René, *Mémoires d'outre-tombe, texte de l'édition originale (1849)*, tome 1, Le livre de Poche, Librairie Générale française, 1973, 731 p.
- Châteaubriant (de) Alphonse, *La Brière*, Grasset, Paris, 1923, 424 p.

- Châteaubriant (de) Alphonse, *Au pays de Brière*, de Gigord, Paris, 1935, 151 p.
- Chauveau Jean-Paul, « Le parler », in *Dastum n°8, Chants et traditions, pays d'Oust et de Vilaine*, Dastum, Rennes, 1984, pp. 77-84.
- Chauveau Jean-Paul, « La formation du vocalisme du gallo », in *Cahiers de sociolinguistique*, 2007, n°12, p. 123-164.
- Chédeville André et Tonnerre Noël-Yves, *La Bretagne féodale XIe-XIIIe siècle*, Éditions Ouest-France, 1987, 427 p.
- Chion Michel, *Le son, traité d'acoulogie*, Armand Colin, Paris, 2010, 272 p.
- Chiron Eugène, *Assérac il y a cent ans – 1896*, réédition dactylographiée, Bibliothèque d'Assérac, 1996, s. p.
- Choleau Jean, *La Condition des serviteurs ruraux bretons*, Lafolye Frères, Vannes, 1907, 204 p.
- Closmadeuc (de) G., « Le manuscrit de Penhouët », in *Bulletin de la société Polymathique du Morbihan*, 1888, pp. 158-174.
- Clérvet Marc, *Danse traditionnelle en Haute-Bretagne, traditions de danse populaire dans les milieux ruraux gallos XIXe-XXe siècles*, Presses Universitaires de Rennes et Dastum, Rennes, 2013, 468 p ;
- Coget Jacques, *Sons et musiques autour de l'animal*, Musée du Rouergue, Rodez, 1990, 187 p.
- Coget Jacques (sous la dir.), *L'homme, l'animal et la musique*, FAMDT Éditions, Corlay, 1994, 129 p.
- Collectif, *Musique Bretonne, histoire des sonneurs de tradition*, Le Chasse-Marée/Ar Men, 1996, Douarnenez, 512 p.
- Collectif, *Regards sur le paysage sonore, le patrimoine campanaire*, Actes Sud, Arles, 2010, 276 p.
- Colleu Michel, « L'enquête de 2009 sur le dariolage en pays de la Châtaigneraie », in *Le chant de plein air des laboureurs, dariolage, briolage...*, Éditions L'Harmattan, Paris, 2012, pp. 73-81.
- Comte de Saint-Jean (Broband-Riom Adine), « Récits de voyage – Deux nuits et un jour dans le Morbihan », in *Revue de Bretagne, Vendée et Anjou*, 1<sup>er</sup> semestre 1875, tome 37, pp. 18-37.
- Corbin Alain, « En coulisses », in *Histoire de la vie privée – 4 de la Révolution à la Grande Guerre*, Éditions du Seuil, 1987, pp. 385-566.

Corbin Alain, *Les cloches de la terre. Paysage sonore et culture sensible dans les campagnes au XIXe siècle*, Albin Michel, Paris, 1994, 499 p.

Corbin Alain, « Prélude à une histoire de l'espace et du paysage sonore », in *Jardin de l'esprit : textes offerts à Bronislaw Baczko*, Librairie Droz, Genève, 1995, pp. 51-63.

Corbin Alain, « Histoire et anthropologie sensorielle », *Anthropologie et Sociétés*, 1990, vol. 14, n° 2, p. 13-24.

Corbin Alain, *Le temps, le désir et l'horreur, essais sur le XIXe siècle*, Éditions Flammarion, Paris, 1998, 247 p.

Corbin Alain, *L'homme dans le paysage*, Éditions Textuel, Paris, 2001, 190 p.

Corbin Alain, *Histoire du silence, De la Renaissance à nos jours*, Albin Michel, Paris, 2016, 208 p.

*Dictionnaire de l'Académie française dédié au Roy – tome premier*, Jean-Baptiste Coignard imprimeur, Paris, 1694, 761 p.

Cordonnier-Détré Paul, « Un cor en terre cuite », in *Revue historique et archéologique du Maine*, 1937, tome 17<sup>e</sup>, pp. 173-178.

Couédel Marcel, « Le biniou à Arzal », in *Musique Bretonne*, janvier 1980, n°1, s.p.

Couédel Marcel, *Glossaire de l'Arzalais*, Loudéac, 1998, 46 p.

Cuisenier Jean, Marcel-Dubois Claudie, Pichonnet-Audral Marie-Marguerite, *L'instrument de musique populaire, usages et symboles*, Réunion des Musées nationaux, Paris, 1980, 232 p.

Cuisenier Jean, *Penser le rituel*, Presses Universitaires de France, Paris, 2006, 202 p.

Dagnet Amand (sous le pseudonyme de Romain Du Croizé), *Un siècle de train de vie au Coglais (Le XIX)*, Depasse et Rebuffé, Fougères, 1914, 115 p.

Danigo Joseph, *Eglises et chapelles du pays de Muzillac, 2<sup>e</sup> partie*, Univem, Lanester, 1998, 206 p.

Daudet Alphonse, *Souvenirs d'un homme de lettres*, Marpon et Flammarion, Paris, 1888, 262 p.

Defrance Yves, « Approche fonctionnelle de petits textes chantés : l'exemple gallo », in *Poésies chantées de tradition orale en Flandre et en Bretagne*, Librairie Honoré Champion, Paris, 1991, pp. 314-333.

Defrance Yves, *Musiques traditionnelles de Bretagne, 1 – Sonnoux et sonerien*, Skol Vreizh, Morlaix, 1996, 84 p.

Defrance Yves, *Musiques traditionnelles de Bretagne, 2 – Étude du répertoire à danser*, Skol Vreizh, Morlaix, 1998, 84 p.

Delarue Georges, Belly Marlène, Wallon Simone, *Répertoire des chansons françaises de tradition orale, 1 La poésie et l'amour*, Bibliothèque nationale de France, Paris, 1996, 566 p.

Delarue Georges, Belly Marlène, Wallon Simone, *Répertoire des chansons françaises de tradition orale, 2 La vie sociale et militaire*, Bibliothèque nationale de France, Paris, 2000, 635 p.

Delarue Georges, Belly Marlène, Wallon Simone, *Répertoire des chansons françaises de tradition orale, 3 Religion, crimes et divertissements*, Bibliothèque nationale de France, Paris, 2006, 342 p.

Dergny Dieudonné, *Usages, coutumes et croyances ou livre des choses curieuses*, 2 volumes, (réédition des ouvrages de 1885 et 1888), Gérard Monfort éditeur, Le Portulan, Brionne, 1973, 394 p. et 432 p.

Desaivre Léo, « Notes inédites de La Fontanelle de Vaudoré (première moitié du siècle) », in *Revue des Traditions Populaires*, 1890, tome 5, n°2, pp. 96-100.

*Dictionnaire de l'Académie Française - tome second*, Didot frères, Paris, 1835, 961 p.

Dréan Hervé, *Autour de La Roche-Bernard, vie et traditions paysannes*, Dastum, Rennes, 1985, 190 p.

Dréan Hervé, *Le costume dans le canton de La Roche-Bernard (1789-1939)*, Dastum, Rennes, 1995, 156 p.

Dréan Hervé, *Approches de la culture matérielle – 1<sup>ère</sup> période : 1792-1816, région de La Roche-Bernard*, La Roche-Bernard, 1999, 50 p.

Dréan Hervé, *Instants de mémoire – Tradition orale populaire autour de La Roche-Bernard en Haute-Bretagne, vol. 1 à 3 – chants et musiques*, La Roche-Bernard, 2016, 694 p.

Dréan Hervé, *Instants de mémoire – Tradition orale populaire autour de La Roche-Bernard en Haute-Bretagne, vol 4 – histoires, contes et légendes*, La Roche-Bernard, 2012, 123 p.

Dréan Hervé, *Instants de mémoire, volume 5 – fêtes et croyances calendaires*, La Roche-Bernard, 2015, 194 p.

Droüart Marie, *Chansons populaires de Haute-Bretagne, cahiers inédits – texte établi par Didier Bécam*, Dastum et Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2014, 456 p.

Drulhe Marcel, « Nouvelle approche de l'habitabilité en domaine occitan (1) », in Fabre D. et Lacroix J. (sous la dir.), *Communautés du Sud*, tome 1, Union Générale d'Éditions, Paris, 1975, pp. 151-166.

Dor Rémi, « À l'aube du cri : de l'homme à l'animal avant le partage du monde », in *Diogène*, 2002, vol. 4, n°200, pp.129-139.



Du Berger Jean, *Grille des pratiques culturelles*, Éditions du Septentrion, Québec, 1997, 407 p.

Étay Françoise, « Les notations musicales des folkloristes : une mémoire trompeuse », in *De l'écriture d'une tradition orale à la pratique orale d'une écriture*, Éditions Modal-FAMDT, Parthenay, 2001, pp. 45-49.

Fabre Daniel, « La voie des oiseaux, sur quelques récits d'apprentissage », in *L'Homme*, Paris, 1986, tome 26, n°99, pp. 7-40.

Farcy Jean-Claude, « Le temps libre au village (1830-1930) », in *L'avènement des loisirs 1850-1960*, Éditions Flammarion, Paris, 1995, pp. 303-361.

Farge Arlette, *Vivre dans la rue à Paris au XVIIIe siècle*, Éditions Gallimard, Paris, 1979, 253 p.

Farge Arlette, *Essai pour une histoire des voix au dix-huitième siècle*, Bayard Éditions, Paris, 2009, 312 p.

Feller Paul & Tourret Fernand, *L'outil, dialogue de l'homme avec la matière*, de Visscher éditeur, Bruxelles, 1987, 226 p.

Ferraud Olivier, « Environnements vocaux napolitains, Le paysage sonore à l'épreuve de l'anthropologie », in *Paysages sensoriels Essai d'anthropologie de la construction et de la perception de l'environnement sonore*, (sous la direction de Joël Candau et Marie-Barbara Le Gonicdec), Éditions du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, Paris, 2013, pp. 97-113.

Fétis François Joseph, *Méthode élémentaire de plain-chant à l'usage des séminaires, chantres et organistes*, Vassal Frères, Paris, 1843, 63 p.

Fillaut Thierry, *L'alcoolisme dans l'Ouest de la France pendant la seconde moitié du XIXe siècle*, La Documentation Française, Paris, 1983, 248 p.

Fillaut Thierry, *Les Bretons et l'alcool (XIXe -XXe siècle)*, Rennes, Éditions de l'École Nationale de la Santé Publique, 1991, 352 p. et 10 p. hors-texte.

Flaubert Gustave et Ducamp Maxime, *Voyage en Bretagne Par les champs et par les grèves*, présentation de Maurice Nadau, Éditions Complexe, Paris, 1989, 369 p.

Flaubert Gustave, *L'éducation sentimentale*, Éditions Gallimard et Librairie Générale Française, Paris, 1965, 511 p.

Flaubert Gustave, *Œuvres complètes*, tome 10, Club de l'Honnête Homme, Paris, 1974, 614 p.

Fleury Joseph, *Ni route, ni électricité, ni service d'eau, la vie à Limerzel dans les années 1950*, Stéphane Bastigne éditeur, Questembert, 2013, 135 p.

- Fortier-Beaulieu Paul, « Matériaux et documents, le charivari aux veufs », in *Revue du Folklore Français*, janvier-mars 1940, tome 11, n°1, pp. 20-36.
- Fortier-Beaulieu Paul, « Matériaux et documents, le veuvage et le remariage », in *Revue du Folklore Français*, avril-mai 1940, tome 11, n°2 pp. 67-69.
- Fortuné du Boisgobey, *Voyage en Bretagne 1839*, Éditions Ouest-France, Rennes, 2001, 281 p.
- Fouinet Ernest, *Le village sous les sables*, 2 volumes, Sylvestre, Paris, 1834.
- Franck L., *Méthode d'ophicléide*, Messonnier, Paris, 1843, 24 p.
- Fritz Jean-Marie, *Paysages sonores du Moyen Age, le versant épistémologique*, Honoré Champion, Paris, 2000, 477 p.
- Furetière Antoine, *Dictionnaire Universel*, tome 1, Leers, Rotterdam, 1690, 500p.
- Garnier Guillaume, *L'oubli des peines, une histoire du sommeil (1700-1850)*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2013, 409 p.
- Gélin Claude (dir), *Histoire d'un siècle Bretagne 1901-2000, L'émancipation d'un monde*, Skol Vreizh, Morlaix, 2010, 397 p.
- Gendre Marie, « Souvenirs d'un vieux quartier », in *Le Ruicard*, janvier 1979, n°12, s. p.
- Gendre Marie, « Souvenirs d'un vieux quartier », in *Le Ruicard*, mars-avril 1979, n°13, 1979, s. p.
- Gendre Marie, « Au feu ! au feu ! », in *Le Ruicard*, novembre 1981, n°27, pp. 28-29.
- Gendre Marie, « Quelques souvenirs des Vieux Quartiers », in *Le Ruicard* 3<sup>e</sup> trim. 1981, n°32, pp. 9-10.
- Géniaux Charles, *La Bretagne Vivante*, Honoré Champion, Paris, 1912, 294 p.
- Géniaux Charles, *La Passion d'Armelle Louanais*, Flammarion, Paris, 1918, 284 p.
- Gerbot Paul, « L'institution orphéonique en France du XIXe au XXe », in *Ethnologie française*, 1980, tome 10, n°1, pp. 27-44.
- Germond Michelle, *Saint-Martin de Camoël, histoire d'une église*, Association culturelle de Camoël, Camoël, 2000, 38 p.
- Ginzburg Carlo, *Le fromage et les vers. L'univers d'un meunier frioulan du XVIe siècle*, Éditions Flammarion, Paris, 1980, 231 p.
- Ginzburg Carlo, *Mythes emblèmes traces – morphologie en histoire*, Éditions Verdier, 2010, 377 p.
- Giraudon Daniel, *Chansons populaires de Basse-Bretagne sur feuilles volantes*, Skol Vreizh, Morlaix, 1985, 129 p.

- Giraudon Daniel, *Du coq à l'âne, bestiaire populaire de Bretagne*, Le Chasse-Marée-Ar Men, Douarnenez, 2000, rééd. Yoran Embanner, Fouesnant, 2013, 395 p.
- Giraudon Daniel, *Querelles de clochers*, Skol Vreizh, Morlaix, 2006, 219 p.
- Giraudon Daniel, *Traditions populaires de Bretagne, du soleil aux étoiles*, Coop Breizh, Spezed, 2007, 307 p.
- Giraudon Daniel, « L'alouette droit dans les cieux, étude d'un mimologisme », in *À travers les îles celtiques, A dreuz an inizi keltiek per insulas scotticas : Mélanges en mémoire de Gwé-naël Le Duc*, Britannia Monastica supplément de la Revue Klask, 2008, n° 12, pp. 55-62.
- Giraudon Daniel, *Le trésor du breton rimé, 1. mimologismes d'oiseaux, Al leoned o komz*, Emgleo Breiz, Brest, 2011, 284 p.
- Giraudon Daniel, *Sur les chemins de l'Ankou, croyances et légendes de la mort en Bretagne*, Yoran Embanner, Fouesnant, 2012, 383 p.
- Girault de Saint-Fargeau Eusèbe, *Histoire Nationale et dictionnaire géographique de toutes les communes de la France - Communes du département de la Loire Inférieure*, Beaudouin Frères, Paris, 1829, 147 p.
- Godefroy Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*, tome 1<sup>er</sup>, Viewes libraire-éditeur, Paris, 1880, 799 p.
- Gonon Thierry, *Les cloches au Moyen-Age, archéologie d'un instrument singulier*, Éditions Errance, Paris 2010, 198 p et 1 disque optique numérique (CD-ROM).
- Gonon Thierry, « Les cloches en France au Moyen-Age », in *Regards sur le paysage sonore*, Actes Sud, Arles, 2010, pp. 21-27.
- Gouriou Hervé, *L'art campanaire en occident, histoire, facture et esthétique des cloches de volée, le cas français*, Éditions du Cerf, Paris, 2006, 336 p.
- Granger Christophe, « Le monde comme perception », in *Vingtième siècle, revue d'histoire*, juillet-septembre 2014, n°123, pp. 3-20.
- Granger Christophe, « Le coq et le klaxon ou la France à la découverte du bruit (1945-1975) », in *Vingtième siècle, revue d'histoire*, juillet-septembre 2014, n°123, pp. 85-100.
- Gravier Léopold, *Rapport de M. Léopold Gravier, préfet du Morbihan et délibérations du Conseil, 2<sup>e</sup> session ordinaire de 1895*, Imprimerie Galles, Vannes, 1895, 218 p.
- Grayo Marcel, *Missillac et sa région au fil des ans...*, Imprimerie Le Fur, Saint-Nazaire, 1980, 366 p.
- Guéraud Armand, *En Bretagne et Poitou, chants populaires du Comté Nantais et du Bas-Poitou*, édition critique de Joseph Le Floc'h, tome 1, FAMDT Éditions, Courlay, 1995, 300 p.

Guériff Fernand, *Les potiers d'Herbignac*, Éditions des Paludiers, La Baule, 1973, sans pagination.

Guériff Fernand, *Brière de brumes et de rêves*, Librairie Bellanger, Nantes, 1979, 289 p.

Guériff Fernand, *Emile Souvestre, Les Récits de la muse populaires choisis et préfacés par Fernand Guériff*, Lafitte reprints, Marseille, 1982, 297 p.

Guériff Fernand, « Le culte de Saint Lienne à Théhillac », in *Histoire et Patrimoine, revue de l'Association du Patrimoine Historique de la Région Nazérienne*, 1990, n°56, pp. 22- 23.

Guériff Fernand, *Le Trésor des chants populaires folkloriques du Pays de Guérande, volume 1*, Jean-Marie Pierre, Le Pouliguen, 1983, 280 p.

Guériff Fernand, *Le Trésor des chants populaires folkloriques du Pays de Guérande – Le Folklore du Mariage, coutumes et chants du Pays de Guérande –*, tome 2, Dastum 44 et Parc Naturel régional de Brière, Nantes, 2005, 280 p.

Guériff Fernand, *Le Trésor des chants populaires folkloriques du Pays de Guérande - Chansons de Brière, de Saint-Nazaire et de la presqu'île Guérandaise –*, tome 3, Dastum 44 et Parc Naturel régional de Brière, Nantes, 2009, 390 p.

Guerrier Marc, *La Roche-Bernard de 1800 à 1914 – économie et société*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Rennes 2, année universitaire 1996-1997, 179 p.

Guilcher Hélène et Jean-Michel, « Dérobées et monférines en Basse-Bretagne », in *Annales de Bretagne*, année 1954, volume 61, n°1, pp. 111-124.

Guilcher Jean-Michel, *La tradition populaire de danse en Basse-Bretagne*, 2<sup>e</sup> édition, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Mouton, Paris, La Haye, 1976, 619 p.

Guilcher Jean-Michel, *La chanson folklorique de langue française*, Atelier de Danse Populaire, Créteil, 1989, 185 p.

Guilcher Jean-Michel, *Rondes, branles, caroles : le chant dans la danse*, Centre de recherche Bretonne et Celtique et Atelier de la Danse Populaire, Brest, 2003, 437 p.

Guilcher Jean-Michel, *Danse traditionnelle et anciens milieux ruraux français*, Éditions L'Harmattan, Paris, 2009, 317 p.

Gumplowicz Philippe, *Les travaux d'Orphée, 2 siècles de pratiques musicale amateur en France (1820-2000)*, Aubier, Paris, 1987 et 2001, 339 p.

Guyot A., « Noël Morbihannais », in *Revue Morbihannaise*, décembre 1891, pp. 238-245.

Guyot A., « Les Noël's Morbihannais », in *Revue Morbihannaise*, janvier 1892, pp. 275-285.

Hablott Laurent et Vissières Laurent (dir), *Les paysages sonores du Moyen Age à La Renaissance*, Presses Universitaires de Rennes, 2016, 310 p.

Harismendy Patrick, « La difficile histoire de la « révolution automobile » en Haute-Bretagne (1897-1914) », in *L'automobile, son monde et ses réseaux*, Presses Universitaires de Rennes, 1997, pp. 77-87.

Harismendy Patrick, « Du caillou au bitume », in *Annales de Bretagne*, 1999, volume 106, n° 3, pp. 105-128.

Hautebourg Guy, *Mendiants et vagabonds en Bretagne au XIXe siècle*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 1980, 434 p.

Havelange Carl, *De l'œil et du monde*, Librairie Arthème Fayard, Paris, 1998, 430 p.

Hélias Pierre Jakez, *Le Cheval d'Orgueil*, Plon, Paris, 1975, 575 p.

Hertz Robert, « Contes et dictons recueillis sur le front, parmi les poilus de la Mayenne et d'ailleurs (campagne 1915) », in *Revue des Traditions Populaires*, janvier-février 1917, tome 32, n°1-2, pp. 31-45 et 74-91.

Hervy Gabriel, « La Lyre Rochoise », in *Le Ruicard*, 2<sup>e</sup> trimestre 1981, n°23, pp. 26-27.

Hillsman Walter, « Instrumental accompaniment of plain-chant in France from the late 18th century », in *The Galpin Society Journal*, mars 1980, volume 33, pp. 8-16.

Horiot Brigitte, « Quelques remarques sur la carte « chanter aux bœufs » de l'Atlas linguistique de l'Ouest », in *Revue de linguistique romane*, 1974, vol. 38, n°149-151, pp. 284-296.

Hugo Abel, *La France pittoresque - tome second*, Delloye, Paris, 1835, 320 p.

Huguet Marie-Thérèse., *Recueil de contes de la région de La Roche-Bernard recueillis par les élèves de 6<sup>e</sup> D*, La Roche-Bernard, La Roche-Bernard, 1979, s. p.

Hutton Ronald, *The stations of the sun, A history of the Ritual Year in Britain*, Oxford University Press, 1996, 542 p.

Jackobson Roman, *Essais de linguistique générale, 1 – Les Fondations du langage*, Éditions de Minuit, Paris, 1963, 260 p.

Jakobson Roman, *Langage enfantin et aphasie*, Éditions Flammarion, Paris, 1980, 192 p.

Jouin Serge, *Le parler gallo d'Abbaretz et d'ailleurs*, 2 tomes, thèse de doctorat de linguistique, Université de Nantes, 1982, 557 p.

Kerbeuzec Henri (de) (alias Duine François), « Croyances et légendes du Morbihan », in *Revue des Traditions Populaires*, décembre 1907, tome 22, n°12, pp. 460-466.

Kerviler René, *Répertoire général de Bio-bibliographie bretonne*, livre 1<sup>er</sup>, 7<sup>e</sup> fascicule, Plihon & Hervé, Rennes, 1889, 402 p.

Krause Bernie, *The great animal orchestra*, Profile Books LTD, London, 2012, 277 p.

Kuhff Philippe, *Le livre des mères, les enfantines du « bon pays de France »*, Sandoz, Paris, 1878, 396 p.

*L'instruction « Inter Œcumenici »*, Éditions du Cerf, Paris, 1964, 248 p.

Lachance André, « Une étude de mentalité : les injures verbales au Canada au XVIIIe siècle (1712-1748) », in *Revue d'histoire de l'Amérique française*, septembre 1977, volume 31, n°2, pp. 229–238.

La Fleuriais M., *Jeanne Torlec, mœurs de la Bretagne*, Beaudouin, Paris, 1836, réédition Hervé Dréan, La Roche-Bernard, 1998, 216 p.

Laforte Conrad, *Poétiques de la chanson traditionnelle française*, Presses de l'Université de Laval, Sainte Foy, 1933, 207 p.

Laforte Conrad, *Le catalogue de la chanson folklorique française*, I Chansons en laisse, Presses de l'Université de Laval, Québec, 1977, 561 p.

Laforte Conrad, *Le catalogue de la chanson folklorique française*, II Chansons strophiques, Presses de l'Université de Laval, Québec, 1981, 841 p.

Laforte Conrad, *Le catalogue de la chanson folklorique française*, III Chansons en forme de dialogue, Presses de l'Université de Laval, Québec, 1982, 144 p.

Laforte Conrad, *Le catalogue de la chanson folklorique française*, V Chansons brèves (les enfantines), Presses de l'Université de Laval, Québec, 1987, 1019 p.

Laforte Conrad, *Le catalogue de la chanson folklorique française*, VI Chansons sur les timbres, Presses de l'Université de Laval, Québec, 1983, 649 p.

Laigue (de) René, « Le mystère des « Trois Rois » en Haute-Bretagne », in *Le Nouvelliste de Bretagne*, éditions des 6, 16 et 27 janvier 1920.

Lambert Yves, *Dieu change en Bretagne*, Éditions du Cerf, Paris, 1985, 451 p.

Lecoq Benoît, « Les sociétés de gymnastique et de tir dans la France républicaine (1870-1914) », in *Revue Historique*, juillet-septembre 1986, tome 276, n° 559, pp. 157-166.

Lecouteux Claude, « Cloches et clochettes : lexicque, croyance et magie », in *Cloches et horloges dans les textes médiévaux*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2012, pp. 109-126.

Laisnel de la Salle Germain, *Le Berry, croyances et légendes*, J. Maisonneuve éditeur, Paris, 1900, 415 p.

Lebaudy Guillaume, « Alpagnes et arpèges. Réflexions sur les paysages sonores du pastoralisme ovin », in *Paysages sensoriels, Essai d'anthropologie de la construction et de la percep-*

*tion de l'environnement sonore*, Éditions du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, Paris, 2013, pp. 147-161.

Le Borgne Jean, « Les chanteurs des places et des rues », in *Le Ruicard*, novembre 1978, n°11, pp. 13-14.

Le Borgne Jean, « Les Fêtes-Dieu naguère », in *Le Ruicard*, mai-juin 1979, n°14, pp. 17-23.

Le Borgne Jean, « Chronique du passé proche, le voiturier Jamet », in *Le Ruicard*, hiver 1980, n°22, p. 14.

Le Borgne Jean, « Les carrières du temps jadis », in *Le Ruicard*, 2<sup>e</sup> trimestre 1982, n°27, pp. 12-15.

Le Borgne Jean, « L'automobile à La Roche-Bernard (1914-1920) », in *Le Ruicard*, 2<sup>e</sup> trimestre 1983, n°31, pp. 2-3.

Le Borgne Jean, « La Grande Guerre : l'automobile américaine à La Roche », in *Le Ruicard*, 4<sup>e</sup> trimestre 1983, n°32, pp. 22-23.

Le Borgne Jean, « Camoël au début du siècle », in *Le Ruicard*, 1<sup>er</sup> trimestre 1987, n°46, pp. 20-21.

Le Breton Henri, *La Roche-Bernard, 1. Des origines à La Révolution Française*, Imprimerie Lafolye, Vannes, 1919, 307 p.

Le Breton Henri, *La Roche-Bernard, 2. Le district de La Roche-Bernard de 1788 à 1902*, Le Nouvelliste, Rennes, 1921, 475 p.

Le Falher Jules, « Notre enquête sur les pardons », in *Revue Morbihannaise*, année 1909, pp. 233-243.

Le Goff Jacques, « Culture savante et culture folklorique dans l'Occident médiéval », in *Tradition et Histoire dans la culture populaire, Rencontres autour de l'œuvre de Jean-Michel Guilcher, Grenoble Musée dauphinois (20-21 janvier 1989)*, Centre Rhodanien d'Ethnologie, Grenoble, 1990, 335 p.

Le Goff Jean-Pierre, *La fin du village, une histoire française*, Éditions Gallimard, Paris, 2012, 769 p.

Le Goff Pierre, « Les mystères bretons au Pays de Vannes - II », in *Revue Morbihannaise*, Vannes, année 1911, pp. 69-78.

Le Gonidec Marie-Barbara (édition et présentation), *Les archives de la Mission de folklore musical en Basse-Bretagne de 1939*, Éditions du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques (CTHS) et Dastum, Paris et Rennes, 2009, 434 p.

Le Menn Gwennole, *Histoire du théâtre populaire breton, XVe-XIXe*, Skol & Dastum, Saint-Brieuc, 1983, 83 p.

Le Moign Roland, « A propos du biniou d'Arzal... », in *Musique Bretonne*, n° 4, mai 1980, Dastum, Rennes, s. p.

Le Roy Ladurie Emmanuel, *Le Territoire de l'historien*, Éditions Gallimard, Paris, 1973, 544 p.

Lepelletier de la Sarthe Almire, *Voyage en Bretagne*, Plon, Paris, 1853, 543 p.

Lett Didier et Offenstadt Nicolas, *Haro ! Noël ! Oyé ! Pratiques du cri au Moyen Age*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2003, 248 p.

Levi Giovanni, *Le pouvoir au village. Histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVIIe siècle*, Éditions Gallimard, Paris, 1989, 230 p.

Lévi-Strauss Claude, *Anthropologie structurale*, Plon, Paris, 1958, 452 p.

Lévi-Strauss Claude, *Mythologiques\*Le cru et le cuit*, Plon, Paris, 1964, 402 p.

Lhote Elisabeth, *Le paysage sonore d'une langue, le français*, Helmut Buske Verlag, Hamburg, 1990, 229 p.

Lhote Élisabeth, « Pour une didactologie de l'oralité », *ÉLA. Études de Linguistique Appliquée*, 3/2001, n°123-124, pp. 445-453.

Littré Emile, *Dictionnaire de la langue française Q-Z*, tome 4, Librairie Hachette, Paris, 1874, 2628 p.

Lomenec'h Gérard, *Cloches et carillons de Bretagne*, Coop Breizh, Spézet, 2000, 217 p.

Gendre Marie, « Au feu ! Au feu ! », in *Le Ruicard*, novembre 1981, n°27, s. p.

Maître Léon, *L'ancienne baronnie de La Roche-Bernard*, imprimerie Émile Grimaud, Nantes, 1893, 153 p.

Maget Marcel, « Remarques sur le village comme cadre de recherches anthropologiques », in *Bulletin de Psychologie*, 1955, tome 8, n°8, pp. 375-382.

Marçais Philippe, « Coutumes et traditions populaires », in *Cahier des Amis de Guérande*, année 1976, n°22, pp. 20-28.

Marcel-Dubois Claudie, « Un point d'organologie : le hautbois d'écorce français », in *Arts et Traditions populaires*, 5<sup>e</sup> année, avril-décembre 1957, n°2/4, pp. 317-320.

Marcel-Dubois Claudie, « Fêtes villageoises et vacarmes cérémoniels ou une musique et son contraire », in *Les Fêtes de la Renaissance*, volume 3, éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, Paris, 1975, pp.603-615.



Marcel-Dubois Claudie, « La paramusique dans le charivari français contemporain » in *Le charivari*, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Mouton éditeur, Paris et La Haye, 1981, pp. 45-53.

Marquer François, « Usages et chansons de mai – IX Haute-Bretagne » in *Revue des Traditions Populaires*, 1900, tome 5, n°5, pp. 264-267.

Martin Jean-Clément, « Comptes rendus, Alain Corbin, les cloches de la terre », in *Annales. Histoire, sciences sociales*, 51e année, Juillet-Août 1996, n°4, pp. 805-808.

Martin Paul, *Missillac à la loupe, la vie quotidienne au bourg et dans les villages au début du XXe siècle*, Association Mémoire et Patrimoine Missillacais, Missillac, 2014, 154 p.

Marsac Jacques, « Le garde champêtre », in *Le Ruicard*, 3<sup>e</sup> trim. 1995, n°80, pp. 18-19.

Massignon Geneviève et Horiot Brigitte, *Atlas linguistique et ethnographique de l'Ouest (Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois)*, Volume 1, Centre National de la Recherche Scientifique, Paris, 1971.

Massin Robert, *Les cris de la ville, commerces ambulants et petits métiers de la rue*, Éditions Gallimard, Paris, 1978, 253 p.

Mathelier Yves, *Le breton parlé dans le pays Guérandais, Ar Gwenranneg, mémoire d'une amnésie*, Yoran Embanner, Fouesnant, 2017, 507 p.

Maupassant (de) Guy, *Pierre et Jean, édition présentée et annotée par Pierre Pingaud*, Folio-Classiques, Gallimard, Paris, 1999, 306 p.

Mauss Marcel, *Essai sur le don, forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, Présentation de Florence Weber, Presses Universitaires Françaises, Paris, 2012, 241 p.

Méchin Colette, « Les enjeux de la nomination animale dans la société française contemporaine » in *Anthropozoologica*, juillet 2004, n°39 (1), pp. 133-141.

Menzio Marie-Jo, Rappilliard Marc, *L'estuaire de la Vilaine*, Institution d'aménagement de la Vilaine et Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2011, 160 p.

Messina Bruno, « Les paysages sonores du Dauphiné-Berlioz », in *Paysages sensoriels, Essai d'anthropologie de la construction et de la perception de l'environnement sonore*, Éditions du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, Paris, 2013, pp. 53-67.

Monnier Jean-Jacques, « Un immense mouvement de rattrapage (1950-1972) », in *Histoire d'un siècle Bretagne 1901-2000, L'émancipation d'un monde*, Skol Vreizh, Morlaix, 2010, pp. 209-260.

Montandon Alain, *Sociopoétique de la promenade*, Presses Universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 2000, 237 p.

Morand Simone, *Anthologie de la chanson de Haute-Bretagne*, Maisonneuve et Larose, Paris, 1976, 279 p.

Morel Vincent, *Le phénomène de la plainte criminelle locale en Haute-Bretagne*, 2 volumes, maîtrise d'histoire, Rennes 2, 1995, 211 p. et 186 p.

Morin Edgar, *La métamorphose de Plozévet*, Librairie Fayard/Pluriel, Paris, 2013, 500 p.

Morlent Joseph, *Promenade maritime du Havre à Caen*, Imprimerie J. Morlent, Le Havre, 1937, 111 p.

Morvan Christian, « Vols d'accordéons. Objet de toutes les convoitises à la fin du XIXe siècle », in *Musique Bretonne*, mars-avril 2010, vol. 3, n°219, pp. 32-35.

Munot Philippe et François-Xavier Nève, *Une introduction à la phonétique*, Éditions du Céfal, Liège, 2002, 212 p.

Murray Schafer Raymond, *Five village soundscapes*. ARC publications, Vancouver, 1977, 84 p.

Murray Schafer Raymond, *The tuning of the world*, A. Knopf Inc., New York, 1977, traduit en français sous le titre *Paysage sonore*, Jean-Claude Lattès, Paris, 1979, 389 p. puis *Paysage sonore, le monde comme musique*, Wildproject, Paris, 2010, 328 p.

Murray Schafer Raymond, « Auditory space », in David Seamon & Robert Mugerauer, *Dwelling, place and Environment: towards a phenomenology of person and world*, Martinus Nijhoff Publishers, Dordrecht, 1985, pp. 87-98.

Nenning Jean-Pierre, *Un chemin de fer d'intérêt local en Loire-Inférieure*, éditions JPN, Pornichet, 2003, 208 p.

Nenning Jean-Pierre, *Le chemin de fer de Bretagne Sud*, éditions JPN, Pornichet, 2008, 192 p.

Nettement Alfred, *Quiberon, souvenirs du Morbihan*, Librairie Jacques Lecoffre, Paris, 1869, 333p.

Nantes-Histoire (collectif), *Venir à Nantes avant d'être damné, migrations rurales bas-bretonnes vers Nantes XIXe-XXe siècles*, Skol Vreizh, Morlaix, 2000, 167 p.

Notredame César, *L'Histoire et chronique de Provence de Caesar de Nos tradamus, gentilhomme provençal*, Imprimé par Simon Rigaud, Lyon, 1614, 1092 p.

Odon du Hautais (Joseph Tallendeau), « les seigneurs et la seigneurie de Lourmois », in *Revue de Bretagne, de Vendée et Anjou*, janvier 1895, tome 13, pp. 5-15 et pp. 193-210.

Odon du Hautais (Joseph Tallendeau), *À l'embouchure de la Vilaine, Damgan, Billiers et Pénestin, Notes et souvenirs*, Imprimerie A. Bouteloup, Redon, 1900, 50 p.

Ogée Jean-Baptiste, *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne*, tome 1, édition Marteville et Varin, Rennes, Molliex, tome 1, 1843, 534 p.

Ogée Jean-Baptiste, *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne*, tome 2, édition Marteville et Varin, Molliex, Rennes, 1845, 986 p.

Ollivier Guy-Noël, « Identité campanaire du Centre Trégor : valoriser le territoire par le sonore et valoriser le sonore du territoire », in *Regards sur le paysage sonore*, Éditions Actes Sud, Arles, 2010, pp. 227-233.

Orain Adolphe, *Le Folk-lore de l'Ille-et-Vilaine*, 2 vol., Maisonneuve et Larose, Paris, 1968, 298 p et 332 p.

Orgebin F., « Le chaudron sonore de la Saint-Jean », in *Nouvelle Revue de Bretagne*, mars-avril 1948, n°2, p. 134.

Pardoën Mylène, « Les oreilles à l'affut ! Restitution d'un paysage sonore : œuvre de l'imaginaire ou recherche d'authenticité ? », in *Silences et bruits du Moyen Age à nos jours*, Éditions L'Harmattan, Paris, 2015, pp. 145-160.

Parscau du Plessix (de) Henri, *Contes et croyances populaires de la Brière recueillies à Donges et ses environs, (réédition de l'original de 1910)*, 2 tomes, Éditions Pyremonde, Monein, 2008, 236 et 237 pp.

Pasgrimaud Joseph, « Le petit train à La Roche-Bernard : une brève histoire », in *Le Ruicard*, 4<sup>e</sup> trimestre 1989, n° 57, pp. 2-13.

*Pastorale sur la naissance du Sauveur du monde avec l'adoration des pasteurs et la descente de l'archange saint Michel aux lymbes*, chez Vatar à Nantes, 1770, 48 p.

Pério Emile, « Les Éclaireurs, une prestigieuse société rochoise », in *Le Ruicard*, hiver 1980, n°21, pp. 16-21.

Pério Emile, « Quinze ans d'automobile rochoise (1925-1939) », in *Le Ruicard*, 1<sup>er</sup> trimestre 1982, n°26, pp. 9-18.

Pério Emile, « La fée électricité, 3<sup>e</sup> époque Le réseau électrique de Louis Baret », in *Le Ruicard*, 1<sup>er</sup> trimestre 1987, n°46, pp. 22-33.

Perrais Maurice, « Le loup, notes d'histoire locale », in *Bulletin de l'Association du Patrimoine Historique de la Région Nazérienne et de la Presqu'île Guérandaise*, 1983, hors-série, 33 p.

Pézier Jean, « Le docteur Cornudet (1861-1949) un médecin d'autrefois pendant 40 ans maire de La Roche-Bernard », in *Le Ruicard* septembre 1978, n°10, pp. 1-8.

Pézier Jean, « À la fraîche, à la fraîche : les sardines et les conserves », in *Le Ruicard* 1<sup>er</sup> trimestre 1995, n°78, pp. 2-6.

- Pichot Daniel, *Le village éclaté, habitat et société dans les campagnes de l'Ouest au Moyen Age*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2002, 395 p.
- Piéderrière Julien, « Les seigneuries de Marzan et de Kerjean », in *Revue de Bretagne et de Vendée*, tome 8, 2<sup>e</sup> semestre 1860, pp. 64-67.
- Piéderrière Julien, « Etude sur l'ancienne abbaye de Prières au diocèse de Vannes », in *Bulletin de la société polymathique du Morbihan*, année 1861, pp. 3-14.
- Philippe Jean, « La chanson en Poitou et dans la Haute-Bretagne », in *La tradition en Poitou et Charentes*, Société d'Ethnographie Nationale, Paris, 1897, pp. 355-371.
- Ploux François, « Insultes au village (Haut-Quercy, XIXe siècle) », in *L'insulte (en) politique*, Éditions Universitaires de Dijon, 2005, pp. 41-51.
- Postic Fanch & Laurent Donatien, « Eginane, au gui l'an neuf ? Une énigmatique quête chantée », in *Ar Men*, Février 1986, n°1, pp. 42-56.
- Postic Fanch, « Les avatars d'une quête chantée : de l'éginané à la guignolée », in *Revue Port Acadie*, Printemps-automne 2008 et Printemps 2009, n° 13-14-15, pp. 421-441.
- Poulain Albert, *Contes et Légendes de Haute-Bretagne*, Éditions Ouest-France, Rennes, 1995, 389 p.
- Poulain Albert, *Sorcellerie, revenants et croyances en Haute-Bretagne*, Éditions Ouest-France, Rennes, 1997, 333 p.
- Prat Pierre, « Le passage de Guédas sur la Vilaine », in *Le Ruicard*, 2<sup>e</sup> trimestre 1986, n°43, pp. 28-36.
- Prat Pierre, « Batellerie en estuaire de Vilaine », in *Le Ruicard*, 2<sup>e</sup> trimestre 1992, n°67, pp. 9-19.
- Pressac, Jean-François, *Poésies patoises par l'abbé Gusteau, ornées d'un portrait de l'auteur suivies d'un glossaire poitevin*, Henri Oudin, Poitiers, 1861, 135 p.
- Prod'homme Laurence, *Charles et Paul Géniaux, deux frères en photographie*, Fage Éditeur, 2014, 119 p.
- Quellien Narcisse, *Chansons et danses des Bretons*, Maisonneuve et Leclerc, Paris, 1889, 300 p.
- Quimbert Charles, « Bahoterie et bahotage en Haute-Bretagne », in *Le chant de plein air des laboureurs, dariolage, briolage*, Éditions L'Harmattan, Paris, 2012, pp. 109-117.
- Radioyes Joseph, *La Vie rurale dans le Morbihan Gallot. Les structures et modes de vie traditionnels. Transformations et adaptation à l'économie moderne*, 2 volumes, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Paris, 1968, 632 p.

Radioyes Louissette, *Traditions et chansons de Haute-Bretagne, Le répertoire de Saint-Congard et ses environs – 1962-1970*, tome 1, CNRS Éditions/Édisud, Aix en Provence, 1995, 285 p.

Radioyes Louissette, *Traditions et chansons de Haute-Bretagne, Le répertoire de Saint-Congard et ses environs – 1962-1970*, tome 2, Groupement Culturel breton des Pays de Vilaine, Redon, 1997, 384 p.

Regnault Cécile, « La cloche dans le paysage sonore. Éléments d'inventaire campanaire », In *Regards sur le paysage sonore, le patrimoine campanaire*, Éditions Actes Sud, Paris, 2010, pp. 90-110.

Rey-Debove Josette, Rey Alain (sous la dir.), *Le Petit Robert dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Dictionnaires Le Robert, Paris, 2013, p. 1836.

Rieux Germaine, « Le Ruicard s'en revient du marché », in *Le Ruicard*, hiver 1980, n°18, pp. 6-9.

Rieux Germaine, « Personnages typiques », in *Le Ruicard*, 2<sup>e</sup> trim. 1981, n°23, p. 4.

Rio Joseph, *À cœur vaillant... rien d'impossible !*, Grand Carroi éditions, Chinon, 2016, 181 p.

Roger Alain, *Court traité du paysage*, Éditions Gallimard, Paris, 1997, 216 p.

Rolland Eugène, *La faune populaire de la France, tome 2, les oiseaux sauvages*, Maisonneuve et Cie, Paris, 1879, 421 p.

Rolland Eugène, *La faune populaire de la France, tome 3, les reptiles, les poissons, les mollusques, les crustacés et les insectes*, Maisonneuve et Cie, Paris, 1881, 365 p.

Rolland Eugène, *La faune populaire de la France, tome 4, les mammifères domestiques*, Maisonneuve et Cie, Paris, 1881, 276 p.

Rolland Eugène, *La faune populaire de la France, tome 5, les mammifères domestiques (2<sup>e</sup> partie)*, Maisonneuve et Cie, Paris, 1882, 243 p.

Rolland Eugène, *La faune populaire de la France, tome 6, les oiseaux domestiques et la fauconnerie*, Maisonneuve et Cie, Paris, 1883, 243 p.

Rome Yannic, *1452-1944 - Six siècles de la vie quotidienne à Pénestin*, Imprimerie de la Presqu'île, Guérande, 1990, 110 p.

Rousseau Jean-Jacques, *Dictionnaire de Musique*, Chez la veuve Duchesne, libraire à Paris, 1748, 548 p.

Russolo Luigi, *L'art des bruits, manifeste futuriste – 1913*, Éditions Allia, Paris, 2014, 47 p.

Sadie Stanley (éditeur), *The New Grove Dictionary of Musical Instruments – volume 3*, Mac Millan Press, London, 1984, 921 p.

Sageret Emile, « Deuxième séance – mardi 1er septembre 1903, séance du matin, salle de la mairie à 8 heures et demie », in *Bulletin de l'Association Bretonne*, 1904, tome 22, pp. XXXIV-XXXVII.

Saint-Mleux Georges, « Le drame populaire des Rois », in *Annales de Bretagne*, année 1912, volume 28, n°4, pp. 519-558.

Sauvaget Daniel, « Les loisirs populaires dans les années 1950 », in *Histoire et Patrimoine, l'histoire locale de la Région Nazérienne et de la Presqu'île Guérandaise*, octobre 2017, hors-série n°9, pp. 2-64.

Sébillot Paul, *Littérature orale de la Haute-Bretagne*, Maisonneuve et Compagnie, Paris, 1881, 400 p.

Sébillot Paul, *Traditions et superstitions de la Haute-Bretagne, tome 1*, Maisonneuve et Larose, Paris, 1882, 387 p.

Sébillot Paul, « La langue bretonne, limites et statistiques », in *Revue d'ethnographie*, janvier-février 1886, tome 5, pp. 1-29.

Sébillot Paul, « Blason populaire de la Haute-Bretagne », in *Revue de Linguistique et de Philologie comparée*, 1886, tome 19, pp. 324-347.

Sébillot Paul, « Additions aux coutumes, traditions et superstitions de la Haute-Bretagne », in *Revue des Traditions Populaires*, janvier 1892, tome 7, n°1, pp. 37-55.

Sébillot Paul, « Additions aux coutumes, traditions et superstitions de la Haute-Bretagne (suite) », in *Revue des Traditions Populaires*, février 1892, tome 7, n°2, pp. 94-104.

Sébillot Paul, « Un fantôme des landes de la Loire-Inférieure », in *Revue des Traditions Populaires*, mai 1892, tome 7, n°5, p. 320.

Sébillot Paul, *Le folklore de France – Le ciel et la terre*, Maisonneuve et Larose, Paris, 1904, 489 p.

Shaeffer Pierre, *Traité des objets musicaux*, Éditions du Seuil, 1966, Paris, 672 p.

Simon Jean-François, *Tiez, le paysan breton et sa maison, tome 2 La Cornouaille*, Éditions de l'Estran-Le Chasse-Marée, Douarnenez, 1998, 315 p.

Souvestre Émile, « Les Bryérons et les saulniers », in *Revue des deux mondes*, deuxième quinzaine, novembre 1850, tome 8, pp. 711-746.

Souvestre Émile, *Causeries historiques et littéraires*, tome 1, Michel Lévy Frères, Paris, 1854, 504 p.

Souvestre Émile, *En Bretagne*, Michel Lévy Frères, Paris, 1867, 266p.

- Spindler François, « La répartition géographique en France des bovins utilisés pour la traction et son évolution jusqu'à la dernière guerre », in *Ethnozootecnie*, 1997, n°60, pp. 61-65.
- Stendhal, *Mémoires d'un touriste, volume 2* - établissement du texte et préface de Henri Martineau, Le Divan, Paris, 1929, 395 p.
- Tendron Gilbert, « Les Battoux », in *Le Ruicard*, 3<sup>e</sup> trimestre 1995, n°80, pp. 27-28.
- Tendron Gilbert, *Centenaire 1902-2002 – Église Saint-Pierre de Nivillac*, Nivillac, 2002, 36 p.
- Tendron Gilbert, « Les patours de vaches », texte dactylographié autobiographique, sans date, Nivillac, 1 p.
- Thomas David, *Animal call-words, a study of human migration*, W. Spurell & Son, Camarthen, 1939, 170 p.
- Thuillier Guy, « Pour une histoire des bruits en Nivernais au XIXe siècle », in *Annales de Bourgogne*, 1973, tome XLV, n°178, pp. 81-95.
- Thuillier Guy, *Pour une histoire du quotidien au XIXe siècle en Nivernais*, Mouton & Co et Écoles des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris, La Haye, 1977, 490 p.
- Thuillier Guy et Tulard Jean, *La méthode en histoire*, Presses Universitaires de France, Paris, 1986, 126 p.
- Torgue Henry, « Immersion et émergence : qualités et signification des formes sonores urbaines », in *Espaces et Sociétés*, 2005/3, n°122, pp. 155-166.
- Ueltschi Karin, « Clochettes, sonnestes et campanelles : la parure de Carnaval », in *Cloches et horloges dans les textes médiévaux*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2012, pp. 127-141.
- Van Gennep Arnold, *Manuel de folklore français contemporain*, 5 tomes, 8 volumes, Éditions A. et J. Picard, Paris, 1937 à 1988, 8636 p.
- Varagnac André, *Civilisation traditionnelle et genres de vie*, Éditions Albin Michel, Paris, 1948, 402 p.
- Vaugois Marie-Edmée, « Usages et coutumes du Pays Nantais », in *Revue des traditions populaires*, mars 1900, tome 15, n°4, pp. 177-189.
- Verchères (de) Lucie, « Contes et légendes de la Haute-Bretagne », in *Revue des Traditions Populaires*, août 1900, tome 15, n°8, pp. 386-388.
- Vignal Marc, *Dictionnaire de la musique*, 2 vol., Éditions Larousse, Paris, 1996, 2059 p.
- Villemarqué (de la) Hersart, *Barzaz-Breiz, chants populaires de la Bretagne*, Librairie académique Perrin, Paris, 1963, 539 p et supplément de 44 p. de partitions musicales (fac simile de l'ouvrage de 1867).

Vincent Alexandre, « Paysage sonore et sciences sociales : sonorités, sens, histoire », in *Le paysage sonore de l'Antiquité, méthodologie, historiographie et perspectives*, Institut français d'archéologie orientale, Le Caire, 2015, pp. 9-40.

Vincent Johan, *L'intrusion balnéaire, les populations littorales bretonnes et vendéennes face au tourisme (1800-1945)*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2008, 248 p.

Vissière Laurent, « La bouche et le ventre de Paris », in *Histoire Urbaine*, août 2006/2, n°16, pp. 71-84.

Wismes (de) Gaëtan, *Coutumes de mai en Bretagne*, Imprimerie Louis Landreau, Nantes, 1907, 16 p

Young Arthur, *Voyages en France, 1797, 1798 et 1799*, première traduction par Henri Sée, tome 1<sup>er</sup>, Librairie Armand Colin, Paris, 1931, 495 p.

Zonabend Françoise, *La mémoire longue, temps et histoires au village*, Presses Universitaires de France, Paris, 1980, 314 p.

### **Cartes topographiques**

Cartes topographiques de l'Institut Géographique National 1021 E au 1/25000<sup>e</sup> « Allaire », IGN, Paris, 1993 et 1022 OT « La Roche-Bernard », IGN, Paris, 2000.

Carte topographique de l'Institut Géographique National 1022 au 1/50000<sup>e</sup> « La Roche-Bernard », IGN, Paris, 1981.



**Archives consultées**

**Archives départementales du Morbihan (A.D.M.), Vannes.**

Série 3Es Communes et municipalités

*Camoël*

3Es 30/1. Registres du conseil de fabrique (1785) et de délibérations du conseil municipal (1859 et 1872).

*La Roche-Bernard*

3Es 195/6 et 7. Registres des délibérations du conseil municipal (1840-1888).

3Es 195/8 et 9. Listes nominatives des recensements de population (1841, 1876, 1881).

3Es 195/23. Règlement de la Garde Nationale (1848), statistique militaire, questionnaire récapitulatif canton de La Roche-Bernard (vers 1872 ?), registres de déclaration des chevaux, juments, voitures de tourisme et bicyclettes- (1920 et 1935).

3Es 195/24. État des sous-officiers et des sapeurs-pompiers (1920-1928).

3Es 195/24. Commissariat de police. Registre d'ordres du brigadier de gendarmerie (1853-1856).

3Es 195/25. Commissariat de police. Rapports de quinzaine du commissariat de police de La Roche-Bernard au préfet du Morbihan, registres des procès-verbaux (1853-1868).

3Es 195/27. Registre des visas, livret des saltimbanques et chanteurs ambulants (1873-1880).

3Es 195/41. Budgets de la fabrique (1881-1904).

*Marzan*

3Es 126/3. Listes nominatives du recensement de population (1881).

*Saint-Dolay*

3Es 212/13. Listes nominatives du recensement de population (1881).

Série 4E État-civil

Allaire

4E 1/21. Registre des mariages (1898).

Béganne

4 E 11/18. Registre des mariages (1885).

Marzan

4E 126/22. Registre des mariages (1904).

Saint-Dolay

4E 212/19. Tables décennales (1890-1899).

Théhillac

4E 250/6. Registre des mariages (1853).

4 E 250 /12. Registre des mariages (1905).

#### Séries 6E *Notaires*

En 4864. Minutes du notaire Benjamin Thomas de Closmadeuc, La Roche-Bernard (1809).

6E 10736 à 10740. Minutes du notaire Claude de Bussy, La Roche-Bernard (1844-1847).

6E 10776. Minutes du notaire Théophile Rancher, La Roche-Bernard (1881).

#### Série I *Périodiques, revues et bulletins*

IB 401. *Le Veilleur*, bulletin paroissial d'Arzal (1977).

I 504/1 et I 504/2. *La Clochette*, bulletin paroissial de La Roche-Bernard (1922-1938).

IB 562/1. Bulletin paroissial de Nivillac (1933-1936).

#### Série J *Archives privées*

4 J 3. Fonds Viaud-Grand-Marais.

#### Série 1M *Administration générale du département, cabinet du préfet*

1M 5208. Délimitation du Morbihan et de la Loire-Inférieure (1806-1834).

#### Série 4M *Police*

4M 60. Rapports de quinzaine du commissariat de police de La Roche-Bernard au préfet du Morbihan (1855-1858).

#### Série 6M *Population, affaires économiques et statistiques*

6M 11 à 14. Listes nominatives des recensements de population des communes de Marzan, Arzal, Théhillac, Saint-Dolay, Nivillac, La Roche-Bernard, Férel, Camoël et Pénestin (1856).

6M 1053. Enquête industrielle du canton de La Roche-Bernard (1848).

6M 1075. Statistique agricole annuelle du canton de La Roche-Bernard (1913).

#### Série 9M *Industrie*

9M 3. États de la situation industrielle du département du Morbihan adressés par le préfet au ministre (1879-1885).

Série 10M Travail et main d'œuvre

10M 38. Enquête du ministère du travail. Rapports des maires et sous-préfets, réponses du préfet aux questionnaires relatifs aux grèves déclenchées dans le Morbihan (1909).

Séries U Justice

*Dossiers du tribunal correctionnel de Vannes (1906)*

U 3643. « Rébellion » à Saint-Dolay – dépositions des témoins (1906).

*Dossiers du tribunal d'assises (1811 et-1866)*

U 1830. Affaire Jacques Quellec, Péaule, meurtre (1811).

U 5244. Affaire Jean Bodo, Marzan, incendiaire (1866).

U 1556. Affaire Marie Rouillard veuve Le Roux, La Trinité-Surzur, médecine illégale (1866).

Série 2U Justices de paix

*Minutes de la justice de paix du canton de La Roche-Bernard (1808 – 1922)*

2U 812 (1808), 2U 2674 à 2713 (1875 - 1922). Jugements et enquêtes, poses de scellés.

*Minutes de la justice de paix du canton de Rochefort-en-Terre (1903)*

2U 2475. Jugement (1903).

Série 2O Dossiers d'administration communale

2O 195/888. Copie d'une délibération du conseil municipal de La Roche-Bernard et lettre du maire de La Roche-Bernard au préfet du Morbihan (1843).

Série P Finances

P 1895. Patentes (1867 et 1873).

Série S Transports

S 3313. Registres des certificats d'immatriculations du département du Morbihan (1899-1924).

Série 4S Mer, ports et transports maritimes

4S 319. Note des communes, autres que les huit communes du canton, fréquentant le marché de La Roche-Bernard (Morbihan) (1870).

Série T / Enseignement général, affaires culturelles, sport

T 1319. Lettre du Préfet du Morbihan au ministre de l'Instruction publique (1866).

T 1551. Lettre du maire de Questembert au préfet (1875), Lettre du maire de Muzillac au préfet du Morbihan (1878).

Série V Culte

V 522. Eglises - cloches (1800-1866).

V 463 à 468. Inventaires des biens des fabriques des églises paroissiales d'Arzal, Camoël, Férel, La Roche-Bernard, Marzan, Nivillac, Pénestin, Saint-Dolay et Théhillac (1906).

Série 2W Archives administratives postérieures au 10 juillet 1940

2W 10476. États communaux de statistique agricole (1950).

**Archives départementales de Loire-Atlantique (A.D.L.A.), Nantes.**

Série L Administrations et tribunaux de la période révolutionnaire 1790-1800

Affaire Le Tilly – 1797. L 212.

**Bibliothèque Nationale de France, Paris.**

Carte routière des départements du Finistère, Côtes du Nord et du Morbihan, divisés par arrondissements et cantons, Paris, J. Dosseray, 1886. Cartes et plans. GE C-3601.

**Bibliothèque municipale, Dinan.**

Bibliothèque de l'abbé Lemasson. D.158.

**Dastum 44, Nantes.**

Fonds Fernand Guériff, Saint-Nazaire et presqu'île Guérandaise.

Fonds Guy Belliot, La Chapelle-des-Marais.

**Centre de documentation du Musée Dobrée, Nantes.**

Collection Dommée/ Dossier 993.4.

**L'Écho de la Presqu'île, Guérande.**

*La Presqu'île Guérandaise*

Imprimerie, rédaction et bureaux à Guérande.

Éditions consultées de 1848 à 1957 :

8 février, 12 septembre 1948, 2 janvier, 19 juin, 26 juin, 31 juillet 1949, 7 janvier, 8 avril, 26 août 1951, 13 avril 1952, 28 février, 18 avril, 25 avril, 22 août 1954, 29 mai, 13 février, 24 avril, 15 mai 1955, 17 mars, 5 mai et 27 juin 1957.

**Archives communales**

***Mairie de La Roche-Bernard***

Registre des naissances, mariages et décès (1839).

Registres des délibérations du conseil municipal (1882, 1926 et 1927).

***Mairie de Marzan***

Registres des délibérations du conseil municipal (1887, 1957 et 1959).

***Mairie de Nivillac***

Registre des délibérations du conseil municipal (1932).

***Mairie de Questembert***

Registre des mariages (1908).

**Archives paroissiales, La Roche-Bernard.**

(Ces archives ne sont pas référencées)

Ordonnances épiscopales et cahiers des paroisses du doyenné de La Roche-Bernard (1912, 1925 et 1926, 1930).

**Archives privées**

***Collection Ludovic Barbé, Rennes.***

Cahiers de Comptes de la fabrique Lapoutoire-Barbé à Prévelles, Sarthe (1872-1896).

***Collection Madeleine Ménandais, La Roche-Bernard.***

Liquidation de la succession de Melle Haumont de La Roche-Bernard, 11 janvier 1932.

***Collection Hervé Dréan, la Roche-Bernard.***

Journal autobiographique manuscrit de Germaine Louër, fille de boulanger, née en 1919 au bourg de Marzan.

## Sitologie

### Archives départementales du Morbihan (A.D.M.)

Archives du Morbihan. Archives en ligne. [En ligne] Conseil Général du Morbihan. [Pages consultées entre le 3 mai 2016 et le 13 mars 2018]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.morbihan.fr>

#### ***Presse ancienne numérisée***

*L'Arvor, journal catholique, politique, littéraire (maritime) et agricole. Vannes, Lorient, Pontivy, Ploërmel.*

Paraissant le mercredi, le vendredi et le dimanche.

Siège de la rédaction à Vannes.

Éditions consultées de 1896 à 1909 :

23 juillet 1896, 30 septembre 1898, 17 novembre 1899, 17 février 1901, 13 septembre 1901, 20 août 1902, 19 juillet 1903, du 22 juillet 1904, 25 août 1905, 21 mars 1906, 4 août 1909, 25 septembre 1909.

*L'Avenir du Morbihan, journal politique départemental,*

Puis : *L'avenir du Morbihan, Journal républicain indépendant.*

Paraissant le mercredi et le samedi.

Siège de la rédaction à Vannes.

Éditions consultées de 1876 à 1922 :

17 juin 1876, 18 juillet 1888, 6 avril 1898 (Odon du Hautais, « causerie bretonne »), 22 mai 1898 (Odon du Hautais, « causerie bretonne »), 10 décembre 1898 (Odon du Hautais, « causerie bretonne »), 12 août 1922.

*Le Courrier Breton, Nouvelles du Morbihan, Catholique et Breton toujours !*

Sièges et bureaux à Vannes et Lorient.

Paraissant le dimanche.

Éditions consultées de 1904 à 1913 :

13 novembre 1904, 26 novembre 1905, 18 mars 1906, 3 juin 1906, 15 juillet 1906, 18 novembre 1906, 10 novembre 1907, 12 avril 1908, 6 décembre 1908, 2 octobre 1910, 2 juillet 1911, 2 septembre 1911, 10 septembre 1911, 25 février 1912, 16 février 1913, 13 août 1913, 16 novembre 1913.

*Le Courrier de Pontivy et de son arrondissement,*

*Revue de la semaine, journal politique, agricole, commercial et d'annonces,*

*Catholiques et Bretons toujours !*

Rédaction et administration à Rennes.

Paraissant le dimanche.

Éditions consultées de 1921 à 1922 :

25 décembre 1921, 14 mai 1922.

*Le courrier des campagnes, journal des arrondissements de Vannes, Lorient, Ploërmel et Pontivy.*

Bureaux à Lorient.

Paraissant le dimanche.

Éditions consultées de 1896 à 1897 :

18 octobre 1896 (Odon du Hautais, « Le clocher de Férel »), 17 janvier 1897.

*Le Courrier Morbihannais, journal catholique des arrondissements de vannes, Lorient, Ploërmel et Pontivy.*

Puis : *Le Courrier Morbihannais, Croix de l'Arvor.*

Rédaction et administration à Vannes.

Paraissant le dimanche.

Éditions consultées de 1896 à 1912 :

9 mai 1896, 13 mars 1904, 1<sup>er</sup> mai 1904, 24 février 1907, 10 octobre 1909, 18 août 1912.

*Le Lorientais, La Bretagne, journal politique, judiciaire et des intérêts communaux.*

Paraissant le mardi, jeudi et samedi.

Bureaux à Lorient.

Édition du 14 janvier 1852.

*Le Morbihannais, journal catholique et royaliste,*

Paraissant le mardi, jeudi et samedi.

Bureaux à Vannes.

Édition du 8 mai 1894 (Odon du Hautais, « Pour les petits qui vendent des épingles »).

*Le Nouvelliste de Vannes, Lorient, Ploërmel, Pontivy*

Paraissant le dimanche.

Bureaux à Rennes.

Éditions consultées 1926 à 1937 :

11 juillet 1926, 25 juillet 1926, 29 août 1926, 12 septembre 1926, 27 février 1927, 4 septembre 1927, 14 juillet 1929, 23 novembre 1930, 3 juillet 1932, 25 septembre 1932, 1<sup>er</sup> juillet 1934, 23 juin 1935, 26 juillet 1936, 25 juillet 1937.

*Le Nouvelliste du Morbihan, Journal d'informations – feuille d'annonces judiciaires et commerciales.*

Paraissant le jeudi et le dimanche.

Bureaux à Lorient.

Éditions consultées de 1896 à 1924 :

11 juillet 1895, 13 décembre 1896, 14 janvier 1897, 18 avril 1897, 17 juillet 1898, 7 août 1898, 1<sup>er</sup> septembre 1898, 4 septembre 1898, 18 septembre 1898, 17 novembre 1898, 8 janvier 1899, 7 mai 1899, 17 août 1899, 27 août 1899, 21 septembre 1899, 19 novembre 1899, 3 décembre 1899, 4 février 1900, 15 juillet 1900, 19 août 1900, 13 septembre 1900, 25 août 1901, 12 octobre 1902, 10 mai 1903, 30 août 1903, 13 septembre 1903, 1<sup>er</sup> mai 1904, 22 mai 1904, 22 septembre 1904, 17 juillet 1905, 10 août 1905, 29 août 1905, 8 juillet 1906, 16 décembre 1906, 30 juillet 1908, 25 août 1908, 8 septembre 1908, 3 décembre 1908, 6 décembre 1908, 12 décembre 1908, 18 février 1909, 15 avril 1909, 17 août 1911, 7 septembre 1911, 1<sup>er</sup> septembre 1912, 5 août 1913, 12 août 1913, 10 août 1913, 23 novembre 1913, 17 février 1920, 20 juillet 1924.

*Le Progrès du Morbihan, journal départemental d'union républicaine.*

Paraissant le mercredi et le samedi.

Bureaux à Vannes.

Éditions consultées de 1885 à 1926 :

15 août 1885, 20 mai 1896, 5 octobre 1898, 9 juin 1900, 14 juillet 1900, 28 juillet 1900, 2 janvier 1901, 17 juillet 1901, 21 décembre 1902, 7 mars 1903, 5 août 1903, 5 septembre 1903, 24 août 1904, 27 août 1904, 24 septembre 1904, 7 février 1906, 18 septembre 1907, 8 avril 1908, 15 avril 1911, 9 août 1913, 25 décembre 1921, 9 mai 1926.



*Union Morbihannaise, Unvanieh bro Gwened, journal catholique et régionaliste.*

Paraissant le samedi.

Administration à Vannes.

Édition du 6 avril 1919.

***Archives numérisées de l'état civil***

Tables décennales de 1863-1872, 1873-1882, 1883-1892- Naissances/Mariages/Décès - des communes de La Roche-Bernard, Nivillac, Saint-Dolay, Théhillac, Férel, Camoël, Pénestin, Marzan, Arzal.

**Archives départementales de Loire-Atlantique (A.D.L.A)**

Archives de Loire-Atlantique. [En ligne] Département de Loire-Atlantique. [Pages consultées entre le 2 mai 2015 et le 13 mars 2018]. Disponibilité et accès : <http://www.archives.loire-atlantique.fr>

***Presse numérisée***

*Le Courrier de Saint-Nazaire et sa région, journal hebdomadaire fondé en 1867.*

Paraissant le samedi.

Bureaux à Saint-Nazaire.

Édition du 16 mai 1931.

*Le Guérandais, journal d'informations et d'annonces de la région guérandaise (fondé en 1884).*

Paraissant le samedi.

Bureaux, imprimerie à Guérande.

Édition du 8 octobre 1921.

*Guérande-Journal, organe d'intérêt local et régional de la Presqu'île Guérandaise.*

Paraissant le dimanche.

Imprimerie, rédaction et administration à Guérande.

Éditions consultées de 1921 à 1932 :

2 octobre 1921, 2 avril 1922, 4 juin 1922, 18 juin 1922, 1<sup>er</sup> octobre 1922, 5 novembre 1922, 3 décembre 1922, 8 juillet 1923, 22 juin 1924, 1<sup>er</sup> mars 1925, 18 août 1932.

*La Presqu'île Guérandaise (Guérande-Journal, Le Guérandais et la Brise d'Ouest réunis),  
Journal de la Presqu'île Guérandaise et de la Côte d'Amour.*

Paraissant le dimanche.

Bureaux à Guérande.

Éditions consultées de 1926 à 1939 :

17 janvier 1926 (Nurbel, « une noce à La Roche-Bernard il y a 50 ans »), 13 juillet 1929, 13 août 1929, 31 août 1929, 7 septembre 1929, 11 janvier 1930, 18 mai 1930 (Aubin Trévelan, « A propos de bruits »), 20 juillet 1930, 1<sup>er</sup> novembre 1930, 19 avril 1931, 1<sup>er</sup> mai 1932, 11 juin 1932, 30 juillet 1932, 2 août 1932, 10 septembre 1932, 15 avril 1933, 1<sup>er</sup> août 1933, 28 avril 1934, 13 octobre 1934, 5 janvier 1935 (Trévelan Aubin, « Superstitions et hallucinations, croyances et légendes »), 19 juillet 1936, 3 octobre 1936, 7 mars 1937, 2 mai 1937, 16 mai 1937, 8 août 1937, 6 août 1938, 3 septembre 1938, 23 juillet 1939, 5 août 1939.

### **Bibliothèque Nationale de France**

Gallica. [En ligne]. Site de la Bibliothèque Nationale de France. [Pages consultées entre le 10 février 2017 et le 24 janvier 2018]. Disponibilité et accès [www.gallica.bnf.fr](http://www.gallica.bnf.fr)

Conseil Général de Seine-et-Marne, *Rapports du Préfet et de la commission départementale, procès-verbaux des délibérations – année 1902*, Legrand, Melun, 1902, p. 825.

### **Presse numérisée**

*La Vie au Patronage, organe catholique des œuvres de jeunesse* – numéros de 1913 à 1935.

Sainte-Savine (Aube).

*Le Constitutionnel, journal politique, littéraire, universel,*

Bureaux : Paris.

Paraissant tous les jours.

Édition du samedi 30 octobre 1852.

*Le Ménestrel, Musique et Théâtres*

Paraissant le dimanche.

Bureaux : Paris.

Édition du 27 février 1898.

*L'Ouest-Éclair, journal quotidien d'informations – derniers télégrammes de la nuit.*

*Édition de Rennes.*

Paraissant tous les jours.

Bureaux : Rennes

Mercredi 27 novembre 1901.

*(L'Ouest-Éclair et l'Etoile de la mer, quotidien régional de la Bretagne et de l'Ouest - derniers télégrammes de la nuit).*

Jeudi 30 janvier 1902, samedi 9 avril 1904,

*(Ouest Eclair, journal républicain du matin).*

Lundi 3 juin 1935.

### **Enregistrements de la « BnF Collection sonore ».**

Vinyle 45 tours. Roger Prieur, Ray Plexon et son orchestre, face A - *Échos Bretons-Vendéens* et face B - *Saint-Brévin*.

### **Cresson Grenoble**

Pascal Amphoux. « L'Identité sonore urbaine. Une approche méthodologique croisée », in CRESSON, centre de recherche sur l'espace sonore & l'environnement urbain. [En ligne]. Cresson, 2003. [Page consultée le 20 décembre 2016]. Disponible sur : [http://doc.cresson.grenoble.archi.fr/doc\\_num.php?explnum\\_id=226](http://doc.cresson.grenoble.archi.fr/doc_num.php?explnum_id=226)

Augoyard Jean-François. « Éléments pour une théorie des ambiances architecturales et urbaines », *Les Cahiers de la recherche architecturale*, 3<sup>e</sup> trimestre 1998, n°42/43, Ambiances architecturales et urbaines, pp. 7-23. In Cresson, centre de recherche sur l'espace sonore & l'environnement urbain. [En ligne]. Cresson. [Page consultée le 14 septembre 2015]. Disponible sur : [http://doc.cresson.grenoble.archi.fr/opac/doc\\_num.php?explnum\\_id=57](http://doc.cresson.grenoble.archi.fr/opac/doc_num.php?explnum_id=57)

### **Dastum**

*Dastumedia*. [En ligne]. Dastum. [Page consultée le 23 juin 2017], disponibilité et accès <http://www.dastumedia.bzh>

### **Institut Géographique National**

Géoportail – cartes de l'état-major (1820-1866). [En ligne] Institut Géographique National – IGN. [Page consultée le 24 octobre 2016 et le 9 janvier 2017]. Disponibilité et accès <https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/carte-de-letat-major-1820-1866>

### **Kan.bzh**

Kan.bzh. Chansons bretonnes sur imprimés populaires. Base de données de feuilles volantes. [En ligne]. Kan.bzh [Page consultée le 25 août 2017]. Disponibilité et accès <https://fv.kan.bzh/chant-02548.html>

### **Le Point**

Sophie Pujas. « Carlo Ginzburg : « Les anomalies sont plus riches que les cas soi-disant normaux ». in Le Point. [En ligne] [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr) . Le Point, 8 mars 2011. [Page consultée le 4 janvier 2017]. Disponible sur : [http://www.lepoint.fr/grands-entretiens/carlo-ginzburg-les-anomalies-sont-plus-riches-que-les-cas-soi-disant-normaux-08-03-2011-1303981\\_326.php](http://www.lepoint.fr/grands-entretiens/carlo-ginzburg-les-anomalies-sont-plus-riches-que-les-cas-soi-disant-normaux-08-03-2011-1303981_326.php)

### **Luthiers vents**

Luthier vents. [En ligne]. Luthiervents [Page consultée le 15 janvier 2018]. Disponibilité et accès <http://www.luthiervents.blogspot.fr>

### **Métropolitiques**

Geisler Élise, « Du “soundscape” au paysage sonore », *Métropolitiques*, 23 octobre 2013. In Métropolitiques.eu. [En ligne]. [Page consultée le 15 juin 2015]. Disponibilité et accès : <http://www.metropolitiques.eu/Du-soundscape-au-paysage-sonore.html>

### **Ministère de la Culture, patrimoine culturel immatériel**

Xavier Legendre, sonneur de la Brenne. Extrait d'un entretien filmé par Michel Colleu, avec Luc Avot, pour l'inventaire FITF, 26 novembre 2014. Fiche d'inventaire du patrimoine culturel immatériel, « l'art des sonneurs de trompe », p. 10. In Ministère de la Culture. Patrimoine culturel immatériel. [En ligne]. Ministère de la Culture. PCI. [Page consultée le 24 mars 2018]. Disponible sur : [file:///C:/Users/propri%C3%A9taire/Downloads/Fiche+Art+des+sonneurs+de+trompe+DEF+\(1\)%20\(1\).pdf](file:///C:/Users/propri%C3%A9taire/Downloads/Fiche+Art+des+sonneurs+de+trompe+DEF+(1)%20(1).pdf)

## **Ouest-France**

« André Jubert, nouveau sonneur à Saint-Cornély ». in Ouest-France. [En ligne]. Ouest-France, 5 mai 2013. [Page consultée le 7 août 2016]. Disponible sur <http://www.ouest-france.fr/bretagne/vannes-56000/andre-jubert-nouveau-sonneur-saint-cornely-792726>

## **Sifflets de terre cuite. Pierre Catanès.**

Sifflets de terre cuite. [En ligne]. Pierre Catanès. [Page consultée le 24 novembre 2017], disponibilité et accès <http://www.sifflets-en-terre-cuite.org>

## **Société Française de Campanologie**

Site de la Société Française de Campanologie. [En ligne] Société Française de Campanologie – SFC. [Page consultée le 29 juillet 2016], disponibilité et accès <http://campanologie.free.fr>

## **Trésor de la langue française informatisée - ATILF**

Trésor de la langue française informatisé - ATILF. Site du CNRS et de l'Université de Lorraine. [En ligne]. CNRS et Université de Lorraine. [Page consultée le 19 octobre 2016]. Disponibilité et accès : <http://atilf.atilf.fr>.

## **Terrain (revue)**

Jolas Tina, « Les pierres aux oiseaux », in Terrain. [En ligne]. Terrain, 2007. [Page consultée le 17 février 2017]. Disponible sur : <http://terrain.revues.org/2892> ; DOI : [10.4000/terrain.2892](https://doi.org/10.4000/terrain.2892)

## **Traditions populaires de Bretagne. Gizioù ar bobl e Breizh. Daniel Giraudon**

Traditions populaires de Bretagne. Gizioù ar bobl e Breizh. [En ligne] Daniel Giraudon. [Page consultée le 30 novembre 2016]. Disponibilité et accès : <http://danielgiraudon.weebly.com>

## **Disques compacts et émissions radiophoniques**

### **Disques compacts**

Dastum, *Mille métiers, mille chansons, mil micher, mil kanaouenn*, Dastum, 2007. 2 disques compacts (CD) et un livret (164 p.).

Dastum 44, *Anthologie du patrimoine oral de Loire-Atlantique*, Dastum, 2013. 2 disques compacts (CD) et un livret (48 p.).

Dastum, *Pays de Ploërmel, chanteurs, sonneurs et conteurs traditionnels*, Dastum. 2016, 2 disques compacts (CD) et un livret (144 p.).

### **Émissions radiophoniques**

Corbin Alain, Farge Arlette, Rouzeau-Ardouin Stéphane, Vincent Alexandre, « Peut-on faire l'histoire du paysage sonore ? », in *La Fabrique de l'Histoire*, émission du 21 mars 2013, France Culture.

Émerit Sybille, Perrot Sylvain, Vincent Alexandre, « Paysage sonores et espaces urbains de la Méditerranée ancienne », in *La Fabrique de l'Histoire*, émission du 3 septembre 2015, France Culture.

Farge Arlette, « Restituer les voix et les cris de Paris au XVIIIe siècle », in *Un air d'Histoire*, émission du 9 octobre 2016, France Musique.

Pardoën Mylène, « Recréation d'un paysage sonore parisien du XVIIIe siècle à destination du grand public », in *La Fabrique de l'Histoire*, émission du 3 septembre 2015, France Culture.

---

## L'ENVIRONNEMENT SONORE EN HAUTE-BRETAGNE (1880 – 1950)

### L'exemple de la région de La Roche-Bernard

#### Résumé

L'environnement sonore de la région de La Roche-Bernard en Haute-Bretagne arrive, à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, dans une période de changements importants qui accompagne le déclin d'une société rurale traditionnelle. Une reconstitution de cet environnement disparu s'avère compliquée, partielle et subjective, compte tenu de la disparité des sources d'information disponibles. Basée principalement sur des enquêtes orales complétées par des recherches en archives, cette étude permet, plutôt que d'établir les relations exactes des sons les uns avec les autres, de réfléchir à une catégorisation qui prenne davantage en compte leur perception et leur émission, ou plus exactement leurs fonctions, usages et interprétations. Le classement qui en découle tient de surcroît compte du caractère traditionnel ou folklorique des sons retenus.

Cette manière d'inventaire, qui n'est pas exhaustif, repère cependant dans un second temps les moments de rupture où un type d'environnement sonore disparaît et cède la place à un autre. Une chronologie générale établit enfin, dans la société rurale traditionnelle étudiée, les éventuels rapports entre sa disparition et l'évolution de son environnement sonore.

#### Mots Clés

Environnement sonore – Paysage sonore – Société rurale – Traditions – Haute-Bretagne – La Roche-Bernard

## THE SONIC ENVIRONNEMENT OF UPPER BRITTANY (1880-1950)

### The example of the region of La Roche-Bernard

#### Abstract

At the end of the 19<sup>th</sup> century, the sonic environment of the region of La Roche-Bernard in Upper Brittany was affected by a period of important modifications which accompanied the decline of traditional rural society. A reconstitution of this disappearing environment is necessarily complex, partial and subjective with regard to the disparity of the available resources. This study, principally based on oral interviews supplemented by archive research, rather than establishing the exact relationships between sounds, opens up reflection around a possible categorization which principally considers their perception and emission, or more precisely their functions, usage and interpretations. In addition, the resulting classification takes into account the folklore or traditional character of the sounds studied.

This manner of inventory, which is non exhaustive, does however reveal, on closer inspection, the periods of change where one type of sonic environment gives place to another. Lastly, a general chronology establishes possible links between the disappearance and the evolution of the sonic environment in the traditional rural society studied.

#### Keywords

Sonic environment – Soundscape – Rural society – Traditions – Upper Brittany – La Roche-Bernard